PIERRE ASSENMAKER

De la victoire au pouvoir

Développement et manifestations de l'idéologie impératoriale à l'époque de Marius et Sylla

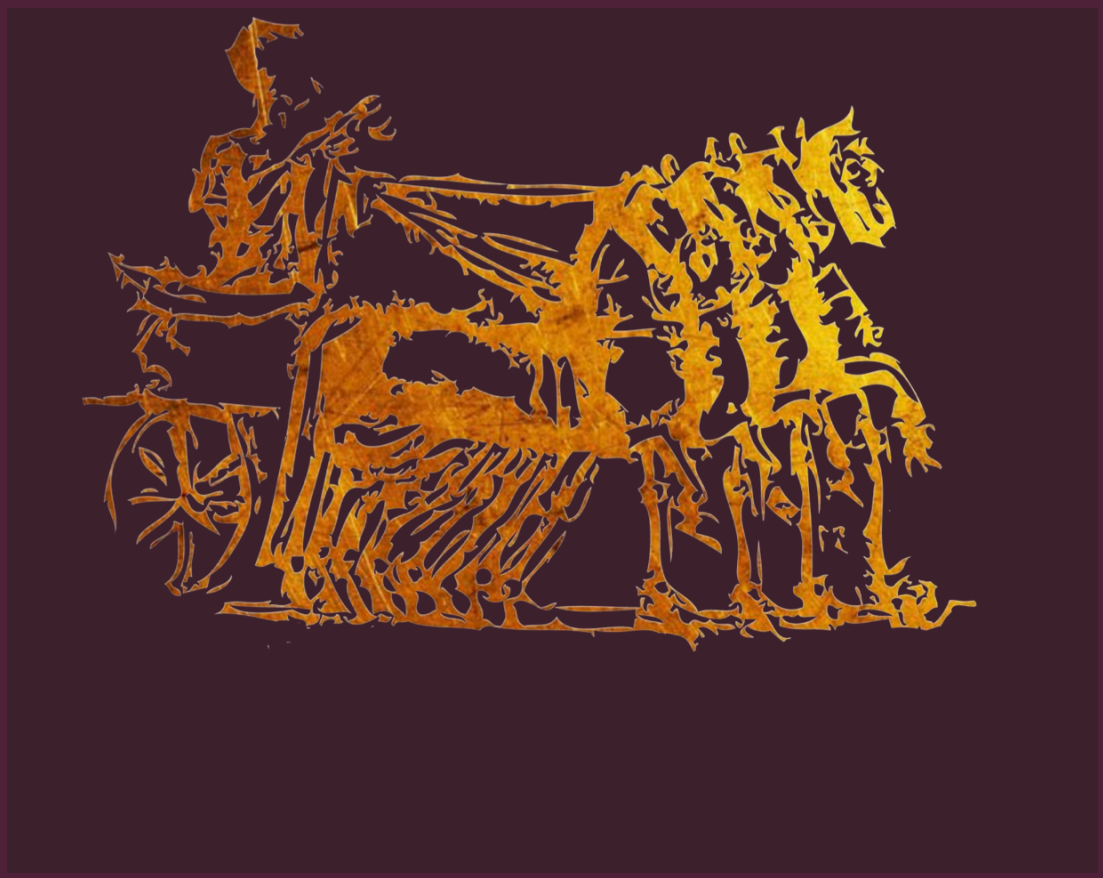

ACADÉMIE ROYALE
des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts
DE BELGIQUE

DE LA VICTOIRE AU POUVOIR

PIERRE ASSENMAKER

De la victoire au pouvoir

Développement et manifestations de l'idéologie impératoriale à l'époque de Marius et Sylla

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques
ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Cet ouvrage a été publié avec l'aide du Centre d'étude des mondes antiques de l'Université catholique de Louvain.

Académie royale de Belgique
rue Ducale, 1
1000 Bruxelles, Belgique
editions@academieroyale.be
www.academie-editions.be

Mémoire de la Classe des Sciences
Collection in-8°, IV^e^ série, tome VIII
n° 2099

© 2014, Académie royale de Belgique

Crédits
Couverture et rabats :
Monnaie 1967.153.195. Copyright Courtesy of the American Numismatic Society

Suivi et ligne graphique :
Grégory Van Aelbrouck,
Académie royale de Belgique

Impression
IMP Printing s.a., 1083 Ganshoren

ISBN 978-2-8031-0452-9
ISSN 0365-0952
Dépôt légal : 2014/0092/37

À mes parents
et mes grand-parents d'Ozo

Ce mémoire, primé au concours annuel de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique en 2011, est issu de la thèse de doctorat que nous avons menée à l'Université catholique de Louvain sous la direction des professeurs Patrick Marchetti et Françoise Van Haeperen.

La rédaction de la dissertation doctorale et sa réélaboration en vue de la publication ont été rendues possibles par les mandats d'Aspirant (2006–2010) et de Chargé de recherches (2010–2014) que nous a octroyés le Fonds de la Recherche Scientifique — FNRS. Nous avons aussi bénéficié, en 2008, de bourses de l'Academia Belgica et de l'Institut historique belge de Rome.

À l'heure de présenter cet ouvrage au public, il nous est agréable de rappeler tout ce qu'il doit, non seulement à ces institutions, mais aussi aux personnes qui ont favorisé sa genèse. Avant tout, nous espérons qu'il sera la meilleure expression de notre reconnaissance à l'égard des maîtres qui nous ont formé, à Namur, Louvain-la-Neuve et ailleurs. Notre gratitude s'adresse également aux membres de notre jury de doctorat — les professeurs François de Callataÿ, Tonio Hölscher et John Scheid, ainsi que nos promoteurs — qui nous ont fait l'honneur de juger notre travail, le plaisir de discuter de nos hypothèses, et la faveur de nous corriger sur bien des points. Que soient remerciés aussi nos collègues et amis Charles Doyen, Christophe Flament et Mathieu Minet, qui ont relu avec l'acribie et l'humour qui leur sont coutumiers tout ou partie du manuscrit, à divers stades de sa rédaction. À Cécile, enfin, à qui est redevable l'auteur plus encore que le livre, nous ne ferons plus l'injure d'une gratiarum actio *académique.*

AVANT-PROPOS

La compréhension des pouvoirs d'Auguste a fait de grands progrès depuis une trentaine d'années. Des documents nouveaux et le renouvellement des recherches sur les pouvoirs du Prince ont permis de tracer une figure plus équilibrée, et moins tributaire de l'histoire récente, des institutions du principat naissant. Tel n'a pas encore été le sort des décennies antérieures à l'assassinat de César, qui ont été un peu négligées. C'est dans cette lacune que s'insère le livre de P. Assenmaker.

Comme il n'y a pas eu beaucoup de textes nouveaux sur cette période, c'est plutôt une approche originale, celle de la numismatique, qui permet à l'auteur d'apporter des nouveautés. Il serait toutefois inexact de considérer l'étude de P. Assenmaker comme un travail de numismate. Elle s'appuie au départ sur l'étude de types monétaires, mais dépasse largement ce domaine puisque l'auteur a pris soin de contextualiser tous les thèmes représentés. De ce fait, il est obligé de s'intéresser à plusieurs autres domaines : l'histoire militaire, politique et religieuse, ce qui représente un investissement important mais dont les fruits sont nombreux.

P. Assenmaker expose d'abord l'histoire de l'affrontement sanglant entre Marius et Sylla et les événements de leurs carrières, notamment les triomphes sur lesquels leurs frappes monétaires ont insisté et qui sont censés légitimer leur pouvoir. Ce qui retient P. Assenmaker, ce sont les légitimations politiques fondées sur la victoire. À cet effet, il étudie avant tout deux grands thèmes, le triomphe, les trophées ou l'apparition sur les monnaies de certains symboles religieux et la référence à des divinités qu'on n'avait pas vues depuis longtemps sur ce médium (Apollon, Bellone, Vénus). L'étude éclaire à bon droit l'arrière-plan idéologique des régimes étudiés puisque, depuis quelques décennies, on ne s'est plus intéressé à ces questions. Même s'il n'est pas d'accord avec toutes les propositions de l'auteur, le lecteur saluera sa volonté d'originalité et des découvertes indéniables.

Le grand thème général du livre concerne donc la « théologie monétaire » de Marius et surtout celle de Sylla. Ces pages sont passionnantes, car elles tentent de donner une nouvelle approche du patronage divin des *imperatores* de la fin de la République, en se dégageant de la vision de J. Carcopino, J. Gagé, A. Alföldi ou R. Schilling. L'auteur a tout à fait raison de le faire, car malgré leurs mérites, les livres et articles de ces auteurs ont été écrits il y a plus d'un demi-siècle. Ce n'est pas sur le détail des démonstrations philologiques que portent ses critiques, car sur ce plan nos prédécesseurs peuvent encore souvent être utilisés avec bénéfice, mais pour la conception de la divinité et notamment pour leur notion de « politique religieuse ». Ces commandants d'armées et chefs d'État n'étaient pas des fanatiques ou dévots d'*une* divinité, qui auraient changé la religion ancestrale pour mettre en lumière de façon presque unique cette divinité. Les rapports que les *imperatores* pouvaient avoir avec une divinité particulière provenaient généralement des vœux traditionnels qu'eux-mêmes ou un de leurs ancêtres avaient prononcés au cours de batailles. Ce qui ne constitue pas une nouveauté au I^er^ s. av. J.-C. et ne suffit pas pour parler d'une « politique religieuse ». Il convient d'ailleurs de rappeler que ces consuls, dictateurs ou préteurs passaient une bonne partie de la journée à célébrer d'autres rites, concernant d'autres divinités. À relire les auteurs contre lesquels P. Assenmaker bataille à bon droit, on a parfois l'impression qu'ils écrivaient sous l'influence d'une religiosité de type chrétien, dans laquelle une relation avec une divinité ne peut être qu'exclusive, et ne peut que traduire une « politique religieuse » de type moderne.

P. Assenmaker met très justement en évidence la distinction opérée par les *imperatores* entre les images et les thèmes qui sont dirigés vers l'extérieur, et ce qui est fait en vue de Rome et de l'Italie. Il n'y a en effet pas de religion universelle dans le monde antique. L'analyse ne doit donc pas réunir tous les systèmes religieux sous un même dénominateur. Et de fait, les hommes d'État romains se conduisaient différemment en fonction des cités auxquelles ils s'adressaient. C'est ce que démontre la dédicace syllanienne à Aphrodite, qui était destinée à être comprise par les cités grecques. On peut se demander comment ces divinités étrangères liés aux *imperatores* ont été reçues à Rome et en Italie. P. Assenmaker démontre que ce n'est pas leur personnalité grecque qui l'emportait à Rome. Le problème ne se posait pas puisque Apollon, Vénus et Bellone étaient des vieilles divinités romaines. Si Apollon peut être intéressant pour un *imperator,* c'est parce qu'il est à Rome un dieu guerrier qui rétablit l'harmonie, éventuellement par la force. Vénus patronne à Rome le charme contraignant, la supplication efficace, le pouvoir de conviction qui est au fond celui de Jupiter,

à laquelle la déesse est étroitement liée. Par là un pont pouvait être créé avec l'Aphrodite grecque.

De telles analyses qui tiennent compte de la nature propre de la théologie et de la religion romaines sont précieuses. C'est aussi sur ce plan que P. Assenmaker se distingue des auteurs précédents, qui avaient trop tendance à imaginer que les dieux du polythéisme romain étaient transparents, évoluaient au gré du vent, et finissaient presque toujours par adopter une forme grecque. C'est là un vieux débat de l'histoire de la religion romaine. Il a fallu presque un siècle entre Josef A. Hartung et Georg Wissowa pour que la discipline se défasse du poids de ces conceptions et découvre, parfois avec quelques exagérations, la nature romaine des dieux de Rome. Que les Romains aient emprunté des dieux et des attributs divins aux Grecs d'Italie du Sud ou à ceux de Grèce est une évidence. Mais adopter des attributs et un aspect physique qui permettaient d'identifier immédiatement dans la Méditerranée entière le type de divinité dont il s'agissait ne revient pas à changer entièrement les divinités romaines. Minerve en offre un bel exemple. Elle est casquée et armée comme Athéna, mais dans le culte elle garde jusque sous l'Empire son caractère proprement romain. Et les divinités utilisées par Sylla en pays grec, comme Vénus ou Apollon, n'ont finalement jamais eu à Rome le caractère triomphal que le général leur avait donné en Grèce. Même Apollon, qui est devenu avec Diane, pour des raisons somme toute traditionnelles, le dieu « de guerre » d'Octavien, reçoit en 28 av. J.-C. un temple magnifique, et en 12 av. J.-C. le dépôt des Livres Sibyllins, mais le triomphe restera jusqu'à la fin le domaine exclusif patronné par Jupiter, et en partie par Hercule.

À la lecture de ces pages, on se demande pourquoi, dans sa communication diplomatique dirigée vers les Grecs, Sylla n'a pas choisi Junon comme divinité guerrière. Le panthéon romain possédait depuis longtemps Junon Reine, Junon Sospita et la Junon Curritis, qui étaient toutes des déesses souveraines et, pour les deux dernières, des déesses armées. P. Assenmaker démontre toutefois que Sylla était plutôt intéressé à la connotation supplémentaire qu'apportait Vénus. Dans les mythes et dans l'érudition Vénus renvoyait à l'origine troyenne des Romains, et c'est cela qui importait à Sylla. La figure mythologique de Junon s'opposait à cette relation. Mais il y avait également un obstacle à l'utilisation de Vénus dans une communication diplomatique de ce type. En effet, Sylla ne pouvait ignorer que les Grecs devaient certainement ressentir des difficultés pour comprendre le rôle religieux spécifique de la Vénus romaine. C'est pourquoi il a choisi de lui donner en pays grec le caractère local, guerrier, que les Grecs pouvaient comprendre. La dédicace de Sylla à Aphrodite met bien

en lumière comment la mythologie ou une idéologie peuvent influer sur des choix religieux, même si sur le plan proprement religieux, le culte de la divinité concernée ne change pas à Rome. Car au fond les interprétations ou références historiques et mythologiques qui entouraient un culte et une divinité n'avaient pas de portée cultuelle. Pour autant que nous le sachions, Vénus n'a jamais été mise en relation dans une prière ou dans un rite romains avec les Troyens, ni d'ailleurs avec Mars. Ce sont là des éléments culturels et d'interprétation extérieurs, et non des faits cultuels. Quand au cours de la Première Guerre Punique, Vénus Érycine est devenue une alliée romaine, a été importée à Rome et installée sur l'aire du temple capitolin, elle a tout de suite été cultuellement assimilée à la Vénus romaine : désormais les libations ancestrales des Vinalia, liées à Jupiter et à Vénus, se faisaient devant son temple. Il est tout à fait juste aussi que l'élément troyen jouait un rôle à l'arrière-plan. C'est peut-être pour cette raison que les Romains ont installé la déesse du Mont Éryx à Rome, mais dans le culte cela n'apparaît jamais.

Toutes ces questions sont passionnantes, et chaque étude nouvelle permet de les aborder sous un angle différent. C'est ce que réalise le livre savant et bien écrit de P. Assenmaker. Il fait indéniablement avancer nos connaissances.

John Scheid,
Collège de France

Liste des abréviations

Pour la résolution des abréviations non reprises dans la liste ci-dessous, on se référera à l'*Année philologique*.

AE = *L'Année épigraphique*, Paris, 1888-

CH = *Coin Hoards. Greek Hoards*, London, 1975-

CIL = *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berolini, 1863-

DKP = K. Ziegler, W. Sontheimer (éds.), *Der Kleine Pauly. Lexikon der Antike auf der Grundlage von Pauly's Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, 5 t., München, 1975

FD III = *Fouilles de Delphes*, III. *Épigraphie*, Paris, 1909-1985

I. Délos = P. Roussel, M. Launey, *Inscriptions de Délos. Décrets postérieurs à 166 av. J.-C. (nos 1497-1524). Dédicaces postérieures à 166 av. J.-C. (Nos 1525-2219)*, Paris, 1937

I. Ephesos = R. Merkelbach, J. Nollé (éds), *Die Inschriften von Ephesos. Teil VI: Nr. 2001-2958 (Repertorium)* (Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien, 16), Bonn, 1980

IG = *Inscriptiones Graecae*, Berolini, 1873-

IGCH = M. Thompson, O. Mørkholm, C. M. Kraay, *An Inventory of Greek Coin Hoards*, New York, 1973

IGR = *Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*, 3 t., Paris, 1911-1927

ILLRP = A. Degrassi, *Inscriptiones Latinae Liberae Rei Publicae*. Fasciculus prior, Firenze, 1957

ILS = H. Dessau, *Inscriptiones Latinae selectae*, Berolini, 3 t. en 5 vol., 1892-1916 (réimpr. 1962)

I. Mylasa = W. Blümel (éd.), *Die Inschriften von Mylasa. Teil I: Inschriften der Stadt* (Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien, 34), Bonn, 1987

Inscr.It. XIII, 1 = A. Degrassi, *Inscriptiones Italiae. Volumen XIII — Fasti et elogia. Fasciculus I — Fasti consulares et triumphales*, Roma, 1947

LIMC = *Lexicon iconographicum mythologiae classicae*, 9 t., Zürich-München-Düsseldorf, 1981-1999

LTUR = E. M. Steinby (éd.), *Lexicon topographicum Urbis Romae*, 5 t., Roma, 1993-1999

OGIS = W. Dittenberger, *Orientis Graeci Inscriptiones selectae*, Leipzig, 2 t., 1903-1905 (réimpr. 1970)

RDGE = R. K. Sherk, *Roman Documents from the Greek East.* Senatus consulta *and* epistulae *to the Age of Augustus*, Baltimore, Maryland, 1969

RE = *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart-München, 1893-1980

RIC I^2 = C. H. V. Sutherland, *The Roman Imperial Coinage. Volume I. Revised Edition. From 31 BC to AD 69*, London, 1984 (catalogue)

RRC = M. H. Crawford, *Roman Republican Coinage*, Cambridge, 1974 (catalogue)

RRCH = M. H. Crawford, *Roman Republican Coin Hoards*, London, 1969

SEG = *Supplementum Epigraphicum Graecum*, Leyden, t. I-XXV, 1923-1971 ; Amsterdam, XXVI-, 1979-

SIG^3 = W. Dittenberger, *Sylloge Inscriptionum Graecarum*, Leipzig, 1915-1924^3

ThesCRA = *Thesaurus cultus et rituum antiquorum*, Los Angeles, 5 t., 2004-2005

Thompson = M. Thompson, *The New Style Silver Coinage of Athens* (Numismatic Studies, 10), New York, 1961 (catalogue)

INTRODUCTION

Debbe adunque uno principe non avere altro obietto né altro pensiero, né prendere cosa alcuna per sua arte, fuora della guerra e ordini e disciplina di essa; perché quella è sola arte che si espetta a chi comanda. Ed è di tanta virtú, che non solamente mantiene quelli che sono nati principi, ma molte volte fa li uomini di privata fortuna salire a quel grado.

Machiavelli, *Il Principe*, XIV, 1[1]

Le présent ouvrage est issu d'un projet de recherche qui vise à une meilleure compréhension des aspects idéologiques et religieux de la profonde mutation que vécut Rome aux II^e^ et I^er^ siècles av. J.-C. La crise de la République, provoquée par des facteurs sociaux, économiques et structurels, était aussi une crise des mentalités et de l'*habitus* politique traditionnel. Confrontée à l'inadéquation croissante entre le mode de fonctionnement de la *polis* romaine et l'administration d'un empire désormais étendu à l'échelle de la Méditerranée, la vieille oligarchie sénatoriale ne put empêcher que des pouvoirs exceptionnels, irréguliers parfois, fussent confiés à certains individus à qui l'attachement du peuple ou de l'armée offrait des moyens de pression puissants. Les grandes figures dont l'Histoire a retenu les noms — Marius, Sylla, Pompée, César et Octavien, pour ne citer qu'eux — furent ainsi les acteurs majeurs de la métamorphose de Rome, entre République et Principat[2]. La polarisation de l'influence au sein de la *nobi-*

[1] Niccolò Machiavelli, *Il Principe*. Con introduzione e commento di M. Maggi, Rocca San Casciano, 1960.

[2] La crise de la République romaine a fait l'objet d'une bibliographie immense, au sein de laquelle on peut signaler trois études phares, qui en proposent des conceptions très contrastées : Chr. Meier, *Res publica amissa*, 1980[2] (1^re^ éd. 1966) ; E. S. Gruen, *Last Generation*, 1974 ; P. A. Brunt, *Fall*, 1988. Pour quelques synthèses récentes, voir K. Christ, *Krise*, 2000[4] ; J. Von Ungern-Sternberg, *Crisis*, 2004 ; J. Cels Saint-Hilaire, *République*, 2005 ; C. F. Konrad, *Gracchi*, 2006 ; W. J. Tatum, *Final Crisis*, 2006 ; R. Morstein-Marx, N. Rosenstein, *Transformation*, 2006.

litas entraîna le développement d'une idéologie[3] nouvelle ainsi que de nouveaux modes de communication : sans cesse en quête de légitimité et de consensus, ces *principes* de la scène politique devaient en permanence convaincre les soldats et les citoyens de l'*Vrbs* de leur excellence et de la faveur divine dont ils jouissaient. Leur prééminence étant avant tout le fruit de succès militaires, ils devaient, pour la maintenir, pérenniser leur aura de chef de guerre providentiel. Élaborée par et pour des *imperatores*, cette idéologie nous a paru mériter le qualificatif d'« impératoriale »[4]. Elle s'enrichit tout au long du dernier siècle de la République pour constituer, finalement, le terreau de l'idéologie augustéenne. Pour saisir la genèse du discours idéologique impérial, il fallait dès lors remonter aux stratégies de légitimation développées par les premiers commandants qui ébranlèrent de façon significative les cadres du *mos maiorum* républicain. C'est à Marius et Sylla, donc, que devait être consacré le premier volet de notre enquête.

Plusieurs raisons dictent ce choix. Il n'est guère besoin de rappeler le rôle crucial joué par ces deux figures dans l'histoire de la fin de la République. Bien que l'un soit *homo nouus* et l'autre issu d'une ancienne famille patricienne, les deux personnages ont en commun d'avoir dû à leurs faits d'armes une position politique sans précédent. Le premier, pour avoir délivré Rome de deux ennemis extérieurs, fut élu consul sept fois, dont cinq consécutives. Le second, à deux reprises, marcha sur l'*Vrbs* à la tête de ses légions et prit (ou reprit) le pouvoir par un coup d'État. Dans ce contexte, il était naturel que les ambitions et le pouvoir

[3] Pour l'application de ce terme, foncièrement ambigu et difficile à définir (voir J. Gabel, *Idéologie*, 1996, spéc. p. 901-903), dans l'étude des guerres civiles de la fin de la République, les pages qu'y a consacrées P. Veyne (*Le pain et le cirque*, 1976, p. 613-630) nous ont beaucoup éclairé, surtout pour la mise en évidence de la fonction justificatrice de l'idéologie dans un contexte de tension politique et sociale : « Dans sa substance, une idéologie est une idée justificatrice (plus exactement, c'est l'usage justificateur d'une idée […]) ; dans sa genèse, une idéologie est une croyance qui sert… dirons-nous : à résoudre une tension ? Disons seulement qu'elle résulte d'une tension » (p. 615). Cf. *ibid.*, p. 624 : « Appelons idéologie l'emploi d'idées politiques à des fins justificatrices, ces idées étant vraies ou fausses. »

[4] Ce néologisme s'est répandu depuis quelques décennies dans les études portant sur le Ier siècle av. J.-C., singulièrement pour désigner l'acclamation du général vainqueur par ses troupes ou les monnayages émis par les chefs militaires. E. Gabba, *Generale*, 2002, p. 155, a remarquablement mis en évidence la singularité des *imperatores* du Ier siècle par rapport à leurs prédécesseurs : « La caratteristica del comandante militare romano nel I secolo a.C. è strettamente collegata con un profondo mutamento, intervenuto nella composizione della forza militare romana, che emerge con nette caratteristiche in opposizione alle situazioni precedenti. La connotazione del generale romano nel I secolo a.C. è, infatti, fondamentalmente militare e sta in rapporto alla situazione socio-politica dell'esercito, che è venuta acquisendo i suoi lineamenti dalla fine del II secolo a.C. e che ha modificato profondamente il rapporto precedente fra il generale e le truppe. » L'auteur avait exposé cette évolution de l'armée romaine dans un ouvrage désormais classique : Id., *Esercito e società*, 1973.

de ces deux hommes fussent supportés par des propagandes[5] visant *in primis* à les présenter comme des chefs de guerre à qui devaient toujours sourire les dieux et la victoire. Cette thématique n'était certes pas neuve : la Rome républicaine était un État éminemment guerrier, où s'était développée de longue date une « idéologie de la victoire » profondément ancrée dans la mentalité de la *nobilitas*[6]. Avec Marius, cependant, l'exaltation des succès militaires de l'*imperator* servit à légitimer une succession d'honneurs qui contrevenait au fonctionnement traditionnel des institutions de la *Res publica*. Ce n'était pas la première fois, il est vrai : une centaine d'années plus tôt, Rome avait déjà été sauvée par un chef de guerre au *cursus* non moins exceptionnel, Scipion l'Africain. Mais le personnage, aux dévotions ostentatoires, était en avance d'un siècle sur son temps[7], si bien que le nom de ce *fatalis dux* résonne dans l'histoire de l'*Vrbs* comme une lointaine annonciation des protagonistes de la fin de la République — singulièrement d'Octavien[8].

[5] Nous n'entrerons pas ici dans le débat sur l'emploi du terme « propagande » dans l'étude de l'histoire romaine, qui a généré une abondante bibliographie et fera sans doute encore couler beaucoup d'encre. De façon générale, à considérer l'orientation de tant de travaux actuels en sciences humaines, nous ne jugeons pas inutile de souligner qu'à notre sens, la réflexion terminologique — voire l'emploi de concepts forgés *ad hoc* — doit rester un moyen d'appréhender au mieux l'objet étudié, et non devenir une fin à laquelle l'étude de cet objet serait subordonnée. En ce qui concerne le mot en question, nous sommes parfaitement conscient des connotations idéologiques dont il s'est chargé depuis la création de la *Congregatio de propaganda fide* en 1622, singulièrement au siècle dernier. Sans ignorer la part d'anachronisme qu'il peut y avoir dans l'application du concept de propagande aux réalités antiques, on peut admettre sa pertinence pour les guerres civiles de la fin de la République dans la mesure où il s'agit, pour les différents protagonistes et partis, de *convaincre* une certaine « opinion publique » de la légitimité de leur cause (ainsi P. Veyne, *Le pain et le cirque*, 1976, p. 614 et 862-863, n. 453 ; cf. Id., *Propagande*, 1990, p. 14 : « La propagande est une rhétorique »). Bannir de l'analyse des images monétaires, par exemple, le mot « propagande » en fonction de son acception la plus répandue (mensonge ou « désinformation » à des fins de manipulation) nous semble une approche simpliste (*pace* W. Weiser, *Imago*, 2003, p. 242-245). Pour une réflexion approfondie sur cet « art de la persuasion » à Rome, voir J. DeRose Evans, *Political Propaganda*, 1992, spéc. p. 1-16. Sans en faire un usage exclusif — nous parlerons aussi, entre autres, d'« autoreprésentation » (calqué sur l'allemand *Selbstdarstellung*) —, nous emploierons le terme « propagande » en le limitant à sa seule signification étymologique (*propagare* « propager, perpétuer ; étendre prolonger » ; cf. Cic., *Sest.*, 102 : *haec posteritati propagantur*). Notre attitude à cet égard est essentiellement pragmatique : frapper le mot « propagande » d'un anathème absolu eût contraint à des circonlocutions pénibles, tant pour l'auteur que pour le lecteur, qui auraient entravé l'enquête plus qu'elles ne l'auraient fait progresser. Sur le lexique de la « communication politique » en histoire romaine, voir la récente mise au point de G. Weber, M. Zimmermann, *Propaganda*, 2003 (avec une abondante bibliographie). En ce qui concerne plus spécialement la « communication monétaire » à la fin de la République, outre le chapitre de J. DeRose Evans, *ibid.*, p. 17-32, on lira avec intérêt les réflexions d'A. Meadows, J. Williams, *Moneta*, 2001.

[6] Voir les études fondamentales de S. Weinstock, *Victor*, 1958, col. 2485-2490, et de J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981.

[7] Voir not. E. Gabba, *Scipione Africano*, 1975. Dans les traditions qui entourent ce personnage, il est d'ailleurs bien difficile de distinguer le noyau historique des élaborations postérieures.

[8] Voir B. Mineo, *Tite-Live*, 2006, p. 296-314.

L'*homo nouus* Marius, à la différence de Scipion et de tous les *imperatores* auxquels il succéda, ne pouvait se réclamer d'aucune gloire familiale pour entrer dans la carrière et accéder aux honneurs : c'est sur ses propres *res gestae* qu'il bâtit un *cursus honorum* extraordinaire. Avec lui, l'exaltation de la victoire, qui se développait auparavant dans une perspective publique — celle de la *Res publica* — ou gentilice, commença à prendre un caractère plus personnel. À cet égard, il occupe dans l'histoire de l'idéologie impératoriale une place charnière, « à l'origine d'une évolution trop souvent limitée de Sylla à Auguste[9] ». De surcroît, l'autoreprésentation syllanienne eut pour modèle direct celle développée par le vainqueur des Teutons et des Cimbres. Mais *Sulla Felix* franchira un pas décisif : non content de mettre en scène ses victoires et de commémorer ses succès, c'est dans sa personne même, dans son « charisme »[10] d'*imperator* favori des dieux qu'il puisera la légitimité d'une domination pratiquement absolue, acquise dans le sang des citoyens.

Cette évolution idéologique trouve un écho dans l'importance grandissante du titre même d'*imperator* dans l'autoreprésentation des chefs de guerre : si celui-ci est déjà attesté dans l'épigraphie au IIe siècle, nous verrons que c'est précisément avec Sylla qu'il apparaît sur les monnaies romaines, un usage qui se répandra très rapidement. C'est également dans les années 80 que le terme αὐτοκράτωρ en devient la traduction canonique. L'*habitus* épigraphique désigne donc sans ambiguïté l'époque syllanienne comme un moment charnière dans l'évolution de l'idéologie impératoriale.

I. LES OBJECTIFS ET LA MÉTHODE

Notre étude a un double objet : d'une part mettre en lumière les différents thèmes constitutifs de l'idéologie impératoriale développée par Marius et Sylla, d'autre part analyser les modes de communication mis en œuvre pour les diffu-

[9] J.-Cl. Richard, *Victoire*, 1965, p. 73 (cf. S. Weinstock, *Victor*, 1958, col. 2488). Arguant du rôle — réel — joué par les *nobiles* de la fin du IIe siècle dans le développement de ce qu'il appelle la « théologie de la victoire », J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 786-789, a remis en question l'importance de Marius dans le processus qui vit le « charisme victorieux », traditionnellement attaché à la collectivité de la *Res publica*, devenir la « propriété » des *imperatores*. L'auteur suggère (p. 787) que les aristocrates ambitieux du IIe siècle combinaient la commémoration des *res gestae* de leurs ancêtres avec une autocélébration : une telle stratégie « indirecte » était exclue pour l'*homo nouus*. Nous répondrons, dans la suite de cette étude, aux autres arguments de J. R. Fears.

[10] Sur ce terme et son emploi à propos des grands personnages du dernier siècle de la République, voir not. J. R. Fears, *ibid.*, p. 746, qui souligne la proximité du concept, moderne, de charisme avec celui, romain, de *felicitas*.

ser. La perspective adoptée n'est pas celle d'un inventaire descriptif, mais d'une enquête historique. Notre objectif premier est de retracer étape par étape le développement de l'autoreprésentation des deux *imperatores* et d'en éclairer la genèse en la replaçant dans son contexte politique et idéologique.

Nous n'ignorons pas que le champ d'investigation dans lequel nous nous engageons n'en est plus, depuis longtemps, aux premiers défrichements, et sommes parfaitement conscient de la dette qui est la nôtre envers les savants qui ont posé des repères majeurs pour la compréhension de « l'horizon idéologique » de la fin de la République. Malgré de nombreux grands travaux, nous sommes convaincu que tout n'a pas encore été dit et que certaines sources méritent d'être davantage exploitées. Une lacune, en particulier, grève de façon plus ou moins lourde les synthèses récentes consacrées à Marius et à Sylla, justement en ce qui concerne le contexte idéologique dans lequel ceux-ci évoluèrent et la communication politique qu'ils mirent en œuvre. Dans ces études, le témoignage des émissions monétaires est rarement intégré de façon pleinement satisfaisante. D'une part parce que bien des historiens ont accepté sans discussion le classement chronologique proposé dans le catalogue faisant aujourd'hui autorité, le *Roman Republican Coinage* de M. H. Crawford, qui a pourtant fait l'objet de plusieurs révisions pour la période qui nous concerne (cf. *infra*). Certains, conscients du caractère incertain de bien des dates indiquées, font d'ailleurs montre d'une légitime réserve[11] et hésitent à exploiter des données qui leur paraissent incontrôlables. D'autre part, en ce qui concerne l'interprétation des types, on n'a souvent pas assez tenu compte de la tradition dans laquelle ils s'inscrivent et des singularités de l'iconographie monétaire.

Une utilisation réduite[12] ou mal informée des sources numismatiques est particulièrement regrettable. Bien que les thèmes constitutifs de l'idéologie impératoriale aient été véhiculés sur des supports divers et que la monnaie

[11] Voir par exemple les remarques très pertinentes de H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 130.

[12] Telle que celle qu'en fait H. Behr, *ibid.* Il est significatif que dans cet ouvrage de quelque deux cents pages consacré à l'autoreprésentation de Sylla, le traitement réservé aux émissions monétaires ne s'étende pas sur plus de sept pages (p. 129-135). L'auteur, bien que conscient de l'importance du rôle de Sylla dans l'évolution politique du dernier siècle de la République, soutient que la *Selbstdarstellung* syllanienne n'ouvrait en rien une « époque nouvelle », notamment au niveau de l'utilisation du monnayage comme vecteur de propagande (voir la conclusion *ibid.*, p. 171-179). Nous espérons que la présente étude mettra au contraire en lumière l'aspect résolument novateur et pionnier de la stratégie d'autoreprésentation élaborée par Sylla, y compris dans le domaine monétaire. Récemment encore, dans son dernier ouvrage sur la période syllanienne, Fr. Hinard écrivait que « les monnaies, peu nombreuses, ont soulevé plus de difficultés qu'elles n'ont permis de résoudre les questions qu'on pouvait se poser » (Fr. Hinard, *Sullana varia*, 2008, p. 10). Nous ne contredirons pas le fait que « ce sont, en définitive, les sources littéraires qui nous servent le plus pour établir les faits des guerres civiles de l'époque » (*ibid.*, p. 13). Toutefois, bien que parfaitement conscient de tous les problèmes

n'ait certainement pas été le plus spectaculaire ou le plus explicite d'entre eux, le monnayage n'en détient pas moins dans la perspective des Modernes une importance toute particulière[13]. En effet, alors que la période investiguée dans cette étude n'a livré que de très rares documents littéraires, épigraphiques et archéologiques, les monnaies sont pour leur part conservées en très grand nombre et permettent de reconstituer dans son intégralité ce que nous appellerons le « paysage monétaire » de l'époque. À la différence de la tradition littéraire, majoritairement constituée de textes très nettement postérieurs aux événements relatés, le monnayage offre un reflet directement contemporain de l'horizon idéologique du temps de Marius et Sylla. En cela, il est une source sans équivalent pour l'historien, d'ordinaire confronté à des récits historiographiques qui, d'une part, sont les héritiers d'une ou plusieurs traditions très orientées, dont les archétypes sont perdus (ainsi les *Mémoires* de Sylla), et qui, d'autre part, présentent souvent un certain degré de réélaboration littéraire ou sont conçus dans une perspective morale, ce qui entraîne inévitablement une sélection ou une déformation du matériau originel. On comprend donc sans peine tout l'intérêt d'une exploitation approfondie du corpus monétaire[14].

Nous entreprendrons cette tâche notamment sur la base des précieuses révisions que H. B. Mattingly a faites du classement chronologique de la période ici traitée[15]. Celles-ci offrent un point de départ pour la mise en perspective historique des types. Afin d'évaluer au mieux l'impact des différentes images monétaires, nous veillerons à les situer dans l'évolution générale de la typologie républicaine. Il est évident que si une effigie divine ou un symbole apparaît pour la première fois dans le monnayage (ou refait son apparition après des décennies d'absence), sa présence résulte d'une volonté de diffuser un message bien précis et ne peut être imputée au « hasard » ou à un effet de « mode ». Il s'agira donc de retracer, pour ainsi dire, la généalogie des différents thèmes iconographiques présents dans les émissions de l'époque de Marius et Sylla. Parallèlement, nous analyserons les types non pas de façon isolée, mais en les inscrivant dans le paysage monétaire de la période. Exploitée de façon globale, l'imagerie monétaire est en effet une clef privilégiée pour accéder à ce que l'on peut appeler l'ho-

posés par la documentation numismatique, nous avons la conviction que pour écrire une histoire qui ne se limite pas à un « établissement des faits », mais éclaire aussi l'horizon idéologique et culturel de cette période, l'apport des monnaies est indispensable et irremplaçable.

13 Voir dans ce sens G. G. Belloni, *Propaganda*, 1996, p. 131-132.

14 Cf. les réflexions méthodologiques de J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 790.

15 Cf. *infra*, p. 49, n. 5.

rizon idéologique et religieux[16] dans lequel s'inscrivent les deux *imperatores* rivaux, qui contribuent d'ailleurs, dans une large mesure, à le façonner.

Les idéologies fondant l'action des chefs de guerre et de leurs partisans font notoirement la part belle à la thématique religieuse. Celle-ci est donc au cœur de notre étude. Dans l'analyse des patronages divins dont se réclament les *imperatores*, il sera moins souvent question des rites et des cultes publics — qui eurent toutefois une place dans la mise en scène impératoriale — que de dévotions particulières, manifestées en marge de la pratique de la religion officielle *stricto sensu*[17]. Néanmoins, émanant de personnages au pouvoir et à l'influence extraordinaires, ces manifestations de piété individuelle semblent n'avoir pas été étrangères à l'évolution de certains cultes. Les épiclèses attribuées à certaines divinités lors de la dédicace de nouveaux sanctuaires — on songe notamment à la *Venus Felix* ou *Victrix* — sanctionnent au niveau officiel un élargissement de leurs compétences qui, parfois, fait remarquablement écho au rôle qu'elles avaient joué dans l'idéologie religieuse développée par de grands noms de la scène politique. Par ailleurs, la prééminence donnée à certaines personnalités divines, sans doute choisies en raison des profondes résonances qu'elles possédaient ou étaient susceptibles d'acquérir dans la mentalité collective romaine, ne peut être interprétée dans le sens d'un monothéisme avant la lettre : les systèmes polythéistes, par essence « dynamiques », se prêtaient naturellement à l'invocation plus particulière de l'un ou l'autre *numen*, selon les circonstances. En bonne méthode, donc, il convient de ne pas examiner les divinités isolément, comme on l'a souvent fait par le passé, mais de considérer l'ensemble des dieux honorés par un *imperator*, afin de mettre en évidence la place — éventuellement centrale — dévolue à chacun d'eux au sein de ce « panthéon impératorial ».

II. LES JALONS DE L'ENQUÊTE

Notre étude embrasse les années 107 à 82, soit la période séparant le premier consulat de Marius de la fin de la guerre civile, qui se clôt — pratiquement —

[16] Les images monétaires sont d'ailleurs aussi une source indispensable pour l'étude de la religion *stricto sensu*, vu la récurrence des symboles religieux — instruments cultuels, vaisselle sacrificielle, autels, temples… — dans le monnayage romain (cf. J. Williams, *Religion*, 2007).

[17] Le caractère essentiellement ritualiste et communautaire de la religion romaine est mis en lumière dans les travaux de J. Scheid (not. *Religion et piété*, 1985 ; *Religion*, 1998 ; *Quand faire c'est croire*, 2005).

par la victoire de Sylla à la Porte Colline, le 1er novembre 82[18]. Passé cette date, l'idéologie syllanienne de la victoire se muera progressivement en une idéologie de la « restauration » — ou de la « refondation »[19] — de la cité. Notre investigation suivra dans sa structure générale la division chronologique que dicte le cours des événements. La partie initiale sera consacrée à la période s'étendant du premier consulat de Marius à celui de Sylla (107–88), durant laquelle la rivalité entre les deux hommes va croissant et débouche sur la première guerre civile. Dans un chapitre liminaire, nous planterons pour ainsi dire le décor : nous présenterons d'abord les informations que la tradition a livrées sur le parcours des deux protagonistes durant ces années, pour dresser ensuite la toile de fond idéologique devant laquelle ils évoluent. Il est important de bien saisir le climat de l'époque, marquée par des guerres difficiles, pour appréhender aux mieux les conditions d'émergence des propagandes de Marius et Sylla, à propos de qui circulaient nombre d'oracles et de prophéties qui les nimbaient d'une aura de faveur divine.

Le chapitre Ier approfondira l'investigation du climat idéologique des années 90. Il ne s'agira plus de décrire un sentiment généralisé d'incertitude religieuse, mais d'examiner les divinités particulières auxquelles le peuple et la *nobilitas* adressèrent principalement leur dévotion. À cette fin, nous analyserons le paysage monétaire de l'époque, dominé par les effigies de la Victoire et d'Apollon. Ce constat nous amènera à rouvrir le dossier complexe de la nature de l'Apollon romain. Une fois précisée la personnalité du dieu invoqué durant cette décennie, il sera possible d'éclairer de façon nouvelle l'intérêt de Sylla et d'autres membres de la *nobilitas*, parmi lesquels des marianistes, pour cette figure divine.

Le chapitre II abordera le développement de l'idéologie impératoriale proprement dite. Dans un premier temps, c'est l'autoreprésentation de Marius comme *uir triumphalis* qui retiendra notre attention. Marius était-il réellement ce soldat un peu frustre qu'a dépeint la tradition, plus à l'aise sur les champs de bataille qu'au sein de la Curie et de ses intrigues ? L'intégration des sources littéraires et des images monétaires nous amènera à affiner sur plusieurs points le portrait consacré du vainqueur des Germains. Celui-ci semble en tout cas avoir été l'instigateur d'un discours idéologique étonnamment cohérent, que nous étudierons

[18] Sur cette période, outre les ouvrages généraux cités *supra*, p. 17, n. 2, de précieuses synthèses sont offertes dans la seconde édition du IXe volume de la *Cambridge Ancient History* (A. Lintott, *Political History*, 1994, p. 86-103 ; E. Gabba, *Social War*, 1994 ; J. G. F. Hind, *Mithridates*, 1994 ; R. Seager, *Sulla*, 1994).

[19] Voir dernièrement F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 214-223 (« A new founder for Rome »).

dans ses différents modes d'expressions, depuis les monuments jusqu'aux types monétaires. Sylla ne se trompa pas sur le potentiel de l'idéologie marienne de la victoire. La comparaison des types d'une de ses émissions impératoriales avec ceux gravés par un partisan de Marius révèlera de façon exemplaire le processus de développement de l'autoreprésentation syllanienne à partir du précédent de Marius. Cette première partie se terminera par l'analyse des événements de l'année 88, qui marquent le premier point culminant de l'idéologie impératoriale avec la « marche sur Rome » de Sylla.

Dans la seconde partie de notre étude, suivant les pas de *Sulla imperator*, nous quitterons Rome pour la Grèce et l'Asie Mineure. Nous tenterons d'abord d'identifier les monnayages frappés pour financer les campagnes syllaniennes, tant dans le monde grec que lors de la guerre en Italie. Ce chapitre III investiguera particulièrement le développement que Sylla fit connaître à la communication monétaire. À partir du type de revers de l'émission signée *L. Sulla imperator iterum*, le chapitre IV étudiera les symboles par lesquels Sylla, alors déclaré *hostis* par le régime en place à Rome, clamait la légitimité de son *imperium*.

Les deux derniers chapitres seront consacrés aux patronages divins revendiqués par l'*imperator* durant les années de campagne. La célébrité de la dévotion de Sylla pour Vénus a eu tendance à occulter les autres divinités dont celui-ci s'était réclamé. Pour replacer cette dévotion dans sa juste perspective, nous commencerons donc par examiner le « panthéon impératorial » dans lequel elle s'insère (chapitre V). Si la déesse en est effectivement la figure dominante dans le monde grec, elle est ensuite accompagnée d'Apollon et Mâ-Bellona, que Sylla retrouva pour ainsi dire à son débarquement en Italie. Abordant la personnalité de l'Aphrodite-Vénus syllanienne dans le chapitre final, nous reviendrons sur une question qui divise la recherche depuis des décennies : cette déesse est-elle une divinité « purement romaine » ou bien faut-il voir en la Vénus de Sylla avant tout une Aphrodite grecque ? Nous tenterons d'apporter une réponse nuancée, en mettant en évidence les antécédents romains et helléniques des différents traits de cette personnalité divine, et en tenant compte des destinataires du discours idéologique développé par Sylla : dans le monde grec, l'*Epaphroditos* ne s'adressait plus seulement à des Romains, mais aussi aux cités et aux sanctuaires, et faisait donc naturellement appel aux conceptions religieuses grecques.

PREMIÈRE PARTIE

–

La rivalité entre Marius et Sylla et les débuts de la domination des *imperatores* sur la scène politique

Du premier consulat de Marius au premier consulat de Sylla

CHAPITRE LIMINAIRE

–

Les protagonistes et le climat idéologique de la montée en puissance des *imperatores*

La partie initiale de notre étude couvre la période s'étendant du premier consulat de Marius (107) au premier consulat de Sylla (88). Durant les années 107 à 100, la scène politique romaine est dominée par la figure du vainqueur de Jugurtha et des Germains, à qui ces succès avaient valu d'occuper le consulat pendant cinq années consécutives (104–100), lui assurant une position de prééminence sans précédent au sein de la *Res publica*. Marius semble être en retrait au cours de la décennie suivante, même si, nous le verrons, il ne faut pas se laisser leurrer par le silence presque complet des sources littéraires. Dans son sillage émerge progressivement un personnage appelé à marquer d'une empreinte indélébile le destin de Rome : L. Cornelius Sulla. Celui-ci s'opposera de plus en plus directement à son ancien commandant et la rivalité entre les deux hommes, qui s'exprime dans un premier temps à travers une « guerre des images », débouchera *in fine* sur une guerre civile d'une violence encore jamais atteinte et sur les premières « purges » sanglantes dans le corps civique. Cette partie de notre enquête nous mènera jusqu'à l'année 88, celle de la « marche sur Rome » de Sylla, qui voit, pour la première fois dans l'histoire de l'*Vrbs*, un *imperator* prendre la cité d'assaut. Arrivé à cette date, nous serons en mesure de proposer une synthèse des deux propagandes adverses élaborées par Marius et Sylla dans les années 90, une période cruciale dans la constitution de l'idéologie impératoriale, qui connaît un développement significatif à travers la rivalité entre ces deux figures historiques majeures.

I. APERÇU DE LA TRADITION ET ÉTABLISSEMENT DES JALONS CHRONOLOGIQUES

En raison de leur importance capitale dans l'histoire du dernier siècle de la République, les carrières et les personnalités de Marius et Sylla ont naturellement fait l'objet d'un grand nombre d'études. Plusieurs biographies et de nombreux articles ont été consacrés à Marius dans la seconde moitié du XX^e^ siècle[1]. Au-delà de l'image — héritée des auteurs anciens — du rude soldat hostile à la culture aristocratique, valeureux homme de guerre mais piètre politique[2], plusieurs historiens se sont attachés à rendre justice au personnage et à mettre en lumière les capacités du *uir consularis* dans le domaine de la politique intérieure[3]. Leur tâche est rendue particulièrement difficile par l'état de notre documentation, non seulement lacunaire, mais surtout terriblement partiale et orientée. J. Van Ooteghem soulignait d'emblée, à l'entame de sa biographie, le terrible écueil auquel se heurtent les Modernes : « Rien n'est plus décevant que de rechercher la vérité historique sur Marius. Toutes les sources sont frelatées. Ou bien elles sont franchement hostiles au grand Romain ou bien elles ont tellement amalgamé les traditions antimariennes et antisyllaniennes que ce semble être une tâche illusoire que de vouloir faire le départ entre ce qui est renseignement objectif et ce qui est littérature de propagande[4]. » Outre les déformations

[1] À la fin des années 1950 et au début de la décennie suivante, T. F. Carney a publié une série d'articles traitant divers aspects de la vie et de la carrière de Marius et a présenté le fruit de ses recherches dans une biographie (T. F. Carney, *Marius*, 1962). À la même époque parut l'ouvrage de J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, précieuse synthèse qui offre une critique systématique de l'ensemble des sources littéraires relatives au personnage. La dernière biographie en date consacrée à Marius est celle de R. J. Evans, *Marius*, 1994.

[2] Le portrait que Th. Mommsen brossa de l'Arpinate dans sa *Römische Geschichte*, œuvre littéraire autant qu'historique, expose magnifiquement cette vision du personnage (Th. Mommsen, *RG*, t. II, 1903[9], p. 190-192). Sur les piètres dispositions de Marius pour la politique, voir en particulier M. Le Glay, J.-L. Voisin, Y. Le Bohec, *Histoire romaine*, 1991 : malgré de « brillantes qualités militaires » (p. 127), « Marius n'était pas un homme d'État ; il n'utilisa pas son armée au service de ses ambitions ; il se laissa plutôt utiliser par les chefs de partis, qui surent l'entraîner dans leurs conflits politiques et jusque dans la guerre civile » (p. 128-129). Cf. le jugement similaire de J. Bleicken, *GRR*, 1992[4], p. 69 et 70 (à propos des lois de Saturninus en 100: « Marius hatte sich damit ganz in die Hände der Popularen begeben »).

[3] Voir déjà dans ce sens la conclusion nuancée de J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 325-329. La dimension politique de la carrière de Marius a surtout été investiguée par R. J. Evans, qui s'est proposé de mettre en lumière son « role as a politician and as a pivotal figure of this [...] period » (R. J. Evans, Marius, 1994, p. xii). Plus récemment, le même auteur a soutenu, sans vraiment convaincre, que la réputation de brillant général attachée depuis l'Antiquité au personnage ne reflétait pas la vérité historique, mais n'était que le fruit d'une élaboration littéraire postérieure (R. J. Evans, *Reputations*, 2003, p. 11-36 : « The Military Reputation of Gaius Marius »).

[4] J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 5.

remontant à la propagande antimarienne — qui doivent trouver leur source principalement dans les *Mémoires* de Sylla —, le Marius « historique » nous est caché aussi par le haut degré d'élaboration littéraire de la plupart des récits qui nous informent sur sa carrière, en particulier ceux de Salluste et de Plutarque[5].

En ce qui concerne Sylla, la documentation est plus abondante mais n'en présente pas moins d'aigus problèmes d'interprétation. Des études ne cessent de paraître sur cette figure majeure qui a fait l'objet des jugements les plus divers de la part des Modernes[6]. Aujourd'hui comme hier, il semble impossible d'esquisser d'un trait les contours de cette personnalité et de caractériser de façon univoque son œuvre : les Anciens déjà peinaient à concilier les différentes faces du personnage, qui a donné lieu, dans la tradition historiographique, à un cas paradigmatique de portrait « paradoxal »[7]. Le traitement des sources pose les mêmes difficultés que dans le cas de Marius : une tradition historiographique partiale, tantôt hostile, tantôt héritière de l'autobiographie syllanienne, nettement apologétique, nous prive d'une vision objective des événements. Ces problèmes de reconstitution historique sont d'autant plus irritants que le personnage a joué un rôle primordial dans la lente transformation des structures et des mentalités politiques, et qu'il a exercé une influence décisive sur les grandes figures qui lui succédèrent à la tête de l'État romain, jusqu'à Auguste. L'étude de la carrière de Sylla est en réalité la première étape dans l'analyse des processus à l'œuvre dans l'émergence du Principat.

À ces difficultés liées à l'état général de la tradition sur Marius et Sylla s'ajoutent certaines carences dans la documentation relative à la période investiguée dans la première partie de cette étude. Nous avons une connaissance

[5] À ces deux auteurs, on ajoutera Cicéron, qui ne livre pas de récit continu de la vie de Marius, mais évoque souvent la figure de son compatriote, tant comme *exemplum* pour étayer une argumentation que pour comparer son propre destin à celui du grand homme (voir dernièrement F. Santangelo, *Cicero and Marius*, 2008). Sur les différentes images de Marius que nous a livrées la tradition littéraire, voir désormais V. Werner, *Mariusbild*, 1995.

[6] Citons, à titre d'exemples, quelques biographies dont les auteurs présentent des portraits très contrastés de Sylla, depuis la figure « royale » annonçant directement la monarchie du Principat — une conception généralement abandonnée, ou à juste titre très nuancée — jusqu'au « dernier républicain » pénétré des valeurs romaines traditionnelles : J. Carcopino, *Sylla*, 1931 ; E. Valgiglio, *Silla*, 1956 ; E. Badian, *Sulla*, 1970 ; A. Keaveney, *Sulla*, 2005[2] (1re édition : 1982) ; Fr. Hinard, *Sylla*, 1985 ; K. Christ, *Sulla*, 2002 ; J. Fündling, *Sulla*, 2010. La « tentative de biographie » de W. Letzner, *Sulla*, 2000, accompagnée d'un volumineux appareil de notes, présente une vision aussi « sobre » et objective que possible du personnage, réduisant à quelques remarques conclusives le traitement de sa personnalité. Pour un aperçu des principales études consacrées à Sylla depuis la fin du XIXe siècle, voir J. Cabrero, *Cognomina*, 1994, p. 119-120. On trouvera une recension exhaustive de la recherche syllanienne des années 1960-1985 chez J. Gómez-Pantoja, *Bibliografía*, 1990 et *Estado de la cuestión*, 1991.

[7] Voir dernièrement L. Carrara, *Ritratto 'paradossale'*, 2004 [2008].

réduite des événements qui scandèrent la vie politique romaine des années 90 : les sources relatives à cette décennie s'attachent surtout à mettre en lumière les origines de la guerre sociale et ne nous informent guère sur les divers épisodes advenus au Sénat ou au forum[8]. Les biographies de nos deux personnages se ressentent de cette pénurie d'informations : les rares notices les concernant entre la victoire de Verceil et le début de la guerre sociale ne sont qu'allusives et laissent plusieurs questions sans réponses, notamment en ce qui concerne la chronologie. Nous reprendrons donc brièvement l'examen des quelques éléments que nous possédons sur les carrières de Marius et de Sylla durant ces années, avant d'analyser l'autoreprésentation qu'ils développèrent à cette époque.

1. *L'influence et le poids politique de Marius durant les années 90*

Pendant les années 90, le vainqueur d'Aix et de Verceil ne tint plus un rôle aussi central dans la vie politique romaine que durant la décennie précédente[9]. Après les grandes victoires qui le consacrèrent comme le sauveur de Rome, l'action violente de Saturninus et Glaucia mit Marius dans une situation difficile : il fut contraint de rompre avec ses anciens alliés et ne put empêcher leur brutale mise à mort. Ce « changement de camp » à la fin de l'année 100 lui fit perdre une grande part du prestige acquis sur les champs de bataille et lui valut la rancœur de bon nombre d'anciens partisans et d'une partie importante de la plèbe, sans pour autant lui garantir une alliance avec les *optimates*[10]. Il renonça par conséquent à son projet de briguer la censure[11] : c'est ainsi qu'après avoir revêtu le consulat à six reprises, Marius redevint simple *priuatus* en 99. Le retour de Metellus Numidicus en 98, auquel il tenta vainement de s'opposer, fut pour le vieux consulaire un signe douloureusement clair du retournement de situation : son heure de gloire était passée et son adversaire de toujours triomphait. En 98, il effectua un séjour en Orient, dont le motif allégué était l'accomplissement de sacrifices qu'il avait fait vœu d'offrir à la Grande Mère à son temple de Pes-

8 Cf. R. J. Evans, *Marius*, 1994, p. 128.

9 Les quelques informations que nous possédons sur Marius durant cette période sont rassemblées et mises en perspective par J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 251-267.

10 Sur les événements de l'année 100, leurs protagonistes et les implications sur la carrière de Marius, voir notamment J. Van Ooteghem, *ibid.*, p. 232-253 ; G. Doblhofer, *Popularen*, 1990, p. 73-88 (L. Appuleius Saturninus) et 89-98 (C. Servilius Glaucia) ; H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 44-49 ; R. J. Evans, *Marius*, 1994, p. 119-127, et *Reputations*, 2003, p. 99-131 (« Saturninus and Glaucia: A Quest for Power ») ; K. Christ, *Krise*, 2000⁴, p. 164-170 ; H. Heftner, *Gracchen*, 2006, p. 108-114.

11 Plut., *Mar.*, 30, 5-6.

sinonte en Galatie[12]. Au cours de ce voyage, il eut une entrevue fameuse avec Mithridate en Cappadoce. Plutarque nous a conservé la fière répartie du consulaire au roi du Pont : Ἢ μεῖζον, ὦ βασιλεῦ, πειρῶ δύνασθαι Ῥωμαίων, ἢ ποίει σιωπῇ τὸ προστασσόμενον[13]. Ces mots cinglants, qui constituaient une provocation directe à l'égard du monarque, semblent indiquer que dès cette époque, Marius envisageait une campagne orientale dont il aurait le commandement[14]. Il est plus que vraisemblable, en effet, que celui-ci était alors désireux de se couvrir d'une nouvelle gloire militaire qui lui aurait permis de regagner une position politique de premier plan, comme l'indique Plutarque[15]. Il n'est dès lors sans doute pas fortuit que Marius réapparaisse dans nos sources au début de la guerre sociale, un conflit au cours duquel le vieux général remporta des succès

[12] Sur la date de ce voyage et les raisons qui ont poussé Marius à l'entreprendre, voir T. J. Luce, *Marius*, 1970, p. 162-168. Le consulaire passa sans doute par Délos (cf. J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 256) et par Argos (cf. P. Marchetti, *Épigraphie*, 2010, p. 46 et n. 32).

[13] Plut., *Mar.*, 31, 5 : « Ô roi, tâche d'être plus puissant que les Romains ou bien exécute en silence ce qui t'a été ordonné. »

[14] T. J. Luce, *Marius*, 1970, p. 167-168 estime que le voyage de Marius en Orient était principalement motivé par sa volonté de s'assurer un commandement militaire en Orient. Cf. E. Gabba, *Mario e Silla*, 1972, p. 784, qui qualifie le voyage de Marius et son attitude vis-à-vis de Mithridate de « lontana, ma coerente premessa ai fatti dell'88 ».

[15] La provocation de nouveaux conflits était, selon Plutarque, le motif véritable du voyage de Marius en Orient (Plut., *Mar.*, 31, 2-5). Les historiens ne s'accordent pas sur l'interprétation de ce passage de la *Vita*. J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 255, considérait avec une méfiance légitime ce témoignage, qui « ne peut qu'inspirer le soupçon de partialité — partialité de Plutarque ou plutôt des sources qu'il utilise sans assez de critique ». En ce qui concerne la fameuse réplique à Mithridate, cet historien n'a pas fait montre d'une suspicion particulière (*ibid.*, p. 257). R. J. Evans, *Marius*, 1994, p. 127, poussa le scepticisme plus loin et mit en doute la véracité de cet épisode où Marius incite Mithridate à déclencher les hostilités contre Rome : « This anecdote may be nothing more than a malicious rumour discovered by the biographer in one of his sources, such as the memoirs of Rutilius Rufus or Sulla. » Cette interprétation est peu convaincante, surtout si l'on songe à l'attitude de Marius en 88, qui, à force d'intrigues et de violences, parvint à destituer Sylla du commandement de la guerre contre Mithridate pour le récupérer à son profit. On se rangera donc plutôt à l'opinion déjà ancienne d'A. Passerini, *Mario*, 1934, p. 352-353, qui estimait que cette démonstration de patriotisme à l'encontre du roi du Pont provenait d'une tradition favorable à Marius. Cf. L. Ballesteros Pastor, *Marius' Words*, 1999, qui juge également cette anecdote favorable à Marius dans la mesure où elle développerait une *imitatio Alexandri*, puisque la phrase attribuée au Romain rappelle des propos similaires tenus par Alexandre. Voir également l'interprétation nuancée de V. Werner, *Mariusbild*, 1995, p. 310-312. Sur la nécessité pour Marius d'un nouveau commandement pour restaurer son prestige politique, les Modernes se sont très souvent ralliés à l'avis de Plutarque : cf. E. Badian, *Notes*, 1957, p. 344 : « Meanwhile Marius tried, in the East, to stir up a great war that should again make it necessary for him to save the Republic and perhaps restore the happy conditions of 102-1. » Voir, dans le même sens, T. S. Burns, *Barbarians*, 2001, p. 68 : « His popularity among the army and lower orders of citizenry allowed Marius to push aside much traditional aristocratic opposition, but he needed victories to sustain his image and underwrite the costs of his patronage. »

non négligeables, mais bien loin d'égaler le retentissement de ses anciennes victoires[16].

L'absence quasi-totale de Marius dans les sources littéraires relatives aux années 90 ne doit cependant pas faire conclure trop rapidement que celui-ci n'avait plus aucun poids politique à la suite des revers subis en 100[17]. Comme le souligne pertinemment R. J. Evans, « Marius remained a force to be reckoned with, but now as a, if not the, senior member of the senate, he ventured only occasionally into the political limelight. The six-times consul did not live in retired seclusion brought on by any disgrace he had suffered as a consequence of the happenings in 100; instead his new role as an elder statesman precluded a more active participation in public life[18]. » On n'oubliera pas que pendant son séjour en Orient, il fut élu *in absentia* à l'augurat, un honneur auquel une personnalité aussi attentive à la sphère religieuse ne pouvait être insensible[19]. En 97,

[16] Voir J. Van Ooteghem, *ibid.*, p. 268-275. Il faut, une fois encore, veiller à faire la part de la propagande anti-marianiste dans les récits de nos sources. Ainsi la narration de Plutarque (*Mar.*, 33) présente-t-elle des contradictions qui doivent remonter à l'utilisation de sources de tendances opposées. Cf. V. Werner, *Mariusbild*, 1995, p. 315-318, particulièrement p. 317 : « Das allgemeine Urteil Plutarchs über Marius im Bundesgenossenkrieg fällt also [...] negativ aus, das Spärliche jedoch, was der Biograph anschließend an konkreten Fakten hinzufügt [...], weist eher in die entgegengesetzte Richtung. » H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 55-56, estime que Sylla, dans ses *Mémoires*, avait dénigré l'activité militaire de Marius en même temps qu'il s'était présenté comme le plus grand *imperator* de la guerre sociale. La tradition historiographique aurait hérité de cette vision biaisée des choses. L'historien allemand fait remarquer que « in Wirklichkeit hatte Marius beachtliche Erfolge erzielt und — im Unterschied zu Sulla — im J. 90 ein selbstständiges *imperium* innegehabt » (p. 56). Néanmoins, même s'il faut tenir compte du parti-pris de la tradition et relativiser l'éclat des succès de Sylla, il est évident que les opérations menées par Marius dans le cadre de la guerre sociale ne comptent pas parmi les faits d'armes les plus brillants du général. Aucun commandement ne lui fut d'ailleurs confié en 89 (voir sur ce point T. J. Luce, *Marius*, 1970, p. 183-185). De façon globale, nous nous rangerons à l'opinion de R. J. Evans, *ibid.*, p. 131-132 : « Marius has failed to cover himself in glory in the Social War » (p. 132).

[17] Une conception longtemps admise par l'historiographie moderne, trop influencée par le récit de Plutarque (qui dépend très largement d'une tradition hostile à Marius). Dans le sens d'une influence encore importante de Marius après les événements de 100, voir not. T. J. Luce, *Marius*, 1970, p. 164-165 ; E. Gabba, *Mario e Silla*, 1972, p. 783-784 ; V. Werner, *ibid.*, p. 306-315 ; cf. H. Heftner, *Gracchen*, 2006, p. 115-116 (qui conclut toutefois : « Das politische Übergewicht lag, aufs Ganze gesehen, eindeutig bei der Nobilität »).

[18] R. J. Evans, *Marius*, 1994, p. 128. L'auteur rappelle que la vie politique romaine des années 90 était aussi agitée et intense que durant les décennies précédentes malgré l'impression de « vide » qui se dégage de nos sources (cf. *supra*).

[19] Cic., *Ad Brut.*, I, 5, 3 ; cf. J. Rüpke, *Fasti sacerdotum*, 2005, p. 1140-1141 (n° 2389). Les historiens modernes ne se sont généralement pas trompés sur l'importance de cette élection à l'augurat : voir not. E. Badian, *Forschungsbericht*, 1962, p. 221 (« outstanding honour ») ; J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 257-258 (« l'augurat conféré alors à Marius montre que le renom de sa gloire était loin d'être en déclin », p. 258) ; T. J. Luce, *Marius*, 1970, p. 164-166. E. Badian voyait dans cette élection le résultat d'un pacte entre sénateurs, offrant l'augurat à Marius en compensation de son renoncement à la censure afin de lui permettre de sauver la face après les événements de l'année 100 (E. Badian,

ce sont deux partisans de Marius, L. Valerius Flaccus et M. Antonius, qui sont élus à la censure, un signe supplémentaire de l'influence toujours importante du vieux consulaire sur l'échiquier politique[20].

2. *La chronologie des débuts de la carrière de Sylla*

Si l'on considère à présent la biographie de Sylla, l'époque traitée dans la première partie de notre étude est celle de sa lente progression vers les plus hautes charges politiques et militaires de Rome, depuis les premiers commandements dans les armées de Marius jusqu'à l'élection au consulat en 88 et à son départ pour la guerre contre Mithridate en 87. Cette période s'étend sur une vingtaine d'années environ. Le parcours du futur dictateur ne fut pas, en effet, de ces fulgurantes ascensions qui propulsèrent pour ainsi dire du jour au lendemain de jeunes gens sur le devant de la scène politique, et dont Rome a laissé avec Scipion l'Africain et Octavien deux exemples célèbres. Les débuts de cette carrière se résument en quelques épisodes. La première apparition du personnage dans nos sources remonte à l'époque de la guerre contre Jugurtha : Sylla, questeur en 107, est chargé par Marius (qui revêtait alors son premier consulat) du recrutement de troupes de cavalerie en Italie et rejoint donc plus tard le théâtre des opérations[21]. Selon Salluste, notre source la plus complète, il s'y distingue rapidement et se fait apprécier du consul au point que celui-ci le charge de mener les négociations avec Bocchus, roi de Maurétanie[22]. Par ses talents oratoires et son habileté diplomatique, Sylla parviendra, après bien des péripéties, à convaincre ce dernier de livrer Jugurtha aux Romains, mettant ainsi fin au conflit[23]. Pendant la

Notes, 1957, p. 333 ; Id., *Clientelae*, 1958, p. 210, n. 1). Cette interprétation a été critiquée par T. J. Luce, *ibid.*, p. 165 : « The augurate was as great a price as the censorship (if not greater) » ; cf. V. Werner, *Mariusbild*, 1995, p. 308 et n. 411.

[20] Cf. E. Badian, *Notes*, 1957, p. 333 ; Id., *Clientelae*, 1958, p. 212-214 ; R. J. Evans, *Marius*, 1994, p. 128, n. 136 ; V. Werner, *ibid.*, p. 307.

[21] Sall., *Iug.*, 95, 1 ; Plut., *Sulla*, 3, 1.

[22] Il semble assuré, même si les sources dont nous disposons, tributaires de la « version syllanienne » de l'histoire, ne nous en ont guère laissé trace, que Marius a favorisé les débuts de la carrière militaire et politique de Sylla : cf. H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 42 ; R. J. Evans, *Marius*, 1994, p. 164-165 (qui considère que les deux hommes étaient unis par un lien de clientèle). Sur les rapports entre les deux hommes à cette époque, voir aussi J. Fündling, *Sulla*, 2010, p. 30-32.

[23] Sall., *Iug.*, 102-113. Chez Salluste, Sylla joue ainsi un rôle de premier plan dans l'achèvement du conflit, plus important que chez d'autres auteurs. Sur la dimension historiographique et littéraire de cette présentation, qui rend son utilisation comme source historique délicate, voir T. Dijkstra, V. Parker, *Through Many Glasses Darkly*, 2007 (spéc. p. 151-154 pour la comparaison avec les autres sources). Plus généralement, sur l'analyse que Salluste donne du personnage et de l'œuvre de Sylla, voir dernièrement G. Zecchini, *Sylla*, 2002.

guerre contre les Cimbres et les Teutons, il est dans un premier temps à nouveau placé sous le commandement de Marius, puis, en 102, transféré sous celui de Q. Lutatius Catulus, alors collègue de Marius au consulat.

Les années 90 sont une période floue dans la carrière de Sylla, pour laquelle nos sources ne nous renseignent que sporadiquement et nous livrent une chronologie peu précise ou contradictoire[24]. Après la victoire de Verceil, notre première information sur Sylla est qu'il essuie un échec lors de sa candidature à la préture. Malgré cette *repulsa*, il brigue la même magistrature l'année suivante, avec succès cette fois. La date de la préture de Sylla n'est pas entièrement assurée, mais il faut vraisemblablement la situer en 97[25]. Dès l'année suivante, sans doute, il reçoit le gouvernement de la province de Cilicie, avec pour mission d'intervenir dans les affaires de Cappadoce, où l'ingérence de Mithridate constituait une provocation autant qu'une menace à l'égard de Rome. Bien que disposant de troupes peu importantes, le propréteur parvint à installer — ou restaurer — Ariobarzane sur le trône[26]. Durant son gouvernorat, alors qu'il séjournait sur les rives de l'Euphrate, il reçut une ambassade du roi parthe Arsace, ce qui

[24] Cette décennie a fait l'objet d'une abondante bibliographie, répondant principalement à deux objectifs : d'une part l'établissement de la chronologie des différents épisodes, d'autre part l'évaluation de l'importance politique de Sylla durant les années 90. Citons notamment E. Badian, *Command*, 1959 ; G. V. Sumner, *Nineties*, 1978 ; P. Arnaud, *Nouveau document*, 1991 ; P. F. Cagniart, *Nineties*, 1991 ; T. C. Brennan, *Nineties*, 1992. Une présentation synthétique de cette période de la carrière de Sylla, resituée dans le contexte politique de l'époque, est donnée par W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 81-104. Pour un *status quaestionis* détaillé et commode de ce dossier complexe, voir désormais C. R. Hatscher, *Ansätze*, 2001.

[25] L'incertitude sur la date de la préture est due fondamentalement à la discordance entre les témoignages de Plut., *Sulla*, 5, 1, et de Vell. Pat., II, 15, 3 (le problème est remarquablement posé par P. Arnaud, *ibid.*, p. 57-60). On proposait autrefois une datation plus basse, en 94/93, mais la date de 97 a été défendue de manière convaincante par E. Badian, *ibid.* ; cf. Id., *Forschungsbericht*, 1962, p. 222. Cette date est désormais suivie dans la plupart des études et a trouvé plusieurs nouveaux défenseurs depuis E. Badian, dont, dernièrement, T. C. Brennan, *ibid.* Le dernier, à notre connaissance, à avoir défendu la datation basse (préture en 93) est P. Arnaud, *ibid.* Ses conclusions relatives à la date des opérations de Sylla en Cappadoce n'interdisent pas de dater la préture de 97 si l'on admet que la propréture a duré plusieurs années, ce qu'a bien montré T. C. Brennan (cf. la n. suivante).

[26] Sur le gouvernorat de Sylla en Cilicie, voir dernièrement F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 26-31 (qui le replace dans le contexte de la lutte contre la piraterie, objectif premier de cette *prouincia*). La chronologie des événements, dont l'établissement nécessite aussi le recours aux sources numismatiques (les émissions d'Ariobarzane de Cappadoce), a fait l'objet d'une étude approfondie de T. C. Brennan, *ibid.*, selon qui la campagne de Sylla en Cappadoce doit vraisemblablement être datée de 96-95 et l'accession au trône d'Ariobarzane de la fin de 95. Les conclusions de cet auteur sont reprises not. par A. Mastrocinque, *Studi*, 1999, p. 32-35, et W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 94-104 (qui replace la promagistrature de Sylla dans le contexte politique général de cette région). Une reconstitution différente des faits est proposée par S. Dmitriev, *Rearrangements*, 2006, p. 289-293 et 297. Selon l'auteur, Ariobarzane aurait été élu roi par les Cappadociens avant la propréture de Sylla et aurait été chassé par Mithridate, aidé de Tigrane II, roi d'Arménie. Sylla aurait donc *restauré* Ariobarzane sur le trône, un épisode auquel S. Dmitriev assigne à nouveau une date plus basse, entre 94 et 92. Cet abaissement de

constituait le premier rapport officiel entre Rome et le royaume iranien. Lors de cette entrevue, Sylla usa habilement du protocole diplomatique pour affirmer la suprématie de l'*Vrbs* : il s'installa à la place centrale, laissant les sièges des côtés à Ariobarzane et à l'ambassadeur parthe, Orobaze, ce qui coûta la vie à ce dernier, exécuté à son retour par le souverain irrité de cet affront[27]. C'est aussi lors de ce séjour que se situe la fameuse rencontre avec le mage chaldéen qui prédit à Sylla sa grandeur future[28]. À son retour à Rome, sans doute en 92, Sylla fut l'objet d'une accusation *de repetundis* lancée par un Censorinus, très vraisemblablement le C. Marcius Censorinus futur partisan de Cinna, qui finalement ne se présenta pas au procès[29].

En 91, Bocchus fit ériger sur le Capitole un groupe de statues représentant la scène de la remise de Jugurtha à Sylla (cf. *infra*, p. 131-133). Cet événement porta à son paroxysme la rivalité entre Marius et son ancien officier[30]. La situation était sur le point de dégénérer en lutte armée quand éclata la guerre sociale[31]. La première année du conflit, en 90, Sylla servit dans l'armée commandée par le consul L. Iulius Caesar mais ne semble pas y avoir accompli d'actions majeures.

la chronologie n'est pas en contradiction avec la conclusion de T. C. Brennan quant à la durée de la propréture de Sylla, puisque celui-ci envisage « an extended command in Cilicia (96 through 93 or even into early 92), with a return to Rome in 92 » (T. C. Brennan, *ibid.*, p. 155).

27 Plut., *Sulla*, 5, 8-10 ; Liv., *Per.*, LXX ; Vell. Pat., II, 24, 3 (qui situe erronément l'épisode en 85). Sur ce premier contact entre Rome et l'Iran, voir M. G. Angeli Bertinelli, *Diplomazia*, 2007 (spéc. p. 476-477 à propos de la source de Plutarque, peut-être les *Mémoires* de Sylla).

28 Plut., *Sulla*, 5, 11 ; cf. Vell. Pat., II, 24, 3. Voir Chr. Mann, *Götter des Orients*, 2008, p. 548-550.

29 Plut., *Sulla*, 5, 12 ; Firm. Mat., *Math.*, I, 7, 28. Sur cet épisode, voir surtout L. E. Reams, *Censorinus*, 1993 (qui n'y voit pas une manœuvre téléguidée par Marius) ; cf. aussi P. F. Cagniart, *Nineties*, 1991, p. 291-293 ; W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 108-109. Nous recroiserons le personnage de Censorinus, en qui il faut vraisemblablement voir le monétaire de 88/87 (*RRC* 346).

30 Il s'agit de la première offense publique grave faite à Marius par son ancien lieutenant. Mais à quand remonte l'inimitié entre les deux hommes ? La question est épineuse (cf. K.-J. Hölkeskamp, *Sulla*, 2000, p. 204-205). À en croire Plutarque, qui nous livre certainement la version que le dictateur présentait dans ses *Mémoires*, la réalisation du sceau figurant la remise de Jugurtha à Sylla au lendemain du *bellum Iugurthinum* avait déjà irrité Marius, qui garda cependant Sylla dans son état-major (Plut., *Sulla*, 3, 7 – 4, 1 ; *Mar.*, 10, 7-9). On estime généralement aujourd'hui (e.a. L. E. Reams, *Censorinus*, 1993, p. 282 et 286 ; T. Dijkstra, V. Parker, *Through Many Glasses Darkly*, 2007, p. 145-146 ; J. Fündling, *Sulla*, 2010, p. 33-34) que l'hostilité entre Marius et Sylla ne peut remonter à la fin de la guerre contre Jugurtha, ce qui serait la version syllanienne des événements, recontruite *a posteriori*. Dans son autobiographie, le dictateur présentait son transfert sous le commandement de Catulus en 102 comme une réponse à l'hostilité de Marius (Plut., *Sulla*, 4, 3), ce qui, exposé comme tel, est peu crédible (voir J. Fündling, *ibid.*, p. 37-38), mais reflète peut-être de façon orientée l'évolution de l'attitude de Marius à l'égard de son officier (cf. P. F. Cagniart, *Quarrel*, 1989). Nous sommes d'avis que leur relation commença à se dégrader au plus tard à l'issue de la campagne contre les Cimbres, et qu'au début des années 90 — notamment lors de sa préture (voir *infra*) — Sylla manœuvrait pour s'arroger le mérite de la victoire sur Jugurtha, certainement avec l'appui des *nobiles* hostiles à Marius, comme l'indique Plutarque.

31 Plut., *Sulla*, 6, 1-2 ; *Mar.*, 32, 4-5. Sur la guerre contre les *socii*, voir E. Gabba, *Social War*, 1994.

L'année suivante, placé sous les ordres du consul L. Porcius Cato, il remporte par contre plusieurs grandes victoires qui le consacrent comme l'un des meilleurs généraux de la guerre. Lors de la bataille de Nole contre les Samnites, il se voit notamment conférer par son armée la *corona graminea* ou *obsidionalis*, une distinction qu'il rappellera dans ses *Mémoires*, où il mentionne une peinture représentant la scène qu'il avait fait installer dans sa villa de Tusculum[32]. À l'issue de la guerre sociale, Sylla s'est donc imposé comme une figure incontournable sur la scène politique romaine[33]. Il est élu consul pour 88, avec Q. Pompeius Rufus comme collègue, et obtient le commandement de la guerre contre Mithridate[34]. La suite des événements est bien connue : du fait des menées du tribun P. Sulpicius Rufus, Sylla est démis de son commandement, qui est remis à Marius. Sylla, qui était alors à Capoue pour préparer la campagne d'Asie, marche sur Rome à la tête de cinq légions. Après la prise de l'*Vrbs*, il fait déclarer ses adversaires *hostes* et prend une série de mesures pour régler la situation, de façon provisoire au moins. Au printemps 87, Sylla s'embarque pour la Grèce[35].

Vingt ans, donc, se sont écoulés entre l'apparition de Sylla dans nos sources, lors de sa questure en 107, dans le contexte de la guerre contre Jugurtha, et son élection au consulat. Il n'était pas inutile de retracer brièvement l'histoire de ces années d'ascension, n'eût-ce été que pour souligner les nombreux problèmes et incertitudes chronologiques qui en rendent l'étude particulièrement complexe. Ce rapide parcours nous a permis aussi de distinguer les atouts majeurs qui permirent à Sylla d'accéder au premier rang de la scène politique romaine. L'officier de Marius, le général de la guerre sociale a démontré à plusieurs reprises de grandes qualités militaires et stratégiques qui lui vaudront d'être reconnu par

[32] Plin., *Nat. Hist.*, XXII, 12 = frg. 10 Peter / Chassignet. Sur cet épisode et le fragment des *Mémoires* qui le rapporte, voir H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 53-54. La *corona obsidionalis* est une distinction qui ne fut accordée qu'à de rares personnes sous la République (la tradition nous a livré les noms de six personnages l'ayant reçue avant Sylla, dont le plus ancien, L. Siccius Dentatus, tribun de la plèbe en 454, appartient certainement au domaine de la fable) : voir S. Weinstock, *Divus Julius*, 1971, p. 148-149, qui ajoute, à propos de l'octroi de cet honneur à Sylla : « It is probable that Sulla created the occasion somewhat artificially in order to make himself appear like the great hero of the Samnite Wars, P. Decius Mus » (p. 149). Sur le rôle de Sylla durant la guerre sociale, voir désormais W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 112-126.

[33] C'était loin d'être le cas auparavant, comme l'a notamment souligné K.-J. Hölkeskamp, *Sulla*, 2000, p. 206-207 et 208.

[34] Peut-être de façon irrégulière, si ce commandement lui fut confié alors qu'il était déjà consul (contrevenant ainsi à la *lex de prouinciis consularibus*), comme l'a supposé C. Amidani, *Assassinio*, 1994, p. 92-94 (sur la base d'App., *B. C.*, I, 55, 241).

[35] Sur les événements des années 88-87, voir W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 127-148 ; sur la « marche sur Rome » et les mesures qui suivirent, voir *infra*, p. 145-150.

la postérité comme l'un des *clarissimi imperatores* de la guerre contre les Alliés[36]. Plus important encore, Sylla parvint à s'attacher l'affection et le dévouement inconditionnels de ses troupes : non seulement il payait de sa personne dans les batailles, mais surtout, à la rude discipline imposée par un Marius, il privilégiait dans ses rapports avec les soldats une « clémence » et une « générosité » habilement mesurées[37]. À ces capacités de chef de guerre et de meneur d'hommes, dont il avait pratiquement fait un *leitmotiv* de son autobiographie[38], Sylla alliait un grand talent oratoire et une habileté diplomatique exceptionnelle, deux qualités qui faisaient cruellement défaut, semble-t-il, à son rival Marius et grâce auxquelles il mit fin au long conflit qui opposait Rome à Jugurtha. Quant à l'épisode de l'entrevue avec l'ambassadeur parthe, il témoigne d'un art de la « mise en scène » dont Sylla fera encore preuve en bien des occasions[39] : il était manifestement conscient de la valeur et de la force des symboles, et il savait en jouer pour exprimer sa suprématie ou pour défier un interlocuteur ou un adversaire. L'affaire du monument de Bocchus en 91 en est un autre exemple, sur lequel nous reviendrons.

II. *QVO METV ITALIA OMNIS CONTREMVERAT* : UN CLIMAT PROPICE À LA DOMINATION D'UN *IMPERATOR FELIX*

La période séparant les premiers consulats de Marius et de Sylla fut pour la puissance romaine un temps d'épreuves. En l'espace d'une vingtaine d'années, les armées de l'*Vrbs* affrontèrent successivement les Numides de Jugurtha, l'invasion des Cimbres et des Teutons et la révolte des Alliés. À plusieurs reprises,

[36] Vell. Pat., II, 15, 3 ; cf. 16, 4.

[37] Dès ses débuts dans l'armée, en Afrique, Sylla eut à cœur de se faire aimer des soldats (cf. Sall., *Iug.*, 96, 2-4). Arrivé au commandement, il accentua encore cette attitude (cf. K.-J. Hölkeskamp, *Sulla*, 2000, p. 212). Ses pratiques « démagogiques » ont marqué les Anciens, qui y ont vu le début d'une époque nouvelle dans l'*ars imperatoria* : Sall., *Cat.*, 11, 5-7 ; Plut., *Sulla*, 12, 11-14. Un épisode particulièrement significatif de l'attitude de Sylla vis-à-vis de ses troupes a lieu en 89, lors du siège de Pompéi : alors que des soldats avaient tué son légat A. Postumius Albinus, de rang consulaire, il ne châtia pas les auteurs du crime, une attitude qui lui fut vivement reprochée (sans doute par ses officiers et ses opposants politiques), mais dont il se vantait en raison de l'attachement qu'elle lui valait auprès de ses hommes (Plut., *Sulla*, 6, 16-17). Sur cet épisode, voir C. Amidani, *Assassinio*, 1994 (spéc. p. 92, sur le rapport « di tipo quasi clientelare » que ce geste instaurait entre Sylla et ses hommes) ; cf. W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 122-123 ; K. Christ, *Sulla*, 2002, p. 76-77.

[38] Voir E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 97-99 ; M. Chassignet, *Naissance*, 2003 [2004], p. 75 ; F. Russo, *Commentarii*, 2002 [2007], p. 303.

[39] Cf. K.-J. Hölkeskamp, *Sulla*, 2000, p. 200.

particulièrement lors de la guerre contre les Germains, les Romains tremblèrent pour leur empire et leur cité. Le *Bellum Iugurthinum* de Salluste se clôt sur l'évocation de la terreur causée par un nouveau péril, à peine écartée la menace numide :

> *Quo metu Italia omnis contremuerat. Illique et inde usque ad nostram memoriam Romani sic habuere, alia omnia uirtuti suae prona esse, cum Gallis pro salute, non pro gloria certare*[40].

Depuis les années 110, les populations germaniques progressaient irrésistiblement en direction du Sud et avaient défait tous les généraux romains envoyés pour enrayer cette menace qui pesait sur l'Italie. La dernière défaite, à Arausio en octobre 105, fit souffler sur l'*Vrbs* un vent de panique[41]. Plusieurs indices donnent à croire que le péril germain réveilla dans les esprits le souvenir traumatisant du sac de Rome par les Gaulois et la peur atavique de l'envahisseur barbare venu du Nord, comme l'a proposé de façon convaincante J. von Ungern-Sternberg[42]. Le *metus Gallicus* avait marqué à tout jamais l'imaginaire collectif des Romains, et le jour de la bataille de l'Allia, le 18 juillet, était resté le *dies ater*

[40] Sall., *Iug.*, 114, 2 : « Cette crainte avait fait trembler l'Italie entière. Et de cette date jusqu'à notre époque, les Romains ont eu la conviction que si le reste du monde était soumis à leur valeur, avec les Gaulois, c'était un combat pour la survie, et non pour la gloire. » La même opinion est exprimée par Cic., *Off.*, I, 38 : *sic cum Celtiberis, cum Cimbris bellum ut cum inimicis gerebatur, uter esset, non uter imperaret*.

[41] Voir notamment J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 180-182 ; H. Heftner, *Gracchen*, 2006, p. 100-103.

[42] J. von Ungern-Sternberg, *Gefahr*, 2006, spéc. p. 139-141. L'auteur rappelle d'abord que les Cimbres étaient très souvent considérés par les Romains comme des Gaulois (à quoi s'ajoute que de nombreux Gaulois étaient impliqués dans les combats de la campagne de 101 : cf. J. Fündling, *Sulla*, 2010, p. 37). Ensuite, il montre que la fameuse expression *metus Gallicus*, qui désignait la terrible menace gauloise de 390, trouve des échos dans les formulations employées par les auteurs anciens à propos de l'invasion des Cimbres : cf. Sall., *Iug.*, 114, 2 (*quo metu Italia omnis contremuerat* ; l'auteur désigne les envahisseurs comme des *Galli*) ; Liv., *Per.*, LXVII, 5 (*propter metum Cimbrici belli*) ; Oros., V, 16, 7 (*metus*). À ces passages, nous pouvons ajouter celui de Plutarque (*Mar.*, 27, 9, dont il sera question par la suite), où le biographe établit explicitement un parallèle entre le péril cimbre et le κίνδυνος Κελτικός. Sans doute la gravité réelle de la menace était-elle inférieure à la peur qu'elle suscitait, comme l'a notamment souligné J. von Ungern-Sternberg (*ibid.*, p. 141) : « Demgegenüber blieb die von den Kimbern und Teutonen ausgehende Gefahr realiter doch peripher. Zu keinem Zeitpunkt hat trotz der zahlreichen römischen Niederlagen ernsthaft eine Invasion ins italische Kerngebiet gedroht. Umso deutlicher zeigen die panischen Reaktionen in Rom, wie sehr alte Ängste hier reaktiviert wurden und zu außerordentlichen Maßnahmen führten » (cf. F. Muccioli, *Terzo fondatore*, 1994, p. 201, à propos de l'« enfatizzazione della minaccia cimbrica », et J. Fündling, *Sulla*, 2010, p. 35 ; *contra* J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 229-230). On achèvera de se convaincre de l'extrême importance de l'épisode de la prise de Rome par les Gaulois dans l'imaginaire et la conscience historique des Romains à la lecture de l'étude récente de D. Briquel, *Prise de Rome*, 2008, qui analyse les schémas mythiques qui ont pu être mis en œuvre dans l'élaboration du récit de cet événement (cf. spéc. le premier chapitre, p. 9-70 : « Un souvenir traumatisant pour les Romains »).

par excellence. Celui de la défaite d'Arausio, le 6 octobre, fut d'ailleurs lui aussi décrété jour néfaste[43]. L'ennemi que Marius fut envoyé combattre était donc perçu comme l'un des plus redoutables que Rome avait eu à affronter depuis Brennus et Hannibal[44]. C'est ainsi qu'un siècle après Zama, qui avait consacré le jeune Scipion comme le héros salvateur de Rome, l'*Vrbs* reconnaissait à nouveau un *imperator* comme son sauveur : Marius, qu'elle aurait salué comme son « troisième fondateur » à l'issue de la campagne contre les Cimbres, en 101 (cf. *infra*, p. 108-109). À peine dix ans plus tard, Rome, aux prises avec les *socii* dans une guerre d'une rare violence, se trouvait à nouveau plongée dans l'insécurité et la peur. À nouveau, ce furent les chefs d'armée — parmi lesquels Sylla — qui délivrèrent les Romains de leurs craintes.

À l'annonce des victoires, l'angoisse laissait parfois place à une euphorie générale parmi la population, qui pouvait se livrer à des manifestations d'enthousiasme spontanées dont les sources littéraires nous ont laissé des descriptions éloquentes. Les généraux qui avaient mené les troupes au succès jouissaient d'un prestige qui était à la mesure de la peur inspirée par l'ennemi vaincu. À la faveur de ce climat d'urgence et d'incertitude, Marius et Sylla, qui n'étaient pas issus des familles aristocratiques dominantes, purent non seulement accéder à la magistrature suprême, mais aussi acquérir une prééminence politique qui outrepassait les cadres traditionnels de la *Res publica*.

L'ascendant des deux *imperatores* ne s'explique toutefois pas par leurs seules victoires militaires. Les deux personnages fondèrent aussi leur pouvoir sur une habile récupération des espérances religieuses avivées par les incertitudes du temps. En ces années de mise à l'épreuve de leur puissance militaire, il était naturel pour les Romains de se tourner vers les dieux et de s'assurer de leur faveur. De l'époque de la guerre contre les Germains à celle du *bellum sociale*, il n'est pratiquement pas d'année pour laquelle nos sources n'ont pas conservé la liste des prodiges publics et des mesures qui furent prises pour les expier[45].

[43] Plut., *Luc.*, 27, 8-9.

[44] Il n'est pas anodin que la crise provoquée par l'invasion des Cimbres et des Teutons ait suggéré non seulement la comparaison avec l'invasion gauloise, mais aussi avec la seconde « grande peur » qui avait marqué l'histoire romaine : le *metus Punicus*. Ainsi, Plutarque (*Mar.*, 12, 2) place dans la bouche du peuple, au moment de la deuxième élection — irrégulière — de Marius au consulat, l'argument suivant : « ce n'est pas la première fois, disait-on, que la loi doit céder à l'intérêt général et la situation présente n'est pas moins impérieuse qu'au temps de l'élection illégale de Scipion au consulat. Encore ne s'agissait-il alors que de détruire Carthage, non de sauver le sol de la patrie. » Sur les thèmes du *metus Gallicus* et *Punicus*, voir H. Bellen, *Metus*, 1985 ; B. Kremer, *Bild der Kelten*, 1994, p. 62-68.

[45] Voir la liste des *prodigia publica* consignés pour les années 115 à 90 chez D. Engels, *Vorzeichenwesen*, 2007, p. 556-587 (des prodiges publics sont recensés pour chaque année, à l'exception de 112, 110, 109 et 107).

Certains d'entre eux sont expressément mis en rapport avec ces deux conflits. Plus encore que le recensement et l'expiation annuels des *prodigia publica*, pratiqués régulièrement depuis plusieurs décennies, certains épisodes sortant du cadre strict de la divination officielle de l'État romain trahissent une inquiétude diffuse et un souci accru de restaurer la *pax deorum*. Ce climat est singulièrement perceptible durant la sanglante guerre contre les Alliés[46]. Le célèbre épisode du songe de Caecilia Metella en 90 reflète bien l'état d'esprit ambiant aux heures les plus sombres du conflit : dans son sommeil, celle-ci vit s'enfuir Junon Sospita, irritée de l'état de délabrement de son sanctuaire, et ne put la rappeler qu'à grand-peine. La vision de la matrone obtint le même crédit qu'un prodige dûment observé et donna lieu à des mesures expiatoires : des supplications et la restauration du temple de la déesse (à Rome ou à Lavinium) *de senatus sententia*[47]. Au début de l'année 88, les haruspices annoncèrent l'avènement d'une nouvelle génération. Alors que planait sur Rome la menace de la guerre civile, cette prédiction contribua certainement à aviver l'atmosphère « apocalyptique » et l'espérance sotériologique[48]. C'est dans ce contexte d'attention exacerbée pour les signes divins que Marius et Sylla se forgèrent une image de chefs de guerre favorisés par les dieux.

L'examen de la liste des prodiges publics recensés depuis les débuts de la carrière de Marius jusqu'à la mort de Sylla révèle la disparition presque complète des *prodigia publica* après 90. Ce phénomène fut à juste titre mis en rapport avec les efforts de Marius et Sylla pour se présenter comme des « hommes providentiels », élus par les dieux pour la sauvegarde de l'*Vrbs*[49]. En effet, à la même époque, on observe un nombre croissant de présages de puissance et d'annonces de victoire concernant ces deux personnages. La tradition historiographique nous a livré de Marius l'image d'un homme attentif à repérer et inter-

[46] Il n'est évidemment pas fortuit que les *prodigia publica* relatifs à la guerre sociale soient particulièrement nombreux (voir D. Engels, *ibid.*, p. 580-589).

[47] Cic., *Diu.*, I, 4 ; cf. Iul. Obs., 115. Pour une analyse nuancée de cet épisode (problématique sur plusieurs points) et une mise en perspective dans le contexte de la guerre sociale, voir C. E. Schultz, *Juno Sospita*, 2006 ; D. Engels, *ibid.*, p. 586-587.

[48] Voir L. Ballesteros Pastor, *Présages apocalyptiques*, 1999 ; D. Engels, *ibid.*, p. 589-590. Plus généralement, sur le climat spirituel de l'époque et le thème de l'avènement d'un âge nouveau, on lira avec profit les études brillantes d'A. Alföldi, *Redeunt Saturnia Regna*, 1997 (sur lesquelles nous exprimerons cependant plusieurs réserves au cours de ce mémoire).

[49] De 90 à 78, des *prodigia publica* ne sont attestés que pour les années 88, 83 et 78. D. Engels, *ibid.*, p. 778 explique l'absence de recension de prodiges durant de longues périodes du Ier siècle av. J.-C. par « die zeitweise diktatorische Kontrolle, die über die Aufnahme, Deutung und Entsühnung von Vorzeichen durch die einzelnen Alleinherrscher ausgeübt werden konnte ». Cf. à propos de la période syllanienne, V. Rosenberger, *Prodigienwesen*, 1998, p. 219 : « Der Diktator konnte Prodigien nicht verwenden und liess stattdessen Zeichen verbreiten, die für ihn günstig waren. »

préter les signes transmis par les dieux. Son élection à l'augurat — *in absentia* de surcroît — était un honneur qui consacrait officiellement Marius comme *interpretandarum religionum peritissimus*, pour reprendre l'expression de Valère Maxime[50]. Dès l'époque de la guerre contre Jugurtha et jusqu'à la fin de sa vie, Marius développa une propagande centrée sur sa *fortuna* et les présages de puissance qui lui avaient été délivrés[51]. Bien que ces thèmes aient été repris et amplifiés par la tradition littéraire (dès Salluste), ils n'en furent pas moins développés dès le vivant de Marius[52]. De plus, face à ses troupes, celui-ci fondait son prestige de commandant sur une habile mise en scène de sa relation avec les divinités, laquelle n'était pas dénuée d'un certain « exotisme », flagrant dans les consultations de la prophétesse syrienne Martha, qui prenait part aux sacrifices revêtue de pourpre et armée d'une lance ornée de bandelettes[53]. L'*imperator*, en qui l'on a coutume de voir l'archétype du rude Romain aux mœurs et usages les plus traditionnels, semble en réalité ne pas avoir été insensible aux attraits des cultes étrangers et au charisme que pouvait lui conférer le statut de chef de guerre favori des dieux[54].

[50] Val. Max., I, 5, 5.

[51] Voir la liste des présages concernant Marius chez D. Engels, *Vorzeichenwesen*, 2007, p. 531-532 ; 591-592 ; 595-596. Cet auteur (*ibid.*, p. 788) a mis en doute que la propagande religieuse de Marius ait accordé une place importante aux éléments divinatoires en raison du nombre modeste de présages annonciateurs de souveraineté ou de mort relatifs à celui-ci. Il ne faut cependant pas oublier que nos sources dépendent majoritairement d'une tradition historiographique favorable à Sylla et hostile à Marius, dont l'objectif n'était certainement pas de transmettre tous les présages dont ce dernier s'était réclamé.

[52] Ainsi J.-Cl. Richard, *Victoire*, 1965, p. 82 ; H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 22. Dans le *Bellum Iugurthinum*, Salluste développe de façon remarquable le thème de la *fortuna* de Marius et de sa croyance en l'assistance divine (voir V. Werner, *Mariusbild*, 1995, p. 18-96). Nous ne pensons pas qu'il s'agisse là d'une pure création littéraire de Salluste (*pace* H. C. Avery, *Marius Felix*, 1967) : l'historien a plus vraisemblablement recouru à son talent d'écrivain pour donner un relief particulier à une tradition préexistante sur la chance et l'appui divin dont jouissait le vainqueur de Jugurtha (cf. C. D. Gilbert, *Marius and Fortuna*, 1973). On s'en convaincra par l'analyse des différentes versions de l'épisode du sacrifice d'Utique (Sall., *Iug.*, 63, 1 ; Cic., *Off.*, III, 79 ; Plin., *Nat. Hist.*, XI, 73 ; Plut., *Mar.*, 8, 8), qui permettent d'observer de façon idéale le processus de manipulation du matériau historique à des fins de propagande pro-marianiste (cf. J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 131-137 ; voir en outre M.-L. Haack, *Haruspices*, 2003, p. 52).

[53] Plut., *Mar.*, 17, 2-5 ; cf. Front., *Strat.*, I, 11, 12 ; Val. Max., I, 3, 4. Voir Fr. Chamoux, *Martha*, 1974 ; D. Engels, *Vorzeichenwesen*, 2007, p. 566. L'intérêt de Marius pour une religiosité plus « exotique » transparaît aussi dans l'épisode de la prédiction de Batacès, prêtre de la Grande Mère de Pessinonte (cf. *infra*, p. 115).

[54] Il ne s'agit pas pour autant de tomber dans l'excès inverse et de faire de Marius un dévot mystique des religions étrangères, oublieux des mœurs et des cultes traditionnels. C'est le travers dans lequel sont tombés certains historiens, parmi lesquels R. Schilling, qui souligne avec raison « l'éclectisme religieux » du vainqueur de Jugurtha et des Germains, mais nous paraît aller trop loin quand il évoque le « mysticisme trouble » du personnage, dont il estimait que « la religion [...] se limitait à la religion de sa chance personnelle » (R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 268-270). La dédicace par Marius

Ainsi, au moment où il débarque en Afrique en 107, le questeur Sylla se trouve placé sous les ordres d'un chef déjà nimbé d'une aura de faveur divine[55]. Durant plusieurs années, il put observer à loisir l'ascendant dont son supérieur jouissait sur l'armée et la population de l'*Vrbs*. Dès le début des années 90, quand se manifesta la rivalité entre les deux hommes, le futur dictateur dut naturellement s'inspirer du modèle de la propagande marianiste pour forger sa propre image d'*imperator felix* : pour contrer son adversaire, Sylla ne pouvait faire autrement que de se présenter à son tour comme un général aimé des dieux[56]. Dès cette époque, il circula à son propos bien des récits de prodiges et de prophéties[57], dont il relata un certain nombre dans ses *Mémoires*[58]. Le dictateur livre dans ces *Res gestae* la synthèse la plus aboutie de l'image qu'il s'était édifiée[59]. Au soir de sa vie, il se présenta comme un personnage placé sous le signe d'une *felicitas*

d'un temple à Honos et Virtus à la suite de ses victoires sur les Germains (voir D. Palombi, *Honos et Virtus*, 1996) — une dédicace qui offre un contraste significatif avec la *Fortuna huiusce diei* honorée par son rival Catulus (cf. P. Gros, *Fortuna huiusce diei*, 1995) — suffit à démontrer que l'Arpinate ne construisit pas son image d'*imperator* triomphant sur la seule *fortuna* ou *felicitas*.

55 Cf. Sall., *Iug.*, 92, 2 (à propos de Marius) : *postremo omnes, socii atque hostes, credere illi aut mentem diuinam esse aut deorum nutu cuncta portendi*.

56 Cf. H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 23, qui souligne que le thème de la *felicitas* et de la prédestination de Sylla a été élaboré d'abord en réponse à la propagande de Marius, mais a été développé par la suite pour répondre à divers adversaires ; voir aussi J. Fündling, *Sulla*, 2010, p. 37. À propos de l'haruspice Postumius dont Sylla s'attacha les services, M.-L. Haack, *Haruspices*, 2003, p. 53, relève également que « l'exemple marianiste semble avoir créé un précédent ».

57 Voir la liste des oracles, présages et songes prophétiques chez A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 49-55 ; D. Engels, *Vorzeichenwesen*, 2007, p. 587-589 ; 594-595 ; 596 ; 598 ; 601-602. Sur le thème de la faveur divine dans l'autoreprésentation syllanienne, outre l'étude de H. Behr, *ibid.*, voir A. Keaveney, *ibid.*, *passim* ; E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 97-98. L'importance — réelle — de ce thème dans l'idéologie justifiant la domination politique de Sylla n'autorise cependant pas à parler de « pouvoir absolu de droit divin », comme l'a proposé récemment E. Castillo Ramírez, *Ensayos*, 2005.

58 Cinq fragments des *Mémoires* de Sylla (cf. la n. suivante) concernent des prodiges ou des oracles : Plut., *Sulla*, 6, 7-13 = frg. 8 Peter / Chassignet (prodige durant la guerre sociale) ; Cic., *Diu.*, I, 33, 72 = frg. 9 Peter / Chassignet (prodige durant la guerre sociale) ; Plut., *Sulla*, 17, 2-4 = frg. 16 Peter / 17 Chassignet (oracles de Trophonios délivrés au lendemain de Chéronée) ; Plut., *Sulla*, 27, 12 = frg. 18 Peter / 20 Chassignet (oracle de Bellone à Silvium) ; Plut., *Sulla*, 37, 2-3 = frg. 21 Peter / 23 Chassignet (prophétie des Chaldéens et apparition de son fils en songe).

59 Des vingt-deux livres des *Mémoires* de Sylla, un peu plus d'une vingtaine de fragments nous sont parvenus, principalement par l'intermédiaire de Plutarque. H. Peter, *HRR*, I, 1914², p. 195-204 en dénombrait vingt-et-un ; les mêmes citations-paraphrases se retrouvent dans l'édition de M. Chassignet, *Annalistique*, 2004, p. 172-184, mais classées en vingt-trois fragments ; voir cependant P. Assenmaker, *Fragment*, 2013. Les *Mémoires* de Sylla ont fait l'objet — à juste titre — d'une abondante bibliographie ; voir notamment, parmi les études de ces dernières décennies : R. G. Lewis, *Sulla's Autobiography*, 1991 ; T. C. Brennan, *Nineties*, 1992, p. 106-111 ; H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 9-113 ; W. Suerbaum, *Archaische Literatur*, 2002, p. 453-456 (avec la bibliographie antérieure) ; P. Scholz, *Commentarii*, 2003 ; M. Chassignet, *Naissance*, 2003 [2004], p. 75-77 ; Ead., *Annalistique*, 2004, p. XCIX-CIV ; F. Russo, *Commentarii*, 2002 [2007]. Le titre de l'œuvre n'est pas connu avec exactitude ; à la suite de W. Suerbaum, *ibid.*, et de M. Chassignet, *Annalistique*, 2004, p. C,

permanente. Il vaut la peine de citer le passage où Plutarque résume le portrait de l'« homme fortuné » que Sylla réalisa de lui-même :

> Σύλλας δὲ οὐ μόνον ἡδέως προσιέμενος τὸν τοιοῦτον εὐδαιμονισμὸν καὶ ζῆλον ἀλλὰ καὶ συναύξων καὶ συνεπιθειάζων τὰ πραττόμενα τῆς τύχης ἐξῆπτεν, εἴτε κόμπῳ χρώμενος εἴθ' οὕτως ἔχων τῇ δόξῃ πρὸς τὸ θεῖον. Καὶ γὰρ ἐν τοῖς ὑπομνήμασι γέγραφεν, ὅτι τῶν καλῶς αὐτῷ βεβουλεῦσθαι δοκούντων αἱ μὴ κατὰ γνώμην ἀλλὰ πρὸς καιρὸν ἀποτολμώμεναι πράξεις ἔπιπτον εἰς ἄμεινον. Ἔτι δὲ καὶ δι' ὧν φησι πρὸς τύχην εὖ πεφυκέναι μᾶλλον ἢ πρὸς πόλεμον τῇ τύχῃ τῆς ἀρετῆς πλέον ἔοικε νέμειν καὶ ὅλως ἑαυτὸν τοῦ δαίμονος ποιεῖν[60].

Non content de mettre en avant ses propres qualités d'homme de guerre (ce qu'avait fait aussi un Marius), celui qui désormais portait le nom de *Felix* se donnait donc à voir comme l'enfant du destin, l'instrument de la divinité[61]. L'étude des débuts de la carrière de Sylla permet de situer les premiers développements de cette conception dans le contexte de la rivalité avec Marius. C'est pendant la guerre sociale que le futur dictateur remporta ses premiers succès militaires majeurs. À partir de ce moment seulement, il put commencer à rivaliser sérieusement avec la réputation de général de Marius. Est-ce un hasard si Plutarque nous apprend justement dans le cadre de ce conflit que Sylla s'était gagné auprès des ennemis la réputation d'être le général « le plus favorisé par la chance » (εὐτυχέστατος) [62] ? On voit ici de quelle manière le rival de Marius s'appropria peu à peu le rôle d'*imperator* charismatique de Rome, auquel ne pouvait plus prétendre désormais son adversaire vieillissant[63].

notamment, nous avons privilégié le titre de (*L. Cornelii Sullae*) *res gestae* à celui de *commentarii* (*rerum gestarum*), jadis retenu par H. Peter, *ibid.*, et adopté récemment encore par P. Scholz, *ibid.*, *passim* et spéc. p. 176-177, et par F. Russo, *ibid.*, *passim* et spéc. p. 285-286.

60 Plut., *Sulla*, 6, 7-9 = frg. 8 Peter / Chassignet : « Quant à Sylla, non seulement il admettait de bon gré d'être ainsi considéré comme heureux et de susciter l'envie, mais il enchérissait encore, et attribuant ses actes aux dieux, il les rattachait à la fortune, soit par vantardise, soit qu'il eût cette croyance par rapport au divin. Et en effet, il a écrit dans ses *Mémoires* que parmi les actions qu'il paraissait avoir bien délibérées, c'était celles qu'il avait risquées sans réflexion, mais au gré des circonstances, qui avaient le mieux réussi. Et lorsqu'il dit être bien né plus pour la fortune que pour la guerre, il semble accorder davantage à la fortune qu'à la valeur et s'en remettre entièrement à la divinité. »

61 Cf. not. P. Scholz, *Commentarii*, 2003, p. 181-182 et p. 191-193. L'auteur y voit un procédé littéraire employé par Sylla pour éviter de s'attirer l'animosité de ses lecteurs en vantant ses qualités et pour attribuer la responsabilité de ses actes — bienfaisants ou cruels — aux dieux. Cette intepprétation « machiavélique » ne tient peut-être pas assez compte de l'omniprésence du divin dans la mentalité antique.

62 Plut., *Sulla*, 6, 4. Cette indication du biographe rappelle fortement la renommée dont jouissait Marius à l'époque de la guerre contre Jugurtha : *postremo omnes, socii atque hostes, credere illi aut mentem diuinam esse aut deorum nutu cuncta portendi*. Ces mots de Salluste dans le *Bellum Iugurthinum* (92, 2) pourraient s'appliquer au Sylla de la guerre sociale.

63 C'est aussi en 89 que Sylla commença à s'attacher plus étroitement l'armée par des procédés démagogiques (cf. *supra*, p. 39, n. 37).

*
* *

Dans ce chapitre d'introduction à l'étude des idéologies impériatoriales des années 107–88, nous avons mis en lumière le rôle de catalyseur joué par le climat général de crainte et d'incertitude dans l'émergence d'un nouveau type de personnalité et d'autorité sur la scène politique : le peuple et l'armée, avides de découvrir des signes assurés de la faveur des dieux, vont désormais s'en remettre aux chefs de guerre qui parviendront à les convaincre de leur caractère d'élection. L'histoire du Ier siècle sera marquée par ces *imperatores* nimbés d'une aura de faveur divine qui, de Marius à Imperator Caesar, infléchirent le fil des événements menant à l'implosion des structures républicaines et à l'émergence d'un régime nouveau.

Une fois mise en évidence l'importance de la référence à la sphère divine dans l'autoreprésentation de Marius et Sylla, il convient de préciser les rapports que ces deux figures ont entretenus avec les différents dieux du panthéon. Nous tenterons ainsi de replacer le charisme religieux dont se réclamèrent les deux *imperatores* dans la perspective des cultes et des dévotions en vogue dans les années 100 et 90. Les angoisses et les espérances de ces années de troubles ont-elles amené la population à invoquer avec plus d'insistance une ou plusieurs divinités en particulier ? Les chefs de guerre n'ont-ils pas tenté d'individualiser le patronage divin fondant leur *felicitas* ? Une réponse à ces questions se trouve certainement dans la réémergence au sein du panthéon d'une divinité qui n'avait pas particulièrement attiré l'attention depuis plusieurs décennies, mais qui serait appelée à jouer un rôle de première importance dans les idéologies religieuses du Ier siècle : Apollon.

CHAPITRE PREMIER

–

L'émergence d'Apollon dans le panthéon des années 90 et son exploitation par Marius et Sylla

Pour le IIe siècle et le début du suivant, nous ne possédons pratiquement aucune information sur le culte d'Apollon à Rome, à l'exception du fameux projet de construction d'un théâtre *ad aedem Apollinis* par les censeurs de 179, qui donna peut-être lieu à la restauration du temple *in circo Flaminio*[1]. Ce silence est rompu dans les années 90, quand le monnayage révèle un intérêt aussi vif que soudain pour cette divinité. En l'espace de quelques années seulement, son effigie, qui n'avait jamais été très présente dans le paysage monétaire, fut choisie par bon nombre de *triumuiri monetales*. Nous ne croyons pas qu'une telle accumulation d'images puisse être le fruit du hasard. Les émissions monétaires, dont la fonction première n'était certes pas la diffusion de conceptions religieuses, nous laissent entrevoir une recrudescence générale d'intérêt pour le dieu, dont nous tenterons d'éclairer les raisons dans ce chapitre.

La tradition littéraire ne nous a laissé qu'un seul témoignage — encore qu'indirect — sur le culte d'Apollon durant cette période : la célébration grandiose des *ludi Apollinares* par Sylla l'année de sa préture (sans doute 97). Nous reviendrons sur les détails de cet épisode, dont les historiens ont à juste titre souligné l'importance. Il constitue en effet le premier témoignage d'une dévotion qui connaîtra un développement remarquable durant la carrière du futur dictateur. Cette perspective diachronique met en lumière la place effectivement singulière de cet épisode dans l'évolution de l'idéologie religieuse syllanienne. Le point de

[1] Voir A. Viscogliosi, *Apollo*, 1993, p. 49-50 ; F. Coarelli, *Campo Marzio*, 1997, p. 387.

vue synchronique a par contre été négligé : on n'a guère tenté de situer l'attachement déjà exceptionnel de Sylla envers Apollon dans le contexte politico-religieux des années 90. Une lacune d'autant plus regrettable que les émissions monétaires suggèrent l'importance primordiale du dieu durant cette décennie. On ne peut en réalité prétendre évaluer la portée réelle du geste syllanien sans l'examiner en rapport avec la grande faveur dont jouit la figure d'Apollon à l'époque où Sylla accède progressivement aux plus hautes charges militaires et politiques. On relève en outre, à la même période, l'intérêt des marianistes pour cette divinité. Il conviendra donc de s'interroger sur les éventuels rapports entre les propagandes apolliniennes développées par les deux factions rivales.

I. APOLLON, FIGURE DOMINANTE DU PAYSAGE MONÉTAIRE

Jusqu'au début du Ier siècle, Apollon ne faisait pas partie des divinités communément représentées sur les monnaies. À l'époque de la diversification typologique du denier, aux environs des années 130, on le trouve seulement au revers de deux émissions, où il figure en bige, tenant arc et flèches[2]. Hormis une représentation controversée au droit de deniers datés de 112/111 ou 109[3], il ne réapparaît que dans les années 90, où pas moins de sept monétaires (ou triumvirats) choisissent l'image du dieu pour orner leurs émissions. Les types apolliniens seront encore très présents dans le monnayage des années 80, tant pendant la domination de Cinna et des marianistes qu'après le retour de Sylla. Puisque cette partie de notre étude ne s'étend pas au-delà du consulat de ce dernier, nous

[2] *RRC* 236, signée par M. Baebius Q. F. Tampilus et datée de 137 ; *RRC* 254, frappée par un M. Opeimius et datée de 131. Au droit de cette dernière émission, la tête de Roma est accompagnée du trépied, symbole apollinien qui, selon M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 282, indique peut-être que le père du monétaire était *decemuir s. f.* La représentation d'Apollon en quadrige au revers des deniers de M. Baebius Tampilus est jugée exceptionnelle par J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 303, qui considère qu'il s'agit du dieu des *ludi* : « il est possible que l'image corresponde à celle de la *pompa circensis* par laquelle ils devaient nécessairement commencer ». On ne peut accepter cette interprétation : si cette représentation d'Apollon n'a « pas d'équivalent dans l'iconographie religieuse romaine », elle s'insère cependant naturellement dans le paysage monétaire de ces années, où les types de revers figurent, non sans une certaine inventivité, diverses divinités en quadrige ou en bige. On ne peut donc considérer la singularité de la représentation d'Apollon en quadrige comme le fait d'une propagande particulière de la part du monétaire.

[3] Deniers *RRC* 298, frappés par L. Caesius, gouverneur d'Hispanie Ultérieure en 104 (voir H. B. Mattingly, *Coinage*, 1998, p. 154, qui date l'émission de 109). Le droit représente un buste de dos, dont la tête imberbe et diadémée est tournée vers la gauche ; la main droite tient un foudre. La figure est accompagnée d'un monogramme combinant les lettres A P, qui invite, malgré la présence d'un attribut aussi peu habituel que le foudre, à y reconnaître le dieu Apollon.

n'analyserons ici que les monnaies situées dans la période précédant son départ pour l'Orient en 87 ou datant de cette année (selon les datations les plus basses).

Le classement chronologique de ces émissions est malheureusement flottant et fait encore l'objet de nombreuses discussions. La chronologie proposée dans le *RRC* pour le monnayage de cette période est problématique : entre l'émission des questeurs Piso et Caepio (*RRC* 330, datée de 100) et celle de D. Silanus (*RRC* 337, située en 91), M. H. Crawford place seulement trois séries de quinaires (*RRC* 331-333) en 99–97, et trois émissions de deniers (*RRC* 334-336) en 97 (?) et à la fin des année 90[4]. Les incohérences de ce tableau chronologique, qui crée un vide difficilement acceptable dans le monnayage triumviral, ont bien été mises en évidence par H. B. Mattingly, qui l'a révisé au fil de plusieurs articles et y a apporté des modifications considérables en situant dans les années 90 un certain nombre d'émissions que M. H. Crawford datait de la décennie précédente[5]. Dans l'état actuel de la recherche, il est préférable de recenser les monnaies au type d'Apollon en indiquant pour chacune les différentes datations proposées[6].

RRC	Monétaires — Description typologique	Datations
333	*C. Egnatuleius C. f., questeur* (*quinaires* – fig. 2) > Droit : tête laurée d'Apollon à droite. > Revers : Victoire debout vers la gauche à côté d'un trophée, rédigeant une inscription sur le bouclier. Au pied du trophée : *carnyx*. Entre le trophée et la Victoire : Q ; en exergue : ROMA.	*CRRBM* : 102 *RRC* : 97 Mattingly 1998 : 94
334/1	*L. Pomponius Molo* (fig. 1) > Droit : tête laurée d'Apollon à droite. > Revers : homme *togatus*, tête découverte, tenant un *lituus* devant un autel allumé ; à droite, un *uictimarius* amène un bouc ou une chèvre à l'autel. En exergue : NVMA POMPIL.	*CRRBM* : 89 *RRC* : 97 ? Mattingly 1998 : 93

4 M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 70 et 333.

5 Le numismate anglais s'est confronté à plusieurs reprises au problème de la chronologie du monnayage des années 100 et 90 : H. B. Mattingly, *State*, 1977, p. 265-268 ; *Management*, 1982, p. 248-251 ; *Coinage*, 1998, p. 200-209 (voir en particulier le tableau p. 206). Ces articles ont été réédités dans *From Coins to History*, 2004, respectivement p. 260-279 ; 227-259 ; 199-226. À cette occasion, l'auteur a pu intégrer à ses conclusions l'apport de découvertes ultérieures, notamment des trésors. Nous nous référerons donc au texte et à la pagination de 2004. Les opinions de H. B. Mattingly sur les datations de certaines émissions ont évolué au fil de ces études. Dans le tableau ci-dessous, nous ne renvoyons qu'à la plus récente (1998). Outre la révision de H. B. Mattingly, qui travaille essentiellement à partir du témoignage des trésors, il faut mentionner, pour le monnayage de l'époque de la guerre sociale, l'étude de L. Pedroni, *Crisi*, 2006. Cet auteur se base surtout sur l'interprétation des types pour dater les émissions, une méthode qui donne lieu à des résultats rarement contraignants.

6 Outre le *RRC*, le tableau fait référence aux études suivantes : H. A. Grueber, *CRRBM*, 1910 (= *CRRBM*) ; H. B. Mattingly, *Coinage*, 1998 (= Mattingly 1998) ; L. Pedroni, *Saecula*, 1999 (= Pedroni 1999) ; Id., *Crisi*, 2006, p. 117-167 (= Pedroni 2006).

RRC	Monétaires — Description typologique	Datations
335	*nº 1-2 : C. Publicius Malleolus, A. Postumius S(p). f. Albinus, L. Metellus* (fig. 3) > Droit : tête laurée d'Apollon à droite (coiffure en anglaises). Derrière : étoile ou croissant de lune. > Revers : figure féminine (laurée ?) assise sur une pile de boucliers, tenant une lance ; derrière : Victoire debout la couronnant. En exergue : ROMA. *nº 10 : A. Postumius S(p). f. Albinus* (fig. 4) > Droit : tête laurée d'Apollon à droite. Derrière : étoile. > Revers : Dioscures à cheval, coiffés du *pileus* surmonté d'une étoile et tenant la lance ; les deux chevaux s'abreuvent à un bassin. Devant : croissant de lune.	*CRRBM* : 89 *RRC* : fin des années 90 Mattingly 1998 : 91 Pedroni 1999 et 2006 : 90
340	*L. Calpurnius Piso L. f. L. n. Frugi* *nº 1* (*deniers* – fig. 9) > Droit : tête laurée d'Apollon à droite (coiffure en anglaises). > Revers : cavalier à gauche ou à droite, tenant une palme, une torche ou un fouet selon les exemplaires. *nº 2* (*quinaires* – fig. 10) > Droit : tête laurée d'Apollon à droite (coiffure en anglaises). > Revers : Victoire debout à droite, tenant une couronne dans la main droite, et dans la main gauche une épée et une lance, ou une palme sur l'épaule ; ou tenant une épée et une lance dans la main droite. *nº 3* (*sesterces*) > Droit : tête laurée d'Apollon à droite (coiffure en anglaises). > Revers : cheval galopant à droite. Au-dessus : E L P. *nº 6* (*quadrantes*) > Droit : tête laurée d'Apollon à droite. > Revers : proue à droite (ou ancre et gouvernail).	*CRRBM* : 88 *RRC* : 90 Mattingly 1998 : 90 Pedroni 2006 : 89
341	*Q. Titius* *nº 5* (*semisses* – fig. 8) > Droit : tête laurée d'Apollon à droite. > Revers : Minerve casquée, tenant la lance, en quadrige.	*CRRBM* : 87 *RRC* : 90 Pedroni 2006 : 87
342	*C. Vibius C. f. Pansa* *nº 3* (fig. 6) > Droit : tête laurée d'Apollon à droite. > Revers : Cérès debout à droite, tenant deux torches ; devant : truie. *nº 4-5* (fig. 7) > Droit : tête laurée d'Apollon à droite. > Revers : Minerve casquée, tenant la lance et un trophée, en quadrige ; sur certains exemplaires (nº 4a et 5a), couronnée par une Victoire.	*CRRBM* : 87 *RRC* : 90 Pedroni 2006 : 87
346/2	*C. Marcius Censorinus* (fig. 12) > Droit : tête laurée d'Apollon à droite (coiffure en anglaises). > Revers : cheval galopant à droite.	*CRRBM* : 87 *RRC* : 88 Pedroni 2006 : 87

Pour mesurer la recrudescence d'intérêt pour Apollon dans les années 90, il convient de replacer les types décrits ci-dessus dans le paysage monétaire de cette période. Celui-ci apparaît largement dominé par les effigies de *Victoria*, Apollon et Roma (cf. l'appendice). Les représentations de la divinité éponyme

sont loin d'être une nouveauté : elles constituent une constante de la typologie depuis les débuts du monnayage dénarial (même si elles commencent à se faire moins fréquentes justement à l'époque qui nous occupe). *Victoria* est également une des plus anciennes figures de la monnaie romaine, mais sa présence n'avait jamais été aussi massive qu'en cette décennie[7]. L'omniprésence de la déesse ailée est le premier trait caractéristique de la typologie des années 90. Le second consiste en la fréquence des effigies apolliniennes, qui ornent plus d'un type sur dix. Bien que moins nombreuses dans l'absolu que celles de la Victoire, les images d'Apollon présentent une accumulation plus remarquable encore puisqu'elles succèdent à une absence presque totale du dieu dans nos sources depuis l'époque de la création des *ludi Apollinares* en 212. En outre, les émissions de L. Calpurnius Piso Frugi et de C. Marcius Censorinus (*RRC* 340 et 346), qui présentent des systèmes de symboles et de marques de contrôle très développés, sont des monnayages d'une ampleur exceptionnelle, ce qui assura aux types apolliniens une très large diffusion[8].

On ne peut manquer de s'interroger sur les raisons de cette soudaine affluence des représentations du dieu dans le monnayage. Le choix de cette figure peut être expliqué dans quelques cas par la référence à la tradition familiale du monétaire. Ainsi, les allusions aux *ludi Apollinares* sur les deniers de L. Calpurnius Piso Frugi (*RRC* 340/1 ; fig. 9) et de C. Marcius Censorinus (*RRC* 346/2 ; fig. 12) sont généralement mises en rapport avec le rôle joué par les ancêtres respectifs des *triumuiri* dans la création et le développement de ces jeux[9]. C. Calpurnius Piso, *praetor urbanus* en 211, avait eu la charge de les célébrer pour la seconde fois et Tite-Live indique, à tort, que le Sénat décida alors de les organiser chaque année[10]. Le fait que le fils du monétaire, C. Calpurnius Piso Frugi, reprenne

7 À titre indicatif, dans le monnayage émis de la fin des années 130 (à partir de la planche XXXVII du *RRC*) jusqu'à l'année 100 (selon le classement de H. B. Mattingly, *Coinage*, 1998), on ne dénombre que 18 émissions où figure la Victoire : *RRC* 247/1-3 ; 249/1 ; 253 ; 260 ; 261/1 ; 274/1 ; 275/1 ; 280-281 ; 283-284 ; 289/1 ; 296/2 ; 299-300 ; 302 ; 306 ; 318).

8 Pour l'émission de deniers de L. Calpurnius Piso Frugi, M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 340, estime 864 coins de droit et 1080 coins de revers. Aux deniers s'ajoutent les quinaires, où figure également la tête d'Apollon, pour lesquels 78 symboles et marques de contrôle différents on été repérés sur les droits (*ibid.*, p. 342-343). Les deniers *RRC* 346/2 de C. Marcius Censorinus présentent aussi de très nombreuses marques de contrôle au revers, et parfois au droit (*ibid.*, p. 358-360).

9 Voir notamment J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 304-305 ; H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 501-502 ; M. H. Crawford, *ibid.*, p. 344 et 361.

10 Liv., XXVI, 23, 3 : *Ludi Apollinares et priore anno fuerant et eo anno ut fierent referente Calpurnio praetore senatus decreuit ut in perpetuum uouerentur.* Tite-Live contredit lui-même cette information par la suite : c'est en 208 que les jeux ont été décrétés *in perpetuum in statam diem* et célébrés ainsi pour la première fois par le préteur urbain P. Licinius Varus (Liv., XXVII, 23, 7, cité *infra*, p. 72). Les Modernes considèrent généralement que c'est effectivement de 208 que date cette évolution (cf. not. J. Gagé,

les types de la tête d'Apollon et du cavalier sur ses propres deniers confirme l'importance des jeux apollinaires dans la tradition de cette famille[11]. Quant à la *gens Marcia*, elle pouvait revendiquer la « paternité » de cette fête religieuse puisqu'elle avait été créée sur l'injonction des *carmina Marciana*, une prophétie délivrée par un devin nommé Marcius — ou par deux frères du même nom[12] —, qui avait été découverte en 213 et dont Tite-Live a conservé la teneur[13]. Notons dès à présent que si la référence gentilice est évidente, l'insistance sur les jeux d'Apollon dans les propagandes de ces deux familles n'était pas sans lien avec l'actualité politique, dans la mesure où elle peut être considérée comme une réaction à la célébration des *ludi* par Sylla, qui s'apparentait à une tentative d'« appropriation » de cette cérémonie (cf. *infra*, p. 90-93).

Fig. 1 Denier de L. Pomponius Molo (*RRC* 334/1)

Peut-être la présence d'Apollon au droit des deniers de L. Pomponius Molo (*RRC* 334/1 ; fig. 1) est-elle aussi en rapport avec la propagande de sa *gens*. Celle-ci s'exprime clairement au revers, qui figure Numa Pompilius (identifié par la légende en exergue) procédant à un sacrifice devant un autel allumé, vers lequel

Apollon, 1955, p. 280-286 ; F. Bernstein, *Ludi publici*, 1998, p. 179 ; F. X. Ryan, *Apollinarspiele*, 2006, p. 75 et 82). Curieusement, le témoignage du passage de Tite-Live cité ici est accepté sans discussion par W. Hollstein, *Münzprägung*, 1993, p. 160 et par I. Hofmann-Löbl, *Calpurnii*, 1996, p. 25 ; 28 ; 114. Il est tentant d'attribuer la confusion de Tite-Live ou de sa source à la propagande de la *gens Calpurnia*, dont nous savons, précisément par les monnaies en question, qu'elle revendiquait un lien particulier avec les *ludi Apollinares*. F. X. Ryan, *ibid.*, p. 83-84 suppose que C. Calpurnius Piso avait pris l'initiative de faire célébrer une seconde fois les jeux et avait institué leur financement par l'État : ses descendants auraient ainsi pu voir en lui le véritable créateur des jeux apollinaires « publics » et reléguer dans l'ombre P. Cornelius Sulla.

11 *RRC* 408. Sur cette émission, dont la date (dans les années 60) est discutée, voir W. Hollstein, *ibid.*, p. 159-162. À l'instar de celui de son père, le monnayage de C. Piso est d'une ampleur exceptionnelle : voir la liste des marques de contrôle dans M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 420-434. L'importance des *ludi Apollinares* dans la tradition familiale des *Calpurnii* a été reconnue par I. Hofmann-Löbl, *ibid.*, p. 25 : « Die Familie der *Calpurnii* betrachtete nunmehr die Spiele sozusagen als ihr Markenzeichen. »

12 Selon Cic., *Diu.*, I, 40, 89 ; II, 55, 113 ; Serv., *ad Aen.*, VI, 70.

13 Liv., XXV, 12, 9-10 (cité *infra*, p. 70). Pour l'analyse des différentes traditions relatives à ces *carmina* et à leur(s) auteur(s), voir désormais F. Russo, *Carmina Marciana*, 2005.

un *uictimarius* amène un bouc ou une chèvre. Or, nous savons par Plutarque que les *Pomponii* se disaient descendants de Pompo, fils de Numa[14].

Faut-il considérer que la figure du dieu au droit revêtait également une connotation familiale ? C'est ce que soutenait J. Gagé, selon qui plusieurs grandes familles unies par une commune prétention à descendre de Numa, parmi lesquelles la *gens Pomponia*, auraient élaboré de concert un « nouveau mouvement apollinien » faisant d'Apollon le patron divin de leur royal ancêtre et aboutissant à la fondation définitive des *ludi Apollinares*[15]. L'hypothèse peut paraître séduisante, mais force est de constater qu'elle repose sur très peu d'éléments positifs : il appert que seule la monnaie de L. Pomponius Molo associe effectivement Apollon et Numa[16]. Encore faut-il nuancer : la présence du dieu au droit n'implique pas forcément que le sacrifice de Numa figuré au revers lui soit destiné, ce que J. Gagé tient pour acquis[17]. En dernière analyse, l'ensemble de sa démonstration repose essentiellement sur cette interprétation des types monétaires, qui ne s'impose aucunement[18]. Par ailleurs, aucune des nombreuses sources littéraires consacrées au règne du second roi de Rome ne fait allusion à un quelconque lien entre celui-ci et Apollon. Bien au contraire, cette divinité était notoirement étrangère aux rites dont on attribuait la création à Numa, ainsi que le rappelle Arnobe[19] : *Non doctorum in litteris continetur, Apollinis nomen Pompiliana indigitamenta nescire* ? Dans son ensemble, la tentative d'expliquer le développement d'un nouvel « apollinisme numaïsant » de la part des *gentes* issues de Numa n'est guère plus qu'un échafaudage de suppositions et de déduc-

[14] Plut., *Numa*, 21, 3. Le père de Numa se nommait également Pompo (*ibid.*, 3, 6).

[15] J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 297-347. Le premier « mouvement apollinien » serait celui du V^e^ siècle qui eut pour résultat la dédicace du temple du dieu. Le lien entre Numa Pompilius et Apollon a été réaffirmé récemment par F. Russo, *Carmina Marciana*, 2005, p. 20-23.

[16] On pourrait y ajouter le denier *RRC* 346/1 de C. Marcius Censorinus, qui présente au droit les têtes de Numa et d'Ancus Marcius et au revers le type du *desultor* qui renvoie aux *ludi Apollinares*, illustrés de façon plus complète sur l'autre denier du même monétaire (voir le tableau *supra*). La connexion entre Numa et Apollon ne nous semble cependant pas explicite (*pace* F. Russo, *ibid.*, p. 22-23). L'accent est mis bien plutôt sur le lien entre ce roi et son gendre Ancus Marcius, qui permet à la *gens Marcia* de se réclamer elle aussi de la prestigieuse ascendance numaïque.

[17] De même que F. Russo, *ibid.*, p. 21, n. 33.

[18] Voir par exemple ce passage de synthèse, révélateur des partis-pris et des raccourcis de l'argumentation : « Répétons que la représentation du denier de Pomponius Molo est à cet égard très significative : le roi y offre un sacrifice animal, mais c'est le bouc ou la chèvre d'un rituel archaïque, et il l'offre à Apollon ; aucun document ne nous fait mieux comprendre comment les éléments divers du numaïsme devaient invinciblement, au II^e^ siècle av. J.-C. au moins, dès la fin du III^e^ d'après nos analyses, se réunir en ce culte apollinien comme au lieu idéal ou l'esprit de la piété de Numa pouvait rejoindre ses pratiques rituelles » (J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 345).

[19] Arnob., *Adu. Nat.*, II, 73, 2 : « N'est-il pas écrit dans les ouvrages érudits que les invocations rituelles de Numa Pompilius ignorent le nom d'Apollon ? » J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 320, écarte ce témoignage sans présenter aucun argument.

tions, certes érudites et virtuoses, mais peu fondées[20]. Un élément plus probant pour expliquer une dévotion familiale des *Pomponii* envers Apollon est la présence de M. Pomponius Matho dans une ambassade envoyée à Delphes en 205[21]. Le monétaire aurait pu choisir l'effigie apollinienne comme type de droit pour commémorer cet épisode de son histoire familiale[22].

Pour les autres émissions recensées dans le tableau ci-dessus, le choix d'Apollon comme image monétaire ne peut, dans l'état de notre documentation, être mis en correspondance avec une tradition gentilice attestée. Il faut donc s'interroger sur de possibles liens avec le contexte politico-religieux de l'époque. Pour tenter de dégager la ou les significations de la figure d'Apollon durant cette période, examinons les diverses interprétations auxquelles ont donné lieu les types de revers associés à l'effigie du dieu ainsi que les autres pièces appartenant aux mêmes séries. Les premières monnaies en date sont sans doute les quinaires de C. Egnatuleius (*RRC* 333 ; fig. 2), qui figurent au revers une Victoire gravant une inscription sur le bouclier d'un trophée.

Fig. 2 Quinaire de C. Egnatuleius (*RRC* 333)

La présence d'une *carnyx* au pied du trophée amène naturellement à voir dans l'image du revers la célébration d'une victoire remportée sur des Gaulois. Dans le contexte de l'époque, il ne peut s'agir que de celles de Marius sur les

[20] On est frappé par l'acharnement de l'auteur à débusquer des associations entre les *gentes* d'ascendance numaïque et la progressive fondation des *ludi Apollinares*, entre 213 et 208, alors que le rôle de P. Cornelius Sulla, primordial et clairement attesté, est par contre négligé, voire passé sous silence, tant par rapport aux événements de ces années qu'en ce qui concerne son influence sur l'idéologie religieuse de Sylla (voir spéc. J. Gagé, *ibid*., p. 315-316 ; cf. *infra*, p. 72).

[21] Liv., XXVIII, 45, 12 : *legati Delphos ad donum ex praeda Hasdrubalis portandum missi M. Pomponius Matho ac Q. Catius*. Ce passage n'autorise toutefois pas les audacieuses conjectures de J. Gagé, *ibid*, p. 313. Un autre épisode met en lien un Pomponius avec Apollon : il s'agit du récit semi-fabuleux qui s'est greffé à la célébration des *ludi Apollinares* de 211, lequel met en scène un mime nommé C. Volumnius ou C. Pomponius — l'hésitation est révélatrice de la manipulation du matériau historiographique — grâce à qui les jeux ont pu être célébrés sans interruption malgré une attaque des ennemis (Fest. p. 436 L. ; cf. *infra*, p. 88-89).

[22] On notera encore la présence de l'effigie d'Apollon au droit des monnaies de Q. Pomponius Musa (*RRC* 410, datées de 66). Elle pourrait cependant n'être due qu'au lien unissant le dieu et les Muses, qui sont représentées sur les revers de cette série.

Teutons et les Cimbres[23]. Au sens strict, il s'agissait de peuplades germaniques et non gauloises, mais les auteurs anciens les assimilent parfois à des Gaulois[24], et au niveau de l'iconographie, *carnyx* et trophée « gaulois » pouvaient tout aussi bien faire référence aux Germains. Ce revers s'apparente fort à celui des anciens victoriats, dont les deux types avaient été réutilisés dans les émissions de quinaires de P. Sabinus (*RRC* 331 ; fig. 18) et T. Cloulius (*RRC* 332 ; fig. 20) frappées dans les années précédentes[25]. Sur les monnaies de ce dernier, le trophée du revers est également flanqué d'une *carnyx* ainsi que d'un captif gaulois, qui désignent sans ambiguïté le succès commémoré. Par ailleurs, ce T. Cloulius (pour reprendre la graphie de la légende) doit sans doute être identifié au Cloelius légat en 83 et partisan de Marius, ce qui confirme l'interprétation « marianiste » de ces images monétaires[26].

Apollon apparaît encore, aux côtés de Mars et de Diane, dans l'émission collective de C. Publicius Malleolus, A. Postumius Albinus et L. Metellus (*RRC* 335). Il figure au droit des deniers signés conjointement par les trois monétaires (*RRC* 335/1-2 ; fig. 3), dont le revers représente une figure féminine, en laquelle on reconnaît Roma[27], assise sur une pile de boucliers et couronnée par une Victoire. Même si le caractère incertain des datations proposées pour ces monnaies empêche de les relier à un événement précis, on ne peut douter que cette image célèbre le triomphe militaire de Rome. Le fait que les trois monétaires aient choisi l'effigie apollinienne comme type « commun » n'est pas indifférent et suppose que celle-ci revêt une signification dépassant le niveau gentilice, comme l'avait bien souligné A. Alföldi[28].

[23] Ainsi T. F. Carney, *Coins*, 1959, p. 85 ; H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 548 ; M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 730. Les sources littéraires ne nous apprennent rien sur l'orientation politique du monétaire. T. F. Carney, *ibid.*, p. 85, a tenté de montrer, par le recours à la prosopographie, que « Egnatuleius should have been a Marian: a member of his family, evidently an ardent Caesarian, later deserted Antony for Octavian bringing the fourth legion over with him ». Même s'il y avait de nombreuses familles de tradition marianiste parmi les partisans de César (comme l'auteur le fait remarquer p. 85, n. 2), l'argument n'a guère de valeur. Par contre, T. F. Carney a raison de rappeler que le monétaire émet une dénomination restaurée par la *lex Clodia*, « probably carried by a Marian ».

[24] Ainsi Sall., *Iug.*, 114.

[25] Respectivement en 99 et 98 selon le *RRC* et H. B. Mattingly, *Coinage*, 1998, p. 201 et 206. Sur la réintroduction du quinaire à cette époque, cf. *infra*.

[26] Voir M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 332.

[27] C'est l'interprétation la plus vraisemblable, d'autant plus que le type est accompagné de la légende ROMA en exergue, qui n'est plus de rigueur dans le monnayage de cette époque et a même tendance à disparaître. Sa présence reprend donc une valeur plus prégnante que lorsqu'elle était de règle.

[28] A. Alföldi, *Apollo*, 1975, p. 176 : « Die gemeinsame Verwendung des Apollokopftypus zeigt, dass in ihrem Amtsjahr […] die Hinwendung an Apollo nichts mit der Verbreitung des Familienruhmes zu tun hatte, sondern sich auf etwas Übergeordnetes bezog. »

Fig. 3 Denier de C. Publicius Malleolus, A. Postumius Albinus et L. Metellus (*RRC* 335/1b)

Dans la même série, Apollon est présent aussi sur les deniers émis sous la responsabilité du seul A. Albinus (*RRC* 335/10 ; fig. 4), où il est associé à une représentation des Dioscures à cheval, abreuvant leur monture à la fontaine Juturne. Cette référence à la bataille du lac Régille exalte le passé familial du monétaire puisqu'A. Postumius Albus Regillensis s'y était distingué en prenant une enseigne ennemie[29]. Quelle signification revêt la tête d'Apollon dans ce contexte ? H. Zehnacker, à la suite de H. A. Grueber[30], considérait que cette monnaie formait une paire avec le denier *RRC* 335/9 (fig. 5), également frappé par A. Albinus, présentant Diane au droit et au revers une charge de cavalerie faisant allusion à la même bataille. Il voyait une correspondance entre les types de droit et de revers de ces deux pièces selon le principe des « types doubles complémentaires[31] » : Apollon et la scène de charge illustreraient le combat, qui se déroula en plein jour, tandis que Diane et les Dioscures à la fontaine Juturne évoqueraient l'arrivée des deux divinités au soir de la bataille. Le numismate ajoutait que « c'est ce jeu d'oppositions qui seul justifie l'emploi des têtes d'Apollon et de Diane[32] ». M. H. Crawford, pour sa part, semblait hésiter entre deux explications à la présence du dieu : d'une part il émettait la possibilité de considérer cette effigie comme un « type familial » propre à A. Albinus, d'autre part il estimait que la meilleure interprétation était d'y voir le pendant de la tête de Diane[33].

Enfin, la tête d'Apollon fut aussi choisie comme type de droit pour plusieurs monnaies des émissions de C. Vibius Pansa (*RRC* 342/3-5 ; fig. 6-7), où il est associé aux déesses Cérès et Minerve. Cette dernière est figurée sur un quadrige, tenant une lance et un trophée, une représentation qui confère à cette divinité un caractère éminemment triomphal. Il est possible de préciser

[29] Flor., I, 5 (I, 11), 2-3 ; *Vir. ill.*, 16, 2. Voir notamment H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 541 ; M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 335.

[30] H. A. Grueber, *BMCRR* II, p. 309, n. 1.

[31] Mis en lumière par A. Alföldi, *Doppeltypen*, 1951.

[32] H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 704. En faveur de « l'interprétation astrale » des deux divinités et de l'opposition soleil-lune, on notera la présence de l'étoile derrière la tête d'Apollon, qui l'assimile à Hélios (cf. L. Pedroni, *Saecula*, 1999, p. 103 et n. 52), et le croissant de lune qui accompagne la scène des Dioscures abreuvant leur cheval.

[33] M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 731 et 335.

Fig. 4 Denier d'A. Postumius Albinus (*RRC* 335/10a)

Fig. 5 Denier d'A. Postumius Albinus (*RRC* 335/9)

« l'orientation politique » de ce C. Vibius Pansa grâce à un passage de Dion Cassius qui rapporte que le père de C. Vibius Pansa Caetronianus (consul en 43) avait été proscrit par Sylla[34]. Ce personnage doit sans doute être identifié avec notre monétaire, qui peut donc être rangé avec grande vraisemblance du côté des marianistes[35]. H. A. Grueber avait proposé de voir en Cérès une allusion à l'*origo* de la *gens Vibia*, qui provenait d'Italie du Sud, région où le culte de Déméter et Perséphone était très vivace ; cette hypothèse a souvent été reprise depuis, bien qu'avec circonspection[36]. Récemment, L. Pedroni a voulu expliquer ce type en rapport avec les masques de Pan et de Silène, mais sans donner aucune justification[37]. En ce qui concerne Minerve et Apollon, nombre de numismates ont renoncé à rendre compte de leur présence, parmi lesquels T. J. Luce et L. Pedroni[38]. Ce dernier suggérait toutefois que ces divinités pourraient avoir fait l'objet d'une vénération particulière de la part des membres de cette *gens*, mais il se basait sur une observation erronée : au contraire de ce qu'il affirme, Apollon et Minerve ne réapparaissent pas sur les monnaies du fils de Pansa. S'il reprend effectivement les types du masque de Pan et de Cérès avec les torches, le monnayage de C. Vibius Pansa Caetronianus (*RRC* 449), le consul

[34] Dio, XLV, 17, 1 (avec le commentaire prosopographique de Fr. Hinard, *Sullana varia*, 2008, p. 126-129).

[35] M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 349 ; L. Pedroni, *Crisi*, 2006, p. 129 et 200, n. 557 (avec bibliographie). Voir toutefois la remarque de T. J. Luce, *Propaganda*, 1968, p. 29, n. 20 : « Political affiliation was not always the only reason for proscription, however; some were proscribed for their wealth. »

[36] H. A. Grueber, *BMCRR* I, p. 289, n. 2 ; T. J. Luce, *ibid.*, p. 29 ; H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 563-564.

[37] L. Pedroni, *Crisi*, 2006, p. 128-129.

[38] T. J. Luce, *Propaganda*, 1968, p. 29 ; L. Pedroni, *ibid.*, p. 129.

de 43, ne présente justement pas les figures d'Apollon et de Minerve. La confrontation entre les émissions du père et du fils indique donc au contraire que la représentation de ces deux divinités dans le monnayage de Pansa père doit être expliquée moins par une dévotion familiale que par le contexte historico-religieux, ce qui rejoint l'interprétation de H. Zehnacker. Celui-ci voyait dans les représentations d'Apollon et de Minerve un écho des graves préoccupations de la guerre sociale et des espoirs de victoire romaine, une thématique qui traverse l'ensemble du monnayage de ces années[39].

Fig. 6 Denier de C. Vibius Pansa (*RRC* 342/3b)

Fig. 7 Denier de C. Vibius Pansa (*RRC* 342/5b)

Plusieurs types de l'émission de C. Vibius Pansa apparaissent aussi dans le monnayage de Q. Titius, qui date certainement de la même année. On retrouve ainsi sur les *semisses* l'association de la tête d'Apollon au droit et de Minerve en quadrige au revers (*RRC* 341/5 ; fig. 8). La reprise de ces deux divinités par un autre monétaire confirme qu'elles ont été choisies pour leur portée contemporaine plutôt qu'en raison d'une propagande familiale.

En conclusion, l'examen des émissions au type d'Apollon a permis d'établir que seuls deux des neuf monétaires qui les ont signées, L. Calpurnius Piso Frugi et C. Marcius Censorinus, ont choisi l'effigie du dieu avant tout — mais pas exclusivement — à des fins d'exaltation gentilice. Dans ces deux cas, le lien de la *gens* avec cette divinité peut renvoyer au rôle d'un des ancêtres du *triumuir* dans

[39] H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 562-564. Cette interprétation repose naturellement sur une datation de ces monnaies dans le courant de la guerre sociale, qui est très probable. L'argument de L. Pedroni, *ibid.*, p. 129, en faveur de 87 n'est en tout cas pas contraignant (il suggère que les trois proues du revers des *asses* de Pansa [*RRC* 342/7] rappellent la triple victoire navale des marianistes en 87 à Ostie, Antium et Lavinium).

Fig. 8 *Semis* de Q. Titius (*RRC* 341/5)

l'institution des *ludi Apollinares*. Pour préciser la référence à ces jeux, les revers mettent en scène une des épreuves (la course hippique) qui devaient figurer au programme de cette fête. Notons toutefois que sur ses quinaires (*RRC* 340/2 ; fig. 10), L. Calpurnius Piso Frugi a associé la tête d'Apollon non pas au type du cheval ou du cavalier, mais à une Victoire, qui n'est pas seulement celle couronnant les vainqueurs des *ludi*, mais aussi celle qui garantit le succès des armes : sur certains exemplaires[40], en effet, elle tient dans la main gauche l'épée et la lance, deux attributs qui indiquent on ne peut plus clairement son champ d'action. De même, la Victoire qui figure sur la proue du revers des *asses* frappés par ce monétaire (*RRC* 340/4 ; fig. 11) doit très certainement être interprétée en rapport avec les succès militaires — réels ou espérés — de Rome durant la guerre sociale[41].

Il ne faut donc pas exclure la possibilité d'une double signification de la figure d'Apollon dans l'émission de L. Calpurnius Piso Frugi, en rapport tant avec la propagande familiale du monétaire qu'avec l'actualité politique (en l'occurrence, la guerre sociale). C'est dans cette seconde direction, en effet, que l'on est amené à investiguer pour rendre compte de la majorité des effigies apolliniennes dans le monnayage de cette période puisque, nous l'avons vu, une explication gentilice évidente ne peut leur être donnée[42].

[40] *RRC* 340/2a et c.

[41] Ainsi M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 344 ; W. Hollstein, *Münzprägung*, 1993, p. 160-161. Cf. F. X. Ryan, *Apollinarspiele*, 2006, p. 84-85, qui estime vraisemblable que le type ne renvoie pas seulement aux événements militaires contemporains, mais aussi au commandement détenu par C. Calpurnius Piso Frugi lors de sa préture urbaine en 211.

[42] Cf. T. J. Luce, *Propaganda*, 1968, p. 26 : « Family history does not suffice to explain the heavy concentration of Apollo and Venus types between 92 and 79. »

II. UN APOLLON ORACULAIRE DANS LE PANTHÉON ROMAIN AU DÉBUT DU Ier SIÈCLE ?

1. *Apollon annonciateur d'un nouvel âge d'or dans le monnayage des années 90-80 ? Retour sur l'hypothèse d'A. Alföldi*

La présence des effigies apolliniennes dans les émissions républicaines est traditionnellement expliquée à partir de la conception d'Apollon comme dieu de la divination, patron de l'oracle « officiel » de l'État romain, les Livres Sibyllins. Une étude approfondie des types apolliniens a été réalisée par A. Alföldi, qui les replaçait dans le contexte idéologique et religieux de l'époque, marquée selon lui par une vague de prophéties annonçant les cataclysmes d'un changement d'ère et l'avènement d'un nouvel âge d'or[43]. L'*Orakelgott* Apollon serait présenté dans les monnaies des dernières décennies de la République comme « Verkünder und Anführer des herannahenden Goldenen Weltalters[44] ». Au niveau de l'iconographie, A. Alföldi fonde cette interprétation en particulier sur la présence d'une étoile (qualifiée de *Erlöserstern*) accompagnant la tête du dieu dans les émissions d'A. Albinus (*RRC* 335/10), des pompéiens Q. Sicinius et C. Coponius (*RRC* 444) et de L. Valerius Acisculus (*RRC* 474/1-3), qui renverrait aux conceptions de la mystique astrale et de la sotériologie hellénistique. Cet attribut, selon le grand historien hongrois, caractériserait Apollon comme un dieu libérateur ou sauveur (*Erlösergott*). Le sceptre accolé à l'effigie du dieu sur les monnaies de P. Crepusius (*RRC* 361) le présenterait également comme l'introducteur de l'âge d'or[45].

Les travaux d'A. Alföldi reconstituent de façon remarquable l'état d'esprit général en ces années de troubles sanglants et dressent le portrait fascinant d'une société partagée entre l'angoisse la plus profonde et l'espérance, à certains égards mystique, en l'avènement d'une ère nouvelle. Cependant, l'interprétation qui y est donnée de la figure d'Apollon en général et de ses représentations monétaires en particulier nous semble appeler plusieurs remarques ou nuances. D'abord, qualifier sans aucune justification ou référence explicite l'étoile accompagnant la tête du dieu comme un *Erlöserstern* nous paraît un raccourci périlleux. Généralement, la présence de cet attribut dans les types monétaires

[43] A. Alföldi, *Apollo*, 1975. Cet auteur a consacré une série d'études fondamentales au thème du retour de l'âge d'or et à sa récupération à des fins politiques au dernier siècle de la République. Elles ont fait l'objet d'une réédition en anglais sous le titre *Redeunt Saturnia Regna*, 1997.

[44] Id., *Apollo*, 1975, p. 173-182, pour l'analyse iconographique et historique des types apolliniens.

[45] *Ibid.*, p. 179 : « In der synkretistischen Volksreligion des Hellenismus ist der mit dem Sonnengott verschmolzene Apollo König und Herr des Weltalls, aber auch Archeget des Goldenen Zeitalters. »

sert soit à indiquer une interprétation astrale des divinités représentées, soit à souligner la nature divine de la figure[46]. Le cas le plus fréquent de l'apposition d'une étoile à un personnage divin dans la monnaie républicaine est évidemment celui des Dioscures. Dans l'iconographie hellénistique et romaine, ceux-ci sont toujours coiffés d'un *pilos* étoilé — ces deux couvre-chefs pouvant à eux seuls symboliser les dieux jumeaux. Ces étoiles ont leur origine dans l'ancienne conception faisant des Dioscures des divinités astrales, protectrices de la navigation ; Ovide et Sénèque évoquent encore la croyance voulant qu'ils apparaissent sous la forme de *stellae* pour secourir les navires en détresse[47]. Même si leur nature originelle a pu être occultée par des interprétations ultérieures, l'examen de l'ensemble des documents iconographiques amène à conclure qu'« à partir de l'époque hellénistique ce sont les étoiles [...] qui définissent la nature divine et la personnalité des Dioscures[48] ». Un autre exemple révélateur de la signification symbolique de l'étoile est celui du *sidus Iulium* — qu'il serait plus pertinent d'appeler *Caesaris astrum*[49] — qui est apposé à certains portraits monétaires posthumes de César (notamment *RRC* 534/1). La valeur de cet attribut est claire : il s'agit d'une allusion à l'apothéose du dictateur défunt et à sa nature désormais divine[50]. En conclusion, l'examen des conventions iconographiques monétaires interdit d'interpréter de façon automatique une étoile ajoutée à la représentation d'une divinité comme une allusion aux croyances en l'avènement d'un nouvel âge d'or.

À cette première restriction, il faut ajouter que pour la période envisagée ici, on ne trouve l'étoile associée à la tête d'Apollon que sur certaines pièces de l'émission collective de Malleolus, Albinus et Metellus (*RRC* 335/1b) et sur les deniers frappés par le seul Albinus (*RRC* 335/10). Encore ne s'agit-il pas, dans le premier cas, d'une composante fixe du type, mais d'une marque de contrôle, remplacée par un croissant de lune sur d'autres exemplaires (*RRC* 335/1c). A. Alföldi

[46] Cf. S. Weinstock, *Divus Julius*, 1971, p. 373-376, qui fait le lien avec la présence d'une étoile dans les représentations de monarques hellénistiques, où cet attribut symbolisait le caractère divin du souverain.

[47] Ov., *Fast.*, V, 720 : *utile sollicitae sidus utrumque rati* ; Sen., *Nat.*, I, 1, 13 : *In magna tempestate apparere quasi stellae solent uelo insidentes ; adiuuari se tunc periclitantes aestimant Pollucis et Castoris numine.*

[48] A. Hermary, *Dioskouroi*, 1986, p. 592. Sur l'iconographie des Castores à Rome, voir Fr. Gury, *Dioskouroi / Castores*, 1986 et, sur les représentations monétaires républicaines, G. Angeli Bufalini Petrocchi, *Iconografia*, 1994.

[49] Voir P. Assenmaker, *Défunts*, 2011, p. 102, n. 31.

[50] Cf. notre étude sur les représentations monétaires du *Caesaris astrum*, *ibid.*, p. 102-106. Une étoile accompagne déjà le portrait de César au droit des deniers *RRC* 480/5 de P. Sepellius Macer, datant des derniers mois de la vie du dictateur (voir B. Woytek, *Arma et nummi*, 2003, p. 419-421). Cet attribut est la traduction iconographique des honneurs inouïs qui avaient été accordés à César à la fin de sa vie, faisant de lui pratiquement l'égal d'un dieu (cf. S. Weinstock, *Divus Julius*, 1971, p. 377-378).

considérait que l'étoile équivalait ici au soleil et voyait dans cette alternance de symboles une « abgekürzte Darstellung für die Konstellation [...], in der das Goldene Zeitalter wiederkehren sollte[51] ». Cette hypothèse ne concorde pas avec la signification attestée ultérieurement pour l'association du soleil — en admettant que l'étoile symbolise effectivement cet astre — et de la lune, qui, dans l'iconographie impériale, exprimera la notion d'*aeternitas*[52]. En outre, la même étoile (très similaire au signe de valeur ✠[53]) accompagne également la tête de Mars au droit des deniers signés par Malleolus (*RRC* 335/3), ce qui démontre qu'elle n'est pas un attribut réservé à Apollon et ne doit pas être interprétée exclusivement comme une allusion à un retour de l'âge d'or introduit par cette divinité. Quant à l'étoile figurant derrière la tête du dieu au droit des deniers d'Albinus, A. Alföldi considère qu'elle se rapporte pareillement à la félicité universelle à venir[54]. Nous avons vu, cependant, que les types de cette monnaie ne doivent pas être analysés isolément, mais qu'ils sont combinés avec ceux de l'autre denier frappé par ce monétaire (*RRC* 335/9) selon le principe des « types doubles complémentaires » (cf. *supra*, p. 56). En vertu de cette correspondance en chiasme des types, le croissant de lune complétant la scène du revers de *RRC* 335/10 indique la valeur astrale de l'effigie de Diane présente au droit de *RRC* 335/9, qui s'assimile donc à Luna. Dans ce contexte, l'étoile derrière la tête d'Apollon — qui est stylisée différemment que celles des monnaies évoquées ci-dessus et prend de ce fait une connotation astrale plus manifeste — doit s'interpréter pareillement dans le sens d'une assimilation Apollo-Sol (dont c'est le premier exemple dans la monnaie romaine). Les deux pièces frappées par A. Albinus mettent donc en scène le binôme Sol et Luna. Il semble que l'on puisse déjà lui attribuer ici la symbolique d'éternité attestée aux périodes ultérieures. En effet, les types de revers évoquent la bataille du Lac Régille, une des victoires fondatrices de la jeune République romaine qui pouvait à bon droit être présentée comme l'un des épisodes fondateurs de l'éternité de l'empire de Rome[55].

[51] A. Alföldi, *Apollo*, 1975, p. 177.

[52] Ce symbolisme est particulièrement évident sur des monnaies de Vespasien (notamment) représentant *Aeternitas* tenant dans ses mains les bustes de Sol et de Luna : voir not. S. Hijmans, *Sol and Luna*, 2004, p. 213-216. Notons que plus loin dans la même étude, A. Alföldi considère aussi l'association des marques de contrôle « étoile » — « croissant de lune » comme un symbole d'éternité (A. Alföldi, *ibid.*, p. 181-182).

[53] Il ne peut cependant pas s'agir du signe de valeur puisqu'elle alterne avec le croissant de lune et que certains exemplaires présentent à la fois l'étoile et le signe X (voir *ibid.*, p. 177).

[54] *Ibid.*, p. 177.

[55] L'émission *RRC* 303/1 de Mn. Aquilius (datée de 109 ou 108 par M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 314) associait les figures de Sol au droit et de Luna au revers, sans doute déjà pour exprimer cette symbolique d'éternité (cf. A. Alföldi, *Juppiter-Apollo*, 1972, p. 221).

Les deux seules émissions du monnayage des années 90–80 présentant la tête d'Apollon accompagnée d'une étoile ne permettent donc pas de conclure que le dieu y était mis en scène comme l'annonciateur du retour de l'âge d'or. Quant aux autres représentations monétaires de cette divinité à cette époque, elles ne montrent aucun attribut ou élément iconographique allant dans ce sens. Plus généralement, le don oraculaire ne semble alors pas être le trait le plus marqué de cette personnalité divine complexe. Or, le fondement de l'hypothèse d'A. Alföldi résidait dans la nature d'*Orakelgott* de l'Apollon romain et dans son lien supposé originel avec les Livres Sibyllins[56]. Cette conviction, largement partagée chez les historiens de la religion romaine, prend dans sa démonstration une allure de postulat. Il semble pourtant qu'elle ne sorte pas indemne d'une lecture objective des sources.

2. *Apollon et la Sibylle : une association récente*

Nous avons vu que rien dans le monnayage de la fin du IIe siècle et du début du Ier siècle ne suggère un rapport entre Apollon et la Sibylle. Ce n'est que dans les années 60, ou au début des années 50, que des deniers signés par L. Manlius Torquatus (*RRC* 411) arborent au droit — pour la première fois — la tête de la Sibylle, identifiée par la légende SIBYLLA (ou SIBVLLA), et la mettent en lien avec Apollon, auquel la couronne de laurier bordant le type du droit et le trépied du revers font explicitement allusion[57]. Le trépied renvoie plus précisément au dieu de Delphes, donc à un Apollon oraculaire. On reconnaît aussi généralement la Sibylle dans les têtes féminines ornant des émissions de T. Carisius (*RRC* 464/1) et de L. Valerius Acisculus (*RRC* 474/3), qui datent des années de la domination césarienne[58]. Sur les monnaies de ce dernier, elle est associée à la tête d'Apollon, présente au droit[59]. A. Alföldi a également interprété la figure au droit de deux séries de M. Plaetorius Cestianus (*RRC* 405/3-4) comme une représentation de la Sibylle ; la cruche et la torche figurant au revers de la seconde la caractériseraient selon lui comme la prêtresse d'Apollon. Cette identification

[56] A. Alföldi, *Apollo*, 1975, p. 166-167, où les liens d'Apollon avec la Sibylle et ses recueils oraculaires sont présentés comme « die allgemeinen Voraussetzungen der Wundererwartung ».

[57] Sur cette émission (datation et interprétation), voir désormais W. Hollstein, *Münzprägung*, 1993, p. 181-186 (avec bibliographie).

[58] Voir M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 475 et 485.

[59] On notera aussi qu'un autre denier émis par ce monétaire associe les images de Sol et de Luna (*RRC* 474/5), représentant la notion d'éternité (cf. *supra*). Les deux monnaies délivrent donc un message complémentaire centré sur la promesse de l'arrivée d'un nouvel âge d'or et d'une félicité éternelle, qu'il faut naturellement mettre en rapport avec l'idéologie du régime césarien.

est cependant loin d'être la seule proposée et reste trop hypothétique pour soutenir sa démonstration[60]. Nous retiendrons pour notre propos que les monnaies ne présentent Apollon en relation avec la Sibylle qu'à partir des années 60. La comparaison avec ces émissions rend d'autant plus flagrante l'absence de la dimension oraculaire dans les types apolliniens des années 90–80.

Ce constat invite à interroger la validité de la *communis opinio* voulant qu'Apollon fût, depuis ses débuts à Rome, le grand dieu oraculaire patron des Livres Sibyllins[61]. En réalité, le seul témoignage explicite d'un lien entre les *libri* et cette divinité est une phrase de Tite-Live, extraite du discours qu'il place dans la bouche de P. Decius Mus lors du conflit qui opposa patriciens et plébéiens au sujet des prêtrises en 300 : *decemuiros sacris faciundis — carminum Sibyllae ac fatorum populi huius interpretes, antistites eosdem Apollinaris sacri caerimoniarumque aliarum — plebeios uidemus*[62]. De ce passage, il ressort que les *decemuiri s. f.* étaient responsables — mais à quelle époque ? — à la fois de l'interprétation des prophéties contenues dans les Livres Sibyllins et de l'accomplissement des rites liés au culte d'Apollon (ainsi que d'autres cérémonies non précisées). Cette double qualification des décemvirs implique-t-elle obligatoirement une intime connexion entre Apollon et ce recueil d'oracles ? Le fait que Tite-Live ajoute que ces prêtres étaient chargés d'accomplir d'autres *caerimoniae*, dont rien n'indique qu'elles concernaient le culte de ce dieu, invite à ne pas « surinterpréter » le voisinage des *carmina Sibyllae* et du *sacrum Apollinare*. Pour le reste, rien de ce que les sources nous apprennent sur les *libri Sibyllini* jusqu'au Ier s. av. J.-C. ne

[60] A. Alföldi, *Apollo*, 1975, p. 187-188. Son interprétation de la figure a généralement été refusée ; pour les autres hypothèses d'identification (Cérès et Proserpine), voir W. Hollstein, *Münzprägung*, 1993, p. 147-148, qui penche pour Cérès.

[61] Selon G. Wissowa, *RuK*, 1912², p. 293-294, le culte d'Apollon aurait été introduit à Rome en même temps que les Livres Sibyllins, à la fin de l'époque royale. Le savant allemand est encore suivi par E. Simon, *Apollo*, 1978, p. 203-204 (cf. Ead., *Götter*, 1990, p. 27 et 29). La conception d'un lien originel entre Apollon et les *libri Sibyllini* est admise par la majorité des historiens, parfois de façon automatique : voir notamment J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 19-38 ; G. Radke, *Götter*, 1965, p. 69-71 ; J. Bayet, *Religion*, 1969², p. 124-125 ; A. Alföldi, *Apollo*, 1975, p. 166-167.

[62] Liv., X, 8, 2 : « Parmi les décemvirs chargé d'effectuer les actes sacrés — qui sont d'une part les interprètes des oracles de la Sibylle et des destins de notre peuple, d'autre part les préposés au culte d'Apollon et à d'autres cérémonies —, nous voyons des plébéiens. » Les termes apposés à *decemuiros sacris faciundis* donnent nettement l'impression d'une glose explicative ; pour en rendre sensible le caractère « marginal », nous les avons séparés du reste de la phrase par deux tirets. Il est plus que probable qu'ils soient une note érudite insérée par Tite-Live ou l'une de ses sources. Cette restriction interdit déjà de considérer ce passage comme une preuve du lien entre Apollon et les Livres Sibyllins à l'époque concernée par le texte (l'année 300) et *a fortiori* au temps de l'introduction du culte du dieu. Nous rejoignons ainsi l'opinion de G. Dumézil, *RRA*, 1974², p. 442, qui considère l'appellation *antistites Apollinaris sacri* comme « une expression anachronique, qui ne prouve pas plus, pour les origines, que le trépied et le dauphin qui furent plus tard les insignes de ces prêtres ».

suggère un rapport particulier avec le culte d'Apollon. J. Gagé le constatait déjà : « Deux faits demeurent certains : l'un est que, sur la base des mêmes livres sacrés un temple au moins avant celui d'Apollon[63] avait été voué au début du Ve siècle, en l'honneur de la triade Cérès-Liber-Libera ; l'autre est que, même lorsque fut consacré le temple des Prés Flaminiens, le recueil de ces *libri* resta conservé au Capitole, sous le temple de Jupiter [...] ; bien mieux, c'est en cette même cachette que fut déposé le nouveau recueil, reconstitué en 76 av. J.-C. lorsque le premier eut brûlé dans le grand incendie de 83. Ces données ne paraissent pas favorables à l'opinion, souvent admise par les Modernes, qu'Apollon se soit introduit à Rome comme dieu oraculaire autant que comme médecin, et qu'il ait apporté avec lui les livres de sa propre Sibylle[64]. » Qui consulte les études consacrées non pas au culte d'Apollon, mais à la Sibylle et à ses recueils, constatera que le dieu n'occupe pas une place prépondérante dans leur histoire avant l'époque augustéenne et l'épisode du transfert des *libri* dans le temple d'Apollon Palatin en 12 av. J.-C.[65].

Il apparaît donc, en définitive, qu'Apollon et les *carmina* de la Sibylle n'ont eu pendant de longs siècles aucun rapport entre eux, hormis éventuellement le fait de relever des compétences diversifiées des *decemuiri s. f.* G. Dumézil soulignait le danger qu'il y avait à écrire l'histoire du culte d'Apollon à Rome sur la base du lien attesté à une période relativement tardive entre le dieu et les *libri* : « La Sibylle venant de Cumes, et la tradition ultérieure garantissant par le nom d'Apollon l'autorité de ces écrits, on conclut volontiers, malgré l'absence de témoignages, à un culte de ce dieu dès les temps royaux. La déduction est abusive[66]. » Et le comparatiste français de conclure, à propos des origines du dieu : « Le seul Apollon qu'ait connu la Rome du Ve siècle est un Apollon guérisseur, qui n'a pas de rapport de fondation, ni de culte, avec les Livres[67]. » Cette absence de relation n'est-elle pas flagrante dans l'épisode de la fondation des *ludi Apollinares* ? Alors que les *libri Sibyllini* étaient à Rome l'un des principaux moteurs des innovations religieuses[68], ce n'est pas une de leurs prescriptions qui amena les Romains à célébrer des jeux en l'honneur d'Apollon, mais les *carmina*

[63] J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 24, supposait que le temple d'Apollon avait été édifié à la suite d'une prescription des Livres Sibyllins, bien que le texte de Tite-Live sur lequel il s'appuie (Liv., IV, 25, 3-4) ne soit pas explicite.

[64] *Ibid.*, p. 26.

[65] Voir par exemple M. Monaca, *Sibilla*, 2005.

[66] G. Dumézil, *RRA*, 1974², p. 441.

[67] *Ibid.*, p. 442. Par la suite, dans son *Apollon sonore*, G. Dumézil émettra l'hypothèse que l'Apollon du Ve siècle n'était pas seulement guérisseur, mais aurait déjà été le dieu à l'arc, porteur de victoire (voir *infra*, p. 69).

[68] Cf. M. Beard, J. North, S. Price, *Religions*, 2006, p. 76-77.

Marciana. C'est dans un second temps seulement, à la suite de la découverte de ce recueil non officiel, que le Sénat ordonnera la consultation des *libri Sibyllini* pour décider de la conduite à suivre (voir *infra*, p. 70-72). Dans le cas où Apollon aurait été dès cette époque, comme on le prétend si souvent, le dieu responsable de la divination sibylline, comment expliquer que justement dans le cas des jeux dédiés à « son » dieu, ce ne fut pas l'oracle de la Sibylle qui en prescrivit l'instauration ? L'examen des sources, qui ne font état des liens entre Apollon et les Livres Sibyllins qu'à partir du milieu du Ier s. av. J.-C., nous amène donc à reprendre en considération l'opinion de K. Latte, dont la recherche moderne n'a guère tenu compte : « Die Aufnahme der sibyllinischen Bücher hatte nicht zu einem Kult des Gottes [Apollo] geführt. Sie werden im Iuppitertempel aufbewahrt. Weder die Prophetin noch der Gott, der sie einst in Kleinasien inspiriert hatte, spielen für das Bewusstsein der Römer zunächst irgendeine Rolle; erst die griechische Bildung des 1. Jh. V. Chr. stellt die Verbindung her, die fortan in der Oberschicht Geltung hat, ohne doch tief in das Volk zu dringen[69]. »

L'examen objectif des monnaies des années 90 et du début des années 80 — les seuls documents à nous renseigner sur la « personnalité » d'Apollon à cette époque — amène donc à conclure qu'Apollon n'est à l'évidence pas invoqué alors comme une divinité oraculaire. Les types monétaires peuvent-ils nous éclairer sur la ou les fonctions que l'on reconnaissait au dieu au début du Ier siècle ?

III. L'APOLLON DES ANNÉES 90 ET 80 : UN DIEU DE VICTOIRE

L'examen global des émissions présentant la tête d'Apollon au droit amène au constat que, sur les monnaies pour lesquelles on ne peut établir un message à portée gentilice, le dieu est le plus souvent associé à des types de revers à forte connotation militaire et victorieuse. Sur les deniers de C. Egnatuleius, une Victoire orne un trophée, sur ceux émis collectivement par Malleolus, Albinus et Metellus, la même déesse couronne Roma trônant sur une pile de boucliers. La Minerve portant un trophée et emmenée par un quadrige au revers de la plupart des monnaies au type d'Apollon frappées par C. Vibius Pansa n'a pas une allure moins triomphale, d'autant plus qu'elle est, sur certains exemplaires, couronnée par une Victoire. C'est précisément l'association d'Apollon et de Minerve que Q. Titius reprend dans son monnayage, alors que le type de Cérès, égale-

[69] K. Latte, *RRG*, 1960, p. 221-222.

ment lié à l'effigie apollinienne dans l'émission de Pansa, accompagne chez lui le masque de Silène (qui est aussi emprunté aux monnaies de son collègue). Enfin, L. Calpurnius Piso Frugi, bien qu'il honore probablement l'Apollon des *ludi* d'abord dans une perspective familiale, choisit lui aussi d'unir sur certaines pièces l'image du dieu à une Victoire à connotation militaire. Le voisinage des effigies apolliniennes et de la thématique militaire et triomphale n'étonne pas dans le paysage monétaire de cette époque, dominé par la présence de *Victoria*[70]. Qu'on n'aille toutefois pas voir dans cette association le fruit d'un synchronisme fortuit. Les représentations de la déesse ailée sont loin d'être aussi fréquentes dans les décennies qui précèdent la période que nous étudions (cf. *supra*). Le monnayage des années 90 est marqué par une accumulation assez soudaine des symboles de la victoire militaire : l'heure est manifestement à l'exaltation du triomphe de Rome, qui avait surmonté les graves périls des guerres contre les Numides et les Germains. Or, c'est à ce moment précis que les effigies d'Apollon font leur apparition — massive — sur les monnaies.

Le témoignage des émissions monétaires montre donc sans ambiguïté que l'émergence (ou réémergence) de la figure d'Apollon dans les années 90 est placée sous le signe de la victoire[71]. Cette effigie, qui vient de prendre sa place dans le monnayage, reste naturellement très présente dans les émissions de la guerre sociale, où son lien avec ce thème se confirme[72]. Nous avons insisté plus haut sur le climat d'angoisse et de vive incertitude religieuse engendré par ce conflit. En des années où l'État romain, attentif aux moindres prodiges et prophéties, cherchait à rétablir la *pax deorum* par tous les moyens, il est inconcevable qu'Apollon ait été représenté à plusieurs reprises dans le monnayage de Rome sans que la pensée de la guerre en cours n'ait influé sur le choix de cette divinité.

[70] Cf. l'appendice. Dans cinq des émissions où est représentée *Victoria* figure aussi la tête d'Apollon, soit sur la même monnaie que le type de la Victoire, soit sur une autre pièce signée par le même monétaire (voir le tableau *supra*, p. 49-50).

[71] Cf. déjà, à propos des monnaies de L. Calpurnius Piso Frugi, W. Hollstein, *Münzprägung*, 1993, p. 161 (« Apollo […] als Siegesgott angesprochen »).

[72] Bien que les problèmes liés à l'établissement de la chronologie du monnayage de cette période empêchent d'identifier avec certitude toutes les monnaies au type d'Apollon émises pendant la guerre sociale, on peut retenir comme très vraisemblable que celles de L. Calpurnius Piso Frugi (*RRC* 340), C. Vibius Pansa (*RRC* 342) et Q. Titius (*RRC* 341) ont été frappées durant les années du conflit (voir le tableau *supra*, p. 50).

1. *Les liens entre Apollon et la victoire à Rome*

Il s'agit à présent de définir la nature de ce lien que nous avons mis en évidence entre le dieu et le thème de la victoire militaire[73]. On l'a expliqué par le biais de la fonction oraculaire d'Apollon : celui-ci aurait été un adjuvant des victoires romaines dans la mesure où il les annonçait par ses oracles, par exemple lors de la deuxième guerre punique[74]. Cette explication est difficilement acceptable puisque nous avons montré que l'Apollon romain ne fut pas invoqué comme un dieu divinateur avant le Ier siècle. En ce qui concerne plus particulièrement la guerre contre Hannibal, l'oracle d'Apollon qui est consulté aux heures les plus sombres du conflit n'est pas romain ni italique, mais grec : en 216, à la suite de la désastreuse défaite de Cannes, c'est vers le dieu de Delphes que Rome tourne les yeux, et en 205, une seconde ambassade lui est envoyée avec une offrande *ex praeda Hasdrubalis* pour le remercier de ses véridiques prédictions[75]. À cette époque, les Romains ne semblent pas encore disposer d'un Apollon oraculaire puisque justement, lorsqu'ils cherchent à s'adresser à un tel Apollon, ils recourent à celui de Delphes[76]. Il n'est donc encore nullement question d'un *augur Apollo* tel que pourra l'invoquer Horace près de deux siècles plus tard[77].

Le caractère victorieux d'Apollon que nous constatons dans les émissions du début du Ier siècle ne doit pas être interprété comme une conséquence pour ainsi dire indirecte du pouvoir oraculaire du dieu, mais comme un trait intrinsèque de sa nature, à côté de ses caractères de *medicus* et de dieu divinateur. Ce voisinage de compétences diverses n'étonnera pas dans le cas d'une personnalité divine aussi complexe que celle d'Apollon[78]. G. Dumézil, dans la troisième esquisse de son *Apollon sonore*, consacrée à l'*Apollo Medicus*, a bien montré comment les « puissances conjointes » de ce dieu qui avaient trouvé leur expression dans l'apolli-

73 M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 732 n'en tient pas compte lorsqu'il suggère que la présence d'Apollon dans les émissions des années 80 pourrait peut-être s'expliquer par le lien, observé dans le monnayage de l'époque triumvirale, entre le dieu et la *libertas*.

74 Voir notamment A. Alföldi, *Apollo*, 1975, p. 173 : « Als jedoch in den Bürgerkriegen des letzten Jahrhunderts der Republik eine neue geistige und materielle Krise neue Unsicherheit brachte, wandten sich die Menschen erneut dem Orakelgotte zu, der ihnen gegen Hannibal geholfen und, wie sie glaubten, zum Siege verholfen hatte. »

75 Sur l'ambassade de 216 : Liv., XXII, 57, 4 ; XXIII, 11, 1-6 ; sur celle de 205 : Liv., XXVIII, 45, 12.

76 Malgré cette différence de nature, les liens entre le dieu de Delphes et son « homologue romain » sont naturellement mis en exergue : au retour de l'ambassade de 216, Q. Fabius Pictor dépose la couronne de laurier qu'il portait lors de la consultation de l'oracle sur l'autel d'Apollon (Liv., XXIII, 11, 5-6).

77 Hor., *Carm.*, I, 2, 32.

78 Cf. par ex. A. Alföldi, *Apollo*, 1975, p. 173 : « Apollo war eine vielseitige Gottheit, so dass die Zuwendung der Menschen zu ihm durch die verschiedensten Aspekte seines Kultes bedingt sein konnte. »

nisme grec s'étaient progressivement « acclimatées » à Rome[79]. L'Apollon grec était un dieu oraculaire, médecin, porteur de l'arc — attribut guerrier — et de la lyre, symbole du don poétique. Le savant français propose plusieurs étapes dans l'évolution de l'Apollon romain : introduit d'abord comme *medicus*, le dieu se serait vu confier ensuite les Livres Sibyllins — actualisation de sa puissance oraculaire dans le contexte local — et parallèlement aurait été honoré comme une divinité porteuse de victoire, peut-être dès l'époque primitive du culte. Par contre, ce n'est que de façon assez tardive que l'Apollon citharède se serait introduit à Rome, dernière étape de l'acclimatation du dieu grec dans la religion romaine. Cette progression succinctement esquissée par G. Dumézil demande sans doute à être nuancée ou précisée sur certains points — notamment en ce qui concerne la période d'apparition de la puissance oraculaire —, mais fournit un schéma global qui permet d'appréhender de façon cohérente et structurée les diverses faces de l'Apollon romain. C'est la troisième puissance mise en évidence par l'auteur, celle de dieu porteur de victoire, qui nous intéresse plus particulièrement ici : « La corde de l'arc et les flèches, et plus généralement l'assistance d'Apollon dans le combat ne pouvaient être négligées par les *imperatores*. Elles ont donc été requises au service de Rome, et cela très tôt, sans attendre l'épithète *arquitenens* chère aux premiers poètes hellénisants, peut-être même dès l'établissement du premier culte public, puisqu'une victoire fameuse, celle du mont Algide, passait pour avoir suivi de près le vœu (433) et précédé de peu la dédicace (431) du temple [...][80]. En tout cas, deux siècles plus tard, entre 212 et 208, quand furent fondés les *Ludi Apollinares*, cette seconde compétence du dieu était assez bien établie pour qu'une controverse [...] opposât ceux qui considéraient que l'intention des jeux concernait *ualetudinem* et ceux qui lui attribuaient *uictoriam*[81]. »

Faut-il, comme le propose G. Dumézil, faire de l'Apollon romain un dieu de victoire dès son apparition dans le panthéon de l'*Vrbs* ? L'épaisse brume mythologique qui entoure l'histoire du V^e^ siècle à Rome empêche, nous semble-t-il, d'apporter une réponse assurée à cette question. Nous sommes par contre en présence d'éléments beaucoup plus clairs en ce qui concerne le contexte de la fondation des *ludi Apollinares* en 212 et la nature du dieu qu'ils honoraient.

79 G. Dumézil, *Apollon sonore*, 1982, p. 36-42.

80 Cette hypothèse est exposée de façon plus détaillée dans la seizième esquisse du même recueil : « Les grands blessés de la bataille du mont Algide » (*ibid.*, p. 155-163).

81 *Ibid.*, p. 40.

2. *La fondation des* ludi Apollinares *en 212 : un moment charnière dans l'évolution vers un Apollon dieu de victoire à Rome*

Le récit le plus détaillé de la création des *ludi Apollinares* nous est livré par Tite-Live[82]. En 213, suite au décret du Sénat ordonnant à toutes les personnes possédant des recueils d'oracles de les remettre au préteur urbain M. Aemilius, on avait découvert deux prophéties d'un *uates* nommé Marcius (cf. *supra*, p. 52), dont l'une se rapportait à la défaite de Cannes, survenue trois années auparavant, et l'autre demandait la création de jeux à Apollon :

> *Hostes, Romani, si <ex agro> expellere uoltis, uomicam quae gentium uenit longe, Apollini uouendos censeo ludos qui quotannis comiter Apollini fiant ; cum populus dederit ex publico partem, priuati[s] uti conferant pro se atque suis ; iis ludis faciendis praesit praetor is qui ius populo plebeique dabit summum ; decemuiri Graeco ritu hostiis sacra faciant. Hoc si recte facietis, gaudebitis semper fietque res uestra melior : nam is deum exstinguet perduelles uestros, qui uestros campos pascit placide*[83].

Le texte de la prophétie tel que nous l'a transmis Tite-Live est du plus haut intérêt quant à la nature et la fonction du dieu qui doit être honoré par les jeux. Dans le contexte difficile de la guerre contre Hannibal, l'enjeu de la cérémonie est incontestablement d'assurer la victoire aux Romains et de chasser l'ennemi d'Italie. Alors qu'Apollon était, depuis son introduction à Rome au Ve siècle, essentiellement un dieu guérisseur, il se mue, au cours de la deuxième guerre punique, en un dieu porteur de victoire[84]. Tite-Live est conscient de cette particularité de l'Apollon célébré par les *ludi*, puisqu'il conclut le paragraphe consacré

[82] Liv., XXV, 12, 3-15. Sur la création des *ludi Apollinares* et leur évolution sous la République, voir E. Habel, *Ludi Publici*, 1931, col. 621-624 ; H. H. Scullard, *Festivals*, 1981, p. 159-160 ; F. Bernstein, *Ludi publici*, 1998, p. 171-186 ; F. X. Ryan, *Apollinarspiele*, 2006.

[83] Liv., XXV, 12, 9-10 : « Romains, si vous voulez chassez de votre territoire les ennemis, cette plaie venue du bout du monde, je suis d'avis qu'il faut vouer à Apollon des jeux qui seront célébrés joyeusement chaque année pour Apollon. Lorsque le peuple aura payé sa part sur les fonds publics, que les particuliers apportent la leur et celles de leur famille. Que préside à la célébration de ces jeux le préteur qui rendra la plus haute justice au peuple et à la plèbe. Que les décemvirs sacrifient des victimes selon le rite grec. Si vous exécutez correctement ces prescriptions, vous vous réjouirez sans trêve et votre situation s'améliorera. Car celui des dieux qui nourrit paisiblement vos champs fera périr vos ennemis. »

[84] Au lendemain de la bataille de Cannes, en 216, Q. Fabius Pictor fut envoyé consulter l'oracle d'Apollon à Delphes. La réponse qu'il ramena à Rome (Liv., XXIII, 11, 2-3) présente déjà Apollon comme le dieu qui apporte la victoire aux Romains, en des termes très proches du passage que nous avons cité *supra*. Sur l'évolution de la nature et du culte d'Apollon durant la deuxième guerre punique, voir D. et Y. Roman, *Hellénisme*, 2005, p. 23-31. Peut-être des raisons plus « contingentes » ont-elles aussi dicté le choix d'Apollon dans la seconde prophétie des *carmina Marciana*. M. Sordi, *Apollo*, 1985, avait ainsi proposé d'y voir une référence à la fuite des troupes carthaginoises devant la flotte romaine au cap Pachino en 212, qui aurait pu être attribuée à l'action de l'Apollon honoré en ce lieu. Si l'hypothèse est critiquable, elle jette cependant un éclairage intéressant sur la diffusion d'Apollon comme

à leur institution par la précision suivante : *Haec est origo ludorum Apollinarium, uictoriae, non ualetudinis ergo, ut plerique rentur, uotorum factorumque*[85]. Cette « sphère de compétence » supplémentaire alors reconnue à Apollon[86] s'inscrit bien dans le contexte des innovations religieuses apportées à Rome au cours de la deuxième guerre punique, qui est pour l'*Vrbs* non seulement l'heure d'une crise politique grave mais aussi d'un bouleversement — à tout le moins d'une importante évolution — des mentalités et des comportements religieux[87]. L'introduction du culte de la *Magna Mater* en 205–204, dont la finalité première est également d'assurer la victoire contre les Carthaginois[88], démontre que l'espérance d'une heureuse issue de la guerre a suscité des innovations cultuelles de grande envergure. On ne peut donc négliger le témoignage de Tite-Live quant

dieu de la victoire militaire en ces années : cf. F. Russo, *carmina Marciana*, 2005, p. 25-27. Ce dernier a pour sa part mis en lien l'instauration des *ludi Apollinares* avec la défection de Tarente, qui avait été fondée sous le patronage d'Apollon, par ailleurs lié au pythagorisme (*ibid.*, p. 27-31).

85 Liv., XXV, 12, 15 : « Telle est l'origine des Jeux d'Apollon, voués et célébrés pour obtenir la victoire et non, comme le pensent la plupart des gens, la bonne santé ». Cf. Macr., *Sat.*, I, 17, 25 (*Hinc intellegitur proelii causa, non pestilentiae, sicut quidam aestimant, ludos institutos*) et 27 (*Sed inuenio in litteris hos ludos uictoriae, non ualitudinis causa, ut quidam annalium scriptores memorant, institutos*). La précision de Tite-Live, relayée par Macrobe, est intéressante à plus d'un titre. D'une part, elle indique qu'à son époque, on reliait généralement les *Ludi Apollinares* à la nature traditionnelle d'Apollon à Rome, celle de dieu guérisseur, une interprétation qui semble s'être imposée très tôt après leur création (cf. *infra*). D'autre part, l'insistance de Tite-Live sur le lien entre Apollon et la victoire (*uictoriae ergo*) ne doit pas être étrangère au contexte religieux et idéologique dans lequel s'inscrit l'œuvre livienne : celui de la refondation augustéenne, dans laquelle un rôle majeur est accordé à Apollon, acteur et garant divin de la victoire d'Actium. La fonction de dieu porteur de victoire n'est certes pas le principal trait de la complexe figure divine qu'est l'Apollon augustéen, mais dans un régime fondé initialement sur les triomphes d'Imperator Caesar, cet aspect ne pouvait être négligé. On peut lire dans ce sens l'insistance de Tite-Live à montrer que cette valeur du dieu remontait à l'époque de la guerre contre Hannibal et s'inscrivait dans une tradition religieuse républicaine établie de longue date. L'allusion au contexte idéologique du Principat augustéen glissée par Tite-Live a été bien perçue par P. Marchetti, *Apollon Palatin*, 2001, p. 461, n. 29 ; nous n'estimons cependant pas « très vraisemblable » que l'Apollon fêté en 212 ait été « transformé » en dieu de la victoire après Actium. Nous ne pensons pas non plus que la version d'une création des jeux d'Apollon en lien avec la victoire ne serait apparue qu'à l'époque syllanienne, comme l'admet F. Bernstein, *Ludi publici*, 1998, p. 182 et 320.

86 Cet élargissement des compétences d'Apollon transfère en réalité à Rome une des quatre puissances conjointes du dieu grec (voir *supra*, p. 68-69). Cf. F. Bernstein, *Ludi publici*, 1998, p. 175-177, qui considère que le dieu honoré lors des *ludi Apollinares* était plus proche du dieu de Delphes que de l'*Apollo Medicus*, la création de ces jeux s'inscrivant dans une hellénisation, depuis longtemps entamée, de l'image que les Romains avaient d'Apollon.

87 Sur les innovations religieuses introduites durant la deuxième guerre punique, voir G. Dumézil, *RRA*, 1974², p. 457-487 ; M. Beard, J. North, S. Price, *Religions*, 2006, p. 91-97. Les auteurs de ce dernier ouvrage reconnaissent l'importance de ces innovations, mais n'y voient pas le signe d'un bouleversement radical de l'ordre traditionnel et de la mentalité religieuse romaine.

88 Liv., XXIX, 10, 5. Voir notamment G. Dumézil, *ibid.*, p. 481-487 ; M. Beard, J. North, S. Price, *ibid.*, p. 106-107.

au développement de la personnalité et des fonctions d'Apollon durant ces années[89].

Après la découverte des *carmina Marciana*, le Sénat décréta la consultation des Livres Sibyllins pour déterminer la conduite à suivre quant à l'exécution de l'oracle. L'organisation des jeux fut reportée à l'année suivante (212) et incomba au successeur de M. Aemilius, le préteur urbain P. Cornelius Sulla. C'est donc à un ancêtre du dictateur qu'échut la création des jeux d'Apollon — un élément sur lequel nous reviendrons. Quatre ans plus tard, en 208, les *ludi Apollinares*, qui avaient jusqu'alors été célébrés à des dates variables, furent fixés au 13 juillet. C'est encore Tite-Live qui nous relate les circonstances de cette décision :

> *Ludi Apollinares Q. Fuluio Ap. Claudio consulibus a P. Cornelio Sulla praetore urbano primum facti erant ; inde omnes deinceps praetores urbani fecerant ; sed in unum annum uouebant dieque incerto faciebant. Eo anno pestilentia grauis incidit per urbem agrosque, quae tamen magis in longos morbos quam in perniciabiles euasit. Eius pestilentiae causa et supplicatum per compita tota urbe est et P. Licinius Varus praetor urbanus legem ferre ad populum iussus ut ii ludi in perpetuum in statam diem uouerentur. Ipse primus ita uouit, fecitque ante diem tertium nonas Quinctiles. Is dies deinde sollemnis seruatus*[90].

Si les *ludi Apollinares* avaient été institués pour obtenir du dieu qu'il chassât les ennemis du territoire romain, ce passage nous indique que la décision de leur assigner une date fixe fut motivée par une situation d'épidémie. En 208, c'est donc à nouveau un Apollon, plus concerné par la *ualetudo* que par la *uictoria* qui est invoqué au cours de cette célébration. Cette évolution, ou plutôt ce retour à

[89] Comme avait été tenté de le faire jadis G. Wissowa, *RuK*, 1912², p. 295 : « … *uictoriae, non ualetudinis ergo*, wie Livius, polemisierend gegen eine abweichende, vielleicht richtige Ansicht, betont. » La prégnance de la thématique de la victoire dans la célébration des premiers *ludi Apollinares* a par contre bien été notée par F. Coarelli, *Campo Marzio*, 1997, p. 378-379 et 384-386, de même que par F. X. Ryan, *Apollinarspiele*, 2006, p. 83-86. L'épisode du « miracle des flèches » relaté par Macrobe (*Sat.*, I, 17, 25 ; cf. *infra*, p. 88-89) confirme la nature guerrière de l'Apollon honoré par ces premiers jeux.

[90] Liv., XXVII, 23, 5-7 : « Les jeux d'Apollon avaient été célébrés pour la première fois sous le consulat de Q. Fulvius et Ap. Claudius par le préteur urbain P. Cornelius Sulla. Par la suite, tous les préteurs urbains successivement les avaient célébrés, mais ils ne les vouaient que pour un an et les célébraient à une date non fixe. En cette année, une grave épidémie s'abattit sur la ville et les campagnes ; cependant, elle donna lieu à des maladies longues plutôt que mortelles. En raison de cette épidémie, d'une part on procéda à des supplications aux carrefours dans toute la ville, d'autre part le préteur urbain P. Licinius Varus fut invité à proposer au peuple une loi instituant que ces jeux soient voués pour toujours à une date fixe. C'est lui qui les voua et les célébra le premier de cette façon, le troisième jour précédant les nones de juillet ; ce fut ce jour qui leur resta consacré. » Sur cette évolution, voir F. Bernstein, *Ludi publici*, 1998, p. 180-186. Le texte de Tite-Live donne la date du 5 juillet (*ante diem tertium nonas Quinctiles*) et indique expressément qu'elle est encore en vigueur à l'époque de l'auteur. Or, l'on sait de manière certaine que, sous l'Empire, les *ludi Apollinares* commençaient le 6 juillet. Cette contradiction amène à corriger *nonas* en *idus* dans le texte de Tite-Live : cf. F. Bernstein, *ibid.*, p. 180, n. 354. Sur la date des jeux, voir aussi F. X. Ryan, *Apollinarspiele*, 2006, p. 78-79.

la fonction traditionnelle de *medicus*, qui intervient quatre ans seulement après la création des jeux, explique que ceux-ci furent désormais compris comme une supplique à l'Apollon guérisseur et que l'on oubliait généralement, à l'époque de Tite-Live, la demande particulière qui avait été adressée au dieu à l'occasion de leur institution[91]. La remarque de l'historien augustéen citée ci-dessus prouve cependant que l'Apollon auquel le nom de P. Cornelius Sulla restait attaché était clairement un dieu porteur de victoire plutôt que guérisseur. Il sera bon de tenir cette particularité présente à l'esprit lorsque nous traiterons de la dévotion particulière de Sylla pour Apollon.

3. *La survivance de l'Apollon de victoire au IIe siècle*

Qu'elle réactive une conception préexistante ou qu'elle introduise pour la première fois un culte rendu à Apollon *uictoriae ergo*, la création des *ludi Apollinares* constitue assurément un moment charnière dans l'évolution vers un Apollon porteur de victoire. Si cette face « guerrière » fut occultée dans le cas des jeux apollinaires par la redéfinition de la finalité de ces *ludi* en 208, le lien du dieu archer avec la sphère militaire fut-il oublié pour autant ? Nous ne le pensons pas, car nos sources ont gardé trace par la suite d'un rapport indirect mais néanmoins significatif entre cette divinité et les *imperatores* victorieux.

Dans les premières décennies du IIe siècle, le temple d'*Apollo in circo* fut choisi à plusieurs reprises comme lieu de réunion pour des séances du Sénat consacrées aux demandes de triomphe[92] : ainsi, en 189, quand L. Aemilius Regillus revint vainqueur de la flotte d'Antiochos III, et en 187, au retour de M. Fulvius Nobilior de sa campagne contre les Étoliens, c'est dans ce sanctuaire que les deux *imperatores* font réunir les *Patres*[93]. L'historiographie romaine s'est plu à ramener l'origine de cette pratique aux premiers temps de la République. Tite-Live relate qu'au retour de la double victoire des armées consulaires sur les Èques et les Sabins en 449, le Sénat refusa d'octroyer le triomphe aux deux consuls, alors au

[91] Le problème posé par l'innovation des *ludi Apollinares* a été noté par J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 282-284. Cet auteur constate qu'« il était impossible, dans tous les cas, que le nouvel aspect développé en Apollon fît oublier l'ancien » (p. 283) et suggère que « la *pestilentia* de 208 fut utilisée très à propos pour imposer l'innovation et la raccorder à une doctrine déjà bien établie » (p. 284). Voir aussi F. X. Ryan, *ibid.*, p. 92-93.

[92] F. Coarelli, *Campo Marzio*, 1997, p. 386 explique aussi le choix de ce temple par la « connotazione 'bellica' del culto di Apollo ».

[93] Liv. XXXVII, 58, 3 ; XXXIX, 4, 2. On peut ajouter à ces deux séances où les vainqueurs ont rencontré le Sénat celle de 176 où le proconsul Ti. Sempronius, qui demandait une *supplicatio* à la suite de la pacification de la Sardaigne, n'était pas présent en personne mais représenté par ses légats (Liv., XLI, 17, 3-4).

champ de Mars avec leurs troupes. Pour les négociations qui s'ensuivirent, afin d'éviter que les sénateurs ne les accusassent de les avoir réunis au milieu des soldats, les consuls Valerius et Horatius choisirent une zone des *prata Flaminia* consacrée à Apollon, nommée *Apollinar(e)*, à l'endroit où fut plus tard édifié le temple du dieu[94]. On ne peut guère accorder de valeur historique à cet épisode, qui, selon un procédé courant dans l'annalistique, projette dans un passé lointain l'origine d'un usage attesté à époque historique[95].

Il n'est pas anodin qu'à l'exception de celles mentionnées ci-dessus, les séances du Sénat consacrées aux demandes de triomphe avaient lieu, durant les premières décennies du IIe siècle, dans le temple de Bellone, voisin de celui d'Apollon[96]. Ces deux édifices étaient situés à l'extérieur du *pomerium*, ce qui permettait d'y accueillir les magistrats ou promagistrats revêtus de l'*imperium militiae*. Certes, le sanctuaire de Bellone a aussi accueilli des séances *extra pomerium* du Sénat qui n'étaient pas consacrées à l'octroi du triomphe, mais beaucoup moins fréquemment et à un moment où l'usage d'y réunir les *Patres* pour les rencontres avec les *imperatores* était déjà bien établi. De même, il est arrivé, mais rarement et plus tardivement, que le Sénat se réunisse dans le temple d'Apollon à d'autres occasions qu'au retour d'un général vainqueur — nous ne possédons que trois attestations, datant des années 50[97]. Il semble que le rapport avec le domaine de la guerre n'était pas non plus absent dans ces cas. M. Bonnefond-Coudry, se basant sur l'étude de F. Coarelli consacrée au temple de Bellone et à son contexte topographique[98], a supposé que non seulement le sanctuaire de cette déesse — comme l'a montré l'archéologue italien —, mais aussi celui d'Apollon formaient, avec la *columna bellica*, la *Villa Publica* et le *circus Flaminius*, un ensemble fonctionnel articulé autour du *pomerium* « en rapport avec la guerre, ou plus précisément avec les actes qui concluent la guerre (récompense

94 Liv., III, 63, 7. La leçon retenue dans la CUF est *Apollinare* ; *Apollinar* est une conjecture.

95 J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 24-26 ; 113 ; 414-415, accorde bien trop de crédit à cet épisode livien pour sa définition du culte primitif d'Apollon. La remarque rejetée en note par l'historien français est bienvenue : « À vrai dire, nous jugeons possible que la mention relative à l'année 449 constitue une confusion anachronique » (p. 113, n. 4). Voir la déconstruction de l'épisode par M. Bonnefond-Coudry, *Sénat*, 1989, p. 155-156.

96 Voir la liste chez M. Bonnefond-Coudry, *ibid.*, p. 144-145 (cf. A. Viscogliosi, *Bellona*, 1993, p. 191). Sur les treize séances recensées entre 211 et 172, neuf ont lieu dans le temple de Bellone et trois dans le temple d'Apollon (dans un cas, le temple n'est pas identifié et Tite-Live se contente de préciser *extra urbem*).

97 Pour la liste des séances tenues *extra pomerium* ne concernant ni les triomphes ni les ambassades : M. Bonnefond-Coudry, *ibid.*, p. 146-147. Sur les quinze séances recensées entre 215 et 44, six ont été tenues dans le temple de Bellone (entre 186 et 172, puis entre 88 et 71) et trois dans celui d'Apollon (en 56 et 51).

98 F. Coarelli, *Bellona*, 1968 (dont les résultats sont repris dans Id., *Campo Marzio*, 1997, p. 391-395).

du général, négociation de la paix), parfois avec ceux qui l'inaugurent (accueil réservé aux ambassadeurs macédoniens au commencement de la guerre contre Persée). C'est aussi à la guerre qu'est liée la fonction [...] de réception des promagistrats et celle [...] d'accueil des magistrats encore dans leur période d'activité hors de la ville[99]. »

Le choix du sanctuaire de Bellone pour les réunions du Sénat concernant l'octroi du triomphe ou liées de près ou de loin au domaine de la guerre s'explique aisément en raison de la nature guerrière de la déesse[100]. Nous sommes d'avis que le lien d'Apollon avec la sphère militaire et le thème de la victoire, qui avait été reconnu officiellement en 212, n'est pas non plus étranger au fait que son temple ait servi à des rencontres entre des généraux victorieux et le Sénat dans les années 180[101]. Il est peu probable que les raisons du choix de ce sanctuaire soient purement d'ordre topographique comme le veut M. Bonnefond-Coudry, qui émet l'hypothèse qu'il aurait été employé initialement comme « substitut du temple de Bellone lorsque des cérémonies rendaient ce dernier inaccessible[102] ». On a peine à imaginer que ces raisons purement pratiques auraient pu donner lieu à la création de l'épisode étiologique de la séance à l'*Apollinar* en 449, une manipulation historiographique qui traduit au contraire la volonté de donner un lustre d'antiquité à un usage peut-être récent, certes, mais doté d'une valeur

[99] M. Bonnefond-Coudry, *Sénat*, 1989, p. 153.

[100] Cf. G. Dumézil, *RRA*, 1974², p. 395-396.

[101] *Pace* M. Bonnefond-Coudry, *Sénat*, 1989, p. 155 : « Le choix du temple du Champ de Mars pour délibérer sur les demandes de triomphe ne saurait donc tenir à des affinités anciennes entre le dieu et la victoire. » Nous sommes d'accord avec l'auteur lorsqu'elle juge l'épisode de la séance de 449 totalement anachronique, mais elle oublie le rôle-clef des premiers *ludi Apollinares* dans l'évolution vers un Apollon dieu de victoire. J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 111-113 et 413-414, supposait pour sa part que c'est l'usage de réunir le Sénat dans le temple d'Apollon pour les séances concernant l'octroi du triomphe qui, lié à sa situation en bordure du Champ de Mars, avait donné lieu aux « tendances triomphales » de l'Apollon romain. Cette explication présente comme la conséquence de cet usage ce qui doit plutôt en être la cause : si l'on omet celle de 449, certainement anhistorique, nous ne possédons que trois exemples de séances relatives au triomphe tenues à cet endroit, ce qui est trop peu pour imaginer que l'évolution de la nature du dieu dérive de cette pratique. C'est au contraire en raison du lien plus ancien entre Apollon et la sphère militaire que son temple a pu être choisi pour abriter ces réunions.

[102] M. Bonnefond-Coudry, *ibid.*, p. 156. L'auteur observe par ailleurs que « le temple d'Apollon accueille exclusivement des promagistrats, tandis que le temple de Bellone abrite à la fois des séances consacrées à des promagistrats et des séances convoquées par des magistrats. [...] L'intérêt de cette règle est qu'elle est parfaitement cohérente avec celle qui veut que, sauf dans le cas des ambassades, le lieu de réunion — *intra* ou *extra pomerium* — soit choisi en fonction du statut juridique de la personne et non du sujet débattu » (p. 152). Que le statut juridique ait été un élément essentiel dans le choix d'un lieu de réunion ne fait aucun doute, mais cela n'exclut pas que l'on ait pris en compte aussi, au moins dans certains cas, une possible concordance entre la symbolique du lieu et le thème de la séance.

symbolique prégnante. Les rencontres entre les *imperatores* victorieux et le Sénat au temple d'Apollon suggèrent donc que le lien de ce dieu avec le thème de la victoire était encore perçu au début du IIe siècle et qu'il n'est pas un trait occasionnel et éphémère dû aux circonstances particulières de la deuxième guerre punique.

Les séances du Sénat dans le temple d'Apollon ont inspiré à J. Gagé l'hypothèse d'une évolution vers un « dieu triomphal », qui n'aurait trouvé son plein aboutissement que sous Néron[103]. Le savant français soulignait un point commun particulièrement intéressant entre les *pompae* triomphales et celles liées au culte apollonien : l'emploi du laurier, qui couronne le triomphateur dans le premier cas, la foule dans le second[104]. Se basant sur Pline l'Ancien, qui expliquait l'usage du laurier dans la cérémonie du triomphe par le fait que cet arbuste était « le plus remarquable sur le mont Parnasse et, pour cette raison, parut être agréable aussi à Apollon[105] », J. Gagé supposait que les *decemuiri s. f.* avaient au IIe siècle « prôné l'idée que les éléments lustraux du triomphe romain étaient d'essence apollinienne, et qu'inversement leurs cérémonies avaient un aspect triomphal[106] ». C'est faire grand cas, sans doute, du témoignage de Pline, qui écrit à une époque où l'idéologie religieuse impériale a depuis plusieurs décennies ancré dans les esprits l'image de l'Apollon Actien, dieu de la victoire d'Auguste, et réinterprété de nombreux traits cultuels en fonction de la place éminente de ce dieu dans le panthéon. La conception d'un Apollon dieu du triomphe a été approfondie par E. Simon[107]. Observant l'emploi du laurier dans les processions triomphales et la proximité entre le temple du dieu et l'emplacement de la *Porta Triumphalis* originelle, point de départ de ces processions, l'ar-

[103] J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 111-113 ; 413-418.

[104] Selon F. X. Ryan, *Apollinarspiele*, 2006, p. 86-87, le peuple n'aurait été couronné de laurier que lors des *ludi Apollinares* de 212, la couronne ne symbolisant pas la victoire, mais la participation financière du *populus* à l'organisation des jeux cette année-là. Nous ne suivrons pas l'auteur sur ce second point : Tite-Live est explicite quant à la signification du port de la couronne par le peuple lors de jeux : *coronati primum ob res bello bene gestas* (Liv., X, 47, 3). Cf. F. Bernstein, *Ludi publici*, 1998, p. 175 : la création des *ludi Apollinares* devait canaliser une inquiétude religieuse, et accorder le port de la couronne au *populus* pourrait avoir été, à l'instar de sa participation financière, une façon de l'impliquer dans cette résolution de la « crise » religieuse. Plus généralement, sur l'usage des palmes et des couronnes dans les *ludi*, voir F. Bernstein, *ibid.*, p. 251-254.

[105] Plin., *Nat. Hist.*, XV, 134 : *quia spectatissima in monte Parnaso ideoque etiam grata Apollini uisa*. Pline mentionne ensuite — pour la rejeter — l'explication de Masurius Sabinus selon laquelle le laurier triomphal servait à purifier l'armée du meurtre des ennemis. Voir J.-L. Bastien, *Triomphe*, 2007, p. 257-258, qui estime que « le caractère lustral du laurier [du triomphe] proviendrait d'une contamination tardive entre le laurier victorieux du triomphe et le laurier lustral d'Apollon » (p. 258).

[106] J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 414.

[107] E. Simon, *Apollo*, 1978, p. 209-215. L'auteur a repris l'essentiel de son argumentation dans la notice du *LIMC* consacrée à Apollon (Ead., *Apollon / Apollo*, 1984, p. 363-364) et dans son ouvrage sur les dieux de Rome (Ead., *Götter*, 1990, p. 29).

chéologue allemande concluait : « Der römische Triumphzug verband also das Heiligtum des Jupiters auf dem Kapitol, mit dessen Insignien der Triumphator geschmückt war, und das Heiligtum des Apollo, dessen reinigenden Lorbeer alle Teilnehmer trugen[108]. » Selon cette hypothèse, Apollon serait avec Jupiter le dieu patron du triomphe à Rome, et ce en raison de sa puissance purificatrice — à laquelle sa fonction de *medicus* serait subordonnée — puisque la signification religieuse de la cérémonie triomphale consistait en la purification de l'armée souillée du sang ennemi.

Cette hypothèse d'un lien particulier d'Apollon avec les cérémonies triomphales est tentante dans la mesure où elle rend idéalement compte des réunions du Sénat dans le temple du dieu pour négocier l'octroi du triomphe. Cependant, certains des éléments sur lesquels elle se fonde ne sont pas parfaitement assurés. L'argument topographique se révèle particulièrement fragile : la localisation de la *Porta Triumphalis* est loin d'être établie avec certitude, si bien que l'on ne peut tenir pour acquise sa proximité avec le temple d'Apollon *in circo Flaminio*[109]. Quant à l'identification du laurier des *pompae* triomphales avec celui d'un Apollon purificateur, elle accorde sans doute trop de crédit au texte de Pline qui, nous l'avons souligné, semble rendre compte d'un état ultérieur du culte apollinien[110]. C'est parce qu'il était un dieu porteur de victoire qu'Apollon fut mis en rapport avec le triomphe dans la première moitié du IIe siècle, et il n'est pas nécessaire de postuler une fonction du dieu relative exclusivement à cette cérémonie et à son rituel — même si, par la suite, l'emploi du laurier commun aux rites apolliniens et au *triumphus* a pu accentuer la proximité entre les deux.

*
* *

[108] Ead., *Apollo*, 1978, p. 210.

[109] Cf. F. Coarelli, *Porta Triumphalis*, 1996. L'auteur annonce d'emblée les difficultés posées par ce monument : « Scarse e poco perspicue sono le testimonianze antiche sulla *P. T.*, ciò che determina non solo notevoli difficoltà per l'identificazione, ma addiritura il dubbio sulla sua stessa esistenza » (p. 333). F. Coarelli, à l'instar de plusieurs autres archéologues, situe la *Porta Triumphalis* au pied du Capitole et l'identifie à la *Porta Carmentalis*, ce qui la rend effectivement proche du temple d'Apollon. Cette proximité suffirait-elle, cependant, à lier de façon particulière le temple d'Apollon à la procession triomphale ? Il n'était pas — et de loin — le seul sanctuaire édifié le long de la *via triumphalis*, qui traversait le *circus Flaminius*, une zone bordée de nombreux temples (voir J.-L. Bastien, *Triomphe*, 2007, p. 316-324).

[110] Les conclusions que tire E. Simon, *Apollo*, 1978, p. 212-214, de cette hypothèse d'un Apollon dieu du triomphe quant aux rapports antagonistes entre les cultes d'Apollon et de Dionysos (le premier étant censé contrôler, voire « remplacer », le second dans ses fonctions traditionnelles) ne nous ont pas convaincu. Voir encore les considérations de l'auteur sur le rôle qu'aurait joué Apollon dans la perte d'importance de Mars sous la République (Ead., *Götter*, 1990, p. 29).

À la lumière de ces antécédents, le témoignage des émissions monétaires des années 90–80, qui associent de façon récurrente l'effigie du dieu à des symboles de victoire, ne doit pas surprendre : il s'intègre au contraire avec une parfaite cohérence dans le développement du culte apollinien depuis l'époque de la deuxième guerre punique et atteste la permanence de la nature guerrière du dieu. Il n'est par ailleurs pas étonnant de constater une réémergence de la figure d'Apollon sous son jour « victorieux » à cette période, puisque Rome subit alors une série de menaces extérieures telles qu'elle n'en avait plus connu depuis les sanglantes défaites de la deuxième guerre punique. Dans son étude consacrée à Apollon durant les guerres civiles, A. Alföldi a montré que la nouvelle crise matérielle et spirituelle du Ier siècle avait amené les Romains à se tourner à nouveau vers le dieu qui les avait aidés à remporter la victoire contre Hannibal[111]. Cette mise en perspective historique, qui jette un pont entre l'époque de la deuxième guerre punique et celle des conflits civils, éclaire de façon convaincante les conditions politiques et sociales favorables à la réapparition massive de la figure de l'Apollon porteur de victoire. Nous sommes d'avis, toutefois, que la recrudescence d'intérêt pour ce dieu n'a pas été causée d'abord par les conflits civils entre marianistes et syllaniens, mais a pris son essor durant les guerres extérieures, puisque plusieurs types monétaires associent l'effigie apollinienne aux symboles des succès remportés sur les Germains. Il n'en reste pas moins vrai que les partis qui s'affrontèrent durant la guerre civile de 88 avaient très tôt marqué leur intérêt pour l'Apollon victorieux. C'est à ces tentatives rivales de récupération du patronage apollinien qu'est consacrée la suite du chapitre.

IV. L'EXPLOITATION DE LA FIGURE D'APOLLON DANS LES PROPAGANDES MARIANISTE ET SYLLANIENNE

1. *La préture de Sylla et la célébration des* ludi Apollinares *: un début de carrière placé sous le signe d'Apollon*

À l'issue de la guerre contre les Cimbres et les Teutons, dont Marius était sorti auréolé d'un prestige immense, Sylla entreprit de se faire un nom sur la scène politique et, à cette fin, brigua la préture. Plutarque, notre principale source sur

[111] A. Alföldi, *Apollo*, 1975, p. 172-173. Cette analyse reste valide même si nous ne suivons pas l'auteur dans son interprétation d'Apollon comme dieu oraculaire à l'époque de la guerre contre Hannibal et au début du Ier siècle (cf. *supra*).

ces événements, nous apprend qu'il essuya un échec, se représenta comme candidat à la même magistrature l'année suivante et, « gagnant le peuple tant par des flatteries que par des largesses », parvint à se faire élire[112]. Nous avons signalé plus haut les problèmes liés à l'établissement de la chronologie de ces années de la carrière de Sylla, mais l'on peut vraisemblablement retenir la date de 97 pour sa préture (cf. *supra*, p. 36). Il fut certainement désigné comme préteur urbain, ainsi qu'il ressort d'un passage du *De uiris illustribus* et d'une imprécision de Plutarque[113]. Pline fait allusion à une *uenatio* offerte par Sylla *in praetura*, un spectacle grandiose qui resta gravé dans les mémoires : Sénèque rapporte que des lions furent pour la première fois lâchés en liberté dans le cirque — Pline ajoute qu'ils étaient au nombre de cent — et qu'ils furent abattus par des archers envoyés par Bocchus[114]. Cette dernière précision indique que Sylla mettait à profit ses bonnes relations avec le roi de Maurétanie pour offrir à la foule des *uenationes* exotiques et accroître ainsi sa popularité. À l'en croire, il ne faisait là que répondre aux attentes des classes populaires. Dans ses *Mémoires*, en effet, il imputait l'échec de sa première candidature au peuple qui, connaissant son amitié avec Bocchus, aurait préféré l'élire à l'édilité afin de bénéficier de scènes de chasse brillantes et de combats de fauves de Libye[115].

[112] Plut., *Sulla*, 5, 1-5.

[113] *Vir. ill.*, 75, 3 : *Praetor inter ciues ius dixit*. Cette phrase indique que Sylla revêtait la charge de *praetor urbanus*, auquel incombait la juridiction parmi les citoyens. Plutarque (*Sulla*, 5, 1) emploie l'expression ἐπὶ στρατηγίαν πολιτικὴν ἀπεγράψατο (« il s'inscrivit comme candidat à la préture urbaine »). L'adjectif πολιτική indique certainement qu'il s'agit de la préture urbaine et ne sert pas ici à différencier la στρατηγία « civile » (c'est-à-dire la préture) du commandement militaire. À plusieurs reprises, en effet, Plutarque désigne la préture par le seul terme στρατηγία : voir M. G. Angeli Bertinelli, *Nomenclatura*, 1996, p. 18-20. Du point de vue institutionnel, le biographe grec commet ici une imprécision puisque, en réalité, les candidats briguaient la préture de façon générale et c'est après les élections seulement que les différentes *prouinciae* étaient réparties entre les préteurs (cf. *ibid.*, p. 28-29). Le témoignage de Plutarque confirme en tout cas celui du *De uiris illustribus*.

[114] Plin., *Nat. Hist.*, VIII, 53 ; Sen., *Breu. uit.*, 13, 6. Ces deux passages se rapportent incontestablement à la même *uenatio*, puisqu'ils concernent l'un et l'autre la présence de lions, qui constituaient le « clou » du spectacle. Des lions avaient déjà été exposés auparavant dans des *uenationes*, en 186 par M. Fulvius Nobilior et en 104 par les édiles curules L. Licinius Crassus et Q. Mucius Scaevola (voir J. M. C. Toynbee, *Animals*, 1973, p. 17).

[115] Ce fragment est transmis par Plut., *Sulla*, 5, 2-3 (= frg. 7 Peter / Chassignet), qui met en doute cette interprétation. Plusieurs explications ont été proposées à propos de la *repulsa* de Sylla : voir W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 91-92, n. 37. Vu le soutien dont Sylla jouissait de la part de Marius à cette époque, l'échec de sa candidature à la préture pourrait être en rapport avec la perte d'autorité de Marius à la suite des événements de l'année 100 : voir dans ce sens H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 42-50, et R. J. Evans, *Marius*, 1994, p. 128, n. 131 et p. 164 (cf. J. Fündling, *Sulla*, 2010, p. 44). Par ailleurs, l'acharnement dont Sylla fit preuve pour obtenir la préture sans passer par l'édilité n'a pas manqué d'attirer l'attention des Modernes. Peut-être voulut-il ne pas revêtir l'édilité afin de ne pas perdre deux ans avant de pouvoir briguer la préture (E. Badian, *Command*, 1959, p. 283). Peut-être aussi craignait-il de ne pouvoir rivaliser avec les spectacles particulièrement onéreux donnés par les

L'historiographie moderne a retenu comme événement majeur de la préture de Sylla la célébration des jeux d'Apollon, qui aurait eu pour point culminant la *uenatio* exceptionnelle mentionnée par Pline et Sénèque[116]. Cette présentation canonique tend à faire oublier, cependant, que ces deux auteurs ne précisent pas dans quel cadre s'inscrivait le spectacle offert par le préteur. D'autre part, aucun document ne fait explicitement allusion à la célébration des *ludi Apollinares* par Sylla. Elle doit donc être présentée non comme un fait directement attesté, mais comme le fruit d'une reconstruction. Celle-ci s'appuie sur le fait que les seuls exemples connus par ailleurs de *uenationes* organisées par des préteurs se rattachent tous aux jeux apollinaires[117]. F. X. Ryan a récemment interprété les deux passages des lettres de Cicéron relatifs à ce sujet dans le sens d'une « scharfe Trennung der *venatio* von den *ludi* » qui l'a amené à conclure que celle-ci ne faisait pas partie intégrante du programme des jeux, mais qu'elle était offerte — de façon facultative — à la suite des *ludi* proprement dits[118]. Cet auteur fait à ce propos une judicieuse remarque : « Da die eintätigen Apollinarspiele schon ab dem Jahr 208 an einem festen Tage begangen wurden, liegt die Vermutung nahe, dass eine Veranstaltung, die verschoben werden konnte, streng genommen kein Bestandteil des Festes war[119]. » Cette constatation implique surtout que les *uenationes* n'étaient pas une composante originelle des *ludi Apollinares*[120]. Elles semblent n'apparaître qu'assez tard : leur première attestation explicite remonte à l'année 54 et les textes qui nous renseignent sur l'histoire des jeux apollinaires à la fin du IIIe siècle et au début du IIe siècle mentionnent les jeux scéniques, la procession au cirque et les *ludi circenses*, mais ne suggèrent jamais l'existence de

édiles des années 100 et 99 (P. F. Cagniart, *Nineties*, 1991, p. 288 ; H. Behr, *ibid.*, p. 43 ; W. Letzner, *ibid.*, p. 92). Les deux motifs — « stratégie de carrière » et poids financier de l'édilité — sont repris par J. Fündling, *ibid.*, p. 43. Il est difficile de suivre P. F. Cagniart, *ibid.*, p. 287-290, selon qui un Sylla falot et au poids politique insignifiant dans les années 90 aurait brigué la préture parce qu'elle offrait plus de postes à pourvoir que l'édilité ! (cf. les critiques de T. C. Brennan, *Nineties*, 1992, p. 136-137). On ne peut non plus accepter l'hypothèse de G. V. Sumner, *Nineties*, 1978, qui, rejetant le témoignage de Plutarque, estime que Sylla a brigué l'édilité aussitôt après sa *repulsa* et a revêtu cette magistrature (nulle part attestée !) en 98, et ne fut élu préteur que deux ans plus tard, pour l'année 95.

116 Voir par ex. A. Keaveney, *Sulla*, 2005², p. 29-30 ; Fr. Hinard, *Sylla*, 1985, p. 48 ; H. Behr, *ibid.*, p. 25 (avec la bibliographie antérieure) ; W. Letzner, *ibid.*, p. 93 ; J. Fündling, *ibid.*, p. 45.

117 Cic., *Ad Att.*, IV, 15, 6 : *ludi magnifici et grati ; uenatio in aliud tempus dilata* ; XVI, 4, 1 : *uenationem e[ti]am quae postridie ludos Apollinares futura est*. Cf. Plut., *Brut.*, 21, 3-5 (où les *ludi* célébrés par Brutus, préteur en 44, ne sont pas explicitement identifiés comme étant ceux d'Apollon, ce qui est toutefois le plus vraisemblable) ; Dio, XLVIII, 33, 4.

118 F. X. Ryan, *Apollinarspiele*, 2006, p. 93-94.

119 *Ibid.*, p. 93.

120 Même opinion chez J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 295.

spectacles tels que la *uenatio*[121]. On ne peut cependant considérer les *uenationes* organisées par le préteur urbain comme étrangères aux jeux apollinaires, ainsi que le fait F. X. Ryan[122]. Cette interprétation est en totale contradiction avec les témoignages de Cicéron, Plutarque et Dion Cassius mentionnés plus haut, où la *uenatio* est mentionnée en lien avec les jeux d'Apollon. En réalité, dans l'état de notre documentation, la seule *uenatio* offerte par un préteur pour laquelle nos sources ne mentionnent pas explicitement le rapport avec les jeux apollinaires est celle organisée par Sylla. Grâce au témoignage de Sénèque (voir *supra*, p. 79, n. 114), nous savons toutefois qu'elle avait eu lieu *in circo*, c'est-à-dire au *circus Maximus*, où se déroulaient justement les *ludi Apollinares*[123]. Cette précision confirme donc que le spectacle exceptionnel offert par Sylla au peuple de Rome entrait effectivement dans le cadre de la célébration de ces jeux[124].

L'institution des jeux apollinaires par le préteur P. Cornelius Sulla en 212 constituait le fleuron de l'histoire familiale de Sylla, par ailleurs peu féconde en hauts faits ou grands événements[125]. Peut-être n'est-il donc pas fortuit que la première manifestation de piété de Sylla dont la tradition nous a laissé trace soit précisément la célébration des *ludi Apollinares*[126]. Amené à les célébrer en tant

[121] À en croire le témoignage des émissions monétaires de L. Calpurnius Piso Frugi (*RRC* 340), de C. Censorinus (*RRC* 346) et de C. Calpurnius L. F. Piso Frugi (*RRC* 408), les *ludi circenses* liés aux jeux d'Apollon consistaient en courses de chevaux et en spectacles de *desultores*. Sur le programme des *ludi Apollinares*, voir J. Gagé, *ibid.*, p. 294-296 ; F. Bernstein, *Ludi publici*, 1998, p. 183-185 ; F. X. Ryan, *Apollinarspiele*, 2006, p. 79-82 (qui considère qu'il s'agissait à l'origine exclusivement de *ludi circenses*).

[122] F. X. Ryan, *ibid.*, p. 94 : « Wir haben also zu guter Letzt Spiele ausfindig gemacht, die zwar im Zirkus stattfanden, aber keine *ludi circenses* waren, nicht die szenischen Spiele für Apollo, sondern die Tierhatz des Stadtprätors. » En particulier, le passage de Pline sur la *uenatio* de Sylla, même s'il ne fait pas explicitement mention des *ludi Apollinares*, ne peut être considéré comme une indication positive de ce que celle-ci avait eu lieu « im Laufe des Amtsjahres », sans lien avec les jeux apollinaires (p. 94, n. 86).

[123] Liv., XXV, 12, 14 ; XXX, 38, 10-11.

[124] Hormis les *ludi Apollinares*, le préteur urbain était aussi chargé de la célébration des *ludi piscatorii* du 7 juin (voir H. H. Scullard, *Festivals*, 1981, p. 148 ; F. Bernstein, *Ludi publici*, 1998, p. 181, n. 359), ce qui est généralement oublié des historiens traitant des jeux organisés par Sylla *in praetura*, y compris de F. Bernstein (*ibid.*, p. 320 : « Es ist auffälig, dass die praetorische *cura ludorum* nur für die *ludi Apollinares* bezeugt ist »). Néanmoins, ces jeux — qui ne sont pas à considérer comme des *ludi publici* — ne se déroulaient pas au *Circus Maximus* et ne donnaient pas lieu à une *uenatio*, ce qui exclut d'y voir les *ludi* durant lesquels Sylla organisa le spectacle de lions *in circo*.

[125] On ne peut aucunement donner raison à J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 438, lorsqu'il prétend que la dévotion de Sylla pour Apollon, « pour la première fois dans l'histoire de Rome, est […] le fait, non d'un homme engagé par la tradition familiale dans le culte romain d'Apollon, mais d'un maître envoyé par la Sibylle ».

[126] Cf. A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 56 (*contra* T. J. Luce, *Propaganda*, 1968, p. 37, qui considère à tort que le premier acte de dévotion de Sylla envers Apollon est adressé au dieu de Delphes à l'époque de la guerre mithridatique). Nous n'irons pas jusqu'à soutenir, comme le fait F. X. Ryan, *Campaign*, 1995,

que *praetor urbanus*, celui-ci ne pouvait manquer de rappeler le lien étroit qui unissait sa famille à cette fête et au dieu qu'elle honorait. Sans doute la magnificence du spectacle, qui comblait avant tout les désirs du peuple, répondait-elle également à la volonté d'apporter une confirmation grandiose de la dévotion des *Cornelii Sullae* envers Apollon[127]. Il faut se demander dans quelle mesure Sylla n'a pas lui aussi, à l'instar de son ancêtre, voulu jouer un rôle dans l'histoire des *ludi Apollinares*. Nous avons constaté que la *uenatio* ne faisait certainement pas partie du programme originel de ces jeux et que son existence n'est clairement attestée qu'à partir de l'année 54 — le passage de Cicéron qui la mentionne laisse toutefois supposer, par son laconisme même (*uenatio in aliud tempus dilata*), qu'elle ne devait pas être une nouveauté à ce moment. Il est dès lors possible que l'ajout d'une *uenatio* au programme des jeux apollinaires soit à attribuer à Sylla lui-même. Celui-ci déclarait dans ses *Mémoires* que le peuple réclamait de lui des spectacles exotiques ; il a pu décider de répondre à cette attente en offrant cette *uenatio* à l'occasion des *ludi Apollinares*, donnant ainsi à cette fête un retentissement et un prestige nouveaux. Cette pratique se serait progressivement imposée au fil des années, jusqu'à devenir courante dans les dernières décennies de la République. Bien que dans l'état actuel de notre documentation, cette hypothèse ne puisse être démontrée, elle permet une reconstruction très cohérente : dans la lignée de son aïeul créateur des jeux, Sylla lie son nom à l'histoire des *ludi Apollinares* en leur apportant un développement significatif[128], et fait montre publiquement de sa dévotion pour une divinité qui l'accompagnera sa vie durant.

Quant à la participation des archers africains, elle assurait bien sûr un spectacle exceptionnel, réclamé par le peuple, mais ce n'était sans doute pas sa seule raison d'être : en apportant cette grandiose démonstration de son amitié avec Bocchus, Sylla faisait directement allusion à l'issue de la guerre contre Jugurtha et rappelait à la population de Rome à qui elle était redevable de ce succès.

que lors de sa seconde candidature à la préture, Sylla ambitionnait précisément de revêtir la préture urbaine et aurait manœuvré afin de se faire désigner à ce poste. L'auteur peine à démontrer que Sylla aurait été effectivement en mesure de devenir à coup sûr *praetor urbanus*, mais cette étude a le mérite de mettre en évidence les intérêts que présentait cette magistrature pour Sylla, parmi lesquels la perspective d'une célébration des *ludi Apollinares*.

127 Voir dans ce sens A. Keaveney, *Sulla*, 2005², p. 30 ; Fr. Hinard, *Sylla*, 1985, p. 48 ; H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 25 ; K. Christ, *Sulla*, 2002, p. 72. Même s'il admet que la tradition familiale a joué un rôle dans le décision de Sylla de présenter des jeux aussi grandioses, W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 93, considère que les *ludi Apollinares* étaient avant tout un « expédient » permettant à Sylla de célébrer les jeux promis au peuple sans reconnaître qu'il cédait à la pression populaire.

128 À tel point que Servius (*Ad Aen.*, VI, 70) pourra écrire à propos des jeux d'Apollon : *secundum quosdam bello Punico secundo instituti sunt, secundum alios tempore Syllano* !

C'était à lui, Sylla, que revenait le mérite de la capture de Jugurtha, et l'attitude de Bocchus à son égard montrait bien qui devait être considéré comme le véritable vainqueur de cette guerre.

D'ailleurs, c'était presque un triomphe officieux que le futur dictateur célébrait à cette occasion : nous savons par Tite-Live que *augustissima uestis est tensas ducentibus triumphantibusue*[129]. Outre le fait que Sylla mena la procession des jeux d'Apollon vêtu du même habit que les triomphateurs, la magnificence de la *uenatio* aux cent lions n'était pas sans rappeler le faste des plus grandes processions triomphales. Ainsi, lors du triomphe de L. Caecilius Metellus, vainqueur d'Hasdrubal à Panorme en 250, les éléphants capturés lors de cette bataille avaient figuré dans le cortège[130]. L'exposition d'animaux exotiques conférait un lustre particulier à la célébration et exaltait le charisme du général vainqueur, qui avait combattu pour Rome en des contrées lointaines. Introduisant des lions dans le cirque, Sylla, vêtu en triomphateur, présentait implicitement ces animaux comme les trophées vivants d'une campagne victorieuse, à l'instar des éléphants de Metellus : il se donnait à voir en vainqueur de la terre africaine, où avaient été capturés les fauves. De plus, cette extraordinaire *uenatio* n'était pas sans évoquer l'idéologie royale hellénistique, héritière à cet égard des anciennes royautés orientales et de celle de Macédoine, où le thème de la chasse au lion, exploit héroïque par excellence, exprimait la valeur guerrière du souverain[131]. On est donc tenté de parler d'une mise en scène « royale » de la part du célébrant des jeux apollinaires, vainqueur d'un roi d'Afrique et guerrier tueur de lions.

Cette célébration tout à fait particulière des jeux apollinaires prend place à un moment charnière de la carrière du futur dictateur. Plutarque (*Sulla*, 5, 1), qui a manifestement les *Mémoires* sous les yeux pour rédiger ce paragraphe, présente la préture comme la première étape franchie par un Sylla désireux, au sortir d'une campagne militaire glorieuse, d'aborder la carrière politique. Les

[129] Liv., V, 41, 2. F. Bernstein, *Ludi publici*, 1998, p. 48-49, ne voit pas dans la *toga picta* et la *tunica palmata* portées par les célébrants des jeux sous la République la *uestis triumphalis* proprement dite, mais l'ancien habit royal.

[130] Voir J. Van Ooteghem, *Metelli*, 1967, p. 11-12.

[131] Cf. T. Hölscher, *Historienbilder*, 1973, p. 180-181. Il n'est pas anodin, dans la perspective de l'adoption de ce thème idéologique par l'aristocratie romaine (bien mise en évidence par L. E. Baumer, *Jäger*, 2003, p. 70), que la chasse au lion ait joué un rôle important dans l'autoreprésentation d'Alexandre le Grand (Plut., *Alex.*, 40, 4-5 ; Quint. Curt., VIII, 1, 14-19). Voir aussi B. Andreae, *Jagdsarkophage*, 1980, p. 22-23, et *Löwenjagd*, 1985, spéc. p. 11-13, sur la chasse au lion comme allégorie de la *uirtus* dans l'imagerie impériale (not. les monnaies, médaillons et gemmes), et sur les sarcophages, où le fauve symbolise la mort. Nous sommes redevable à T. Hölscher et P. Marchetti, qui ont tous deux attiré notre attention sur le symbolisme de la chasse au lion.

ludi Apollinares furent incontestablement un point culminant de cette magistrature. En leur donnant un tel éclat, le préteur réalisait une entrée grandiose sur la scène politique et religieuse, placée sous le signe d'Apollon[132]. Il y a tout lieu de croire que Sylla a lui-même développé cette vision du début de sa carrière dans ses *Mémoires*, où il évoquait vraisemblablement les jeux apollinaires[133]. À l'époque de leur rédaction, il peut tracer une perspective menant de la première manifestation de sa dévotion envers le dieu jusqu'au jour où celui-ci lui donna la victoire à la Porte Colline (voir *infra*, p. 230-232). *Sulla Felix*, qui se voulait prédestiné à diriger Rome, créait ainsi, par un raccourci symbolique, une vision saisissante de sa longue ascension, entamée par l'hommage à Apollon et culminant sous son patronage.

2. *Le patronage d'Apollon et la rivalité entre Marius et Sylla*

La plus ancienne des émissions monétaires unissant la tête d'Apollon aux images à caractère victorieux, signée par C. Egnatuleius (*RRC* 333 ; fig. 2), exalte les succès remportés par Marius sur les Cimbres et les Teutons, comme l'indique explicitement la *carnyx* accompagnant le trophée du revers. L'effigie juvénile du dieu se substitue à celle de Jupiter, qui figurait au droit de l'émission — un peu antérieure — de T. Cloulius (*RRC* 332), dont le revers présentait également un trophée flanqué d'une *carnyx*. La représentation d'Apollon sur les quinaires d'Egnatuleius résulte donc d'un choix conscient et suggère que les victoires de Marius furent placées sous le patronage du dieu[134]. Parmi les monétaires dont

[132] Sur l'importance des *ludi* comme « plates-formes d'interaction » entre les magistrats et le peuple, voir C. Döbler, *Agitation*, 1999, p. 67-95 (centré sur les représentations théâtrales). Voir en particulier p. 87-89 sur les attentes du peuple en matière de spectacles et la possibilité pour les magistrats de s'attirer la faveur populaire par l'organisation de jeux brillants, afin d'accroître leurs chances pour l'obtention des magistratures suivantes. « Die Popularität, die sich ein Politiker durch die Ausrichtung prächtiger Spiele sicherte, konnte ihm daher Vorteile gegenüber seinen Konkurrenten verschaffen. Die jährlichen Spiele entschieden demnach über die unterschiedlichen Chancen innerhalb eine Politikergeneration mit » (p. 88).

[133] À la lecture de Plutarque (*Sulla*, 5, 1-4), on constate que Sylla avait accordé une attention particulière à la présentation de la période de ses deux candidatures et de sa préture. Nous avons déjà vu qu'il attribuait la cause de sa *repulsa* à la volonté du peuple de le voir élu édile pour bénéficier de brillantes scènes de chasses. Si lors de la rédaction de ses *Res gestae*, il a mis en avant cette explication — mensongère selon Plutarque —, il est probable que le récit de sa préture y faisait écho en exposant l'extraordinaire *uenatio* qu'il avait donnée à l'occasion des jeux apollinaires, ce qui soulignait la *liberalitas* de Sylla. Cf. H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 43.

[134] L'émission anonyme *RRC* 373 présente Apollon au droit et le même type de revers, copiant celui du victoriat, que les quinaires *RRC* 331 et 332. M. H. Crawford, *Age of Sulla*, 1964, p. 144, datait cette émission de la période des dernières luttes des marianistes et de leurs alliés italiens contre Sylla en 82-81. A. Alföldi, *Apollo*, 1975, p. 176, la rattachait pour sa part à l'émission collective de Mal-

nous avons présenté ci-dessus les émissions, deux autres peuvent être considérés comme des marianistes : C. Vibius Pansa, qui fut sans doute proscrit par Sylla (cf. *supra*, p. 57) et C. Marcius Censorinus, qui fut fait prisonnier à la bataille de la Porte Colline et exécuté[135]. Les représentations d'Apollon dans leurs monnayages peuvent donc avoir été inspirées, entre autres raisons, par la volonté de diffuser un thème de l'idéologie religieuse de leur faction[136]. Il nous semble excessif, cependant, de faire d'Apollon *le* dieu du parti marianiste et d'interpréter dans ce sens toutes ses apparitions dans le monnayage de cette époque. Telle était l'hypothèse développée par T. J. Luce dans son étude sur la propagande politique dans les émissions monétaires des années 90–80[137]. Que Marius et ses partisans aient tenté, avec plus ou moins de vigueur, de s'approprier le patronage de cette divinité, est un fait indéniable au vu du message parfaitement explicite de l'émission de C. Egnatuleius. Mais on est loin de pouvoir déceler des allusions aussi claires aux victoires mariennes ou à la politique marianiste dans les types des autres monnaies figurant Apollon. Par ailleurs, les arguments prosopographiques avancés par T. J. Luce pour soutenir sa thèse ne sont pas tous aussi convaincants que dans les cas de Pansa et de Censorinus. Sur plus de quinze monétaires ayant signé des émissions présentant des types apolliniens dans les années 90–80, l'historien n'en dénombre que quatre dont on peut affirmer avec certitude qu'ils étaient marianistes (C. Vibius Pansa, C. Licinius Macer, C. et

leolus, Albinus et Metellus (*RRC* 335), qu'il datait de 89. La proximité avec les types des émissions de P. Sabinus, de T. Cloulius et de C. Egnatuleius (*RRC* 331-333) inviterait à situer ce monnayage anonyme dans les mêmes années (c'est-à-dire au début des années 90), voire à l'attribuer à C. Egnatuleius lui-même, puisque celui-ci avait signé une émission (*RRC* 333) en imitant le type de revers des deux autres monétaires, mais en remplaçant la tête de Jupiter au droit par celle d'Apollon. Notons toutefois que la *carnyx* n'est pas représentée sur cette émission.

135 Son opposition active à Sylla remonte sans doute à la fin des années 90, puisque c'est probablement à lui que doit être identifié le Censorinus qui lança une accusation *de repetundis* contre Sylla à son retour de Cilicie (cf. *supra*, p. 37). Il figura peut-être parmi les douze *hostes* de 88 (voir A. Allély, *Déclaration*, 2007, p. 191-192). Il s'agit sans doute aussi du Censorinus qui, lors de la prise de Rome par les marianistes à la fin de l'année 87, exécuta le consul Cn. Octavius, dont il amena la tête à Cinna (App., *B. C.*, I, 71, 327-328). Sur la carrière politique de ce personnage, voir T. J. Luce, *Propaganda*, 1968, p. 29-30 ; Fr. Hinard, *Proscriptions*, 1985, p. 372-373 ; L. E. Reams, *Censorinus*, 1993, p. 282-283.

136 Cette interprétation ne peut être exclusive, cependant : si l'émission de C. Vibius Pansa date des années de la guerre sociale, il est très probable que les types expriment davantage une thématique romaine « nationale » plutôt que marianiste ; quant à la référence aux *ludi Apollinares* sur les monnaies de C. Marcius Censorinus, elle se comprend d'abord comme une thématique gentilice (voir *supra*).

137 T. J. Luce, *Propaganda*, 1968, *passim*. Les critiques formulées par A. Alföldi, *Apollo*, 1975, p. 165-166, et M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 731-732, à l'encontre de cette interprétation d'Apollon comme un « factional symbol » nous semblent parfaitement justifiées.

L. Marcius Censorinus[138]) ; pour cinq autres, il tente de déceler dans les sources de possibles sympathies marianistes, sans toujours emporter l'adhésion[139]. Nous retiendrons donc que si des partisans de Marius ont effectivement invoqué la figure d'Apollon comme garant divin des succès militaires du vainqueur d'Aix et de Verceil, il ne faut néanmoins pas réduire à la seule propagande marianiste l'immense popularité du dieu pendant les années 90 et la guerre sociale. Il s'agit d'un phénomène de bien plus grande ampleur, dont Marius n'est pas le seul à avoir tiré parti.

Dans les années mêmes où les monnaies d'Egnatuleius attestent l'intérêt marianiste pour l'Apollon porteur de victoire, Sylla fit lui aussi la démonstration de sa piété envers le dieu, durant sa préture, sans doute en 97. Nous ne pensons pas que la correspondance chronologique entre la célébration grandiose — et peut-être novatrice — des jeux apollinaires par Sylla et le regain d'intérêt généralisé pour l'Apollon de victoire, abondamment documenté par les émissions monétaires, soit le fruit du hasard. En tant que descendant du préteur qui avait présidé à la première célébration des *ludi Apollinares*, Sylla pouvait prétendre à la faveur de la divinité à laquelle cette fête était dédiée. En vertu de cet illustre antécédent, sa revendication jouissait d'une légitimité dont peu d'autres prétendants au patronage apollinien pouvaient se targuer, en particulier Marius. Il est très probable que la lutte politique entre les deux hommes, qui allait croissant depuis la fin de la guerre contre Jugurtha, se transposa aussi sur le plan religieux, où elle s'exprima par une rivalité dans la brigue de la faveur de la « figure montante » du panthéon : Apollon.

Profitant d'une obligation cultuelle liée à sa charge de préteur urbain, Sylla entoura « ses » jeux à Apollon d'une mise en scène triomphale — oserait-on dire royale ? — qui constituait une énième provocation à l'égard de Marius. Le caractère victorieux du dieu honoré par ces *ludi*, très prégnant à cette époque, était particulièrement propice à une telle récupération de la cérémonie. En

[138] On notera toutefois que l'hypothèse échafaudée par T. J. Luce, *ibid.*, p. 27 et 38-39, pour rendre compte du voisinage de ce qu'il considère comme la « Vénus syllanienne » et l'« Apollon marianiste » dans les émissions produites par le triumvirat formé par L. Marcius Censorinus (sans doute le frère de Gaius), P. Crepusius et C. Mamilius Limetanus (*RRC* 360-363) est pour le moins alambiquée.

[139] Voir T. J. Luce, *ibid.*, p. 30-31. En ce qui concerne A. Postumius Albinus, on suivra l'auteur lorsqu'il propose de l'identifier au marianiste Albinus tombé à la Porte Colline (App., *B. C.*, I, 93, 431 ; même identification chez M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 335). Par contre, l'amitié de C. Publicius Malleolus, questeur en 80, avec Verres, qui était un partisan de Marius dans les années 80, ne nous semble pas garantir que Malleolus était lui aussi un marianiste. Les arguments avancés en faveur des sympathies marianistes de Gargonius, Vergilius (ou Verginius) et Mn. Fonteius ne sont pas davantage contraignants.

outre, le descendant du premier célébrant des *ludi Apollinares* pouvait moins que personne oublier qu'ils avaient été institués originellement *uictoriae ergo*. Sylla voulut-il remettre en lumière cette ancienne finalité des jeux apollinaires, occultée par celle de *ualetudo*, qui avait repris le dessus dès 208 ? Si la *uenatio* qu'il organisa constituait une « première » dans le programme de ces jeux, comme nous l'avons suggéré, cette innovation pourrait participer de la volonté de retourner à la signification première des *ludi* en marquant de façon symbolique une « re-création » des jeux d'Apollon comme « jeux de victoire ». Qui aurait pu l'accomplir de façon plus légitime que le descendant du préteur qui les avait fondés ?

En célébrant avec un tel éclat les jeux d'Apollon, Sylla se présentait au peuple et à la *nobilitas* comme le premier dévot du dieu. Certes, la réalisation de ce spectacle grandiose tenait, pour ainsi dire, de l'acquittement d'une promesse électorale, mais cette préoccupation n'était probablement pas la seule qui animait le *praetor urbanus*. À une période où la figure d'Apollon était l'une des plus « visibles » du panthéon, et où les partisans de Marius présentaient les victoires sur les Germains comme l'œuvre du dieu, un personnage aussi attentif à la sphère divine que l'était Sylla ne pouvait ignorer le potentiel idéologique et politique de cette extraordinaire démonstration de piété. Démonstration d'autant plus forte symboliquement qu'il était en cette occasion à la tête de l'ensemble de la cité pour mener la procession solennelle. Nous voyons s'esquisser ici, pour la première fois dans la carrière de Sylla, le rapprochement entre son action personnelle et la prospérité de l'*Vrbs*. Au temps de la dictature, cette stratégie d'autoreprésentation aboutira à une fusion presque totale entre le destin du *Felix* et celui de Rome. Pour l'heure, au moment d'aborder les degrés les plus élevés du *cursus honorum*, il parvient, en jouant notamment sur son passé familial, à créer une relation particulière avec Apollon, qui apparaissait alors comme un des dieux porteurs du salut de Rome, au sortir des angoisses de guerres incertaines. Jouant avec habileté sur le courant de dévotion apollinienne des années 90, l'ambitieux Sylla se donne à voir comme un *imperator* favorisé par l'Apollon porteur de victoire.

3. *L'impact de la propagande syllanienne : la compétition gentilice autour des* ludi Apollinares

Les passages de Sénèque et de Pline relatifs à la *uenatio* sont les seuls témoignages directs du retentissement des jeux apollinaires célébrés par Sylla — où cependant les *ludi* ne sont pas explicitement nommés. Nous sommes d'avis, tou-

tefois, que le rapprochement opéré par le préteur urbain avec Apollon à l'occasion de cette célébration eut un impact plus important que la discrétion de nos sources ne pourrait le laisser croire. On observe en effet, dans la décennie qui suit, une recrudescence significative de l'intérêt pour les *ludi Apollinares*. Dans les années 90 à 88/87, deux monétaires issus de familles liées elles aussi à ces jeux vont orner leurs émissions de types illustrant les épreuves hippiques organisées dans le cadre des *ludi*. Le premier est L. Calpurnius Piso Frugi (*RRC* 340 ; fig. 9-10), qui frappe monnaie durant la guerre sociale. Ses abondantes séries de deniers et de quinaires portent toutes au droit la tête imberbe et laurée du jeune dieu ; sur les revers alternent les cavaliers des concours apollinaires et les représentations de la Victoire, allusion évidente aux opérations militaires alors menées par Rome contre les Alliés.

Il est admis depuis longtemps que les types apolliniens évoquent la célébration des *ludi* en 211 par le *praetor urbanus* C. Calpurnius Piso, ancêtre de notre monétaire (cf. *supra*, p. 51). Nous avons déjà attiré l'attention sur la confusion de Tite-Live (XXVI, 23, 3), qui indique que le Sénat décréta en cette année 211 que les jeux fussent voués *in perpetuum*, alors que cette évolution n'eut lieu en réalité qu'en 208 (Liv., XXVII, 23, 7). Nous avons suggéré en note[140] que cette erreur de l'historien ou de sa source pourrait avoir été causée par une manipulation du matériau historiographique opérée par la *gens Calpurnia* désireuse de rehausser l'importance de son rôle dans l'institution des *ludi Apollinares*. Cette interprétation est confirmée par l'examen de la tradition relative aux jeux donnés par le préteur Calpurnius. Le lexicographe Verrius Flaccus, transmis par Festus, rapporte qu'au cours de la célébration, les Romains durent subitement prendre les armes à l'annonce de l'approche de l'ennemi. Ils revinrent vainqueurs au théâtre, inquiets de savoir si l'interruption des jeux provoquait une difficulté religieuse. Mais un mime, un vieil affranchi nommé C. Pomponius ou C. Volumnius, avait continué de danser durant l'absence du peuple de sorte que le rite n'avait pas été interrompu[141]. Ce récit doit être mis en lien avec l'épisode fameux de la « nuée de flèches » relaté par Macrobe :

> *Cum ludi Romae Apollini celebrarentur ex uaticinio Marcii uatis carmineque Sibyllino, repentino hostis aduentu plebs ad arma excitata occurrit hosti, eoque tempore nubes sagittarum in aduersos uisa ferri et hostem fugauit et uictores Romanos ad spectacula dei sospitalis reduxit*[142].

[140] Voir *supra*, p. 51-52, n. 10.

[141] Fest. p. 436-438 L.

[142] Macr., *Sat.*, I, 17, 25 : « Alors qu'on célébrait à Rome les jeux en l'honneur d'Apollon à la suite de la prophétie du devin Marcius et de l'oracle Sibyllin, l'arrivée soudaine de l'ennemi fit courir la plèbe aux armes. Elle se lança contre l'ennemi et, à ce moment, on vit une nuée de flèches s'abattre sur les

Macrobe, qui raconte ce miracle apollinien en exemple de la *dei praesentiae maiestas*, n'en précise pas la date, mais J. Gagé a bien montré qu'il se rapporte à la même agression hostile que celle évoquée par Verrius Flaccus[143]. Le savant français a proposé de façon convaincante de faire de l'annaliste L. Calpurnius Piso Frugi « un des plus anciens responsables » de l'introduction de cet épisode dans la tradition historiographique, qui, en le situant en 211, l'année d'*Hannibal ad portas*, trouva « le moyen de faire coïncider le rôle d'un personnage en vue de sa *gens* avec la seule circonstance approximativement vraisemblable de la guerre punique[144] ». Vers la fin du IIe siècle, donc, la *gens Calpurnia* aurait tressé dans le tissu annalistique un récit presque fabuleux mettant en relief la célébration des *ludi Apollinares* dirigée par un de ses membres et lui donnant une place à part dans l'histoire de cette fête religieuse[145]. J. Gagé a souligné avec raison le caractère étiologique de ce récit, déjà ressenti inconsciemment par Festus, qui assimilait erronément la création des *ludi* et la célébration qui donna lieu à l'épisode du vieux mime[146]. On ne s'étonnera donc pas de découvrir chez Tite-Live semblable confusion concernant l'année où le Sénat décida de vouer les jeux *in perpetuum*. Elle doit également trouver son origine dans la propagande familiale des *Calpurnii Pisones*[147].

adversaires, laquelle mit l'ennemi en fuite et ramena les Romains vainqueurs aux spectacles du dieu sauveur. »

143 J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 286-293.

144 *Ibid.*, p. 290. J. Gagé, dans le cadre de son hypothèse d'un « apollinisme numaïque » au IIe siècle (cf. *supra*, p. 53-54), suggère que le même Pison aurait « discrètement transformé un mime Volumnius en Pomponius, pour évoquer à travers ce nom le souvenir de Numa Pompilius, fils de Pompô » (*ibid.*, p. 289). Nous ne suivrons pas l'auteur sur ce point : il nous semble plus vraisemblable d'attribuer l'introduction du nom Pomponius pour le mime des jeux apollinaires de 211 à la propagande de la *gens Pomponia*, dont l'intérêt pour le culte d'Apollon est documenté par l'émission monétaire RRC 334/1 (cf. *supra*, p. 52). Sur la carrière politique de l'annaliste L. Calpurnius Piso Frugi , consul en 133, voir I. Hofmann-Löbl, *Calpurnii*, 1996, p. 68-84. L'accession de la famille à une réelle position d'influence au sein de la nobilitas avec L. Calpurnius Piso Frugi (*ibid.*, p. 83) rend d'autant plus vraisemblable que celui-ci, dans ses Annales, ait été soucieux de donner un certain lustre à l'histoire de ses ancêtres, y compris en manipulant les données de la tradition ou en les rehaussant de traits fabuleux.

145 Sur la cohérence de cet *aition* par rapport aux anciens rites du Champ de Mars, voir F. Coarelli, *Campo Marzio*, 1997, p. 385-386.

146 Festus (p. 436-438 L.) accuse Verrius Flaccus d'inconséquence parce qu'à un passage, il date la célébration durant laquelle intervint Pomponius, du consulat de C. Sulpicius et de C. Fulvius (211) tandis qu'à un autre, il situe la création des jeux apollinaires sous le consulat d'Ap. Claudius et de Q. Fulvius (212). La contradiction n'existe en réalité que dans l'esprit du lexicographe, qui a « senti que, pour prendre tout son sens, la fable de Pomponius (ou Volumnius) aurait dû s'appliquer à la première [célébration], celle de 212 » (J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 290).

147 I. Hofmann-Löbl, *Calpurnii*, 1996, p. 25, considère que C. Calpurnius Piso, le préteur de 211, dont elle met en évidence le rôle fondateur dans l'histoire de la *gens Calpurnia*, s'était déjà efforcé de lier durablement les *ludi Apollinares* à sa famille. L'auteur fonde cette hypothèse sur le témoignage erroné

Le choix de types illustrant les *ludi Apollinares* par le monétaire L. Calpurnius Piso Frugi s'insère donc dans une tradition familiale vivace qui, depuis le IIe siècle, tendait à présenter les jeux de 211 célébrés par un Calpurnius Piso comme un moment majeur dans l'instauration de cette fête. Quand Sylla, au début des années 90, ressuscita avec éclat le souvenir du premier célébrant des jeux et — comme nous l'avons suggéré — leur donna une dimension spectaculaire nouvelle, les *Calpurnii Pisones* se virent en quelque sorte dépossédés de la position de prééminence symbolique qu'ils s'étaient acquise dans l'histoire de ces *ludi*. La diffusion massive de monnaies au nom d'un Calpurnius unissant l'effigie du dieu et la représentation d'épreuves de ses jeux devait constituer une réponse à l'« appropriation » de la cérémonie par Sylla quelques années plus tôt. Certes, ce n'était pas là le seul message propagé par cette gigantesque émission : nous avons vu plus haut que l'association d'Apollon et de la Victoire sur les quinaires devait se lire comme l'expression des espérances de succès dans la guerre sociale. Le rappel des premières célébrations des *ludi Apollinares*, qui célébraient l'assistance du dieu contre les Puniques, prend également une signification particulière dans le contexte de ce conflit sanglant : comme jadis pendant la guerre d'Hannibal, l'Apollon de victoire est à nouveau invoqué pour aider Rome à l'emporter sur ses ennemis. Cependant, on a peine à croire que l'orgueil gentilice n'a pas également dicté à L. Calpurnius Piso Frugi le choix de ces images monétaires. Il semble en tout cas que le regain de « popularité » des jeux apollinaires dans ces années soit à attribuer à l'action de Sylla. En effet, pendant près de cent ans, nos sources ne nous livrent aucune information à leur propos ; à ce silence succèdent, à quelques années d'intervalle à peine, deux émissions monétaires de grande ampleur diffusant les images des concours hippiques de ces jeux[148]. Quel autre événement que leur splendide célébration par Sylla au début des années 90 pourrait avoir à nouveau attiré l'attention sur les *ludi Apollinares* et leur symbolisme victorieux ?

de Tite-Live (XXVI, 23, 3), qu'elle accepte de façon non critique : « die jährliche Einführung der *ludi Apollinaris* wurde von nun an mit dem neuen Geschlecht der Calpurnier verbunden bleiben » (p. 28). On ne peut rejeter catégoriquement l'éventualité d'une tentative d'appropriation aussi ancienne des *ludi*, mais l'état de nos sources suggère qu'elle est surtout le fruit d'une propagande familiale ultérieure, initiée au IIe siècle.

148 La dernière mention des *ludi Apollinares* dans nos sources avant la frappe des émissions de L. Calpurnius Piso Frugi et de C. Marcius Censorinus remonte à 190, quand leur célébration fut presque interrompue par une éclipse de soleil (Liv., XXXVII, 4, 4).

Fig. 9 Denier de L. Calpurnius Piso Frugi (*RRC* 340/1)

Fig. 10 Quinaire de L. Calpurnius Piso Frugi (*RRC* 340/2g)

Fig. 11 *As* de L. Calpurnius Piso Frugi (*RRC* 340/4)

Les *Calpurnii* ne furent pas la seule famille soucieuse de réaffirmer son lien privilégié avec les jeux d'Apollon en réaction à la propagande syllanienne. Peu après la guerre sociale, un membre de la *gens Marcia* frappa deux séries de deniers, dont l'une (*RRC* 346/2 ; fig. 12) imitait les types du monnayage de L. Calpurnius Piso Frugi et l'autre (*RRC* 346/1 ; fig. 13) figurait au revers un *desultor*. À l'instar de ceux de Piso Frugi, ces types faisaient certainement référence aux spectacles donnés dans le cadre des *ludi Apollinares*[149]. Les numismates ont interprété avec raison ces images comme une allusion au rôle du légendaire *uates* Marcius — ou des deux frères du même nom, selon une autre tradition — dans la création de ces jeux[150]. Dans le cas de Censorinus, cinnanien notoire (cf. *supra*, p. 85), il est permis de penser que l'opposition à la propagande de Sylla dépassait le cadre

[149] Ainsi not. J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 295 ; M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 361.

[150] Cf. *supra*, p. 52. Le type de droit des deniers *RRC* 346/1, qui représente les têtes jumelées de Numa Pompilius et Ancus Marcius — dont la *gens Marcia* se prétendait issue —, confirme le caractère gentilice des images de cette émission.

de la simple compétition gentilice et que le message apollinien véhiculé par son émission soutenait l'opposition du parti *popularis* à Sylla[151].

Fig. 12 Denier de C. Marcius Censorinus (*RRC* 346/2b)

Fig. 13 Denier de C. Marcius Censorinus (*RRC* 346/1f)

Fig. 14 *As* de C. Marcius Censorinus (*RRC* 346/3)

M. H. Crawford a daté ces monnaies de 88, datation généralement adoptée aujourd'hui, mais L. Pedroni a récemment proposé de les situer en 87 en raison du type de revers des *asses* (*RRC* 346/3 ; fig. 14), où l'habituelle proue est représentée émergeant de deux arches, sous lesquelles figure une colonne supportant une statue de la Victoire[152]. Cette structure architecturale a depuis longtemps été interprétée comme une représentation du port d'Ostie, qui avait été fondé par

[151] Cf. T. J. Luce, *Propaganda*, 1968, p. 29 ; F. Bernstein, *Ludi publici*, 1998, p. 178. A. Alföldi, *Apollo*, 1975, p. 174, voit dans la tête d'Apollon au droit de *RRC* 346/2 « sowohl ein Hinweis auf die *Marcii uates*, die Urheber der *ludi Apollinares*, wie auch — und vor allem — ein Ausdruck der starken Apollo-Propaganda der *populares* jener Jahre ». La représentation de Numa Pompilius et d'Ancus Marcius sur les monnaies de Censorinus, ainsi que sur celles de L. Pomponius Molo, contient peut-être aussi une allusion à la politique *popularis*, favorable à l'intégration des *socii* : voir R. J. Rowland, *Propaganda*, 1966, p. 415-416 ; J. DeRose Evans, *Political Propaganda*, 1992, p. 136-137 et 138-139.

[152] L. Pedroni, *Crisi*, 2006, p. 127-128.

le roi Ancus Marcius, dont la tête figure au droit, accolée à celle de Numa Pompilius[153]. Le numismate italien observe finement que « non può essere un caso che Ostia venga celebrata in modo così enfatico al solo scopo dell'esaltazione gentilizia quando sappiamo che la città fu presa e sacchegiata dalle truppe di Mario nell'87 » et conclut que l'as de Censorinus commémore cet événement[154]. Cette possible allusion à l'actualité militaire dans le monnayage de C. Marcius Censorinus rend d'autant plus probante une lecture pro-marianiste des types illustrant les *ludi Apollinares* : en plus d'exalter les victoires remportées par son parti, le monétaire rappelait que d'autres familles que les *Cornelii Sullae* avaient le droit de se réclamer des jeux apollinaires et du patronage de leur dieu. Il réaffirmait ainsi symboliquement la faveur d'Apollon pour la cause des *populares*.

*
* *

L'importance primordiale de la référence à la sphère divine dans les autoreprésentations marienne et syllanienne des années 90 nous a amené à étudier le contexte religieux de l'époque. Il est apparu que la figure « montante » du panthéon durant cette période était Apollon. Encore fallait-il savoir quel Apollon... Introduit d'abord comme guérisseur au V^e^ siècle, le dieu fut ensuite invoqué comme porteur de victoire dans la tourmente de la deuxième guerre punique. La création *uictoriae ergo* de jeux en son honneur en 212 est un moment majeur de l'évolution de son culte, et l'institution de cette fête, opérée en plusieurs étapes, de 212 en 208, est particulièrement révélatrice de la complexité de cette personnalité divine et des hésitations cultuelles auxquelles elle donna lieu : en 208, c'est

[153] A. Alföldi, *Ostia*, 1964 ; M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 361 ; G. G. Belloni, *Moneta*, 1993, p. 88-89 ; F. Catalli, *Monetazione*, 2001, p. 190. La statue de la Victoire a souvent été considérée comme une allusion à la victoire de C. Marcius Rutilius, dictateur en 356, qui participa à la conquête d'Ostie. Cette interprétation du type monétaire n'a pas totalement convaincu G. Fuchs, *Architekturdarstellungen*, 1969, p. 14-15. E. Babelon, *Description*, 1885, p. 191, y voyait pour sa part une représentation de l'*Aqua Marcia*. Cf. J. DeRose Evans, *Political Propaganda*, 1992, p. 138, n. 10.

[154] L. Pedroni, *Crisi*, 2006, p. 128. M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 361, refusait catégoriquement cette interprétation en raison de la date qu'il assignait à cette émission, qui n'est cependant pas contraignante. Dans un précédent article consacré au monnayage de l'époque de Sylla, le numismate anglais avait fait remarquer que « if Censorinus was one of those exiled by Sulla in 88 B.C., he could not have been elected to the office of moneyer for 87 B.C. » (Id., *Age of Sulla*, 1964, p. 143, n. 1). Cet argument n'est pas dirimant compte tenu des graves troubles de l'année 87 : il est permis de penser que les chefs *populares*, qui n'hésitèrent pas à exposer sur les Rostres la tête du consul en exercice, n'auraient pas été effrayés de remplacer un magistrat monétaire par un de leurs partisans. De plus, rien dans nos sources ne permet de tenir pour acquis que C. Censorinus fut exilé en 88 : nous savons seulement qu'un Censorinus était dans les rangs de Marius et Cinna lors de la prise de Rome à la fin de l'année 87 (cf. *supra*, p. 85, n. 135).

à l'occasion d'une *pestilentia* que les *ludi* sont voués *in perpetuum in statam diem*, renouant donc avec l'ancienne figure du *Medicus*. Le choix du temple du dieu *in circo Flaminio* comme lieu de réunion pour trois séances du Sénat consacrées aux demandes de triomphe dans les années 180–170 atteste toutefois la permanence du lien entre la divinité et le thème de la victoire. De façon générale, le culte d'Apollon ne joue pas un rôle de premier plan dans l'histoire religieuse de Rome au IIe siècle. Par contre, dans les années 90, le paysage monétaire révèle une résurgence massive des dévotions apolliniennes. Des monnaies frappées en très grand nombre associent étroitement l'effigie du dieu aux représentations de *Victoria* ou aux symboles de domination militaire : c'est manifestement sous son visage de porteur de victoire qu'Apollon est honoré à cette période, singulièrement par les partisans de Marius, qui attribuent à l'assistance du dieu les succès sur les Germains. Dans le monnayage de la guerre sociale, il est de loin la divinité la plus visible : comme s'il était alors le plus à même de répondre aux espérances des Romains en une issue favorable du conflit.

La dévotion marianiste et la célébration des *ludi Apollinares* par Sylla se situent donc à une période de réémergence de la figure d'Apollon dans le panthéon. On peut d'ailleurs légitimement supposer que la splendeur et le caractère probablement novateur des jeux offerts au dieu par le futur dictateur ont contribué de façon non négligeable au regain de ferveur envers cette divinité. En effet, dans les dix années suivantes, ces *ludi*, sur lesquels nos sources étaient restées muettes pendant près d'un siècle, attirèrent l'attention de deux monétaires — L. Calpurnius Piso Frugi et C. Marcius Censorinus — issus de familles liées elles aussi à l'histoire des débuts de cette fête. La compétition gentilice se doublait même, dans le cas de Censorinus, d'une rivalité politique : l'opposition à l'appropriation par Sylla du patronage apollinien servait en effet directement la propagande marianiste, qui avait fait d'Apollon un des dieux protecteurs du parti des *populares*. On voit ainsi que l'opposition entre Sylla et Marius, qui est un trait constant de cette période, s'exprimait aussi sur le plan religieux, où elle se traduisait par une lutte pour le patronage d'Apollon, dont les traits guerriers et victorieux ne pouvaient qu'attirer l'attention des deux rivaux, qui fondaient l'un comme l'autre leurs ambitions politiques sur leurs succès militaires.

De notre examen des sources relatives à Apollon dans les années 90, nous pouvons tirer plusieurs conclusions à propos des deux protagonistes de cette première partie de notre étude. En ce qui concerne Marius, il apparaît que celui-ci était — plus qu'on ne l'a pensé — un homme attentif au « climat religieux », aux courants de dévotions qui traversaient son époque. Il a su percevoir la ferveur dont jouissait alors Apollon et, par le truchement de ses partisans, en récupé-

rer à son profit le symbolisme victorieux. Il annonce ainsi les *imperatores* qui s'attachèrent une divinité particulière, laquelle jouissait d'une popularité suffisament grande pour agir comme un principe fédérateur des foules et pouvait dès lors servir de fondement à une idéologie impératoriale. Sylla fait partie de ces chefs de guerre qui usèrent de la religion pour asseoir leur pouvoir. Notre investigation a permis de mettre en lumière que cette pratique ne débute pas à l'époque de sa domination, mais remonte au moment où il fait sa véritable entrée sur la scène politique, lors de sa préture. En habile politique et démagogue, il s'est placé très tôt à la tête des dévotions apolliniennes, contribuant même à leur essor. Il récupérait ainsi la ferveur religieuse et le symbolisme victorieux liés à cette divinité au profit de ses ambitions personnelles. Les études les plus récentes consacrées à l'importance politique du personnage dans la première période de sa carrière ont montré que loin d'être une figure falote et sans envergure, le Sylla des années 90 doit être considéré comme l'une des personnalités montantes de la *nobilitas*. Cette réévaluation s'impose aussi au niveau de la propagande religieuse : l'importance qu'il accorda à la célébration des *ludi Apollinares* démontre que dès l'année de sa préture, Sylla était parfaitement conscient de ce que tout projet politique ambitieux était voué à l'échec s'il était dénué d'un solide fondement religieux ou idéologique.

CHAPITRE II

–

L'*imperator* et la *Res publica*

L'apparition d'une figure nouvelle dans le paysage politique et idéologique de la fin de la République

Ayant gravi les échelons du *cursus honorum* grâce au prestige acquis sur les champs de bataille, c'est avant tout en chefs de guerre que Marius et Sylla se donnèrent à voir. Ce chapitre tentera de faire la synthèse des différents traits constitutifs de l'image de l'*imperator* élaborée par les deux protagonistes de la scène politique de la fin des années 100 au début des années 80. Nous n'insisterons plus de façon particulière sur les éléments religieux de leur propagande, mis en évidence dans les deux chapitres précédents. Néanmoins, on gardera présent à l'esprit que la dimension religieuse est au cœur de l'idéologie impératoriale, ainsi que nous aurons encore l'occasion de le souligner. Nous examinerons les différents vecteurs par lesquels celle-ci fut diffusée : notre investigation portera donc autant sur la tradition littéraire que sur les émissions monétaires. Les textes ont conservé le souvenir des occasions auxquelles les deux *imperatores*, en particulier Marius, se sont « mis en scène » dans leurs habits de vainqueur, et ont gardé trace des monuments qu'ils élevèrent pour immortaliser leurs victoires. Ceux-ci sont aujourd'hui perdus, mais le monnayage nous donne accès au langage iconographique que Marius et Sylla employaient et nous permet de reconstituer les principaux thèmes de la « guerre des images » à laquelle se livrèrent les deux rivaux.

Dans ce chapitre, une attention particulière sera consacrée à l'autoreprésentation marienne, efficacement relayée par les partisans du vainqueur des Germains. Nous commencerons par analyser les différents épisodes où Marius lui-même tenta — parfois avec trop d'audace — d'imposer une nouvelle image

de l'*imperator uictor*. Nous verrons ensuite comment le monnayage frappé par ses partisans relaya de façon efficace cette propagande, en offrant une synthèse de ses thèmes majeurs. La tradition littéraire nous présente à cette époque Sylla comme un adversaire acharné de Marius. Leur querelle s'exprima de façon spectaculaire à travers les monuments qu'ils firent tous deux élever pour exalter leurs victoires. C'est dans cette perspective que nous examinerons une image promise à un bel avenir : celle du quadrige triomphal de l'*imperator*, qui fait son apparition sur des monnaies frappées à la gloire de Marius et sera reprise par Sylla sur des deniers et *aurei* émis à son nom.

I. MARIUS *VIR TRIVMPHALIS* : LES PREMIERS DÉVELOPPEMENTS DE L'IDÉOLOGIE IMPÉRATORIALE

1. *Victoire, triomphe et consulat : un audacieux amalgame*

Marius célébra son premier triomphe à la suite de la victoire contre Jugurtha, le 1er janvier 104, premier jour de son deuxième consulat[1]. Le choix de cette date n'est certainement pas fortuit. Cette réélection au consulat — *in absentia*, qui plus est — contrevenait aux dispositions légales régissant l'accès aux magistratures[2] : d'une part au plébiscite de 342 (selon la tradition livienne) qui veillait *ne quis eundem magistratum intra decem annos caperet*[3], d'autre part à une loi passée vers 151, *quae uetabat quemquam iterum consulem fieri*[4]. Même si une telle « entorse constitutionnelle » n'était pas sans précédent et pouvait se justifier aisément, aux yeux des Anciens, par la gravité de la situation[5], la réélection de Marius au consulat n'en était pas moins en marge de la légalité. Dès lors, en faisant coïncider la date de son triomphe avec celle de son entrée en charge comme consul, l'*imperator* avait sans doute l'intention de conférer à cette irrégularité un surcroît — symbolique — de légitimité, fondé sur son prestige militaire.

Il s'agissait peut-être aussi d'une tentative de fusionner, fût-ce symboliquement et pour cette seule journée, l'aura sacrée du triomphateur et l'*imperium*

[1] Sall., *Iug.*, 114, 3 ; Vell. Pat., II, 12, 1 ; Plut., *Mar.*, 12, 3.
[2] Ainsi que le note Plut., *Mar.*, 12, 1-2.
[3] Liv., VII, 42, 2. Voir M. Elster, *Gesetze*, 2003, p. 40-43.
[4] Liv., *Per.*, LVI. Voir M. Elster, *ibid.*, p. 408-409.
[5] Voir R. J. Evans, *Marius*, 1994, p. 79 et n. 83. En 134, la loi de *ca.* 151 avait d'ailleurs été contournée (par un plébiscite) en faveur de Scipion Émilien (voir M. Elster, *ibid.*, p. 450-451).

suprême du consul[6], de faire déborder, en quelque sorte, cette aura des strictes limites qui lui étaient imposées. L'hypothèse est vraisemblable, puisqu'à l'occasion de son triomphe Marius marqua justement les esprits par un tel « débordement » : à l'issue de la cérémonie, comme nous le rapportent les *periochae* de l'œuvre livienne, *Marius triumphali ueste in senatum uenit quod nemo ante eum fecerat*[7]. J.-Cl. Richard a vu dans ce geste la « volonté de briser les interdits qui limitaient dans le temps l'auréole du triomphateur » et considérait que « ces prémisses, poussées à leurs conséquences ultimes, impliquaient la formation d'un 'monopole' triomphal[8] ». Il est excessif, sur la base de ce seul témoignage, de considérer que le vainqueur de Jugurtha aurait songé à s'approprier de façon exclusive le droit au triomphe. Les faits démentent cette hypothèse : en 101, à la suite de la bataille de Verceil, Q. Lutatius Catulus fut associé au triomphe sur les Cimbres, et ce bien que l'attribution de la victoire ait donné lieu à de vives discussions entre lui et Marius[9]. Par ailleurs, en ce qui concerne « l'*hybris* triomphale » de Marius en 104, il faut aussi tenir compte du poids d'une tradi-

6 Les deux avaient en commun d'émaner de Jupiter Capitolin, à la fois destinataire du sacrifice du triomphateur, qui s'assimilait au dieu pour la durée de la cérémonie, et source des *auspicia* (Cic., *Leg.* II, 20), lesquels étaient au fondement de l'investiture du nouveau consul (voir Fr. Van Haeperen, *Rites*, 2007, p. 37-40 ; *Auspices d'investiture*, 2012, p. 74-79).

7 Liv., *Per.*, LXVII, 4 ; cf. Plut., *Mar.*, 12, 7.

8 J.-Cl. Richard, *Victoire*, 1965, p. 72-73.

9 Val. Max., IX, 12, 4 ; Plut., *Mar.*, 27, 6. Pour tenter de résoudre cette contradiction par rapport à son hypothèse du « monopole triomphal », J.-Cl. Richard, *ibid.*, p. 77 attribue à « l'apparente modération » de Marius des « motifs complexes » : « à vouloir s'assurer en cette occasion, le 'monopole' du triomphe, il risquait de provoquer une sédition ; au contraire, si Catulus triomphait pour la part qu'il avait prise à la victoire de Verceil, il n'en restait pas moins que celle-ci ne procédait, en stricte tradition, que des auspices de Marius : d'où pouvait naître la croyance qu'il était et resterait invincible jusque dans les entreprises de ses subordonnés. » C'est là pousser la subtilité un peu loin ; mais surtout, c'est faire fi du témoignage de Valère Maxime, qui attribue au Sénat la décision d'associer Catulus au triomphe (« sans doute à tort, car il semble improbable, vu les circonstances, que les *Patres* aient agi contre le gré du tout-puissant vainqueur », p. 76). Cf. la critique formulée par T. Hölscher, *Victoria Romana*, 1967, p. 140, n. 883. Sur les raisons politiques qui ont pu pousser Marius à accepter de partager le triomphe avec Catulus, voir R. J. Evans, *Marius*, 1994, p. 89-90, selon qui l'*imperator* aurait refusé de célébrer le double triomphe par crainte que cet honneur trop élevé lui empêchât d'obtenir son sixième consulat. On notera que dans une étude ultérieure, J.-Cl. Richard a proposé une interprétation plus modérée de l'épisode de l'entrée de Marius en habit de triomphe à la séance du Sénat (J.-Cl. Richard, *Kalendis Ianuariis*, p. 74-78). Il y montre que ce geste était « moins révolutionnaire qu'il n'y semble », puisqu'il était « indissociable de la tendance à l'exploitation politique des honneurs triomphaux qui est perceptible dès le II^e^ siècle ». En outre, Marius a pu profiter du synchronisme entre la célébration de son triomphe et son entrée en charge en tant que consul pour « tester les réactions du Sénat à une initiative dont la date de son triomphe réduisait à tout le moins le caractère provocateur ».

tion historiographique largement hostile au rival malheureux de Sylla, qui a pu exagérer le retentissement négatif de cet épisode[10].

On ne peut, en tout cas, sous-estimer l'importance de la cérémonie du triomphe et de la symbolique de la victoire pour l'image que Marius voulait donner de lui-même. Au cours de la guerre contre les Germains, celui-ci songea très tôt au *triumphus* et s'assura de donner un éclat particulier à sa célébration : Plutarque nous apprend qu'à l'issue de la victoire d'Aix, déjà, « il sélectionna parmi les armes et les dépouilles des barbares celles qui étaient remarquables et intactes, et pouvaient assurer à son triomphe une procession spectaculaire[11] ». Les pensées du commandant étaient donc d'ores et déjà tournées vers cet honneur. De façon générale, Marius développa dès la campagne contre les Teutons une véritable mise en scène destinée à marquer les esprits de ses soldats. Nous avons évoqué le cérémonial des sacrifices auxquels prenait part la prophétesse Martha, vêtue de pourpre et armée d'une lance ornée de bandelettes. Le sacrifice des dépouilles teutonnes sur le champ de bataille d'*Aquae Sextae*[12] donna également lieu à un « coup de théâtre » que Plutarque nous relate avec force détails : au moment où Marius, entouré de ses soldats en armes et couronnés de laurier (ἐστεφανωμένου), allait mettre le feu au bûcher, il est interrompu dans son geste par l'arrivée de plusieurs de ses amis qui débouchent à bride abattue sur la scène du sacrifice. Mettant pied à terre, ils lui annoncent qu'il vient d'être élu consul pour la cinquième fois. À cette nouvelle, l'armée exulte. Ses officiers ceignent à nouveau Marius d'une couronne de laurier (δάφνης στεφάνοις), et l'*imperator* allume enfin le bûcher[13]. Comme le 1er janvier 104, cette célébration religieuse de la victoire mêle habilement la thématique du triomphe — l'insistance de Plutarque sur les couronnes de laurier est significative — et la perspective d'un nouveau consulat.

Bien que déjà planifiée, la célébration du *triumphus* n'eut pas lieu immédiatement. Marius, rappelé en catastrophe à la suite des revers subis par Q. Catulus, rentra à Rome sans son armée. Le Sénat lui décerna les honneurs

[10] Comme le souligne avec raison H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 39. Par le passé, cet épisode a souvent été considéré comme symptomatique de la « maladresse » politique de Marius : voir notamment Th. Mommsen, *RG*, t. II, 1903[9], p. 190 (« Was sollte man denken von einem der Verfassungsmäßigen Etikette so unkundigen Konsul! ») ; C. J. Classen, *Gottmenschentum*, 1963, p. 327 (« bezeichnend für die Taktlosigkeit des *homo novus* »). Cette appréciation ne nous semble pas rendre compte de la portée réelle de l'acte du consul : celui-ci n'ignorait pas l'audace de son geste et devait être le premier conscient de ses implications politiques et religieuses.

[11] Plut., *Mar.*, 22, 1.

[12] Sur la coutume de brûler les armes prises à l'ennemi en offrande aux dieux (cf. par ex. Liv., X, 29, 18), voir S. Weinstock, *Divus Julius*, 1971, p. 55.

[13] Plut., *Mar.*, 22, 1-5.

du triomphe pour sa victoire sur les Teutons, mais il les refusa. Nos sources suggèrent qu'il préférait ne rentrer en triomphateur qu'après être venu à bout du péril germain[14]. On peut supposer, avec J.-Cl. Richard, « qu'il espérait que, reporté au lendemain d'un succès définitif, son triomphe brillerait d'un éclat plus vif, tandis que lui-même ferait figure d'*imperator* providentiel et nécessaire[15] ». La suite des événements allait démontrer la justesse de cette stratégie.

2. *La mise en scène « aristocratique » de la victoire sur les Cimbres*

La victoire de Verceil, qui valut à Marius ses plus prestigieux lauriers (même s'il dut les partager avec Catulus, qui eut lui aussi droit au triomphe), donna également lieu à une « mise en scène » destinée, plus explicitement encore que dans les cas précédents, à nimber la victoire et le vainqueur d'une aura divine. Florus rapporte, non sans émettre quelques réserves, que l'heureuse issue de la bataille aurait été annoncée à Rome « par les dieux eux-mêmes » : *hunc … nuntium non per homines, ut solebat, populus Romanus accepit, sed per ipsos, si credere fas est, deos*[16]. Et l'historiographe de poursuivre : « En effet, le jour même où se déroula l'action, devant le temple de Pollux et de Castor, on vit des jeunes gens remettre au préteur des lettres laurées tandis qu'au spectacle, un cri s'éleva à plusieurs reprises : 'Vive la victoire sur les Cimbres !' Que peut-il y avoir de plus admirable, de plus remarquable ? Comme si Rome, en effet, transportée en haut de ses collines, assistait au spectacle de la guerre — ce qui est habituel lors des jeux de gladiateurs —, au moment même où les Cimbres succombaient sur le champ de bataille, le peuple applaudissait dans la ville.[17] » Pline l'Ancien fait une allusion qui confirme le témoignage de Florus sur le caractère miraculeux de l'annonce de cette victoire : *Nam <nuntii> Cimbricae uictoriae Castoresque, Romam qui Persicam uictoriam ipso die quo contigit nuntiauere, uisus et numinum*

[14] Liv., *Per.*, LXVIII, 5 : *triumphum oblatum, donec et Cimbros uinceret, distulit* ; cf. Plut., *Mar.*, 24, 1, qui hésite entre deux explications du refus de Marius : soit celui-ci n'aurait pas voulu priver ses soldats, alors absents de Rome, d'un honneur qui leur revenait autant qu'à lui, soit il aurait tenu à « rassurer la foule sur les dangers présents, en confiant à la fortune de la cité la gloire de ses premiers succès, qui lui serait rendue plus brillante encore dans de nouvelles victoires ».

[15] J.-Cl. Richard, *Victoire*, 1965, p. 75.

[16] Flor., I, 38, 19 : « Le peuple romain apprit cette nouvelle […] non par des humains, comme à l'accoutumée, mais par les dieux eux-mêmes, s'il est permis de le croire. »

[17] *Ibid.*, 38, 19-21.

fuere praesagia[18]. Ces deux passages semblent indiquer l'existence d'une tradition relative à une épiphanie des *Castores* le jour de la bataille[19].

Une annonce miraculeuse par les Dioscures ne pouvait que rappeler la fabuleuse histoire de leur apparition à Rome au soir de la bataille du Lac Régille. En les faisant intervenir dans le contexte de la guerre contre les Germains, on assimilait la victoire remportée à l'une des victoires fondatrices de la République. Du reste, ce n'est pas le premier exemple, à l'époque historique, d'une prétendue épiphanie des Dioscures annonçant le succès des armées romaines[20] : Valère Maxime relate que durant la guerre de Macédoine, un certain P. Vatinius, de la préfecture de Réate, avait vu venir à lui, alors qu'il se rendait à Rome de nuit, deux cavaliers montés sur des chevaux blancs, qui lui annoncèrent que le roi Persée avait été capturé la veille par Paul-Émile. Le Sénat ne crut pas cette annonce et mit Vatinius en prison ; il fut libéré et même récompensé lorsque la nouvelle fut confirmée par une lettre de Paul-Émile[21]. Le texte de Pline que nous venons de citer, ainsi que plusieurs passages de Cicéron[22], indiquent que l'on avait reconnu les *Castores* dans ces deux cavaliers. Dans la biographie qu'il consacre à Paul-Émile, Plutarque ne mentionne pas l'intervention des Dioscures mais relate une histoire tout à fait similaire à celle que nous avons lue chez Florus à propos de l'annonce de la victoire sur les Cimbres : quatre jours après la défaite de Persée, le peuple assistait à Rome à des jeux hippiques et le bruit se répandit dans les premiers rangs des spectateurs que Paul-Émile avait vaincu Persée. La nouvelle se propagea dans toute la foule, qui manifesta bruyamment sa joie. On ne parvint pas à remonter à l'origine de cette rumeur, et l'enthousiasme populaire retomba. Mais quelques jours plus tard, des informations sûres confirmèrent

[18] Plin., *Nat. Hist.*, VII, 86 : « Quant aux <messagers> de la victoire sur les Cimbres et aux Dioscures, qui annoncèrent à Rome la victoire sur Persée, le jour même où elle eut lieu, ce furent des visions et des présages envoyés par les puissances divines. »

[19] Florus ne nomme certes pas les dieux — répugnant peut-être à donner davantage de détails sur une annonce divine qui le rend sceptique (*si credere fas est*) —, mais le lieu de l'apparition des *iuuenes* est un indice suffisant pour les identifier. En outre, il n'est sans doute pas indifférent que Pline évoque cet épisode, lui aussi sans nommer les divinités impliquées, comme un exemple tout à fait similaire à celui de l'épiphanie des *Castores* en 168. Sur cette épiphanie des Dioscures, voir B. Poulsen, *Ideologia*, 1994, p. 94 ; D. Engels, *Vorzeichenwesen*, 2007, p. 566-567.

[20] Cf. aussi la tradition relative au premier Domitius Ahenobarbus, qui dut la couleur singulière de sa barbe, dont ce *cognomen* gardait le souvenir, à des *iuuenes gemini* qui lui avaient ordonné d'annoncer au Sénat et au peuple une victoire *de qua incertum adhuc erat* (Suet., *Nero*, 1, 1).

[21] Val. Max., I, 8, 1. Sur cet épisode, voir B. Poulsen, *Ideologia*, 1994, p. 93-94 ; D. Engels, *Vorzeichenwesen*, 2007, p. 525.

[22] Cic., *Nat. deor.*, II, 6 ; III, 11.

le bruit qui avait couru dans le cirque[23]. La similitude entre le récit de Florus et celui de Plutarque est frappante : dans les deux cas, la scène se déroule lors d'un spectacle public, au cours duquel la foule, spontanément et unanimement, est prise d'un enthousiasme prémonitoire.

La confrontation de ces témoignages montre que l'on forgea à propos de la bataille des *Campi Raudii* une tradition rappelant celle qui s'était développée autour de la prestigieuse victoire de Paul-Émile[24]. Il y eut manifestement une volonté de conférer à la victoire sur les Cimbres un prestige égal à celui de Pydna — il n'est bien sûr pas fortuit que Pline associe les deux annonces miraculeuses dans sa notice. Cette intention se traduit aussi au niveau des honneurs officiels : à la suite de la bataille de Verceil, des *supplicationes* furent célébrées pendant cinq jours, une durée qui n'avait été accordée auparavant qu'aux plus grandes victoires, dont Pydna (cf. *infra*, p. 108). Les maigres indices que nous livrent Florus et Pline ne nous permettent pas d'identifier avec certitude les auteurs de la propagande élaborée autour de l'annonce de la victoire sur les Cimbres. Celle-ci fit en effet l'objet d'une vive querelle entre Marius et Q. Lutatius Catulus, qui s'en disputaient le mérite[25]. Chacun des deux rivaux serait susceptible d'avoir propagé des récits fabuleux rehaussant le prestige de l'événement. Il nous semble toutefois plus vraisemblable d'en attribuer l'invention au parti de Marius, dont nous avons déjà constaté le goût pour ce genre de « mise en scène » religieuse de la victoire. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Marius se soit souvenu des prodiges liés à l'annonce de l'heureuse issue de la bataille de Pydna : il avait fait ses premières armes devant Numance sous le commandement de P. Cornelius Scipio Aemilianus, qui sut très tôt reconnaître les extraordinaires qualités du jeune homme et exerça sur lui une influence décisive, à en

[23] Plut., *Aemil. Paul.*, 24, 4-6. Peut-être pour souligner la véracité de ce récit, le biographe de Chéronée consacre un excursus à quelques annonciations miraculeuses de victoires, parmi lesquelles une s'étant déroulée sous Domitien (*ibid.*, 25). Il n'est pas sans intérêt que Plutarque y mentionne aussi celle du Lac Régille.

[24] Nous rejoignons la conclusion de D. Engels, *Vorzeichenwesen*, 2007, p. 567, sur la « bewusst[e] Wiederaufnahme dieser Legende durch die Marianische Propaganda ». Hormis cet auteur, un des rares historiens modernes à avoir reconnu le parallélisme entre les traditions relatives à la victoire de Marius et à celle de Paul-Émile est J.-Cl. Richard, *Kalendis Ianuariis*, 1994, p. 80 et n. 25. Outre le récit des annonces miraculeuses des victoires de Pydna et de Verceil, J.-Cl. Richard renvoie à deux vers de Claudien (XXVI, 126-127) associant Marius et Paul-Émile, qui tous deux *captos niueis reges egere quadrigis*.

[25] Catulus avait notamment rédigé un écrit autobiographique où il dénigrait les talents militaires de son adversaire et glorifiait ses propres succès (*Liber de consulatu et de rebus gestis suis* : voir W. Suerbaum, *Archaische Literatur*, 2002, p. 450-451 ; cf. T. Dijkstra, V. Parker, *Through Many Glasses Darkly*, 2007, p. 147, n. 52). Il fit aussi édifier près de sa demeure sur le Palatin un somptueux portique où il exposa le butin pris aux Cimbres.

croire Plutarque[26]. Scipion l'Émilien était le fils de Paul-Émile et avait participé à la bataille de Pydna, où il s'était distingué[27]. Il est donc très probable que le jeune Marius, qui pendant les repas était assis aux côtés de Scipion l'Émilien, eut l'occasion d'entendre le récit de la glorieuse victoire sur Persée, qui ne dut pas manquer de faire grande impression sur cet esprit bouillant et ambitieux. Quoi qu'il en soit, même si la tradition de l'épiphanie des Dioscures devait être attribuée à la propagande de Catulus[28], le prestige qu'elle suscitait devait rejaillir au moins autant sur Marius que sur ce dernier. Marius possédait en effet un *imperium* supérieur[29] à celui de son rival, ce qui faisait automatiquement de lui le vainqueur « officiel » de la campagne. Et c'est bien en lui que le peuple reconnut l'artisan de la victoire (cf. *infra*)[30].

L'épisode rapporté par Florus n'a guère retenu l'attention des historiens modernes[31]. Pourtant, tel que nous l'avons mis en perspective, il offre un témoignage particulièrement intéressant sur l'autoreprésentation développée par Marius à l'heure du triomphe sur les Cimbres et les Teutons : au moment où sa valeur et son statut sont reconnus, bon gré mal gré, par les *nobiles* (cf. *infra*, p. 108, n. 47), le vainqueur cherche à s'inscrire dans la lignée des plus grands triomphateurs, singulièrement Paul-Émile. En particulier, il place ses succès militaires sous le signe des Dioscures, patrons par excellence de la cavalerie et

[26] Plut., *Mar.*, 3, 2 – 4, 1. Cf. J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 67-73.

[27] Plut., *Aemil. Paul.*, 22, 3-8.

[28] Notons que la dédicace d'un nouveau temple aux Dioscures en 117 par L. Caecilius Metellus Delmaticus ne déforce pas l'hypothèse d'une épiphanie « marianiste » des *Castores* : Marius a pu se souvenir de la dévotion des *Metelli* pour les dieux jumeaux lorsqu'il les invoqua à son tour, peut-être aussi en réponse au geste de ses anciens protecteurs (voir dans ce sens B. Poulsen, *Ideologia*, 1994, p. 94).

[29] Possédait l'*imperium* suprême lors d'une campagne le magistrat qui avait pris les auspices de départ, sous lesquels la guerre était menée (cf. la formule *imperium auspiciumque*) ; voir récemment A. Dalla Rosa, *Ductu auspicioque*, 2003, p. 189-190 et n. 15-16 ; J.-L. Bastien, *Triomphe*, 2007, p. 199-201 (cf. *ibid.*, p. 205-206 sur la controverse de 101).

[30] L'allusion à une propagande fondée sur l'intervention des *Castores* que nous avons décelée dans les textes de Pline et de Florus permet peut-être d'éclairer d'une lumière nouvelle le type de revers d'une émission d'A. Postumius Albinus (*RRC* 335/10 ; cf. *supra*, p. 57, fig. 4) figurant les Dioscures à cheval, abreuvant leur monture à la fontaine de Juturne. Nous avons vu que l'évocation de la bataille du Lac Régille de la part de ce monétaire revêtait indéniablement une signification familiale, ce qui n'interdit pas une éventuelle allusion contemporaine. Il n'est pas sans intérêt de voir associés sur cette monnaie Apollon — qui avait intéressé la propagande marianiste — et les Dioscures annonciateurs d'une victoire. Le type de revers, au-delà de l'allusion au Lac Régille, pouvait aussi évoquer le succès sur les Cimbres, que l'on disait avoir été annoncé par les mêmes divinités. Il est tentant, dès lors, de voir dans le choix de ces images monétaires une volonté de commémorer les patronages divins à l'œuvre lors de la bataille des *Campi Raudii*.

[31] Le jugement de J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 228, n. 1, est emblématique : « Il va sans dire que nous n'attachons pas grande importance à ce témoignage de Florus, bien que Pline […] fasse une vague allusion au même fait. »

de l'aristocratie équestre[32]. De cette volonté d'égaler les grands *uiri triumphales* du passé et de se faire une place au sein de la *nobilitas*, nous trouvons trace aussi dans le fameux *elogium* de Marius, dont le texte — incomplet — remonte sans doute à celui exposé sur le forum d'Auguste. Il nous est connu par plusieurs fragments épigraphiques de provenances diverses et par une copie manuscrite du XV^e^ siècle découverte il y a une dizaine d'années[33]. Ce sont les derniers mots conservés qui retiendront particulièrement notre attention : *ueste triumphali calceis patriciis*. Th. Mommsen avait complété par *in senatum uenit*, en référence au fameux épisode du 1^er^ janvier 104 que nous avons évoqué plus haut[34]. Cette interprétation a depuis été réfutée : il est peu vraisemblable, en effet, que la phrase de l'*elogium* relatait un événement qui s'était terminé de façon défavorable pour le triomphateur, d'autant plus qu'elle suit la mention de la dédicace du temple d'Honos et de Virtus, qui est postérieure à cet incident[35]. Il est plus probable que la suite du texte faisait allusion à un honneur accordé à Marius, dont la tradition littéraire ne nous aurait pas gardé trace, de porter l'habit triomphal et les chaussures patriciennes en certaines circonstances. J.-Cl. Richard a émis l'hypothèse qu'à l'issue des victoires sur les Teutons et sur les Cimbres, Marius se serait vu octroyer le privilège de porter ces insignes lors des *ludi circenses*. L'historien français rappelle qu'un tel honneur avait été consenti à Paul-Émile après son triomphe sur Persée (*Vir. ill.*, 56, 5)[36]. Le rapprochement avec le vainqueur de Pydna suggéré par cet auteur confirmerait notre interprétation de la tradition qui s'était développée autour de l'annonce de la victoire de Verceil. On aimerait en découvrir davantage sur l'honneur particulier auquel faisait référence l'*elogium*. En l'état actuel de la documentation, nous nous bornerons à souligner à quel point la mention de la *uestis triumphalis* dans un éloge de la car-

[32] Cf. J.-L. Bastien, *Triomphe*, 2007, p. 158.

[33] Trois fragments ont été découverts à Rome, dans différentes zones de la ville : les deux premiers se réduisent à quelques mots, tandis que le troisième, aujourd'hui au Musée national de Naples, a conservé plusieurs lignes (cf. L. Chioffi, *Elogium*, 2001, p. 98-100, avec les références et des photographies). C'est l'inscription provenant d'Arezzo (*CIL* XI, 1831) qui nous donne l'état le plus complet du texte. On mentionnera encore celle, très fragmentaire, de Casamare (*CIL* X, 5782). En 1999 a été éditée la transcription complète du texte de l'*elogium* figurant dans un manuscrit du XV^e^ siècle (*Palatinus lat.* 890), à la suite des deux œuvres de Salluste (M. Buonocore, *Testimone*, 1999, p. 157-160). Les différents fragments ont généralement été considérés comme reproduisant — avec des variations linguistiques mineures — l'*elogium* tel qu'il figurait dans l'inscription du *forum Augustum*.

[34] *CIL* I^2^, p. 195-196.

[35] Tels étaient les deux arguments avancés contre l'exégèse de Th. Mommsen par A. Passerini, *Mario*, 1934, p. 38-39. Ils ont été repris depuis par J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 179-180 ; J.-Cl. Richard, *Kalendis Ianuariis*, 1994, p. 79 ; cf. R. J. Evans, *Marius*, 1994, p. 2-3.

[36] J.-Cl. Richard, *ibid.*, p. 79-80 ; cf. M. Ver Eecke, *Romulus*, 2008, p. 105-106.

rière de Marius s'intègre harmonieusement au tableau de l'autoreprésentation marienne que nous avons tenté d'esquisser.

Plusieurs sources suggèrent qu'à l'époque de son second triomphe, Marius fut tenté d'adopter certains comportements caractéristiques des grands *imperatores* aristocrates du siècle précédent, qui faisaient montre non seulement de génie militaire, mais aussi d'un raffinement culturel qui contribuait à pérenniser leur gloire. C'est ainsi que ce rude soldat prit même plaisir à entendre ses exploits chantés — en grec ! — par le jeune poète Archias, fraîchement arrivé à Rome, qui narra dans ses vers la guerre contre les Cimbres[37]. L. Plotius Gallus, maître de rhétorique à l'époque de la jeunesse de Cicéron, s'attira aussi la faveur du général, qui le pressentait comme chantre de ses hauts faits[38]. Cet intérêt pour la chose poétique ne manque pas de surprendre de la part d'un homme généralement décrit comme insensible aux charmes des Muses. L'auteur du *Pro Archia* remarquait déjà à ce propos : *Neque enim quisquam est tam auersus a Musis, qui non mandari uersibus aeternum suorum laborum facile praeconium patiatur*[39]. Dans le portrait qu'il brosse de Marius au début de sa biographie, Plutarque évoque l'aversion du personnage pour le grec[40], allant jusqu'à prétendre qu'une sensibilité plus grande « aux Muses et aux Grâces helléniques » lui aurait permis d'éviter la fin honteuse qu'il connut. Pourtant, le biographe de

[37] Cic., *Arch.*, 19 : *Nam et Cimbricas res adulescens attigit et ipsi illi C. Mario, qui durior ad haec studia uidebatur, iucundus fuit*. Archias, arrivé à Rome en 102, cherchait sans doute à s'assurer une situation en glorifiant les exploits du grand homme du moment. Il semble qu'il se rapprocha par la suite de plusieurs membres de la *nobilitas*, parmi lesquels Q. Lutatius Catulus et Q. Caecilius Metellus Numidicus (*ibid.*, 6). Ces deux personnages, qui rassemblaient autour d'eux nombre de gens de lettres, notamment des Grecs, étaient des adversaires acharnés de Marius. Catulus, en particulier, disputait justement à son rival le prestige de la victoire sur les Cimbres. Considérée d'un point de vue politique, l'attitude d'Archias apparaît donc presque comme un « changement de camp ». Elle se comprend néanmoins sans peine puisque ces aristocrates de haute culture devaient être des interlocuteurs plus qualifiés et intéressés, ainsi que des protecteurs plus sûrs pour le jeune poète. Catulus lui-même ne dédaignait pas de prendre la plume et composa des épigrammes érotiques. Sur les écrits poétiques et les relations littéraires de Catulus, voir H. Bardon, *Littérature latine inconnue*, 1952, p. 123-124 ; W. Suerbaum, *Archaische Literatur*, 2002, p. 451-452. De façon générale, en ce qui concerne le « patronage » de poètes par les aristocrates aux IIe et Ier siècles, voir S. M. Goldberg, *Epic*, 1995, p. 111-134.

[38] Cic., *Arch.*, 20 : *Itaque ille Marius item eximie L. Plotium dilexit, cuius ingenio putabat ea, quae gesserat, posse celebrari*. Sur L. Plotius Gallus, voir H. Bardon, *ibid.*, p. 304.

[39] Cic., *ibid.*, 20 : « En effet, personne n'est hostile aux Muses au point de ne pas supporter aisément que soit confié à la poésie l'éloge éternel de ses travaux. » Sur la vision — nuancée et contrastée — que Cicéron a du rapport de Marius à la culture et au domaine intellectuel, voir V. Werner, *Mariusbild*, 1995, p. 110-115.

[40] Plut., *Mar.*, 2, 2-4. Il s'agit pratiquement d'un lieu commun dans les descriptions de Marius ; outre les passages du *Pro Archia* de Cicéron cités ci-dessus (§ 19 et 20), voir le discours que Salluste place dans la bouche de son héros dans le *Bellum Iugurthinum* (85, 32).

Chéronée reconnaît que Marius fit une fois exception au cours de sa carrière : après son second triomphe, à l'occasion de la dédicace d'un temple, certainement celui de Honos et de Virtus[41], il fit représenter une pièce grecque et se rendit au théâtre, mais il n'assista qu'à une partie de la représentation — ce que Plutarque ne manque évidemment pas de souligner à l'appui de sa caractérisation du personnage[42]. Il ne nous semble pas fortuit que l'organisation de cette représentation théâtrale se situe justement au lendemain du triomphe sur les Cimbres. Elle coïncide exactement avec la période des contacts de Marius avec le poète Archias. C'est peut-être à la même époque que lui fut octroyé l'honneur auquel fait allusion la phrase mutilée de l'*elogium* : la mention des *calcei patricii* suggère que Marius reçut le privilège de se parer en certaines circonstances d'un insigne dont le nom même évoquait la sphère aristocratique[43].

S'il est vrai, comme on peut le lire dans un manuel récent[44], que Marius se posa en homme rude et ignorant pour rompre avec toute une image de la culture offerte par l'aristocratie sénatoriale, il faut rappeler que cette autoreprésentation fut développée surtout à l'époque de la guerre contre Jugurtha, quand l'*homo nouus* briguait pour la première fois le consulat, pour ainsi dire en *outsider* défiant la prestigieuse famille des *Metelli*. Lorsque ses victoires l'eurent propulsé au devant de la scène politique — et qu'il ne dut plus seulement se gagner les faveurs du peuple, mais aussi composer avec la *nobilitas* —, l'*imperator* tenta d'accorder son image à son nouveau rang. Vainqueur des Germains, Marius voulut se montrer sous un jour plus proche du modèle aristocratique des grands *imperatores* du IIe siècle, hommes de culture et protecteur des poètes qui, en retour, célébraient leurs exploits[45]. Cette tentative n'eut guère de succès, semble-t-il, car la postérité ne conserva de Marius que le souvenir du chef de guerre austère qui,

41 Comme le suggère l'*elogium* de Marius : *de manubiis Cimbric(is) et Teuton(icis) aedem Honori et Virtuti uictor fecit* (*CIL* I², 1, p. 195).

42 Plut., *Mar.*, 2, 2-4.

43 Cf. J.-Cl. Richard, *Kalendis Ianuariis*, 1994, p. 80-82. L'auteur rappelle que les *calcei patricii* ne font pas partie de la tenue triomphale et constate : « jusqu'à preuve du contraire l'association de ce type de chaussure et de l'habit triomphal attestée dans le cas de Marius est un hapax et de ce fait, elle pose problème » (p. 81). Accorder à un *homo nouus* le droit de porter en certaines circonstances cet insigne patricien était, selon l'historien français, « un *nec plus ultra* en matière d'honneur », qu'il met en rapport avec le fait que dans la Rome archaïque, le triomphe avait été le privilège du patriciat : « Nous serions tenté de croire que le privilège reconnu à Marius consacrait une vocation triomphale tenue pour proprement exceptionnelle » (p. 82).

44 J. Cels Saint-Hilaire, *République*, 2005, p. 83.

45 On complétera le portrait que nous brossons ici d'un Marius « aristocratique », sensible au prestige de la victoire de Paul-Émile, par la lecture des pages que M. Ver Eecke, *Romulus*, 2008, consacre à « Marius, nouveau Scipion » (p. 104-111).

pour le dire avec Salluste — qui parle de sa jeunesse —, *stipendiis faciundis, non Graeca facundia neque urbanis munditiis sese exercuit*[46].

3. *Marius vainqueur des Germains : esquisse d'un rapprochement avec la sphère divine*

À l'issue de la victoire des *Campi Raudii*, en 101, Marius vécut l'heure de sa plus grande gloire[47]. À la nouvelle de l'heureuse issue de la campagne contre les Germains, une *supplicatio* de cinq jours — une durée exceptionnelle à l'époque — fut célébrée en l'honneur de la victoire[48]. En outre, à côté de cette mesure officielle, la population se livra à des manifestations d'enthousiasme spontanées qui trahissent une réelle vénération pour la figure de Marius :

> Μάλιστα δ' οἱ πολλοὶ κτίστην τε Ῥώμης τρίτον ἐκεῖνον ἀνηγόρευον, ὡς οὐχ ἧττονα τοῦ Κελτικοῦ τοῦτον ἀπεωσμένον τὸν κίνδυνον, εὐθυμούμενοί τε μετὰ παίδων καὶ γυναικῶν ἕκαστοι κατ' οἶκον ἅμα τοῖς θεοῖς καὶ Μαρίῳ δείπνου καὶ λοιβῆς ἀπήρχοντο[49].

Pour avoir sauvé l'État, le général vainqueur aurait donc été salué comme le « troisième fondateur » de Rome, une acclamation qui en faisait l'égal de Romulus et de Camille. L'expression κτίστης Ῥώμης τρίτος ne trouve aucun correspondant dans le reste de la documentation littéraire, comme l'a souligné F. Muccioli : jamais Marius n'est appelé *conditor* dans nos sources latines, où apparaissent diverses désignations telles que *pater patriae* ou *conseruator*

[46] Sall., *Iug.*, 63, 3 : « c'est au service militaire qu'il s'exerça, non dans l'éloquence grecque ou les élégances mondaines. »

[47] Nos sources laissent percevoir que c'est à ce moment seulement que l'*homo nouus* Marius obtint véritablement la reconnaissance de la part de la *nobilitas*. Voir Liv., *Per.*, LXVIII, 8 : *Primores ciuitatis, qui ei aliquamdiu ut nouo homini ad tantos honores euecto inuiderant, conseruatam ab eo rem P. fatebantur* ; Vell. Pat., II, 12, 5 : *Hac uictoria uidetur meruisse Marius ne eius nati rem publicam paeniteret ac *mala *bonis repensasse.* Cf. Dio, XXVII, frg. 94, 1. Ce sont également les victoires sur les Teutons et les Cimbres qui ont valu à Marius les plus grands éloges de la postérité, en particulier de Cicéron : cf. H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 31-32 ; V. Werner, *Mariusbild*, 1995, p. 123-145. Il est évident, cependant, que la suppression de la menace barbare ne suffit pas à mettre fin à l'opposition de la *nobilitas* à l'égard de Marius ; au contraire, les succès continuels du général accrurent encore le ressentiment de certains membres de l'aristocratie : cf. H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 37-39 ; C. Döbler, *Agitation*, 1999, p. 307-309.

[48] *Inscr.It.* XIII, 1, p. 562 ; Cic., *Prou. cons.*, 11, 26. Voir L. Halkin, *Supplication*, 1953, p. 38. Des supplications d'action de grâces de cette durée n'avaient été décrétées auparavant qu'en des circonstances exceptionnelles : en 203 (année où Hannibal quitta le sol italien), en 197 (pour la victoire de Cynoscéphales) et en 168 (pour celle de Pydna) : voir *ibid.* p. 106.

[49] Plut., *Mar.*, 27, 9 : « La foule surtout le proclamait troisième fondateur de Rome, estimant qu'il avait repoussé un péril qui n'était pas moins grand que celui causé par les Celtes, et le cœur en joie, chacun à la maison, avec sa femme et ses enfants, offrait les prémices du repas et des libations à Marius en même temps qu'aux dieux. »

patriae[50]. Cet auteur a dès lors proposé de voir dans la formule de Plutarque une sorte de glose du biographe destinée à expliciter, en recourant à une conception grecque, le sens d'une des appellations qui nous ont été conservés dans les sources latines, plutôt que l'exacte traduction de celle-ci[51]. Il n'y aurait donc, à l'en croire, aucune référence à Romulus et Camille dans le passage plutarquien. L'analyse de M. Ver Eecke nous paraît plus convaincante : la précision τρίτος du biographe ne peut pas ne pas renvoyer aux figures des deux premiers fondateurs, mais il s'agirait là d'une élaboration secondaire de Plutarque ou de sa source, qui mènerait à son aboutissement la « romulisation » progressive de la figure de Marius, en germe chez Cicéron[52]. Il est évident, en tout cas, que ce passage de la *Vie de Marius* ne permet pas de conclure, comme l'ont trop rapidement fait certains historiens, à une propagande « romuléenne » de la part de Marius, dont ce serait la seule trace tangible[53] ; tout au plus pourrait-on voir dans la référence au κτίστης une indication de la prégnance de la figure du roi-fondateur dans les esprits de l'époque. Il nous semble en revanche que le parallèle avec Camille suggéré par le texte de Plutarque pourrait contenir une part de vérité historique et être davantage révélateur de l'autoreprésentation marienne ou de la vision que l'on avait du vainqueur des Germains dans ces années[54]. Camille était célébré avant tout pour avoir défait les Gaulois, qui avaient infligé à Rome l'une des défaites les plus traumatisantes de son histoire. La victoire contre les Germains — assimilés à des Gaulois dans certaines de nos sources — élevait donc Marius à la hauteur de ce grand héros de Rome. Il est permis de penser que l'*imperator* profita de ce parallèle flatteur pour se donner une figure d'homme providentiel et s'assurer ainsi une position de prééminence politique — dont il avait certainement grand besoin pour gérer « l'après-campagne », notamment le problème de l'attribution de terres à ses vétérans.

[50] Cf. F. Muccioli, *Terzo fondatore*, 1994, p. 195 et n. 10, pour le renvoi aux sources.

[51] *Ibid.*, p. 196-198 ; cf. spéc. la remarque p. 197 : « L'inserzione di τρίτος e la spiegazione che viene fornita del titolo κτίστης Ῥώμης suonano come un'inserzione accessoria, non perfettamente armonizzata con il contesto. » Cf. *ibid.*, p. 203, où l'auteur parle d'un « filtro linguistico e compositivo ».

[52] M. Ver Eecke, *Romulus*, 2008, p. 117-121.

[53] Voir en particulier P. M. Martin, *Royauté*, 1994, p. 282-283. Cet auteur n'hésite pas à parler de l'« aura romuléenne » de Marius. Outre l'épisode auquel nous faisons mention ici, il avait cru reconnaître dans la prière de l'*imperator* à Verceil, les bras levés au ciel, une référence au geste de Romulus. C'est là une interprétation forcée, que rien dans nos sources ne suggère. Cf. la critique de M. Ver Eecke, *ibid.*, p. 112-113, qui ajoute que la « coloration romuléenne superficielle » du récit de Plutarque serait à considérer « comme une élaboration secondaire, d'ordre narratif uniquement ».

[54] Cf. M. Ver Eecke, *ibid.*, p. 113 : « Il est […] possible que la polémique née après la victoire ait conduit à évoquer son souvenir [celui de Romulus], à travers la médiation de Camille, le premier vainqueur des Gaulois. » Mais l'auteur attribue la référence à Camille au seul Catulus et non à Marius (*ibid.*, p. 113-116).

L'enthousiasme populaire ne se borna pas à proclamer Marius comme le sauveur de la patrie, l'égal des héros fondateurs de l'*Vrbs* : dans les maisons de la ville, les familles offrirent des libations au vainqueur « comme aux dieux immortels ». Outre le passage de Plutarque cité plus haut, ce fait est également relaté par Valère Maxime : *postquam enim Cimbros ab eo deletos initio noctis nuntius peruenit, nemo fuit qui non illi tamquam dis inmortalibus apud sacra mensae suae libauerit*[55]. La concordance des deux témoignages en garantit la véracité et incite à ne pas négliger l'importance de cette marque d'honneur. Il ne faut pas chercher à y voir l'indice d'une divinisation de Marius ou d'un culte à son *Genius*, comme on l'a voulu autrefois[56]. La *libatio* n'est en effet pas forcément offerte à une divinité[57] : en 30, à la suite de la conquête de l'Égypte, il fut voté qu'Octavien recevrait une libation lors des banquets publics et privés, sans que ce décret signifie qu'Imperator Caesar était alors officiellement admis au nombre des divinités[58]. Il n'en reste pas moins incontestable que l'offrande d'une libation et des prémices du repas (selon Plutarque) faite à Marius avait pour effet d'établir une très grande proximité entre l'*imperator* et la sphère divine. Dans le feu de l'enthousiame (εὐθυμούμενοι), la population de Rome traduisait spontanément en gestes religieux sa vénération pour l'homme qui avait délivré la cité d'un péril extrême[59]. Aucune mesure officielle ne devait ensuite relayer cette initiative populaire. Mais le fait que bien des années plus tard, le futur Auguste se soit fait octroyer cet honneur — de façon officielle, cette fois — est révélateur, en tout cas, du puissant charisme qu'il conférait au général vainqueur.

Ce que nos sources laissent voir des réactions à l'annonce de la victoire sur les Cimbres indique que la propagande qui présentait Marius comme un général favorisé par les dieux se greffait à des convictions populaires très vivaces. Il semble que le vainqueur lui-même se soit « pris au jeu » de ce rapprochement

[55] Val. Max., VIII, 15, 7 : « En effet, après que la nouvelle de sa victoire sur les Cimbres fut parvenue au début de la nuit, tous sans exception lui offrirent des libations comme aux dieux immortels lors des rites effectués à leur table. »

[56] En faveur de la divinisation de Marius : A. Alföldi, *Romulus*, 1951, p. 205, n. 55 ; L. Cerfaux, J. Tondriau, *Culte des souverains*, 1957, p. 275 et 283. Pour le culte du *Genius* : L. Ross-Taylor, *Divinity*, 1931, p. 45 ; F. Taeger, *Charisma*, 1960, p. 42. Cf. l'interprétation nuancée de J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 226, qui parle d'une « sorte de déification populaire, spontanée ou non ». En réalité, Marius se voyait honoré *à l'égal* des dieux, mais pas *en tant* que dieu : aucun culte ne sera jamais rendu à un *diuus Marius* ! Cf. S. Weinstock, *Divus Julius*, 1971, p. 295 : « It was no more than a passing honour. »

[57] Pour les précédents grecs de libations offertes à des personnes vivantes, voir S. Weinstock, *Divus Julius*, 1971, p. 295, n. 5.

[58] Dio, LI, 19, 7 (αὐτῷ σπένδειν). Nous suivons ici l'interprétation du passage — certes ambigu — de Dion Cassius proposée par I. Gradel, *Emperor Worship*, 2002, p. 207-212.

[59] Cf. C. J. Classen, *Gottmenschentum*, 1963, p. 328 (avec la bibliographie antérieure) ; F. Muccioli, *Terzo fondatore*, 1994, p. 199.

avec les divinités. Pline l'Ancien et Valère Maxime nous relatent qu'après Verceil, l'*imperator* prit l'habitude de boire dans un canthare, à l'imitation de *Liber Pater*. Le sens de ce geste est obvie : Valère Maxime ajoute qu'il agissait ainsi « afin de mettre sur le même plan, au moment même où il vidait la coupe, ses propres victoires à celle du dieu[60] ». Dionysos-Bacchus était en effet, avec Hercule, le dieu conquérant par excellence, qui, suivi de son bruyant cortège, avait parcouru le monde de l'Orient à l'Occident. Cette divinité juvénile et conquérante avait déjà fasciné Alexandre le Grand, qui l'avait prise pour modèle de sa propre marche à travers l'Asie[61]. On a parfois supposé qu'au-delà de l'imitation de Bacchus, c'était surtout une *imitatio Alexandri* que visait Marius. L'hypothèse ne manque pas d'être intéressante, mais il nous semble qu'elle dépasse les conclusions autorisées par les textes de Valère Maxime et Pline, qui n'évoquent que l'exemple de Liber, sans faire la moindre allusion à la figure du Conquérant. En réalité, la comparaison de Marius avec Alexandre apparaît surtout comme le fruit d'élaborations littéraires postérieures et rien dans nos sources ne permet d'affirmer que l'*imperator* lui-même avait déjà rapproché ses hauts faits des exploits du Macédonien[62]. Il est sans doute plus exact de considérer que le vainqueur de Jugurtha et des Germains avait été lui aussi directement sensible au caractère triomphal du dieu[63] et que, dans l'euphorie des lendemains de la victoire, il avait suggéré à travers ce comportement singulier que la gloire de ses faits d'armes dépassait la sphère humaine et ne pouvait être comparée qu'aux triomphes de Bacchus. Une attitude aussi éloignée de l'antique tradition romaine de la part de Marius à l'heure de la célébration de la victoire sur les Germains ne doit pas nous étonner[64] : durant cette campagne, le général avait

[60] Val. Max., III, 6, 6 : *Nam post Iugurthinum Cimbricumque et Teutonicum triumphum cantharo semper potauit, quod Liber Pater Indicum ex Asia deducens triumphum hoc usus poculi genere ferebatur, ut inter ipsum haustum uini uictoriae eius suas uictorias compararet*. Plin., *Nat. Hist.*, XXXIII, 150 : *C. Marius post uictoriam Cimbricam cantharis potasse Liberi patris exemplo traditur*. Cf. Plut., *Mor.*, 461 E. Sur l'association du canthare à Liber, cf. aussi Macr., *Sat.*, V, 21, 14 et 16.

[61] Voir J.-L. Bastien, *Triomphe*, 2007, p. 165-169.

[62] L'étude stylistique et littéraire des textes de Salluste et de Plutarque a permis de relever un certain nombre de traits rappelant la tradition romanesque développée autour de la figure d'Alexandre : voir récemment L. Ballesteros Pastor, *Marius' Words*, 1999, et S. Borzsák, *Marius Alexandrodes*, 2002.

[63] Sur la « dimension dionysiaque » du triomphe à Rome, voir J.-L. Bastien, *Triomphe*, 2007, p. 172-179.

[64] Un étonnement perceptible chez F. Muccioli, *Terzo fondatore*, 1994, p. 200, qui met en avant le peu d'intérêt de Marius pour la langue et la culture grecques, qui ne le prédisposait pas à se comporter en Nouveau Dionysos à l'instar de certains souverains hellénistiques. Nous avons vu cependant qu'à la suite des victoires sur les Cimbres et les Teutons, le général tenta de se présenter sous un jour différent, plus proche de l'attitude philhellène des grands *imperatores* du II^e^ siècle.

révélé son intérêt pour une religiosité plus « exotique » en prenant pour interprète des volontés divines une devineresse étrangère, dont la tenue et l'attitude devaient produire un effet pour le moins dépaysant sur les soldats. Par ailleurs, l'heureuse issue de la guerre n'avait-elle pas été annoncée justement par une divinité « étrangère » : la Grande Mère de Pessinonte ?

Les Modernes ont généralement reconnu l'importance de ce premier exemple d'« imitation divine » dont les sources nous ont laissé trace à Rome[65]. Ce phénomène se développera progressivement durant les décennies suivantes, jusqu'à donner lieu, principalement avec Octavien, à de véritables « assimilations divines » : dans le monnayage comme dans les productions de l'art privé, l'héritier de César sera à plusieurs reprises représenté avec les attributs de différentes divinités[66]. Plus particulièrement, l'attitude de Marius buvant dans un canthare pour imiter Dionysos-Bacchus évoque immédiatement une autre imitation divine développée dans un cadre privé, qui eut un grand retentissement en son temps : le fameux « banquet des douze dieux », au cours duquel Octavien tint le rôle d'Apollon[67]. Marius apparaît donc une fois encore comme un pionnier dans l'évolution des mentalités et des comportements caractéristique de l'époque impératoriale.

4. *La propagande de Marius et le monnayage : vers un catalogue des émissions « marianistes » des années 100 et 90*

À l'époque où Marius s'impose comme le *uir triumphalis* par excellence et domine la scène politique romaine, la typologie monétaire s'était, depuis quelques décennies, progressivement enrichie de références à l'actualité et

[65] Cf. J. L. Tondriau, *Assimilés*, 1949, p. 137 et 140 ; T. F. Carney, *Marius*, 1962, p. 39, n. 190. On ne peut suivre l'opinion de C. J. Classen, *Gottmenschentum*, 1963, p. 328, qui qualifie le comportement de Marius de « Taktlosigkeit gegenüber göttlichen Dingen » et va jusqu'à émettre l'hypothèse que cet épisode serait une invention de ses adversaires. Le goût de Marius pour les « mises en scènes » religieuses est bien attesté par ailleurs. En outre, le fait qu'il ait été suivi dans ce type d'attitude par les grands *imperatores* du I^er^ siècle indique que, loin de faire preuve d'un « manque de tact », le vainqueur des Cimbres et des Teutons démontrait au contraire une grande habileté à user des références religieuses pour rehausser son prestige.

[66] Par « assimilation divine » nous n'entendons bien sûr pas un fait cultuel, impliquant une divinisation du personnage représenté avec des attributs divins. Il s'agit d'un mode de représentation allégorique visant à montrer que la figure assume sur terre les fonctions de la divinité dont elle emprunte les attributs. Sur les phénomènes d'« imitation divine » et d'« assimilation divine » durant les dernières années de la République, voir J. Pollini, *Man or God*, 1990 (qui prend en compte surtout l'iconographie monétaire). Sur l'assimilation d'Octavien à diverses divinités à l'époque des dernières guerres civiles, voir aussi notre étude *Monnayage et idéologie*, 2008, p. 74-84.

[67] Suet., *Aug.*, 70.

à certaines grandes personnalités[68]. Historiens et numismates se sont donc naturellement mis en quête de possibles échos de la carrière du vainqueur de Jugurtha et des Germains dans le monnayage. Dans ses *Miscellaneous Notes*, H. Mattingly avait traité des émissions de l'âge de Marius et admis des allusions à ses campagnes militaires dans les types de plusieurs séries de deniers[69]. T. F. Carney a consacré un article à cette question, où il proposait une liste d'une dizaine d'émissions, datées de 119 à 91, véhiculant divers thèmes de la propagande marianiste[70]. Dans sa monumentale étude sur la typologie du monnayage républicain, H. Zehnacker a adopté la plupart des interprétations de T. F. Carney et présenté la référence aux victoires de Marius et à la politique des *populares* comme une des thématiques centrales du monnayage émis au tournant du Ier siècle[71]. Ces auteurs se basaient sur la chronologie proposée dans le catalogue d'E. A. Sydenham, à laquelle ils apportaient occasionnellement des modifications, et travaillaient encore dans l'optique de la théorie des différents ateliers (Rome, Narbonne, Rhegium, Italie du Nord / Gaule Cisalpine), entre lesquels on répartissait les émissions sur la base de critères formels et stylistiques. Cette conception est aujourd'hui abandonnée, ce qui rend caduques certaines de leurs interprétations[72]. Par la suite, la parution du *RRC* et les mises

[68] Voir H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 535-556.

[69] H. Mattingly, *Miscellaneous Notes*, 1957, p. 196-205 (« The Coinage of the Age of Marius, *C.* 118-91 B.C. »), particulièrement p. 196-197. L'auteur reconnaît des références aux succès militaires de Marius dans les monnaies de C. Fabius C. f. (*RRC* 322/1), L. Thorius Balbus (*RRC* 316) et Lentulus Marcellinus (*RRC* 329/1), et interprète les types des deniers de L. Cassius Caecianus (*RRC* 321) comme une allusion à l'assignation de terres aux vétérans de Marius.

[70] T. F. Carney, *Coins*, 1959, spéc. p. 83-88. L'auteur interprète les types des émissions suivantes en rapport avec les campagnes de Marius ou sa politique de colonisation destinée à fournir des terres à ses vétérans : *RRC* 323 ; 320 ; 321 ; 333 ; 329/1 ; 322/1 ; 312 ; 292 ; 294 ; 301. En outre, il considère que l'émission de L. Thorius Balbus (*RRC* 316), où le taureau du revers ferait allusion à la statue en bronze de cet animal vénérée par les Cimbres, supporte la version donnée par Q. Catulus de la victoire de Verceil et véhicule donc une propagande « anti-marianiste » (p. 85). Cette interprétation s'oppose à celle de H. Mattingly, *Miscellaneous Notes*, 1957, p. 197, qui voyait simplement dans ce type monétaire une référence à la campagne de Marius, sans se poser la question du lien avec Catulus. Il est plus vraisemblable que l'image du taureau illustre simplement le *nomen* du monétaire par un rapprochement phonétique entre Thorius et *taurus*, voire, plus subtilement, par la reprise des types des monnaies de Thourioi : cf. H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 487. Les interprétations que T. F. Carney donne des types monétaires reposent parfois sur des rapprochements fragiles ou de pures spéculations. Certaines de ses hypothèses relatives aux émissions *RRC* 321, 333 et 329/1 nous paraissent inacceptables. Cet auteur paraît souvent lire tous les types monétaires de cette période à travers un « prisme marianiste ».

[71] H. Zehnacker, *ibid.*, p. 545 ; 547-549 ; 554-556. Le numismate français n'a pas été convaincu par les interprétations que donne T. F. Carney des émissions *RRC* 322/1, 321 et 316.

[72] Ainsi dans le cas de l'émission *RRC* 312, attribuée à l'atelier de Narbonne, et de *RRC* 294, assignée à Massalia, deux monnayages que T. F. Carney interprétait en rapport avec le séjour de Marius en Gaule Transalpine lors de la préparation de la campagne contre les Cimbres et les Teutons (T. F. Carney,

au point de H. B. Mattingly ont radicalement modifié le classement chronologique du monnayage de la fin du IIe siècle et des années 90 (cf. *supra*, p. 49). Il appert que plusieurs monnaies pour lesquelles une interprétation « marianiste » a jadis été proposée sont en réalité trop anciennes pour être mises en rapport avec les succès militaires et la politique de Marius. Nous ne discuterons ici que des frappes pour lesquelles la chronologie établie par les travaux récents permet de supposer qu'elles véhiculent une propagande marianiste. M. H. Crawford a jugé certaine (ou presque certaine) la référence à la carrière de Marius dans les émissions de C. Fabius (*RRC* 322/1 : « almost certainly »), C. Fundanius (*RRC* 326/1-2), T. Cloulius et C. Egnatuleius (*RRC* 332-333) ; il interprète la scène du revers des deniers de P. Cornelius Lentulus Marcellinus (*RRC* 329/1) comme une illustration du salut de Rome à la suite des victoires sur les Cimbres et les Teutons[73]. Récemment, H. B. Mattingly a considéré avec scepticisme ces interprétations des images monétaires et n'a admis d'allusions à Marius que pour deux des émissions retenues par M. H. Crawford, celles de C. Fabius et de P. Cornelius Lentulus Marcellinus[74].

Les deniers de C. Fabius (*RRC* 322/1 ; fig. 15) sont sans doute parmi les plus anciennes monnaies à refléter une propagande marianiste[75]. Le monétaire peut être identifié avec grande vraisemblance à C. Fabius Hadrianus, préteur en 84, qui gouverna la province d'Afrique de 84 à 82 pour le compte du régime

Coins, 1959, p. 86-87). L'auteur considérait que les monnaies *RRC* 301 avaient été frappées à Rhegium et en concluait qu'elles étaient destinées à financer la campagne d'Afrique ; ce contexte l'amenait à y voir une allusion au procès de Turpilius (*ibid.*, p. 88).

73 M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 730-731. Outre ces références directes aux succès de Marius, l'auteur admet que les monnaies présentant des images victorieuses moins spécifiques renvoient aussi au vainqueur des Cimbres et des Teutons : « in addition the years 101-100 are marked by a great outburst of victory coinage, with the issues of L. Iulius, M. Lucilius Rufus and P. Servilius Rullus (nos. 323, 324 and 328). […] With Marius Victory became the goddess of successful generals » (p. 730-731). Il s'étonne que la carrière de Marius ait à ce point influencé le choix des types de « moneyers in no way related to him » (p. 730).

74 H. B. Mattingly, *Coinage*, 1998, p. 221 : « Beyond this, I fancy, all is uncertain ». Il rejoint ainsi le jugement exprimé jadis par l'auteur de l'article de la *Real-Encyclopädie* consacré à Marius : « Die wenigen auf Grund von Vermutungen gewöhnlich auf Marius bezogenen Münzen haben meist nichts mit ihm zu tun oder die Beziehungen sind unsicher » (Weynand, *Marius*, 1935, col. 1366). Voir encore J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 788 : « No type definitely associates Marius and Victory or even explicitely refers to Marius. »

75 Les types d'une émission antérieure, signée par P. Nerva (*RRC* 292), ont également été interprétés en référence à Marius : T. F. Carney, *Coins*, 1959, p. 87, voyait dans la scène de vote du revers un écho de la réforme introduite par Marius lors de son tribunat, qui visait à rétrécir les *pontes* afin de réduire les possibilités de pressions sur les électeurs. Il a été suivi par H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 555-556, et par R. J. Evans, *Marius*, 1994, p. 40-42. Nous partageons les doutes exprimés par M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 730 (« certainty […] is unattainable »).

cinnanien[76]. Si la Victoire en bige du revers ne peut constituer à elle seule une référence explicite aux succès militaires de Marius[77], le type de droit apporte par contre un indice décisif : une tête féminine voilée et portant une couronne tourelée y est représentée. Cet attribut permet de l'identifier avec certitude à Cybèle, dont c'est la première apparition dans le monnayage romain[78]. Cette effigie, associée à la *Victoria* du revers, rappelle la promesse de victoire délivrée par la déesse et annoncée à Rome par son prêtre Batacès, arrivé de Pessinonte à l'époque de la campagne contre les Teutons[79].

Fig. 15 Denier de C. Fabius (*RRC* 322/1b)

M. H. Crawford a daté les deniers de C. Fabius de 102, soit l'année de la victoire d'*Aquae Sextae*, prophétisée par le prêtre de la *Magna Mater*. La date proposée par H. B. Mattingly (99) précède de peu le départ de Marius pour la Galatie, un voyage qu'il avait justifié en déclarant son intention de s'acquitter d'un vœu envers la Grande Mère, dont on peut supposer qu'il avait été formulé à la suite de cette prophétie[80]. Ce *uotum* et son acquittement à Pessinonte doivent toutefois être replacés dans la perspective d'un usage des *imperatores* sans doute déjà bien établi : à en croire Cicéron, le sanctuaire originel de la *Mater deorum*

[76] Cf. T. R. Broughton, *MRR*, 1952, p. 60 ; 64 ; 69 ; M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 326.

[77] Cf. la remarque de R. J. Evans, *Marius*, 1994, p. 163, sur les représentations de *Victoria* en bige dans les émissions de ces années (*RRC* 318 ; 322/1 ; 323 ; 324) : « These may refer to the defeat of the Germanic tribes, but since none is specific they do not allow the assumption that these types or their moneyers were under the control of Marius. » *Contra* M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 730-731.

[78] Les émissions monétaires figurant Cybèle sont étudiées par R. Turcan, *Culte métroaque*, 1983, particulièrement p. 5-23 pour la période républicaine. L'auteur (p. 5-6) réfute de façon convaincante l'identification à la *Magna Mater* d'une tête féminine tourelée au droit d'une série de *semiunciae* datée de la deuxième guerre punique (*RRC* 39/5). L'effigie des deniers de Fabius est donc bien la première représentation monétaire de Cybèle à Rome.

[79] Diod., XXXVI, 13 ; Plut., *Mar.*, 17, 9-11 (voir D. Engels, *Vorzeichenwesen*, 2007, p. 564). Cf. H. Mattingly, *Miscellaneous Notes*, 1957, p. 197 ; T. F. Carney, *Coins*, 1959, p. 85-86 ; H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 554 (qui se dit moins convaincu par l'interprétation) ; M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 327. Le lien avec Marius est jugé « extremely tenuous » par J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 788, qui voit dans ce type la commémoration de l'aide apportée par la déesse à la *Res publica* dans son ensemble.

[80] Plut., *Mar.*, 31, 2.

était à ce point révéré que *nostri imperatores maximis et periculosissimis bellis huic deae uota facerent eaque in ipso Pessinunte ad illam ipsam principem aram et in illo loco fanoque persoluerent*[81]. L'émission monétaire de C. Fabius commémorait donc la *pietas*[82] de Marius envers la déesse de Pessinonte, traditionnelle protectrice des Romains à l'heure du péril.

La même Victoire en bige que sur les deniers de C. Fabius figure au revers de ceux signés par un L. Iulius (*RRC* 323 ; fig. 16)[83]. Étant donné l'alliance de Marius avec la famille des *Iulii Caesares*, scellée par son mariage avec Iulia à la fin des années 110[84], on peut attribuer le choix de ce type à la volonté d'exalter les brillants succès militaires remportés par Marius. Nous verrons que l'épi de blé qui accompagne la tête casquée de Roma au droit plaide aussi en faveur d'une interprétation marianiste de cette émission.

Fig. 16 Denier de L. Iulius (*RRC* 323)

Quelques années plus tard, en 100 selon M. H. Crawford ou en 98 selon H. B. Mattingly, P. Cornelius Lentulus Marcellinus signa une émission de deniers dont les types revêtent une valeur symbolique très forte (*RRC* 329/1 ;

[81] Cic., *Harusp.*, 28 : « nos commandants, dans les guerres les plus importantes et les plus périlleuses, faisaient des vœux à cette déesse, et c'est à Pessinonte même, à son fameux premier autel et dans le sanctuaire de ce lieu qu'ils s'en acquittaient. » Cf. Val. Max., I, 1, 1c : *Item Matri Deum saepenumero imperatores nostri compotes uictoriarum suscepta uota Penninuntem profecti soluerunt.*

[82] Au revers du denier de C. Fabius, est représenté sous le bige de la Victoire un oiseau dans lequel plusieurs numismates ont reconnu une cigogne, emblème de la *pietas* : E. A. Sydenham, *CRR*, 1952 p. 122 ; T. F. Carney, *Coins*, 1959, p. 86 ; R. Turcan, *Culte métroaque*, 1983, p. 7-9. Ce symbole ferait allusion à l'acquittement du vœu par Marius et plus largement, à la *pietas* de l'*imperator* et de ses partisans. Cette hypothèse a été refusée par M. H. Crawford, qui identifie l'oiseau comme un *buteo* (flamant), faisant allusion à celui qui s'était posé sur un bateau commandé par un Fabius et qui avait donné leur *cognomen* aux *Fabii Buteones* (M. H. Crawford, *ibid.*, p. 326-327). Il semble cependant que le *buteo* ne soit pas un échassier, mais une buse, comme le rappelle R. Turcan, *ibid.*

[83] H. B. Mattingly, *Coinage*, 1998, p. 206, situe les deux monétaires dans le même triumvirat, qu'il date de 99. Dans les mêmes années, une série de deniers (*RRC* 320) est signée par un L. IVLI L. F. CAESAR (le *cognomen* figurant au droit). M. H. Crawford, *ibid.*, p. 325, date cette émission de 103, tandis que H. B. Mattingly, *ibid.*, p. 202, la situe en 100. Le monétaire est généralement identifié à L. Iulius Caesar consul en 90. T. F. Carney, *Coins*, 1959, p. 83, considérait que ce monétaire était identique au L. Iulius responsable de l'émission *RRC* 323, une opinion qui n'a jamais été suivie par la suite.

[84] Voir J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 91-92.

fig. 17). Plus encore que celui du droit, où figure un buste d'Hercule, vu de dos, c'est l'image du revers qui prend dans le contexte de cette période une résonance particulière : on y voit une figure féminine casquée, de face, armée d'une lance et couronnée par un personnage tenant une corne d'abondance dans la main gauche. Si l'on s'accorde à reconnaître la déesse Roma dans la figure guerrière, l'identification de la seconde pose davantage problème. Nombre de numismates ont proposé d'y voir le *Genius populi Romani* en arguant des similitudes avec deux représentations du *Genius* (l'une assurée, l'autre hypothétique) sur des monnaies des années 70 également frappées par des *Cornelii Lentuli*. Bien que vraisemblable, cette hypothèse ne peut être démontrée de façon certaine[85]. En dépit de cette incertitude, le sens de la scène est obvie : il s'agit d'une allégorie du triomphe militaire de Rome — un symbolisme accentué par la couronne de laurier qui borde le type, sans oublier l'effigie d'Hercule au droit[86] — et de la prospérité qui en résulte. Vu la période où cette émission est produite, le rapprochement avec les victoires sur les Teutons et les Cimbres s'impose naturellement à l'esprit[87]. Cette interprétation est d'autant plus fondée que le monétaire est le

[85] Sur les deniers de Cn. Lentulus (*RRC* 393), datés de 76-75, figure au droit un buste barbu, coiffé d'un bandeau et portant un sceptre sur l'épaule ; la légende G·P·R l'identifie immanquablement comme le *Genius populi Romani*. Au revers sont représentés des symboles de la souveraineté et de la domination *terra marique* : un sceptre avec une couronne, un globe et un gouvernail. À sa suite, P. Lentulus P. f. L. n. frappe une série de deniers (*RRC* 397, datée de 74) portant au droit une tête barbue massive, sans doute celle d'Hercule, malgré l'absence des attributs habituels (la massue et la léontè), et au revers un personnage masculin assis de face sur une chaise curule, tenant une corne d'abondance dans la main droite et un sceptre dans la gauche, posant le pied droit sur un globe (et le gauche sur un objet non identifiable) ; il est couronné par une Victoire en vol. Aucune légende n'identifie explicitement cette figure, mais la proximité iconographique et chronologique avec le *Genius* de l'émission de Cn. Lentulus autorise à y reconnaître aussi le *Genius populi Romani*. La corne d'abondance du présumé *Genius* des monnaies de P. Lentulus P. f. L. n. est également un attribut de la figure au revers des deniers de P. Cornelius Lentulus Marcellinus ; en outre, les deux émissions portent au droit une représentation d'Hercule. Ces seuls éléments ne permettent pas une conclusion assurée quant à l'identification de la figure des monnaies de Lentulus Marcellinus, même si le fait que trois émissions signées par des membres de la même *gens* représentent un même type de personnage plaide en faveur d'une identité commune aux trois figures (cf. W. Hollstein, *Münzprägung*, 1993, p. 66-67). Nous rejoignons la conclusion prudente de M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 409 : « It is not entirely clear that the reverse type portrays the Genius. »

[86] Nous ne voyons pas quels éléments de l'image monétaire ont amené M. H. Crawford, *ibid.*, p. 730, à y voir précisément une célébration du *salut* de Rome ; les attributs et symboles représentés évoquent plus naturellement la sphère triomphale.

[87] Ce monnayage est l'un des seuls dans lesquels les numismates sont unanimes à reconnaître une allusion aux victoires de Marius : cf. H. Mattingly, *Miscellaneous Notes*, 1957, p. 197 ; M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 409 et 730 ; H. B. Mattingly, *Coinage*, 1998, p. 221. On relève une incohérence de la part de ce dernier, qui date l'émission de 98 (cf. le tableau p. 206), mais écrit : « with Marius' return to Rome in 97, it would be hard not to think of him in this context » (p. 163). A. Alföldi, *Propaganda*, 1956, p. 93-94, voulait voir dans le *Genius populi Romani* un symbole anti-sénatorial ; il a été suivi par T. F. Carney, *Coins*, 1959, p. 85, et par H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 554. Cette hypothèse ne

fils de M. Claudius Marcellus, qui était légat de Marius en 102, lequel lui confia la réalisation d'une manœuvre importante au cours de la bataille d'*Aquae Sextae*[88].

Fig. 17 Denier de P. Cornelius Lentulus Marcellinus (*RRC* 329/1b)

Parmi les nombreuses images à caractère victorieux qui dominent le paysage monétaire de cette période, une place particulière doit être réservée aux Victoires et trophées figurant au revers des « nouveaux » quinaires introduits à l'extrême fin du IIe siècle ou au début des années 90 (fig. 18-21). Les quatre émissions qui marquent la reprise de la frappe de cette dénomination, après une interruption presque complète durant tout le IIe siècle, adoptent globalement la typologie — et le nom[89] — des anciens victoriats ; sur trois d'entre elles, cependant, les monétaires ont ajouté à la scène du revers une *carnyx* (et parfois un captif enchaîné)[90]. La présence de cet attribut indique que la victoire commémorée a été remportée contre des peuplades barbares (gauloises ou germaniques)[91]. Ces images monétaires sont très certainement à interpréter comme un rappel des exploits militaires de Marius[92]. Quel autre général, en effet, dans la première

convainc guère, pas davantage que le rapprochement proposé par T. F. Carney avec un passage de la *Vie de Marius* de Plutarque (24, 1, où ce n'est pas le Génie du peuple romain qui est évoqué par Marius, mais sa τύχη ; cf. *supra*, p. 101, n. 14).

88 Cf. Plut., *Mar.*, 20, 5 et 21, 2 : Marius chargea Claudius Marcellus de se poster en embuscade avec 3000 fantassins derrière les troupes ennemies afin de les prendre à revers une fois le combat entamé ; cette manœuvre fut déterminante pour le succès de la bataille.

89 Outre le passage de Pline cité *infra*, voir Varr., *L. L.*, X, 41.

90 *RRC* 326/2 ; 332-333. Sur la frappe des quinaires sous la République, voir dernièrement C. E. King, *Quinarii*, 2007, p. 1-56 et 247-267 (catalogue).

91 Cf. M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 328. Il s'agit des premières apparitions du trophée gaulois dans le monnayage romain. Pour une typologie « physique et morale » des représentations de Gaulois dans les émissions républicaines, voir J.-L. Desnier, *Gaulois*, 1991, spéc. p. 608-614. Sur le motif du trophée aux captifs dans l'art romain, voir l'étude récente de C. Huby, *Trophées aux captifs*, 2008, spéc. p. 78-84.

92 Ainsi déjà H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 548-549. *Contra* H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 38, n. 183 : « Dass ferner einzelne Prägungen, deren Symbolik auf den Germanenkrieg verweist […], die Taten des Marius verherrlichen sollten, beruht auf einer Sichtweise, dass Marius der alleinige Bezwinger der Germanen war. » Il est surprenant que T. F. Carney, *Coins*, 1959, p. 85, qui veut voir en C. Egnatuleius un marianiste (pour des raisons qui ne convainquent pas) et qui reconnait une allusion aux victoires de Marius dans les types de ses monnaies, n'évoque pas les trois autres émissions de quinaires.

décennie du Ier siècle, pouvait faire valoir une victoire sur des barbares dont le prestige et l'éclat rivaliseraient avec celles d'Aix et de Verceil ? L'interprétation « marianiste » de ces trophées reçoit une confirmation d'ordre prosopographique, puisque le T. Cloulius qui signe les quinaires *RRC* 332 doit sans doute être identifié au marianiste Cloelius, légat en 83[93].

Fig. 18 Quinaire de P. Sabinus (*RRC* 331)

Fig. 19 Quinaire de C. Fundanius (*RRC* 326/2)

Fig. 20 Quinaire de T. Cloulius (*RRC* 332/1c)

Fig. 21 Quinaire de C. Egnatuleius (*RRC* 333)

La remarquable concentration des allusions pro-marianistes dans les émissions de quinaires pose question. Une phrase de la célèbre notice de Pline sur l'histoire de la monnaie suggère que cette dénomination fut réintroduite par

[93] Cf. M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 332.

une *lex Clodia* : *is qui nunc uictoriatus appellatur lege Clodia percussus est*[94]. On considère généralement que le promoteur de cette loi était le fils de M. Claudius Marcellus, le légat de Marius que nous avons évoqué ci-dessus[95]. Ce Claudius fut ensuite adopté par P. Lentulus[96] et c'est vraisemblablement lui qui signa l'émission *RRC* 329/1 (fig. 17), laquelle exalte les victoires sur les Germains (cf. *supra*). Il apparaît donc que le promoteur de la loi était un partisan de Marius. Il est tentant, dès lors, d'attribuer la décision même de frapper ces nouveaux *quinarii* à la politique marianiste[97]. M. H. Crawford, qui, de façon générale, avait relevé un lien entre la frappe de quinaires au Ier siècle et la présence romaine en Gaule Cisalpine, a proposé que « the issues of 101 and 99–97 [*RRC* 326/2 ;

[94] Plin., *Nat. Hist.*, XXXIII, 46 : « La monnaie qui est maintenant appelée victoriat fut frappée en vertu d'une loi de Clodius. » Cette loi rendit officielle l'équivalence des victoriats et des quinaires, autorisée par l'abaissement métrologique du victoriat jusqu'au poids du quinaire durant le IIe siècle et indiquée par l'usage des types du premier pour le second dans les années 90 : cf. M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 628-629 ; Id., *Coinage and Money*, 1985, p. 181-182. C. E. King a bien relevé la relation particulière entre le victoriat et le quinaire, qui finira par « reprendre le rôle » de cette première dénomination (C. E. King, *Quinarii*, 2007, p. 1 et 20-21) ; il est surprenant, par contre, qu'elle ne fasse nulle part mention du passage de Pline et de la *lex Clodia*.

[95] Cf. H. Zehnacker dans l'édition de la CUF, 1983, p. 158, n. 4 ; H. B. Mattingly, *Coinage*, 1998, p. 201, n. 10. On notera à l'appui de cette identification que les quinaires frappés en 88 par Cn. Lentulus (*RRC* 345/2), un membre de la *gens* dans laquelle le promoteur supposé de la *lex Clodia* entra par adoption, reprennent sans modification aucune les anciens types du victoriat, à un moment où les quinaires présentent désormais une liberté typologique aussi totale que celle des deniers. Le choix des types qui accompagnèrent la reprise de la frappe de cette dénomination pourrait être une allusion au rôle joué à cette occasion par ce membre de la *gens* du monétaire.

[96] Cic., *Brut.*, 36, 136.

[97] Cf. T. F. Carney, *Coins*, 1959, p. 81 : « The revival of the quinarius seems also to have been brought about by a Marian », que l'auteur identifiait erronément avec M. Claudius Marcellus, le père du personnage aujourd'hui considéré comme le promoteur de la *lex Clodia*. T. F. Carney a tenté de montrer (p. 80-81) que « Marius had special connexions with the state finances » (p. 80). Il mettait en évidence plusieurs facteurs appuyant cette hypothèse : d'abord les rapports de Marius, membre de l'ordre équestre, avec le monde des banquiers et des publicains, ensuite son enrichissement dans les mines d'Espagne (où les *Marii* conservèrent longtemps d'importantes concessions). En outre, par le butin rassemblé lors de ses victoires, « he was [...] one of the two major sources of bullion in the period 110-100 B.C. » (p. 81). Ces éléments n'impliquent pas forcément de liens particuliers avec les finances de l'État. L'historien ajoutait un dernier argument, plus pertinent à cet égard : « Marius and his associates seem to have been authorities on minting » (p. 81). Outre la loi réintroduisant les quinaires, il évoquait à l'appui de cette supposition le métal appellé *aes Marianum*, mentionné par Pline l'Ancien (*Nat. Hist.*, XXXIV, 2, 4) — qui nous apprend qu'il était désigné aussi *aes Cordubense*, ce qui confirme l'importance de l'Espagne comme source de revenus pour Marius. T. F. Carney rappellait enfin l'édit de Marius Gratidianus, fils adoptif du frère de Marius (cf. *infra*, p. 249), et la loi financière de Valerius Flaccus, partisan de ce dernier et *consul suffectus* en 86. Ces quelques références ne suffisent pas à démontrer une implication à long terme de Marius et de ses partisans dans l'administration financière de l'*Vrbs* ; de plus, pendant les périodes de domination des *populares*, il était naturel que les finances de l'État fussent gérées par les partisans de Marius et de Cinna. La frappe des nouveaux quinaires nous semble la seule mesure pour laquelle on peut avancer des arguments suffisamment nombreux et pertinents en faveur d'un rapport avec la politique marianiste.

331-333] are to be linked with Marius' colonising activity and with Saturninus' *leges agrariae*[98] ». Cette hypothèse est difficilement démontrable, notamment en raison de l'obscurité et de la complexité de la documentation relative à la législation agraire de Saturninus[99]. Néanmoins, les arguments typologiques et prosopographiques suffisent à rendre plus que vraisemblable l'hypothèse selon laquelle les *populares* jouèrent un rôle prépondérant dans la réintroduction du quinaire, même s'il reste difficile de déterminer les causes et les objectifs de cette mesure[100]. Dans ce contexte, il est très probable que les types du victoriat — et son appellation même — aient été repris d'emblée dans une perspective d'exaltation des succès militaires de Marius. Dès lors, il devient pratiquement assuré que les quinaires frappés par P. Sabinus (*RRC* 331), même s'ils ne figurent pas la *carnyx* au revers, participent de ce même courant de propagande[101].

La trompette gauloise se retrouve au revers d'une émission de deniers signée par D. Silanus (*RRC* 337/1 ; fig. 22), où elle accompagne une Victoire en bige tenant

[98] M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 629-630 (citation p. 629). L'auteur a repris cette hypothèse dans son *Coinage and Money*, 1985, p. 182-183. C. E. King, *Quinarii*, 2007, p. 20, la mentionne sans prendre position.

[99] Voir notamment H.-C. Schneider, *Veteranenversorgung*, 1977, p. 116-125. La documentation littéraire semble indiquer que la législation de Saturninus n'a pas été appliquée et que les colonies n'ont pas été fondées, ce que M. H. Crawford tente de contredire par son interprétation des émissions de quinaires : « The moderate issue of 101 suggests that Eropedia was by then envisaged for settlement, the enormous issues of 99-97 that the lex agraria of 100 was put into effect and that Rome struck money specially for the purpose, to finance the viritane settlement of Marius' veterans » (M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 629-630 = *Coinage and Money*, 1985, p. 183).

[100] Le commentaire de C. E. King, *Quinarii*, 2007, p. 27, n'apporte rien : « The re-emergence of the quinarius as a denomination minted in significant numbers in the years between 101 BC and 81 BC must have resulted from a perceived need for a half-denarius coin. » Un fait remarquable est que les quatre émissions de quinaires qui marquent la reprise de la frappe de cette dénomination ont toutes été produites par des questeurs, qui indiquent leur magistrature par l'ajout de la lettre Q à leur nom (*RRC* 326/2 ; 331-333). Ces magistrats n'ont pas frappé uniquement des quinaires durant ces années, puisque C. Fundanius signe aussi une émission de deniers (*RRC* 326/1) et que les questeurs Piso et Caepio ont émis en 100 une série de deniers *ad frumentum emundum* (*RRC* 330). H. B. Mattingly, *Management*, 1982, p. 255, considérait toutes les émissions des années 90 comme des « quaestorian issues », y compris celles où ne figure pas la lettre Q. Cela ne nous semble pas démontrable. Toutefois, le rôle joué par les questeurs dans la production monétaire de cette décennie — lié explicitement, dans un cas, à la politique frumentaire — n'en reste pas moins remarquable. S'intégrerait-il dans un projet global de politique financière et agraire des *populares*, dont la réintroduction des quinaires serait une autre mesure ? Cf. M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 603.

[101] H. B. Mattingly a proposé pour les quatre émissions de quinaires dont il est question ici un ordre de succession basé sur l'évolution des types de revers et de droit, qui fait montre de variations de plus en plus importantes par rapport au modèle du victoriat ; partant, il considère P. Sabinus comme le premier monétaire à frapper des nouveaux quinaires, puisque les types de droit et de revers de ses monnaies sont absolument fidèles à l'iconographie traditionnelle du victoriat. Cette proposition nous paraît convaincante. L'ordre proposé par le numismate anglais est le suivant : *RRC* 331, 332, 326 et 333. Voir H. B. Mattingly, *Management*, 1982, p. 249-250 ; Id., *Coinage*, 1998, p. 201-202.

une palme. Ces monnaies sont postérieures de quelques années à celles que nous venons de décrire puisqu'elles furent frappées après la promulgation de la *lex Papiria* (généralement datée de 91 ou de 89) qui est mentionnée sur des sesterces signés par le même monétaire[102]. Outre la *carnyx*, la référence à une victoire sur des Gaulois est exprimée aussi par la présence d'un torque bordant le type de droit (que l'on observe aussi sur d'autres deniers du même monétaire : *RRC* 337/2 ; fig. 23).

Fig. 22 Denier de D. Silanus (*RRC* 337/1a)

Fig. 23 Denier de D. Silanus (*RRC* 337/2f)

Les types de ce monnayage s'expliquent dans une large mesure en rapport avec la thématique gentilice, à commencer par le masque de Silène au droit des deniers *RRC* 337/1, qui est une allusion évidente au *cognomen* Silanus[103]. La représentation de Salus — identifiée par la légende — au droit de la deuxième série de deniers (*RRC* 337/2) constitue la première des deux seules apparitions de la déesse dans le monnayage républicain[104]. Elle fut très certainement conçue comme un rappel de la dédicace du temple de cette divinité par C. Iunius Bubulcus, ancêtre du monétaire, après ses victoires dans la seconde guerre samnite[105].

[102] *RRC* 337/4 (portant au droit la légende E·L·P). La datation de la *lex Papiria* est très controversée : voir dernièrement L. Pedroni, *Crisi*, 2006, p. 71-75, qui argumente en faveur de la date de 89 ; la date communément admise aujourd'hui est celle de 91 (voir M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 77-78 et 611).

[103] Cf. H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 485 ; M. H. Crawford, *ibid.*, p. 339. Une hypothèse particulièrement subtile a été proposée par J.-L. Desnier, *Gaulois*, 1991, p. 639 et 651-654. L'auteur voit dans ce masque, qui serait celui de Pan et non de Silène, une allusion à la « panique » suscitée par la ruse de Bubulcus dans les rangs ennemis. Pour un exposé succinct des diverses interprétations des types de cette émission avec l'ensemble de la bibliographie antérieure, voir L. Pedroni, *ibid.*, p. 120-122.

[104] L'autre émission où figure Salus est celle de Mn. Acilius Glabrio, datée de 49 (*RRC* 442). L'effigie du droit est identifiée par la légende SALVTIS.

[105] Cf. H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 508 ; M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 339 ; L. Winkler, *Salus*, 1995, p. 16-19 (sur le temple, voué en 311 et dédié en 302) et 27 (à propos du type monétaire).

Quant au torque, il a été expliqué comme faisant allusion à un autre aïeul de Silanus, D. Iunius Silanus, préteur en 141, né Manlius Torquatus mais entré dans la *gens Iunia* par adoption[106]. On reconnaîtra, avec L. Pedroni, qu'il s'agit là d'un « riferimento lontano e poco comprensibile » et que les deux symboles gaulois figurant sur les deniers font plus vraisemblablement allusion à des faits plus récents dans lesquels furent impliqués des Gaulois. Le numismate italien propose deux événements susceptibles d'avoir été commémorés par cette émission : soit l'acquittement en 104 de M. Iunius Silanus, qui avait été mis en accusation à la suite des sévères défaites contre les Cimbres en 109, soit la victoire romaine sur les Salyens en 90 — cette dernière hypothèse n'étant possible que si l'on accepte la datation en 90–89 de ces monnaies[107]. Une troisième possibilité n'est pas à exclure : à l'instar des quinaires des années antérieures, ces deux séries de deniers pourraient entretenir elles aussi, à une dizaine d'années de distance, le souvenir de la victoire de Marius sur les Teutons et les Cimbres par la représentation de symboles gaulois accompagnant *Victoria*[108]. On peut proposer une interprétation similaire pour l'effigie de Salus, qui symboliserait la *salus publica* gravement mise en péril par l'invasion gauloise, mais préservée grâce à la victoire de Marius[109]. Il n'est donc pas impossible que l'allusion à cette dernière se soit superposée à l'exaltation gentilice dans le monnayage de D. Silanus[110].

La commémoration des victoires qui consacrèrent Marius comme le sauveur de Rome apparaît ainsi comme le thème central de la propagande monétaire

[106] Cf. H. Zehnacker, *ibid.*, p. 490 et 508 ; M. H. Crawford, *ibid.*, p. 339.

[107] L. Pedroni, *Crisi*, 2006, p. 121-122. Sur la datation, cf. le tableau *infra*, p. 128.

[108] M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 339, supposait que le type de la Victoire en bige accompagnée de la *carnyx* pourrait faire allusion à une victoire sur des Gaulois, sans préciser davantage.

[109] Voir dans ce sens la suggestion de R. Pera, *Salus*, 2005, p. 97 : « Parrebbe opportuno riesaminare i due riferimenti a *Salus* [*RRC* 337/2 ; 442] non solo sulla base del vanto ancestrale, percepibile in entrambi i casi, ma anche nel contesto storico del momento di emissione. » Rappelant de façon judicieuse la phrase fameuse de Salluste (*Bell. Iug.*, 114 : *Cum Gallis pro salute non pro gloria certari*), la numismate italienne explique les représentations de Salus comme un « riferimento alla salvezza correlata alla vittoria sui Galli ». *Contra* L. Winkler, *Salus*, 1995, p. 27 : « Anlass der Prägung war weniger ein bestimmtes politisches Ereignis, als vielmehr die Rückerinnerung an die Tempelgründung und die damit verbundene Geschehnisse. » Cet auteur insiste toutefois sur le fait que c'est la *Salus publica* qui est représentée dans l'émission de D. Silanus. Une objection peut être élevée contre une interprétation « pro-marianiste » des types de ces deniers : il pourrait sembler paradoxal que ce monétaire exalte la victoire de Marius alors que son parent M. Iunius Silanus avait pour sa part été vaincu par les Cimbres et ensuite poursuivi en justice pour cette raison, ce qui ajoutait encore au déshonneur de la défaite militaire. Nous n'avons cependant pas une connaissance assez précise du parcours de ces deux membres de la *gens Iunia* pour avoir une conception précise des rapports qu'ils entretenaient avec la cause marianiste.

[110] En outre, les types plus « neutres » de la troisième série de deniers frappée par ce monétaire (*RRC* 337/3), qui présentent au droit la tête casquée de Roma et au revers une Victoire en bige sans attribut particulier, peuvent certainement être mis en relation avec le contexte de la guerre sociale, durant laquelle les thèmes victorieux foisonnent dans le monnayage (voir *supra*).

de ses partisans dans les années 90. À celles que nous venons de présenter, il convient d'ajouter la fameuse émission de C. Fundanius (*RRC* 326/1 ; fig. 26), figurant au revers un quadrige triomphal. Nous réserverons dans la suite de ce chapitre un examen particulier à ce document d'une importance primordiale pour notre étude. Auparavant, il convient d'évoquer un autre volet de la politique de Marius auquel les images monétaires de l'époque font allusion. Au droit des deniers de L. Iulius mentionnés ci-dessus (*RRC* 323 ; fig. 16), la tête casquée de Roma est accompagnée d'un épi de blé. Ce symbole agraire peut être mis en rapport avec les efforts de Marius pour procurer des terres à ses vétérans, un problème qui conditionna sa politique et l'amena à s'allier au tribun Saturninus[111]. Une inscription atteste la présence de deux *Iulii* dans une commission agraire de dix membres active à l'époque de Marius[112]. L'ajout d'un épi au droit de monnaies frappées dans ces années par un membre de la même *gens* ne peut être fortuit : il rappelle indubitablement la participation de deux parents du monétaire à l'installation de colonies et, plus généralement, fait allusion à la politique agraire du parti des *populares*[113]. Cet élément confirme l'interprétation marianiste que nous avons proposée ci-dessus pour la Victoire en bige du revers.

Les intenses préoccupations agraires de ces années se reflètent sans doute aussi dans les types choisis par L. Cassius Caeicianus, personnage inconnu par ailleurs, qui représenta au droit l'effigie de Cérès, couronnée d'épis, et au revers un attelage de deux bœufs (*RRC* 321 ; fig. 24). L'origine familiale du monétaire permet d'expliquer la présence de cette divinité comme une allusion à la fondation de son temple par Sp. Cassius aux premiers temps de la République (en 493) ; quant à l'image du revers, elle est généralement considérée comme un simple complément de l'effigie divine[114]. Toutefois, étant donné qu'il s'agit de la première apparition de cette déesse dans le monnayage, il convient de ne pas

[111] Sur l'enrôlement de prolétaires par Marius, qui pose en des termes nouveaux la prise en charge des vétérans, et les conséquences de ce problème sur la politique de Marius, voir notamment H.-C. Schneider, *Veteranenversorgung*, 1977, p. 99-125.

[112] *Inscr.It.* XIII, 1, p. 3, n° 7 ; l'inscription ne mentionne que les noms de C. Iulius Caesar, le père de César, et C. Iulius Caesar Strabo. Elle est datée de 99 ou de 103 selon que l'activité de cette commission est mise en rapport avec la fameuse législation proposée par Saturninus en 100 ou avec la loi introduite par le même personnage en 103 (attestée seulement en *Vir. ill.*, 73, 1). Voir H.-C. Schneider, *ibid.*, p. 111-113, qui argumente en faveur de la seconde datation.

[113] T. F. Carney, *Coins*, 1959, p. 83, considérait que « L. Iulius was probably the moneyer of the issue which financed the colonization of Cercina », dont il attribuait la fondation à C. Iulius C. f. Caesar. En ce qui concerne la datation de la monnaie de L. Iulius, on est confronté aux mêmes problèmes que pour l'inscription mentionnée ci-dessus (voir la n. précédente).

[114] Cf. H. Le Bonniec, *Cérès*, 1958, p. 370-371 ; M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 326 ; B. S. Spaeth, *Ceres*, 1996, p. 97.

banaliser son impact[115]. Il nous semble peu probable que la signification de ces deux images se limite à la seule thématique familiale et n'inclue pas une allusion aux problèmes alors posés par la politique agraire[116]. En tant que divinité de la terre fertile, d'où jaillissent les moissons, il est naturel que Cérès soit invoquée dans ce contexte. Mais cette entité divine complexe possède d'autres sphères d'action qui peuvent éclairer le choix de ce type monétaire. Elle est aussi, comme l'a mis en évidence B. S. Spaeth, une déesse des commencements (*initia*), une fonction qui la relie à la sphère sociale et politique : « Ceres is goddess of beginnings, for it is she who provided the laws that enabled humankind to establish civilization, especially the law that provided for the division of the fields and led to the adoption of agriculture and hence to civilized life[117]. » L'invocation à Cérès n'est donc pas seulement destinée à garantir la fertilité des territoires, mais appelle aussi la protection de la déesse sur les communautés qui vont les peupler et y fonder de nouvelles cités. Le lien avec les projets de fondation de colonies des *populares* dans les années suivant les victoires de Marius apparaît donc clairement[118]. Étant donné l'association de Cérès avec les débuts de la civilisation, il n'est pas impossible que l'attelage de bœufs du revers soit une évocation de l'acte de fondation d'une colonie, qui nécessitait de tracer un sillon à l'emplacement des limites de la future cité[119]. L'émission monétaire de Caei-

[115] Voir la liste des représentations de Cérès dans la monnaie républicaine chez M. Daniela D'Alonzo, *Tipo di Cerere*, 1996, p. 113-117.

[116] Cf. l'intuition de H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 486-487, n. 5 : « En fait il est vraisemblable que ce revers comporte une référence à un événement contemporain, comme aussi le buste de Cérès au droit. » Le numismate français ne tente pas d'élucider l'allusion.

[117] B. S. Spaeth, *Ceres*, 1996, p. 17 (cette fonction de Cérès est exprimée par Cic., *Verr.*, II, 5, 187 ; cf. Varr., *Rust.*, III, 15, 5). Dans son étude, cet auteur distingue quatre « associations » de Cérès, toutes effectives à l'époque qui nous occupe : « By the time of the Late Republic [...], all the various associations of Ceres are in place: her connection with fertility, both agricultural and human, liminality, the plebs, and women. These associations are manifested in both literary and artistic sources of this period » (p. 16).

[118] Cf. déjà H. Mattingly, *Miscellaneous Notes*, 1957, p. 197. Il convient de souligner aussi les associations de Cérès avec la plèbe, très prégnantes à la fin de la République. De façon générale, H. Le Bonniec, *Cérès*, 1958, p. 370-378, voyait dans les représentations de la déesse sur les émissions monétaires républicaines un appel à la plèbe ; cette interprétation est acceptée dans le cas des monnaies de Caeicianus par B. S. Spaeth, *Ceres*, 1996, p. 19.

[119] Cette interprétation du type de revers avait été proposée jadis par E. Babelon, *Description*, 1885, t. I, p. 326, et H. A. Grueber, *CRRBM*, 1910, p. 236, n. 3. Non contents de reconnaître dans l'image monétaire une scène de fondation, ces auteurs ont voulu y voir une allusion à l'implantation d'une colonie sur les deux îles Caeciae (cf. Plin., *Nat. Hist.*, IV, 12, 57), qu'ils attribuaient à un ancêtre du monétaire — nulle part attesté — en raison de la proximité du nom des îles avec le *cognomen* Caeicianus. L'explication d'E. Babelon a encore été reprise naguère par M. Daniela D'Alonzo, *Tipo di Cerere*, 1996, p. 115 et n. 8. H. Le Bonniec, *Cérès*, 1958, p. 370-371, a critiqué avec raison cette fragile hypothèse, typique du courant d'interprétation privilégié par les numismates de cette époque, dont la fertile imagination suppléait les carences de notre documentation en « inventant » des ancêtres aux moné-

cianus exalte donc la politique agraire développée ou projetée par Marius et ses partisans, en faveur de laquelle elle réclame le patronage de la divinité la plus apte à en garantir le succès : Cérès.

Fig. 24 Denier de L. Cassius Caeicianus (*RRC* 321)

L'examen des émissions monétaires des années 100 et 90 permet donc de distinguer un certain nombre de monnaies qui peuvent être mises en rapport avec les événements marquants de la carrière de Marius. Nous avons déjà évoqué dans le chapitre précédent les problèmes posés par la chronologie du monnayage de cette période. L'abaissement de la chronologie du *RRC* prônée par H. B. Mattingly ne remet pas en cause l'interprétation que nous avons donnée des monnaies traitées ci-dessus, puisque celles-ci commémorent généralement les victoires militaires de 102–101. Le tableau ci-dessous propose un aperçu synthétique du monnayage « marianiste » jusqu'au début de la guerre mithridatique. En raison des nombreuses incertitudes qui entourent encore le classement des émissions de ces années, nous avons indiqué les différentes datations proposées dans les catalogues et études de référence[120].

taires. La proposition de T. F. Carney, *Coins*, 1959, p. 84, n'est pas moins fantaisiste : arguant de la proximité stylistique, chronologique et symbolique des deniers de Caeicianus avec ceux de L. Iulius, cet auteur concluait qu'ils devaient répondre au même objectif et imaginait que cette émission pourrait avoir financé l'établissement d'une colonie marianiste sur les îles Caeciae. Il est sans doute vain de chercher dans ce type la référence à une fondation en particulier. La scène a plutôt un caractère générique, faisant écho à l'ensemble d'une politique agraire et non à une colonie précise. On notera que sur le denier de Caeicianus, à la différence des quelques scènes similaires représentées sur des monnaies postérieures, l'attelage de bœufs n'est pas accompagné d'un personnage ; nous ne pensons pas que cette absence, à un moment où l'iconographie de la *deductio coloniae* est encore loin d'être codifiée, ait rendu l'allusion incompréhensible aux contemporains.

[120] Pour la résolution des références abrégées dans le tableau, cf. *supra*, p. 49, n. 6.

RRC	Monétaires — Description typologique	Datations
321	*L. Cassius Caeicianus* (*deniers* — fig. 24) › Droit : tête de Cérès à gauche, portant une couronne d'épis. › Revers : Attelage de deux bœufs.	*CRRBM* : 89 *RRC* : 102 Mattingly 1998 : 100
322/1	*C. Fabius C. f.* (*deniers* — fig. 15) › Droit : tête voilée de Cybèle à droite, portant une couronne tourelée ; derrière : EX A PV. › Revers : Victoire en bige à droite, tenant une cravache dans la main droite. Sous les antérieurs des chevaux : oiseau.	*CRRBM* : 90 *RRC* : 102 Mattingly 1998 : 99
323	*L. Iulius* (*deniers* — fig. 16) › Droit : tête casquée de Roma à droite ; derrière : épi de blé. › Revers : Victoire en bige à droite.	*CRRBM* : 88 *RRC* : 101 Mattingly 1998 : 99
326	*C. Fundanius* *N° 1* (*deniers* — fig. 26) › Droit : tête casquée de Roma à droite ; derrière : marque de contrôle alphabétique. › Revers : quadrige emmenant un triomphateur tenant un rameau de laurier ; un des chevaux est monté par un jeune cavalier qui tient un rameau de laurier. Au-dessus : Q. *N° 2* (*quinaires* — fig. 21) › Droit : tête laurée et barbue de Jupiter à droite ; derrière : marque de contrôle alphabétique. › Revers : Victoire debout vers la droite couronnant un trophée. Entre la Victoire et le trophée : captif enchaîné ; au pied du trophée : *carnyx*. En exergue : Q. Bordure perlée.	*CRRBM* : 89 *RRC* : 101 Mattingly 1998 : 97
329/1	*P. Cornelius Lentulus Marcellinus* (*deniers* — fig. 17) › Droit : buste d'Hercule à droite, revêtu de la léontè et portant la massue sur l'épaule ; derrière : bouclier ; à droite ou à gauche : marque de contrôle. Dessous : ROMA. Sur certains exemplaires : P·E·S·C. › Revers : Roma debout de face, vêtue d'un chiton, casquée et tenant une lance ; à droite, personnage debout de face (*Genius populi Romani* ?), vêtu d'une toge laissant le torse nu, tenant une corne d'abondance dans la main gauche et couronnant Roma de la main droite. Couronne de laurier en guise de bordure.	*CRRBM* : 89 *RRC* : 100 Mattingly 1998 : 98
331	*P. Sabinus* (*quinaires* — fig. 18) › Droit : tête laurée et barbue de Jupiter à droite. › Revers : Victoire debout vers la droite couronnant un trophée. En exergue : Q. Bordure linéaire.	*CRRBM* : 90 *RRC* : 99 Mattingly 1998 : 99
332	*T. Cloulius* (*quinaires* — fig. 20) › Droit : tête laurée et barbue de Jupiter à droite. › Revers : Victoire debout vers la droite couronnant un trophée. Au pied du trophée : captif enchaîné et *carnyx*. En exergue : Q. Bordure linéaire.	*CRRBM* : 101 *RRC* : 98 Mattingly 1998 : 98

RRC	Monétaires — Description typologique	Datations
333	*C. Egnatuleius C. f.* (*quinaires* — fig. 21) › Droit : tête laurée imberbe d'Apollon à droite. › Revers : Victoire debout vers la gauche attachant un bouclier à un trophée ou rédigeant une inscription sur le bouclier. Au pied du trophée : *carnyx*. Entre le trophée et la Victoire : Q ; en exergue : ROMA. Bordure perlée.	*CRRBM* : 102 *RRC* : 97 Mattingly 1998 : 94
337/1	*D. Silanus L. f.* (*deniers* — fig. 23) › Droit : masque de Silène à droite. Torque en guise de bordure. Sur certains exemplaires (*n° 1a*), charrue sous le masque. › Revers : Victoire en bige à droite, tenant une cravache et une palme ; sous les antérieurs des chevaux : *carnyx*.	*CRRBM* : 88 *RRC* : 91 Mattingly 1998 : 90 Pedroni 2006 : 89

5. *Les images de la propagande marianiste durant les années 90 : Victoires et trophées*

Un simple regard sur le tableau ci-dessus permet de mesurer l'importance des documents numismatiques pour l'étude de la propagande marianiste. Bien que leur témoignage ait souvent été considéré avec scepticisme, voire ignoré, les émissions monétaires apparaissent comme un vecteur essentiel de l'exaltation du vainqueur des Germains[121]. Il n'est pas sans intérêt de constater que la plus grande partie de ce monnayage date des années 90, une période durant laquelle Marius est peu présent dans nos sources (cf. *supra*, p. 34-35). De façon prévisible,

[121] Dans son étude fondamentale sur l'idéologie de la victoire élaborée par Marius, J.-Cl. Richard, *Victoire*, 1965, ne tenait aucunement compte du témoignage des émissions monétaires. J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 788-789, estimait pour sa part que la thématique de la victoire dans le monnayage de cette période n'était pas liée à Marius ou à un autre général, mais au peuple et à l'État romains. Plus récemment, H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 38 et n. 183, considérait que les conjectures sur la glorification des actes de Marius à travers les émissions monétaires reposent sur une conception erronée de son importance historique, qui aurait été surévaluée *a posteriori*. L'importance du monnayage comme vecteur de la propagande marianiste est aussi presque totalement méconnue dans la dernière biographie en date consacrée à Marius, due à R. J. Evans : « [Marius] clearly did not resort to using the coinage as a means of advertising his successes to the community, except perhaps in just one instance [RRC 326/1] » (R. J. Evans, *Marius*, 1994, p. 163). Cet auteur appréhende de façon erronée le phénomène de la « propagande » via les émissions monétaires : selon lui, pour que la diffusion d'images « pro-marianistes » dans le monnayage fût possible, les monétaires auraient dû faire partie de la clientèle de Marius, qui aurait été en mesure de « faire pression » sur eux pour les amener à produire des monnaies dont les types auraient été choisis « against their wishes » (p. 161). Envisagée de telle façon, il est évident qu'une propagande monétaire au temps de Marius est « almost unthinkable » : R. J. Evans souligne avec raison que la plupart des *triumuiri monetales* de cette époque ne peuvent être considérés comme les *clientes* de Marius (p. 161-163). En réalité, la glorification d'une personnalité dominante de la scène politique par le biais des images monétaires est un phénomène politique bien moins codifié et rigide que les rapports entre *patroni* et *clientes*.

la tradition littéraire ne nous livre que de rares informations sur l'autoreprésentation marienne durant cette décennie. Un certain nombre de sources évoquent des *monumenta* ou *tropaea C. Marii*, pour lesquels nous disposons d'informations éparses, qui recèlent de nombreuses contradictions et laissent bien des questions ouvertes, tant en ce qui concerne leur nombre et leur localisation que leur apparence exacte[122]. Les biographes de César nous apprennent que les victoires de Marius avaient été commémorées par l'érection d'un ensemble monumental, qui fut abattu par Sylla puis relevé par César lors de son édilité en 65[123]. La description la plus détaillée nous en est donnée par Plutarque, qui évoque toutefois le monument installé par César et non celui d'origine, érigé par Marius : εἰκόνας ἐποιήσατο Μαρίου κρύφα καὶ Νίκας τροπαιοφόρους, ἃς φέρων νυκτὸς εἰς τὸ Καπιτώλιον ἀνέστησεν[124]. On peut supposer que les statues élevées en 65 reproduisaient de façon assez fidèle l'allure du monument originel, puisque l'acte de César n'avait de sens que si l'on identifiait au premier regard ces statues comme la restauration des *monumenta C. Marii*, comme les désigne Velleius Paterculus[125]. De même, on retiendra que ceux-ci se dressaient sur le Capitole, puisqu'il était logique que César les réinstallât à l'emplacement d'origine[126]. Du passage de Plutarque, on peut conclure que Marius était représenté — peut-être plusieurs fois, comme le suggérerait le pluriel εἰκόνας[127] —

[122] La dernière étude approfondie consacrée à ces monuments est celle de M. Spannagel, *Tropaea*, 2003 (avec la bibliographie antérieure et une discussion des multiples hypothèses formulées à leur sujet).

[123] Plut., *Caes.*, 6 ; Suet., *Diu. Iul.*, 11, 2 : *Tropaea Gai Mari de Iugurtha deque Cimbris atque Teutonis olim a Sulla disiecta restituit* ; cf. Vell. Pat., II, 43, 4 : (...) *et restituta in aedilitate, aduersante quidem nobilitate, monumenta C. Marii.*

[124] Plut., *Caes.*, 6, 1 : « Il fit en secret réaliser des statues de Marius et des Victoires porteuses de trophées, qu'il fit transporter et ériger de nuit au Capitole. » Plutarque ne spécifie pas qu'il s'agit d'une restauration d'un monument de Marius, mais les témoignages de Suétone et de Velleius Paterculus (voir la n. précédente) permettent de compléter l'information. Le terme εἰκόνες doit désigner ici des statues (cf. Chr. Pelling, *Caesar*, 2011, p. 156).

[125] La ressemblance entre le monument originel et celui de César est admise par T. Hölscher, *Siegesdenkmäler*, 1980, p. 356-357 (qui la mettait en doute dans son étude antérieure, *Victoria Romana*, 1967, p. 141, n. 886). Voir dans le même sens M. Spannagel, *Tropaea*, 2003, p. 333-334. *Contra* G.-Ch. Picard, *Composition*, 1973, p. 182 ; J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 788.

[126] *Contra* L. Richardson, Jr., *Honoris et Virtutis*, 1978, p. 243, qui considérait que les trophées constitués des dépouilles des victoires sur Jugurtha, les Cimbres et les Teutons se trouvaient devant le temple d'Honos et de Virtus. Détruits par Sylla, ils auraient été réinstallés par César sur le Capitole. L'auteur a repris cette hypothèse dans son *Topographical Dictionary*, 1992, p. 402. Outre l'invraisemblance du changement de lieu par César, cette interprétation contredit le témoignage de Valère Maxime sur les *bina tropaea* (cf. *infra*). D'autres auteurs ont aussi supposé que César avait restauré le monument de Marius ailleurs qu'au Capitole : G. Lahusen, *Ehrenstatue*, 1983, p. 11 ; H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 117 (sur le forum).

[127] Le pluriel employé par Properce (III, 11, 46 : *et statuas inter et arma Mari*) confirme-t-il celui de Plutarque ? Ce n'est pas assuré puisque les *statuae* ne doivent pas nécessairement être considérées comme des représentations de Marius.

aux côtés de Victoires porteuses de trophées. À partir de cette indication, les archéologues ont proposé diverses hypothèses de reconstitution du monument, mais aucune certitude ne peut être atteinte à ce sujet[128].

Les témoignages divergent quant aux succès militaires commémorés par le monument restauré par César. Plutarque ne mentionne que celui contre les Cimbres[129], tandis que Suétone parle de *tropaea* (…) *de Iugurtha deque Cimbris atque Teutonis*. Faut-il privilégier cette dernière désignation, plus complète, ou doit-on penser que l'auteur des *Vitae Caesarum* commet un amalgame avec d'autres monuments à la gloire des victoires de Marius ? Le doute est permis, puisque le terme *tropaea* employé par Suétone ne correspond pas, pris dans son sens technique, à la description donnée par Plutarque du monument du Capitole[130]. Valère Maxime évoque lui aussi des « trophées » de Marius, mais sans faire mention de la restauration césarienne : *Marius* (…) *cuius bina tropaea in Vrbe spectantur*[131]. Cette expression indique l'existence de deux trophées distincts, peut-être élevés à différents endroits de la ville, l'un des deux devant être l'ensemble monumental du Capitole — qui comprenait aussi des trophées, porté par des Victoires, ce qui explique que Suétone et Valère Maxime aient pu le désigner, de façon métonymique, comme un *tropaeum* (ou même par le pluriel *tropaea*)[132]. Il faudrait alors accorder crédit à la mention de Plutarque et considérer que le groupe statuaire du Capitole commémorait effectivement la victoire sur les Cimbres (et vraisemblablement aussi celle sur les Teutons, les

[128] Voir not. G.-Ch. Picard, *Composition*, 1973, p. 182 (qui n'a qu'un souvenir approximatif du texte de Plutarque !) ; T. Hölscher, *Siegesdenkmäler*, 1980, p. 356 ; M. Spannagel, *Tropaea*, 2003, p. 334-336.

[129] Plut., *Caes.*, 6, 2 : (…) διεδήλου δὲ γράμμασι τὰ Κιμβρικὰ κατορθώματα (« [le monument] portait des inscriptions signifiant qu'il s'agissait des succès remportés sur les Cimbres »).

[130] Sur le problème des divergences entre la description de Plutarque et les désignations chez les autres auteurs, voir M. Spannagel, *Tropaea*, 2003, p. 335-336.

[131] Val. Max., VI, 9, 14. On peut admettre que le distributif *bina* est utilisé à la place du cardinal *duo* avec le substantif *tropaea* qui serait employé pratiquement comme un *plurale tantum* : voir dans ce sens C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 164, n. 13 (cf. la traduction de R. Combès dans la CUF : « deux trophées ») ; *contra* M. Spannagel, *ibid.*, p. 333, qui comprend *bina* comme désignant une paire d'objets formant un ensemble clos. Valère Maxime fait encore allusion à des trophées de Marius dans le passage suivant : *senectutem tuam Numidicis et Germanicis illustrem tropaeis* (II, 2, 3). Mais il s'agit d'une adresse rhétorique à Marius et le terme *tropaea* n'est sans doute guère plus qu'une simple figure pour *uictoriae*. L'expression *Mariana monumenta* en II, 5, 6 et IV, 4, 8 désigne des monuments situés dans la zone du temple d'Honos et de Virtus (peut-être le temple lui-même, souvent appelé *monumentum Marii* dans nos sources : cf. M. Spannagel, *ibid.*, p. 329-330).

[132] Outre la métonymie envisageable dans ce cas, le terme *tropaeum* peut revêtir un sens plus large et désigner tout monument commémoratif d'une victoire. *Contra* M. Spannagel, *ibid.*, p. 335 : « Trotz dieser Bedeutungsbreite scheint es zweifelhaft, ob man ein Ensemble wie es der Text Plutarchs evoziert, in dem eigentliche *tropaea* nur als Attribute der Siegesgöttinnen vorkommen, im ganzen als *tropaeum* bezeichnet hätte. »

deux étant généralement associées dans nos sources), tandis que le second des *tropaea* aurait été érigé ailleurs en mémoire de la guerre contre Jugurtha[133].

De ce dossier complexe et présentant de nombreuses zones d'ombre, nous retiendrons pour notre propos l'existence de deux monuments commémoratifs des grandes victoires de Marius : celle sur Jugurtha d'une part, celles sur les Cimbres et les Teutons d'autre part. Il est probable que le monument de l'*area Capitolina* ait été érigé à l'initiative du vainqueur lui-même, peut-être en guise d'offrande religieuse[134]. Il dut faire forte impression sur les contemporains. On peut en mesurer l'impact à la réaction qu'il suscita chez l'un des adversaires les plus acharnés de Marius : Sylla. Quelques années après l'érection des trophées de son rival, en 91, celui-ci parvint, grâce à son amitié avec Bocchus, à se faire lui aussi représenter en vainqueur sur le Capitole[135]. Le roi de Maurétanie y érigea un groupe statuaire figurant la remise de Jugurtha à Sylla. Plutarque le décrit en termes très similaires dans les biographies de Sylla et de Marius :

> Ἀνέθηκε εἰκόνας ἐν Καπιτωλίῳ τροπαιοφόρους καὶ παρ' αὐτὰς χρυσοῦν Ἰογόρθαν ὑφ' ἑαυτοῦ Σύλλᾳ παραδιδόμενον[136].
>
> Ἔστησεν ἐν Καπετωλίῳ Νίκας τροπαιοφόρους καὶ παρ' αὐταῖς ἐν εἰκόσι χρυσαῖς Ἰουγούρθαν ἐγχειριζόμενον ὑπ' αὐτοῦ Σύλλᾳ[137].

Ces deux descriptions sont remarquablement proches de celle que le même Plutarque donne du monument de Marius dans la *Vie de César* ; on relèvera en parti-

[133] Cf. C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 164-165, qui identifie le trophée commémorant la victoire sur Jugurtha aux *Mariana monumenta* que Valère Maxime mentionne dans la zone du temple d'Honos et de Virtus (cf. *supra*, p. 130, n. 131). L'hypothèse opposée est défendue par M. Spannagel, *ibid.*, p. 332-333 et 336-337, qui argumente en faveur d'une localisation des monuments commémoratifs des trois victoires sur le Capitole. Dans le dossier des monuments de Marius, il convient de mentionner encore le *Marianum scutum Cimbricum*, qui était accroché à la façade de *tabernae* du forum : voir *ibid.*, p. 331-332.

[134] Voir dans ce sens M. Spannagel, *ibid.*, p. 337-340. Il ne s'agirait pas d'une innovation particulière de la part de Marius. Se rattachant à la tradition de l'offrande du butin à un sanctuaire, des généraux vainqueurs avaient, dès le IVe siècle, offert en spectacle le butin de leur campagne sous la forme de monuments (*Beutedenkmäler*), parfois consacrés à des divinités, dans lesquels certains s'étaient également fait représenter : voir T. Hölscher, *Repräsentationskunst*, 1978, p. 318-324 et 340-341.

[135] C'est lorsqu'il fut admis parmi les alliés de Rome (Plut., *Mar.*, 3, 4) que Bocchus érigea ce monument en offrande à Jupiter Capitolin, comme c'était l'usage (cf. H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 114 et n. 562). Si l'occasion de l'offrande est assez banale, le message qu'elle véhicule ne l'est en rien. Plutarque précise que Bocchus choisit cette scène « pour flatter le peuple de Rome et être agréable à Sylla » (*Sulla*, 6, 1). Cette dernière indication suggère que Sylla ne fut pas étranger au choix de la scène représentée (cf. E. Stein-Hölkeskamp, *Macht*, 2013, p. 438-439) et prouve que Bocchus était bien conscient que son monument servait au premier chef la propagande syllanienne (et celle des *nobiles* opposés à Marius). La tentative de L. Cagniart, *Nineties*, 1991, p. 293-294, pour démontrer le contraire ne convainc pas.

[136] Plut., *Sulla*, 6, 1 : « [Bocchus] érigea sur le Capitole des statues porteuses de trophées et à leurs côtés d'autres en or représentant Jugurtha livré par lui-même à Sylla. »

[137] Plut., *Mar.*, 32, 4 : « [Bocchus] éleva sur le Capitole des Victoires porteuses de trophées et à leurs côtés des statues en or représentant Jugurtha remis par lui-même à Sylla. »

culier la présence dans les deux cas de Victoires porteuses de trophées accolées aux statues des protagonistes. Un type monétaire bien connu de Faustus Sylla (fig. 25) — qui est sans doute directement inspiré de la gravure qui ornait un sceau que son père avait fait réaliser peu après le *bellum Iugurthinum*[138] — achève de nous donner une idée assez fiable de l'apparence et de la disposition du groupe statuaire de Bocchus[139].

Fig. 25 Denier de Faustus Sylla (*RRC* 426/1)

Les célèbres reliefs découverts en 1937 près de l'église San Omobono, au pied du Capitole, aujourd'hui conservés au musée de la Centrale Montemartini, ont depuis longtemps été attribués au monument de Bocchus, dont ils pourraient avoir orné la base[140]. Bien qu'elle ait été remise en question[141], cette attribution est très séduisante. Elle appelle néanmoins une remarque : même si les sources littéraires n'en font pas état, il est plus que probable que le groupe statuaire du Capitole, qui avait si vivement irrité Marius (cf. *infra*), fut détruit par les marianistes après que Sylla eut été déclaré *hostis*, à l'époque de la domination des *populares*[142]. Si l'on accepte leur identification traditionnelle, les reliefs conser-

[138] Le sceau représentait Jugurtha livré à Sylla par Bocchus : Plut., *Sulla*, 3, 8-9 ; *Mar.*, 10, 8-9. Il est plus vraisemblable que la scène telle qu'elle apparaît sur les deniers soit inspirée directement de la gravure de la bague plutôt que du groupe statuaire : ainsi L. Cagniart, *Nineties*, 1991, p. 294-295, n. 30 ; W. Hollstein, *Münzprägung*, 1993, p. 279-281. Il faut souligner que (dans la narration plutarquienne, du moins) la réalisation du sceau est antérieure à la réalisation du monument de Bocchus.

[139] Le revers de l'émission *RRC* 426/1 (datée de 56) représente Sylla (identifié par la légende FELIX) trônant sur un siège devant lequel est agenouillé Bocchus, tendant un rameau, tandis que Jugurtha est agenouillé derrière, les mains liées dans le dos. Cf. H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 115.

[140] Voir principalement T. Hölscher, *Siegesdenkmäler*, 1980, p. 359-371, spéc. p. 368-369, pour l'attribution au monument de Bocchus. Sur ces reliefs, voir désormais la synthèse nuancée de R. Di Cesare, *Fregio*, 2010 (avec la bibliographie antérieure).

[141] Voir notamment G. Hafner, *Waffenreliefs*, 1989 (qui remonte la datation des reliefs à la fin du III^e^ siècle et y voit une frise offerte par Eumène II de Pergame à Scipion l'Africain à l'occasion de son triomphe de 201). Ses arguments n'ont pas convaincu T. Hölscher, avec qui nous avons eu l'opportunité de discuter de ce point. Cf. F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 2, n.7 (« unconvincing dating »).

[142] Le silence des sources littéraires ne doit pas étonner outre mesure, puisque celles-ci ne nous livrent généralement que des informations éparses sur l'histoire des monuments. Ainsi, si César n'avait pas restauré celui de Marius sur le Capitole, il est plus que probable que nous n'aurions pas eu connaissance de sa suppression par Sylla. En faveur de la destruction du monument de Bocchus par Marius (une hypothèse que nous ne jugeons pas « molto problematica », *pace* R. Di Cesare, *Fregio*, 2010, p. 286), voir les arguments de T. Hölscher, *Siegesdenkmäler*, 1980, p. 369.

vés seraient donc plutôt à interpréter comme ceux qui ornaient le monument tel qu'il se présentait après que Sylla l'eut vraisemblablement restauré ou reconstruit à son retour en vainqueur. Il y a donc de grandes chances qu'ils reflètent les thèmes idéologiques ou les patronages divins véhiculés à la fin des années 80 plutôt qu'à la fin de la décennie précédente[143]. Nous n'incluerons donc pas les figures ou motifs ornant la base du Capitole au dossier des sources qui nous informent de façon certaine sur les développements de l'idéologie syllanienne à l'époque considérée dans cette étude.

Historiens et archéologues sont unanimes à considérer l'ensemble monumental élevé par Bocchus comme une réponse à celui commémorant les *res gestae* de Marius[144]. Par la scène qu'il y avait fait représenter, son ancien officier lui contestait de façon éclatante le mérite de la victoire sur Jugurtha. Ce n'était certainement pas la première manœuvre de Sylla dans ce sens : peut-être réclama-t-il la gloire de ce succès dès la fin de la guerre, appuyé par les adversaires de Marius[145]. Nous avons vu plus haut que la célébration des *ludi Apollinares* en 97 lui avait aussi donné l'occasion de faire allusion à l'issue du *bellum Iugurthinum*. Avec le monument du Capitole, Sylla franchit un pas supplémentaire : il inscrit sa prétention au cœur du paysage de l'*Vrbs*, à quelques pas du monument érigé par son rival, et lui confère l'aura sacrée d'une offrande à Jupiter Capitolin — qui se doublait d'un « vernis d'objectivité » puisque le monument était élevé par un roi étranger. Cette provocation ne manqua pas son effet : Marius, pris de colère, voulut faire abattre le groupe statuaire et, à en croire Plutarque, les deux factions allaient en venir aux mains quand éclata la guerre sociale[146]. Il est vraisemblable, nous l'avons dit, que Marius exécuta son projet par la suite, alors que Sylla combattait les armées de Mithridate en Grèce et avait été déclaré *hostis*. Si nous sommes contraint aux hypothèses sur ce point, il est par contre assuré que Sylla supprima pour sa part le monument que son adversaire avait érigé sur

[143] Cf. T. Hölscher, *ibid.*, p. 369 : « In diesem Fall [la destruction et la restauration du monument] kann man aber auch annehmen, dass der Reliefschmuck bei der Erneuerung den inzwischen eingetretenen historische Verhältnissen in gewisser Weise Rechnung trug ». L'analyse du programme iconographique proposée par cet auteur (*ibid.*, p. 362-367) montre que les reliefs présentent pratiquement la synthèse de tout ce que nous savons de l'idéologie développée par Sylla au fil des années, ce qui concorde bien avec une datation sous le régime syllanien, à la fin des années 80. Cf. F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 2 et n. 7.

[144] Voir not. T. Hölscher, *Victoria Romana*, 1967, p. 142, et *Siegesdenkmäler*, 1980, p. 357 ; G.-Ch. Picard, *Composition*, 1973, p. 182 ; H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 117 ; C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 166-168 ; M. Spannagel, *Tropaea*, 2003, p. 337 ; R. Di Cesare, *Fregio*, 2010, p. 286.

[145] Cf. *supra*, p. 37, n. 30. Le futur dictateur n'était pas le seul membre de la *nobilitas* à contester à Marius le mérite de la victoire sur Jugurtha, une question des plus sensibles dans les années 90 comme l'ont montré T. Dijkstra, V. Parker, *Through Many Glasses Darkly*, 2007, *passim* et spéc. p. 147-148.

[146] Plut., *Sulla*, 6, 1-2 ; *Mar.*, 32, 4-5.

le Capitole. Durant l'une des périodes où il dominait la scène politique, soit en 88, soit à partir de 82, il fit prendre une mesure officielle — νόμοις καὶ δόγμασιν précise Plutarque — qui en ordonnait la destruction (ou l'ensevelissement)[147].

Les colères et les luttes provoquées par ces représentations prouvent l'extrême importance qu'elles revêtaient aux yeux de la classe dirigeante de Rome. Elles faisaient des victoires remportées sur les champs de bataille un instrument de prestige et de pouvoir sur la scène politique[148]. Les monuments érigés par Marius le consacraient aux yeux de la *nobilitas* et du peuple comme l'*imperator* vainqueur, immortalisé dans son rôle de sauveur de la patrie. Les émissions monétaires produites par ses partisans durant les années 90 ne véhiculaient pas un message différent. Les monumentales Victoires porteuses de trophées qui s'élevaient sur l'esplanade du Capitole, surplombant le forum, trouvaient dans les *Victoriae* et les trophées miniatures des monnaies comme un écho répété à l'infini. Le rapprochement entre les brefs renseignements que la tradition littéraire nous livre sur les monuments érigés par Marius et le monnayage frappé par ses partisans révèle la cohérence de la propagande marianiste développée durant les années 90. Le thème central est celui de la victoire du général, et il est exprimé par deux images simples et marquantes, la *Victoria* et le trophée, qui peuvent se combiner de façons diverses. Dans la propagande monétaire, les symboles « gaulois » flanquant les trophées mettaient l'accent sur les succès remportés contre les Cimbres et les Teutons. On ne s'en étonnera pas, puisque l'année 101 vit Marius au faîte de sa gloire et de sa popularité, parvenu à un sommet qu'il n'atteignit plus jamais par la suite (cf. *supra*). Il est néanmoins piquant que le souvenir du *bellum Iugurthinum* ne soit pas réactivé dans les images monétaires, alors qu'à la même époque, Sylla ne cessait de revendiquer, de façon souvent spectaculaire, le mérite de la

[147] Plut., *Caes.*, 6, 3 ; Suet., *Diu. Iul.*, 11, 2. Sur la suppression du monument de Marius et les différents problèmes qui se posent à ce sujet, voir en dernier lieu M. Spannagel, *Tropaea*, 2003, p. 339-344. Cet auteur privilégie la date de 82, à l'instar de la plupart des historiens, mais de nombreux arguments peuvent aussi être avancés en faveur de 88 ; il semble que la question ne puisse être tranchée définitivement en l'état actuel de la documentation. Le monument ne fut peut-être pas détruit, mais seulement enterré, si l'on considère que Plutarque emploie le verbe κατορύσσειν dans un sens propre et non métaphorique. Cela peut s'expliquer si le groupe statuaire érigé par Marius constituait une offrande religieuse (cf. *supra*) : ainsi C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 165-166 ; M. Spannagel, *ibid.*, p. 339-340 ; *contra* M. Sehlmeyer, *Ehrenstatuen*, 1999, p. 196.

[148] Cf. T. Hölscher, *Victoria Romana*, 1967, p. 143, sur l'importance de la propagande monumentale dans le développement des idéologies de la victoire : « Man sieht, wie sehr es darauf kam, der einzige Sieger zu sein, und wie sehr in solchen Denkmälern der Anspruch auf Einzigartigkeit zum Ausdruck kommen konnte. » Voir dans le même sens E. Stein-Hölkeskamp, *Macht*, 2013, p. 442-444.

capture de Jugurtha. Faut-il y voir une volonté d'éviter le conflit et de recentrer l'attention sur une gloire incontestable ?

II. L'IMAGE DE L'*IMPERATOR TRIVMPHANS* CHEZ MARIUS ET SYLLA : PREMIÈRES APPARITIONS D'UN THÈME PROMIS À UN BEL AVENIR

1. *Le triomphe de l'*imperator *et de Rome : une nouvelle image monétaire*

Un des témoignages les plus éclairants sur le développement de l'idéologie impératoriale nous est fourni par la numismatique. C. Fundanius, responsable d'une des émissions de quinaires « marianistes » que nous avons mentionnées ci-dessus, produisit aussi une série de deniers présentant au droit la tête de Roma casquée et au revers un quadrige (*RRC* 326/1 ; fig. 26). Le personnage debout sur le char tient un rameau de laurier dans la main gauche et un bâton dans la droite. Le cheval de droite de l'attelage est monté par un personnage de petite taille, tenant lui aussi une branche de laurier. Ce type de revers présente un caractère exceptionnel dans l'histoire de la monnaie romaine car, pour la première fois, le quadrige qui y est représenté ne transporte pas une divinité, mais un humain. Il s'agit de la première représentation monétaire d'un *triumphus*[149] : l'idéologie triomphale et impératoriale venait de se doter d'un nouveau moyen d'expression[150].

[149] Le symbolisme du quadrige triomphal n'était auparavant pas absent du paysage monétaire. T. Hölscher, *Victoria Romana*, 1967, p. 76-77, a montré que les représentations de divinités en quadrige qui dominent le paysage monétaire de la seconde moitié du IIe siècle — en particulier celles où les chevaux marchent au pas — peuvent être considérées comme « triomphales » dans un sens général et figuré (mais pas au sens propre). La signification triomphale des divinités en quadrige est confirmée par la reprise du type iconographique du quadrige au pas dans les émissions impératoriales représentant le triomphe : « Diese Münzen zeigen deutlich, dass der Einfluss des Triumphzeremoniells auf die Darstellung der wagenfahrenden Götter mit Recht angenommen werden kann: Sie schließen sich genau an die Typen an, die das Göttergespann im Paradeschritt zeigen » (p. 80). Cf. T. Itgenshorst, *Triumph*, 2005, p. 137-142, à propos des *Siegesmünzen*. L'auteur désigne par cette appellation toutes les monnaies présentant des symboles de victoire (les quadriges et biges sont considérés comme tels) et considère l'emploi de ces images comme une commémoration par le monétaire d'une victoire ou d'un triomphe obtenu par un membre de sa *gens*. Pour la période antérieure aux guerres civiles des années 40, elle n'évoque pas la possibilité d'une référence à des succès militaires contemporains, ce qui rend certaines de ses conclusions peu pertinentes.

[150] La nouveauté du type de C. Fundanius réside en effet dans le support de la représentation, non dans la thématique illustrée : l'« art triomphal » romain s'est développé en peinture dès la fin du IVe siècle (voir T. Hölscher, *Repräsentationskunst*, 1978, p. 344-350 ; F. Coarelli, *Cultura artistica*, 1996, p. 26-34).

Fig. 26 Denier de C. Fundanius (*RRC* 326/1)

D'E. Babelon à M. H. Crawford, la plupart des numismates ont daté la monnaie de C. Fundanius de 101 et se sont accordés à y reconnaître le triomphe célébré par Marius sur les Cimbres et les Teutons[151]. Le personnage plus petit chevauchant une des montures du quadrige doit être identifié au fils de Marius. Il était de coutume, en effet, que les enfants du général triomphant fussent associés à la cérémonie. H. B. Mattingly a récemment proposé la date de 97 pour cette émission[152]. Cet auteur refuse de voir dans la scène du revers une représentation du triomphe de Marius. Le seul argument qu'il avance à l'encontre de cette interprétation porte sur l'âge du fils de Marius en 101. Celui-ci avait alors huit ans environ[153] ; or les enfants de cet âge ne montaient normalement pas les chevaux du quadrige, mais se trouvaient sur le char, aux côtés de leur père[154]. Le numismate anglais en conclut que « Fundanius then depicts a typical triumph scene » et que « the triumph reference will be much more general, though essentially Gallic or Germanic[155] ».

L'argumentation de H. B. Mattingly n'est pas convaincante. L'objection qu'il avance à propos de la représentation du fils du triomphateur est correcte dans l'absolu, mais ne tient pas assez compte des modalités particulières de l'iconographie monétaire. Il est permis de penser que, dans l'espace si réduit du champ d'un denier, il aurait été assez peu aisé pour le graveur de placer les deux person-

[151] E. Babelon, *Description*, 1885, p. 515 ; M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 328 et 730.

[152] H. B. Mattingly, *Coinage*, 1998, p. 202, n. 11 et p. 206.

[153] Il semble que Marius le Jeune naquit en 109 : cf. J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 93.

[154] Voir W. Ehlers, *Triumphus*, 1939, col. 493-511, spéc. col. 508 (avec le renvoi aux sources littéraires). Les jeunes enfants (garçons et filles) se trouvaient sur le char avec leur père. Plus âgés ou adultes, ils montaient les chevaux du quadrige ; s'ils étaient en nombre plus important, ils chevauchaient derrière ou à côté du char. Cf. dernièrement J.-L. Bastien, *Triomphe*, 2007, p. 263 (qui tient compte en outre des témoignages iconographiques de la ciste de Préneste et des monnaies de Marius et de Pompée).

[155] H. B. Mattingly, *Coinage*, 1998, p. 202, n. 11, et p. 221. Cf. dans le même sens J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 789 : « One hesitate to assert unreservedly that the figure is even intended to represent a mortal rather than merely the concept of triumphant *virtus*. »

nages sur le char[156]. L'image aurait ainsi perdu une grande part de sa lisibilité. Il est probable, dès lors, que le choix de représenter l'enfant ou le jeune homme sur un des chevaux soit davantage une convention iconographique qu'une indication chronologique précise. Il faut garder présent à l'esprit qu'il s'agit de la première figuration d'un triomphe sur une monnaie : la représentation devait être la plus claire possible pour ne laisser subsister aucun doute quant à son identification. Au-delà de ces considérations d'ordre technique, un autre élément contredit l'interprétation de H. B. Mattingly : le fait même que soit ajouté un fils du triomphateur — fût-il encore *puer* ou déjà *adulescens* — singularise la scène et l'ancre dans une réalité concrète. Si le graveur ou le concepteur de l'image monétaire avait voulu suggérer une scène de triomphe « générique », il est évident qu'il n'aurait représenté que l'élément typique commun à toutes les cérémonies triomphales : le quadrige mené par le triomphateur[157]. La présence de l'enfant sur les deniers de Fundanius est un indice supplémentaire servant à l'identification du triomphe et de l'*imperator* qui le célèbre. Si l'on songe en outre que ce monétaire a frappé la même année des quinaires figurant un trophée barbare au revers, le doute n'est plus permis quant à l'identité du triomphateur célébré dans ces séries monétaires[158]. La comparaison avec la fameuse émission triomphale de Pompée (*RRC* 402) confirme cette interprétation. Au revers de ces *aurei* figure un quadrige tout à fait semblable à celui des deniers de Fundanius (hormis le fait qu'il est survolé par une Victoire). En particulier, le cheval de droite de l'attelage est pareillement monté par un personnage de petite taille, en qui on a reconnu le fils de Pompée, Gnaeus, lequel, à l'instar du fils de Marius, était encore un jeune enfant au moment de la frappe de ces monnaies[159]. Il est pourtant hautement improbable que cette image soit à considérer

[156] Ce ne serait pas impossible toutefois : le type de revers des quadrigats représente un char sur lequel se tiennent Jupiter, brandissant sceptre et foudre, et une Victoire, de plus petite taille, tenant les rênes. Cependant, si l'on voulait suivre cette logique de « réalisme » dans la représentation, on devrait attendre également que figure sur le char l'esclave qui tenait la couronne au-dessus de la tête du triomphateur. Or ce personnage n'est jamais représenté dans les scènes de triomphe de l'iconographie monétaire.

[157] Comme c'est le cas dans l'émission triomphale de Sylla (*RRC* 367), dont nous verrons qu'elle ne correspond pas à la célébration effective d'un triomphe, mais exprime sans doute l'espoir ou la volonté de recevoir cet honneur (cf. *infra*, p. 141).

[158] Voir cependant J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 789, qui soutenait que le triomphateur pourrait tout autant être Catulus que Marius.

[159] Pour l'interprétation de ce type et une discussion complète du problème de la datation de cette émission, voir W. Hollstein, *Münzprägung*, 1993, p. 112-123 (qui la situe dans le contexte du deuxième triomphe de Pompée, fin décembre 71). La représentation du fils de Pompée dans le type monétaire est un élément qui interdit de dater la monnaie du premier triomphe de Pompée, en 81/80, puisque celui-ci n'était pas né à l'époque. Toutefois, en 71 (datation également adoptée par M. H. Crawford,

comme une scène de triomphe « générique » et non comme la représentation d'un des trois triomphes célébrés par le Grand Pompée[160]. Le parallélisme iconographique démontre que la figure du petit cavalier était simplement la façon la plus claire et la plus naturelle de symboliser la participation du ou des enfants du triomphateur à la cérémonie.

L'interprétation traditionnelle du type de revers des deniers de C. Fundanius s'impose donc : dans cette émission, ainsi que dans celle de quinaires, ce questeur commémore les victoires de Marius sur les Germains et le triomphe célébré à cette occasion par l'*imperator*. Nous avons déjà insisté sur le caractère éminemment novateur de la scène triomphale, qui correspond bien à l'importance qu'accordait Marius à cet honneur (cf. *supra*). L'apparition de cette image marque un tournant dans l'histoire de la monnaie romaine en tant que vecteur de l'autoreprésentation des grandes figures politiques. Elle constitue un moment crucial dans l'évolution, détaillée jadis par A. Alföldi, menant des types publics de la première période du monnayage aux images traduisant les aspirations au pouvoir de personnalités individuelles à partir du Ier siècle[161]. C'est la première fois qu'un monétaire exalte de façon aussi directe la personne d'un *imperator* en l'immortalisant à l'heure où le triomphe le revêt des insignes de Jupiter et lui confère une aura sacrée[162]. On peut déjà trouver dans le monnayage de la fin du IIe siècle une allusion au triomphe qui dépasse le niveau « national » et est orientée dans une perspective familiale. Les deniers frappés par C. Caecilius Metellus Caprarius (*RRC* 269/1, datés de 125 ; fig. 27) représentent au revers Jupiter sur un char tiré par deux éléphants et survolé par une Victoire tendant une couronne vers le dieu.

L'éléphant est un symbole récurrent dans les émissions produites par les *Metelli* et fait allusion à la célèbre victoire de Panorme remportée sur Hasdrubal par leur ancêtre L. Caecilius Metellus, lors de laquelle le général romain avait capturé un grand nombre d'éléphants, qu'il avait fait ensuite figurer dans la

RRC, 1974, p. 83 et 413), Gnaeus était encore un jeune enfant de moins de dix ans (sur les éléments qui permettent de dater le mariage de Pompée avec Mucia et la naissance de leurs trois enfants, voir J. Van Ooteghem, *Pompée*, 1954, p. 74-75). En réalité, le témoignage des *aurei* de Pompée confirme que la représentation du fils du triomphateur sur un des chevaux de l'attelage n'implique pas qu'il avait effectivement quitté l'enfance : il s'agit d'une convention iconographique et non d'une indication chronologique précise.

160 Une supposition devant laquelle H. B. Mattingly, *Coinage*, 1998, p. 202, n. 11, ne recule pas pour soutenir son interprétation du type monétaire de C. Fundanius.

161 A. Alföldi, *Propaganda*, 1956, *passim* et spéc. p. 64-67. Le savant hongrois n'avait par contre pas pris conscience du rôle joué par Marius et ses partisans dans ce processus.

162 Sur le rapprochement entre le triomphateur et Jupiter, voir l'analyse circonstanciée de J. Scheid, *Flamine*, 1986, p. 221-224.

Fig. 27 Denier de C. Caecilius Metellus Caprarius (*RRC* 269/1)

procession de son triomphe[163]. Metellus Caprarius a intégré ce symbole familial dans la scène triomphale traditionnelle des revers des deniers : Jupiter, depuis longtemps représenté dans un quadrige galopant, avec lequel commence à alterner, à l'époque, le quadrige marchant au pas[164], mène ici un bige triomphal tiré par des éléphants, ce qui évoquait immanquablement les triomphes célébrés par plusieurs membres de cette *gens* prestigieuse. Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de constater que cette première récupération du thème du triomphe dans la propagande monétaire est justement le fait d'une famille dont les membres comptaient parmi les adversaires les plus tenaces de Marius.

Au droit de ses deniers, C. Fundanius a fait représenter la tête casquée de la déesse Roma. Contrairement au type de revers, cette image s'inscrit dans la plus ancienne tradition du monnayage romain puisqu'elle avait, pendant près d'un siècle, figuré de façon exclusive au droit des émissions en argent[165]. Cette « touche traditionnelle » était certainement intentionnelle puisqu'à l'époque où est frappée notre monnaie, la tête de Roma ne constitue plus un élément obligé de la typologie des deniers[166]. Le contraste entre les images ornant les deux faces de la monnaie est remarquable : au droit, le type « public » par excellence, incarnant depuis les débuts du monnayage dénarial l'autorité et la puissance de l'État romain ; au revers, un type éminemment « personnel », exaltant le prestige d'un *imperator* qui jouissait d'un pouvoir politique inédit,

[163] Sur cet événement, voir J. Van Ooteghem, *Metelli*, 1967, p. 10-12. En souvenir de ce prestigieux épisode de leur histoire familiale, les *Metelli* qui frappèrent monnaie ornèrent leurs types d'une tête d'éléphant (*RRC* 262/1-5 ; 263/1) ou de l'animal en entier (*RRC* 374/1 ; 459).

[164] Dans les émissions *RRC* 256 et 257 (la première étant signée par un Metellus), les chevaux du quadrige mené par Jupiter ne sont plus représentés au galop « volant », comme c'était traditionnellement le cas, mais au pas, une attitude qui évoque davantage la procession triomphale, comme l'a souligné avec raison T. Hölscher, *Victoria Romana*, 1967, p. 80.

[165] À l'exception de quelques précédents ponctuels (*RRC* 234/1 ; 281), ce n'est qu'à partir des émissions *RRC* 290 et suivantes que le type de droit traditionnel est régulièrement remplacé par les effigies de diverses divinités.

[166] On observe toutefois que dans les années où C. Fundanius frappe ses deniers, un nombre important de monétaires privilégient à nouveau la tête de Roma comme type de droit (*RRC* 317-318 ; 323-325 ; 327 ; cf. l'appendice). Parmi ceux-ci, on notera la présence de L. Appuleius Saturninus (*RRC* 317) et de L. Iulius, *popularis* et partisan de Marius (*RRC* 323 ; cf. *supra*).

puisqu'il avait revêtu pas moins de cinq fois le consulat en l'espace de sept ans. Il est permis de penser que ce type de droit avait été choisi pour contrebalancer ou atténuer l'effet de provocante nouveauté du revers. Mais la combinaison de ces deux images signifie bien plus, nous semble-t-il, que la simple volonté d'afficher un vernis de *mos maiorum*. Le message qu'elle exprime est d'une grande cohérence : c'est parce qu'il a sauvé Rome à deux reprises face à Jugurtha et aux Germains que Marius a reçu les honneurs du triomphe. Le premier personnage en *imperium* et en *auctoritas* de l'*Vrbs* est aussi celui qui en assure le salut et la domination. Les deniers de Fundanius traduisent en images simples mais fortes l'indissociabilité des destins de Marius et de Rome : le triomphe du premier était à la fois la garantie et l'expression de la puissance de la seconde.

Le type monétaire de l'*imperator triumphans* était promis à un bel avenir dans le monnayage de l'époque impériale[167]. Il ne réapparut que rarement dans les émissions républicaines, mais lié à des personnalités qui firent l'histoire du dernier siècle de la République : Sylla, Pompée et Octavien. À observer cette évolution, l'historien moderne en vient à penser que cette image exprimait une aspiration à une position si élevée qu'elle était pour ainsi dire réservée aux figures les plus marquantes de ce temps. À tout le moins, celui qui la reprit à son compte quelques années après Marius était un rival dont les ambitions ne le cédaient en rien à celles du vainqueur des Cimbres.

2. *« Où l'élève dépasse le maître » : les innovations de la propagande impératoriale de Sylla*

L'image du général triomphant réapparaît au revers de la célèbre émission de deniers et d'*aurei* signée par *L. Sulla imperator* et *L. Manlius pro quaestore* (*RRC* 367/1-5 ; fig. 28). Comme sur les monnaies de C. Fundanius, le droit est occupé par la tête casquée de Roma. Au revers figure un quadrige emmenant un homme *togatus* et *capite uelato*. Celui-ci tient dans la main droite un caducée. Au-dessus du quadrige, une Victoire vole à la rencontre du personnage, qu'elle s'apprête à couronner.

Les numismates ont unanimement reconnu dans la figure du triomphateur Sylla lui-même, identification rendue naturelle par le puissant pouvoir de suggestion de la légende en exergue[168]. Ces monnaies sont datées soit de l'époque

[167] Voir T. Hölscher, *Victoria Romana*, 1967, p. 81-92.

[168] Cf. spéc. C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 205, n. 145 : « It is hard to see how the reverse legend could not be taken as a description of the triumphator portrayed there. » La légende devait d'autant plus marquer l'observateur de l'époque que c'était une des premières apparitions du titre *imperator* sur une monnaie romaine.

Fig. 28 Denier de Sylla (*L. Sulla imperator*) et de L. Manlius *pro quaestore* (*RRC* 367/5)

de la marche de Sylla en Italie en 84–82, soit d'après sa prise du pouvoir en fin 82[169]. Dans le contexte politique et idéologique de la domination syllanienne, la présence de la tête de Roma est interprétée comme exprimant « an identification of Sulla's cause with that of the *res publica*[170] », une lecture qui rejoint celle que nous avons donnée de l'émission de C. Fundanius. Les tenants de la chronologie la plus basse ont mis la représentation du revers en lien avec le triomphe de Sylla, célébré à la fin du mois de janvier 81. Les numismates qui ont situé l'émission avant la célébration de la cérémonie ont dès lors vu dans l'image monétaire une allusion au « triomphe attendu » du vainqueur de Mithridate[171] ou une promesse de victoire et de triomphe pour Rome — c'est-à-dire pour le parti syllanien[172]. Dans une étude séparée, nous avons envisagé pour cette émission une datation haute (vers 90–89)[173] qui exclurait tout lien entre le type triomphal et la célébration effective du *triumphus* par Sylla en janvier 81. Dans ces conditions, l'image du revers serait à considérer plutôt comme l'expression d'une prétention à recevoir cet honneur et, plus largement, comme le vecteur d'une idéologie triomphale : Sylla serait ainsi représenté comme le *triumphator* par excellence. Le message véhiculé par le type monétaire ne serait donc pas de l'ordre de la commémoration, mais de la persuasion.

Les monnaies à la légende *L. Sulla imperator* révèlent l'impact de l'idéologie triomphale développée par Marius et ses partisans dans les années 90. Il est impossible de ne pas reconnaître dans les types des monnaies de Sylla une réponse à ceux des deniers de C. Fundanius — une réponse plus directe qu'on ne l'estime généralement si l'on accepte la datation que nous avons proposée pour les monnaies *RRC* 367, qui réduit l'écart chronologique entre les deux émissions à une dizaine

[169] Voir le tableau en appendice de notre article *Chronologie*, 2013, p. 272-273.

[170] M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 732 ; cf. J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 795 ; E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 103 : « The head of Roma on the obverse and the legend L. SVLLA IMP(erator) on the reverse make a clear connection between Sulla and the interests of the Republic. »

[171] M. H. Crawford, *ibid.*, p. 732.

[172] E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 103-104. Cf. B. W. Frier, *Propaganda*, 1971, p. 599 ; F. Catalli, *Monetazione*, 2001, p. 191.

[173] P. Assenmaker, *Chronologie*, 2013, p. 263-269.

d'années environ. On perçoit dans l'émission syllanienne la volonté de répliquer à la propagande qui avait fait de Marius le grand *uir triumphalis* de Rome en recourant au même vecteur — le monnayage —, tout comme, dans le domaine monumental, le groupe statuaire érigé par Bocchus répondait aux *monumenta C. Marii*. Le témoignage numismatique confirme ainsi l'influence déterminante de la stratégie d'autoreprésentation développée par Marius sur celle du futur dictateur, tant en ce qui concerne les thèmes privilégiés que les modes de diffusion.

Mais Sylla ne se contenta pas de suivre le modèle de la propagande marianiste. Sa volonté de dépasser son rival, dont la tradition littéraire nous a laissé plusieurs exemples, se lit aussi dans son émission monétaire. Surenchère la plus flagrante, il appose aux monnaies son nom et son titre d'*imperator* — un moment charnière dans l'histoire monétaire et politique de Rome (cf. *infra*, p. 190-191). La scène du revers présente également plusieurs ajouts significatifs par rapport à l'image triomphale des deniers de C. Fundanius : ainsi la *Victoria* en vol qui se dirige vers le triomphateur et s'apprête à couronner. Cet élément n'a rien d'une variation stylistique anodine[174]. Il met en évidence le lien étroit qui s'établit entre le rival de Marius et la déesse de la victoire, à laquelle il consacrera des jeux qui seront finalement désignés comme les *ludi Victoriae Sullanae*[175]. Une autre nouveauté du type monétaire syllanien réside dans le caducée tenu dans la main de l'*imperator*, qui constitue un attribut déterminant pour la signification de la scène. D'abord parce qu'il s'agit de sa première apparition dans le monnayage dénarial — excepté quelques rares antécédents, peu significatifs dans la mesure où il n'est dans ces différents cas qu'un élément secondaire, interchangeable avec d'autres attributs[176]. À partir de la fin des années 80, le caducée figure sur quelques monnaies, mais ce n'est qu'à partir de

[174] Cf. T. Hölscher, *Victoria Romana*, 1967, p. 80-81 et 143.

[175] L'épithète *Sullana* est attestée (pour l'époque syllanienne) chez Vell. Pat., II, 27, 6, mais pas chez Cic., *Verr.*, I, 10, 31, ni dans la légende de *RRC* 421 (SEX NONI[*us*] PR[*aetor*] L[*udos*] V[*ictoriae*] P[*rimus*] FECIT). Cf. J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 794 et n. 269. Sur les *ludi Victoriae* fondés par Sylla, voir T. Hölscher, *ibid.*, p. 143-147 (qui soutient que la déesse avait d'emblée reçu l'épithète *Sullana*) ; F. Bernstein, *Ludi publici*, 1998, p. 314-327.

[176] Hormis deux émissions anonymes datant de la seconde guerre punique, où il est utilisé comme marque distinctive de ces séries monétaires (*RRC* 60 et 108), le caducée apparaît pour la première fois dans le monnayage dénarial comme symbole au droit de certains exemplaires des monnaies de Cn. Cornelius Blasio (*RRC* 296/1a). Il avait déjà été représenté au revers des *sextantes* frappés vers 116-115 par Cn. Domitius, Q. Curtius et M. Silanus (*RRC* 285/6) ; il n'avait cependant pas de valeur idéologique particulière, mais était un simple complément de la tête de Mercure figurant au droit. Dans les années 90, une proue et un caducée figurent au revers de certains deniers de C. Publicius Malleolus (*RRC* 335/3c), en alternance avec une sauterelle et une proue ou avec une tablette. Ces deniers ne sont antérieurs que de quelques années à la monnaie de Sylla — voire contemporains si l'on admet, d'une part, la datation haute que nous avons proposée pour l'émission syllanienne et, d'autre part, la date de 91 avancée pour celle de Malleolus par H. B. Mattingly, *State*, 1977, p. 266 ; cf. Id., *Coinage*, 1998, p. 202 et 206. La valeur du symbole dans ce cas ne peut cependant être comparée à celle qu'il

la guerre civile entre César et les Pompéiens qu'il devient fréquent dans le monnayage[177]. Le langage symbolique développé par Sylla se révèle donc novateur et promis à un bel avenir : il suffit de passer en revue les types frappés par les monétaires césariens pour constater la place centrale que le caducée occupera dans l'imagerie du régime conçu par le dictateur. En se faisant représenter en triomphateur porteur du caducée, Sylla — qui serait un jour officiellement appelé *Felix*[178] — traduit en image la *felicitas* dont il est détenteur[179] : son triomphe, ses victoires militaires sont garanties par la faveur constante que les dieux lui accordent. Mais la *felicitas* de l'*imperator* rejaillit sur l'*Vrbs* tout entière : tel est le sens de la combinaison de l'image du revers et de celle du droit, où figure la tête casquée de Roma[180].

Il est frappant de voir de quelle façon Sylla mêle aux innovations les plus hardies la fidélité à certaines traditions du monnayage : ainsi, aux droits de ses deniers et *aurei*, il conserve le type de la tête de Roma — suivant en cela le modèle de l'émission triomphale frappée par C. Fundanius à la gloire de Marius. Plus encore, pour les *asses* qu'il signe également *L. Sulla imperator* (*RRC* 368 ; fig. 29), il reprend scrupuleusement les types traditionnels de la tête de Janus et de la proue, sans y apporter le moindre ajout iconographique, comme le fit à la même époque, par exemple, L. Calpurnius Piso Frugi, qui fit surmonter la proue de

a sur la monnaie de Sylla, puisque le caducée ne constitue dans le type de Malleolus qu'un élément secondaire par rapport à la représentation d'une figure héroïque — peut-être une statue d'un ancêtre du monétaire — qui occupe le centre de l'image monétaire.

177 Le caducée occupe une place plus importante au revers des deniers du marianiste C. Norbanus (*RRC* 357), à côté de symboles de domination politique et d'abondance. Il s'agit d'une des dernières émissions monétaires produites par les *populares*, en 83. La présence du caducée parmi les symboles du régime cinnanien — et peut-être aussi la représentation de Mercure et de son attribut au droit des deniers de C. Mamilius Limetanus (*RRC* 362/1), datés de 82 — attestent l'intérêt croissant pour ce symbole politique dans les années du conflit entre Sylla et les *populares*. Dans les décennies suivantes, le caducée apparaît sur quelques monnaies (*RRC* 403 ; 405/3 et 5), mais ne devient très fréquent, surtout comme symbole de paix et de *felicitas*, que dans les émissions de l'époque de la guerre civile entre César et les Pompéiens (*RRC* 450/2 ; 451 ; 460/3-4), puis dans le monnayage du régime césarien et des triumvirs R. P. C. (*RRC* 480/6 ; 485/1 ; 494/5 ; 494/24 ; 494/39 ; 494/41 ; 520 ; 522/4 ; 529/2-4).

178 Cf. *infra*, p. 284, n. 132. M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 732, considérait la présence du caducée dans le type syllanien comme une anticipation du *cognomen Felix*, interprétation possible dans le cas d'une datation de la monnaie en 82-81, mais qui peut difficilement être retenue si on la date d'une période antérieure, comme nous l'avons proposé (cf. *supra*). Le thème de la *felicitas* fut néanmoins très tôt une composante essentielle de l'autoreprésentation syllanienne, comme l'attestent clairement les *praenomina* Faustus et Fausta que Sylla donna à ses jumeaux, nés en 86.

179 Le triomphe peut d'ailleurs être interprété, symboliquement, comme « l'entrée dans la ville du porteur de *Felicitas* » comme l'a rappelé J.-L. Bastien, *Triomphe*, 2007, p. 254-257.

180 Cf. E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 103. Outre la *felicitas*, le caducée peut aussi symboliser la *pax* (cf. Gell., *Noct. Att.*, X, 27, 3, qui le qualifie de *signum pacis*) ; sa présence sur la monnaie de Sylla est interprétée dans ce sens par S. Weinstock, *Divus Julius*, 1971, p. 267 ; Fr. Hinard, *Sylla*, 1985, p. 169 ; M. P. Rivero Gracia, *Imperator*, 2006, p. 145. Le thème de la *pax Sullana* n'est pas complètement absent des sources littéraires : voir G. S. Sumi, *Spectacles*, 2002, p. 428-431.

ses *asses* d'une Victoire (*RRC* 340/4 ; cf. *supra*, p. 91, fig. 11). Cette « sobriété » était-elle censée donner de Sylla l'image d'un homme soucieux de préserver le *mos maiorum* ? Il est difficile de tirer quelque conclusion des types ornant cette émission, tant la typologie du monnayage en bronze est codifiée et peu susceptible de variations[181].

Fig. 29 *As* de Sylla (*L. Sulla imperator*) (*RRC* 368)

Les raisons qui ont poussé Sylla à se présenter comme un chef de guerre favorisé par les dieux et la Victoire sont obvies : son grand rival Marius était le prototype de l'homme parvenu au sommet par ses talents militaires. La situation de Sylla à ses débuts n'était pas si éloignée de celle de l'*homo nouus* d'Arpinum : sa famille n'avait plus occupé le consulat depuis de nombreuses générations[182] et sa fortune était loin de pouvoir rivaliser avec celle des plus riches *gentes* de Rome[183]. L'exemple de Marius, qu'il put observer directement lorsqu'il combattait sous son commandement, lui a fait prendre conscience des immenses possibilités qui s'offraient au général assuré de la fidélité d'une armée. Marius et Sylla sont

[181] On ne peut en tout cas suivre les suppositions aberrantes d'E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 104, qui imagine que les types « choisis » par Sylla pour cette émission de bronze (qu'il situe en 82) symboliseraient l'avènement d'une ère de paix et d'un âge d'or syllanien : la double tête de Janus rappellerait que celui-ci avait accueilli Saturne sur le sol italien, qui allait connaître une période bienheureuse sous son règne, tandis que la proue du revers ferait allusion à l'origine « transmarine » du dieu ! Cette interprétation a été reprise sans discussion par H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 135. Il est exclu d'attribuer à des images aussi banales un contenu si particulier.

[182] Voir not. Fr. Hinard, *Sylla*, 1985, p. 17-21 ; J. Fündling, *Sulla*, 2010, p. 17-20.

[183] Cf. H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 24 : « Der Aristokratie konnte sich Sulla als gentis patriciae nobilis zwar von jeher verbunden fühlen. Dessenungeachtet aber hat er sich am Beginn seiner politischen Karriere in einer Situation befunden, die eher mit der Ausgangsposition zu vergleichen war, in der sich homines noui befanden. » Il semble toutefois exagéré de parler de « pauvreté » pour décrire la situation financière du jeune Sylla, comme le fait notamment Plutarque (*Sulla*, 1, 2-5) — peut-être influencé par le tableau que Sylla lui-même avait brossé de cette période dans ses *Mémoires* —, suivi par plusieurs historiens modernes (dont K. Christ, *Sulla*, 2002, p. 54). Voir dans ce sens T. W. Hillard, *Fortunes*, 1991, p. 64 ; K.-J. Hölkeskamp, *Sulla*, 2000, p. 202 ; J. Fündling, *ibid.*, p. 24.

les premiers de ces chefs de guerre qui, au cours du Ier siècle, parviendront à donner corps à leurs ambitions politiques grâce au dévouement inconditionnel des soldats qu'ils ont menés de victoire en victoire.

III. UN PREMIER POINT CULMINANT DE LA POLITIQUE IMPÉRATORIALE : LA « MARCHE SUR ROME » DE 88

À la suite de ses succès dans la guerre sociale, qui l'a révélé comme l'un des *clarissimi imperatores* de Rome, Sylla est élu au consulat avec Q. Pompeius Rufus pour l'année 88. Il est uni à son collègue par un lien familial étroit puisque sa fille Cornelia avait épousé le fils de Pompeius. Non content d'occuper la magistrature suprême aux côtés d'un allié politique fidèle, il noue peu après son entrée en charge une alliance avec l'une des plus puissantes familles de l'aristocratie : les *Caecilii Metelli*. Après avoir répudié sa précédente épouse, il épousa en effet Caecilia, fille de L. Caecilius Metellus Delmaticus et nièce du Numidicus. Par ce mariage, très controversé au sein de la *nobilitas*, se formait une coalition aristocratique cimentée par l'opposition commune à Marius et à la politique des *populares*. En outre, Sylla se vit attribuer pour sa promagistrature la province d'Asie, ce qui faisait de lui le commandant de la guerre imminente contre Mithridate[184]. La situation politique semblait donc solidement tenue en mains par la coalition optimate.

C'était sans compter sur le tribun P. Sulpicius Rufus, qui soutenait activement la répartition dans les trente-cinq tribus des nouveaux citoyens créés pendant la guerre sociale, projet auquel s'opposaient les consuls et une part importante de l'aristocratie. Le tribun proposa une série de projets de loi, parmi lesquels figurait peut-être déjà la motion de transfert du commandement de la campagne contre Mithridate à Marius. Soulevant le peuple, il plongea la ville dans une vague de violence, au cours de laquelle Sylla manqua de perdre la vie et fut contraint de révoquer le *iustitium* ou les *feriae imperatiuae* qui avait été établi(es) pour empêcher Sulpicius de faire passer ses lois. Le consul jugea alors préférable de quitter Rome et gagna Nole, où campait son armée, pour préparer l'expédition — ou peut-être déjà dans la perspective d'en découdre avec ses adversaires. Pendant ce temps, Marius recevait par un vote du peuple le commandement de la guerre

[184] Cf. W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 127-130 ; J. Fündling, *Sulla*, 2010, p. 62-63.

contre le roi du Pont[185]. Il ne restait plus à Sylla qu'une seule possibilité pour rentrer en possession de cette *prouincia* qui lui avait été accordée par voie légale : marcher sur Rome[186]. Par un discours habile, il s'assura le soutien enthousiaste des soldats, tandis que ses officiers firent preuve de plus de résistance et refusèrent pour la plupart de le suivre. Sur la route de Rome, il reçut plusieurs délégations, qui ne purent le faire revenir sur sa décision ; c'est à ce moment, peut-être, que le rejoignit son collègue Q. Pompeius Rufus[187]. L'assaut de la ville fut particulièrement violent, et Sylla dut payer de sa personne pour que ses troupes ne fléchissent pas. Au soir, Marius, Sulpicius et leurs partisans avaient fui et le vainqueur prit les premières mesures pour rétablir l'ordre et empêcher le pillage[188].

Pour la première fois dans l'histoire romaine, un *imperator* avait marché contre l'*Vrbs*, l'avait prise par les armes. On ne peut exagérer le terrible impact de cet événement sur le cours de l'histoire de Rome[189]. Sylla avait franchi une limite que personne avant lui n'avait osé enfreindre — l'effet de surprise a d'ailleurs dû contribuer pour une bonne part à la réussite de ce coup de force. Le *mos maiorum* ou la légalité républicaine ne serait plus désormais le principe d'action suprême, mais se trouverait subordonnée à la volonté et à l'action violente d'un seul homme ayant pu s'attacher la fidélité d'une armée. César franchissant le Rubicon pour réparer l'offense faite à sa *dignitas* est l'héritier direct du précédent syllanien[190].

[185] Ces événements sont relatés principalement par App., *B. C.*, I, 55-56, et Plut., *Sulla*, 8,1 – 9, 1 ; *Mar.*, 35, 1-6, dont les récits divergent sur de nombreux points. Bien des détails restent obscurs ou sujets à discussion : voir W. Letzner, *ibid.*, p. 130-134 ; J. Fündling, *ibid.*, p. 65-68. Notamment, les Modernes interprètent de diverses façons les intentions de Sylla lorsqu'il rejoignit son armée à Capoue : comptait-il seulement préparer son armée en vue de l'expédition, sans se douter des projets que ses adversaires fomentaient à Rome, ainsi que le relate Appien, ou bien était-il conscient de ce qui se tramait et se préparait-il à réagir par la force ? Cette deuxième hypothèse est sans doute préférable (cf. A. Keaveney, *Sulla*, 2005², p. 50-51 ; W. Letzner, *ibid.*, p. 134, n. 113).

[186] Sur le songe qui mit fin aux hésitations de Sylla à la veille de la marche sur Rome, cf. *infra*, p. 242-243.

[187] Selon App., *B. C.*, I, 57, 255. Mais à en croire Plut., *Sulla*, 9, 8, Pompeius se trouvait déjà aux côtés de Sylla en Campanie. De façon plus générale, en ce qui concerne les événements et les mesures légales de 88, il convient sans doute « de rendre à Pompée ce qui appartient à Pompée », comme l'a rappelé Fr. Hinard, *Déposition*, 1985. Il faut en tout cas se souvenir que Sylla reçut un soutien actif de son collègue dans la marche sur Rome. Ces remarques ne remettent pas en cause notre interprétation de cet épisode dans la perspective de la « politique impératoriale » de Sylla, puisque c'est ce dernier qui commandait les légions de Nole, et non Pompeius.

[188] Le récit le plus détaillé de la marche sur Rome est donné par Appien (*B. C.*, I, 57-58), qui insiste sur le courage de Sylla et sur les mesures prises pour empêcher la destruction et le pillage de la cité par les troupes. Plutarque (*Sulla*, 9) dépeint la scène de façon beaucoup plus dramatique et présente Sylla comme un fou furieux, prêt à massacrer tous ses ennemis et à réduire la ville en cendres.

[189] Appien a bien senti que l'action de Sylla en 88 constituait un tournant majeur dans l'histoire de la fin de la République, fait sur lequel il insiste à deux reprises (App., *B. C.*, I, 58, 259 et 60, 269-270).

[190] Sur la *dignitas* de César comme cause de sa marche sur Rome, voir notamment (parmi une abondante bibliographie) : V. Pöschl, *Würde*, 1989, p. 8 et p. 35 ; J. S. Ruebel, *Caesar's Dignitas*, 1996.

De la même façon que César, une génération plus tard, invoquera sa dignité offensée, Sylla rappella à ses soldats « l'insolence dont avaient fait preuve à son égard Sulpicius et Marius » : Τὴν δ' ὕβριν ὁ Σύλλας τὴν ἐς αὐτὸν εἰπὼν Σουλπικίου τε καὶ Μαρίου[191]. Aux trois délégations envoyées à sa rencontre, il donnera par contre une autre explication de sa conduite : Πρέσβεις δ' ἐν ὁδῷ καταλαβόντες ἠρώτων, τί μεθ' ὅπλων ἐπὶ τὴν πατρίδα ἐλαύνοι. Ὁ δ' εἶπεν, ἐλευθερώσων αὐτὴν ἀπὸ τῶν τυραννούντων[192]. Face aux membres de la *nobilitas*, Sylla ne recourt pas à une justification personnelle, mais préfère se présenter comme le libérateur de la patrie opprimée par les tyrans[193]. L'*imperator* sauveur de Rome[194] : comment ne pas songer, à la lecture du texte d'Appien, aux types des émissions syllaniennes qui associent le triomphe de *Sulla imperator* à l'effigie de Roma, symbolisant l'indissociabilité des destins du général et de la *Res publica* ? La récurrence du thème de l'action du chef d'armée mise au service de la patrie dans des documents aussi différents que les images monétaires et les textes historiographiques atteste son importance et démontre la grande cohérence de l'idéologie syllanienne.

Le consul ne se contenta pas de « libérer Rome des tyrans » par les armes, mais entreprit aussi de réformer le fonctionnement des institutions pour empêcher que l'agitation et les pressions dont il avait été victime ne puissent se reproduire. Dans un premier temps, il tira vengeance de ses adversaires : il fit déclarer ennemis publics — une première dans l'histoire romaine ! — Sulpicius et Marius, ainsi que le fils de ce dernier et plusieurs de leurs partisans : en tout, douze *populares* furent décrétés *hostes*, et des sbires furent lancés à leur

[191] App., *B. C.*, I, 57, 251. Il est à noter que les soldats sont surtout sensibles à d'autres considérations : Appien rapporte qu'ils craignaient avant tout que, si Marius avait le commandement de la guerre contre Mithridate, il ne levât une autre armée, les privant ainsi du butin attendu lors de cette expédition. Le thème de la « dignité » n'est toutefois pas à négliger : en 84, lorsqu'il marchera pour la seconde fois contre la patrie, Sylla enverra une lettre au Sénat, où sa première exigence sera, à nouveau, la restitution de sa *dignitas* (ἀξίωσις, comme traduit Appien, *ibid.*, I, 79, 362).

[192] *Ibid.*, I, 57, 253 : « Les messagers qui le recontraient sur son chemin lui demandaient pourquoi il marchait en armes contre la patrie. Il répondit que c'était pour la délivrer de ceux qui y exerçaient la tyrannie. »

[193] Le thème de la « libération » de la patrie dans le texte d'Appien doit certainement remonter à la propagande syllanienne, puisqu'il apparaît aussi chez Plutarque, dans le récit des élections consulaires pour 87 : lorsque le peuple rejeta les candidats syllaniens et en nomma d'autres pour provoquer Sylla, celui-ci « prétendit que c'était grâce à lui que le peuple jouissait de la liberté de faire ce qu'il voulait » (Plut., *Sulla*, 10, 6 : [...] ὡς τοῦ δήμου τῷ ποιεῖν ἃ βούλοιτο δι' αὐτὸν ἀπολαύοντος τῆς ἐλευθερίας). Sur cette légitimation donnée par Sylla à son action, cf. A. Keaveney, *Sulla*, 2005², p. 53. L'accusation de tyrannie allait devenir, à la fin de la République, un lieu commun des propagandes et des pamphlets politiques : voir J. Hellegouarc'h, *Vocabulaire*, 1972, p. 561-562 ; cf. K.-J. Hölkeskamp, *Sulla*, 2000, p. 210 (« stereotype Antwort »).

[194] Sur ce thème récurrent dans l'autoreprésentation syllanienne, destiné à éluder l'aspect problématique de la victoire dans une guerre civile, voir G. S. Sumi, *Spectacles*, 2002, p. 422-425.

poursuite[195]. Marius parvint à s'échapper à grand-peine ; Sulpicius eut moins de chance : il fut tué à Laurentum et sa tête fut exposée sur les Rostres. Sylla fit aussi naturellement annuler les lois de Sulpicius, *quas per uim Sulla latas esse dicebat*, comme le rappelle Cicéron[196]. Ensuite, il proposa une série de mesures dont il est malheureusement difficile de définir le contenu exact. En effet, le texte d'Appien, notre principale source, semble amalgamer les réformes de 88 avec celles, de plus grande ampleur, passées en 81[197]. Les historiens ne parviennent pas à s'accorder sur les mesures qui furent effectivement déjà prises en 88, ni sur la nature de cette législation, considérée tantôt comme une action provisoire, destinée à régler au plus vite la situation politique afin de pouvoir partir en campagne contre Mithridate, tantôt comme un ensemble structuré de lois répondant à un projet de « réforme de l'État » longuement mûri[198]. Malgré ces incertitudes, il est assuré que dès le lendemain de la marche sur Rome, Sylla eut pour objectif de mettre fin à la toute-puissance des tribuns sur la scène politique.

Mais désormais, Sylla avait avant tout les yeux tournés vers l'Orient et la guerre contre Mithridate — que ses soldats attendaient sans doute avec impatience dans la perspective du butin qui devait s'offrir à eux. Le consul était certainement conscient de la précarité de sa situation et tenta d'assurer la pérennité de la « constitution optimate » qu'il avait établie. Cependant, les élections consulaires pour l'année 87 ne se déroulèrent pas comme il l'avait escompté : le peuple, refusant les candidats qu'il avait proposés, élut Cn. Octavius et L. Cornelius Cinna, un partisan déclaré de Sulpicius et Marius. Sylla comprit le danger que représentait pour lui ce consul, d'autant plus qu'une pression de plus en plus

[195] La principale source sur cet épisode est App., *B. C.*, I, 60, 271. Pour les références aux autres sources et une discussion approfondie de la procédure mise en œuvre, voir désormais A. Allély, *Déclaration*, 2007 (avec la bibliographie antérieure).

[196] Cic., *Phil.*, VIII, 2, 7.

[197] App., *B. C.*, I, 59, 266-268, détaille quatre mesures : 1) aucune proposition de loi ne pouvait plus être présentée au peuple sans avoir été au préalable approuvée par le Sénat ; 2) le vote lors des élections se ferait par centuries et non par tribus ; 3) recrutement de 300 sénateurs ; 4) annulation des lois passées par Sulpicius après la proclamation du *iustitium* par les consuls. Il est intéressant que les deux premières mesures rétablissent des usages ancestraux, en particulier le vote par centuries, qui aurait été institué par Servius Tullius (ce passage a fourni le point de départ à une recherche approfondie sur la référence au sixième roi de Rome dans l'idéologie syllanienne : S. Marastoni, *Servio Tullio*, 2009). Outre ces quatre lois, Appien fait aussi allusion à d'autres mesures destinées à affaiblir les tribuns, sans en préciser la teneur.

[198] Cette dernière conception a été défendue notamment par E. Gabba, *Mario e Silla*, 1972, p. 795-796, et par A. Keaveney, *Sulla*, 2005², p. 57. W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 144, s'est récemment prononcé en faveur de l'interprétation inverse (voir *ibid.*, p. 144-146, pour un état de la question détaillé). Voir aussi les réflexions de H. Heftner, *Gracchen*, 2006, p. 145-146.

forte s'exerçait à Rome en faveur du retour des *populares* exilés[199]. Il fit alors prêter par Cinna le serment solennel de servir ses intérêts et de lui rester dévoué. Plutarque a donné une description détaillée de la scène :

> Ὁ δ' ἀναβὰς εἰς τὸ Καπιτώλιον ἔχων ἐν τῇ χειρὶ λίθον ὤμνυεν, εἶτ' ἐπαρασάμενος ἑαυτῷ μὴ φυλάττοντι τὴν πρὸς ἐκεῖνον εὔνοιαν ἐκπεσεῖν τῆς πόλεως, ὥσπερ ὁ λίθος [διὰ] τῆς χειρός, κατέβαλε χαμᾶζε τὸν λίθον, οὐκ ὀλίγων παρόντων[200].

Il est certain que cette précaution ne fut pas efficace : à peine Cinna fut-il entré en fonction qu'il s'opposa de façon directe à Sylla, avant même que celui-ci quittât Rome pour Capoue, où il avait renvoyé ses troupes. Sylla aurait certes été naïf de croire que son ennemi respecterait ce serment[201], mais il ne faut pas pour autant en sous-estimer l'importance. Dans la mentalité romaine, un tel engagement sacré ne pouvait être anodin, et un personnage aussi sensible que Sylla à la dimension religieuse devait être le premier conscient de sa profonde signification. En faisant prêter ce serment à Cinna, le consul préparait en réalité la justification idéologique d'un conflit qu'il pressentait sans doute comme inévitable[202]. Quelques mesures que Cinna prendrait contre lui, elles seraient automatiquement rendues caduques par un principe supérieur aux lois humaines ; de même, le combat qu'il mènerait contre celui qui se serait parjuré recevrait d'emblée une légitimation religieuse. Le fait que le serment fut prêté publiquement (οὐκ ὀλίγων παρόντων) rendait son utilisation d'autant plus efficace dans la perspective d'une propagande anti-cinnanienne[203].

Le lieu où se déroula la cérémonie n'est pas non plus indifférent. Le choix du Capitole devait certes s'imposer assez naturellement dans le cas d'un serment prêté devant et pour le consul, premier magistrat de Rome. Il fut vraisemblablement prononcé sur l'*area Capitolina*, face au temple de Jupiter Optimus Maximus, le premier sanctuaire de l'*Vrbs*, et à proximité du temple de Fides, patronne des serments. Néanmoins, pour commune qu'elle fût, cette localisa-

[199] App., *B. C.*, I, 63, 282.

[200] Plut., *Sulla*, 10, 7 : « Étant monté au Capitole avec une pierre dans la main, [Cinna] prêta serment, puis, ayant attesté les dieux que s'il ne conservait pas sa bienveillance envers [Sylla], il serait jeté hors de la cité comme cette pierre hors de sa main, il la laissa tomber par terre en présence d'un grand nombre de personnes. » Cet épisode est relaté aussi, mais avec moins de détails, par Dio, frg. 102, 2-3 et la Schol. Gron. Cic. *Cat.* p. 286 St. Voir G. Wissowa, *RuK*, 1912², p. 388, n. 1 ; S. Weinstock, *Divus Julius*, 1971, p. 222. Selon ce dernier, « Sulla as proconsul had no right to ask for this oath ».

[201] Cf. K. Christ, *Sulla*, 2002, p. 82 ; H. Heftner, *Gracchen*, 2006, p. 147.

[202] Cf. B. W. Frier, *Propaganda*, 1971, p. 585 : « Cinna knew from the moment he broke his sacred vow in 87 that Sulla would one day seek return and revenge. »

[203] Peut-être faut-il établir un rapport entre ce serment parjuré par Cinna et l'expulsion de ce dernier en 87, sur la base d'une prescription — falsifiée — des Livres Sibyllins : Liv., *Per.*, LXXIX ; Gran. Licin., 35, 1-2 (voir D. Engels, *Vorzeichenwesen*, 2007, p. 592).

tion s'inscrivait bien dans la perspective de l'autoreprésentation syllanienne : la promesse d'allégeance était faite à la fois devant le chef qui avait « libéré » Rome et devant le dieu suprême qui garantissait la puissance de la cité — et à proximité d'un monument (celui de Bocchus) à la gloire des succès militaires de Sylla ! Une fois encore, nous voyons se dessiner en filigrane le thème de l'union de Sylla et de Rome. En outre, l'accomplissement d'une telle cérémonie sur le Capitole révèle déjà l'intérêt du futur dictateur pour la symbolique et le prestige du plus haut lieu religieux de la Ville, qui sera au cœur de l'idéologie syllanienne de la restauration.

Synthèse et premières conclusions

I. LES THÈMES IDÉOLOGIQUES

La partie initiale de notre étude nous a mené des premiers grands succès militaires et politiques de Marius au coup d'État de Sylla en 88. Durant cette période d'une vingtaine d'années, ces deux personnages destinés à marquer de leur empreinte l'histoire de la fin de la République ont donné à la figure du chef d'armée, de l'*imperator*, une dimension nouvelle sur la scène politique. Conformément à l'importance de l'élément militaire dans leur ascension, l'autoreprésentation qu'ils développèrent accorda une place centrale aux thèmes de la victoire et du triomphe. Marius, le *uir triumphalis* par excellence à la fin des années 100, fit de la célébration de ses victoires sur Jugurtha et sur les Germains des moments privilégiés d'expression de ses ambitions politiques : ainsi en 104, quand il célèbre le triomphe le premier jour de son consulat et va à la rencontre du Sénat encore vêtu de l'habit du triomphateur. Dans le même esprit, c'est au moment où il sacrifie aux dieux devant son armée, à l'issue de la bataille d'Aix, qu'est annoncée la nouvelle de sa cinquième élection au consulat. Quant à Sylla, il n'obtint pas encore l'honneur du triomphe dans les années 90, mais il parviendra à exprimer ses prétentions au statut de grand chef de guerre — concurrent de Marius — par le biais d'une autre cérémonie, dont le rituel présentait de frappantes similitudes avec celui du *triumphus* : les *ludi Apollinares*, dont il dirigea la procession vêtu du même habit que les triomphateurs, à la tête de l'ensemble du peuple assemblé. L'exceptionnelle *uenatio*, qui donnait en spectacle une centaine de lions et des archers africains envoyés par Bocchus, rendait plus perceptible encore aux yeux de la foule la dimension triomphale de ces jeux.

La thématique de la victoire et du triomphe fut abondamment exploitée dans l'imagerie monumentale et monétaire. Les monuments érigés par Marius donnaient à voir des Victoires porteuses de trophées, deux éléments iconographiques qui se retrouvent très fréquemment dans le monnayage de ses partisans, en particulier dans le type de revers des émissions de quinaires, où le traditionnel trophée couronné par une *Victoria* est souvent accompagné d'une *carnyx* et d'un captif, qui rendent obvie la référence aux défaites infligées aux Cimbres et aux Teutons. En réponse aux *tropaea Marii*, qu'il fera d'ailleurs abattre, Sylla profita — une fois de plus — de son amitié avec Bocchus pour faire installer sur le Capitole, où se dressait au moins un des *monumenta* de Marius, un groupe statuaire représentant le roi de Maurétanie lui livrant Jugurtha. Comme dans les monuments de son rival, des Victoires porteuses de trophées entouraient la scène. Les deux adversaires recourent donc au même langage iconographique dans une véritable « guerre des images » qui prélude au conflit armé.

Si les Victoires et les trophées étaient des éléments déjà canoniques de l'art figuré politique, et singulièrement de l'iconographie monétaire, il en va tout autrement, en revanche, de l'image du triomphateur en quadrige : elle apparaît pour la première fois dans le paysage monétaire avec une émission à la gloire de Marius, et elle sera reprise par Sylla sur les deniers et *aurei* qu'il signe *L. Sulla imperator*. Il s'agit d'une des innovations majeures de la propagande impératoriale durant la période que nous avons étudiée. La fortune que connaîtra ce motif dans la *Bildersprache* de l'époque impériale en confirme l'importance. Ces représentations immortalisent l'*imperator* à l'heure de sa plus grande gloire, au moment où son charisme religieux atteint son paroxysme : le temps de la procession triomphale, le chef de guerre porte la couronne et le sceptre de Jupiter Capitolin, et son visage est rougi au minium comme celui de la statue du dieu. En ce moment exceptionnel, la puissance et la souveraineté joviennes s'incarnent dans la personne du général triomphant. C'est cette proximité avec la sphère divine que les représentations monétaires tentent de saisir et de perpétuer. Le caractère pratiquement religieux de l'image du triomphateur devait être d'autant plus perceptible pour les observateurs de l'époque que le quadrige sur les monnaies était auparavant l'apanage exclusif des divinités.

Dans l'exaltation de la figure du chef de guerre, la référence à la sphère divine occupa, chez Marius comme chez Sylla, une place essentielle. Il circulait un grand nombre de récits de prodiges et de présages qui leur promettaient la victoire sur le champ de bataille ou même les prédestinaient à un destin grandiose à la tête de l'État. La propagande des deux rivaux s'est nourrie de ces prophéties, dont beaucoup avaient sans doute été créées de toutes pièces par les intéressés et

leur entourage. Dès l'époque de la guerre contre Jugurtha, Marius commença à se construire une image de chef prédestiné et marqué par la faveur divine. Sylla suivra son exemple. Ce thème de l'autoreprésentation syllanienne trouvera son point culminant dans la prise du surnom *Felix*, qui liera de façon définitive la *felicitas* à la personne du dictateur. Non contents d'apparaître comme favorisés par la *fortuna* et les dieux en général, les deux *imperatores* placèrent leurs succès militaires sous le patronage d'une divinité qui jouissait en cette période troublée d'une grande ferveur : Apollon, dont la présence massive dans le monnayage frappé durant la guerre sociale indique qu'il portait alors de façon singulière les espérances de salut et de victoire du peuple et des soldats. Plusieurs des nombreuses émissions monétaires des années 90 qui présentent au droit l'effigie apollinienne ont été frappées par des marianistes, tandis que Sylla, profitant de sa charge de *praetor urbanus* et s'autorisant du précédent de son ancêtre créateur des *ludi Apollinares*, conféra un faste exceptionnel à sa célébration de ces jeux et se présenta symboliquement comme leur « refondateur ».

En fin de compte, les propagandes marianiste et syllanienne tendaient à conférer à l'*imperator* le caractère d'un homme providentiel, en qui résidait le salut de la *Res publica*[1]. Dans le cas de Marius, cette conception pourrait s'être développée de façon assez naturelle : l'angoisse atavique que fit resurgir l'invasion germanique amena le peuple, après la victoire, à le célébrer par des gestes empruntés aux rites religieux. Il est certain que le vainqueur profita de cette vague d'enthousiasme populaire pour accentuer davantage encore ce rapprochement avec la sphère divine. C'est au lendemain de la victoire sur les Cimbres que Marius se mit à imiter Dionysos-Bacchus, le dieu qui avait parcouru le monde dans un cortège festif et triomphal.

L'après-Verceil voit la gloire de Marius à son sommet. Ses victoires sur les Germains lui avaient valu, outre la vénération du peuple, la reconnaissance d'une partie importante de la *nobilitas*, qui ne pouvait désormais plus ignorer les mérites de l'*homo nouus* et était obligée de l'accepter dans ses rangs. Rompant avec l'image de simple et rude soldat qu'il avait développée lors de sa première candidature au consulat, il tenta alors de se présenter sous un jour plus « aristocratique », en adoptant certains comportements des *imperatores* du IIe siècle issus des plus grandes *gentes* et marqués par le modèle des monarques hellénistiques. Cette tendance se révèle notamment dans la tradition selon laquelle la

[1] On peut supposer qu'en cas de crise grave, les soldats (au moins) étaient intimement convaincus que la légitimité républicaine était incarnée par leur *imperator* — même lorsqu'il leur ordonnait de marcher sur Rome — et non plus par le Sénat : cf. R. Morstein-Marx, N. Rosenstein, *Transformation*, 2006, p. 632-633, qui parlent de la « fragmentation of republican legitimacy ».

nouvelle de la victoire sur les Cimbres aurait été annoncée le jour même de la bataille par deux jeunes cavaliers devant le temple des *Castores*. Ces circonstances rappelaient les récits relatifs à l'annonce de la victoire de Pydna. En outre, la mise en scène suggérant que les Dioscures eux-mêmes avaient délivré ce message devait raviver le souvenir de leur miraculeuse apparition au soir de la bataille du Lac Régille. L'intérêt du vainqueur des Germains pour ces deux divinités n'était pas gratuit : les *Castores* étaient par excellence les dieux de la cavalerie et de l'aristocratie. Par ailleurs, le « rude » Marius prit plaisir à entendre ses hauts faits chantés par le poète Archias et fit représenter une pièce de théâtre en grec à l'occasion de la dédicace du temple d'Honos et Virtus : il s'inscrivait ainsi — de façon sans doute inattendue — dans le sillage de ces aristocrates, hommes de guerre et de lettres, qui entretenaient dans leur entourage des poètes dont les vers glorifiaient leurs exploits.

Si les victoires remportées sur les Germains avaient imposé Marius comme le sauveur de l'*Vrbs*, Sylla ne bénéficia pas de circonstances aussi favorables. Ses menées pour disputer à son rival la gloire de la capture de Jugurtha sont révélatrices de son désir pressant d'avoir lui aussi à son actif une « grande victoire » sur un ennemi de Rome. Révélé par la guerre sociale comme l'un des *clarissimi imperatores* de Rome, c'est surtout à l'occasion du conflit civil de 88 qu'il trouva l'occasion de se présenter en homme providentiel : lors de sa marche sur Rome, la justification alléguée était qu'il venait libérer la cité de la tyrannie. L'accusation de *tyrannis* portée contre les adversaires politiques était pratique courante depuis plusieurs décennies. Elle prend cependant un relief particulier dans la perspective des événements de 88 : elle ne sert plus seulement à dénigrer un opposant, mais doit légitimer l'usage des armes contre des concitoyens et la prise d'assaut de la Ville. Chassant les « tyrans » par la force, Sylla se pose en « libérateur ». L'apparition de ce thème idéologique n'est pas de peu d'importance : plusieurs générations plus tard, Octavien, vainqueur d'Antoine, le reprendra à son compte et se proclamera *uindex libertatis populi Romani* sur les célèbres cistophores de 28[2]. Une fois encore, la propagande syllanienne apparaît comme pionnière et introduit un thème promis à un bel avenir.

On perçoit là une des constantes des idéologies impératoriales du I^er^ siècle, qui ont en commun d'établir une étroite connexion entre la *Res publica* et l'*imperator*, qui apparaîtra souvent comme le sauveur ou le libérateur de la patrie. Ce

[2] *RIC* I², 476. Sur le sens de cette appellation et son rôle dans la définition du statut politique d'Octavien en 28, voir dernièrement J. W. Rich, J. H. C. Williams, *New Aureus*, 1999, p. 183-185. Sur le thème, relativement secondaire, de la *libertas* dans l'idéologie augustéenne, voir aussi L. Consigliere, *Slogans*, 1978, p. 42-47.

procédé tend d'une part à distinguer le chef charismatique de ses concitoyens et d'autre part à montrer que son destin glorieux se confond avec celui de l'État. Cette double finalité s'exprime dans les types des émissions « triomphales » de C. Fundanius (à la gloire de Marius) et de Sylla : le revers présente l'*imperator* triomphant, tandis qu'au droit figure Roma. La combinaison de ces deux images exprime symboliquement que la gloire du général victorieux rejaillit sur Rome, que la grandeur de l'*Vrbs* passe par celle de l'*imperator*. C'est dans les propagandes marianiste et syllanienne que cette conception est développée pour la première fois de façon aussi conséquente. Elle connaîtra son aboutissement ultime dans l'idéologie impériale.

II. L'ÉMERGENCE D'UNE PROPAGANDE DE « PARTI »

Si les thèmes qu'elle véhicule ne sont pas absolument nouveaux dans la vie politique romaine, la communication politique développée par Marius et Sylla dans les années 100 et 90 se distingue néanmoins par une ampleur et une cohérence sans précédent. Une fois encore, c'est la documentation numismatique qui permet de repérer une des innovations majeures de cette période : pour la première fois, on observe dans le paysage monétaire une convergence massive d'émissions commémorant les hauts faits d'un personnage — Marius — et illustrant les tendances de sa politique. Des allusions ponctuelles à l'actualité figuraient dans le monnayage depuis quelques décennies déjà, mais jamais encore la production monétaire n'avait servi à véhiculer un message aussi cohérent et structuré. Les types des monnaies de ces deux décennies révèlent ainsi la constitution d'un « parti »[3] autour de Marius, qui émerge à l'époque de ses grandes victoires et reste influent sur la scène politique dans les années 90,

[3] Que l'on utilise les termes modernes de « parti » ou de « faction », ou les mots latins *pars*, *partes* et *factio*, ou encore *optimates* et *populares*, la réalité et les personnes désignées restent inévitablement mouvantes, y compris sous la plume des auteurs anciens : voir not. J. Hellegouarc'h, *Vocabulaire*, 1972, p. 99-115 ; M. T. Schettino, *Lutte politique*, 2008, spéc. p. 59-65. Il est évident qu'il n'existait pas à Rome de partis au sens moderne du terme, organisés de façon durable et visant à faire triompher un programme politique spécifique (cf. P. A. Brunt, *Fall*, 1988, p. 35-36). Néanmoins, pour désigner les alliances concomitantes (plus ou moins durables) d'un certain nombre d'acteurs de la vie politique romaine (magistrats, sénateurs ou autres membres influents de la *nobilitas*) à un personnage dont ils soutiennent l'action ou la position de prééminence, nous avons résolu d'employer le vocable « parti » dans la mesure où le pluriel *partes* fut parfois associé à des grands noms de la scène politique, tels que Marius, Cinna , Sylla, Pompée ou César (cf. J. Hellegouarc'h, *ibid.*, p. 112-113). Quoi qu'il en soit, les réseaux relationnels et les alliances politiques au dernier siècle de la République sont un phénomène complexe, dont l'étude ne peut être réduite à un problème terminologique ou à l'application mécanique de grilles de lectures (voir not. P. A. Brunt, *ibid.*, p. 32-45).

même si la tradition littéraire en a moins gardé le souvenir. Durant plusieurs années, des partisans du vainqueur des Germains obtinrent la charge de *triumuir monetalis*, qu'ils mirent à profit pour donner une large diffusion aux images marianistes, en particulier les Victoires et les trophées.

Sylla, durant la période de son ascension, se profile comme le représentant de la *nobilitas* face à Marius. Ses alliances avec des *gentes* influentes de l'aristocratie, en particulier son mariage avec Caecilia, la nièce de Metellus Numidicus, l'année de son consulat, lui assurent de solides appuis politiques. Néanmoins, à cette époque, nos sources n'indiquent pas que Sylla ait été, à l'instar de son rival Marius, entouré de partisans qui véhiculèrent les thèmes de son autoreprésentation. En revanche, il avait su habilement tirer parti de ses relations avec Bocchus pour exalter son rôle dans la guerre contre Jugurtha. Dès le début des années 90, le futur dictateur parvint ainsi à se distinguer dans le paysage politique. Sa célébration des jeux apollinaires en 97 n'était pas passée inaperçue et suscita les réactions de membres d'autres *gentes* liées à l'histoire de ces *ludi*, dont nous trouvons la trace dans le monnayage. Quelques années plus tard, la guerre sociale propulsa Sylla au premier plan de la scène militaire et politique. Dès cette époque, l'idéologie impératoriale syllanienne présente un très haut degré d'élaboration que révèle pleinement l'habile propagande qui, lors de la marche sur Rome, avait présenté Sylla en chef de guerre libérateur de la *Res publica*. Au soir de la prise de l'*Vrbs*, Sylla était devenu *le* personnage avec qui, désormais, tous allaient devoir compter.

DEUXIÈME PARTIE

–

La propagande de *Sulla imperator* : vers un paradigme de la légitimation religieuse du chef de guerre

Du début de la campagne mithridatique à la fin de la guerre civile

Préliminaires : Sylla et le *nomen imperatoris*

Il sera question dans la seconde partie de cette étude de la propagande élaborée par Sylla durant les années de campagne, d'abord en Grèce et en Asie Mineure, puis lors de la marche en Italie. Cette période de la carrière du futur dictateur revêt un caractère singulier du fait qu'il a été déclaré *hostis*, « ennemi public », par le régime alors en place à Rome. Pour la première fois dans l'histoire de la République, un chef d'armée exerce un commandement qui n'est pas couvert par la reconnaissance officielle du Sénat et du peuple romains. Privé de la légitimité normalement conférée par les institutions humaines, Sylla se mettra en quête d'un autre principe légitimateur : sans surprise, c'est vers le domaine religieux qu'il se tournera. Désavoué par les hommes, il n'en sera que plus désireux de se présenter comme *le* général favori des dieux, lesquels, à la différence des régimes politiques instables de l'*Vrbs*, n'ont pas cessé de voir en lui le véritable représentant de Rome dans le monde grec.

Plus que toute autre auparavant, l'idéologie développée par Sylla à l'époque de ses campagnes mérite le qualificatif d'« impératoriale » car c'est à propos de Sylla que, pour la première fois, le terme *imperator* et ses traductions grecques apparaissent de façon fréquente dans l'épigraphie. Le fait a depuis longtemps été observé[1]. En revanche, il ne nous semble pas qu'on en ait pris la juste mesure, et ce en raison d'une interprétation du titre d'*imperator* porté par Sylla qui nous paraît erronée. La *communis opinio* veut que la mention du *nomen imperatoris* dans les inscriptions ou sur les monnaies républicaines commémore une « acclamation impératoriale » du général vainqueur par son armée[2]. Nous avons montré ailleurs qu'en l'absence d'attestation explicite d'une telle *appellatio*, le titre doit désigner *a priori* un personnage — magistrat, promagistrat ou

[1] Cf. not. R. Combès, *Imperator*, 1966, p. 98-99 et 111-112.

[2] Voir principalement R. Combès, *ibid.*, *passim*.

priuatus — détenteur de l'*imperium* (*militiae*)[3]. Selon nous, c'est dans ce sens également qu'il faut l'interpréter dans le cas de Sylla, pour lequel la tradition littéraire n'a conservé aucune trace probante d'une acclamation à la suite d'une victoire[4].

Cette nouvelle interprétation du titre n'est pas sans conséquence sur la datation des inscriptions grecques et latines — et des monnaies — mentionnant Sylla soit comme proconsul, soit comme *imperator*. Ces documents sont repris dans le tableau à la page 164[5].

À l'inverse de la plupart de nos prédécesseurs, nous ne considérons pas qu'il faille adopter respectivement comme *terminus ante* et *post quem* pour les titres de proconsul et d'*imperator* une victoire à l'issue de laquelle aurait eu lieu une acclamation par l'armée. Selon ce principe, étant communément admis que Sylla avait été appelé *imperator* à Chéronée, les inscriptions où il est qualifié de proconsul ont été datées soit de la propréture en Cilicie[6], soit du début de la guerre mithridatique, avant la bataille de Chéronée[7]. Selon notre interprétation du *nomen imperatoris*, rien n'interdit que les deux titulatures aient été employées durant la même période : considérée sans *a priori* herméneutique, l'épigraphie suggère qu'à cette époque le statut de gouverneur de province pouvait être indiqué de deux façons dans les documents officiels (décrets, dédicaces, monnaies, etc.), soit en identifiant la magistrature ou promagistrature revêtue par le gouverneur, soit en présentant celui-ci comme le détenteur de l'*imperium* (*militiae*), sans faire référence à sa position au sein du *cursus honorum*[8].

3 P. Assenmaker, *Imperator*, 2012.

4 Aucun des passages souvent invoqués comme preuves d'une acclamation de Sylla par ses troupes à l'issue de la victoire de Chéronée (Amp., *Lib. mem.*, 31, 2 ; Front., *Strat.*, II, 8, 12 ; Amm. Marcel., XVI, 12, 41 ; Plut., *Sulla*, 21, 2) ne présente l'expression *imperator appellatus* ou l'un de ses équivalents. Voir la discussion détaillée de ce problème dans notre article sur la chronologie des émissions syllaniennes (P. Assenmaker, *Chronologie*, 2013, p. 249-251, avec la bibliographie).

5 Pour la liste (presque) complète des inscriptions mentionnant Sylla (y compris sans titulature), voir F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 231-232. Aux documents recensés dans le tableau de la p. 164, on pourrait ajouter la dédicace d'une double hache à l'Aphrodite d'Aphrodisias, dans laquelle, selon Appien (*B. C.*, I, 97, 455), Sylla se présentait comme αὐτοκράτωρ (cf. *infra*, p. 256).

6 Voir entre autres T. R. Martin, *Sulla* Imperator Iterum, 1989, p. 29-30 (qui n'exclut pas la seconde possibilité) ; J.-L. Ferrary, *Gouverneurs*, 2000, p. 182, et F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 29-30 (à propos de l'inscription de Rhodes, *ILS* 8772 = *SIG*^{3} 745).

7 Ainsi notamment C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 181-193 (à la possible exception des inscriptions de Délos, *ILLRP* 349-350 [= *I. Délos* 1850 et 1852]).

8 Nous n'excluons évidemment pas la possibilité que certaines inscriptions mentionnant Sylla (surtout celles qui lui donnent le titre de proconsul) se réfèrent à la période de la propréture en Cilicie. C'est vraisemblablement le cas de l'inscription de Rhodes *ILS* 8772 (=*SIG*^{3} 745), où Murena est présenté comme *imperator* (l. 5-6 : Λεύκιον Λικίνιον Λευκίου υἱὸν Μουρήν[αν] | ἰμπεράτορα) ; la différence de titulature nous semble significative (cf. J.-L. Ferrary, *Gouverneurs*, 2000, p. 181 ; F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 30).

À cet égard, il est intéressant de distinguer les inscriptions émanant du gouverneur ou du Sénat et celles non rédigées par les autorités romaines. Le tableau de la p. 164, structuré de cette façon, fait apparaître clairement que la grande majorité — si ce n'est la totalité — des documents émis par l'état-major syllanien ou l'assemblée sénatoriale donne à Sylla le titre d'*imperator* (ou son équivalent grec). Celui de proconsul est utilisé le plus souvent — exclusivement ? — par des communautés ou des particuliers grecs (et des Italiens résidant en Grèce, si les deux inscriptions latines de Délos ne doivent pas être attribuées à Sylla). À côté de cet usage traditionnel de la titulature proconsulaire, le titre impératorial fait timidement son apparition dans les dédicaces des *poleis* : à Messène et à Acraiphia, c'est à Sylla ἰμπεράτωρ que s'adresse la reconnaissance civique — une transcription qui trahit à la fois l'embarras des dédicants hellénophones pour rendre ce titre nouveau (pour eux) et leur volonté de désigner leur « bienfaiteur » de la façon la plus appropriée.

Très rapidement, après une période d'alternance avec le terme ἰμπεράτωρ dans les années 80[9], c'est le terme αὐτοκράτωρ qui s'imposera comme l'équivalent canonique d'*imperator*[10]. Vu l'usage important et novateur que Sylla fit du titre impératorial — il est le premier à l'inscrire sur des monnaies romaines (cf. *infra*, p. 190) — il y a tout lieu de croire que le personnage a joué un rôle non négligeable dans l'établissement de la traduction grecque « officielle » du titre. Il est significatif à cet égard que les textes grecs de deux *senatus consulta* rédigés à Rome durant la domination syllanienne (cf. le tableau p. 164) indiquent systématiquement, dans les passages se référant à la période du commandement en Asie, le titre d'αὐτοκράτωρ[11], et non la transcription ἰμπεράτωρ.

Sylla n'était pas le premier commandant à employer le titre d'*imperator* plutôt que celui d'une (pro)magistrature — un usage attesté par l'épigraphie

9 Outre Sylla, L. Licinius Murena est le seul personnage nomément désigné comme *imperator* en grec dans les années 80 : *ILS* 8772 (= *SIG*³ 745) et *IG* V, I, 1454 (ἰμπεράτωρ) ; *AE* 1974, 630 (αὐτοκράτωρ) ; cf. aussi la mention οἱ π[ρ]ὸ ἡμῶν αὐ[τοκρά-]|τορες dans une inscription de Mopsuhestia (*SEG* XLIV, 1227, l. 16-17 ; cf. *infra*, p. 170-171).

10 Voir notamment R. Combès, *Imperator*, 1966, p. 111-114 ; M. P. Rivero Gracia, *Imperator*, 2006, p. 33-37.

11 Tandis que dans les autres passages de ces documents ou dans les autres lettres et *senatus consulta* de cette période, Sylla porte le surnom *Epaphroditos* et, éventuellement, le titre de dictateur ou de consul : voir H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 155 (cf. E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 108-109). Il est exclu, selon nous, que le Sénat n'ait donné à Sylla « que » le titre d'*imperator* « pour bien signifier qu'il n'avait jamais agi dans le cadre normal des institutions provinciales » (J.-M. Bertrand, *Méditerranée orientale*, 2001⁶, p. 799). Le célèbre décret de Paul-Émile en Espagne, antérieur d'un siècle, suffit à démontrer la légalité du titre d'*imperator* dans l'administration provinciale (*CIL* I², 2, 614, l. 1 : *L. Aimilius L. f. inpeirator decreiuit*).

à partir du début du IIe siècle, de façon assez sporadique toutefois[12] —, mais le contexte dans lequel il *choisit* de le mentionner était exceptionnel. Comment interpréter l'attention toute particulière qu'il lui accordait, à en juger par la documentation épigraphique, tant latine que grecque ? En se présentant comme *imperator* plutôt que comme proconsul sur ses monnaies, dans ses dédicaces et ses décrets, Sylla ne rappelait pas, comme on le considère généralement, un honneur — l'acclamation impératoriale — décerné par ses troupes à l'issue d'une bataille victorieuse, mais mettait en évidence l'*imperium* en vertu duquel il commandait son armée et gérait sa *prouincia*. Dès lors, l'emploi de ce titre n'est pas à interpréter uniquement comme l'exaltation par Sylla de ses capacités de chef de guerre, mais plus fondamentalement comme la réaffirmation de la souveraineté de l'*imperium* dont il avait été investi avec l'assentiment des dieux. Replacé dans cette perspective, le choix d'αὐτοκράτωρ dans les sénatus-consultes du régime syllanien prend tout son sens : le terme grec signifie en effet, littéralement, « maître par soi-même », « qui ne dépend que de soi-même[13] ». Ce vocable n'a pu que séduire un chef d'armée déclaré hors-la-loi dans sa patrie et qui se maintenait par sa seule volonté dans son commandement[14]. Il y avait dans le *nomen imperatoris* tel que l'employait Sylla une revendication de légitimité personnelle lourde de sens.

*
* *

Cette seconde partie de notre étude sera donc consacrée à l'analyse de la stratégie de légitimation développée par Sylla durant les années de campagne. Nous examinerons dans un premier temps les motifs iconographiques qu'il adopta comme symboles de la légitimité de son *imperium*. Ceux-ci renvoient d'une part à la sphère de la victoire militaire (les trophées), d'autre part au domaine religieux (la cruche et le *lituus*). La combinaison de ces deux registres n'est évi-

[12] Voir notre article *Imperator*, 2012, p. 121-125, et la liste des attestations épigraphiques d'*imperator* jusqu'à l'époque syllanienne chez M. P. Rivero Gracia, *Imperator*, 2006, p. 304-311 et 337-341. Ce choix du titre de « commandant » plutôt que de celui d'une magistrature s'observe aussi dans l'épigraphie grecque du IIe siècle, où la désignation comme στρατηγὸς ὕπατος ne traduit pas forcément, au début du siècle en tout cas, le *consul* latin, de même que la formule ὁ ὕπατος στρατηγός (« général en chef ») attestée à Argos s'en distingue sciemment : voir P. Marchetti, *Calendrier*, 1976, p. 418-419.

[13] Chez Polybe (VI, 12, 5) , l'adjectif αὐτοκράτωρ pouvait ainsi exprimer le caractère (quasi) absolu de l'*imperium* des consuls à la guerre : Καὶ μὴν περὶ πολέμου κατασκευῆς καὶ καθόλου τῆς ἐν ὑπαίθροις οἰκονομίας σχεδὸν αὐτοκράτορα τὴν ἐξουσίαν ἔχουσι. Cet auteur emploie αὐτοκράτωρ soit dans son sens classique, soit pour transposer le titre de *dictator* : voir M. Dubuisson, *Polybe*, 1985, p. 21-22.

[14] Cf. R. Combès, *Imperator*, 1966, p. 114.

demment pas une nouveauté. En revanche, les images choisies par Sylla et les associations établies entre elles sont profondément novatrices.

De la référence générale à la sphère religieuse exprimée par les symboles de la cruche et du *lituus*, nous passerons aux patronages divins particuliers dont se réclama l'*imperator*. Avant d'aborder la dévotion syllanienne envers Aphrodite-Vénus, dont les historiens ont depuis longtemps perçu l'importance majeure, nous étudierons la place occupée par les autres divinités dans l'idéologie religieuse de Sylla. Il convient en effet de replacer la déesse dans le « réseau de relations » qui structure le panthéon syllanien, afin de percevoir plus clairement ses fonctions propres et son statut de divinité tutélaire privilégiée dans le monde grec.

Mais avant cela, en raison de l'importance particulière de la monnaie comme vecteur de l'idéologie syllanienne, il est nécessaire de faire le point sur le monnayage produit pour financer les opérations militaires. Cette partie s'ouvrira donc sur un chapitre plus spécifiquement numismatique, dans lequel nous tenterons d'identifier et de dater aussi précisément que possible les émissions syllaniennes des années de campagne.

Documents émanant de Sylla ou du Sénat		
RRC 367-368	Deniers, *aurei* et *asses*[I]	*L. Sula impe.* ou *L. Sulla imp(e).*
RRC 359	Deniers et *aurei*[II]	*L. Sulla imper. iteru(m).*
ILLRP 224	Sicyone (dédicace à Mars)	*L. Cornelius L. f. Sulla imper. Martei.*
Inscription inédite	Trophée de Sylla érigé entre Orchomène et Pyrgos[III]	Sylla porte le titre d'αὐτοκράτωρ[IV].
RDGE 17	*SC de Tabenis*[V]	l. 9-10 : Λεύκιος Κ[ορνήλιος] | [Σύλλ]ας αὐτοκράτωρ.
RDGE 20, col. III E	*SC de Thasiis*[VI]	l. 14 : Λεύκιος Κορνήλιος [Σύ]λλας αὐτοκρ[άτωρ].
RDGE 23	*SC aliaque acta de Oropiorum et publicanorum controuersiis*[VII]	l. 38-39 : Λεύκιος | Κορνήλιος Σύλλας αὐτοκράτωρ.
Documents émanant de Sylla ou de communautés de Délos[VIII]		
ILLRP 349 = *I. Délos* 1850	Délos (base de statue)[IX]	l. 1 : *L. Cornelius L. f. Sulla pro cos.*
ILLRP 350 = *I. Délos* 1852	Délos (chapiteau dorique remployé)	l. 1 : *L. Cornelius L. f. Sulla pro cos.*
Documents n'émanant pas d'une autorité romaine		
AE 1971, 448	Acraiphia[X] (dédicace de la *polis*)	l. 1-2 : Λεύκιο[ν Κορνήλιον Λευκίου] | [υ]ἱὸν Σύλλαν ἰμπεράτορα.
SEG XLVIII, 496 = *AE* 2000, 1338	Messène[XI] (base d'une statue sur l'agora ; dédicace de la *polis*)	l. 2-4 : [Λεύκιον Κ]ορνήλιον | [Λευκί]ου υἱὸν Σύλλαν | ἰμπεράτορα.
ILS 8771	Halicarnasse[XII] (dédicace du *dèmos*)	l. 2-4 : [Λε]ύκιο[ν Κ]ορνήλιον Λευκίου υἱὸ[ν] | Σ[ύ]λλα[ν] στρατηγὸν ἀνθύπατον | Ῥωμαίων.
ILS 8772 = *SIG*³ 745	Rhodes[XIII] (dédicace privée)	l. 1-2 : Λεύκιον Κορνήλιον Λευκίου [υ]ἱὸ[ν Σύλλαν] | στραταγὸν ἀνθύπατον Ῥωμαίων.
ILLRP 351 = *ILS* 870	Suessa (Campanie)[XIV] (dédicace publique)	*L. Cornelio L. [f.] | Sullae Feleici | imperatori | publice*
I. Délos 1853	Délos[XV] (épigramme inscrite sur une base de statue)	l. 4 : Σύλλου (…) ἀνθυπάτοιο.

[I] Datés de 82 dans le *RRC* ; nous avons proposé ailleurs d'en situer la frappe vers 90-89, à l'époque de la guerre sociale (P. Assenmaker, *Chronologie*, 2013, p. 263-269, avec la bibliographie).

[II] Datés de 84-83 dans le *RRC* et dans notre étude (*ibid.*, p. 257-263, avec la bibliographie).

[III] Les vestiges de ce monument ont été mis au jour en décembre 2004 (cf. *infra*, p. 197).

[IV] Nous devons cette information à Sofia Zoumbaki, qui étudie le monument d'Orchomène en collaboration avec Elena Kountouri, et a généreusement accepté que nous en fassions état dans cette étude. Nous l'en remercions vivement.

[V] Le texte (très mutilé) est difficile à dater (*RDGE* : 81-80 ?) : Sylla n'y porte aucun autre titre que celui d'αὐτοκράτωρ. Cf. M. P. Rivero Gracia, *Imperator*, 2006, p. 315-316.

[VI] Daté du consulat (80). Cf. *ibid.*, p. 319-321.

[VII] Daté de 73. Cf. *ibid.*, p. 316-318. On peut sans doute ajouter à ces *senatus consulta* celui *de Stratonicensibus* (*RDGE* 18, daté de 81), où le titre αὐτοκράτωρ a été restitué aux lignes 54 et 96-97.

[VIII] Les deux inscriptions suivantes mentionnent Sylla au nominatif, ce qui peut faire supposer qu'il en est le rédacteur (ainsi J.-L. Ferrary, *Gouverneurs*, 2000, p. 181, n. 96 : « dédicaces de Sylla lui-même »), mais C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 184-187, a proposé, avec de solides arguments, d'interpréter ce cas comme un « nominatif de rubrique » : selon cette lecture, les deux monuments auraient servi de base à des statues de Sylla dédiées par des communautés de Délos (pour le second, les *collegia* mentionnés dans le texte). Cf. F. Santangelo, *Sulla*, 2000, p. 231 (« dedication to Sulla »).

[IX] On peut sans doute ajouter à cette inscription délienne une seconde (*I. Délos* 1851), très mutilée, où l'on a restitué le nom de Sylla : [*L.*] *Cor*[*neli*]*us* [*L. f. Sulla pro cos.*].

[X] M. P. Rivero Gracia, *Imperator*, 2006, p. 341-342.

[XI] M. Dohnicht, M. Heil, *Legat*, 2004 ; M. P. Rivero Gracia, *ibid.*, p. 342.

[XII] C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 186-187.

[XIII] L'identification du *L. Cornelius L. f.* n'est pas asurée puisque le *cognomen* est perdu, mais il doit vraisemblablement s'agir de Sylla (cf. J.-L. Ferrary, *Gouverneurs*, 2000, p. 179-182 ; C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 187 ; M. P. Rivero Gracia, *Imperator*, 2006, p. 339-340 ; F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 29-31 ; J. Fündling, *Sulla*, 2010, p. 46 et 171, n. 80).

[XIV] M. P. Rivero Gracia, *ibid.*, p. 341.

[XV] F. Durrbach, *Choix*, 1921, p. 239 ; cf. J.-L. Ferrary, *Gouverneurs*, 2000, p. 181, n. 96, qui fait remarquer qu'il faut tenir compte des exigences de la métrique dans l'analyse de la titulature de Sylla dans ce poème.

CHAPITRE III

–

Les monnayages syllaniens des années de campagne : les débuts de la monnaie comme *monumentum* impératorial

Pour écrire l'histoire économique et monétaire des campagnes menées par Sylla durant son proconsulat, il importe de distinguer le séjour en Grèce et en Asie Mineure de la période qui suivit son débarquement en Italie. En effet, si la monnaie romaine s'est depuis longtemps imposée dans la Péninsule[1], il en va tout autrement à l'est de l'Adriatique, où le denier, même s'il n'est sans doute pas complètement absent des trésors enfouis en Grèce entre le milieu du IIe et le début du Ier siècle[2], ne commence à circuler massivement qu'à partir des années 40[3]. Jusqu'à cette époque, ce sont des monnayages grecs de grande diffusion qui servirent au paiement des armées de l'*Vrbs* actives dans les diverses

1 Sur les trésors des IIe et Ier siècles découverts en Italie, voir désormais D. Backendorf, *Münzschätze*, 1998.

2 Les plus significatifs de ces trésors seraient celui d'Agrinion (*IGCH* 271, env. 145-135 : 39 deniers sur 1348 monnaies d'argent) et un autre provenant sans doute de Grèce (*IGCH* 346, env. 85-80 : env. 50 deniers et 20 stéphanéphores syllaniens aux monogrammes [cf. *infra*] à côté de 14 stéphanéphores). La plus grande prudence s'impose cependant à propos de ces lots découverts et apparus sur le marché dans des conditions qui nous échappent totalement : voir M. Lakakis-Marchetti, *Trésors*, 1996, spéc. p. 152-153 sur le trésor d'Agrinion.

3 Voir dernièrement Fr. de Callataÿ, *More Than It Would Seem*, 2011, p. 56-58 (avec bibliographie), qui argumente toutefois en faveur d'une présence plus importante du denier en Grèce avant le milieu du Ier siècle. Il semble que, contrairement à ce qui est généralement admis, le monnayage romain soit resté longtemps isolé des systèmes grecs, le denier n'ayant pas forcément été assimilé d'emblée à la drachme attique (voir Ch. Doyen, *EMG II*, 2012, p. 97-99 ; cf. Id., *De la drachme au denier* [à paraître]).

régions du monde hellénique[4]. À l'instar des commandants qui l'avaient précédé dans les provinces orientales, Sylla leva des fonds chez les communautés alliées, mais fit aussi frapper directement monnaie. Dans le contexte des campagnes en territoire grec, nous entendons donc par « monnayage syllanien » les émissions produites à l'instigation de l'*imperator* ou de ses officiers chargés de l'approvisionnement monétaire — mais sans pour autant qu'elles soient signées par ceux-ci. Précisons d'emblée que le « catalogue » que nous en dresserons ici ne prétend nullement à l'exhaustivité, car le travail d'identification des monnayages émis pour le compte du commandement syllanien est loin d'être achevé. De retour en Italie, Sylla frappa des deniers et des *aurei*, qu'il signa de son nom et de son titre d'*imperator*. Son activité monétaire fut certainement secondée par celle d'un (pro)questeur attaché à son armée, avant d'être relayée par l'atelier de Rome, après la prise de la ville.

I. LES MONNAYAGES DE LA GUERRE MITHRIDATIQUE

1. *Les modalités et les acteurs de la production monétaire*

La tradition littéraire, d'ordinaire assez avare de renseignements sur les aspects économiques et monétaires des campagnes militaires, livre plusieurs informations précieuses sur le financement de la guerre contre Mithridate[5]. À en croire Appien, la pénurie causée par la guerre sociale avait contraint, pour préparer la campagne, de « vendre les richesses que le roi Numa Pompilius avait mises de côté pour les sacrifices aux dieux ». D'une partie de celles-ci, on parvint à réunir 9000 livres d'or : « c'est là tout ce qu'ils dépensèrent pour une guerre d'une telle ampleur », ajoute l'historien d'Alexandrie[6]. Celui-ci nous informe encore qu'au printemps 87, à peine débarqué (à Dyrrachium ou à Apollonia) à la tête de cinq légions, de quelques cohortes et d'escadrons de cavalerie, Sylla « rassembla aussitôt de l'argent (χρήματα), des alliés et des vivres provenant d'Étolie et de Thes-

[4] Les traces de la présence romaine dans le paysage monétaire de Grèce et d'Asie Mineure de la période hellénistique tardive sont l'objet d'une attention croissante depuis quelques décennies : outre les synthèses fondamentales de M. H. Crawford, *Coinage and Money*, 1985, et d'A. M. Burnett, M. H. Crawford (éds), *CRWLR*, 1987, voir notamment J. H. Kroll, *Index of Romanization*, 1997 ; O. Picard, *Monnaies et impérialisme*, 2010 ; Fr. de Callataÿ, *ibid.*, *passim*.

[5] Pour le détail des opérations militaires, voir not. A. N. Sherwin-White, *Foreign Policy*, 1984, p. 132-142.

[6] App., *Mithr.*, 22, 84. Cf. Fr. de Callataÿ, *Histoire*, 1997, p. 298.

salie[7] ». Vu l'évolution de la situation à Rome, il est évident que le trésor romain cessa très tôt de financer la campagne de Sylla. Dès lors, celui-ci fut contraint de vivre sur l'habitant. Un épisode frappa particulièrement l'imagination des Anciens : les « emprunts » faits aux plus illustres sanctuaires du monde grec — Épidaure, Olympie et Delphes — à l'époque du siège d'Athènes[8].

Nous ne sommes pas seulement renseignés sur diverses réquisitions opérées par le commandement syllanien, mais aussi — fait plus rare — sur les modalités de la production monétaire. Un célèbre passage de la *Vie de Lucullus* de Plutarque nous apprend que Sylla avait confié à L. Lucullus la haute main sur la production du monnayage :

> Καὶ χρώμενος (*i.e.* Σύλλας) ἀπ' ἀρχῆς ἐπὶ τὰ πλείστης ἄξια σπουδῆς διετέλεσεν. Ὢν ἦν καὶ ἡ περὶ τὸ νόμισμα πραγματεία · δι' ἐκείνου γὰρ ἐκόπη τὸ πλεῖστον ἐν Πελοποννήσῳ περὶ τὸν Μιθριδατικὸν πόλεμον, καὶ Λευκόλλειον ἀπ' ἐκείνου προσηγορεύθη καὶ διετέλεσεν ἐπὶ πλεῖστον, ὑπὸ τῶν στρατιωτικῶν χρειῶν ἐν τῷ πολέμῳ λαμβάνον ἀμοιβὴν ταχεῖαν[9].

L. Lucullus assuma la direction de la production de ce monnayage, qui allait être appelé « lucullien »[10], dans le Péloponnèse dès la fin du printemps ou l'été 87 jusqu'au milieu de l'hiver 87–86[11]. Bien que Plutarque ne le précise pas — ce qui n'est pas inhabituel de sa part —, c'est en tant que questeur et proquesteur que L. Lucullus frappa monnaie pour Sylla. La datation exacte de la questure de Lucullus fait depuis longtemps l'objet d'une controverse parmi les historiens, qui hésitent entre 88 et 87[12]. Cette incertitude est notamment due

7 App., *Mithr.*, 30, 116.

8 Plut., *Sulla*, 12, 4-9 ; App., *Mithr.*, 54, 217 ; Diod., XXXVIII, 7 ; Paus., IX, 7, 5. Plutarque et Diodore ont peut-être Posidonius pour source : voir Cl. Ruggeri, *Conquista di Atene*, 2006, p. 320-322.

9 Plut., *Luc.*, 2, 1-2 : « Et dès le début, [Sylla] l'employa constamment pour les tâches demandant la plus grande diligence, parmi lesquelles, en particulier, l'activité monétaire. C'est par ses soins, en effet, que fut frappée, dans le Péloponnèse, la majeure partie de la monnaie à l'époque de la guerre contre Mithridate, et on l'appela 'monnaie lucullienne' d'après son nom ; elle fut longtemps en circulation, puisque l'usage qu'en faisaient les soldats durant la guerre l'intégrait rapidement aux échanges. »

10 Cette appellation est attestée aussi par l'épigraphie : un acte d'affranchissement de Delphes (*FD* III, 282, l. 5-6), daté des années 40-30, mentionne l'affranchissement de trois esclaves par la vente au dieu Apollon pour la somme de 105 πλάτη Λευκόλλεια.

11 Sur les circonstances et les modalités de la frappe monétaire dans le Péloponnèse, voir P. Assenmaker, *Monnaies 'lucullliennes'* (à paraître), avec la bibliographie.

12 Voir l'exposé des sources littéraires et épigraphiques chez B. Wosnik, *Untersuchungen*, 1963, p. 44-52, que l'on complètera, en ce qui concerne les inscriptions mentionnant Lucullus, par J.-L. Ferrary, *Claros*, 2000, p. 340, n. 20. B. Wosnik privilégiait la date de 88. La même datation a été défendue par E. Badian, *Waiting*, 1962, p. 54-55, qui identifiait pareillement le seul questeur à avoir accompagné Sylla durant la marche sur Rome en 88 à Lucullus (cf. App., *B. C.*, I, 57, 253, qui indique seulement ταμίας). Cette date a été adoptée aussi par A. Keaveney, *Lucullus*, 1992, p. 17. Par contre, J. Van Ooteghem, *Lucullus*, 1959, p. 20-21, a situé la questure de Lucullus en 87.

à l'imprécision des quelques passages de Cicéron qui mentionnent la magistrature revêtue par le lieutenant de Sylla durant son séjour en Grèce et en Asie, où celui-ci est qualifié — souvent indifféremment — tantôt de *quaestor*, tantôt de *pro quaestore*[13]. Sur la base de ces seuls éléments, il est en effet difficile de déterminer si Lucullus devint questeur en 88 ou seulement en 87. La documentation épigraphique ne permet pas non plus de trancher résolument entre les deux dates. Quatre inscriptions honorifiques qui commémorent les bienfaits de L. Lucullus (provenant d'Éphèse[14], de Thyatire en Lydie[15], de Synnada en Phrygie[16] et de Délos[17]) et une autre honorant un Rhodien qu'il reçut en ambassade[18] lui donnent le titre de proquesteur (ἀντιταμίας ou, dans celle de Délos, *proq.*). S'y ajoute un document découvert à Hypata, en Thessalie, qui mentionne un Lucullus ταμίας. S'il s'agit bien de Lucius — ce qui est le plus vraisemblable —, il atteste que celui-ci était questeur en 87, première année de son séjour en Grèce[19]. Dans une lettre adressée à la cité de Mopsuhestia, en Cilicie, Lucullus se qualifie lui-même de ταμίας καὶ ἀντιστρά[τηγος] (= *quaestor pro praetore*)[20]. Il n'est absolument pas assuré que ce document date de 87[21],

[13] Quatre passages du *Lucullus* de Cicéron (le second livre des *Academica priora*) et un du *Pro Archia* font allusion à la magistrature revêtue par Lucullus lorsqu'il séjournait en Asie (Cic., *Luc.*, 1, 1 ; 1, 2 ; 2, 4 ; 4, 11 ; *Arch.*, 11). Un de ces textes montre de façon claire et précise que la proquesture de Lucullus a débuté au plus tard en 86 (Cic., *Luc.*, 4, 11 : *cum Alexandriae pro quaestore* […] *essem*). Pour les autres, par contre, B. Wosnik, *Untersuchungen*, 1963, p. 45-48, a bien souligné l'imprécision de la terminologie employée par Cicéron, qui emploie parfois *quaestor* au lieu du *pro quaestore* attendu. Dès lors, la phrase *in Asiam quaestor profectus* (Cic., *Luc.*, 1, 1) ne peut à elle seule prouver que Lucullus était questeur au moment de son départ vers la Grèce (et non directement vers l'Asie), en 87. Quant à la mention d'un *munus quaestorium amplissimum* dans le *De uiris illustribus* (74, 1), dernier texte littéraire à inclure au dossier, elle repose vraisemblablement sur une confusion de l'auteur entre la questure et la préture (cf. B. Wosnik, *ibid.*, p. 49).

[14] *I. Ephesos* 2941.

[15] Éditée dans *BCH*, 10, 1886, p. 399.

[16] *IGR* IV, 701.

[17] *I. Délos* 1620.

[18] *SIG*³ 745 = *ILS* 8772.

[19] *SIG*³ 743 = *IG* IX², 38. Le *praenomen* du Lucullus honoré par cette inscription est perdu (n'est conservée que la désinence -ον). Dès lors, on ne peut être entièrement certain que c'est bien de Lucius Lucullus dont il est question : il pourrait s'agir de son frère Marcus (cf. B. Wosnik, *Untersuchungen*, 1963, p. 50, n. 5, et p. 57). Cette restriction n'est pas négligeable — P. J. Thonemann, *Date*, 2004, p. 80, n'en est pas conscient — mais il reste plus vraisemblable que le questeur Lucullus honoré par le *koinon* des Ainianes soit Lucius, qui sut se faire apprécier des Grecs (cf. Plut., *Luc.*, 4, 1) et reçut par ailleurs un nombre non négligeable d'inscriptions honorifiques.

[20] *SEG* XLIV, 1227, l. 4.

[21] Bien que la titulature invite *a priori* à dater l'inscription de 87 (ainsi P. J. Thonemann, *Date*, 2004, p. 81), la chronologie des événements de l'année 87 rend peu plausible que Lucullus ait reçu une ambassade de la cité de Mopsuhestia avant 86, comme l'ont souligné M. H. Sayar *et al.*, *Asylie-Erklärungen*, 1994, p. 119-120 (suivis par J.-L. Ferrary, *Claros*, 2000, p. 340, n. 20 ; M. Tröster, *Themes*, 2008, p. 80).

ce qui tend à montrer que la titulature des inscriptions peut parfois ne pas être parfaitement rigoureuse[22]. Néanmoins, le dossier épigraphique semble plutôt plaider en faveur de la date de 87 pour la questure de Lucullus[23], durant laquelle il assura la frappe monétaire dans le Péloponnèse.

Au cœur de l'hiver 87–86, Sylla, alors occupé par le siège d'Athènes et en butte aux manœuvres de la flotte ennemie, envoya L. Lucullus en Égypte et en Libye afin de réquisitionner des vaisseaux en nombre suffisant pour affronter la flotte pontique[24]. Celui-ci passa d'abord par la Crète ; il rallia l'île au camp romain, comme le rapporte Plutarque, et ordonna sans doute aussi l'organisation de frappes monétaires (cf. *infra*). Sylla avait dû doter son questeur — puis proquesteur, au plus tard à partir de 86 — de l'*imperium* nécessaire à l'accomplissement de sa mission en le nommant *pro praetore*, comme l'indique l'inscription de Mopsuhestia[25]. C'est toujours en tant que proquesteur que Lucullus perçut et monnaya les sommes de l'amende infligée à la province d'Asie après la paix de Dardanos (été 85)[26].

L. Lucullus n'était pas le seul membre de l'état-major syllanien chargé de la production monétaire. Son frère Marcus, dont Plutarque nous apprend qu'il était questeur « sous les ordres de Sylla[27] » — une expression qui peut renvoyer à la période du proconsulat en Asie —, est selon toute vraisemblance le « questeur Marcus » qui signa les émissions de stéphanéphores dont le revers présente les deux monogrammes MAP et TAM, résolus de façon convaincante en Μάρκου ταμίου (cf. *infra*). Ces monnaies ont depuis longtemps été identifiées aux « luculliennes » attestées par Plutarque et l'acte d'affranchissement de Delphes, et nous avons montré ailleurs que les deux frères, Lucius et Marcus Lucullus, ont dû collaborer à l'émission de ce monnayage : Lucius, qui s'était vu

[22] *Pace* P. J. Thonemann, *ibid.*, p. 80 : « The epigraphical terminology in such cases tends to be precise, and […] ταμίας cannot (in an inscription) represent a careless shorthand or error for *pro quaestore*. Epigraphic practice must be carefully distinguished from the practice of literary texts. »

[23] Il n'est pas impossible que le « fils de Lucius, questeur » honoré par un *koinon* inconnu dans une dédicace trouvée à Delphes soit L. Lucullus, même si l'absence de *cognomen* rend cette identification douteuse (voir J.-L. Ferrary, *Claros*, 2000, p. 340, n. 20).

[24] Plut., *Luc.*, 2, 3-4.

[25] Cf. M. H. Sayar *et al.*, *Asylie-Erklärungen*, 1994, p. 119.

[26] Plut., *Luc.*, 4, 1. Pour les possibles conséquences de cette activité de Lucullus sur la production monétaire en Asie, voir Fr. de Callataÿ, *Histoire*, 1997, p. 329-330.

[27] Plut., *Luc.*, 37, 1 : (…) ταμιεύων Σύλλα προστάξαντος. Dans la *Vie de Sylla*, à propos des opérations militaires de 83, le même auteur évoque M. Lucullus comme un des lieutenants de Sylla (Plut., *Sulla*, 27, 7 : Μάρκος Λεύκολλος, εἷς τῶν ὑπὸ Σύλλᾳ στρατηγούντων). Sur la base de ces deux passages, T. R.S. Broughton, *MRR*, 1952, p. 65, indique que M. Lucullus était légat ou questeur en 83. Rien n'interdit de considérer que M. Lucullus fut questeur plut tôt, en 87 ou 86, puis continua de servir sous les ordres de Sylla en tant que proquesteur (éventuellement *cum imperio*).

confier par Sylla la haute main sur la gestion de l'approvisionnement monétaire au début de la campagne, se fit seconder par Marcus, à qui il délégua le soin de produire — et de signer — l'émission de tétradrachmes stéphanéphores, dont la frappe se poursuivit donc après que Lucius quitta le Péloponnèse au milieu de l'hiver 87–86[28].

2. *Les stéphanéphores syllaniens et les monnayages civiques émis pour le compte du commandement romain*

Dans le paysage monétaire grec de la première guerre mithridatique, deux émissions ont de longue date été mises en rapport avec le financement de l'armée syllanienne : les fameuses séries de tétradrachmes et drachmes aux types du monnayage athénien stéphanéphore, mais dépourvues de l'ethnique et des diverses marques ou légendes qui y figurent habituellement, et présentant au revers soit les monogrammes combinant les lettres grecques MAP et TAM (fig. 30), soit deux trophées encadrant la chouette (fig. 31)[29]. Le monnayage aux deux trophées — peu abondant[30] — se signale immanquablement comme une frappe syllanienne puisque deux *tropaea* parfaitement semblables, pareillement orientés vers la gauche et encadrant l'élément central du type (dans ce cas, une cruche et un *lituus*), figurent au revers des deniers et *aurei RRC* 359 signés *L. Sulla imperator iterum* (fig. 37). L'autre série stéphanéphore est, à l'inverse de la première, très abondante, et dépasse en nombre de coins de droit toutes les émissions stéphanéphores athéniennes[31]. Depuis qu'E. G. S. Robinsons a résolu

[28] Voir P. Assenmaker, *Monnaies 'luculliennes'* (à paraître).

[29] Il s'agit des nos 1273-1345 dans le catalogue de M. Thompson, *New Style*, 1961, p. 425-439. Nous ne pouvons citer ici que quelques-unes des très nombreuses études où ces émissions sont évoquées : Chr. Boehringer, *Chronologie*, 1972, p. 28-30 (excellente — et nécessaire — critique de l'interprétation de M. Thompson) ; M. H. Crawford, *Coinage and Money*, 1985, p. 197-198 ; M. J. Price, *Southern Greece*, 1987, p. 96 ; J. A. W. Warren, *Achaian League*, 1996, p. 301-302 ; J. H. Kroll, *Index of Romanization*, 1997, p. 140 ; Chr. Flament, *Monnayage*, 2007, p. 148 ; O. Picard, *Monnaies et impérialisme*, 2010, p. 188 ; I. Touratsoglou, *Coin Production*, 2010, p. 240.

[30] M. Thompson, *ibid.*, p. 430-431, a recensé seulement cinq tétradrachmes de ce type. Même si chacun présente des coins de droit et de revers différents, il ne devait pas s'agir d'une émission très importante (cf. *ibid.*, p. 435).

[31] M. Thompson, *ibid.*, p. 425-430, a recensé 74 tétradrachmes où un A figure sur l'amphore du revers et 38 tétradrachmes et 17 drachmes où la lettre est absente. Le nombre total de coins identifiés est révélateur de la taille de cette émission : 57 coins de droit et 92 de revers pour les tétradrachmes, 11 coins de droit et 14 de revers pour les drachmes. L'auteur en conclut : « In its size, far surpassing even the heaviest of the New Style strikings, it qualifies as a war coinage to a degree true of no other issue of Greek silver of the period » (p. 438). On connaît aussi quelques monnaies de bronze aux monogrammes MAP — TAM : voir M. Thompson, *ibid.*, p. 438, n. 1 ; Chr. Boehringer, *Chronologie*, 1972, p. 30.

les deux monogrammes du revers en Μάρκου ταμίου[32], les numismates sont unanimes à y reconnaître un monnayage frappé par M. Lucullus pour le compte de Sylla. Ce sont ces monnaies, et peut-être aussi celles aux deux trophées, qui reçurent par la suite le nom de « luculliennes », perpétuant ainsi le souvenir du rôle joué par les frères *Luculli* dans la production de ces émissions[33].

Fig. 30 Tétradrachme stéphanéphore aux monogrammes MAP et TAM

Fig. 31 Tétradrachme stéphanéphore aux deux trophées

Les numismates ont repéré dans les monnayages civiques de la fin de la période hellénistique d'autres émissions susceptibles d'avoir été produites durant la première guerre mithridatique à l'instigation de Sylla, ou plus précisément du principal responsable de la production monétaire syllanienne : L. Lucullus. La première (fig. 32) est celle signée par le *koinon* des Ainianes, en Thessalie, qui présente au droit une tête casquée d'Athéna, et au revers un frondeur, dans lequel il faut sans doute reconnaître le héros Phémios, roi mythique des Ainianes.

[32] Voir M. Thompson, *ibid.*, p. 434.

[33] L'identification des « luculliennes » aux tétradrachmes stéphanéphores syllaniens s'est imposée depuis longtemps, mais malgré ce consensus, l'émission aux monogrammes et celle aux trophées ont été mises en rapport avec le texte de Plutarque cité ci-dessus de façon très diverse. Nous avons présenté le *status quaestionis* dans une étude séparée (*Monnaies 'luculliennes'* [à paraître]), où nous avons tenté de concilier au mieux les données numismatiques et littéraires.

On a longtemps pensé, en raison des nombreux noms inscrits sur les revers, que ce monnayage avait été frappé annuellement pendant une cinquantaine d'années durant le IIe siècle. L'étude de coins récemment menée par Fr. de Callataÿ a démontré que cette hypothèse n'était pas valide. Celui-ci a proposé, de façon convaincante, de concentrer la période de frappe de ces séries et de les mettre en rapport avec la présence romaine en Grèce durant la première guerre mithridatique — seul événement à même d'expliquer la production soudaine de ce monnayage par un peuple sans grande tradition monétaire[34]. Il vaut la peine de rappeler les principaux arguments appuyant cette interprétation. L'auteur a d'abord montré que les monnaies des Ainianes présentent une « similitude troublante de style et de fabrique » avec les imitations de tétradrachmes athéniens frappées en Crète, sans doute à l'instigation de Lucullus en 86 et dans les années suivantes (cf. *infra*), au point que « l'on jurerait avoir affaire dans plusieurs cas au même graveur[35] ». Il fait ensuite le rapprochement avec l'inscription honorifique d'Hypata, où le *koinon* des Ainianes honore un Lucullus questeur — sans doute Lucius — comme son « bienfaiteur » (cf. *supra*). Ce document, qui doit être daté de 87, comme on l'a vu, peut être mis en rapport d'une part avec le témoignage d'Appien, d'où il ressort que, dès son arrivée en Grèce, Sylla réquisitionna de l'argent, des troupes et des vivres en Étolie et en Thessalie[36], d'autre part avec celui de Plutarque, selon qui L. Lucullus arriva en Béotie à la tête de l'avant-garde, précédant le gros de l'armée syllanienne[37]. Si l'on admet que Lucullus avait semblablement été dépêché en Thessalie aus-

Fig. 32 Monnaie du *koinon* des Ainianes

[34] Fr. de Callataÿ, *Ainianes*, 2004 (avec la bibliographie).

[35] *Ibid.*, p. 143-145 (citations p. 144). Sur la présence d'un trophée sur certains exemplaires, qui rappelle évidemment les symboles des émissions stéphanéphores et le type de revers de l'émission *RRC* 359 de Sylla, cf. *infra*.

[36] App., *Mithr.*, 30, 116.

[37] Plut., *Sulla*, 11, 8.

sitôt après le débarquement[38], on se ralliera sans hésitation à la conclusion de Fr. de Callataÿ : les émissions d'argent des Ainianes sont à attribuer à l'action de Lucullus, à qui Sylla avait confié la haute main sur la production monétaire[39]. Ce monnayage constitue très certainement une partie des χρήματα réquisitionnés par le commandement syllanien en Thessalie, et le début de la frappe — si ce n'est son entièreté[40] — peut être daté de l'année 87[41].

Durant l'hiver 87–86, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, L. Lucullus fut envoyé en Libye et en Égypte pour réquisitionner des vaisseaux afin de constituer une flotte, qui manquait cruellement à Sylla. Le bras-droit de l'*imperator* interrompit donc son activité monétaire dans le Péloponnèse, sans cesser pour autant de s'occuper du financement de la campagne. On a en effet proposé de façon convaincante d'établir un lien entre les imitations de tétradrachmes stéphanéphores athéniens émises par sept cités crétoises au tournant des II^e^ et I^er^ siècles (fig. 33) et le passage de Lucullus en Crète en 86, attesté par Plutarque[42]. Cette hypothèse permet de rendre compte d'un épisode tout à fait particulier dans l'histoire monétaire de la Crète, tout en soulignant, une fois de plus, la grande cohérence de la politique syllanienne (« lucullienne » ?) en matière de monnayage. Il n'est certainement pas indifférent, en effet, que les monnaies crétoises aient repris les types des émissions stéphanéphores athéniennes, adoptés

Fig. 33 Tétradrachme de Gortyne reprenant les types du monnayage stéphanéphore athénien

38 Cf. Fr. de Callataÿ, *Histoire*, 1997, p. 300-301.

39 Id., *Ainianes*, 2004, p. 145-150.

40 Cf. *ibid.*, p. 145 : « Je ne suis, pour ma part, aucunement persuadé que la variété de styles attestés par les didrachmes des Ainianes soit indicative d'une frappe prolongée. »

41 Fr. de Callataÿ signale comme périodes plausibles pour l'émission tant les premiers mois du séjour de Sylla en Grèce, au printemps 87, que les « trois derniers quarts de l'année 86 », en tout cas après les victoires de Chéronée et Orchomène (*ibid.*, p. 148).

42 Plut., *Luc.*, 2. Voir G. Le Rider, *Monnaies crétoises*, 1968 (qui s'appuyait sur une hypothèse émise par E. J. P. Raven).

pour la frappe supervisée par le même Lucullus dans le Péloponnèse en 87. Celui-ci quitta rapidement la Crète, mais la production monétaire crétoise entamée à son instigation a pu se prolonger durant quelques années[43].

Dans son étude sur le monnayage des Ainianes, Fr. de Callataÿ a signalé un autre monnayage qui pourrait être mis en relation avec la campagne syllanienne : les didrachmes de Leucade (fig. 34), que l'on peut rapprocher des monnaies des Ainianes sur la base de certaines caractéristiques techniques (l'inscription dans le champ du nom du monétaire en entier), du style peu soigné de la gravure et d'une affinité de poids[44]. L'auteur prend appui aussi sur le témoignage du trésor *CH* VIII 506, enfoui vers 90 et qui contient 52 tétradrachmes stéphanéphores d'Athènes et 21 didrachmes de Leucade « dans un bel état de fraîcheur nonobstant le négligé de la gravure, ce qui plaide en faveur d'une frappe au début du Ier siècle[45] ». L'hypothèse est d'autant plus séduisante que le type de droit de ce monnayage est remarquablement cohérent par rapport à l'idéologie religieuse syllanienne des années de campagne[46] : il présente une figure féminine en pied, vêtue d'un long chiton et tenant un aplustre de la main droite, accompagnée d'un cerf ; dans la plupart des séries, un sceptre (ou un pilier très mince) surmonté d'un oiseau est représenté derrière elle. On a reconnu depuis longtemps dans ce type la statue de l'Aphrodite *Aineias*, dont Denys d'Halicarnasse nous apprend qu'elle avait à Leucade un sanctuaire dont la fondation était attribuée à Énée[47]. S'il s'avère que cette émission fut produite à l'instigation du comman dement syllanien, l'évocation d'un culte important

Fig. 34 Didrachme de Leucade

[43] Voir G. Le Rider, *ibid.*, p. 333 : « en 86 et dans les deux ou trois années suivantes » (mais cf. Fr. de Callataÿ, *Ainianes*, 2004, p. 145).

[44] Fr. de Callataÿ, *ibid.*, p. 143-144 et 145.

[45] *Ibid.*, p. 144.

[46] Nous remercions vivement Fr. de Callataÿ d'avoir attiré notre attention sur ce point lors de notre soutenance de thèse.

[47] Dion. Hal., I, 50, 4. Voir déjà E. Curtius, *Studien*, 1876, p. 242-243 ; R. Texier, *Aphrodite Ainéias*, 1934.

de la cité s'accompagnait d'un hommage particulièrement habile à l'*imperator* qui mettait en évidence sa qualité d'Énéade et se disait protégé par Aphrodite (cf. *infra*)[48].

Tels sont, à ce jour, les principaux monnayages grecs mis en rapport avec les événements de la première guerre mithridatique[49]. Cette liste est appelée, très certainement, à s'étoffer avec la découverte de nouveaux trésors et l'établissement de nouvelles datations[50]. Le paysage monétaire de la période hellénistique tardive présente en effet bien des incertitudes chronologiques, et l'étude des traces numismatiques de la présence romaine dans le monde grec à la fin de la République n'en est encore, malgré tout le travail déjà accompli, qu'à ses débuts.

II. LES MONNAYAGES DE LA CAMPAGNE EN ITALIE

1. *L'émission à la légende* L. Sulla imperator iterum *(RRC 359)*

Sylla débarqua à Brindes au plus tôt à l'automne 84, mais plus vraisemblablement au printemps de l'année 83[51]. S'ensuivit une guerre civile de près de

[48] Fr. de Callataÿ prépare actuellement une étude de coins du monnayage de Leucade, préalable indispensable à l'établissement d'une chronologie ferme de ces didrachmes et à leur exploitation dans une perspective d'histoire économique ou idéologique.

[49] Nous n'avons pas inclus dans le catalogue du monnayage syllanien de la guerre mithridatique l'émission de monnaies d'orichalque signée par Q. OPPIVS PR (*RRC* 550). M. H. Crawford avait proposé de l'attribuer au Q. Oppius proconsul de Cilicie, capturé par Mithridate, et émettait l'hypothèse d'une frappe à Laodicée sur le Lycum en 88 (M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 546 ; *Coinage and Money*, 1985, p. 196-197). E. Badian, *Oppius*, 1984, a également argumenté dans ce sens sur la base de deux inscriptions d'Aphrodisias (J. Reynolds, *Aphrodisias*, 1982, nº 2-3, p. 11-20). La datation dans les années 80 et l'interprétation syllanienne des types (Vénus au droit, Victoire au revers) ne sont toutefois pas parvenues à s'imposer. Aujourd'hui, principalement sur la base de la découverte d'un nouvel exemplaire à Ordona, l'émission d'Oppius est située en Italie et rapprochée des monnaies en orichalque produites par un C. Clovius *praefectus* pour le compte de César (*RRC* 476) et dès lors datées d'environ 46-45 : R. Martini, *Emissioni bronzee*, 1991 ; Id., *Oppius*, 1991 ; A. Burnett, M. Amandry, P. P. Ripollès, *RPC*, 1992, p. 158 ; Fr. de Callataÿ, *Histoire*, 1997, p. 326-327 ; F. Catalli, *Monetazione*, 2001, p. 200 ; B. Woytek, *Arma et Nummi*, 2003, p. 271-280 ; L. Amela Valverde, *Dos emisiones*, 2004.

[50] Voir par exemple la récente étude de Fr. de Callataÿ, *Oinoanda*, 2007, qui propose de situer le monnayage d'Oinoanda, en Lycie, à l'issue de la première guerre mithridatique, dans les années 85-82, plutôt qu'après le traité d'Apamée de 188.

[51] App., *B. C.*, I, 79, 363 ; Plut., *Sulla*, 27, 1 ; Liv., *Per.*, LXXXV, 1 ; Eutr., V, 7, 4. Sur la date du débarquement de Sylla, voir E. Badian, *Augurate*, 1968, p. 28-29 (« we can be sure, at any rate, that he did not get to Italy before the *autumn* of 84 ») ; R. Seager, *Sulla*, 1994, p. 187 (« in the spring of 83 ») ; W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 228 (« im Frühjahr 83 v. Chr. ») ; J. Fündling, *Sulla*, 2010, p. 101-102 (« im Frühjahr 83 v. Chr. »).

deux ans, à laquelle mit (pratiquement) fin la victoire du proconsul à la Porte Colline le 1er novembre 82[52]. Dans la Péninsule, l'armée syllanienne, qui avait été payée en monnaies grecques durant les années précédentes, reçut évidemment sa solde en deniers — et en *aurei*[53]. Dans le *Roman Republican Coinage*, M. H. Crawford attribuait à la période de la campagne en Italie les émissions signées par Sylla : d'une part les deniers et *aurei* à la légende *L. Sulla imperator iterum* (*RRC* 359 ; fig. 37), datés de 84–83 ou 83, d'autre part les deniers, *aurei* et *asses* émis par *L. Sulla imperator* et (pour les deux premières dénominations) *L. Manlius pro quaestore* (*RRC* 367-368 ; fig. 28), datés de 82[54]. Par la suite, T. R. Martin et C. S. Mackay ont proposé, sur la base de raisonnements divergents, de situer l'émission des monnaies à la légende *L. Sulla imperator iterum* après la victoire de la Porte Colline[55]. En réalité, comme l'a récemment souligné W. Hollstein, cette datation ne peut être acceptée en raison de l'orientation fixe (à 12h) des axes des coins de ce monnayage : l'atelier de Rome ne pratiquant pas l'ajustement des coins sous la République, l'émission *RRC* 359 ne peut avoir été produite par les officines de l'*Vrbs*, et doit donc être antérieure à la prise de la ville par Sylla[56]. Il est ainsi assuré que les monnaies à la légende *L. Sulla imperator iterum* ont été frappées pour financer la campagne en Italie, ce qui fournit le *terminus a quo* de fin 84 ou début 83 pour leur mise en circulation[57].

[52] Voir R. Seager, *ibid.*, p. 187-197.

[53] La partie authentique du trésor de Poggio Picenze (*IGCH* 2056), qui correspond à la description initiale qu'en avait donnée M. Thompson, *New Style*, 1961, p. 504-506 et 433-434 — 30 tétradrachmes stéphanéphores athéniens, 9 aux monogrammes MAP et TAM, des monnaies royales et quelque 200 deniers républicains d'époque syllanienne — offre un bel exemple du contenu de la bourse d'un soldat ou d'un officier ayant servi dans l'armée syllanienne en Grèce et en Asie Mineure puis en Italie (cf. M. Thompson, *ibid.*, p. 433-434 et 506 ; Fr. de Callataÿ, *Histoire*, 1997, p. 311). Les divergences notables entre les différentes descriptions du trésor de Poggio Picenze invitent à la plus grande prudence dans l'interprétation de ce dépôt, qui est certainement un ensemble mixte constitué de deux lots indûment réunis, comme l'a démontré M. Lakakis-Marchetti, *Trésors*, 1996, p. 153-155 (pour un exposé plus détaillé des problèmes liés à ce trésor, voir P. Assenmaker, *Monnaies 'luculliennes'* [à paraître]). Un autre trésor de la même période mêle également des deniers et des tétradrachmes syllaniens (*IGCH* 346 : environ 50 *denarii*, 14 tétradrachmes stéphanéphores athéniens et 20 syllaniens), mais semble provenir de Grèce. Fr. de Callataÿ, *More Than It Would Seem*, 2011, p. 58, y voit « a perfect assemblage for a Roman soldier fighting with Sulla during the First Mithridatic War » et considère la composition de ce trésor comme un indice de ce que des deniers romains — mais nous ne savons pas quelles émissions sont représentées dans ce trésor — ont pu circuler en Grèce à l'époque de la première guerre mithridatique.

[54] M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 80 ; 373-374 ; 386-387 ; 732.

[55] T. R. Martin, *Sulla* Imperator Iterum, 1989 ; C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 177-206.

[56] W. Hollstein, *Stempelstellung*, 2000, p. 489 (= *Exkurs*, 2000, p. 136).

[57] Id., *Stempelstellung*, 2000, p. 489 (= *Exkurs*, 2000, p. 136) a supposé que cette émission aurait été réalisée en Grèce ou en Asie Mineure, voire à Athènes (il a été suivi par B. Woytek, *Arma et nummi*, 2003, p. 501, n. 787). Cela ne nous semble pas être l'explication la plus vraisemblable à l'ajustement des coins, qui peut être dû à l'activité d'artisans monétaires ramenés d'Orient (cf. notre étude *Chronolo-*

Quant à l'émission signée conjointement par *L. Sulla imperator* et le proquesteur L. Manlius, sa datation en 83–82 implique un usage arbitraire de l'itération dans les légendes monétaires syllaniennes : il faudrait admettre que l'*imperator* — qu'on entende le titre dans le sens de général victorieux acclamé ou de commandant *cum imperio* — aurait émis, en l'espace de deux ans, des monnayages identifiés indifféremment par le simple titre d'*imperator* ou par celui d'*imperator iterum*. Une telle solution n'est pas inconcevable, mais sur le plan méthodologique, elle ne nous semble pouvoir être adoptée que « par défaut », dans le cas où les critères numismatiques interdiraient absolument de situer l'émission des monnaies *RRC* 367-368 avant celle des deniers et *aurei RRC* 359. Nous avons proposé dans une étude séparée un réexamen de l'ensemble du dossier, qui nous a paru autoriser — au moins à titre d'hypothèse — une datation de l'émission à la légende *L. Sulla imperator* à l'époque de la guerre sociale, vers 90–89[58]. Nous n'intégrons dès lors pas ces monnaies dans le paysage monétaire de la campagne en Italie. Par ailleurs, en ce qui concerne notre propos — le développement de l'idéologie impératoriale —, les types de ces monnaies doivent se lire dans la perspective de ceux qui ornaient les deniers de C. Fundanius (*RRC* 326/1 ; fig. 26) et exaltaient les succès de Marius. C'est pourquoi nous avons analysé ensemble les deux émissions dans la première partie de cette monographie. En tout état de cause, l'incertitude chronologique n'est pas un obstacle, dans ce cas, à la bonne intelligence des images monétaires : la combinaison de la tête de Roma et du char triomphal sur les deniers et *aurei* de *L. Sulla imperator* a la même signification — l'assimilation du triomphe de l'*imperator* à celui de la *Res publica* — dans le contexte de la guerre sociale ou de la guerre civile, même si le message véhiculé prend une tout autre résonance dans l'une ou l'autre situation.

2. *L'émission du questeur anonyme* (RRC 375)

Un autre monnayage, non signé par Sylla, est en revanche à mettre au nombre des émissions syllaniennes des années de campagne : les deniers et *aurei* figurant au droit une tête féminine diadémée, en laquelle on reconnaît Vénus, et au revers une double corne d'abondance (*RRC* 375/1-2 ; fig. 35). Les deux séries, d'ampleur assez modeste[59], ont été émises par un questeur anonyme, qui les

gie, 2013, p. 261-263, où est discutée en détail la bibliographie relative aux monnaies *RRC* 359). Quoi qu'il en soit, nous sommes en présence d'un monnayage frappé pour financer la campagne en Italie et qui circula dans la péninsule italique.

58 P. Assenmaker, *Chronologie*, 2013, p. 263-269.

59 M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 390, estime à moins d'une dizaine le nombre de coins de droit et de revers pour l'émission de deniers *RRC* 375/2.

identifie au moyen de la seule lettre Q au revers. Le fait qu'elles soient constituées non seulement de deniers, mais aussi d'*aurei* est un puissant argument en faveur de leur attribution au camp syllanien, le seul à pratiquer la frappe de l'or à cette époque. L'effigie de la déesse a naturellement aussi amené à établir un lien avec l'*Epaphroditos* (cf. *infra*).

Depuis le XIX^e siècle, les hypothèses les plus diverses ont été proposées quant à la date et au lieu d'émission de ces monnaies. Th. Mommsen admettait qu'elles devaient avoir été produites pour le compte de Sylla durant une campagne, donc certainement durant la guerre mithridatique[60]. E. Babelon, en revanche, considérait qu'elles avaient été frappées après le retour d'Orient, durant la guerre civile de 82, en Italie du Sud[61]. H. Zehnacker défendait encore une conception assez semblable : il voyait dans ce monnayage la première émission impératoriale de Sylla (précédant donc les monnaies portant les titres *imperator* et *imperator iterum*), qu'il situait dans les années 83–81 et supposait frappée en Italie[62]. H. A. Grueber, pour sa part, en abaissait la datation à la période 81–80, mais l'assignait à un atelier de Grèce ou d'Asie Mineure[63]. E. A. Sydenham y voyait également un monnayage oriental, mais plaçait ces deux séries avant 84, dans le contexte des opérations militaires contre Mithridate et proposait de reconnaître dans ces monnaies une partie des Λευκόλλεια frappés dans le Péloponnèse (cf. *supra*)[64]. Très similaire est l'opinion d'A. Alföldi, selon qui les émissions auraient été produites par le questeur Marcus Lucullus (et non Lucius) après les victoires sur les troupes pontiques en Asie Mineure[65]. Les deux savants rejoignaient ainsi, à plus de trois-quarts de siècle d'écart, la conception de Th. Mommsen. Dans son article de 1964 consacré au monnayage de l'époque syllanienne, M. H. Crawford devait reconnaître que « date and place of mintage must remain somewhat obscure[66] ». Dans le *RRC*, il a proposé de dater ces monnaies de 82–81 ou de la seule année 81[67].

60 Th. Mommsen, *Münzwesen*, 1860, p. 596.

61 E. Babelon, *Description*, 1885, p. 408-409. Étant donné que la double corne d'abondance apparaît aussi au revers des monnaies de Valentia, dans le Bruttium, l'auteur proposait de voir dans cette cité le lieu où avait été basé l'atelier monétaire dirigé par le questeur de Sylla. Cette proposition a été suivie par M. von Bahrfeldt, *Goldmünzprägung*, 1923, p. 24.

62 H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 750 et 852-853.

63 H. A. Grueber, *CRRBM*, 1910, p. 463-464.

64 E. A. Sydenham, *CRR*, 1952, p. 123 ; cf. T. J. Luce, *Propaganda*, 1968, p. 27 (avec la réserve n. 12).

65 A. Alföldi, *Gottesgnadentum*, 1976, p. 157.

66 M. H. Crawford, *Age of Sulla*, 1964, p. 151. Le numismate anglais émettait alors l'hypothèse que cette émission aurait été frappée pour financer les opérations de Pompée et Crassus en Ombrie durant l'été 82.

67 M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 81-82 (datation en 82-81) et 390 (en 81 seulement).

Fig. 35 Denier anonyme, frappé par un questeur (*RRC* 375/2)

Le dernier traitement détaillé consacré à cette émission est dû à L. Pedroni, qui a proposé de mettre la frappe de ce monnayage en rapport avec l'arrivée à Rome, à la fin de l'année 88 ou en 87, d'une *pecunia* héritée de Ptolémée X Alexandre Ier, qui avait légué son royaume aux Romains[68]. La double corne d'abondance du revers, symbole fréquent sur les monnaies ptolémaïques, en particulier celles honorant un souverain disparu, indiquerait que l'émission est réalisée à partir de l'héritage du roi égyptien. Le questeur anonyme est identifié à L. Licinius Lucullus, à qui, nous l'avons vu, Sylla avait confié la haute main sur la production monétaire durant la campagne contre Mithridate. Étant donné que les monnaies sont frappées par un *quaestor* (et non par un *pro quaestore*), L. Pedroni juge qu'elles doivent avoir été produites à Rome, et non en campagne. Il en déduit que Lucullus — dont la questure doit sans doute être datée de 87 plutôt que de 88 (cf. *supra*) — avait eu le temps de convertir les richesses de Ptolémée en deniers et en *aurei* avant de partir vers la Grèce au printemps 87. La frappe de l'émission *RRC* 375 serait donc à situer dans les derniers mois de l'année 88 et au début de l'année suivante. Cette datation antérieure aux premiers succès militaires sur les troupes pontiques trouverait une confirmation dans le fait que les types de ces monnaies sont les seuls de tout le monnayage impératorial de Sylla à ne présenter aucune allusion aux thèmes de la victoire et du triomphe.

[68] L. Pedroni, *Crisi*, 2006, p. 168-179. Notre seule source sur l'héritage du roi d'Égypte est Cic., *Leg. agr.*, I, 41-42 (mais certains historiens ont voulu y voir une allusion chez App., *B. C.*, I, 102, 476-477, selon qui Sylla, durant sa dictature, aurait mit un Alexandros sur le trône d'Égypte pour en tirer un grand profit financier). E. Badian a avancé des arguments convaincants en faveur de l'identification du *rex Alexander* mentionné par Cicéron avec Ptolémée X Alexandre Ier, mort en 88, plutôt qu'avec Ptolémée XI Alexandre II, qui connut un règne très bref durant l'année 80 et à qui le texte d'Appien fait référence (E. Badian, *Testament*, 1967). Sur ces événements, voir dernièrement F. Santangelo, *Égypte*, 2005. La *pecunia deposita* mentionnée par Cicéron a suscité diverses hypothèses. M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 605, propose qu'elle aurait été monnayée en 86-85, et que les légendes P · A et EX · A · P inscrites sur trois émissions de ces années (*RRC* 351 ; 352/1b ; 353) auraient indiqué l'origine inhabituelle du métal. Voir la critique de cette interprétation et un exposé succinct des explications récemment avancées à la présence du sigle A P chez L. Pedroni, *ibid.*, p. 169-171.

La datation de L. Pedroni repose principalement sur son interprétation du type de la double corne d'abondance, qui est loin d'être contraignante. D'un point de vue général, d'abord, il nous paraît abusif de prétendre que « mancando sigle o leggende specifiche sulle monete repubblicane che potessero permetterne l'immediato riconoscimento [delle ricchezze monetate], l'unica possibilità per l'identificazione delle eventuali emissioni speciali è da ricercare nel campo dell'iconografia[69] ». S'il est vrai que l'indication *a(rgentum) p(ublicum)* ou *ex a(rgento) p(ublico)* ne permet pas d'identifier de façon précise une émission qui aurait été réalisée à partir des richesses léguées par Ptolémée, on ne peut toutefois en conclure qu'aucune autre formule n'aurait pu être employée. Quant au recours à l'iconographie pour illustrer le caractère particulier d'un monnayage, il n'est pas exclu, mais ce procédé — encore moins explicite et univoque — est généralement employé en complément d'une légende[70]. Ensuite, en ce qui concerne le motif particulier de la double corne d'abondance, L. Pedroni peine à établir que les trois autres attestations de ce symbole dans le monnayage républicain contiennent également une référence à l'Égypte ptolémaïque. Cette interprétation ne peut jamais être absolument exclue, mais jamais elle ne s'impose de façon évidente[71]. Il n'existe donc pas, dans la tradition typologique romaine, de correspondance univoque entre la double *cornucopia* et le royaume des Ptolémées, et rien n'impose de voir dans ce symbole l'indication de ce que les deniers et *aurei* frappés par le questeur anonyme auraient été réalisés à partir de l'héritage de Ptolémée X Alexandre[72].

Une particularité technique de ces monnaies permet de dissiper, au moins partiellement, les incertitudes qui entourent leur période et lieu d'émission. À l'instar des deniers et *aurei* à la légende *L. Sulla imperator iterum* (*RRC* 359), ceux

69 L. Pedroni, *ibid.*, p. 171.

70 Que l'on songe par exemple à la célèbre émission des questeurs Piso et Caepio (*RRC* 330), où la scène du revers — les deux questeurs assis sur un *subsellium*, encadrés de deux épis de blé — pourrait donner lieu à diverses interprétations si elle n'était accompagnée de la légende *ad fru(mentum) emu(ndum) ex s(enatus) c(onsulto)*. Seuls quelques éléments iconographiques usuels acquièrent une valeur de code pratiquement univoque, ainsi l'épi de blé qui indique généralement — à l'époque que nous étudions — que l'émission a été réalisée pour répondre aux besoins de la politique agraire ou frumentaire (cf. par ex. *RRC* 323).

71 La double corne d'abondance apparaît encore au revers des onces de M. Herennius (*RRC* 308/4), de la fin du IIe siècle, et au revers des sesterces de C. Considius Paetus (*RRC* 465/8a) et de L. Valerius Acisculus (*RRC* 474/7), datant des années 40. On ajoutera que la corne d'abondance simple figure sur sept émissions seulement. Voir L. Pedroni, *Crisi*, 2006, p. 172-174.

72 A. Alföldi, *Gottesgnademtum*, 1976, p. 157, avait lui aussi reconnu dans la double corne d'abondance le symbole de bonne fortune des Ptolémées, mais il n'établissait pas un lien direct entre l'emploi de ce type et l'Égypte (« das Glückssymbol der Ptolemäer […], das sich in der gesamten hellenistischen Welt eingebürgert hatte »).

frappés par le questeur présentent un ajustement des coins à 12h. W. Hollstein en concluait pareillement qu'ils avaient été produits en Grèce ou en Asie Mineure, et non en Italie ou à Rome[73]. Cette conclusion soulève le même problème que pour l'émission de Sylla : nous n'avons pas connaissance de pièces *RRC* 375 découvertes — soit dans un trésor, soit isolément — en Grèce ou en Asie Mineure, comme on pourrait l'attendre si ce monnayage avait été produit dans ces régions. Le témoignage des dépôts monétaires plaide au contraire en faveur d'une circulation en Italie[74].

En conclusion, l'émission du questeur anonyme présente des affinités indéniables avec celle de *L. Sulla imperator iterum*[75] : il s'agit de deux monnayages d'argent et — fait plus remarquable — d'or, produits par des artisans monétaires procédant à l'ajustement des coins (comme en Asie Mineure et dans le nord de la Grèce), et qui ont été mis en circulation en Italie. En outre, plusieurs trésors contiennent des exemplaires de l'une et de l'autre émissions, ce qui suggère qu'elles ont circulé ensemble[76]. Ces divers éléments invitent donc à dater la frappe du monnayage du questeur de la même période que celle des monnaies *RRC* 359, c'est-à-dire à l'époque de la campagne de Sylla en Italie (fin 84/début 83 – fin 82), avant que celui-ci ne pénètre dans Rome et ait à nouveau la mainmise sur l'atelier monétaire de l'État. Cette émission peut ainsi être considérée comme le second monnayage destiné à financer la campagne en Italie, avec celui frappé au nom de Sylla.

Les données présentées ci-dessus ne permettent pas de déterminer si les deux séries furent frappées en parallèle ou successivement. Un autre élément pourrait toutefois plaider en faveur d'une datation de l'émission du questeur à la fin de

[73] W. Hollstein, *Stempelstellung*, 2000, p. 489 (= *Exkurs*, 2000, p. 136).

[74] Voir les tableaux XII du *RRCH* et du *RRC*.

[75] Plusieurs exemplaires des deniers *RRC* 375/2 ont été soumis à des analyses métalliques, qui ont donné des résultats comparables à celles des deniers *RRC* 359/2 (M. H. Crawford, *Periods*, 2000, p. 124-127) : aucun des deux monnayages ne présente une composition semblable à celle des émissions grecques avec lesquelles la comparaison a été effectuée, ni à celle d'aucun monnayage produit avec certitude à Rome ou en Italie durant ces années. Par ailleurs, *RRC* 359/2 et 375/2 ne présentent pas une distribution similaire des éléments traces. Quant aux analyses isotopiques, elles pourraient suggérer, comme dans le cas de *RRC* 359/2, que les deniers frappés par le questeur ont été produits avec du métal provenant du monde grec. Face à ces résultats, les remarques que nous avons formulées dans notre étude sur les émissions syllaniennes (*Chronologie*, 2013, p. 259-260) à propos des analyses métalliques des deniers *RRC* 359/2 sont également de rigueur. Un petit nombre de pièces seulement a fait l'objet d'un examen des éléments traces, et ce par la technique de la fluorescence X, dont nous avons indiqué les limites. D'autre part, il convient d'insister à nouveau sur le fait que les analyses isotopiques n'ont aucune validité si le monnayage est produit à partir de métal recyclé, ce qui est très vraisemblablement le cas de notre émission.

[76] Il s'agit des trésors de Maccarese, San Giuliano et Avvetrana : voir le tableau de M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 652-653.

la guerre civile. Les types de ces monnaies sont similaires — même si le style en est très différent — à ceux des deniers à la légende EX S C (*RRC* 376 ; fig. 36), où figurent au droit la tête diadémée de Vénus et au revers une corne d'abondance (simple et non double). Cette émission, elle aussi anonyme, est datée de 81 par M. H. Crawford, qui la met en lien avec les opérations syllaniennes en Italie durant cette période[77]. Outre le témoignage des trésors, plusieurs éléments indiquent qu'elle a été frappée après la victoire finale de Sylla, à l'atelier de Rome. Le type de revers est bordé d'une couronne de laurier, qui fait très certainement allusion aux succès de Sylla, en particulier, sans doute, à la victoire sur les Samnites, qui sera commémorée ultérieurement par l'institution des *ludi Victoriae* (cf. *infra*, p. 244, n. 126). Quant à la légende *ex senatus consulto*, elle souligne la légalité de la frappe et, plus largement, du « régime » mis en place à la suite de la bataille de la Porte Colline[78]. Le fait que les types de l'émission du questeur et de celle frappée par décret sénatorial soient presque identiques suggère une continuité entre les deux monnayages. Dès lors, il se peut que les deniers et *aurei* arborant la lettre Q soient le dernier monnayage produit avant la victoire finale et que les deniers *ex senatus consulto* leur succèdent directement, constituant la première émission du régime syllanien. Un argument de poids à l'appui de cette reconstitution est l'absence d'ajustement des coins des deniers EX S C, qui indique qu'ils furent frappés à l'atelier de Rome, et non plus par l'atelier de campagne de Sylla, constitué d'artisans issus d'Asie Mineure.

Fig. 36 Denier anonyme, frappé *ex senatus consulto* (*RRC* 376/2)

[77] M. H. Crawford, *ibid.*, p. 81-82. Comme l'émission *RRC* 375, les deniers *RRC* 376 sont représentés dans le grand trésor de Carrara. Dans le *RRC*, le numismate anglais a renoncé à l'hypothèse émise dans son article de 1964 sur le monnayage de l'époque syllanienne, où il proposait d'attribuer la frappe de ce monnayage au consulaire L. Marcius Philippus et la situait à Gênes (M. H. Crawford, *Age of Sulla*, 1964, p. 151).

[78] Il n'est pas anodin que parmi les dernières émissions frappées avant la fin de la domination cinnanienne à Rome, deux présentent également, en plus du nom du monétaire, l'indication S C (*RRC* 358 et 364). Chaque camp avait soin de montrer qu'il était du côté de la légalité, dont le symbole le plus parlant était naturellement l'autorité du Sénat.

Une dernière question se pose à propos des deniers et *aurei RRC* 375 : la fourchette chronologique de fin 84 ou début 83 à fin 82 dans laquelle nous les situons s'accorde-t-elle avec la mention d'un *quaestor* comme autorité émettrice ? En effet, dès la deuxième année de campagne, les questeurs qui avaient accompagné Sylla devenaient automatiquement des proquesteurs. Les inscriptions, latines ou grecques, ne tenaient toutefois pas toujours compte de ce changement de titulature, comme nous l'avons observé à propos de L. Lucullus (cf. *supra*, p. 170-171). Par ailleurs, les légendes monétaires pouvaient faire la distinction entre les titres de Q(*uaestor*) et de PRO Q(*uaestore*) ; celle-ci est attestée justement dans les émissions syllaniennes : les deniers et *aurei RRC* 367 ont été frappés par L. Manlius *pro quaestore*, tandis que les *aurei RRC* 381, émis en 80, sont signés par A. Manlius A. f. *quaestor*. Le fait que les monnaies aux types de Vénus et de la double corne d'abondance soient signées par un *quaestor* constitue-t-il cependant une objection dirimante à l'encontre de la datation que nous avons proposée ? Nous ne le pensons pas. Hors de l'atelier de Rome et dans le contexte d'une campagne militaire — *a fortiori* durant une guerre civile —, une telle imprécision dans la titulature n'est pas inconcevable[79]. Mais surtout, la marque « Q », lorsqu'elle n'accompagne pas un nom, signale avant tout un monnayage « questorial », pour le distinguer des émissions régulières produites par les *tresuiri monetales*, et n'a pas pour fonction première de préciser la charge de la personne responsable de l'émission — qui n'est pas identifiée[80].

III. LA COMMUNICATION MONÉTAIRE SYLLANIENNE EN GRÈCE ET EN ITALIE

Au terme de cet examen, nous disposons d'une vision d'ensemble des émissions qui financèrent les campagnes en Grèce et en Asie Mineure, puis en

[79] Nous avons connaissance d'au moins un monnayage, antérieur de quelques années seulement à celui qui nous occupe ici, signé par un *quaestor*, mais dont la production s'étend sur plusieurs années. Il s'agit de plusieurs séries de tétradrachmes émises en Macédoine et signées par un certain Aesillas, personnage énigmatique dont le nom n'évoque rien de connu dans la nomenclature romaine ! Fr. de Callataÿ, *Aesillas*, 1996, a montré que ces monnaies se répartissent en deux périodes, l'une assez brève, précédant de peu les actions militaires de Sura en 87, l'autre plus longue, datant d'environ 75-65. Il est vrai que ce monnayage est en tout point exceptionnel, mais cet exemple montre qu'une certaine liberté pouvait être prise avec les règles institutionnelles dans le cas d'émissions produites hors de Rome.

[80] Une autre hypothèse est envisageable : l'émission *RRC* 375 pourrait avoir été frappée par un *quaestor* proprement dit dans le cas où l'un des questeurs de 83 ou 82 se serait rallié à la cause syllanienne, à l'instar d'un nombre important de *nobiles* (cf. W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 229-230 ; K. Christ, *Sulla*, 2002, p. 105-106), et se serait vu confier la réalisation d'un monnayage.

Italie. Bien que des incertitudes subsistent, nous avons pu dégager les repères chronologiques nécessaires pour exploiter de façon valable le témoignage des types monétaires dans l'étude de l'idéologie syllanienne développée durant ces années. Au préalable, dans ce chapitre consacré au monnayage, nous nous attacherons à mettre en évidence les caractéristiques de ce qu'il est permis d'appeler la communication monétaire syllanienne.

Durant la première phase de la guerre contre Mithridate, qui eut l'Attique et la Béotie pour principaux théâtres des opérations, l'état-major syllanien — au sein duquel se distinguent Lucius et Marcus Lucullus — émit des monnaies dont les types reprenaient ceux du grand monnayage « international » de Grèce à l'époque : les stéphanéphores d'Athènes. Durant la seconde moitié du IIe siècle, la production de l'atelier athénien avait augmenté de façon tout à fait remarquable et au début du Ier siècle, ce numéraire dominait très largement le paysage monétaire[81]. Dès lors, comme l'a noté Fr. de Callataÿ, « le choix des types attiques a sans doute été guidé par le souci de payer les troupes en une dénomination internationale et donc facilement échangeable d'autant que les troupes romaines comptaient elles aussi des auxiliaires grecs et macédoniens[82] ». Les monnayages émis par sept cités crétoises à l'instigation de L. Lucullus présentent les types athéniens sans doute aussi pour ces raisons d'ordre économique et financier. La tête casquée d'Athéna au droit des monnaies des Ainianes s'inscrit dans cette même tendance d'imitation de la monnaie stéphanéphore. Même si l'on ne peut manquer d'être frappé par le synchronisme entre ces émissions et le siège d'Athènes par Sylla (automne 87 – 1er mars 86), nous ne pensons pas que le choix de ces images monétaires ait été influencé par la volonté d'établir un lien (positif) entre le commandant romain et la cité d'Athéna[83]. Non pas que la propagande syllanienne n'ait pas tenté de donner une version de cet événement favorable à l'*imperator*[84], mais la reprise typologique est certainement étrangère

[81] Sur le statut de monnaie « internationale », « hellénique » des stéphanéphores, voir notamment Fr. de Callataÿ, *Histoire*, 1997, p. 308, et O. Picard, *Monnaies et impérialisme*, 2010, p. 170 et 184-189.

[82] Fr. de Callataÿ, *ibid.*, p. 311, n. 209. Dans le passage de la *Vie de Lucullus* relatif aux monnaies « luculliennes », Plutarque souligne d'ailleurs que ces pièces — des stéphanéphores, on l'a vu — « furent longtemps en circulation puisque l'usage qu'en faisaient les soldats durant la guerre l'intégrait rapidement aux échanges » (Plut., *Luc.*, 2, 2, cité *supra*, p. 169).

[83] *Pace* Fr. de Callataÿ, *Ainianes*, 2004, p. 146 : « À se fier aux types monétaires, le souhait de Sylla était moins de se présenter en ennemis de Mithridate qu'en libérateur d'Athènes. »

[84] Nous savons que Sylla faisait dans ses *Mémoires* un récit détaillé du siège d'Athènes, dont H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 77-79, a proposé une reconstitution très convaincante. Pour l'analyse de la tradition littéraire relative à cet épisode, voir Cl. Ruggeri, *Conquista di Atene*, 2006. Plutarque (*Apopht.*, 202 E) rapporte que *Sulla Felix* comptait parmi ses plus grandes fortunes « le fait de ne pas avoir rasé Athènes, mais d'avoir épargné la cité ». Les édifices de la ville n'eurent effectivement pas à souffrir autant de destructions qu'on ne le lit parfois sous la plume des archéologues (cf. notre étude

à cette préoccupation : l'hypothèse contraire présuppose une lecture au second degré très peu vraisemblable dans le cas de types aussi banals.

Pour replacer dans sa juste perspective la communication monétaire développée par Sylla, il faut d'emblée souligner que, par rapport aux usages en vigueur dans la partie orientale de l'empire à cette époque, les monnaies syllaniennes de la première guerre mithridatique mettent peu en évidence l'autorité romaine. Alors que vers le milieu du IIe siècle, les légendes (grecques) de certains monnayages de Macédoine précisaient en toutes lettres l'identité du questeur responsable de l'émission[85] et que, dans les années qui précèdent la campagne de Sylla, des tétradrachmes aux types macédoniens (et thasiens) mentionnent en latin des noms de magistrats romains[86], l'état-major syllanien se contente de l'indication peu explicite des monogrammes MAP et TAM pour identifier le questeur en charge de la frappe de l'émission la plus volumineuse du monnayage de guerre. Cette discrétion peut surprendre si l'on songe qu'en cette même année 87/86, sans doute, l'atelier d'Athènes émettait une série aux noms du roi Mithridate et d'Aristion[87] ! La tradition typologique des tétra-

Destruction, 2013, p. 395-403). En revanche, le massacre perpétré la nuit du 1er mars 86 fut atroce, et les propos — que Sylla avait fait figurer dans son autobiographie (cf. P. Assenmaker, *Fragment*, 2013) — selon lesquels l'*imperator* faisait grâce aux rescapés de la tuerie en l'honneur des Athéniens du passé et par égard pour le prestige de la cité reflètent le souci du vainqueur de préserver son « image ». Peut-être cet épisode a-t-il pu contribuer, chez certains auteurs, au développement du thème d'une *clementia Sullae*, comme l'a proposé M. Barden Dowling, *Clemency*, 2000, p. 319 et 330. Dans les années qui suivirent la prise d'Athènes par Sylla, une série de stéphanéphores (no 81 Thompson, datée de 84/83) présentera comme symbole le groupe statuaire des tyrannoctones Harmodios et Aristogiton, faisant allusion à la libération par Sylla d'une Athènes sous la coupe du « tyran » Aristion, ainsi que la tradition pro-syllanienne (not. Strab., X, 1, 20) l'a présenté (cf. J.-L. Ferrary, *Philhellénisme*, 1988, p. 217-218).

85 Il s'agit de monnaies de bronze émises par les questeurs C. Publilius et L. Fulcinius ; cf. les émissions de tétradrachmes de Macédoine présentant au revers la légende LEG MAKEΔONΩN (voir I. Touratsoglou, *Macedonia*, 1987, p. 54-56 ; K. Dahmen, *Numismatic Evidence*, 2010, p. 55-56). On connaît aussi, pour la période précédant la première guerre mithridatique, un exemple de signature — en latin — de magistrat romain sur les monnaies de la province d'Asie : sur des cistophores d'Éphèse datés de 122/121, ainsi que sur un statère connu par un seul exemplaire, figure la légende C. ATIN. C. F., qui doit désigner C. Atinius C. f. Labeo Macerio, préteur en charge de la province, également mentionné dans une inscription de Priène (voir Fr. de Callataÿ, *More Than It Would Seem*, 2011, p. 61).

86 Q. Bruttius (ou Braetius) Su(u)ra, *legatus pro quaestore*, un Caesar *praetor* (sans doute le L. Iulius Caesar consul en 90) et l'énigmatique questeur Aesillas. Sur les émissions signées par ces personnages, voir Fr. de Callataÿ, *Aesillas*, 1996 (spéc. p. 115), et *Sura*, 1998 (cf. l'exposé synthétique du même auteur dans *Histoire*, 1997, p. 298-300) ; sur les émissions signées par Aesillas, voir désormais le catalogue de R. A. Bauslaugh, *Aesillas*, 2000.

87 La date de cette émission (Thompson no 1143-116), à partir de laquelle on ordonne toutes les séries du monnayage stéphanéphore athénien, a été longtemps discutée. La datation vers 121 proposée par M. Thompson, *New Style*, 1961, p. 368, est depuis longtemps abandonnée. Chr. Boehringer, *Chronologie*, 1972, p. 26, la situait en 89/88, mais O. Mørkholm, *Chronology*, 1984, à qui l'on doit

drachmes stéphanéphores, dont le revers présente toujours, à gauche et à droite de la chouette, une imposante légende, autorisait une référence moins discrète à l'autorité émettrice. Sans rompre avec le principe d'identification des émissions[88], le commandement syllanien n'a, de toute évidence, pas tenu à charger cette abondante émission d'un message politique ou idéologique particulier.

Une telle volonté transparaît en revanche dans la seconde émission stéphanéphore syllanienne, qui ne présente plus aucune légende, mais arbore au revers deux trophées, symbole de victoire. Ce n'était pas la première fois que les types des tétradrachmes stéphanéphores étaient investis d'une fonction de communication d'un message politique. Dans les années précédant la campagne syllanienne, par l'emploi de symboles obvies, le monnayage d'Athènes s'était fait à plusieurs reprises l'écho des luttes qui opposèrent les factions pro-romaine et pro-pontique dans la cité. Ainsi le Pégase des tétradrachmes signés par Philon et Aristion en 97/96 est-il emprunté au monnayage du roi du Pont, tandis que sur les émissions des années 90/89 et 89/88 figurent respectivement Roma assise et Roma avec une Victoire [89]. Quant au monnayage signé par le roi Mithridate et Aristion, il figure le symbole pontique de l'étoile entre deux croissants de lune[90]. Dans ce contexte, il est certes tentant de voir dans le symbole des deux trophées une réponse à ces manifestations de la propagande pontique. Mais

un classement chronologique du monnayage stéphanéphore qui fait toujours autorité, a argumenté (p. 33) en faveur de 87/86, plus précisément « only during the first six months of the Athenian year, that is until ca. January 86 » (date acceptée par Fr. de Callataÿ, *Histoire*, 1997, p. 304). La datation absolue des différentes émissions des années 90 et 80 présente encore de légères divergences dans les différentes études : voir Chr. Boehringer, *ibid.*, p. 24-27 ; O. Mørkholm, *ibid.*, p. 32 (tableau) ; Fr. de Callataÿ, *ibid.*, p. 305-307).

88 Ni avec l'usage, courant dans le monde grec, de désigner les Romains par leur seul *praenomen*, attesté justement sur une émission de tétradrachmes stéphanéphores antérieure de quelques années à peine à la frappe du monnayage « lucullien » : un des deux monétaires qui signèrent la série nº 76 Thompson, datée de 89/88 (selon la chronologie d'O. Mørkholm), est un Romain, identifié par la légende ΚΟΙΝΤΟΣ pour Quintus. Ce même Quintus signera à nouveau une émission d'Athènes quelques années plus tard, en 86/85 [O. Mørkholm], juste après la fameuse émission aux noms du roi Mithridate et d'Aristion. L'activité monétaire de ce Romain durant deux années critiques de l'histoire de la cité, marquées respectivement par la lutte entre les factions pro-romaine et pro-pontique et par l'occupation romaine, est-elle le fruit du hasard ? M. Thompson, *New Style*, 1961, p. 362 et 467, se refusait pour sa part à chercher à identifier ce Quintus avec un personnage historique de grande envergure.

89 On notera avec intérêt que sur un tétradrachme de l'émission de Xénoklès et Harmoxenos, la Roma assise a été intentionnellement effacée (M. Thompson, *New Style*, 1961, p. 362, nº 1118b), signe que la valeur de propagande de ce motif devait être pleinement ressentie. On signalera également un tétradrachme de l'émission de Mithridate et Aristion où le symbole pontique (étoile entre deux croissants) a été contremarqué par la couronne d'Isis (Fr. de Callataÿ, *Histoire*, 1997, p. 304).

90 Les dates indiquées sont celles données dans le tableau du monnayage des années 99/98 à 83/82 par O. Mørkholm, *Chronology*, 1984, p. 32 (avec le commentaire p. 32-33).

cette interprétation n'épuise pas la signification du motif : en l'absence de nom de magistrat sur ces monnaies, il exalte de façon générale les dons militaires de l'autorité émettrice et fait en outre office de « signature », d'emblème personnel permettant d'identifier cette autorité au même titre que la légende dont il prend la place (cf. *infra*, p. 200-203).

Le symbole syllanien de la paire de trophées constitue une indéniable « touche personnelle », qui — à l'exception notoire, mais énigmatique, des statères d'or ornés du portrait de T. Quinctius Flamininus[91] — n'a pas d'antécédent, à notre connaissance, dans les monnayages grecs émis par des magistrats de l'*Vrbs* : la tête casquée de Roma au droit de certains bronzes des questeurs de Macédoine, le *fiscus* et la *sella quaestoria* au revers des tétradrachmes d'Aesillas et de Sura évoquent de façon générale le pouvoir de Rome, mais n'exaltent jamais les *res gestae* d'un magistrat particulier[92]. Il semble donc que Sylla soit le premier commandant romain à faire allusion à ses propres succès dans les types de monnaies non romaines[93]. Mais cette innovation — réelle — ne doit pas amener à surévaluer l'attention que l'*imperator* et son état-major portèrent à la communication monétaire en Grèce : la série aux deux trophées est peu abondante (cf. *supra*, p. 172, n. 30) et ne représente qu'une part infime du monnayage syllanien de la guerre mithridatique, dominé par l'émission aux monogrammes — laquelle, répétons-le, est dénuée de tout message politique ou idéologique.

Il en va tout autrement pour les émissions qui financent la campagne en Italie, et plus généralement pour le monnayage romain émis par Sylla ou ses partisans. Au début du Ier siècle, les types du denier commémoraient depuis plusieurs décennies les gloires familiales et commençaient à faire écho — on l'a vu à propos du monnayage des marianistes — aux exploits des grandes figures de la scène politique. À l'époque où Sylla signe ses deniers et *aurei*, la monnaie romaine est devenue un instrument de communication régulier de la *nobilitas*, et il est permis de supposer que ses utilisateurs prenaient l'habitude de manipuler des pièces dont les images évoquaient les grands commandants de l'heure et leurs victoires.

[91] *RRC* 548. On ignore notamment qui a émis ce monnayage, sans doute une autorité grecque plutôt que romaine (ainsi M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 544).

[92] Voir notre étude *Images romaines* (à paraître).

[93] Un écho de la propagande syllanienne se perçoit aussi dans une émission de stéphanéphores athéniens (nº 81 Thompson), datée de 84/83 (donc contemporaine ou de peu postérieure au séjour de Sylla à Athènes), pour laquelle les monétaires Mentor et Moschion ont choisi comme symbole le groupe statuaire des tyrannoctones pour exalter la « libération » d'Athènes par les troupes romaines (cf. *supra*, p. 186-187, n. 84).

À ce vecteur de communication en plein essor, Sylla imprima plusieurs évolutions déterminantes, dont nous présenterons ici la synthèse, indépendamment des problèmes de chronologie posés par les émissions *L. Sulla imperator* (*RRC* 367-368) et *imperator iterum* (*RRC* 359).

La plus remarquable innovation de ce monnayage réside dans le fait même qu'il soit signé par un commandant d'armée désigné comme *imperator*[94]. Même si C. Flavius Fimbria pourrait avoir précédé Sylla d'un an ou deux dans l'emploi de ce titre sur une émission monétaire[95], il s'agit en tout cas des premières monnaies proprement romaines où figure le *nomen imperatoris*. À partir de la fin du IIe siècle, quelques séries avaient été signées par des magistrats autres que les *triumuiri monetales*, le plus souvent des questeurs, mais aussi des édiles curules et, dans un cas unique, un préteur[96]. Contrairement aux triumvirs, qui inscrivent uniquement leur nom, ceux-ci indiquent explicitement leur magistrature pour distinguer ces émissions « spéciales » du monnayage régulier produit par les collèges de monétaires. En mentionnant son titre d'*imperator* sur ses monnaies, Sylla s'inscrit dans cette logique d'identification de frappes particulières. Cependant, son émission marque en même temps une rupture par rapport aux pratiques monétaires de l'époque : avec la légende *L. Sulla imperator* (ou *imperator iterum*), l'autorité émettrice n'est plus désignée par la référence à une magistrature du *cursus honorum*, mais est présentée sous un jour exclusivement militaire : ce titre identifie Sylla comme le détenteur de l'*imperium militiae* (cf. *supra*, p. 159-160), en vertu duquel il produit ce monnayage pour financer une campagne dont il a le commandement.

L'apparition de cette légende monétaire a des implications politiques et idéologiques considérables. La mention de ce titre n'avait rien d'anodin dans le contexte de guerre civile — latente ou déclarée, selon la datation retenue pour *RRC* 367-368 — qui vit la frappe de ces émissions[97]. Les événements de 88 et des années suivantes démontrèrent que le pouvoir et la « légalité » étaient désormais entre les mains de qui s'était assuré la fidélité sans faille de ses troupes. Les sources littéraires — qui, sur ce point, remontent sans doute principale-

[94] H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 132 et n. 642, a vainement tenté de banaliser la mention du titre d'*imperator* dans le monnayage syllanien en rappelant que celui-ci figurait déjà dans les inscriptions du IIe siècle et serait bientôt repris dans d'autres frappes.

[95] En 85 — donc quelques années avant la frappe de la première émission impératoriale de Sylla selon la chronologie généralement adoptée (cf. P. Assenmaker, *Chronologie*, p. 272-273) — Fimbria émit en Asie Mineure des cistophores à la légende FIMBRIA IMPERAT : voir R. B. Witschonke, M. Amandry, *Fimbria*, 2004-2005.

[96] Voir M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 603 et 606-607.

[97] De façon générale, on observe, à l'époque de la guerre sociale et dans les années 80, une « fascination naissante » pour le titre d'*imperator* : voir notre étude *Imperator*, 2012, p. 126-134.

ment aux *Res gestae* du dictateur — soulignent à maintes reprises les qualités de meneur d'hommes de Sylla ainsi que le dévouement de ses soldats, et ce dès l'époque de la guerre contre Jugurtha. L'octroi, à Nole, de la *corona graminea* à Sylla en 89 montre le parti qu'il savait tirer de l'enthousiasme de ses troupes. La mention de cet épisode dans ses *Mémoires*, où il disait avoir fait représenter la scène dans une peinture exposée dans sa villa de Tusculum (cf. *supra*, p. 38), révèle la volonté du futur dictateur de se présenter comme un général valeureux et adulé de son armée. La frappe de monnaies le désignant comme *imperator* — et, dans le cas de la plus abondante des émissions (*RRC* 367), le présentant en triomphateur — contribuait à diffuser cette image.

Le monnayage syllanien d'Italie présente une autre particularité qui lui confère une place d'exception dans le paysage monétaire de la Péninsule : alors que la frappe de l'or avait été abandonnée depuis la deuxième guerre punique[98], les émissions de Sylla — et celle du questeur anonyme (*RRC* 375) — comptent des séries d'*aurei*, qui sont frappées aux mêmes types que les deniers. Le choix de ce métal monétaire dépendait au premier chef d'impératifs financiers, mais peut-être est-il permis de penser que l'*imperator* fit à cet égard de nécessité vertu, le prestige du matériau pouvant conférer une valeur symbolique particulière à son monnayage[99]. Après cette émission, les *aurei* disparaissent à nouveau pendant une quarantaine d'années, à la seule exception — significative — de l'émission « triomphale » de Pompée (*RRC* 402). Le fait que la seule monnaie d'or frappée durant ces quatre décennies porte le nom d'un *imperator* qui, à bien des égards, s'inscrit dans le sillage de Sylla, et reprenne le type de revers du général triomphant confirme l'impact exceptionnel que dut avoir l'émission syllanienne. C'est aussi, nous semble-t-il, une indication de la valeur triomphale ou impératoriale que pouvait revêtir le plus précieux des métaux monétaires.

L'originalité des types choisis pour orner le monnayage impératorial de Sylla et l'émission de son questeur achève de convaincre de l'attention accordée par l'état-major syllanien aux potentialités de l'objet monétaire comme

[98] Les monnaies d'or au nom de T. Quinctius Flamininus (*RRC* 548) ne sont certainement pas une émission romaine, mais grecque, frappée en l'honneur du vainqueur de Philippe V (cf. M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 544). Sur l'usage de l'or à la fin de la République, outre M. von Bahrfeldt, *Goldmünzprägung*, 1923, voir dernièrement D. B. Hollander, *Money*, 2007, p. 20-24 (avec l'exposé des diverses hypothèses tentant d'expliquer l'absence presque totale d'un monnayage d'or romain jusqu'au début des années 40). On retiendra avec l'auteur que « the production of these coins usually occured during a period of crisis » (p. 20).

[99] Cf. K. W. Harl, *Coinage*, 1996, p. 52, qui estime que l'or était considéré comme un « regal metal better dedicated to the gods » et associe la frappe d'*aurei* à l'époque syllanienne à la position de prééminence de Sylla au sein de l'État. Voir toutefois les légitimes réserves de D. B. Hollander, *ibid.*, p. 23.

vecteur d'un message idéologique en Italie. Nous avons déjà commenté l'image de l'*imperator triumphans*, associée à la tête casquée de Roma sur les deniers et *aurei RRC* 367 (cf. *supra*, p. 140-143). La typologie des deux séries datables avec certitude des années de la campagne en Italie (*RRC* 359 et 375) véhicule un discours complémentaire, d'une richesse et d'une cohérence remarquables. Ainsi, les droits de ces monnaies présentent la tête diadémée de Vénus, la divinité tutélaire « ramenée » de Grèce et d'Orient. Un chapitre particulier sera consacré à ce thème central de l'idéologie religieuse syllanienne, dont nous avons une connaissance assez détaillée grâce aux données de la tradition littéraire, qui confirment et précisent le témoignage des images monétaires. Contentons-nous pour l'instant de rappeler que cette déesse n'avait jusque là fait que de rares apparitions dans la monnaie romaine[100] : l'apparition de ses effigies dans deux autres émissions de la fin des années 80[101] n'en est que plus remarquable. Pour trouver un écho aussi significatif dans le monnayage, la dévotion syllanienne pour Vénus devait nécessairement faire l'objet d'une élaboration idéologique de grande ampleur. Sur les monnaies à la légende *L. Sulla imperator iterum* (*RRC* 359), l'image vénusienne du droit est associée à un type de revers sans précédent dans le paysage monétaire républicain, qui sera analysé dans le chapitre suivant.

Les nombreuses originalités des monnayages syllaniens émis en Italie — l'emploi du titre d'*imperator*, le choix de types nouveaux ou peu fréquents, la construction d'un message complexe et cohérent — leur donnent une place charnière dans l'histoire de la monnaie romaine. Avec Sylla, l'image monétaire est devenue un moyen de diffusion privilégié de l'autoreprésentation du chef de guerre, ou — pour utiliser un concept romain — un *monumentum* impératorial, qui ne sera ignoré par aucun des grands *imperatores* de la fin de la République. Nous autorisant de la valeur particulière des types syllaniens, nous les prendrons pour guide dans l'analyse de l'idéologie des années de campagne : les prochains chapitres peuvent donc se lire, en quelque sorte, comme le commentaire approfondi des motifs qui ornent le revers et le droit des deniers et *aurei* à la légende *L. Sulla imperator iterum*.

[100] *RRC* 205/2 ; 258 ; 313/1-2 ; 320 ; 349. Cf. M. Gutgesell, *Venusdarstellungen*, 2004, p. 299-300.
[101] *RRC* 357/1 ; 360/1.

CHAPITRE IV

–

Les nouveaux symboles de légitimation et d'exaltation du pouvoir de l'*imperator*

Le type de revers des deniers et *aurei* émis par Sylla pour financer la guerre en Italie (*RRC* 359 ; fig. 37) combine deux ensembles d'objets : une cruche et un *lituus* au centre, deux trophées de part et d'autre. Cette image au symbolisme complexe a déjà fait l'objet d'un grand nombre d'études. Ses deux éléments constitutifs ont donné lieu à des interprétations contrastées, voire contradictoires, dépendant dans une certaine mesure des dates assignées à ces monnaies. Nous en reprendrons ici l'analyse de façon séparée, en intégrant les informations plus ou moins abondantes livrées par la tradition littéraire ou les trouvailles archéologiques. Il s'agit de cerner au plus près l'exacte signification de chacun de ces motifs, condition nécessaire à une analyse correcte de l'idéologie impératoriale de Sylla, dont ces types monétaires sont pour ainsi dire l'expression condensée.

Fig. 37 Denier de Sylla (*L. Sulla imperator iterum*) (*RRC* 359/2)

I. DES MONUMENTS AU SYMBOLE : LES TROPHÉES DE SYLLA

Le premier motif que nous analyserons est celui des trophées, qui apparaît à la fois sur une émission peu abondante de tétradrachmes stéphanéphores frappée en Grèce durant la guerre mithridatique et sur les deniers et *aurei* signés *L. Sulla imperator* (*RRC* 359). La présence de ces symboles sur les monnaies syllaniennes n'étonne pas puisque la tradition littéraire, confirmée par des découvertes archéologiques, a conservé le souvenir de *tropaea* monumentaux érigés en Grèce par Sylla. Bien que les trophées des types monétaires constituent, comme nous le verrons, un motif iconographique doté d'une valeur propre, ils devaient aussi faire écho à ceux qui se dressaient sur les champs de bataille. C'est donc ceux-ci que nous traiterons en premier lieu.

1. *Les trophées de Chéronée et d'Orchomène*

Les plus célèbres trophées syllaniens étaient sans conteste ceux de Chéronée, dont Plutarque et Pausanias avaient encore connaissance à leur époque. La description la plus détaillée nous en est donnée par un passage de la *Vie de Sylla* :

> Διὸ καὶ τοῖς τροπαίοις ἐπέγραψεν Ἄρη καὶ Νίκην καὶ Ἀφροδίτην, ὡς οὐχ ἧττον εὐτυχίᾳ κατορθώσας ἢ δεινότητι καὶ δυνάμει τὸν πόλεμον. Ἀλλὰ τοῦτο μὲν τό τρόπαιον ἕστηκε τῆς πεδιάδος μάχης ᾗ πρῶτον ἐνέκλιναν οἱ περὶ Ἀρχέλαον μέχρι παρὰ τὸ Μωρίου ῥεῖθρον, ἕτερον δ' ἐστι τοῦ Θουρίου κατὰ κορυφὴν βεβηκὸς ἐπὶ τῇ κυκλώσει τῶν βαρβάρων, γράμμασιν Ἑλληνικοῖς ἐπισημαῖνον Ὁμολώιχον καὶ Ἀναξίδαμον ἀριστεῖς[1].

De ce texte, les Modernes ont généralement déduit que Sylla avait érigé deux trophées pour commémorer la victoire de Chéronée, remportée sur Archélaos à l'été 86 : l'un dans la plaine, l'autre sur le sommet du Mont Thourion[2]. Nous avons montré ailleurs que Plutarque évoque en réalité — malgré un passage du pluriel (τοῖς τροπαίοις) au singulier (τοῦτο ... τὸ τρόπαιον) qui prête à confu-

[1] Plut., *Sulla*, 19, 9-10 : « C'est pourquoi il inscrivit aussi sur ses trophées les noms d'Arès, de Nikè et d'Aphrodite, estimant que son succès dans la guerre n'était pas moins dû à sa bonne fortune qu'à son habileté et à ses forces armées. Mais ce trophée commémorant la bataille dans la plaine est érigé à l'endroit où les troupes d'Archélaos commencèrent à fuir en direction du fleuve Môrios ; un second, par contre, est établi au sommet du Thourion pour commémorer l'encerclement des barbares et indique en caractères grecs 'Homoloichos et Anaxidamos, distingués comme les meilleurs combattants'. » Cette description peut être complétée par deux autres évocations moins détaillées : Plut., *Mor.*, 318 D, et Paus., IX, 40, 7.

[2] Voir notamment G. Ch. Picard, *Trophées*, 1957, p. 174-175 ; A. Keaveney, *Sulla*, 1982, p. 95 ; Id., *Gods*, 1983, p. 61, n. 84 ; Fr. Hinard, *Sylla*, 1985, p. 107-108 ; E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 109.

sion — trois trophées : deux[3] érigés dans la plaine par Sylla, et un autre établi sur le Mont Thourion par les deux Chéronéens qui avaient dirigé la manœuvre de contournement des troupes pontiques qui y étaient postées[4]. C'est la base de ce troisième *tropaeum* qui fut découverte en 1990 sur la colline d'Isoma (à laquelle est désormais identifiée le Thourion antique)[5]. Le fragment principal (fig. 38-39) porte sur la face antérieure une inscription en dialecte béotien qui correspond parfaitement au texte transmis par Plutarque : Ὁμολώιχος | Fανα[ξ] ίδαμος | ἀρ[ισ]τῖς[6]. Ainsi que l'a justement souligné C. S. Mackay, les dimensions modestes du monument — la base devait originellement mesurer 85 × 85 cm — et la piètre qualité de l'inscription (qui, de plus, n'est pas rédigée en *koinè*) interdisent pratiquement d'y voir un trophée dédié par Sylla lui-même : il s'agit d'une dédicace personnelle d'Homoloichos et Anaxidamos, érigée à l'endroit de l'exploit qui leur avait valu l'honneur de l'ἀριστεῖα[7].

Le « véritable » vainqueur de Chéronée s'était pour sa part réservé le privilège d'élever ses deux monuments dans la plaine, peut-être aux endroits décisifs de la bataille[8]. De ces *tropaea*, aucun vestige n'a été découvert à ce jour, mais plusieurs informations livrées par Plutarque, qui avait certainement vu les monuments de ses propres yeux[9], nous donnent une idée du contenu de leur inscription de dédicace. Le passage cité ci-dessus nous apprend que les deux trophées étaient dédiés à Arès, Nikè et Aphrodite — une triade sur laquelle nous reviendrons. Dans un autre passage de la *Vie de Sylla* et dans le traité consacré à la Fortune des Romains, pour illustrer l'usage que Sylla faisait du *cognomen*

3 Ce nombre est explicitement fourni par Paus., IX, 40, 7 : δύο (...) τρόπαια, ἃ Ῥωμαῖοι καὶ Σύλλας ἔστησαν.

4 Cf. notre article *Trophées*, 2013.

5 Voir J. Camp *et al.*, *Trophy*, 1992.

6 L'inscription a été publiée par J. Camp *et al.*, *ibid.*, p. 445-447.

7 Voir C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 168-177. Sur la distinction militaire de l'ἀριστεῖα, cf. *ibid.*, p. 169-170. Les combattants distingués comme ἀριστεῖς pouvaient recevoir divers types d'objet en récompense. On connaît justement un ἀριστεῖον datant de la première guerre mithridatique (plus précisément du siège d'Athènes par Sylla) : un bracelet en argent offert au Pirée par Archélaos à un soldat syrien (voir J.-Y. Empereur, *Collection Canellopoulos*, 1981, p. 566-568).

8 Suite à la lecture de notre étude *Trophées*, 2013, Jörg Fündling a proposé par mail l'hypothèse suivante, fondée sur le témoignage d'Appien, qui indique que l'issue de la bataille de Chéronée se décida de façon presque simultanée aux deux ailes (App., *Mithr.*, 43, 169) : « Die Standorte der beiden Tropaia 'erster Klasse' wären demnach zum einen (für den linken Flügel) rund zwei Kilometer nördlich bis nordwestlich der Akropolis von Chaironeia zu suchen, zum anderen zwei Kilometer östlich davon » (cf. la carte d'A. Keaveney, *Sulla*, 1982, p. 94).

9 Une remarque telle que celle livrée en *Sulla*, 21, 8, où Plutarque mentionne que l'on trouve encore à son époque de nombreuses armes immergées dans les marais d'Orchomène, confirme l'excellente connaissance que le biographe, natif de Chéronée, avait de la région (cf. R. Lamberton, *Plutarch*, 2001, p. 95).

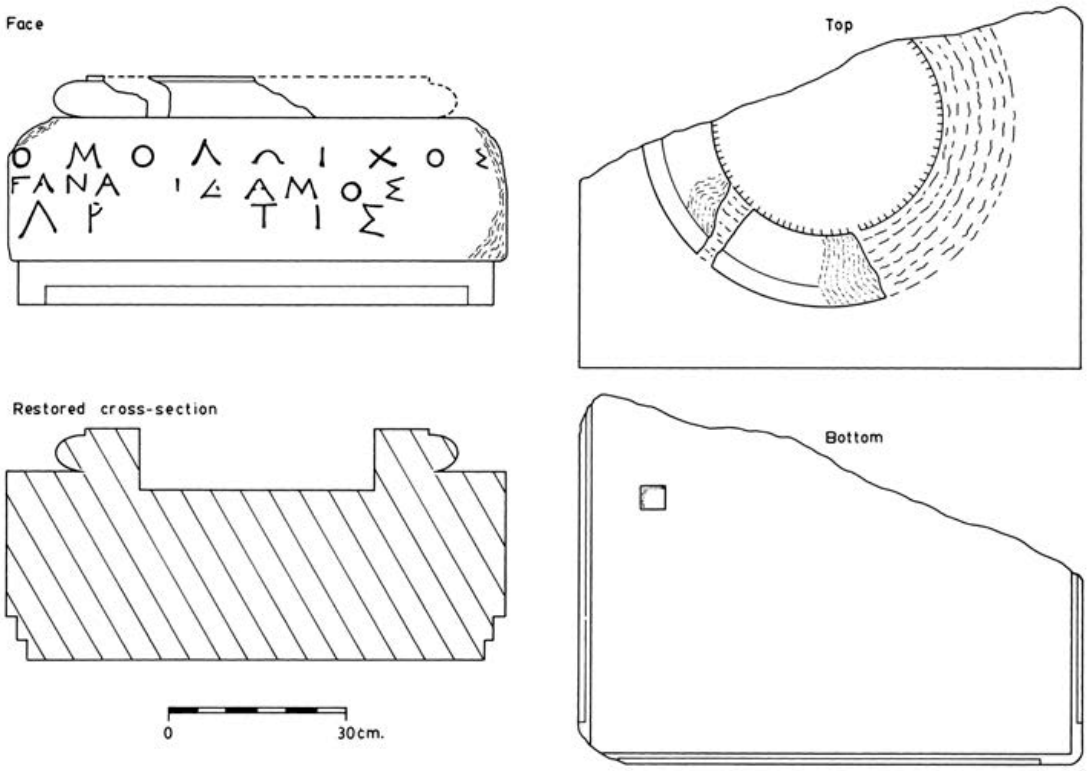

Fig. 38 Base découverte sur la colline d'Isoma, près de Chéronée

Fig. 39 Face inscrite de la base

grec *Epaphroditos* dans ses relations avec le monde hellénique, le biographe mentionne que sur les trophées érigés à Chéronée, celui-ci était désigné par la nomenclature Λεύκιος (ou Λούκιος) Κορνήλιος Σύλλας Ἐπαφρόδιτος[10]. Si l'on ne peut raisonnablement mettre en doute que l'inscription fût rédigée en grec, il est permis de se demander, néanmoins, si le surnom *Epaphroditos* — que Sylla ne revêtait pas encore officiellement en 86 — figurait dans la dédicace originelle des monuments[11].

La tradition littéraire n'a pas conservé le souvenir d'autres *tropaea* érigés par Sylla[12]. Les trouvailles archéologiques nous apprennent en revanche que la victoire d'Orchomène, remportée peu après celle de Chéronée, fut également commémorée par l'érection d'un, voire deux trophées[13].

On a en effet découvert, en décembre 2004, plusieurs éléments d'un ensemble monumental situé à Kydonia, entre Orchomène et Pyrgos (localité à 6 km au nord-est de la précédente)[14]. Selon les quelques informations dont on dispose à ce jour[15], le monument d'environ 4 m de hauteur consiste en une base à reliefs surmontée d'un couronnement. Les blocs conservés de la partie inférieure sont ornés de bas-reliefs représentant une roue de char et des armes (des *scuta* et un arc en forme de « S » ?). Au-dessus de ce soubassement s'élevait un fût d'environ 2 m de hauteur, sur lequel était juchée une cuirasse en ronde bosse, avec en-dessous deux jambières croisées. Enfin — élément le plus intéressant —, une inscription en grec mentionne les noms de Sylla (qui porte le titre d'αὐτοκράτωρ) et de Mithridate. Celle-ci garantit que nous sommes en présence d'un trophée érigé par l'*imperator* pour commémorer sa victoire sur l'armée pontique. Cette trouvaille présente, on le voit, un intérêt exceptionnel et l'on ne peut attendre qu'avec la plus grande impatience sa publication[16].

Ce monument ne fut vraisemblablement pas le seul érigé à la suite de la victoire d'Orchomène. Depuis un siècle et demi, les archéologues ont connais-

10 Plut., *Sulla*, 34, 4, et *Mor.*, 318 D.

11 Cf. P. Assenmaker, *Trophées*, 2013, p. 948, n. 8-9, et *infra*, p. 283.

12 Notons toutefois que l'expression παρ' ἡμῖν ἐν τοῖς τροπαίοις employée par Plut., *Sulla*, 34, 4 pour désigner les trophées où figure le surnom *Epaphroditos* peut être comprise comme une référence soit à la seule cité de Chéronée, soit à la Béotie, soit à l'ensemble de la Grèce (cf. A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 61, n. 84 ; E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 225, n. 101).

13 Plutarque ne mentionne l'érection d'aucun monument à la suite de la bataille d'Orchomène (*Sulla*, 21), et Pausanias n'évoque rien de tel dans le chapitre qu'il consacre à cette cité (IX, 34, 6–38, 10, spéc. 38, 1 et suiv. pour la description des monuments).

14 Outre l'article de presse dans *Kathimerini*, 8 décembre 2004, voir V. Di Napoli, *Trofeo*, 2005 ; J. Whitley, *Archaeology 2004-2005*, 2005, p. 44 ; Id. *et al.*, *Archaeology 2005-2006*, 2006, p. 56.

15 Ces éléments sont rassemblés chez B. Rabe, *Tropaia*, 2008, p. 143 (catalogue n° 55, p. 185), et M. Bonanno Aravantinos, *Trofei*, 2011, p. 423.

16 Le monument et son inscription sont étudiés par Elena Kountouri et Sofia Zoumbaki.

Fig. 40 Trophée du monastère de Skripou à Orchomène

sance d'un torse cuirassé en pierre grise locale, semblable au matériau de la base de la colline d'Isoma, qui fut découvert en 1860 au monastère de Skripou à Orchomène (fig. 40). Sous les *pteryges*, l'amorce d'un fût non cannelé d'environ 50 cm de diamètre assure qu'il s'agit du vestige d'un trophée[17]. La datation de ce monument est rendue difficile par la connaissance réduite des sculptures hellénistiques et romaines de Béotie, ainsi que par le petit nombre de statues cuirassées de Grèce précisément datées. Des hypothèses très variées ont déjà été proposées, étendant la fourchette chronologique du Ier siècle av. J.-C. à l'époque de Constantin. Un examen approfondi de la facture et du style de ce torse cuirassé a été réalisé récemment par B. Rabe, qui l'a comparé à deux statues cuirassées de Corinthe et de Ioannina — qui elles-mêmes ne sont malheureusement pas datées de façon précise. Ces *comparanda* n'ont donc fourni qu'une fourchette relativement large, entre la première moitié du IIe siècle av. J.-C. et la période augustéenne (ou l'époque d'Hadrien)[18]. L'auteur a ensuite recensé les conflits de cette période qui touchèrent la cité d'Orchomène, et est parvenue à la conclusion suivante : « Als einzige entscheidende Auseinandersetzung ist die Schlacht im Jahr 86 zwischen Sulla und Mithradates eigens für Orchomenos überliefert. Da Sulla nach der Schlacht von Chaironeia zwei Tropaia errichtete […], ist es sehr wahrscheinlich, daß er kurz darauf in Orchomenos ebenfalls ein oder sogar mehrere Tropaia aufstellte. Es liegt daher nahe, das hier besprochene Tropaion als Denkmal für diesen Sieg zu identifizieren[19]. » La découverte en 2004 d'un autre trophée — assurément syllanien — à Orchomène corrobore l'attribution du torse cuirassé du monastère de Skripou à un monument commémoratif de la bataille de 86.

Concluons : sur les sites de ses deux victoires majeures contre les armées pontiques, Sylla fit ériger deux trophées, sans doute aux endroits stratégiques des

[17] Voir J. Camp *et al.*, *Trophy*, 1992, p. 449 et n. 19 ; B. Rabe, *Tropaia*, 2008, p. 140-143 (catalogue nº 54, p. 185). On ne connaît pas l'emplacement originel du monument. En raison de son grand poids, B. Rabe suppose qu'il provient d'un endroit proche du monastère, peut-être de l'Orchomène antique (*ibid.*, p. 142).

[18] B. Rabe, *ibid.*, p. 141-142. La statue de Corinthe peut être située entre la 1re moitié du IIe s. et le Ier s. apr. J.-C. ; les propositions pour celle de Ioannina vont du Ier s. apr. J.-C. jusqu'à l'époque d'Hadrien, mais elle a récemment été datée de façon convaincante du début de la période augustéenne. L'auteur conclut avec prudence : « Eine engere Eingrenzung des Zeitraumes ist M. E. aufgrund der mäßigen handwerklichen Ausführung nicht möglich » (p. 142).

[19] Ead., *ibid.*, p. 143. L'association avec la victoire syllanienne avait été proposée jadis par plusieurs archéologues (voir les références chez J. Camp *et al.*, *Trophy*, 1992, p. 449, n. 22, qui n'excluaient pas cette hypothèse).

batailles[20]. Ceux de Chéronée étaient dédiés à Arès, Nikè et Aphrodite. En allait-il de même pour ceux d'Orchomène[21] ? On peut espérer que la publication du monument découvert en 2004 permettra de dissiper certaines incertitudes relatives à la titulature syllanienne de l'époque de la guerre mithridatique (en particulier en ce qui concerne l'emploi du surnom *Epaphroditos*) ; nul doute, en tout cas, qu'elle apportera un éclairage précieux sur l'autoreprésentation du vainqueur de Mithridate[22].

2. *L'image des trophées comme « emblème » syllanien*

En érigeant des trophées sur le site de ses plus grandes victoires, Sylla inscrivait dans le paysage un *monumentum* de la défaite et de la soumission de ses ennemis[23]. L'importance de ce symbole de domination aux yeux de l'*imperator* est démontrée par la présence de deux *tropaea* au revers des deniers et *aurei* (*RRC* 359) qu'il frappa en son propre nom pour financer la campagne en Italie. La paire de trophées apparaissait déjà dans une émission de tétradrachmes stéphanéphores produite lors du séjour en Grèce. Au début de la guerre contre Mithridate, sans doute, un trophée — un seul, cette fois — était utilisé comme symbole au revers d'émissions en argent produites par le *koinon* des Ainianes très vraisemblablement pour le compte du commandement syllanien (cf. *supra*, p. 173-175)[24]. Le fait que ce motif ne soit pas dupliqué sur les monnaies thessaliennes est-il simplement dû à des raisons pratiques, ou faut-il y voir une

[20] À propos de Chéronée, cf. *supra*, p. 195, n. 8 ; pour Orchomène, voir B. Rabe, *ibid.*, p. 143 : « Die Schlacht von Orchomenos gegen Archelaos verlief in zwei Phasen an zwei aufeinanderfolgenden Tagen. Daher wäre die Errichtung von zwei Tropaia in Orchomenos nicht ausgeschlossen » (avec renvoi à App., *Mithr.*, 49-50 et Plut., *Sulla*, 21).

[21] S'il faut en croire M. Bonanno Aravantinos, *Trofei*, 2011, p. 423, c'était le cas de celui découvert en 2004.

[22] À la liste des monuments syllaniens de Béotie, il faut peut-être ajouter une base (datable du Ier s. av. J.-C.) provenant de Lébadée et aujourd'hui conservée au Musée archéologique de Chéronée (voir M. Bonanno Aravantinos, *ibid.*) : le relief sculpté sur sa face antérieure représente un trophée couronné par deux Victoires en vol, au pied duquel sont agenouillés deux captifs dont les mains sont liées dans le dos. Sur la base de Plut., *Sulla*, 17, 1-4, où sont mentionnés les présages favorables à Sylla émanant du *Trophonion* (cf. *infra*, p. 226-227), l'auteur a supposé qu'il s'agirait d'une « dedica commemorativa posta nell'area santuariale della divinità protettrice da parte di qualche personaggio coinvolto negli stessi avvenimenti o interessato in qualche misura alla commemorazione delle vittorie romane » (*ibid.*, p. 425).

[23] Sur le symbolisme du trophée, voir not. T. Hölscher, *Transformation*, 2006.

[24] Cf. Fr. de Callataÿ, *Ainianes*, 2004, p. 146 : « Ce trophée n'est pas quelconque. Il ressemble en tous points à ceux reproduits sur les émissions de tétradrachmes stéphanéphores données à Sylla [...]. On notera en particulier le casque faîtier tourné à G. ainsi que la lance (?) passant à l'horizontale sur les épaules. » Le trophée apparaît sur les revers nº 2-23 du catalogue fourni dans cette étude.

différence significative ? Il est difficile d'apporter une réponse assurée à cette question. On peut retenir, en tout cas, qu'à l'époque de la guerre mithridatique, le motif du trophée, simple ou double, était étroitement lié à l'action de Sylla en Grèce et aux victoires qu'il y avait remportées.

Il convient de considérer de plus près le motif de la paire de trophées. Soulignons-en d'abord l'originalité : si le *tropaeum* est un élément très fréquent dans la tradition iconographique gréco-romaine — soit seul, soit dans des compositions très diverses : accompagné d'une ou plusieurs Victoires, etc. —, la combinaison de deux *tropaea* semble par contre être une nouveauté au début du I^er^ siècle[25]. Quelles raisons ont pu déterminer la duplication de cet élément ? On a le plus souvent considéré que les deux trophées du monnayage syllanien faisaient référence soit aux victoires de Chéronée et d'Orchomène[26], soit aux deux *tropaea* érigés par Sylla sur le champ de bataille de Chéronée[27]. La présence conjointe de ce double motif et de la légende *imperator iterum* au revers de l'émission *RRC* 359 a aussi fait penser — de façon peu convaincante — que la paire de trophées symboliserait les succès à la suite desquels auraient eu lieu les deux (supposées) acclamations impératoriales de Sylla[28]. Même si les *tropaea*

[25] Sur les trophées en Grèce, voir désormais B. Rabe, *Tropaia*, 2008 ; pour le monde romain, voir G. Ch. Picard, *Trophées*, 1957 (qui n'accorde cependant qu'une place réduite à l'analyse iconographique). Outre les émissions monétaires et une intaille (cf. *infra*), nous n'avons connaissance que d'une seule autre attestation d'une paire de trophées : elle orne une des faces du *Siegesdenkmal* du Capitole, aujourd'hui conservé à la Centrale Montemartini à Rome, dans lequel on a vu justement la base du monument de Bocchus (cf. *supra*, p. 132-133). Il faut noter toutefois que ces reliefs, qui concordent remarquablement avec l'idéologie syllanienne, présentaient certainement une composition d'ensemble symétrique, qui présupposait la duplication d'autres éléments que les trophées : voir T. Hölscher, *Siegesdenkmäler*, 1980, p. 359-362.

[26] Voir notamment E. Babelon, *Description*, 1885, p. 405-406 ; M. von Bahrfeldt, *Goldmünzprägung*, 1923, p. 25 ; B. Wosnik, *Untersuchungen*, 1963, p. 60 ; A. Keaveney, *Sulla Augur*, 1982, p. 160 ; G. G. Belloni, *Moneta*, 1993, p. 91 ; F. Catalli, *Monetazione*, 2001, p. 191 ; Fr. de Callataÿ, *Ainianes*, 2004, p. 146 et 147.

[27] H. A. Grueber, *CRRBM* , 1910, p. 459, n. 1 ; G. Ch. Picard, *Trophées*, 1957, p. 178 ; T. J. Luce, *Propaganda*, 1968, p. 27 et n. 11 ; M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 373 ; J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 791 ; E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 102-103 ; T. Hölscher, *Transformation*, 2006, p. 32-33 ; F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 206.

[28] B. Wosnik, *Untersuchungen*, 1963, p. 60, indique cette possibilité pour les tétradrachmes. E. Badian, *Augurate*, 1968, p. 45, n. 53, la suggère avec quelques réserves pour les deniers et *aurei*. C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 207 adopte cette interprétation et admet que les deux trophées de l'émission *L. Sulla imperator iterum* pourraient aussi signifier, de façon plus générale, « the successful completion of the wars during which the acclamations took place ». Par contre, dans le cas de l'émission de tétradrachmes, cet auteur interprète les deux trophées comme une référence aux victoires d'Orchomène et de Chéronée. On peut se demander s'il est avisé de proposer deux interprétations différentes pour un même motif (cf. J. Camp *et al.*, *Trophy*, 1992, p. 450, n. 26), surtout si celui-ci n'avait jamais été utilisé auparavant et apparaît à quelques années d'intervalle dans deux monnayages produits pour le compte du même commandant. De plus, en admettant même que le titre d'*imperator* porté par

des monnaies peuvent avoir été conçus en référence à ceux, réels, érigés à Chéronée ou à Orchomène, ils ont vraisemblablement une valeur symbolique plutôt qu'illustrative. Sur des monnaies destinées à passer dans les mains de nombreux utilisateurs, dans des contextes et en des lieux différents, une telle image ne pouvait pratiquement pas être interprétée comme la représentation précise de monuments qui se dressaient dans une plaine de Béotie : elle devenait un motif iconographique évocateur de victoire, à l'instar, par exemple, de la couronne de laurier bordant certains types. Les deux trophées des émissions syllaniennes symbolisent donc, à un premier niveau de lecture, les deux victoires les plus prestigieuses de la campagne[29].

Cette interprétation est confirmée par une autre attestation du motif de la paire de trophées, fournie non plus par la numismatique, mais par la glyptique : sur une intaille conservée à Genève est représentée une Victoire flanquée de deux *tropaea*, disposés aux extrémités de la composition, exactement comme dans le type monétaire syllanien[30]. On ne peut que suivre l'hypothèse formulée par M.-L. Vollenweider, qui reconnaît dans les deux trophées de la gemme ceux des victoires de Sylla. La présence de ce motif sur un bijou prouve définitivement sa grande diffusion dans le paysage iconographique de l'époque, et partant sa valeur symbolique, indépendante de la référence aux monuments érigés sur les champs de bataille.

Nous possédons par ailleurs un indice de l'intérêt particulier de Sylla pour le symbolisme du trophée : un passage de Dion Cassius nous apprend que Pompée possédait, à l'instar de Sylla, un sceau représentant τρόπαια τρία[31]. Il n'y a pas de raison de rejeter *a priori* le témoignage de l'historien grec, ainsi que l'ont fait plusieurs savants[32]. Il est tout à fait concevable qu'à l'issue de la victoire de la Porte Colline, « officiellement » remportée sur un ennemi extérieur, les Samnites[33], le maître de Rome ait fait réaliser un sceau rappellant les trois victoires fondatrices de son pouvoir. Ce faisant, il s'appropriait le symbole du *tropaeum*,

Sylla soit dû à une *appellatio imperatoria* (ce dont nous doutons, cf. *supra*, p. 160, n. 4), deux trophées ne peuvent faire explicitement référence à deux acclamations : la légende *imperator iterum* est nécessaire pour rendre obvie cette signification. Mais une fois celle-ci inscrite, les trophées deviennent un élément redondant. Ils ont donc beaucoup plus probablement une signification propre, qui complète celle de la légende.

29 Cf. les remarques formulées par J. Camp *et al*, *Trophy*, 1992, p. 450, n. 26.

30 Voir M.-L. Vollenweider, *Catalogue*, 1979, p. 464-465 (n° 525, pl. 132). Nous remercions Fr. de Callataÿ d'avoir attiré notre attention sur cet objet.

31 Dio, XLII, 18, 3.

32 Th. Mommsen, *Münzwesen*, 1860, p. 629 ; M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 450, n. 3 ; W. Hollstein, *Münzprägung*, 1993, p. 285, n. 52

33 Cf. T. R. Martin, *Sulla* Imperator Iterum, 1989, p. 37-44 ; L. Pedroni, *Silla e Bellona*, 1994, p. 47.

que l'on peut considérer pratiquement comme son « emblème personnel ». Cette tendance à l'appropriation du motif du trophée nous semble déjà présente dans les émissions grecques : le nom de l'*imperator* ne figurait certes pas sur ces monnaies, mais elles étaient identifiées comme « syllaniennes » par la présence du ou des *tropaea*[34]. Dès lors, il faut sans doute voir dans le motif des deux ou trois trophées davantage que la référence aux batailles victorieuses de Chéronée, d'Orchomène et de la Porte Colline. En faisant représenter ces *tropaea* sur ses monnaies, puis sur son sceau, Sylla donnait une diffusion plus large au symbolisme inhérent aux monuments érigés sur les champs de bataille, mais en même temps, il le détachait de son contexte originel, auquel le *tropaeum* monumental restait par nature lié. Sur la monnaie ou sur la bague, les trophées n'apparaissaient plus comme la commémoration d'un succès particulier, mais devenaient un emblème exaltant le « don » de l'*imperator* pour la victoire[35].

II. LA CRUCHE ET LE *LITVVS*, SYMBOLES DE LA LÉGITIMITÉ RELIGIEUSE DE *SVLLA IMPERATOR*

1. *La* communis opinio *: la cruche et le* lituus *symboles de l'augurat*

Les deux trophées du revers des deniers et *aurei* frappés par Sylla pour financer la campagne en Italie encadrent une cruche à anse et un *lituus*, deux instruments de culte dont le symbolisme, qui s'ajoute à la légende, à l'effigie de Vénus du droit et à la paire de *tropaea*, complète le message idéologique véhiculé par cette émission. Ces deux objets ont depuis longtemps attiré l'attention des numismates et des historiens, qui y ont vu, avec une unanimité presque parfaite (cf. *infra*), les symboles de l'augurat. Dès lors, une seule question a généralement conditionné l'interprétation de ce type monétaire : Sylla était-il augure au moment où furent frappées les monnaies à la légende *L. Sulla imperator iterum* ?

[34] Voir déjà, à propos des tétradrachmes stéphanéphores aux trophées, E. J. P. Raven, *Note*, 1938, p. 157-158 : « The two trophies should be regarded as Sulla's personal device. […] It is not necessary to assume that they refer to any particular victories. » Cf. E. Babelon, *Description*, 1885, p. 407 : « On voit que les deux trophées sont les armes de Sylla, comme la tête d'éléphant est l'emblème des Caecilii Metelli. »

[35] Pompée se souviendra du puissant symbolisme du trophée : le passage de Dion Cassius que nous mentionnions ci-dessus indique explicitement que le sceau de l'*imperator* aux trois triomphes représentait, à l'instar de celui de Sylla, trois trophées. Ceux-ci figurent au revers des célèbres deniers de Faustus Sylla, encadrés par la cruche et le *lituus* (*RRC* 426/3). Ce type a été conçu de toute évidence comme une imitation et une surenchère par rapport aux monnaies de Sylla (cf. T. Hölscher, *Victoria Romana*, 1967, p. 148-149).

Il convient en premier lieu de s'interroger sur les éléments qui fondent la conviction, partagée par tous les Modernes, que Sylla fit partie du collège augural. Aucune source littéraire ne le mentionne explicitement[36]. E. Badian considérait que l'augurat de Sylla était attesté avec certitude par les deux émissions « commémoratives » de son fils Faustus (*RRC* 426/1-2) et de Q. Pompeius Rufus (*RRC* 434/1-2), où figure le *lituus*, « in clear reference to Sulla himself[37] ». La référence est loin d'être aussi obvie dans le cas des monnaies de Faustus, où le bâton augural est associé à une déesse caractérisée par un croissant de lune[38]. Le témoignage des deniers de Q. Pompeius Rufus est plus probant : le *lituus* représenté à la gauche de la *sella curulis* surmontée de la légende SVLLA COS semble bien faire référence à l'augurat de Sylla, de même que la couronne à la droite du siège rappelle sans doute son triomphe[39]. C'est en réalité grâce à ce seul type monétaire que nous pouvons retenir que Sylla fut effectivement augure. Quant à la date de son accession à cette prêtrise, elle a fait l'objet d'une discussion, parfois virulente, entre B. W. Frier et E. Badian à la fin des années 1960, reprise récemment par A. Drummond. Présentons-en ici les points essentiels.

Dans le résumé qu'Appien fait de la réponse donnée par Sylla à des députés du Sénat en 84, l'auteur grec mentionne, parmi les réclamations de l'*imperator*, la restitution d'une « prêtrise » (ἱερωσύνη), sur laquelle aucune précision n'est donnée — il s'agit, dans toute la documentation littéraire, de la seule attestation d'une prêtrise de Sylla[40]. B. W. Frier, s'appuyant sur le synchronisme supposé avec l'émission *RRC* 359, qu'il datait de la même année 84 (sans justifier aucunement cette datation), présentait comme une évidence que la ἱερωσύνη mentionnée par Appien était l'augurat, et voyait dans les symboles du revers des monnaies une allusion à la prêtrise dont Sylla réclamait la restitution[41]. À la

[36] Le fragment du *De uiris illustribus* de Suétone relatif au grammarien L. Cornelius Epicadus (Suet., *Gram.*, 12 : *Cornelius Epicadus, L. Cornelii Sullae dictatoris libertus calatorque in sacerdotio augurali*) suggère, mais n'atteste pas que Sylla était augure (*pace* Fr. Hurlet, *Dictature*, 1993, p. 118).

[37] E. Badian, *Augurate*, 1968, p. 37-38.

[38] Sur les diverses interprétations auxquelles ont donné lieu les types de l'émission de Faustus, voir W. Hollstein, *Münzprägung*, 1993, p. 276-279. L'auteur (à la suite de M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 450) est d'avis que le droit de *RRC* 426/1 et le revers de *RRC* 426/2 reflètent la propagande de Faustus et non celle de Sylla, et que le *lituus* y fait référence à l'augurat de Faustus, attesté en 57 (Dio, XXXIX, 17, 2).

[39] Voir W. Hollstein, *ibid.*, p. 348.

[40] App., *B. C.*, I, 79, 362. Sylla demandait au Sénat la restitution de son rang (ἀξίωσις), de ses biens (περιουσία), de sa prêtrise (ἱερωσύνη) et de toutes les autres marques d'honneur (γέρας) qui lui avaient été précédemment conférées.

[41] B. W. Frier, *Symbolism*, 1967, spéc. p. 111-113 (cf. déjà Th. Mommsen, *Münzwesen*, 1860, p. 593 et p. 596, n. 386). Cette interprétation a été admise sans réserve par T. J. Luce, *Propaganda*, 1968, p. 27. Dans sa seconde étude sur ce sujet, B. W. Frier, *Priesthood*, 1969, p. 187 et 193, n. 3, étayera quelque

suite de cette étude, E. Badian a traité de façon plus approfondie le problème de l'augurat de Sylla[42]. Il prit pour point de départ un passage de Dion Cassius (XXXIX, 17, 1-2) évoquant une loi (νόμος) interdisant que deux personnes de la même *gens* détiennent simultanément une même prêtrise. Le texte, qui relate un événement survenu en 57 av. J.-C., laisse entendre que cette loi était alors observée (bien qu'il fût alors possible de la contourner par le recours à l'adoption). E. Badian fit le lien avec plusieurs documents qui indiquent — non sans poser certains problèmes d'interprétation — que L. Cornelius Scipio Asiagenus avait accédé à l'augurat en 88[43]. Puisque celui-ci était toujours en vie en 83, l'auteur, qui considérait que la loi évoquée par Dion Cassius était alors strictement observée, conclut que Sylla, lui aussi membre de la *gens Cornelia*, ne pouvait avoir été augure avant son départ pour la guerre mithridatique et supposait qu'il n'avait pu accéder à cette prêtrise qu'après la victoire finale[44].

Cette reconstruction fut très largement adoptée[45], et la ἱερωσύνη mentionnée par Appien fut identifiée soit au pontificat[46], soit au décemvirat *sacris faciun-*

peu la datation de la monnaie, qu'il situera désormais « in late 84 (or very early 83) ».

42 E. Badian, *Augurate*, 1968.

43 Un fragment de fastes (*ILS* 9338, frg. 4) d'une des prêtrises majeures — nous ignorons laquelle — révèle que L. Cornelius Scipio Asiagenus (consul en 83) succéda en 88 à M. Aemilius Scaurus, lui-même coopté en 123 et mort sans doute fin 89 ou début 88 (sur cette date, voir P. Tansey, *Death*, 2003). Pour l'identification de la prêtrise que revêtait Scaurus, nous sommes renseignés par Asconius (*In Scaur.*, p. 21 C), qui relate le conflit entre Cn. Domitius Ahenobarbus et M. Scaurus, causé par le refus de ce dernier de coopter Domitius dans le collège des augures. Ce témoignage semble contredit par un passage de Suétone (*Nero*, 2, 1), qui fait allusion à une mésentente entre ce Cn. Domitius Ahenobarbus et le collège *pontifical*, qui refusait de le coopter en remplacement de son père. Face à cette apparente contradiction, E. Badian, *ibid.*, p. 29-31 s'attacha à démontrer qu'il fallait plutôt accorder crédit au témoignage d'Asconius. En réalité, rien n'oblige à considérer que Suétone fait allusion au même incident que celui relaté par Asconius (cf. A. Drummond, *Ban*, 2008, p. 389). Le doute était permis, il est vrai, car Asconius rapporte que l'accusation lancée par Domitius contre M. Scaurus concernait le culte des Pénates à Lavinium — sujet à première vue plus approprié à un pontife qu'à un augure. Mais E. Badian considérait à raison que cette connexion générale entre les pontifes et les rites de Lavinium était insuffisante pour mettre en doute la donnée fournie par Asconius. Le texte de ce dernier n'implique d'ailleurs nullement qu'il y ait eu un rapport entre le motif de la querelle (la non-cooptation à l'augurat) et la « riposte » de Domitius, qui a pu attaquer Scaurus sur un sujet tout autre. Il faut donc conclure, avec E. Badian et d'autres à sa suite (voir not. A. Keaveney, *Sulla Augur*, 1982, p. 152-153 ; J. Rüpke, *Fasti sacerdotum*, 2005, p. 742, n° 527 ; A. Drummond, *ibid.*, p. 388-389), que M. Scaurus était *augur*, et non *pontifex*. Dès lors, à la mort de ce dernier, c'est à l'augurat qu'accéda L. Cornelius Scipio Asiagenus.

44 Le second article de B. W. Frier (*Priesthood*, 1969) n'apporta pas d'élément déterminant à l'encontre de la démonstration d'E. Badian, qui publia à la suite même de cette étude une brève mais vigoureuse réponse, réaffirmant sa position (E. Badian, *Reply*, 1969).

45 Cf. E. A. A. Keaveney, *Sulla Augur*, 1982, p. 150-154 ; T. R. Martin, *Sulla* Imperator Iterum, 1989, p. 43 ; L. Morawiecki, *Insignia*, 1996, p. 45 ; C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 200-202 ; J. Rüpke, *Fasti sacerdotum*, 2005, p. 926-928, n° 1390.

46 E. Badian, *Augurate*, 1968, p. 39-40.

dis[47]. La remarquable argumentation d'E. Badian se heurte cependant à un écueil non négligeable : de cette loi interdisant à deux membres de la même *gens* d'appartenir à la même prêtrise, nous ne savons que ce que Dion Cassius nous en dit à propos des événements de l'année 57 av. J.-C. L'hypothèse de J. A. North, selon qui le νόμος évoqué par l'historien grec devait être l'une des clauses de la *lex Domitia* de 104 ou 103 (abrogée par Sylla puis restaurée par la *lex Labiena* de 63)[48], a été très justement critiquée par A. Drummond, qui a montré que cette interprétation ne s'impose pas[49]. Au terme d'un minutieux examen de la documentation disponible — terriblement lacunaire —, ce dernier a supposé que la *lex Labiena* n'aurait pas seulement remis en vigueur celle de Domitius, mais pourrait aussi avoir introduit de nouvelles dispositions, dont celle à laquelle Dion Cassius fait référence[50]. De cette discussion, une seule conclusion peut être tirée avec certitude : rien ne permet de démontrer que la mesure légale qui nous occupe ici était en vigueur dans les années 80[51].

Un problème se pose d'ailleurs à ceux qui admettent l'existence de cette loi à l'époque syllanienne : si la présence de L. Scipio Asiagenus dans le collège augural depuis 88 devait suffire à démontrer que Sylla ne pouvait être augure en 84–83, comment expliquer que le vainqueur devint ensuite augure, alors que ce même Asiagenus, dont le nom figurait sur la première liste de proscrits[52], semble avoir fui Rome et survécu à la purge syllanienne[53] ? La réponse avancée par E. Badian trahit son embarras, mais cerne bien les deux seules possibilités qui auraient pu s'offrir à Sylla : « We do not know how Sulla overcame this impediment. But it is clear that he must have done one of two things: either he had himself specially exempted from the law, so as to become eligible, or he had

47 J. Rüpke, *Fasti sacerdotum*, 2005, p. 927 et n. 1 (Sylla aurait pu devenir *decemuir s. f.* dès 107/105). Cf. C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 203-204, n. 139, qui pense à une prêtrise mineure, sans tenter de l'identifier.

48 J. A. North, *Family Strategy*, 1990, p. 529-531, qui n'étaye guère cette hypothèse (« Since Dio is so emphatic that the provision in question was a *nomos*, the obvious suggestion seems to be that… », p. 530).

49 A. Drummond, *Ban*, 2008, p. 373-380.

50 *Ibid.*, spéc. p. 380-386. Cette reconstruction est acceptée par Y. Berthelet, *La crosse et la cruche*, 2013, § 16 ; nous remercions l'auteur de nous avoir donné connaissance du manuscrit de cette étude et de celui de sa thèse (*Gouverner*, 2012) avant leur publication.

51 Cf. déjà J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 792, n. 261, qui doutait même de l'existence de cette loi.

52 Oros., V, 21, 3.

53 Les historiens ne s'accordent pas sur le traitement réservé à Scipio Asiagenus, qui semble être mort à Massilia : Fr. Hinard, *Proscriptions*, 1985, p. 344-346 parle d'une « relative mansuétude » à son égard (cf. A. Keaveney, *Sulla Augur*, 1982, p. 153), tandis que C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 200-203 considère qu'il fut au contraire traité de façon aussi implacable que les autres proscrits.

L. Scipio deposed[54]. » En revanche, si l'on considère que la présence de plusieurs membres d'une *gens* dans le collège augural ne faisait l'objet d'aucune interdiction légale dans les années 80, l'accession de Sylla à l'augurat — quelle que soit sa date — apparaît comme parfaitement régulière[55].

Le dossier complexe de l'augurat de Sylla ne nous paraît donc pas fournir d'indication précise sur la date d'accession à cette prêtrise, qui peut être située aussi bien avant qu'après le proconsulat. Quant à l'identification à l'augurat de la ἱερωσύνη dont Sylla réclama la restitution — point de départ de toute la discussion —, elle n'est pas exclue[56], même si elle contrevient à un usage dont Plutarque et Pline le Jeune nous donnent connaissance : un augure ne pouvait en aucune circonstance être destitué de sa prêtrise[57]. Cette objection n'est toutefois pas dirimante : rien ne prouve, en effet, que cette « règle » fût déjà en vigueur à l'époque syllanienne[58]. En outre, les circonstances exceptionnelles de la guerre civile, et singulièrement la déclaration d'*hostis* dont Sylla fit l'objet en 87, pourraient expliquer qu'en dépit d'une tradition plus ou moins bien ancrée, l'*imperator* ait été privé de son augurat[59]. Quoi qu'il en soit, aucun élément positif n'interdit d'identifier la ἱερωσύνη évoquée par Appien à une autre prêtrise[60], ni de considérer que Sylla serait devenu augure de façon régulière et sans se voir ensuite privé de cette fonction sacerdotale.

Revenons à présent à la cruche et au *lituus* des deniers et *aurei* de Sylla (*RRC* 359), dont on considère généralement qu'ils symbolisent ensemble l'augurat. E. Badian estimait qu'ils ne devaient pas forcément être interprétés en rapport avec Sylla lui-même, mais pouvaient faire référence à l'augurat détenu par un de

54 E. Badian, *Augurate*, 1968, p. 38 (qui penche pour la seconde hypothèse).

55 Voir dans ce sens J. A. North, *Family Strategy*, 1990, p. 540 : considérant que la loi de Sylla sur les prêtrises — laquelle devait révoquer les dispositions de la *lex Domitia*, ou du moins certaines d'entre elles (voir Dio, XXXVII, 37) — ouvrait à nouveau l'augurat à plusieurs membres d'une même *gens*, il suggérait que le dictateur aurait été l'un des premiers bénéficiaires de cette mesure.

56 Elle est aujourd'hui à nouveau défendue par A. Drummond, *Ban*, 2008, p. 398 et Y. Berthelet, *La crosse et la cruche*, 2013, § 16.

57 Plut., *Mor.*, 287 D-E ; Plin., *Epist.*, IV, 8, 1-2. Nous remercions J. Scheid d'avoir attiré notre attention sur ce point lors de notre soutenance de thèse.

58 Cf. E. Badian, *Augurate*, 1968, p. 37 ; A. Drummond, *Ban*, 2008, p. 398, n. 151.

59 Voir dans ce sens A. Drummond, *Ban*, 2008, p. 398-399, n. 151. Cf. A. Keaveney, *Sulla Augur*, 1982, p. 153-154 à propos de L. Cornelius Scipio Asiagenus : déclaré *hostis* en 82, celui-ci n'aurait plus eu le droit de remplir sa fonction d'augure, ce qui aurait permis à Sylla de lui succéder dans le collège augural.

60 Même s'il a été observé que, depuis la deuxième guerre punique, une tradition semblait empêcher le cumul de deux prêtrises majeures (voir G. J. Szemler, *Dual Priests*, 1974), il est parfaitement concevable que Sylla ait fait exception, comme le reconnaît A. Drummond, *ibid.*, p. 389-390.

ses ancêtres, dans la tradition du monnayage de la fin du IIe siècle[61]. Sur ce point, on ne peut qu'approuver la critique formulée par B. W. Frier : « The symbols on the reverse of Sulla's coin cannot, in all probability, be divided arbitrarily into familial and personal references ; one 'theme' or the other should prevail. […] The arrangement of the reverse and its visual effect strongly support the argument that they [the augural symbols] too are personal[62]. » C'est évidemment en lien direct avec la situation de Sylla qu'il convient d'expliquer la présence de la cruche et du *lituus* entre les deux trophées[63]. Le plus souvent donc, numismates et historiens les ont interprétés comme une référence à l'augurat que détenait l'*imperator* au moment de l'émission de ce monnayage. À la suite de l'étude d'E. Badian, qui avait généralement convaincu que Sylla ne pouvait être devenu augure qu'à partir de la fin 82, cette interprétation ne put être acceptée que de ceux qui dataient les monnaies *RRC* 359 d'après la victoire de la Porte Colline[64]. Il est démontré, cependant, que l'émission à la légende *L. Sulla imperator iterum* a été produite à partir de la fin de l'année 84 (au plus tôt) pour financer la campagne en Italie (cf. *supra*, p. 177-178). Dès lors, si l'on conserve le *terminus a quo* de novembre 82 pour l'accession à l'augurat, il faut nécessairement expliquer autrement la présence de la cruche et du *lituus* au revers de ce monnayage. Ainsi, dans le sillage de la lecture qu'A. Alföldi avait jadis donnée de ces symboles[65], on a souvent lu dans la référence à l'augurat — et donc aux augures et à la prise d'auspices — une allusion à la légitimité de l'*imperium* de Sylla, soit en imaginant que ces instruments rappelaient implicitement la présence des augures lors du passage de la *lex curiata*[66], soit en établissant un lien — beaucoup plus probant — avec les *auspicia* détenus par les chefs d'armées et avec leur droit de prendre les auspices en campagne[67]. Récemment, la remise en question de

61 E. Badian, *Augurate*, 1968, p. 27. L'auteur suggère que cet ancêtre augure pourrait être P. Cornelius Rufinus, consul en 290.

62 B. W. Frier, *Priesthood*, 1969, p. 187-188 (citation p. 187).

63 Cf. A. Keaveney, *Sulla Augur*, 1982, p. 155-156 et 158 ; C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 203 ; A. Drummond, *Ban*, 2008, p. 395-396.

64 Ainsi T. R. Martin, *Sulla* Imperator Iterum, 1989, p. 43 ; C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 203-204.

65 A. Alföldi, *Propaganda*, 1956, p. 86 : « The *capis* and *lituus* stand for the two aspects of imperatorial power: *ductu auspicioque*. » Cf. G. Ch. Picard, *Trophées*, 1957, p. 178-179.

66 M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 373-374. Cette interprétation a été réfutée par C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 203 et A. Drummond, *Ban*, 2008, p. 397.

67 Voir not. J. R. Fears, *Coinage*, 1975, p. 597 ; A. Alföldi, *Gottesgnadentum*, 1976, p. 156 ; R. Pera, *Venere*, 1976, p. 244 ; A. Keaveney, *Sulla Augur*, 1982, p. 158-159 (qui fait aussi le lien avec la *lex curiata de imperio* et avec les auspices d'investiture lors de l'inauguration du consulat) ; E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 103 ; M. P. Rivero Gracia, *Imperator*, 2006, p. 147-148. Pour la doxographie, cf. A. Drummond, *ibid.*, p. 396, n. 140.

l'argumention d'E. Badian a réhabilité l'interprétation « traditionnelle » : en 84–83, Sylla aurait choisi ce type monétaire comme allusion à l'augurat auquel il avait accédé avant la guerre mithridatique (et dont il avait peut-être été privé)[68].

2. *Les sacrifices et les auspices, fondements religieux de l'*imperium

Naguère encore, les interprétations courantes du motif de la cruche et du *lituus* sur les monnaies tardo-républicaines ne semblaient pas reconnaître de signification propre à la cruche à anse[69] qui accompagne le *lituus*, comme si cet instrument cultuel n'était qu'un ornement accompagnant la crosse augurale sans en modifier ou compléter le symbolisme. C'est le grand mérite de R. Stewart que d'avoir à nouveau attiré l'attention sur cet objet et sur la valeur particulière qu'il devait revêtir. Passant en revue la documentation iconographique, elle a observé que la cruche figure essentiellement dans des scènes de sacrifice ou parmi d'autres objets sacrificiels, ce qui semble indiquer qu'elle était associée au collège pontifical, qui avait la haute main sur l'organisation des sacrifices publics[70]. Utilisée principalement par les *pontifices* (ainsi que par les Vestales, qui leur étaient subordonnées), la cruche apparaît en effet souvent, à partir de la fin de la République, comme symbole de ce collège, et plus particulièrement du *pontifex maximus*[71]. Faut-il en conclure que la représentation de cet instrument sur les monnaies syllaniennes fait référence à un pontificat que Sylla aurait revêtu, éventuellement la ἱερωσύνη mentionnée par Appien[72] ? R. Stewart a, de façon plus convaincante, donné une lecture moins étroite de ce symbole : comme le *lituus*, la cruche pouvait revêtir une signification politique, puisque l'accomplissement de sacrifices était, à l'instar de la prise d'auspices, un rituel

[68] A. Drummond, *ibid.*, p. 390-391 et 396-398 ; Y. Berthelet, *La crosse et la cruche*, 2013, § 16. Cf. déjà J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 792-793, n. 261.

[69] Cette cruche est le plus souvent désignée comme une *capis* : voir not. A. Alföldi, *Propaganda*, 1956, p. 86 ; R. Pera, *Venere*, 1976, p. 244 ; L. Morawiecki, *Insignia*, 1996, p. 45, et *passim*. Certains auteurs modernes la qualifient de *sitella* : B. W. Frier, *Symbolism*, 1967, p. 117 ; T. J. Luce, *Propaganda*, 1968, p. 27 ; W. Hollstein, *Münzprägung*, 1993, p. 285 ; M. P. Rivero Gracia, *ibid.*, p. 147-148. L'identification à la *capis*, vase associé aux *pontifices* (cf. Liv., X, 7, 9-10), est refusée par J. Linderski, *Scipio*, 1996, p. 175-176 et A. Drummond, *ibid.*, p. 391-392. Il devrait s'agir d'un *urceus* ou d'un *gut(t)us* selon Y. Berthelet, *Gouverner*, 2012, p. 440 et *La crosse et la cruche*, 2013, § 3.

[70] R. Stewart, *Jug and Lituus*, 1997, p. 171-174.

[71] Voir T. Hölscher, G. Schörner, *Kultinstrumente*, 2005, p. 207.

[72] Voir dans ce sens J. Williams, *Religion*, 2007, p. 151, selon qui la cruche symbolise l'appartenance de Sylla au collège des *pontifices*.

préliminaire indispensable à tout acte civil ou militaire, et plus particulièrement une étape essentielle de l'investiture des magistrats[73].

Le lien établi entre la cruche et les *sacra* pontificaux a été refusé dans plusieurs études postérieures qui ont repris — en l'étayant davantage — l'ancienne interprétation du *lituus* et de la cruche comme symboles du seul augurat. Mais de l'aveu même des tenants de cette lecture, l'association de la cruche avec les augures ne va pas de soi[74]. L'explication la plus satisfaisante qui ait pu en être donnée argue du rôle que devait jouer cet instrument dans de mystérieux sacrifices dont les augures avaient la charge, qui nous sont connus par quelques textes assez obscurs[75]. Si l'on a pu reprocher à l'hypothèse de R. Stewart le caractère peu explicite de la référence aux sacrifices d'entrée en charge des magistrats[76], cette critique s'adresse *a fortiori* à la supposée allusion aux sacrifices auguraux, dont les soldats — premiers destinataires des monnaies — ne devaient guère avoir connaissance : un de ces *sacrificia* ne nous est-il pas connu justement parce qu'il était *remotum a notitia uulgari*[77] ?

Pour saisir la signification que le double motif de la cruche et du *lituus* pouvait revêtir aux yeux des contemporains de Sylla, il faut absolument tenir compte de son caractère novateur et singulier dans le paysage monétaire de l'époque. Si, par la suite, ces deux instruments figurent presque toujours sur des monnaies émises par des personnes qui détenaient l'augurat, ou dont un ancêtre avait été augure[78], on ne peut tenir pour acquis qu'ils furent associés pour la première fois sur une monnaie afin de signifier l'appartenance au collège augural[79]. Auparavant, celle-ci avait été indiquée par le seul *lituus*, premier symbole de prêtrise représenté dans les émissions des *triumuiri monetales*. Il apparut sans doute sur les monnaies des frères Gaius et Tiberius Minucius Augurinus, datées des années 130, et figure encore dans deux émissions antérieures à la frappe impératoriale

73 R. Stewart, *Jug and Lituus*, 1997, p. 174-178. Sur la prise d'auspices et les sacrifices effectués lors de l'entrée en charge des magistrats, voir Fr. Van Haeperen, *Rites*, 2007, p. 37-42.

74 J. Linderski, *Scipio*, 1996, p. 175 ; A. Drummond, *Ban*, 2008, p. 391.

75 Voir désormais (avec les références aux textes et leur discussion) Y. Berthelet, *Gouverner*, 2012, p. 435-439 et *La crosse et la cruche*, 2013, § 17-22. Cf. A. Drummond, *ibid.*, p. 391, n. 111.

76 Cf. A. Drummond, *ibid.*, p. 390 (« the implausible obscurity of the supposed reference »).

77 Fest., p. 14-15 L.

78 Voir Y. Berthelet, *La crosse et la cruche*, 2013, § 5-14.

79 Il est significatif à cet égard que la deuxième attestation du double symbole de la cruche et du *lituus* (sur les monnaies de Q. Caecilius Metellus Pius, voir *infra*), qui est une reprise consciente du type syllanien frappé deux ou trois ans auparavant, soit justement le cas le plus délicat à expliquer par la « grille de lecture » habituelle : on a été contraint d'imaginer (cf. Y. Berthelet, *ibid.*, § 12) que ce type commémorerait l'augurat du père du monétaire, Q. Caecilius Metellus Numidicus, évidemment non attesté ! Cf. déjà les réserves exprimées par J. A. North, *Family Strategy*, 1990, p. 533, n. 14.

de Sylla[80]. Dans ces différents cas, il constitue toujours un élément secondaire, soit tenu par un personnage, soit complétant le type, et doit être interprété dans une perspective familiale[81]. Au revers des deniers et *aurei* de Sylla, par contre, il occupe le centre de l'image monétaire et devient un symbole personnel, qui n'a de sens qu'en rapport avec la situation — exceptionnelle — de l'*imperator* à l'époque où les monnaies furent émises. Il est de plus combiné à un autre instrument cultuel, la cruche, avec lequel il forme un motif à décrypter de façon globale, sans doute moins dans une perspective « prosopographique » qu'à un second degré de lecture : la *Bildersprache* monétaire syllanienne est symbolique plus qu'illustrative ou purement commémorative[82].

Indépendamment de la date à laquelle Sylla devint augure, l'interprétation de la cruche et du *lituus* comme référence à l'augurat nous semble donc réductrice : la seule crosse augurale aurait suffi à cet effet. Dès lors, pourquoi lui adjoindre une cruche ? Qu'ils y voient la *capis* pontificale ou un instrument utilisé par les augures pour les sacrifices dont ils avaient la charge, les spécialistes qui se sont penchés sur les représentations de cet objet sont unanimes quant à sa fonction : il s'agit d'une cruche à libation, utilisée pour l'accomplissement de rites sacrificiels. Avant de renvoyer à la fonction sacerdotale particulière des personnes qui l'employaient — ce qui présuppose d'ailleurs une très grande précision dans la représentation et l'identification du type de vase —, cet objet fait plus fondamentalement référence à l'acte cultuel pour lequel il est utilisé. Dans une religion où « faire, c'est croire[83] », l'instrument du rite peut à lui seul symboliser la — bonne — relation entre les hommes, en l'occurrence *Sulla imperator,* et les dieux, laquelle est entretenue notamment par les offrandes. C'est la même lecture qui nous semble devoir être appliquée au *lituus* : iconographiquement, cette crosse ne fonctionne pas forcément comme un attribut permettant d'identifier un personnage comme augure, mais peut aussi être employée comme symbole du *ius auspicandi* et des *auspicia*[84], un fondement essentiel du pouvoir des commandants d'armée, dont l'importance capitale aux yeux des Anciens

[80] *RRC* 242-243 (C. et Ti. Minucius Augurinus) ; 264/1 (C. Servilius) ; 285/2 (M. Iunius Silanus) ; 334/1 (L. Pomponius Molo).

[81] Voir désormais L. Morawiecki, *Insignia*, 1996, p. 41-44 (qui omet la monnaie de L. Pomponius Molo). La référence à l'augurat détenu par un ancêtre du monétaire est assurée dans le cas des *Minucii Augurini* et vraisemblable dans les deux autres cas (cf. la n. précédente).

[82] Cf. *supra*, p. 141-143, à propos de l'image du triomphateur tenant le caducée, qui n'est pas l'illustration d'un triomphe réellement célébré, mais le symbole de la *pax* et/ou de la *felicitas* apportée par la victoire de Sylla.

[83] Pour reprendre la formule désormais classique de J. Scheid, *Quand faire, c'est croire*, 2005.

[84] Cf. dernièrement I. Krauskopf, *Kultstäbe*, 2005, p. 394-396.

se reflétait dans la formule *ductu auspicioque*[85]. Sans des *auspicia* favorables, aucune décision du (pro)magistrat n'était valide et son pouvoir était privé du fondement sacré indispensable. À l'inverse, des auspices favorables reliaient son pouvoir à la volonté des dieux, supérieure aux malversations des hommes.

Nous ne suivrons donc pas la lecture « prosopographique » du type syllanien à nouveau privilégiée par le courant d'interprétation le plus récent[86]. À la vue du *lituus* et de la cruche, c'est aux *auspicia* et aux *sacrificia* que devaient tout naturellement songer les soldats et les autres utilisateurs des monnaies. En plaçant ces deux symboles au centre du revers et en leur adjoignant la légende IMPER ITERVM, Sylla affichait on ne peut plus clairement sa prétention à détenir un *imperium iustum*. En dépit des menées de ses adversaires qui l'avaient déclaré *hostis*, il restait le détenteur légitime de l'*imperium*, celui que les dieux — au premier rang desquels Jupiter — avaient reconnu, par des auspices favorables, digne d'être un magistrat de l'*Vrbs*[87]. Durant la campagne, en bien des occasions, l'*imperator* consultait la volonté divine et sacrifiait aux dieux[88] : il maintenait ainsi la relation avec les divinités entamée lors de son investiture. Cet homme reconnu *magistratus iustus* par les dieux, un décret humain ne pouvait le destituer seul. Or, la faveur divine continuait d'accompagner Sylla, puisqu'il était encore et toujours victorieux : telle est la signification des deux trophées qui encadrent la cruche et le *lituus*. La déclaration d'*hostis* n'avait donc manifestement pas rencontré l'approbation des *Superi*, qui continuaient de dialoguer avec l'*imperator* par le truchement des rites divinatoire et sacrificiel, symbolisés par leur instrument respectif.

*
* *

La combinaison de la cruche et du *lituus* était promise à un bel avenir, puisqu'elle réapparaîtra dans pas moins de treize émissions avant le début du Principat

[85] Sur l'importance fondamentale de la prise des auspices dans la légitimation de l'action des magistrats et promagistrats revêtus de l'*imperium*, voir not. A. Dalla Rosa, *Ductu auspicioque*, 2003 ; M. P. Rivero Gracia, *Imperator*, 2006, p. 93-97. La prise des auspices créait en outre un lien particulier entre l'*imperator* et Jupiter : cf. A. Alföldi, *Propaganda*, 1956, p. 86-87.

[86] *Pace* C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 203 ; A. Drummond, *Ban*, 2008, p. 390-398 ; Y. Berthelet, *Gouverner*, 2012, p. 439-447 et *La crosse et la cruche*, 2013, *passim*.

[87] Sur la prise d'auspices initiale, au jour de l'entrée en charge des magistrats, voir dernièrement (avec la bibliographie) Fr. Van Haeperen, *Auspices d'investiture*, 2012, p. 74-79.

[88] Les *auspicia* et les *sacrificia* étaient des moyens de légitimation traditionnels des décisions et de l'action des chefs d'armée, comme l'a montré J. Rüpke, *Domi militiae*, 1990, p. 129-130. Sur le lien entre *imperium* et *auspicium*, voir *ibid.*, p. 44-47.

augustéen[89]. Dans un premier temps au moins, elle figura, comme sur la monnaie de Sylla, en tant que symbole de la légitimité religieuse du pouvoir impératorial. L. Morawiecki a supposé que ce double symbole, qui constitue une des innovations majeures de l'*imperator* dans le domaine de la communication monétaire, était associé avec une « Sullan-style authority »[90]. En tout cas, encore à l'époque syllanienne, il est repris par Q. Caecilius Metellus Pius, l'un des plus proches fidèles de Sylla, qui était aussi son parent par alliance : celui-ci frappa une série de deniers non signés (*RRC* 374/2) présentant au revers la cruche et le *lituus*, accompagnés de l'inscription IMPER en exergue, le type étant bordé par une couronne de laurier[91].

Le succès de ce motif iconographique — qui sera adopté par tous les commandants les plus ambitieux de la fin de la République, parmi lesquels rien moins que Pompée, César, Antoine et Octavien — démontre une fois de plus la capacité peu commune de Sylla à sélectionner des thèmes et des symboles possédant des résonances profondes dans la mentalité politico-religieuse de l'époque, de nature à conférer à sa position politique une légitimation transcendant les institutions humaines. Depuis les premiers grands massacres civils causés par les tentatives de réformes des Gracques, il apparaissait de plus en plus clairement que la « légalité » se trouvait désormais du côté du plus fort. Les événements des années 88–87 l'avaient encore rappelé de façon brutale. Dans ce contexte de violence et de précarité des équilibres politiques, à l'heure du retour à Rome, Sylla se réclama du seul principe de légitimité immuable face aux glaives d'une faction : la faveur dont les dieux font montre à l'égard du chef d'armée qu'ils ont eux-mêmes reconnu comme l'*imperator* légitime.

[89] Voir la liste de ces émissions chez R. Stewart, *Jug and Lituus*, 1997, p. 179-186. L'auteur a bien mis en évidence que les monnaies où figurent la cruche et le *lituus* ont toutes été produites dans un contexte politique particulier, incitant la personne responsable de la frappe à insister sur la légitimité de son commandement. Sur ce motif iconographique comme symbole du pouvoir impératorial, cf. aussi A. Alföldi, *Gottesgnadentum*, 1976, p. 156-157 ; L. Morawiecki, *Insignia*, 1996, p. 45-47.

[90] L. Morawiecki, *ibid.*, p. 46. La connotation syllanienne de ces symboles se serait maintenue jusqu'à leur récupération par César.

[91] M. H. Crawford, *Age of Sulla*, 1964, 151, considérait que Metellus Pius avait frappé ses émissions en Émilie Romagne à partir de la fin 82 ; cf. Id., *RRC*, 1974, p. 390, où elles sont datées de 81.

CHAPITRE V

–

Aphrodite-Vénus et les autres… Les dieux adjuvants de la cause syllanienne

Hormis la grandiose célébration des *ludi Apollinares* en 97, qui offrit à Sylla l'occasion de faire une éclatante démonstration de sa dévotion envers Apollon, les sources relatives aux années qui précèdent le départ pour la guerre mithridatique, même si elles abondent en prodiges et prophéties, n'ont conservé le souvenir d'aucun acte de piété particulier envers une divinité individuelle[1]. La situation se modifie sensiblement durant la campagne en Grèce et en Asie Mineure. Outre les songes prophétiques et les présages favorables qui continuent à émailler la biographie syllanienne[2], nous avons alors connaissance de dédicaces à différents dieux et de prophéties attribuées à de grandes divinités oraculaires du monde grec.

Il a été reconnu depuis longtemps qu'Aphrodite-Vénus bénéficie d'une attention toute particulière à l'époque de la campagne mithridatique et de la guerre civile. Celle-ci ne doit cependant pas faire oublier le rôle joué par les autres divinités dans l'idéologie religieuse développée par Sylla et son entourage. Chaque dieu honoré par une dédicace de l'*imperator* ou connu pour lui avoir annoncé

[1] Rappelons toutefois le songe qu'avait fait Sylla à la veille de la marche sur Rome : une déesse cappadocienne, sans doute Mâ-Bellona, lui était apparue pour l'exhorter à terrasser ses ennemis. Il ne s'agit pas d'un acte de dévotion en tant que tel, mais cet épisode n'en est pas moins significatif de l'intérêt de l'*imperator* pour cette divinité éminemment guerrière (cf. *infra*, p. 241-243).

[2] Citons notamment la pluie qui s'abat sur Athènes juste après la capture d'Aristion (Plut., *Sulla*, 14, 12), le sacrifice sur les rives du Césiphe, peu avant Chéronée, qui donne lieu à un signe favorable (*ibid.*, 17, 6), la série d'heureux présages accompagnant le départ de Sylla vers l'Italie et son arrivée à Tarente (*ibid.*, 27, 6-11), le songe de Sylla dans lequel le vieux Marius invite son fils à se méfier du jour suivant, qui doit marquer sa perte, etc. Voir la liste complète (avec les références) chez E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 214-216.

ses succès futurs occupe une place à part entière dans le panthéon impératorial. On ne peut donc négliger la diversité des patronages divins dont s'est réclamé Sylla sous peine de mal percevoir le programme complexe et cohérent qui se met alors en place. De plus, la dévotion à Aphrodite-Vénus ne peut, elle non plus, être appréhendée de façon correcte si elle n'est pas étudiée en rapport avec celles adressées aux autres dieux. Les fonctions particulières de la déesse, son champ d'action, se distingueront de façon beaucoup plus nette une fois mises en évidence les interactions et les relations de complémentarité entre les différentes personnalités divines du panthéon syllanien. Tel est l'objectif du présent chapitre, qui examinera d'abord les dieux dont Sylla revendique la protection pendant son séjour en Grèce et en Asie Mineure, pour tenter ensuite de reconstituer le « climat religieux » dans lequel se déroulèrent le retour à Rome et la prise du pouvoir.

I. LES DIEUX DES VICTOIRES SYLLANIENNES EN GRÈCE ET EN ASIE MINEURE

1. *Arès-Mars, Aphrodite et Nikè*

Nous avons vu dans le chapitre précédent qu'à l'issue de la victoire de Chéronée, Sylla avait fait ériger des trophées portant une dédicace — en grec — à Arès, Nikè et Aphrodite[3]. G. Ch. Picard a fait remarquer que « la triade ainsi constituée est sans précédent, aussi bien en Grèce qu'à Rome[4] » et attribuait la réunion de ces trois divinités à la décision personnelle de Sylla[5]. Il semble que les trois divinités des trophées de Chéronée ne furent par la suite plus honorées

[3] Plut., *Sulla*, 19, 9 (cité *supra*, p. 194). E. Valgiglio, *Silla*, 1956, p. 175, a proposé une interprétation séduisante de la triade honorée sur les trophées de Chéronée à partir du commentaire qu'en donne Plutarque : le biographe explique l'érection des *tropaea* par le fait que Sylla estimait devoir ses succès οὐχ ἧττον εὐτυχίᾳ (...) ἢ δεινότητι καὶ δυνάμει. Le savant italien estimait que ces trois termes présentaient une correspondance (en chiasme) avec les trois divinités de la dédicace : Arès serait le dieu de la δύναμις, Nikè la déesse de la δεινότης, Aphrodite celle de l'εὐτυχία de Sylla (cf. B. Wosnik, *Untersuchungen*, 1963, p. 25 ; J. Champeaux, *Fortuna*, 1987, p. 220, n. 25).

[4] G. Ch. Picard, *Trophées*, 1957, p. 175.

[5] Cette triade rappellerait les dieux auxquels on consacrait les dépouilles par crémation : Mars, Minerve et Lua. L'auteur en conclut : « La construction de la triade de Chéronée semble ainsi avoir été réglée selon les traditions romaines, plutôt que selon les usages hellénistiques » (G. Ch. Picard, *ibid.*, p. 177).

conjointement par Sylla[6]. Nous ne sommes donc pas en présence d'une triade cultuelle conçue de façon durable, mais plutôt d'une association ponctuelle, qui s'explique parfaitement par la circonstance de la dédicace. Nikè a été ajoutée à Arès et Aphrodite, qui sont par contre fréquemment associés en Grèce (cf. *infra*), pour expliciter la sphère de compétence du « couple » Arès-Aphrodite, en qui l'*imperator* honore les artisans divins de sa victoire. Si sa présence dans la dédicace de trophées va de soi, on ne peut s'empêcher de voir dans ce premier acte officiel de dévotion envers la Victoire une préfiguration de l'hommage exceptionnel que le dictateur rendra plus tard à la déesse ailée en instituant les *ludi Victoriae*, d'autant plus qu'en Grèce ses victoires dans la guerre mithridatique avaient déjà donné lieu à la création d'*agônes*[7].

Le caractère « syllanien » de la triade Arès-Nikè-Aphrodite trouve une confirmation dans la dédicace de l'offrande faite par Sylla à la déesse poliade d'Aphrodisias, qui y est associée au dieu de la guerre par le biais de ses armes : l'*imperator* s'adresse à Aphrodite qu'il aurait vue en rêve « combattant revêtue de la panoplie d'Arès[8] ». Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'une simple formule poétique[9]. Le parallèle avec la dédicace des trophées de Chéronée, montre que l'hommage rendu à cette divinité dans le contexte de la célébration de la victoire était caractéristique de la dévotion de l'*imperator* à cette époque. Le dieu de la guerre est encore honoré, seul cette fois[10], dans une inscription provenant de Sicyone, qui doit de même dater des années de campagne. Le monument dédié était certainement une statue. À la différence des dédicaces

6 On n'a pas connaissance d'autres dédicaces syllaniennes à Nikè-*Victoria* pendant la guerre mithridatique : cf. T. Hölscher, *Victoria Romana*, 1967, p. 143. G. Ch. Picard, *ibid.*, p. 175-176 a voulu reconnaître la triade syllanienne sur un relief de la frise de l'Hécateion de Lagina représentant trois divinités auprès d'un *tropaeum* : Arès, Aphrodite et une déesse difficilement identifiable, en laquelle il voyait Nikè (en dépit de l'absence d'ailes !). L'hypothèse ne peut être suivie, ne serait-ce qu'en raison des incertitudes qui entourent la datation du temple (les dates proposées s'étendent des années 160 aux années 30 av. J.-C.), et des questions, plus nombreuses encore, soulevées par l'interprétation des reliefs (voir dernièrement P. Baumeister, *Fries*, 2007).

7 En 86, Sylla institua à Oropos des jeux et des sacrifices ὑπὲρ τῆς νίκης καὶ τῆς ἡγεμονίας τοῦ δήμου τοῦ Ῥωμαίων (*RDGE* 23, L. 48-49), qui devaient célébrer une victoire romaine ; en 84, à Thèbes, il organisa des ἐπινίκια commémorant ses succès sur Mithridate (Plut., *Sulla*, 19, 11-12).

8 App., *B. C.*, I, 97, 455 (texte cité *infra*, p. 256).

9 Même si les trois vers de la dédicace qui nous sont transmis par Appien présentent naturellement un ton épique et certains traits de langue poétiques caractéristiques de la tradition oraculaire (cf. E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 198). La valeur prégnante de l'association d'Aphrodite et d'Arès dans la dédicace de la hache avait déjà été entrevue par C. Lanzani, *Venere*, 1927, p. 55 ; elle a été réaffirmée récemment par F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 208.

10 L'absence d'Aphrodite-Vénus est d'autant plus à souligner que Sicyone possédait un sanctuaire d'Aphrodite, dont nous avons connaissance par la description qu'en donne Pausanias (II, 10, 4-6) : voir V. Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 1994, p. 129-152. Le culte d'Aphrodite à Sicyone semble en rapport avec les mariages. Aucun trait guerrier, en tout cas, ne ressort de la description du Périégète :

des trophées et de la hache à l'Aphrodite d'Aphrodisias, celle-ci était rédigée en latin : *L. Cornelius L. F. Sulla imper. Martei*[11]. Il est significatif que Sylla y fasse mention de son titre d'*imperator* : c'est en tant que commandant militaire qu'il s'adresse ici au dieu patron par excellence de la *res militaris*[12].

En conclusion, les documents conservés nous laissent percevoir que dès le début de la campagne, l'idéologie religieuse de Sylla « s'affichait » principalement sur les monuments qu'il faisait ériger (principalement les trophées de ses victoires), mais pouvait aussi s'exprimer dans la consécration d'une offrande à une divinité locale (l'Aphrodite d'Aphrodisias)[13]. Les dédicaces — tant grecques que latines — attestaient la *pietas* de l'*imperator* envers les divinités auxquelles il attribuait publiquement ses succès militaires : Aphrodite et Arès-Mars, ainsi que, de façon plus exceptionnelle, Nikè[14].

2. *Arès-Mars et Aphrodite-Vénus : la première référence officielle au « couple » des ancêtres divins de la nation romaine ?*

L'association d'Arès et d'Aphrodite dans deux des trois dédicaces de Sylla connues est du plus haut intérêt. Le « couple » Arès-Aphrodite n'est pas, loin s'en faut, une innovation syllanienne. Il trouve son origine dans la religion

faut-il y voir une des raisons qui ont incité *Sulla imperator* à honorer le seul Mars sur le territoire de cette cité, sans l'associer à Aphrodite-Vénus, qui l'intéressait particulièrement pour son lien avec la sphère militaire ?

[11] *ILLRP* 224.

[12] Cf. A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 68 ; E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 109. Il est moins probable qu'une dédicace au seul Mars dans ce contexte fasse allusion au dieu en tant que divin ancêtre de la nation romaine, comme le pensait S. Weinstock, *Divus Julius*, 1971, p. 129. La présence de Vénus, avec qui il est généralement associé dans ce rôle, nous semble nécessaire — du moins à cette époque — pour orienter l'interprétation dans ce sens (cf. *infra*).

[13] Dans le monde grec comme en Italie et à Rome, les inscriptions furent un des vecteurs de communication privilégiés de l'idéologie syllanienne : voir E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 107-111.

[14] A. Keaveney, *Gods*, 1983, a prétendu que l'*imperator* se serait aussi présenté comme le protégé d'Hercule durant la guerre mithridatique. Bien qu'aucun témoignage n'y fasse clairement allusion, l'auteur considère que les actes de piété accomplis envers ce dieu par Sylla après son retour à Rome présupposent une telle dévotion de la part de celui-ci bien avant la dictature. Il la fait débuter au plus tard au début de la campagne contre Mithridate. M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 450, sur la seule base du témoignage — d'interprétation très controversée ! — d'un des types de l'émission de Faustus (*RRC* 426/2), avait pour sa part fait remonter la dévotion de Sylla envers Hercule à l'époque de la guerre contre Jugurtha. Aucune des deux propositions ne convainc. En particulier, notons que parmi les actes de piété signalés par A. Keaveney, la consécration par Sylla d'un dixième de sa fortune au dieu et l'organisation du *polluctum*, attestée par Plut., *Sulla*, 35, 1, ne sont absolument pas révélatrices d'une dévotion particulière, dans la mesure où c'était une pratique courante des *imperatores* en retour de campagne (voir not. Fr. Hurlet, *Dictature*, 1993, p. 128-129 et n. 113 ; G. S. Sumi, *Spectacles*, 2002, p. 418-419).

grecque : les cultes de ces deux divinités étaient associés dans plusieurs cités[15]. Au niveau mythologique, ces rapports cultuels ont donné lieu à l'épisode fameux des amours adultères des deux divinités, dont Homère faisait déjà le récit[16]. À Rome, la religion officielle connaît l'association de Mars et Vénus au moins depuis le lectisterne de 217, dont les quatre premiers *puluinaria* présentaient des paires de divinités ne pouvant s'expliquer qu'en référence à des traditions grecques[17]. Il n'est pas anodin que dans le temple de Mars *in circo Flaminio* qu'il avait voué en 138, D. Iunius Brutus Callaicus ait placé deux statues de Mars et de Vénus, œuvres du célèbre Scopas[18]. Mise en rapport avec le thème des origines énéennes et romuléennes, l'union des deux divinités va revêtir un symbolisme politique puissant : Mars, père de Romulus, et Vénus, mère d'Énée, sont honorés conjointement comme les ancêtres divins de la nation romaine, les *auctores* de la puissance de Rome[19]. Sous l'Empire, leur culte prendra un sens dynastique et les représentations des deux divinités côte à côte deviendront un des motifs les plus fréquents de l'imagerie officielle[20].

Faut-il interpréter dans cette perspective « nationale » l'association d'Aphrodite-Vénus et d'Arès-Mars dans les dédicaces syllaniennes ? R. Schilling, qui s'est concentré sur la seule Vénus et son aspect victorieux, n'y a prêté

[15] Il y avait sur la route d'Argos à Mantinée un temple consacré à Aphrodite et à Arès, qui se trouvaient pour ainsi dire dos à dos, chacun occupant une *cella* particulière (Paus., II, 25, 1 ; voir V. Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 1994, p. 167-169 ; G. Pironti, *Figures*, 2007, p. 256-259, qui fait le parallèle avec un sanctuaire de ces deux divinités situé en Crète, dans la zone frontalière ente les cités de Lato et d'Olonte). Sur l'acropole de Sparte était vénérée une Aphrodite *Areia* (Paus., III, 17, 5 ; voir V. Pirenne-Delforge, *ibid.*, p. 208-209). À Athènes, un temple d'Arès abritait une statue du dieu et deux ἀγάλματα d'Aphrodite (ainsi qu'une Athéna et une statue d'Enyô) : Paus., I, 8, 4. Dans ce dernier cas, il est possible que la présence d'Aphrodite renvoie à l'idéologie romaine du couple Mars-Vénus, même si « les affaires militaires ne sont [...] pas complètement étrangères au culte qu'Aphrodite reçoit en Attique » : voir G. Pironti, *ibid.*, p. 242-248 (citation p. 248).

[16] Hom., *Od.*, VIII, 266-366. Sur les rapports entre Aphrodite et Arès, voir de façon générale J. Flemberg, *Venus Armata*, 1991, p. 23-26.

[17] Liv., XXII, 10, 9 : *Sex puluinaria in conspectu fuerunt : Ioui ac Iunoni unum, alterum Neptuno ac Mineruae, tertium Marti ac Veneri, quartum Apollini ac Dianae, quintum Volcano ac Vestae, sextum Mercurio et Cereri*. Cf. G. Dumézil, *RRA*, 1974², p. 474-475.

[18] Plin., *Nat. Hist.*, XXXVI, 26.

[19] Voir R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 207-209. Par ailleurs (p. 290 et p. 331), l'auteur sous-estime l'importance de l'association Mars-Vénus dans la religion officielle avant le Principat augustéen (cf. *infra*). Nous divergeons de l'opinion exprimée par E. Simon, *Götter*, 1990, p. 227, qui soutient que l'union des deux divinités dans le culte romain n'a rien à voir avec l'épisode mythologique des amours d'Aphrodite et d'Arès, ni avec le thème de la descendance. Il est vrai que « die öffentlichen Aufstellungen [...] gehören in die Sphäre religiös-politischer Allegorie », mais l'évolution vers une valeur « allégorique » de Mars et Vénus se conçoit difficilement sans l'arrière-fond des généalogies mythologiques, qui préparent ce processus.

[20] Sur le culte de Mars et Vénus à l'époque augustéenne et leurs représentations iconographiques, voir notamment R. Schilling, *ibid.*, p. 331-338 ; P. Zanker, *Macht der Bilder*, 1987, p. 198-204.

pratiquement aucune attention[21], mais la plupart des historiens ont adopté cette lecture[22]. Il faut noter que celle-ci ne s'impose pas automatiquement. Au cours de sa campagne, en effet, Sylla a honoré en Aphrodite-Vénus une déesse garante de ses succès (cf. *infra*). C'est avant tout en cette qualité qu'elle figure dans des dédicaces offertes à la suite de victoires. Le fait qu'elle soit associée sur les trophées de Chéronée à deux autres divinités « militaires », Arès et Nikè, rend plus évidente encore cette fonction particulière de la déesse[23]. Mais outre leur lien avec le domaine de la guerre et de la victoire, Arès-Mars et Aphrodite-Vénus ont sans doute été réunis aussi en tant que divins ancêtres du dédicant romain. Le contraire serait étonnant, puisqu'il existe par ailleurs une tradition relative à un oracle qui aurait annoncé à Sylla, à la même époque, qu'il jouissait de la faveur d'Aphrodite précisément en tant que représentant des Énéades (cf. *infra*). Durant son séjour en Grèce, l'*imperator*, déclaré *hostis* à Rome, a soin de se présenter comme le légitime commandant des forces romaines et, à cette fin, récupère le thème des origines divines de la nation romaine, descendante à la fois d'Arès-Mars et d'Aphrodite-Vénus.

S'il ne fait aucun doute que cette *interpretatio Romana* du couple formé par Aphrodite et Arès dut être formulée à une époque assez haute, il n'est pas aisé de déterminer quand elle est devenue significative au niveau de la pratique cultuelle. Sans compter qu'une autre question se pose si l'on approfondit le problème : à partir de quand fut attribuée à Mars la paternité de Romulus ? S'agit-il d'une donnée très ancienne du fonds mythique romain[24] ? Étant donné le peu d'informations dont nous disposons, il est permis de se demander si, au moment où Sylla se réclame — dans le monde grec — de la faveur des deux divinités génitrices de la puissance de Rome, ce thème avait déjà été intégré au niveau des cultes de la religion officielle. De fait, l'association de Mars et Vénus sur le même *puluinar* lors du lectisterne de 217 n'avait pas forcément été motivée

[21] Dans son traitement de l'aspect militaire de la dévotion syllanienne pour Vénus, l'auteur évoque en passant l'association de la déesse et de Mars, mais sans faire le lien avec les dédicaces de Sylla (R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 290).

[22] C. Koch, *Venus*, 1955, col. 861 ; G. Ch. Picard, *Trophées*, 1957, p. 177-178 ; S. Weinstock, *Divus Julius*, 1971, p. 128-129 ; A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 61-63.

[23] Sur l'influence que l'association à Mars a pu avoir sur le développement du caractère guerrier de Vénus, cf. *infra*, p. 272.

[24] Une question qui se pose de façon encore plus insistante à la lecture de la présentation que donne Tite-Live — au seuil d'un monument littéraire à la gloire de Rome ! — de la paternité de Romulus et Rémus : *Vi compressa uestalis cum geminum partum edidisset, seu ita rata, seu quia deus auctor culpae honestior erat, Martem incertae stirpis patrem nuncupat* (Liv., I, 4, 2).

par la volonté d'honorer en eux les *auctores generis Romani*[25]. Entre cette date et l'époque de la guerre mithridatique, aucun acte cultuel unissant les deux divinités n'est attesté. Il n'est dès lors pas impossible que l'*imperator* ait fait œuvre de pionnier en faisant une dédicace conjointe à Arès-Mars et Aphrodite-Vénus pour exalter les origines divines de sa nation. En l'état actuel de la documentation, toutefois, on ne peut apporter une confirmation définitive à cette hypothèse dans la mesure où peu de documents syllaniens associent les deux divinités, et qu'il y manque une référence explicite à la généalogie du peuple romain. Mais il s'agira de tenir cette possibilité présente à l'esprit quand nous étudierons les différentes facettes de l'Aphrodite vénérée par Sylla en Grèce et en Asie.

3. *Les divinités oraculaires et les présages de puissance et de victoire*

Outre les dédicaces à Aphrodite-Vénus, Arès-Mars et Nikè, « artisans divins » des victoires en Grèce, l'idéologie religieuse syllanienne des années de campagne nous est connue par les récits qu'Appien et Plutarque font de présages des succès à venir, enrichissant ainsi la longue liste des prédictions qui émaillaient déjà la carrière du futur dictateur. Si les deux divinités oraculaires desquelles émanaient ces prophéties n'occupent pas une place de premier plan dans le panthéon de l'*imperator* — l'identité de l'une des deux n'est d'ailleurs pas précisée par nos sources —, leurs manifestations n'en contribuaient pas moins à nimber Sylla de l'aura de chef de guerre aimé des dieux.

Appien rapporte que Sylla avait consulté un oracle qui lui aurait enjoint de faire des offrandes annuelles à tous les dieux, d'apporter des dons à Delphes et de dédier une hache à l'Aphrodite d'Aphrodisias[26]. Il fait mention de cet épisode pour éclairer l'emploi du surnom *Epaphroditos*, et la formulation vague qu'il emploie (*B. C.*, I, 97, 454 : χρησμὸς αὐτῷ δοθεὶς ... σκεπτομένῳ τὰ μέλλοντα) ne précise ni la date de la consultation, ni le sanctuaire où elle eut lieu. Les Modernes — qui ont unanimement retenu, souvent comme s'il s'agissait d'une donnée positivement attestée, que la divinité consultée était l'Apollon Pythien

[25] La présence de Mars peut s'expliquer par son importance dans le panthéon romain, et sa partenaire habituelle dans la religion grecque pouvait lui être associée indépendamment de son rôle d'*Aeneadum genetrix*. Voir C. Koch, *Venus*, 1955, col. 851-852, et *Venus-Verehrung*, 1955, p. 76-78, qui souligne avec justesse la nécessaire distinction entre la connaissance de thèmes mythologiques, tels que la légende d'Énée ou la geste romuléenne, et l'intégration de ces données au niveau du culte. Cette question est d'importance ; nous y reviendrons plus longuement à propos de la Vénus *genetrix*.

[26] App., *B. C.*, I, 97, 453-454 (voir le texte *infra*, p. 255-256).

de Delphes[27] — ne se sont presque jamais posé la question de l'historicité de la consultation et de la réponse oraculaire[28], et ont exploité le témoignage de l'historien grec comme s'il livrait un fait avéré. Il y a pourtant de grandes chances que le *responsum* scrupuleusement cité par Appien ait été forgé *post euentum*, à l'instar de l'écrasante majorité des oracles censés avoir prédit les grands événements politiques et militaires de l'histoire hellénique et dont les littératures grecque et latine nous offrent d'innombrables exemples[29]. On ne peut donc, en bonne méthode, considérer comme acquis que le texte d'Appien reflète directement un oracle réellement rendu à Sylla[30]. Dès lors, il convient de traiter ce passage dans une perspective différente de celle adoptée jusqu'ici : plutôt que de tenter de déterminer quelle divinité oraculaire l'*imperator* était censé avoir interrogée et à quel moment, il convient avant tout de se demander à quelle époque et par qui cet oracle, plus que vraisemblablement fictif, a pu être inventé[31].

La prescription d'offrandes à Delphes et à l'Aphrodite d'Aphrodisias renvoie au contexte de la guerre mithridatique : en ces années, le sanctuaire d'Apollon Pythien dut consentir aux lourds « emprunts » exigés par l'*imperator*[32], et la

[27] Ainsi déjà C. Lanzani, *Venere*, 1927, 32-35. On trouvera au contraire un traitement nuancé de cette question chez E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 206-207 (avec bibliographie). Dans l'absolu, cette attribution est la plus vraisemblable, en effet : l'oracle delphique était le plus célèbre du monde grec et avait accueilli depuis plusieurs siècles de nombreuses consultations étrangères, notamment romaines (cf. *infra*, n. 30). En outre, il est précisément enjoint au Romain de faire des dons à Delphes en plus des dons à tous les dieux. On ajoutera que Sylla s'était procuré à Delphes une statuette d'Apollon Pythien (Plut., *Sulla*, 19, 11-12 ; cf. Front., *Strat.*, I, 11, 11 ; Val. Max., I, 2, 3).

[28] À l'exception de J. Fonterose, *Delphic Oracle*, 1978, p. 348 et d'E. Marinoni, *ibid.*, p. 219-220.

[29] Voir P. Bonnechère, *Divination*, 2007, p. 149-150 et *Divination et révélation*, 2010 : lorsqu'on ne considère que les oracles conservés par l'épigraphie et les auteurs littéraires contemporains des événements, le nombre de consultations politiques est proprement ridicule ; en revanche, les questions politiques et militaires (le plus souvent ambiguës) sont légion dans les sources postérieures aux faits. Ce nous est un plaisir de remercier P. Bonnechère de nous avoir éclairé sur ce point lors d'un entretien en 2011. — Un élément, bien mince, pourrait à la rigueur plaider en faveur de l'authenticité de l'oracle syllanien : les consultations politiques connues par l'épigraphie (Dodone, Didymes et Lébadée) datent presque toutes de la période hellénistique ; cette pratique semble donc avoir été davantage en vigueur du temps de Sylla qu'aux époques archaïque et classique.

[30] Ajoutons, puisque l'on retient généralement que Sylla aurait consulté l'Apollon de Delphes, qu'aucune consultation de cet oracle par un Romain n'est attestée de façon assurée pour la période séparant la deuxième guerre punique et le I^er^ s. av. J.-C. (cf. E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 203-204 et n. 16).

[31] Sans oublier dans quel esprit étaient généralement créés ces « faux » oraculaires : « Whether they were put into circulation by the sanctuaries themselves, or with their approval, or simply without them being able to do anything about them, these bogus oracles were not so much designed to deceive as to demonstrate the supreme oracular power of the gods » (P. Bonnechère, *Divination*, 2007, p. 149).

[32] Cf. *supra*, p. 169. La spoliation des sanctuaires de Delphes, d'Olympie et d'Épidaure eut lieu à l'époque du siège d'Athènes. À l'issue de la bataille de Chéronée, l'*imperator* prit des dispositions pour restituer les sommes réquisitionnées : il confisqua aux Thébains la moitié de leur territoire,

cité carienne entretenait un lien privilégié avec le commandement syllanien[33]. La campagne en Grèce de 87–86 constitue donc un *terminus a quo* pour l'élaboration du *responsum*. L'année 87/86 est aussi vraisemblablement la « date dramatique » de la consultation fictive de l'oracle évoquée dans le texte d'Appien[34].

À quelles personnes ou quels milieux imputer la création de la réponse oraculaire ? Sur ce point, il faut avant tout constater qu'aucun des éléments mentionnés par Appien (le *responsum*, la dédicace de la hache à l'Aphrodite d'Aphrodisias, le rêve qui y avait donné lieu) n'est évoqué dans la biographie plutarquienne, une absence suprenante — les récits d'oracles et de prophéties y sont en effet abondants — qui suggère fortement que ces épisodes n'étaient pas relatés dans les *Mémoires* de Sylla, principale source de Plutarque, singulièrement en matière de religion et de divination[35]. Comme l'a clairement formulé E. Marinoni, deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer le présumé silence de l'autobiographie syllanienne sur le *responsum* : « la prima, che il respondo sia un falso, ignoto allo stesso Silla; la seconda, che il responso fosse considerato dal dittatore [...] controproducente per l'immagine che egli intendeva dare di sé attraverso i *Commentarii* e che perciò egli abbia esercitato su di esso una sorta di autocensura[36]. » L'auteur, qui décèle dans la première partie de

qu'il consacra à Apollon Pythien et Zeus Olympien, et ordonna que les sommes empruntées à ces dieux leur fussent restituées à partir des revenus de ces terres (Plut., *Sulla*, 19, 12).

33 Cf. E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 233-235.

34 Voir l'argumentation développée par E. Marinoni, *ibid.*, p. 223-226, qui situe la consultation entre la spoliation des sanctuaires et la bataille de Chéronée. Jadis, C. Lanzani, *Venere*, 1927, p. 32-33 avait proposé de dater la consultation de l'oracle de Delphes soit de 84-83, lors du séjour de Sylla en Grèce après la paix de Dardanos, soit d'après la victoire finale, la consultation étant alors ordonnée depuis Rome. La seconde hypothèse ne convainc pas et n'a jamais été reprise depuis. Les arguments avancés par l'auteur à l'encontre d'une datation à l'époque de la guerre en Grèce n'ont pas de poids. La plupart des historiens ont situé la consultation de l'oracle dès après l'arrivée de Sylla en Grèce au printemps 87 : ainsi notamment J. P. V. D. Balsdon, *Sulla Felix*, 1951, p. 8-9 ; A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 56. Dernièrement, F. Santangelo, *Sulla*, 2007, l'a datée en 86, au lendemain de la victoire de Chéronée (en raison de la présence conjointe d'Aphrodite et d'Arès tant dans la dédicace des trophées que dans celle de la couronne et parce que c'était le moment idéal pour dédommager le sanctuaire de Delphes) ; cf. B. Wosnik, *Untersuchungen*, 1963, p. 26-27, qui envisageait une fourchette assez large (« in den ersten Mithradatischen Krieg und zwar in die erste Phase in Griechenland »), mais était tenté de situer plus précisément l'événement en 86. Cet épisode a été daté aussi, de façon peu convaincante, à l'époque de la propréture de Sylla en Cilicie (voir not. J. Fontenrose, *Delphic Oracle*, 1978, p. 348). Voir l'état de la question et la critique de ces diverses hypothèses chez A. Keaveney, *ibid.*, p. 56, n. 64 ; E. Marinoni, *ibid.*, p. 223, n. 94 et p. 224-225. La datation de cet épisode a aussi été discutée par W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 197-198, n. 221.

35 Voir dans ce sens E. Marinoni, *ibid.*, p. 217-219. Cf. *ibid.*, p. 220 : « Non è infatti pensabile che, se ne avesse trovato menzione nei *Commentarii* sillani, Plutarco non avrebbe riferito questo sogno [i.e. celui évoqué dans la dédicace de la double hache à l'Aphrodite d'Aphrodisias], come ha giudiziosamente fatto per gli altri. »

36 *Ibid.*, p. 219.

la réponse l'expression du mécontentement des prêtres de Delphes, spoliés par Sylla, penche pour la seconde solution[37]. Cette reconstitution ne s'impose pas de façon contraignante puisque cet épisode, comme le reconnaît E. Marinoni, « tutto sommato, poteva essere letto anche in chiave non esclusivamente anti-sillana[38] ». Trop d'éléments nous échappent pour que nous puissions prétendre préciser la ou les raisons qui auraient pu pousser le dictateur à ne pas en faire état dans ses *Res gestae* — une conviction fondée sur un argument *e silentio*, soulignons-le.

La première hypothèse avancée par E. Marinoni suscite une interrogation en lien direct avec notre propos : est-il concevable qu'un texte oraculaire s'intégrant si idéalement à ce que nous connaissons par ailleurs de l'idéologie religieuse syllanienne ait été forgé à l'insu complet de Sylla ? Cette concordance n'est-elle pas trop parfaite pour ne pas éveiller le soupçon d'un *responsum* qui soit autant l'œuvre de ce dernier que de la Pythie ou de quelque autre membre du corps sacerdotal[39] ? La participation des prêtres d'un ou plusieurs sanctuaires oraculaires — dont Delphes, très vraisemblablement, mais pas certainement[40] — à l'élaboration des prescriptions est pratiquement assurée. En revanche, il est plus difficile de préciser le rôle joué par Sylla et son entourage. Nous savons que l'*imperator* avait envoyé à Delphes un Phocidien, Caphis, pour peser les objets sacrés qu'il faisait emporter[41]. On peut imaginer que cet émissaire aurait aussi été chargé de « suggérer » aux prêtres (par la négociation ou par quelque moyen de pression) d'élaborer un oracle que l'on publierait au moment opportun —

37 *Ibid.*, p. 220-223.

38 *Ibid.*, p. 220. Le contenu global de l'oracle met en évidence la *pietas* de Sylla, qui se conforme aux injonctions de l'oracle, même si celles-ci sonnent, il est vrai, comme une exigence de réparation. Notons toutefois que, dans la dédicace de la hache à Aphrodite telle que la rapporte Appien, Sylla ne mentionne pas non plus la prescription oraculaire, mais préfère motiver son offrande par un rêve (App., *B. C.*, I, 97, 455).

39 Cf. R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 294 (qui parle de la « complicité bénévole » de l'oracle) ; A. Alföldi, *Gottesgnadentum*, 1976, p. 149 ; J. Cabrero, *Cognomina*, 1994, p. 128 ; F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 208 (selon qui la réponse de l'oracle « was the outcome of some discreet diplomacy involving at least three parties: Sulla, Delphi, and Aphrodisias »).

40 L'origine delphique du présumé oracle rendrait le silence de Plutarque sur ce point d'autant plus surprenant : prêtre d'Apollon Pythien, le biographe est d'ordinaire extrêmement bien renseigné sur les épisodes delphiques des vies de ses protagonistes (cf. *infra*, p. 260-261, à propos des dédicaces de Flamininus à Delphes). Il y lieu de croire que, même si Sylla avait sciemment omis de mentionner le *responsum* dans ses *Mémoires*, Plutarque aurait pu aisément, par ses connaissances personnelles, combler cette lacune. Un silence très troublant, donc, qui invite à ne pas considérer trop vite comme un fait acquis l'implication des prêtres de Delphes dans l'élaboration des prescriptions.

41 Plut., *Sulla*, 12, 6-8.

peut-être même avait-on réellement posé une question (orientée) au dieu[42]. Vu les circonstances, les prêtres auraient naturellement introduit des prescriptions qui devaient en quelque sorte servir de garantie religieuse au remboursement des emprunts forcés effectués par le commandement syllanien. Toutefois, dans l'absolu, un autre scénario est également envisageable : après la victoire de Chéronée (au plus tôt), les autorités religieuses des sanctuaires spoliés auraient pris l'initiative — suivant en cela une pratique séculaire — de forger de toutes pièces un *responsum* oraculaire fictif où ils rappelaient par la voix de la divinité l'obligation de remboursement ou de compensation, présentée comme une requête d'offrandes[43], non sans flatter le vainqueur par l'évocation de la faveur d'Aphrodite et du κράτος que lui procurerait l'obéissance aux injonctions divines.

Nous ne multiplierons pas les hypothèses, toutes indémontrables. Nous retiendrons, en conclusion, que le texte oraculaire transmis par Appien n'a très vraisemblablement jamais été prononcé par la Pythie ou par quelque autre devin en réponse à une question posée par Sylla, mais qu'il dut être élaboré indépendamment d'une consultation effective, tout en suivant très fidèlement, tant au niveau du contenu que de la langue, le modèle des prescriptions oraculaires[44]. Que Sylla ou son entourage ait pris part à l'élaboration du *responsum* ou que celui-ci soit dû à la seule initiative des milieux sacerdotaux grecs — ce qui nous semble moins vraisemblable[45] —, cet oracle fictif offre en tout cas la plus belle synthèse des différents traits de la dévotion de l'*Epaphroditos* pour Aphrodite, et se présente pour ainsi dire — vu sa « date dramatique » assez haute — comme « l'acte de naissance » solennel de la relation privilégiée entre la déesse et son protégé[46].

[42] Cette hypothèse présuppose à vrai dire un Sylla parfaitement cynique, qui correspond au portrait que J. Carcopino, *Sylla*, 1931 et A. Alföldi, *Gottesgnadentum*, 1976 avaient brossé du personnage.

[43] Cf. cependant J. P. V. D. Balsdon, *Sulla Felix*, 1951, p. 8-9, qui n'admettait pas que l'oracle ait pu faire montre de sévérité ou poser des exigences, même par le truchement de la divinité.

[44] Voir E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 220. À l'instar des réponses rendues lors des consultations authentiques, où l'on demandait souvent quels dieux il fallait honorer pour qu'une entreprise soit couronnée de succès (voir par exemple Xen., *Anab.*, III, 1, 4-7 ; cf. P. Bonnechère, *Divination*, 2007, p. 148), le *responsum* censé avoir été rendu à Sylla prescrit des offrandes à des divinités. La question fictive qui aurait donné lieu à cette réponse suit donc le modèle des questions réelles : « Quelle(s) divinité(s) dois-je honorer pour que la guerre que j'entreprends / je mène soit couronnée de succès ? »

[45] On s'explique mal l'insistance sur Aphrodisias dans le cas d'une élaboration par les prêtres de Delphes et/ou d'autres sanctuaires de Grèce uniquement. Si l'on devait malgré cela attribuer le *responsum* aux seuls milieux sacerdotaux, il faudrait admettre qu'ils étaient remarquablement au fait du discours idéologique et religieux développé par l'*imperator*, ce qui serait une belle preuve de l'efficacité de la communication syllanienne !

[46] Cf. E. Marioni, *ibid.*, p. 224 : « l'oracolo è alla fonte del particolare rapporto di protezione di Silla da parte di Afrodite/Venere. »

L'oracle était censé avoir prédit à Sylla qu'Aphrodite lui accorderait une « puissance immense » : κράτος ἀμφιλαφές. Il s'agit d'une promesse de pouvoir à valeur générale, qui ne se rapporte pas à un événement précis (à l'instar de la prophétie du mage chaldéen, qui avait autrefois prédit la puissance future du propréteur). Présentée comme émanant d'un oracle prestigieux, tel celui de Delphes, elle ne devait pas manquer de conférer à la personne concernée une aura exceptionnelle[47]. À l'époque où fut vraisemblablement forgé le *responsum*, une autre divinité oraculaire allait également délivrer des prédictions à l'endroit de Sylla, mais d'un contenu plus spécifique et portant sur un avenir proche. Plutarque rapporte que les jours précédant la bataille de Chéronée, les Romains recevaient quotidiennement de l'antre de Trophonios, à Lébadée, « des prédictions heureuses et des oracles de victoire » (φῆμαι τε χρησταὶ καὶ νικηφόρα μαντεύματα), dont les gens de la région connaissaient encore un certain nombre à l'époque du biographe[48]. Son récit suggère que l'oracle de Trophonios n'avait pas fait l'objet d'une consultation directe de la part de l'*imperator*. Il ne serait pas étonnant que les prédictions aient émané « spontanément » de l'antre de Lébadée. Durant la période précédant la bataille de Chéronée, alors que l'armée syllanienne était retranchée dans un camp installé dans la plaine d'Élatée, une partie des troupes pontiques s'était éparpillée et avait dévasté plusieurs cités de la région, parmi lesquelles justement Lébadée, dont ils pillèrent le sanctuaire oraculaire[49]. On peut donc penser qu'à la suite de ces exactions, les prêtres responsables du *Trophonion* aient de leur propre chef répandu des prédictions favorables au général romain, en qui ils voyaient certainement un occupant préférable à l'armée pontique[50].

Après la victoire de Chéronée, l'oracle de Trophonios se manifesta encore en faveur de Sylla. Celui-ci, au livre X de ses *Mémoires* (ainsi que nous l'apprend Plutarque), avait relaté deux des prédictions qui lui avaient alors été trans-

47 Nous analyserons plus en détail le texte d'Appien relatif à cet oracle dans la section consacrée à la dévotion de Sylla pour Aphrodite-Vénus.

48 Plut., *Sulla*, 17, 1.

49 *Ibid.*, 16, 8.

50 C'est d'autant plus vraisemblable que l'oracle de Trophonios avait déjà délivré des prophéties relatives aux Romains, notamment en 95 (voir D. Engels, *Vorzeichenwesen*, 2007, p. 577). On a par ailleurs interprété comme une commémoration des victoires syllaniennes de Béotie une base retrouvée à Lébadée, dont le relief représente un trophée aux captifs couronné par deux Victoires (voir M. Bonanno Aravantinos, *Trofei*, 2011 ; cf. *supra*, p. 200, n. 22).

mises[51] : Quintus Titius[52], un important homme d'affaires actif en Grèce, vint dire à Sylla « que Trophonios lui annonçait une seconde bataille victorieuse au même endroit et dans peu de temps[53] » ; par la suite, un légionnaire du nom de Salvenius lui apprit de la part du dieu « quelle issue allaient avoir les affaires d'Italie ». Les deux hommes assuraient parler d'après l'oracle et avoir vu une figure « presque semblable par la beauté et la taille à Zeus Olympien ». Cette description de l'apparence du héros ou dieu oraculaire, qui doit également remonter aux *Res gestae* de Sylla, ne manque pas d'intérêt. Trophonios, dont le statut ontologique obscur pose encore problème aux historiens de la religion grecque, entretenait en effet des rapports étroits avec Zeus, auquel plusieurs sources post-classiques l'assimilent (à partir de la fin du III^e^ siècle av. J.-C.), sans que ces documents permettent toutefois de conclure à une réelle assimilation, unanimement acceptée[54]. Le récit de Plutarque souligne la ressemblance du héros oraculaire non pas seulement avec Zeus, mais plus précisément avec Zeus Olympien : cette précision remonte-t-elle à Sylla[55] ? Si tel était le cas, on pourrait se demander si, à l'heure d'écrire ses *Mémoires*, celui-ci n'avait pas ainsi tenté d'attribuer ces prédictions de victoire et de succès au dieu auquel, après Chéronée, il avait consacré une partie du territoire de Thèbes afin de le rembourser des « emprunts » effectués quelques mois auparavant[56]. Il est assuré, en tout cas, qu'à travers le projet de reconstruction du temple du Capitole[57], Jupiter occupa une place de premier plan dans le panthéon du régime syllanien. Il est donc parfaitement concevable que, dans son autobiographie, Sylla ait suggéré

[51] Plut., *Sulla*, 17, 1-4 = frg 16 Peter / 17 Chassignet ; cf. Aug., *Ciu.*, II, 24 (le témoignage de cet auteur tardif n'est pas à négliger dans la mesure où il pourrait remonter à Tite-Live, qui est cité comme la source du premier récit de prédiction donné dans ce chapitre : Augustin a-t-il lu les suivants aussi chez l'historien augustéen ?).

[52] Aug., *Ciu.*, II, 24, donne à ce personnage le *praenomen* Lucius.

[53] Cette prédiction se rapporte certainement à la victoire d'Orchomène (cf. A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 57). L'adverbe local αὐτόθι (« au même endroit ») doit être compris dans un sens plus large (« dans la même région »), Orchomène étant voisine de Chéronée.

[54] Sur Trophonios et son oracle, voir désormais P. Bonnechère, *Trophonios*, 2003, spéc. p. 63-128 sur la personnalité mythologique de Trophonios et les personnages qui lui sont apparentés (p. 92 sur les rapports avec Zeus). Trophonios est doté de nombreuses généalogies et passe notamment pour le fils d'Apollon, plus rarement pour celui de Zeus (dans une seule mention tardive, difficile à évaluer). L'auteur ne renvoie pas au passage de Plutarque que nous commentons ici lorsqu'il cite les sources où Trophonios est assimilé à Zeus (*ibid.*, p. 92, n. 91).

[55] Aug., *Ciu.*, II, 24, ne mentionne pas le nom de Trophonios et attribue les deux oracles à Jupiter (sans indiquer d'épiclèse).

[56] Plut., *Sulla*, 19, 12 ; cf. Diod., XXXVIII, 7.

[57] Pour les sources sur l'incendie du Capitole en 83 et sur la reconstruction du temple, voir S. De Angeli, *Iuppiter*, p. 148-149.

que Zeus-Jupiter, ou du moins une figure divine qui lui était étroitement apparentée, lui avait annoncé la victoire dès son séjour en Grèce[58].

II. LA MARCHE EN ITALIE ET LE RETOUR À ROME : OÙ SYLLA RETROUVE APOLLON ET BELLONE

Après le débarquement en Italie, nos sources suggèrent une évolution du panthéon impératorial. Certaines divinités spécialement honorées dans le monde grec ne semblent plus jouir d'une dévotion marquée de la part de l'*imperator* durant la guerre civile. C'est le cas de Mars, qui ne fait, à notre connaissance, l'objet d'aucune dédicace syllanienne sur le sol italien. Quant au culte de Nikè-*Victoria*, Sylla lui donnera un relief tout particulier avec l'institution des *ludi Victoriae* (*Sullanae* ?), mais seulement après la victoire sur les Samnites (cf. *infra*, p. 244, n. 126) : la déesse ailée ne semble pas avoir été invoquée de façon exceptionnelle avant le succès final. Vénus est la seule divinité qui occupe une place centrale dans l'idéologie religieuse syllanienne tant en Grèce qu'en Italie. Son effigie occupait le droit des émissions d'*aurei* et de deniers frappées pour financer la campagne contre les armées cinnaniennes (cf. le chapitre VI) : les images monétaires rappelaient ainsi aux troupes l'affection de la déesse pour le général et l'avenir victorieux promis par la faveur divine.

Durant la guerre civile, Sylla honora — de façon officielle ou officieuse — plusieurs dieux envers lesquels il n'avait pas témoigné de dévotion particulière en Grèce et en Asie Mineure. En 83, il remporta une victoire contre Norbanus au pied du mont Tifata, en Campanie, où s'élevait un temple de Diane[59]. À l'issue de la bataille, l'*imperator* s'acquitta d'un vœu qu'il avait sans doute formulé avant d'engager le combat en ajoutant aux possessions de la déesse tous les territoires environnants et des sources réputées pour leurs vertus curatives[60]. Cette

[58] Il est évident, en tout cas, que ni Plutarque, ni Augustin ne font la moindre allusion à un éventuel « caractère apollinien » de Trophonios, malgré la généalogie qui fait de lui le fils d'Apollon. Les affirmations d'A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 57-58, qui voyait dans les oracles de Trophonios un signe de l'affection d'Apollon pour Sylla, ignorent complètement la complexité de cette personnalité mythologique et vont à l'encontre de ce que suggèrent nos deux sources.

[59] Cf. J. Fündling, *Sulla*, 2010, p. 103 ; sur la localisation précise de la bataille, voir L. Pedroni, *Silla e Bellona*, 1994, p. 36-40. Pour une synthèse récente sur les fouilles du temple de *Diana Tifatensis*, voir S. Quilici Gigli (éd.), *Carta archeologica*, 2012.

[60] Vell. Pat., II, 25, 4. Les termes employés par Velleius Paterculus (*post uictoriam* (…) *Sulla gratis Dianae, cuius numini regio illa sacrata est, soluit*) font clairement référence à la *solutio* d'un vœu, dont la *nuncupatio* dut logiquement avoir lieu avant la bataille. L'adverbe *gratis* (« gratuitement, pour rien »), dérivé de l'ablatif pluriel *gratiis*, doit peut-être se comprendre ici comme un ablatif de manière (« à la manière d'actions de grâce, en remerciement »), ce qui s'intègre bien dans la logique votive : Sylla

grata religio, comme la qualifie Velleius Paterculus, fut commémorée par une inscription affichée à la porte du temple et par une table de bronze conservée à l'intérieur, qui étaient encore visibles du temps de cet auteur[61]. Nous n'avons connaissance d'aucun autre acte de dévotion de Sylla envers Diane. Il s'agit donc, à l'évidence, d'une offrande ponctuelle, adressée à une divinité locale[62] — comme on honore un contrat[63] — à la suite de la réponse favorable qu'elle avait donnée à un vœu prononcé au moment d'entreprendre une action dans le territoire consacré à son *numen*[64].

Davantage que la Diane du mont Tifata, l'idéologie religieuse syllanienne mit à l'honneur, lors de la campagne en Italie, deux figures divines qui avaient disparu du panthéon impératorial lors du séjour dans le monde grec, mais auxquelles Sylla avait déjà prêté une grande attention avant son proconsulat : Apollon et Bellone.

Pour replacer dans sa juste perspective la dévotion syllanienne envers Apollon à la fin de la guerre civile, il convient avant tout de réfuter une interprétation erronée auquel a donné lieu le *responsum* oraculaire censément délivré à Sylla au début de la guerre mithridatique (cf. la section précédente de ce cha-

remercie Diane de lui avoir accordé ce qu'il avait demandé. L. Pedroni, *ibid.*, p. 41-42 a émis l'hypothèse que Sylla aurait fait don de ces territoires au sanctuaire de Diane pour le dédommager de spoliations qu'il aurait commises auparavant, ainsi qu'il l'avait fait avec les sanctuaires de Delphes, Olympie et Épidaure.

61 Ces inscriptions devaient certainement donner à voir les clauses votives : elles sont l'équivalent — sur un support évidemment plus prestigieux — des innombrabres ex-voto que l'on retrouve dans les sanctuaires. Nous savons aussi que Vespasien avait restitué à la Diane de Tifata des territoires que lui avait consacrés Sylla (*ILS* 3240).

62 Cf. A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 68-69. Selon L. Pedroni, *Silla e Bellona*, 1994, p. 50 et 53-54, les aspects lunaire et guerrier que Diane partagerait avec Bellone, très présente durant la marche en Italie, de même que les liens entre Diane et la *Venus Erucina* honorée près de la Porte Colline auraient facilité l'intégration de la déesse du Mont Tifata dans la construction idéologique syllanienne (cf. L. Havas, *Arrière-plan religieux*, 1978, p. 196). En tout état de cause, on ne peut interpréter ce seul épisode dans le sens d'une dévotion durable de Sylla à l'égard de Diane, similaire à celle qu'il avait pour Vénus ou Apollon, ainsi que semble le faire M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 450, qui combine le témoignage de ce texte avec celui des deniers de Faustus présentant une déesse en bige caractérisée par la présence dans le type d'un croissant lunaire (situé, il est vrai, au-dessus de la tête de la divinité) et d'étoiles (*RRC* 426/1-2).

63 Sur la définition du vœu comme un contrat passé avec une divinité, voir J. Scheid, *Religion*, 1998, p. 87-89.

64 Il serait tentant de mettre cet acte de piété en rapport avec la dévotion syllanienne envers Apollon, qui resurgit au plus fort de la bataille de la Porte Colline (cf. *infra*). Sylla aurait-il voulu présenter les divinités frère et sœur comme les artisans de ses victoires en Italie ? Ce serait là une préfiguration intéressante de l'idéologie augustéenne, qui présentera les deux succès fondateurs — Nauloque et Actium — comme des « victoires-sœurs », respectivement patronnées par la *Diana Siciliensis* et l'*Apollo Actius* (cf. P. Assenmaker, *Monnayage et idéologie*, 2008, p. 71-72). La question mérite d'être posée, mais ne peut guère trouver de réponse assurée.

pitre). En raison de la piété particulière manifestée par Sylla envers Apollon pendant la période antérieure à la guerre mithridatique, A. Keaveney a considéré la consultation de l'oracle — qu'il tient pour authentique et situe automatiquement à Delphes — comme un témoignage de la « dévotion passionnée » de Sylla envers le dieu : « the act of consultation can be seen in a more personal light: Sulla was turning to his patron deity for help in a moment of perplexity[65]. » Cette opinion nous semble appeler certaines réserves : même si les Anciens avaient considéré que l'oracle émanait d'Apollon Pythien, il ne pourrait pas être interprété comme révélateur d'une dévotion particulière envers cette divinité puisqu'il mettait justement en évidence le lien privilégié avec Aphrodite, et non avec le dieu delphique — ce que l'on aurait d'ailleurs été en droit d'attendre au vu de l'exigence appuyée d'une offrande à Delphes. C'est plutôt à une conclusion opposée à celle d'A. Keaveney que mène l'examen de ce *responsum*, en partie forgé par Sylla (ou du moins reflétant fidèlement l'idéologie religieuse syllanienne de ces années) : au lieu d'être le témoin d'une piété extraordinaire envers Apollon, il indique qu'à l'époque de la guerre mithridatique, l'*imperator* n'avait pas spécialement tenu à se présenter au regard des cités et des sanctuaires comme le favori ou le protégé de ce dieu[66].

Apollon réapparaît dans la biographie syllanienne à l'occasion de la bataille de la Porte Colline, quand, à un moment critique, Sylla baise la statuette du

[65] A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 56-57 (citation p. 57), suivi par Fr. Hurlet, *Dictature*, 1993, p. 112 (qui ignore par contre le caractère « personnel » de la célébration des *ludi Apollinares* en 97). Sur la base de la consultation de l'oracle par Sylla, de l'acquisition de la statuette d'Apollon (cf. *infra*), et des prophéties délivrées par Trophonios (auxquelles est donnée la même valeur que si elles émanaient d'Apollon lui-même !), A. Keaveney se croit autorisé à parler des « many marks of Apollo's favour which he [Sulla] received in that country [Greece] » (*ibid.* p. 60). Nous ne pouvons admettre cette conclusion.

[66] Cette conclusion est corroborée par une autre observation. Dans la description qu'il donne du mont Thourion, Plutarque mentionne un temple d'Apollon Thourios, qui se trouve au pied de la montagne, sur la rive du Môrios (Plut., *Sulla*, 17, 7-8 ; les vestiges de ce temple ont été identifiés par J. Camp *et al.*, *Trophy*, 1992, p. 454-455). On sait que le Thourion était un des points stratégiques lors de la bataille de Chéronée et que l'opération qui y a été menée fut décisive pour l'issue du conflit. Si Sylla avait été désireux de s'afficher en Grèce comme un dévot d'Apollon, il aurait très certainement exploité cette heureuse coïncidence qui lui avait fait remporter une victoire majeure à proximité d'un temple de sa divinité tutélaire. On possède avec le culte de l'Apollon Actien sous Auguste un des exemples les plus spectaculaires de cette pratique (par ailleurs attestée pour Sylla, qui attribua lui aussi une de ses victoires à la protection d'une divinité locale, la Diane du mont Tifata, comme nous venons de le voir). Quant à la spoliation du sanctuaire de Delphes, même si Sylla avait voulu la présenter non comme une extorsion impie, mais comme un « emprunt » régulier fait aux divinités (cf. A. Keaveney, *Gods*, 1987, p. 58-59 et *Sulla*, 2005², p. 71-72), il est peu probable que les contemporains aient perçu cet acte comme une manifestation de dévotion ou un signe de la faveur des dieux. Relatant la réponse de Sylla à Caphis, Plutarque (*Sulla*, 12, 8) emploie le verbe σκώπτειν, qui indique clairement qu'il interprète la répartie de l'*imperator* comme ironique (cf. E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 223, n. 93).

dieu qu'il avait prise à Delphes[67] et portait toujours sur lui dans les combats, et prie l'Apollon Pythien de lui accorder une fois encore la victoire[68]. À en croire Frontin et Valère Maxime, Sylla avait en réalité coutume d'invoquer ainsi le dieu au moment de livrer bataille, afin de galvaniser ses soldats[69] : ces prières à Apollon participaient donc pleinement de l'autoreprésentation de l'*imperator*. Elles ne constituent certes pas des actes de culte officiel, mais le fait que plusieurs auteurs en aient conservé le souvenir indique que cette piété ostentatoire avait acquis une certaine renommée. Peut-être Sylla avait-il pris cette habitude déjà durant la guerre mithridatique — c'est vraisemblablement à l'époque des « emprunts » forcés aux sanctuaires qu'il acquit la statuette. Cette possibilité contredit-elle ce que nous écrivions plus haut sur l'absence de dévotion à Apollon dans le monde grec ? Nous ne le pensons pas. Il convient en effet de distinguer les statuts des différents actes religieux : on ne peut interpréter de la même façon la prière prononcée sur le champ de bataille pour frapper l'esprit des soldats au moment de l'attaque, et la dédicace d'un objet ou d'un monument à une ou plusieurs divinités, qui pérennise le souvenir de la dévotion qui y a donné lieu[70]. Mais surtout, il faut noter que ces manifestations de piété ne s'adressaient pas au même public : les objets précieux que Sylla offrait aux temples, les monuments ou les trophées qu'il érigeait devaient s'inscrire dans le paysage religieux des cités et des sanctuaires du monde grec ; les prières précédant les combats étaient par contre prononcées pour être entendues des soldats — avant tout romains et italiques — qui accompagnaient l'*imperator* des années durant, en Grèce comme en Italie. En contexte hellénique, c'est Arès, Aphrodite et Nikè qu'honorait Sylla ; face à ses soldats, il invoquait théâtralement Apollon. Il se confirme donc qu'il lui semblait plus « productif » de revendiquer le patronage de ce dieu en contexte italico-romain plutôt que grec.

À cet égard, il n'est pas anodin que Plutarque évoque la prière à Apollon comme un épisode unique, situé à cette « heure de vérité » qu'est la bataille de la Porte Colline. Il est très vraisemblable que cette composition, dramatique-

[67] La seule possession de représentations de divinités ne suffit pas pour indiquer une dévotion particulière à leur encontre — en tout cas pas une dévotion valorisée dans une perspective d'autoreprésentation publique. On notera d'ailleurs que Sylla possédait aussi une statuette d'Hercule, qui ornait sa table à manger (Stat., *Silu.*, IV, 6, 85-86 ; Mart., IX, 43), et une statue d'Athéna (Paus., IX, 33, 6).

[68] Plut., *Sulla*, 29, 11-12.

[69] Front., *Strat.*, I, 11, 11 (*quo paratiorem militem ad pugnandum haberet* ; *in conspectu exercitus*) ; Val. Max., I, 2, 3 (*in conspectu militum*). Ces deux auteurs ne mentionnent pas la bataille de la Porte Colline.

[70] Ces deux manifestations de piété ne sont évidemment pas incompatibles : si la prière adressée au dieu prend la forme d'un vœu, elle doit normalement donner lieu, si la divinité a honoré sa part du « contrat », à une offrande et éventuellement à la dédicace d'un ex-voto.

ment très efficace, reflète celle qu'avait adoptée Sylla dans ses *Mémoires*[71]. L'importance de la figure d'Apollon dans les premiers jours de novembre 82 reçoit en tout cas une confirmation indirecte d'un fragment du discours *In toga candida* (prononcé par Cicéron en 64) relatif à la mise à mort de M. Marius Gratidianus, décapité par Catilina[72] : *Quod caput etiam tum plenum animae et spiritus ad Sullam usque ab Ianiculo ad aedem Apollinis manibus ipse suis detulit*[73]. Ce texte indique sans ambiguïté que Sylla se tenait devant le temple d'Apollon lorsqu'il reçut la tête de ce proscrit, mis à mort de façon exceptionnelle, comme nous le verrons (cf. *infra*, p. 249). Relatant le même épisode, Plutarque (*Sulla*, 32, 4) situe certes Sylla au forum (ἐν ἀγορᾷ καθεζομένῳ τῷ Σύλλᾳ), mais ajoute qu'après avoir montré la tête à ce dernier, Catilina « s'avança vers le bassin lustral d'Apollon qui se trouvait à proximité » (τῷ δὲ περιρραντηρίῳ τοῦ Ἀπόλλωνος ἔγγυς ὄντι προσελθών) et s'y lava les mains[74]. Le biographe a manifestement fait une confusion puisque la scène qu'il décrit implique que le forum était voisin du temple d'Apollon *in circo* ! L'incohérence topographique s'explique aisément : puisque c'est au forum que les *percussores* apportaient normalement les têtes des victimes, qui étaient payées par Sylla et exposées sur les Rostres[75], Plutarque a ajouté cette précision dans son texte sans s'apercevoir de la contradiction avec la localisation du bassin (qu'il a dû reprendre à sa source : les *Mémoires* syllaniens ?). Une fois la confusion élucidée, le texte de Plutarque confirme donc, en réalité, le témoignage du fragment cicéronien[76].

Le fait que Sylla siégeait au temple d'Apollon *in circo* et non au forum lorsqu'on lui remit la tête de Gratidianus fournit un indice sur la date de cet épisode. Ce

71 Cf. déjà J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 434 ; sur le récit de la bataille de la Porte Colline dans les *Res gestae* de Sylla, voir not. F. Russo, *Commentarii*, 2002 [2007], p. 297-298.

72 B. Marshall, *Catilina*, 1985 a supposé que Gratidianus aurait été exécuté non par Catilina, mais par Catulus, une hypothèse qui n'a pas convaincu Fr. Hinard, *Gratidianus*, 1986.

73 Cic., *In toga cand.*, fgr. 15 Crawford : « Et cette tête, encore pleine de vie et de souffle, lui-même l'apporta de ses propres mains à Sylla, depuis le haut du Janicule jusqu'au temple d'Apollon. »

74 Sur la contamination due au contact, fût-il indirect, avec un mort et les rites de purification qui y remédiaient, voir V. Saladino, *Purificazione, Rom.*, 2004, p. 71-72. Les ablutions d'eau, en particulier sur les mains, pouvaient remédier à des souillures graves telles que l'homicide (*ibid.*, p. 74-75 et 80). La présence d'un bassin lustral face au temple d'Apollon n'étonne pas, puisque ce dieu était, avec Mars, la principale divinité purificatoire à Rome (cf. *ibid.*, p. 87).

75 Dio, frg. 109, 21 ; cf. Fr. Hinard, *Proscriptions*, 1985, p. 41-43. C'est encore au forum, sur le podium du temple des *Castores*, que Sylla aura son *tribunal* au temps de la dictature (cf. Plut., *Sulla*, 33, 5-6).

76 Ignorant le passage explicite du discours cicéronien, J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 435-436 (suivi par F. Coarelli, *Bellona*, 1968, p. 66) a supposé que Sylla siégeait « peut-être » sur le podium du temple de Bellone, voisin de celui d'Apollon. Fr. Hinard, *Réflexions*, 1988, p. 46, adopte aussi cette localisation et considère que l'exécution de Gratidianus eut lieu le même jour que la séance du Sénat qui s'était tenue dans le temple de la déesse (cf. cependant Id., *Sullana varia*, 2008, p. 81 : « Catilina était parti apporter la tête [de] Gratidianus au temple d'Apollon »).

sanctuaire étant situé à l'extérieur du *pomerium*, le proconsul pouvait y tenir son *tribunal* sans devoir déposer son *imperium*. Il est donc vraisemblable que la mise à mort du neveu de Marius ait eu lieu dans les tout premiers jours de la proscription, alors que Sylla n'avait pas encore franchi le *pomerium*[77]. Quant au choix de ce temple, il ne manque pas d'intérêt : à l'heure de l'exécution d'une des figures les plus emblématiques du régime cinnanien (cf. *infra*) et quelques jours à peine après qu'Apollon lui avait accordé de remporter la bataille finale, l'*imperator* décide de recevoir la tête de cette victime exceptionnelle dans le sanctuaire d'un dieu à la fois porteur de victoire et *medicus*, à même donc de patronner (ou plutôt de co-patronner, comme nous le verrons) cette œuvre de « purification » du corps civique qu'était la proscription — purification typiquement apollinienne dans la mesure où, depuis l'*Iliade*, le dieu tue pour « guérir » la communauté viciée par l'impiété. Dans le panthéon de la restauration syllanienne, dont les mises à mort étaient pour ainsi dire le prélude, l'importance d'Apollon ne se dément pas : trois séries de deniers datées de 82–80 (*RRC* 369-371), dont les revers reprennent les types et les légendes de trois émissions des années 120[78], présentent au droit non pas la tête de Roma, comme sur les monnaies qui servirent de modèle, mais l'effigie juvénile du dieu, couronné de laurier ou portant un diadème. Si la signification de la reprise de ces types pose de nombreuses questions encore sans réponse, on s'accorde à considérer que ces *Restitutionsmünzen*, ces monnaies « de restauration » — justement — véhiculent un message relevant de l'idéologie syllanienne[79]. Il suffira, pour notre propos, de souligner que la substitution de l'effigie d'Apollon à celle de Roma n'était pas fortuite et qu'elle constitue un indice de la place privilégiée occupée par cette divinité dans la Rome syllanienne.

77 Sur la chronologie de l'établissement de la proscription, voir Fr. Hinard, *Proscriptions*, 1985, p. 104-110.

78 *RRC* 263/1 ; 264/1 ; 265/1. Ces trois émissions furent signées respectivement par M. Caecilius Metellus (sans doute le consul de 115), C. Servilius et Q. Fabius Maximus (peut-être le consul de 116). Un petit nombre de coins de revers utilisés pour les monnaies des années 120 ont été employés également pour la production des émissions des années 80 (cf. M. H. Crawford, *Periods*, 2000, p. 127-129).

79 Voir notamment M. H. Crawford, *Age of Sulla*, 1964, p. 144-145 ; H. Zehnacker, *Moneta*, 1973, p. 572-573 ; M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 388 ; E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 105 (cet auteur ne semble par ailleurs pas conscient qu'il s'agit d'émissions « restaurées » !). On ne peut qu'être frappé, en tout cas, par la pertinence parfaite de certains éléments des anciens types dans le contexte de l'idéologie syllanienne : le *lituus* au droit de *RRC* 370 rappelle immédiatement celui des propres émissions de Sylla (*RRC* 359), tandis que le revers de *RRC* 371 (une corne d'abondance superposée à un foudre) est une illustration idéale de la promesse d'abondance et de prospérité de la restauration syllanienne, symbolisée par le projet de reconstruction du temple de Jupiter Capitolin.

Le temple d'Apollon était voisin de celui de Bellone[80]. Cette connexion topographique trouva, à l'heure du retour de Sylla à Rome, un écho remarquable dans l'idéologie syllanienne, puisque la déesse fit elle aussi son retour dans le panthéon impératorial lors du débarquement en Italie.

Au début de l'année 83, à Silvium, un esclave d'un certain L. Pontius[81] se rendit auprès de l'*imperator* et déclara que Bellone lui annonçait par sa bouche « puissance à la guerre et victoire » (κράτος πολέμου καὶ νίκην), mais que s'il ne se hâtait pas, le Capitole serait incendié. Cet épisode était relaté par le dictateur dans ses *Mémoires*[82]. Selon le témoignage d'Augustin, l'esclave serait revenu le lendemain et aurait annoncé que le Capitole avait brûlé. Ce n'était pas la première fois que Bellone manifestait son intérêt pour Sylla : en 88, alors qu'il hésitait à marcher sur Rome, une « déesse cappadocienne », périphrase qui renvoie à Mâ-Bellona, lui était apparue en songe et lui avait remis un foudre en l'exhortant à anéantir ses ennemis (cf. *infra*, p. 241-243). Le parallélisme entre les deux situations est frappant : en 88, Sylla était privé du commandement qui lui avait été légalement accordé et se jugeait atteint dans sa dignité ; en 83–82, il est depuis plusieurs années déclaré *hostis* et considère pareillement le décret qui le frappe comme inique et non valide. Dans les deux cas, il est décidé à laver l'offense à tout prix, fût-ce dans le sang de ses concitoyens. L'année de son consulat, c'est Mâ-Bellona qui le détermine à accomplir cet acte révolutionnaire. Cinq ans plus tard, la même déesse le presse de réitérer[83]. Peu après la victoire de la Porte Colline, c'est dans le temple de Bellone que Sylla réunit le Sénat et prononça un discours, tandis que du dehors s'élevait le bruit atroce du massacre de plusieurs milliers de prisonniers samnites dans la *Villa Publica*. Aux sénateurs effrayés

[80] Comme on le sait depuis la remarquable démonstration de F. Coarelli, *Bellona*, 1968.

[81] C'est Aug., *Ciu.*, II, 24 qui renseigne le *praenomen* Lucius. Ce Pontius propriétaire de l'esclave a été identifié au chef samnite Pontius Telesinus que Sylla vaincra à la Porte Colline (J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 435 ; R. E. A. Palmer, *Sullan Bellona*, 1975, p. 656), ou du moins à un membre de la famille des *Pontii*, ce qui n'est certainement pas anodin (L. Pedroni, *Silla e Bellona*, 1994, p. 46-47). Cf. A. Keaveney, *Sulla and Italy*, 1982, p. 510-511.

[82] Plut., *Sulla*, 27, 12 (qui identifie la déesse par son équivalent grec Enyô) = frg. 18 Peter / 20 Chassignet. Cf. Aug., *Ciu.*, II, 24 : *A Bellona nuntius uenio : uictoria tua est, Sulla*. Selon L. Pedroni, *ibid.*, à la suite de sa victoire sur Norbanus, Sylla honora non seulement Diane, mais aussi Bellone, à qui il aurait consacré un petit sanctuaire dont le toponyme Bellona (localité située non loin du Mont Tifata) pourrait avoir conservé le souvenir.

[83] Jupiter est aussi présent, indirectement, en ces deux occasions : en 88, Bellone remet à Sylla un foudre, attribut jovien par excellence, pour anéantir ses ennemis ; en 83, elle lui annonce le risque de l'incendie du sanctuaire de ce dieu. Comme l'a bien noté H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 93, le temple de Jupiter Capitolin représente symboliquement la *Res publica*, et le fait que Bellone avertisse l'*imperator* du danger couru par le temple est une façon de montrer que Sylla avait reçu des dieux — et singulièrement de Jupiter — la vocation de protéger l'État de « l'incendie » marianiste et cinnanien.

par les cris, le vainqueur annonça, les traits impassibles, qu'il ne s'agissait que de quelques criminels que l'on châtiait sur son ordre. Le message ne pouvait être plus clair, et laissait augurer une vengeance sanglante.

III. LA VENGEANCE DE SYLLA : SOUS LE SIGNE SANGLANT DE MÂ-BELLONA

1. Sylla et l'introduction du culte de Mâ-Bellona à Rome

De toutes les divinités romaines liées à la sphère guerrière (Mars, Nerio, Virtus, etc.), on considère souvent que Bellone, qui tire son nom même de *bellum* (anciennement *Duellona* de *duellum*), incarnait la guerre dans son aspect le plus terrifiant et le plus sanglant[84]. Elle n'était pas structurellement liée à Mars, ainsi que semble l'indiquer sa place dans la série des divinités invoquées par les *Decii Mures* lors de la *deuotio* : elle est citée juste après Janus et la triade archaïque Jupiter-Mars-Quirinus[85]. Son premier temple fut voué en 296, durant la troisième guerre samnite, par Ap. Claudius Caecus, et construit peu après. Il se trouvait à proximité de celui d'Apollon, en dehors du *pomerium* (comme celui de Mars). Certains auteurs y ont vu une indication de ce que la déesse était ressentie comme destructrice du bon ordre de la cité[86]. Depuis le conflit contre Pyrrhus, à en croire nos sources, le rituel de la déclaration de guerre par le *fetial* avait lieu à la *columna bellica*, située devant le temple de Bellone, qui supervisait — au sens propre[87] — la cérémonie[88]. Le caractère horrifique de la divinité, qui la rapproche de l'Enyô grecque, semble attesté par une coupe du III^e^ siècle, où est représentée une tête féminine dont la coiffure rappelle les chevelures de serpents des Gorgones, accompagnée de l'inscription *Belolai pocolom*, qui l'identifie très certainement à notre *Bellona*[89]. Bien que reconnaissant leur ancienneté, G. Dumézil a considéré les traits terribles et sanglants de la déesse

84 Cf. W. Eisenhut, *Bellona*, 1975 ; F. Graf, *Bellona*, 1997.

85 Liv., VIII, 9, 6.

86 Ainsi F. Graf, *Bellona*, 1997.

87 Comme l'indique clairement Ovide lorsqu'il décrit le rapport du temple de Bellone avec la *columna bellica* et le rituel des *fetiales* : *Prospicit a templo summum breuis area circum : / est ibi non paruae parua columna notae* (Ov., *Fast.*, VI, 205-206).

88 Sur les rites fétiaux, voir désormais J. Rüpke, *Domi militiae*, 1990, p. 97-117 (avec la bibliographie antérieure). Cet auteur, à la suite de plusieurs autres, aborde les sources d'un œil très sceptique et suggère (spéc. p. 106-107) que la réforme du rite était une fiction archaïsante inventée de toutes pièces par Octavien durant les guerres civiles.

89 *CIL*, I², 2, 441 (illustrée dans M. Beard, J. North, S. Price, *Religions*, 2006, p. 59, fig. 7).

comme des développements secondaires de son identité, élégamment qualifiés de « fureurs hellénisantes ». Il a proposé une interprétation très différente de la nature primitive de Bellone : elle se distinguerait de Mars en ce qu'elle ne serait pas limitée à la seule phase de la bataille, mais serait « l'expression la plus générale de la fonction guerrière telle que la comprend Rome ». La structure même du théonyme *Bellona*, construit avec le suffixe *–ōna*, indiquerait « qu'elle n'est pas proprement la guerre, mais celle qui fait sortir au mieux les Romains de la guerre[90] ». Comme pour la plupart des divinités, il est difficile d'atteindre une certitude sur la nature et les fonctions originelles de la déesse. Nous retiendrons ici que, dès le III^e^ siècle, époque où elle reçoit pour la première fois un temple, Bellone pouvait déjà occasionnellement être considérée comme une puissance terrifiante et sanguinaire. Par ailleurs, c'est en tant que porteuse de victoire qu'elle est introduite dans le panthéon officiel de Rome. Tite-Live rapporte le vœu d'Ap. Claudius Caecus en ces termes : *Bellona, si hodie nobis uictoriam duis, ast ego tibi templum uoueo*. À ces mots, le consul relance ses troupes contre les Samnites et c'est aux cris de *Bellona uictrix* qu'il mène les soldats à la victoire[91].

À partir de la fin du I^er^ siècle av. J.-C., nos sources attestent que Bellone était vénérée par un culte orgiastique, dont les pratiquants, les *fanatici*, possédés par la divinité et dans un état de transe, se flagellaient, se mutilaient et prophétisaient l'avenir[92]. Outre les descriptions des poètes augustéens et des auteurs postérieurs — que l'on serait peut-être tenté de taxer de débordements de l'imagination poétique ou de déformations polémiques, dans le cas d'un Père de l'Église comme Lactance —, un écho de ces pratiques est offert par un passage de Dion Cassius qui nous apprend qu'en 48, un Ἐννεῖον qui se trouvait sur le Capitole fut démoli « par inadvertance » lors de la destruction des *sacella* voisins d'Isis et de Sérapis. L'historien de l'époque des Sévères relate qu'on y découvrit des vases en terre cuite contenant des chairs humaines (κεράμια ἀνθρωπείων σαρκῶν μεστά)[93]. Cette dernière indication apparaît pour le moins suspecte : comment croire, en effet, que des lambeaux ou morceaux de chairs aient pu être amassés et conservés dans des récipients, et ce au cœur de la ville ? Il faut plutôt penser que le texte de Dion Cassius a gardé trace de certaines rumeurs médisantes qui couraient au sujet du culte de Mâ-Bellona dans les dernières décennies de la République. C'est d'autant plus vraisemblable que la destruction « acciden-

[90] G. Dumézil, *RRA*, 1974², p. 394-396 (citations p. 396).

[91] Liv., X, 19, 17 et 21. Rien dans cet épisode ne fait référence à Mâ de Cappadoce (*pace* H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 75).

[92] Voir spéc. la description de Tib., I, 6, 43-50 ; cf. Hor., *Sat.*, II, 3, 223 ; Iuv., IV, 123-125 ; Lact., *Diu. Inst.*, I, 21, 16. Sur ces pratiques cultuelles, voir K. Latte, *RRG*, 1960, p. 281.

[93] Dio, XLII, 26, 2.

telle » de la chapelle de la déesse pourrait avoir été causée en réalité par sa mauvaise réputation : on aurait profité de l'élimination des lieux de culte de deux divinités égyptiennes pour supprimer par la même occasion celui d'une déesse « dérangeante », qui présentait des traits si étrangers aux pratiques de la religion romaine traditionnelle.

Ces rites extatiques étaient hérités du culte de Mâ, dont le plus ancien sanctuaire se trouvait à Comana en Cappadoce. Déjà florissant au second millénaire, le culte de cette ancienne déesse anatolienne était pratiqué par un grand-prêtre (qui occupait le second rang dans la hiérarchie sociale, juste derrière le roi) et requérait au moins 6000 hiérodules des deux sexes et des θεοφόρητοι qui rendaient ses oracles[94]. La déesse Mâ fut associée aux domaines de la guerre et de la victoire : elle est habituellement qualifiée de ἀνικήτος et est parfois appelée ἡ νικηφόρος. En raison de ce caractère guerrier, elle fut à Rome assimilée à Bellone — qui est aussi parfois qualifiée de *uictrix*, comme nous venons de le voir — et plus tard également à Virtus (cf. *infra*). Mâ-Bellona était probablement associée au culte de la *Magna Mater*, comme semblent l'indiquer la qualification de *pedisequa* dans une inscription et la description d'une procession de la Grande Mère chez Lucrèce, ainsi que plusieurs mentions d'auteurs postérieurs et de documents épigraphiques qui associent les deux divinités[95]. Cette hypothèse fut avancée jadis par G. Wissowa, qui avait mis l'arrivée de ce culte orgiastique en rapport avec les campagnes de Sylla et de Pompée en Asie[96]. A. Alföldi a défendu à plusieurs reprises une datation nettement plus haute : interprétant la tête féminine casquée d'une émission de deniers de la seconde moitié du IIe siècle comme une représentation de Mâ-Bellona, il a soutenu que la déesse devait dès cette époque jouir d'une place bien établie dans le panthéon et que son culte s'était introduit à Rome à la suite de celui de Cybèle dès la deuxième guerre punique[97]. L'interprétation des types monétaires proposée par A. Alföldi est

94 Ces éléments proviennent de la description de Strab., XII, 2, 3. Voir R. L. Gordon, *Ma*, 1999 ; Chr. Mann, *Götter des Orients*, 2008, p. 546-547.

95 *CIL*, VI 3085 = 3674 ; Lucr., II, 621 (*telaque praeportant uiolenti signa furoris*) ; 629-639. Cf. Lucan., I, 565 ; Iuv., VI, 512 ; Val. Flac., VII, 636. F. Bellandi, *Sanguine laeti*, 1975 a interprété le passage de Lucrèce comme le premier témoignage littéraire de la présence de fidèles de Mâ-Bellona dans la procession de la *Magna Mater*. Au vu de ces documents, il semble erroné de limiter l'association des deux cultes à la période tardive, comme l'a fait S. Weinstock (dans *JRS*, 49, 1959, p. 170-171).

96 G. Wissowa, *RuK*, 1912², p. 348. Il a été suivi e. a. par F. Bömer, *Fasten*, 1958, p. 348. K. Latte, *RRG*, 1960, p. 282, hésitait à attribuer l'introduction du culte de Mâ-Bellona aux troupes syllaniennes de retour de campagne parce que nous ne possédons pas, pendant une longue période, de traces de ce culte dans l'armée.

97 A. Alföldi, *Gottesgnadentum*, 1976, p. 149-151.

loin de s'imposer et ne peut suffire à étayer cette thèse[98]. Les synthèses les plus récentes sont généralement revenues à l'interprétation de G. Wissowa et datent l'introduction du culte de Mâ-Bellona à Rome de l'époque des guerres mithridatiques[99].

La convergence entre les sources relatives à cette divinité syncrétique et ce que nous savons par ailleurs de l'intérêt de Sylla pour une « déesse cappadocienne » et pour Bellone invite à attribuer à une initiative syllanienne les premiers développements du culte de Mâ-Bellona à Rome. C'est certainement lors de sa propréture en Cilicie, dans les années 90, quand il fut amené à régler les affaires dynastiques de Cappadoce, que Sylla a découvert la déesse Mâ[100]. Le fait que dès 88, on ait diffusé le récit d'un songe où la déesse de Cappadoce l'exhortait à marcher sur Rome (cf. *infra*, p. 241-243) montre qu'il n'avait pas tardé à « importer » cette divinité et à se réclamer de la faveur de la « nouvelle » Bellone dans un contexte romain. Dans l'épisode de 83, c'est aussi la Mâ cap-

[98] La déesse au droit des deniers de P. Licinius Nerva (*RRC* 292/1) devrait être interprétée comme Mâ-Bellona et non comme Roma, non seulement parce qu'elle est cuirassée, armée d'un bouclier et d'une lance et que son casque porte deux plumes, mais surtout parce que son effigie est surmontée d'un croissant, qui la désignerait comme une divinité lunaire, qui ne pourrait être que Mâ (A. Alföldi, *ibid.*, p. 149). Si ce type de représentation est en effet exceptionnel pour Roma, rien n'indique pour autant qu'il faille y voir Mâ-Bellona : la Mâ cappadocienne n'était pas spécialement connue comme divinité lunaire, surtout à Rome (aucune des études mentionnées plus haut n'y fait la moindre allusion, et A. Alföldi, *ibid.*, p. 151 ne renvoie qu'à la seule inscription *ILS* 4107, qui mentionne l'offrande d'un croissant de lune en argent à Bellone). L'identification à Bellone de certaines têtes féminines casquées du monnayage républicain en argent ou en bronze est présentée comme « douteuse » par J. M. Blázquez, *Bellona*, 1986, p. 92-93 (cat. nº 4-9). Cette interprétation peu assurée du type monétaire de P. Licinius Nerva est le principal élément avancé par A. Alföldi pour faire remonter l'introduction du culte de Mâ-Bellona à Rome avant les campagnes syllaniennes. Quant à la dernière raison invoquée par le savant hongrois, elle ne repose que sur une vision éminemment personnelle de la personnalité de Sylla : « Nur dieses frühe Auftreten des kappadokischen Bellonakultes in Rom kann auch verständlich machen, dass der zynische Machtmensch Sulla [...] eben die Mâh-Bellona zu einer seiner himmlischen Schutzmächte erkoren hat » (*ibid.*, p. 151-152).

[99] F. Graf, *Bellona*, 1997 ; R. L. Gordon, *Ma*, 1999, p. 616.

[100] Voir dans ce sens Fr. Hinard, *Sylla*, 1985, p. 67-68 (qui imagine que Mâ avait été « évoquée » par Sylla à cette époque) ; Chr. Mann, *Götter des Orients*, 2008, p. 547 ; J. Fündling, *Sulla*, 2010, p. 48. *Contra* A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 65 qui a tenté de nier le rôle de Sylla dans l'introduction du culte de Mâ à Rome en s'appuyant sur le fait que « Plutarch says the Romans learned of the goddess from Cappadocia. He does not specifically say that Sulla himself got his knowledge of her from this source ». Il en conclut que Mâ-Bellona aurait été connue à Rome avant Sylla, mais que son culte n'aurait pas encore été très diffusé à son époque. L'argument n'est pas contraignant : la formulation du biographe de Chéronée (*Sulla*, 9, 7 : ἣν τιμῶσι Ῥωμαῖοι παρὰ Καππαδοκῶν μαθόντες) revêt un sens générique, bien naturel sous la plume d'un Grec écrivant à près de deux siècles de distance. Il ne s'agit donc pas d'établir dans ce texte une stricte opposition entre Ῥωμαῖοι et Sylla, comme le fait A. Keaveney. De manière plus générale, F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 31 a bien montré que les années passées par Sylla en Asie Mineure en tant que propréteur lui avaient permis d'acquérir une profonde connaissance de l'Orient, qui lui fut précieuse durant son proconsulat.

padocienne qui se cache derrière la divinité qui prend possession de l'esclave — lequel est qualifié par Plutarque de θεοφόρητος, terme utilisé par Strabon (XII, 2, 3) pour désigner les ministres du culte de Mâ[101] — et qui, par ce truchement, lui prédit la victoire. Déesse νικηφόρος et prophétisant par la bouche de ses dévots, Mâ avait tout pour séduire Sylla, qui, depuis le début de sa carrière, prêtait la plus grande attention aux signes divins susceptibles d'annoncer ses victoires et de confirmer la faveur divine qui l'auréolait[102].

Il est possible que la dévotion de l'*imperator* pour Mâ-Bellona se traduisît aussi dans l'édification par Sylla d'un ou plusieurs sanctuaires consacrés à cette divinité durant les années de sa domination. Selon R. E. A. Palmer, l'Ἐνυεῖον du Capitole mentionné par Dion Cassius (cf. *supra*) aurait le plus vraisemblablement été édifié par Sylla[103]. L'absence d'autre mention de cet édifice dans notre documentation ne permet pas d'être plus précis à ce sujet. Parmi les diverses *aedes Bellonae* dont nous avons connaissance, l'*aedes Bellonae Puluinensis*, attestée par trois inscriptions, peut en toute certitude être mise en rapport avec le culte de la divinité syncrétique Mâ-Bellona, puisque la documentation épigraphique fait mention de *fanatici* attachés au temple de cette déesse[104]. Faut-il y voir l'ancien temple de Bellone *in circo Flaminio*, qui aurait été désigné par une autre appellation[105], ou s'agit-il d'un sanctuaire différent ? R. E. A. Palmer a argumenté en faveur de la seconde hypothèse et a proposé de localiser l'*aedes Bellonae Puluinensis* à proximité de la *Porta Collina*, sur l'*agger* qui renforçait la muraille servienne entre cette porte et la *Porta Esquilina* (dans la zone appelée *Superaggerem*)[106]. Selon cet auteur, le temple, auquel feraient aussi référence les désignations *uicini Bellonae Pedisequae* et *Vicus Bellonae* dans d'autres inscriptions[107], aurait été bâti par Sylla pour rendre grâce à Mâ-Bellona de lui avoir accordé la victoire à la Porte Colline[108]. Cette hypothèse, qui repose sur des documents épigraphiques dispersés et laconiques, est difficilement démontrable, mais n'est pas dénuée de vrai-

[101] R. E. A. Palmer, *Sullan Bellona*, 1975, p. 656-657.

[102] Sur les traits « syllaniens » de la Mâ-Bellona évoquée dans les épisodes de 88 et 83, voir Chr. Mann, *Götter des Orients*, 2008, p. 547-548.

[103] R. E. A. Palmer, *Sullan Bellona*, 1975, p. 656-657.

[104] *CIL* VI, 490 ; 2232 ; 2233 (*cistophorus*). Voir A. Viscogliosi, *Bellona Puluinensis*, 1993 (qui ne mentionne pas l'étude de R. E. A. Palmer, *ibid.*).

[105] Ainsi que l'avait proposé Th. Mommsen, *CIL* VI, p. 92 (commentaire au nº 490). Cf. F. Coarelli, *Bellona*, 1968, p. 66-67, n. 128.

[106] R. E. A. Palmer, *Sullan Bellona*, 1975, *passim*, spéc. p. 657-661. L'auteur interprète l'épiclèse *Puluinensis* comme dérivée de *puluinus*, dans le sens de « terraced embankment with building and planting » (p. 660), attesté chez Plin., *Epist.*, V, 6, 16. L'épiclèse a toutefois généralement été rapprochée du terme *puluinar* (cf. A. Viscogliosi, *Bellona Puluinensis*, 1993, p. 193).

[107] Respectivement *CIL* VI, 3085 = 3674 et *CIL* VI, 2235 (aujourd'hui perdue).

[108] R. E. A. Palmer, *Sullan Bellona*, 1975, p. 665.

semblance[109]. Si elle se révélait exacte, on serait amené à attribuer à la dévotion syllanienne envers Mâ-Bellona une visibilité et un impact bien plus importants que ceux qu'on lui reconnaît généralement.

Sous l'Empire, de nombreuses inscriptions, provenant de régions diverses, attestent l'association très étroite de Mâ-Bellona à Virtus, si largement diffusée que Lactance pourra évoquer les *sacra* (…) *Virtutis, quam eandem Bellonam uocant*[110]. A. Alföldi a proposé d'attribuer la création de la *Virtus Bellona* des inscriptions impériales à Sylla[111]. Selon lui, il faudrait reconnaître cette « Virtus syllanienne » dans la tête casquée au droit des *aurei* syllaniens frappés par A. Manlius (*RRC* 381) et des deniers de M. Volteius (*RRC* 385/4) — qui figurent la *Magna Mater* au revers — et sur l'un des *clipei* de la base du Capitole. Ces trois représentations seraient les seules attestations de cette divinité syncrétique. L'on admettra avec A. Alföldi que les deux têtes casquées des émissions d'A. Manlius et de M. Volteius présentent une typologie très différente des images traditionnelles de Roma, notamment celle de l'émission de Sylla (*RRC* 367) : le casque, en particulier, y est orné d'une aigrette et de deux plumes. Cela suffit-il pour les identifier à une *Virtus Bellona* ? Y reconnaître Virtus est tentant dans la mesure où les seules représentations assurées de cette divinité dans la monnaie républicaine sont en effet très semblables[112]. Mais rien dans l'image monétaire ne suggère l'assimilation ou le rapprochement avec Mâ-Bellona. Il est donc difficile d'accepter l'hypothèse d'A. Alföldi dans l'état actuel de la documentation[113]. Plutôt que par l'assimilation avec la déesse incarnant le courage guerrier, la Mâ-Bellona « importée » à Rome par Sylla se signale, comme on va le voir, par des traits bien plus terribles et sanglants.

2. Gaudens Bellona cruentis *: la dimension religieuse de la mise à mort des prisonniers samnites et des proscriptions*

À l'instar de ses liens avec la sphère de la victoire et la vaticination, nous sommes d'avis que le caractère « sanglant » du culte de Mâ-Bellona attesté à la fin du

[109] Id., *ibid.*, p. 660, n. 2 (cf. p. 657-658) a souligné avec justesse qu'au Ier siècle de notre ère, en tout cas, Martial, qui vivait sur le Quirinal, dans la VIe *Regio*, se plaignait du bruit des dévots de Bellone (Mart., XII, 57, 9-11).

[110] Lact., *Diu. Inst.*, I, 21, 16-17.

[111] A. Alföldi, *Gottesgnadentum*, 1976, p. 153-156 (voir les références des inscriptions p. 153).

[112] Deux émissions de la fin des années 70 présentent au droit la tête de Virtus portant un casque avec une aigrette et deux plumes sur les côtés. La première (*RRC* 401) identifie la divinité du droit par la légende VIRTVS. La seconde (*RRC* 403) superpose au droit les têtes d'Honos et de Virtus, cette dernière étant largement dissimulée par la première, mais identifiée par les lettres VIRT.

[113] Cf. T. Hölscher, *Siegesdenkmäler*, 1980, p. 364-365.

I^er siècle av. J.-C. fait pareillement son apparition à Rome avec Sylla. Nous avons observé que la Bellone romaine avait peut-être déjà révélé certains traits d'une déesse terrifiante et liée au sang. S'ils ont pu faciliter son assimilation à la déesse « importée » par Sylla, ils n'ont cependant rien de comparable à l'extase furieuse et aux automutilations des dévots de Mâ. C'est dans le déroulement très particulier de la séance du Sénat tenue dans le temple de Bellone *in circo Flaminio* dans les premiers jours de novembre 82 qu'il faut voir, selon nous, la première manifestation à Rome de la nature sanguinaire et terrifiante de Mâ-Bellona : car le massacre de plusieurs milliers de prisonniers samnites dans la *Villa Publica* toute proche, dont l'effroyable rumeur accompagna le discours du vainqueur, faisait partie intégrante de la « cérémonie » conçue par Sylla et contribuait à en révéler le sens[114].

Avant de reprendre dans le détail l'analyse de cet épisode, qui marqua profondément les Anciens, il convient de revenir brièvement sur la première « intervention » de Mâ-Bellona dans la biographie syllanienne, car on y perçoit déjà, de façon très nette, le rôle particulier que jouera cette divinité dans l'idéologie religieuse de Sylla au lendemain de la victoire finale. C'est en 88, à la veille de la première marche sur Rome, que la déesse cappadocienne s'adressa pour la pre-

[114] De nombreux auteurs nous ont conservé le souvenir de ce terrible épisode, qu'ils présentent d'une façon globalement unitaire, malgré quelques variations (voir F. Coarelli, *Bellona*, 1968, p. 62-63). Les deux sources les plus détaillées sont Sen., *Clem.*, I, 12, 2 et Plut., *Sulla*, 30, 3, qui mentionnent la séance du Sénat tenue dans le temple du Bellone au moment du massacre (les autres auteurs n'évoquent que la tuerie). Le texte de Plutarque n'indique pas précisément le jour de la séance du Sénat, mais semble suggérer qu'elle eut lieu à l'issue de la bataille de la Porte Colline, le 2 novembre. Cette date est adoptée par Fr. Hinard, *Proscriptions*, 1985, p. 108-109 (suivi not. par Fr. Hurlet, *Dictature*, 1993, p. 25 ; F. J. Vervaet, *Lex Valeria*, 2004, p. 38 ; J. Fündling, *Sulla*, 2010, p. 113). Sur la base de Dio, frg. 109, 4-5 (sur lequel on verra aussi G. Urso, *Origine*, 2010, p. 158-161), H. Heftner, *Beginn*, 2006, p. 45 a retenu la date du 3 novembre. Strab., V, 4, 11 situe l'exécution des Samnites trois jours après (τρισὶ δὲ ὕστερον ἡμέραις) la bataille ou l'enfermement dans la *Villa Publica* (le passage n'est pas clair), ce qui, en compte inclusif, amène au 3 ou au 4 novembre (voir aussi W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 243, qui indique la date du 5 novembre, mais sans justification). Les divergences essentielles entre les sources portent sur le nombre de personnes tuées : 3000 (Oros., V, 21, 1), 4000 (Flor., II, 9, 24), 3000 ou 4000 (Strab., V, 4, 11), 6000 (Plut., *Sulla*, 30, 3), 7000 (Sen., *Clem.*, I, 12, 2 ; Firm. Mat., *Math.*, I, 7, 27 ; Aug., *Ciu.*, III, 28), 8000 (Liv., *Per.*, LXXXVIII), 9000 (*Vir. ill.*, 75, 10) ou encore quatre légions (Val. Max., IX, 2, 1). À l'exception de Plutarque, qui situe l'épisode dans un cirque (de toute évidence le *circus Flaminius*), et de Firmicus Maternus, qui indique — de façon certainement erronée — *in medio foro*, les auteurs qui précisent l'endroit de l'exécution le situent unanimement dans la *Villa Publica* (cf. F. Coarelli, *ibid*, p. 62-63, qui s'appuie sur ces témoignages pour établir la connexion topographique entre le temple de Bellone et la *Villa Publica*). Enfin, les développements détaillés de Strabon et de Plutarque nous assurent que ce sont bien les prisonniers samnites qui furent ainsi exécutés (cf. encore App., *B. C.*, I, 93, 432). Sénèque et Firmicus Maternus qualifient les victimes de *ciues Romani* et *ciues nostri*, certainement pour rehausser encore le caractère sacrilège de la cruauté syllanienne. Cette confusion, plus ou moins intentionnelle, révèle le lien que les Anciens avaient établi entre le massacre de la *Villa Publica* et la proscription (cf. *infra*).

mière fois à l'*imperator*. Plutarque — qui a très vraisemblablement pour source les *Mémoires* syllaniens[115] — nous fait le récit d'un songe qui aurait décidé le consul encore hésitant à marcher sur la Ville :

> Λέγεται δὲ καὶ κατὰ τοὺς ὕπνους αὐτῷ Σύλλᾳ φανῆναι θεὸν ἣν τιμῶσι Ῥωμαῖοι παρὰ Καππαδοκῶν μαθόντες, εἴτε δὴ Σεμέλην[116] οὖσαν εἴτ' Ἀθηνᾶν εἴτ' Ἐνυώ. Ταύτην ὁ Σύλλας ἔδοξεν ἐπιστᾶσαν ἐγχειρίσαι κεραυνὸν αὐτῷ, καὶ τῶν ἐχθρῶν ἕκαστον ὀνομάζουσαν τῶν ἐκείνου βάλλειν κελεῦσαι, τοὺς δὲ πίπτειν βαλλομένους καὶ ἀφανίζεσθαι. Θαρσήσας δὲ τῇ ὄψει καὶ σφάσας τῷ συνάρχοντι μεθ' ἡμέραν ἐπὶ τὴν Ῥώμην ἡγεῖτο[117].

Sylla aurait ainsi vu en rêve une déesse cappadocienne, assimilée à Sémélé — ou plutôt Séléné[118] —, Athéna ou Enyô. Bien que l'identité de la divinité ne soit pas explicitement indiquée par le biographe de Chéronée, on peut conclure de sa description qu'il s'agit de Mâ-Bellona, comme l'ont généralement considéré les Modernes[119]. Celle-ci lui mettait en main un foudre et, « nommant chacun de ses ennemis », lui enjoignait de les frapper de cette arme divine — jovienne,

[115] Cf. F. Russo, *Commentarii*, 2002 [2007], p. 294-295.

[116] Le *Laurentianus* 69, 6 présente une correction, due à une seconde main, de Σεμέλην en Σελήνην.

[117] Plut., *Sulla*, 9, 7-8 : « Et l'on dit aussi que Sylla lui-même a vu apparaître en songe une déesse dont les Romains ont emprunté le culte aux Cappadociens, et qui est soit Sémélé, soit Athéna, soit Enyô. Sylla crut la voir près de lui, lui mettre en main un foudre et, nommant un à un ses ennemis, lui ordonner de les frapper. Et il les vit, aussitôt frappés, tomber anéantis. Encouragé par cette vision, dont il fit part à son collègue, il marcha le lendemain sur Rome. »

[118] Cette leçon — donnée seulement par une correction dans un manuscrit (cf. *supra*, n. 116) — est privilégiée par A. Alföldi, *Gottesgnadentum*, 1976, p. 152, qui voit dans la Mâ cappadocienne une divinité lunaire (ce dont nous n'avons pas trouvé d'attestation directe ; cf. cependant L. Havas, *Arrière-plan religieux*, 1978, p. 196). Par ailleurs, l'auteur a proposé de reconnaître la représentation du songe de Sylla au revers d'une série de deniers (*RRC* 426/2) de son fils Faustus, qui présente une déesse en bige dont la tête est surmontée d'un croissant lunaire. Ce même croissant accompagne la figure du droit d'un autre denier de Faustus (*RRC* 426/1), qui doit être la même divinité (Id., *Doppeltypen*, 1951, p. 3-4). Ce texte de Plutarque a longtemps fait interpréter comme des représentations du songe de Sylla le célèbre type monétaire de L. Aemilius Buca (*RRC* 480/1) et les gravures de plusieurs gemmes : voir A. Alföldi, *Traum*, 1961-1962 ; M.-L. Vollenweider, *Traum*, 1958. Cette interprétation a été réfutée par J. R. Fears, *Sulla or Endymion*, 1975 (suivi par Chr. Mann, *Götter des Orients*, 2008, p. 545-546).

[119] L'identification à Mâ-Bellona est rendue très vraisemblable par l'assimilation à Enyô proposée par Plutarque. C'est par le nom de cette divinité de la guerre, à la personnalité peu développée et associée à Arès, que les Grecs désignaient généralement Mâ de Comana (Strab., XII, 2, 3) et la Bellona romaine. Par ailleurs, Enyô ressemblait à Athéna, également citée par le biographe (voir R. M. Gais, *Enyo*, 1986). En outre, comme l'a suggéré S. Marastoni, *Fulminare*, 2008, p. 326-327, la référence à Athéna, qui parfois brandissait le foudre (elle est représentée ainsi au revers de tétradrachmes d'Antigone Gonatas ; cf. Verg., *Aen.*, I, 42), permettait de rendre compte de l'attribution de cette arme à la déesse cappadocienne du songe de Sylla. L'identification à Mâ-Bellona est acceptée sans discussion par la plupart des historiens : voir not. A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 54 et p. 66 ; Fr. Hurlet, *Dictature*, 1993, p. 114 ; W. Letzner, *Sulla*, 2000, p. 137.

plus précisément[120]. On relèvera non sans intérêt que l'affichage du nom des ennemis à abattre est le principe même de la proscription, et que c'est dans la bouche de Mâ-Bellona que nous y trouvons la première allusion, dès 88. Cette année-là, certes, Sylla ne proscrivit pas — encore — ses victimes, mais, semblant suivre les indications de la déesse, il fit nommer *hostes* une douzaine de *populares* parmi les plus éminents. Sulpicius n'échappa pas à cette persécution et, à l'instar des futurs proscrits, il fut décapité et sa tête fut exposée sur les Rostres[121]. Ainsi, de même qu'il avait sans doute déjà conçu un projet ambitieux de « réforme » de la *Res publica* lors de son premier coup d'État (cf. *supra*, p. 148), Sylla manifestait aussi dès ce moment la volonté de pratiquer une sanglante épuration de l'aristocratie, à laquelle il voulait donner un cadre légal. Dans ce contexte, Mâ-Bellona apparaissait comme la divinité tutélaire — instigatrice même — du châtiment des ennemis, auquel elle apportait une caution divine[122]. Il s'agit de garder présent à l'esprit ce rôle très particulier de la déesse dans les événements de 88 pour aborder l'analyse des divers épisodes du châtiment syllanien de 82–81, lequel culminera dans la proscription.

Revenons à présent aux événements qui suivirent la victoire de la Porte Colline. Le premier acte officiel de Sylla en tant que maître de Rome — position occupée *de facto*, qui n'avait pas encore reçu de cadre légal — fut de réunir le Sénat dans le temple de Bellone. Le choix[123] de ce lieu pour la séance sénatoriale inauguratrice du « régime syllanien » présente plusieurs niveaux de significations et revêt une valeur symbolique complexe. Il se rattache d'une part à l'usage des *imperatores* du début du IIe siècle, qui convoquèrent souvent le Sénat dans ce temple, situé hors du *pomerium*[124], à leur retour de campagne pour y délibérer sur l'octroi du *triumphus* (cf. *supra*, p. 74-75). En rassemblant les sénateurs, en ce lieu, Sylla s'inscrit donc dans la lignée des premiers généraux qui

[120] S. Marastoni, *ibid.*, a mis en évidence le rôle du foudre dans cet épisode et décelé dans le récit de ce rêve prophétique l'influence de la *disciplina* étrusque relative à la fulguration — ce qui confirmerait qu'il n'a pas été inventé *a posteriori*, mais élaboré par Sylla lui-même ou son entourage (qui comptait des haruspices).

[121] Cf. Fr. Hinard, *Proscriptions*, 1985, p. 108-109, qui fait aussi le rapprochement entre la *iudicatio pro hostibus rei publicae* de la douzaine de *populares* en 88 et la proscription de 82 (dans les deux cas, Sylla soumit sans doute son projet au Sénat). A. Allély, *Déclaration*, 2007, p. 205-206 souligne à juste titre que l'échec de la déclaration d'*hostis* de 88 amena Sylla à inventer une procédure plus radicale, la proscription, qui cette fois interdisait toute assistance aux victimes partout dans l'empire.

[122] Cf. D. Engels, *Vorzeichenwesen*, 2007, p. 588-589 ; S. Marastoni, *Fulminare*, 2008, p. 328-330.

[123] Rien n'imposait en effet le temple de Bellone comme lieu de la séance sénatoriale : le temple voisin d'Apollon, par exemple, avait déjà été utilisé à cette fin (cf. *supra*, p. 73-74), et Sylla lui-même y siégeait lorsque Catilina lui remit la tête de Gratidianus (cf. *supra*, p. 232).

[124] Cf. Fr. Hinard, *Proscriptions*, 1985, p. 104-110, qui explique le choix du temple de Bellone principalement en raison de sa situation *extra pomerium*. Voir aussi G. Urso, *Origine*, 2010, p. 161.

menèrent les armées romaines contre les monarques hellénistiques, et réaffirme ainsi la légitimité de son commandement contre Mithridate. De plus, il affiche implicitement sa prétention au triomphe. D'autre part, l'histoire de l'*aedes Bellonae* était en résonance directe avec les événements qui venaient de se dérouler : voué par Ap. Claudius Caecus à une *Bellona uictrix* lors d'une bataille contre les Samnites, ce sanctuaire accueillait à présent en Sylla le nouveau vainqueur de ces mêmes ennemis, qui avait, lui aussi, bénéficié du soutien de la déesse[125]. Ainsi, la faveur de Bellone et la victoire sur ce redoutable adversaire étaient de longue date étroitement associées dans l'histoire romaine. Dès lors, en se réclamant implicitement de cet épisode fondateur du culte de la déesse, l'*imperator* présentait habilement son succès militaire comme une victoire remportée sur un ennemi extérieur et non comme le terme d'une guerre civile. Cette même préoccupation sera encore perceptible lors de la fondation des *ludi Victoriae*, qui seront officiellement célébrés en souvenir du jour *quo Samnitium Telesinique pulsus est exercitus*[126].

Ces deux premiers niveaux de signification de la séance sénatoriale du 2 ou 3 novembre ne mettent encore en jeu que la Bellone « romaine » et, par ailleurs, ne diffèrent guère des modes de référence et d'allusion habituellement à l'œuvre dans le choix des lieux de cultes ou de cérémonies publiques. Mais Sylla franchit un pas supplémentaire et donna un impact sans précédent à cette réunion du Sénat en l'unissant à l'exécution des prisonniers samnites : Plutarque et Sénèque, nos deux sources les plus détaillées sur cet épisode — qui peuvent remonter aux *Mémoires* du dictateur —, ont ainsi présenté le discours de Sylla aux sénateurs et l'exécution à la *Villa Publica* comme un seul et même événe-

[125] Il s'ajoute peut-être une référence familiale si l'on accepte l'hypothèse de R. E. A. Palmer, *Sullan Bellona*, 1975, p. 654-655, selon qui le temple de *Bellona Rufilia* aurait été « très probablement » fondé par P. Cornelius Rufinus, ancêtre du dictateur. La seule attestation de l'épiclèse *Rufilia* est fournie par l'épitaphe d'un L. Cornelius Ianuarius, *fanaticus ab aedem Bellonae Rufiliae* (*CIL*, VI 2234 = *ILS* 4181a ; voir A. Viscogliosi, *Bellona Rufilia*, 1993, qui ne cite pas l'étude de R. E. A. Palmer ; E. Marroni, *Culti*, 2010, p. 69-70). Cet auteur suppose que le temple devrait cette appellation (généralement interprétée comme signifiant « rouge sang ») au *cognomen* de son fondateur, qu'il identifie à P. Cornelius Rufinus, consul en 290, qui triompha des Samnites. Plusieurs éléments sont avancés à l'appui de cette hypothèse : le *fanaticus* porte les *praenomen* et *nomen* de Sylla (ce qui indique qu'il s'agit d'un affranchi de ce dernier) et a reçu son épitaphe de C. Calidius Custos, qui doit être un descendant ou un affranchi du personnage homonyme qui entretenait de bons rapports avec Q. Caecilius Metellus Pius, consul avec Sylla en 80. L'auteur ne parvient cependant pas à résoudre le problème d'ordre linguistique posé par son interprétation : si l'épiclèse dérivait effectivement du *cognomen* Rufinus, on attendrait *Rufina* ou *Rufinia* plutôt que *Rufilia*. Comme pis-aller, R. E. A. Palmer (*ibid.*, p. 662) a supposé (sur la base de *CIL*, VI 2233 = *ILS* 4182, qui mentionne un C. Quintius Rufinus comme dédicataire d'un monument funéraire pour un *cistophorus aedis Bellonae Puluinensis*) que l'épiclèse de *Bellona Rufilia* devait être auparavant, et encore sous le Haut-Empire, *Rufina* ou *Rufinia*.

[126] Vell. Pat., II, 27, 6 ; cf. T. R. Martin, *Sulla* Imperator Iterum, 1989, p. 35-41.

ment[127]. Outre son effet d'intimidation sur l'assemblée sénatoriale[128], la mise à mort de milliers de Samnites dans la *Villa Publica* prenait un sens tout particulier du fait de la proximité immédiate de l'*aedes Bellonae*, dans lequel siégeaient au même moment les *Patres*. Nous avons évoqué plus haut le caractère sanglant du culte de Mâ-Bellona, dont les hiérodules (ou *fanatici* à Rome) se mutilaient pour honorer la déesse. Le massacre des Samnites a pu être ressenti comme très proche, symboliquement, de cette offrande de chair humaine, même s'il en différait par le fait que la chair offerte n'était pas le fruit d'une automutilation, mais d'une mise à mort exercée par une main « extérieure ». Cet acte est justement décrit chez Plutarque — dont nous savons l'usage intensif qu'il faisait des *Res gestae* syllaniennes — par le verbe σφάττω, qui désigne en premier lieu l'égorgement d'une victime lors d'un sacrifice[129]. Strabon, qui pourrait avoir pour source Posidonius, emploie pour sa part le verbe dérivé ἀποσφάττω[130].

[127] Selon Fr. Hinard, *Proscriptions*, 1985, p. 108-109, Sylla avait convoqué la séance du Sénat non seulement pour faire approuver ses actes dans la campagne qui venait de s'achever, mais aussi pour faire légaliser les décisions qu'il avait prises au sujet des chefs marianistes. C'est donc dans un lieu empli de la rumeur du massacre voisin qu'il aurait présenté aux sénateurs son projet de « purge ». Se basant sur Cic., *Sex. Rosc.*, 153, l'auteur considérait que les *Patres* l'avaient refusé. Cette reconstitution des événements (adoptée par G. Urso, *Origine*, 2010, p. 161 et 162-163) a été remise en question par H. Heftner, *Beginn*, 2006, p. 45-47 (Sylla se serait bien peu soucié d'obtenir l'aval du Sénat sur la façon de traiter les vaincus de la guerre civile) et p. 48-49 (les sénateurs auraient critiqué les massacres indifférenciés lors d'une séance postérieure).

[128] Fr. Hinard a mis en doute que la concomitance entre la réunion du Sénat et l'exécution des prisonniers ait visé à terroriser les sénateurs : anciens magistrats qui avaient exercé des responsabilités militaires, ceux-ci n'auraient pas été « hommes à se laisser impressionner par la mise à mort d'une piétaille dont il faut bien dire que la majorité d'entre eux considéraient qu'elle n'avait que ce qu'elle méritait » (Fr. Hinard, *Sylla*, 1985, p. 188). Sans rejeter catégoriquement cette vision des choses, on reconnaîtra au moins, avec H. Heftner (*ibid.*, p. 47 et n. 34 ; *Gracchen*, 2006, p. 201), que le massacre des Samnites devait faire clairement comprendre aux *Patres* que Sylla était déterminé à châtier tous les vaincus comme il l'entendait. Cette mise en scène et les exécutions massives de citoyens qui suivirent peuvent être rapprochées d'autres épisodes des guerres civiles du Ier siècle où la terreur fut employée comme « mode de gouvernement » : voir Fr. Hinard, *Terreur*, 2006, qui considère toutefois que la proscription syllanienne relève d'une autre logique, dans laquelle le peuple n'était pas directement concerné. Sur le climat d'angoisse qui devait indéniablement régner à Rome dans les jours qui suivirent la victoire de Sylla, cf. H. Heftner, *Beginn*, p. 48.

[129] Plut., *Sulla*, 30, 4. Le verbe σφάζω / σφάττω est toujours utilisé dans ce sens chez Homère, et encore de façon dominante chez les auteurs postérieurs ; cf. P. Bonnechère, *Sacrifice humain*, 1994, p. 13, n. 36. Dans la phrase précédente, le biographe présente la scène de façon moins précise par le verbe κατακόπτω, qui ne désigne pas particulièrement la mise à mort sacrificielle. L'acte de l'égorgement est toutefois davantage mis en exergue dans la mesure où les victimes sont désignées par le participe passif substantivé de σφάττω (τοσούτων σφαττομένων).

[130] Strab., V, 4, 11. Sur la possible utilisation de Posidonius dans ce passage, voir le commentaire de Fr. Lasserre dans l'édition de la CUF, 1967, p. 217. Les autres auteurs relatant le massacre de la *Villa Publica* emploient des verbes très divers (*interficere*, *contrucidare*, *occidere*, *prosternere*, *trucidare*, *obtruncare*…), qui ne relèvent pas de la terminologie sacrificielle.

Valère Maxime est le seul à mentionner le traitement réservé aux dépouilles des victimes : *lacerata ferro corpora Tiberis inpatiens tanti oneris cruentatis aquis uehere est coactus*[131]. On ne s'étonne pas de ce que les dépouilles des prisonniers ne reçurent pas de sépulture[132], mais l'on peut se demander s'il y avait une raison particulière pour les jeter dans le Tibre[133]. Ce traitement avait déjà été appliqué à plusieurs reprises pendant les troubles civils qui déchiraient Rome depuis plusieurs décennies : en 133, les corps de Tiberius Gracchus et de ses partisans avaient été jetés dans le fleuve. Quelques semaines seulement avant le massacre de la *Villa Publica*, Marius le Jeune avait, depuis Préneste, ordonné la mise à mort de quatre sénateurs à Rome, dont les cadavres furent pareillement jetés dans le Tibre[134]. Dans ces deux cas transparaît clairement la volonté de priver les ennemis politiques de sépulture. Il en va certainement de même en ce qui concerne les prisonniers samnites. Ajoutons que la précision *lacerata ferro* donnée par Valère Maxime est du plus haut intérêt pour notre propos : les corps déchirés, mutilés, des prisonniers samnites ne sont pas sans rappeler, en effet, l'automutilation rituelle des dévots de Mâ-Bellona[135].

[131] Val. Max, IX, 2, 1 : « Le Tibre, supportant mal un tel fardeau, fut contraint de transporter dans ses eaux ensanglantées les corps déchirés par le fer. »

[132] Ce traitement n'est pas sans évoquer celui réservé aux dépouilles des Prénestins massacrés sur l'ordre de Sylla (cf. *infra*, p. 248, n. 140), qui, toujours selon Valère Maxime, *per agros dispergenda curauit*. Sylla veillait donc particulièrement à ce que les victimes de ses mises à mort ne jouissent pas d'une sépulture. Cf. Fr. Hinard, *Proscriptions*, 1985, p. 48-49, qui suppose que l'interdiction de sépulture figurait expressément dans l'édit.

[133] Sylla réserva un traitement semblable à la dépouille de Marius, qu'il fit déterrer et jeter dans l'Anio (voir J. Van Ooteghem, *Marius*, 1964, p. 323).

[134] Voir Fr. Hinard, *Proscriptions*, 1985, p. 48, avec les références.

[135] Dans la phrase précédente, Valère Maxime utilise le verbe *obtruncare* pour désigner le massacre ordonné par Sylla (*obtruncari iussit*). Selon Fr. Hinard, *ibid.*, p. 41, n. 106, l'emploi de ce verbe « fait vraisemblablement allusion à une exécution par la hache » (cf. *ibid.*, p. 43-45 sur la décapitation par la hache comme mode d'exécution possible des proscriptions syllaniennes). Cette interprétation ne s'impose pas. Le verbe *obtruncare* signifie d'abord « ébrancher », « tailler », puis par extension « mettre en pièces », « massacrer », ou plus particulièrement « décapiter ». Ces deux significations semblent se répartir selon la règle suivante : « on peut considérer la décapitation comme certaine lorsque *obtruncare* porte sur une seule personne, un ennemi dont on donne le nom. Mais quand *obtruncare* s'applique à un groupe d'individus anonymes, il met en valeur la violence de l'engagement et rend compte d'un massacre » (J.-L. Voisin, *Chasseurs de têtes*, 1984, p. 246-247). Notons que l'interprétation du terme *obtruncare* proposée par Fr. Hinard ne contredirait pas celle que nous donnons du massacre des Samnites : si ceux-ci avaient été exécutés (littéralement : « mis en pièces ») à la hache, cela pourrait encore rappeler les rituels du culte de Mâ-Bellona, puisque Tibulle, décrivant les mutilations que s'inflige une prêtresse de la déesse, précise qu'elle utilise une hache à double tranchant (Tib., I, 6, 47 : *Ipsa bipenne suos caedit uiolenta lacertos*). Si l'éventuelle allusion à la hache peut donc s'expliquer (tant en rapport avec un rituel « bellonien » — et plus largement avec les sacrifices d'animaux — qu'en parallèle avec les exécutions des proscriptions), on est davantage surpris par l'emploi du verbe κατακοντίζω chez App., *B. C.*, I, 93, 432, qui a pour sens premier « abattre » ou

Plusieurs particularités du massacre des Samnites lui confèrent donc comme le caractère d'une offrande sacrificielle destinée à la déesse cappadocienne qui avait annoncé la victoire à Sylla et qui, pour son « entrée » à Rome, recevait le sanglant hommage de l'*imperator* vainqueur[136]. Les Samnites pourraient d'ailleurs faire figure de victimes de prédilection, « réservées » à Mâ-Bellona, puisque c'est contre eux déjà que les Romains avaient invoqué l'action de Bellone au moment de lui offrir son premier temple. Il ne s'agit évidemment pas d'un sacrifice en bonne et due forme, à mettre sur le même pied que ceux du culte officiel. Notre analyse ne se situe pas au niveau de la pratique rituelle *stricto sensu*, mais tente d'éclairer la valeur symbolique de cette mise à mort, qui devait, par le lieu et les circonstances dans lesquels elle se déroulait, suggérer la présence d'un destinataire divin[137]. Pour reprendre la formule qu'emploie P. Bonnechère à propos des quelques cas attestés de mises à mort sacrificielle de prisonniers et de condamnés à la peine capitale en Grèce, l'immolation des Samnites se situe « au confluent de la guerre, de la pénalité et de la religion[138] ».

À l'appui de notre interprétation, on constatera que cet épisode est assez proche du massacre de trois cents sénateurs et chevaliers de Pérouse ordonné en 41 par Octavien, que Suétone et Dion Cassius ont décrit comme un sacrifice au *Diuus Iulius*[139]. Outre la similitude de l'acte rituel, l'égorgement des prison-

« tuer à coups de javelot ». Toutefois, il n'est vraisemblablement pas à prendre au sens littéral (ce que peut confirmer sa réapparition au § 94 à propos du massacre de Préneste). Appien ne semble en effet pas au courant des détails de l'épisode, dont il ne donne pas la localisation, par exemple.

136 Cf. ce qu'avait suggéré F. Coarelli, *Bellona*, 1968, p. 66, n. 128 : « La strage dei prigionieri nella *Villa Publica* e l'uccisione di Mario Gratidiano fanno pensare ad un vero e proprio sacrificio umano in onore della sanguinaria divinità di Cappadocia. […] Le stragi dell'82 si potrebbero forse considerare come una specie di sanguinosa riconsacrazione del tempio di Bellona in occasione della sua identificazione con Ma. » Selon nous, cependant, l'exécution de Gratidianus ne doit pas être mise en rapport avec le temple de Bellone, mais avec celui d'Apollon (cf. *supra*).

137 Cf. P. Bonnechère, *Sacrifice humain*, 1994, p. 13 (à propos de la distinction traditionnelle, mais discutable, entre « sacrifice humain » et « meurtre rituel ») : « Comment s'assurer que, lors des meurtres rituels, les participants n'aient pas été amenés à ressentir une présence divine ou démoniaque, diffuse mais en tout cas supra-humaine, qui aurait transformé, imperceptiblement pour nous, ces meurtres rituels en sacrifices humains ? »

138 *Ibid.*, p. 312 (cf. p. 287). Notre analyse de l'épisode de l'exécution de la *Villa Publica* rejoint les conclusions de l'auteur sur les rares cas de sacrifices de prisonniers de guerre, qui furent « probablement avant tout des actes de vengeance » (*ibid.*, p. 283-292 ; citation p. 291).

139 Suet., *Aug.*, 15 ; Dio, XLVIII, 14, 4 ; cf. Sen., *Clem.*, I, 11, 1. Sur cet épisode et plus généralement sur les mises à mort rituelles d'êtres humains accomplies dans la sphère publique à la fin de la République, voir Fr. Van Haeperen, *Mises à mort*, 2005, p. 341-344 (qui apporte des arguments en faveur du caractère sacrificiel des exécutions de Pérouse).

niers samnites et l'immolation des Pérugins ont en commun de s'inscrire dans le contexte des proscriptions, ce qui n'est pas indifférent[140].

Il existe en effet une relation étroite entre la mise à mort de la *Villa Publica* et la proscription syllanienne. La plupart des auteurs anciens qui relatent le massacre des Samnites passent ensuite à l'évocation de la proscription, souvent sans transition et parfois avec des formulations qui suggèrent une proximité temporelle et un rapport logique entre les deux[141]. L'exécution des Samnites était ainsi généralement perçue comme le prélude des mises à mort officielles du régime syllanien[142]. Cela ressort particulièrement du texte de Plutarque, qui reprend le verbe σφάττω de la description du massacre de la *Villa Publica* pour introduire le chapitre relatif à la proscription : Τοῦ δὲ Σύλλα πρὸς τὸ σφάττειν τραπομένου καὶ φόνων οὔτ' ἀριθμὸν οὔθ' ὅρον ἐχόντων ἐμπιπλάντος τὴν πόλιν...[143]. La spectaculaire immolation des Samnites, en laquelle on pouvait voir une offrande sanglante faite à Mâ-Bellona, inaugure ainsi les massacres du régime syllanien en les plaçant sous le patronage de la déesse[144].

[140] Un autre épisode qui s'apparente fortement au massacre des Pérugins par Octavien est celui de l'exécution des Prénestins sur l'ordre de Sylla, qui resta gravé dans les mémoires comme emblématique de la cruauté syllanienne. L'abréviateur de Tite-Live (*Per.*, LXXXVIII) et Valère Maxime (IX, 2, 1) relatent cet épisode juste à la suite de l'exécution des Samnites, avec laquelle il présente des similitudes frappantes : ainsi, à l'instar des Samnites, les habitants de Préneste s'étaient rendus en espérant avoir la vie sauve, et par la suite, leurs corps furent laissés sans sépulture.

[141] Cf. Flor., II, 9, 24 et Aug., *Ciu.*, III, 28 (*autem*).

[142] La date exacte du début de la proscription est difficile à établir en raison des contradictions entre les sources. Fr. HINARD, *Proscriptions*, 1985, p. 104-110 estimait qu'elle devait avoir été instaurée au lendemain de la séance du Sénat et du massacre de la *Villa Publica*. Récemment, H. HEFTNER, *Beginn*, 2006 a repris l'ensemble du dossier, et réhabilité la version donnée (principalement) par Plut., *Sulla*, 31, 1-6 contre celle d'App., *B. C.*, I, 95, 441-443 : il y aurait d'abord eu une vague de mises à mort « anarchiques » à Rome, avant que Sylla n'institue la proscription (avant la capitulation de Préneste).

[143] Plut., *Sulla*, 31, 1 : « Et une fois que Sylla se fut mis à l'égorgement et qu'il remplit la ville de meurtres sans nombre et sans fin… » Dans cette phrase, σφάττειν est à la fois une référence au σφαττομένων du paragraphe précédent et une désignation de la proscription (à l'instar du *iugulare* latin ; cf. la n. suivante).

[144] Le mode d'exécution des Samnites et celui des proscrits présentent d'indéniables similitudes. À l'instar des prisonniers samnites, les victimes de la proscription syllanienne étaient toutes égorgées, à tel point que *iugulare* a pu servir de substitut à *proscribere*. En outre, les cadavres des proscrits étaient systématiquement mutilés (cf. Fr. HINARD, *Sullana varia*, 2008, p. 75-76), certains de façon spectaculaires (cf. *infra* à propos de M. Marius Gratidianus), ce que l'on rapprochera de la précision *lacerata ferro corpora* de Valère Maxime à propos des Samnites. Enfin, les victimes de Sylla se voyaient toutes refuser une sépulture. Sur le mode d'exécution des proscrits et les divers traitements réservés aux cadavres, voir Fr. HINARD, *Proscriptions*, 1985, p. 40-49. L'auteur insiste sur la « volonté de donner un caractère solennel à ces exécutions, qui ressemblent fort à des exécutions militaires » (p. 43) et conclut : « À l'évidence, le mode d'exécution choisi, qui assimilait les victimes à des barbares capturés à la guerre constituait une humiliation supplémentaire pour des magistrats et des sénateurs du peuple Romain » (p. 44).

Un épisode célèbre de la proscription nous éclaire sur le « climat religieux » de cette période, et sur la façon dont les contemporains pouvaient percevoir le châtiment des proscrits : l'exécution de M. Marius Gratidianus, le neveu de Marius, qui était préteur en 82[145]. Valère Maxime et Orose nous apprennent qu'il fut traîné au Janicule, devant le tombeau des *Lutatii*. Là, il eut les yeux crevés et les membres brisés avant d'être décapité[146]. Cet atroce supplice était donc publiquement présenté comme une vengeance de la mort de Q. Lutatius Catulus, à qui Gratidianus avait intenté en 87 un procès qui le mena au suicide[147]. Mais il était certainement dû aussi à sa parenté avec Marius, à son rang de plus haut magistrat cinnanien alors à Rome et aux honneurs exceptionnels dont il avait joui durant le *Cinnanum tempus* : à la suite d'un édit financier et monétaire particulièrement populaire[148], il s'était vu élever des statues dans tous les quartiers, devant lesquelles on brûlait de l'encens et des cierges[149]. Le grand prestige du personnage explique donc que sa mise à mort ait été distinguée de celle des proscrits « communs ». Plusieurs savants ont judicieusement relevé que son exécution, telle que la relate notamment Plutarque (*Sulla*, 32, 4), revêt l'apparence d'un véritable sacrifice, Gratidianus apparaissant « comme une victime expiatoire sacrifiée aux mânes de Catulus[150] ». Le caractère rituel de cette mise à

[145] Pour la biographie du personnage et l'analyse des nombreuses sources relatives à son exécution, voir Fr. Hinard, *Male mort*, 1984, p. 303-307 ; *Proscriptions*, 1985, p. 377-380 ; *Sullana varia*, 2008, p. 77-81.

[146] Val. Max., IX, 2, 1 ; Oros., V, 21, 7. C'est Catilina qui décapita la victime, dont il apporta la tête à Sylla, qui siégeait au temple d'Apollon *in circo* (cf. *supra*, p. 232).

[147] Même si l'on peut admettre avec Fr. Hinard que « Gratidianus n'est pas mort seulement pour venger Catulus » (*Proscriptions*, 1985, p. 379, n. 14), il est certain que le supplice exceptionnel subi par celui-ci devant le tombeau d'un adversaire dont il avait causé la perte donnait à la mise à mort avant tout le caractère d'une vengeance. Mais cet auteur a raison d'insister sur le fait que celle-ci dépasse le cadre d'une simple *vendetta* privée (Id., *Male mort*, 1984, p. 307). Il met en évidence la valeur symbolique du lieu de l'exécution : le tombeau de Q. Lutatius Catulus, collègue de Marius au consulat en 102, qui avait revendiqué sa part de gloire dans la victoire sur les Cimbres, « était un espace politique important pour ceux qui se présentaient comme les adversaires de Marius ».

[148] Sur cet édit, dont le contenu n'est pas aisé à définir, voir K. Verboven, *Monetary Enactments*, 1994 ; L. Pedroni, *Crisi*, 2006, p. 77-81.

[149] Cic., *Off.*, III, 80 ; Sen., *Ira*, III, 18. Voir F. Taeger, *Charisma*, 1960, p. 42-43 ; C. J. Classen, *Gottmenschentum*, 1963, p. 326-327. Sur les différentes raisons du supplice reservé à M. Gratidianus, voir Fr. Hinard, *Proscriptions*, 1985, p. 377-378, qui l'attribuait principalement au fait que celui-ci, préteur en 82, était « sans doute le personnage le plus important sur lequel les vainqueurs aient pu mettre la main » (p. 378).

[150] Fr. Hinard, *ibid.*, p. 337 (citation) et 378. Cf. F. Coarelli, *Bellona*, 1968, p. 66 (« apparenza di un vero e proprio sacrificio humano ») ; il faut relever cependant que l'expression *quasi primam uictimam belli ciuilis* d'Oros., V, 19, 4, à laquelle renvoie l'archéologue italien, se réfère en réalité au meurtre de Gratidius (*Gratidium Marii legatum*), mort en 88 à la suite de la première marche sur Rome (cf. Fr. Hinard, *ibid.*, p. 378, n. 4). Malgré cette confusion, la désignation d'Orose ne manque pas d'intérêt pour notre propos, car elle révèle la dimension religieuse des mises à mort durant les guerres civiles. En particulier, le *quasi* restrictif (« pour ainsi dire ») montre que l'auteur emploie le

mort corrobore donc l'interprétation que nous avons donnée de celle des Samnites, tandis que le démembrement du corps du neveu de Marius n'est pas sans rappeler les *lacerata ferro corpora* de la *Villa Publica*[151].

*
* *

Des nombreuses sources qui nous renseignent sur les massacres syllaniens, nous avons donc été en mesure d'extraire plusieurs indices invitant à voir en Mâ-Bellona la déesse de la vengeance de Sylla[152] — patronnant donc l'aspect « vindicatif » de la proscription, tandis que la référence à Apollon pouvait, nous l'avons vu, en éclairer la dimension purificatrice. Le songe de 88, où Bellone revêtait déjà très clairement cette fonction de divinité tutélaire du châtiment, montre que le rôle symbolique joué par la déesse lors les massacres de 82–81 n'était pas le fruit de circonstances plus ou moins fortuites, mais qu'il résultait au contraire de la volonté de Sylla de donner une caution divine à cette terrible action. Et pour une mesure sans précédent dans l'histoire de la *Res publica*, l'*imperator* se place sous un patronage divin inédit, celui de Mâ de Cappadoce, qu'il avait « découverte » durant sa propréture dans les années 90 et ramenée à Rome, où les rites extatiques et sanglants de son culte paraissent avoir effrayé les

terme *uictima* dans un contexte qui sort du domaine habituel, mais qu'il a choisi pour son caractère religieux ou ses affinités avec ce domaine. Sur les diverses interprétations auxquelles a donné lieu la mise à mort de Gratidianus (notamment la comparaison avec l'immolation de prisonniers troyens sur le tombeau de Patrocle), voir L. Havas, *Arrière-plan religieux*, 1978, p. 197.

[151] Cf. Fr. Hinard sur le caractère humiliant de ces pratiques, « qui avaient pour but de priver ceux qui en étaient les victimes du statut de 'morts honorables' » (Fr. Hinard, *Proscriptions*, 1985, p. 47). Cet aspect de la proscription syllanienne a fait l'objet d'une étude particulière du même auteur (Id., *Male mort*, 1984), qui tente de montrer que, outre Gratidianus, d'autres proscrits éminents (Baebius, M. Plaetorius et Venuleius) ont pareillement subi une mutilation (opérée collectivement) devant le tombeau de Q. Lutatius Catulus avant d'être mis à mort.

[152] Et non pas (uniquement) « his [Sulla's] particular personal patroness for matters of war », comme l'écrit A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 66. Cf. déjà J. Gagé, *Apollon*, 1955, p. 435 qui, à propos de l'exécution de Gratidianus, présentait l'*aedes Bellonae* comme le lieu du « tribunal de vengeance » de Sylla — ce qui ne peut être accepté (cf. *supra*, p. 232). Ce thème est présent chez plusieurs auteurs anciens (cf. notamment Flor., II, 9, 19 ; Aug., *Ciu.*, III, 28) et est particulièrement évident dans la mise à mort de Gratidianus (cf. *supra*). Le massacre des Samnites peut également être considéré comme une forme de vengeance à l'égard d'un peuple qui, depuis des siècles, était un des plus farouches ennemis de l'*Vrbs*. Sylla paraît de plus avoir voué aux Samnites une haine presque personnelle. À en croire Strabon, il se justifia des mises à mort de la *Villa Publica* et de ses cruautés envers les cités du Samnium en déclarant que sa propre expérience lui avait appris que Rome ne connaîtrait pas la paix aussi longtemps qu'existerait la nation samnite (Strab., V, 4, 11). L'animosité de Sylla à l'égard de ce peuple transparaît aussi chez Appien, qui précise que l'exécution des prisonniers de la bataille de la Porte Colline fut décidée parce qu'ils étaient presque tous Samnites (App. *B. C.*, I, 93 ; cf. I, 87).

contemporains[153]. C'est ce dernier aspect, en particulier, qui dut intéresser Sylla : à l'heure de marcher sur l'*Vrbs* et de verser le sang de citoyens, aucun autre *numen* ne pouvait être invoqué de façon plus efficace que celui d'une divinité qui réclamait le sang de ses fidèles et les jetait dans une extase furieuse[154].

La dimension religieuse de la proscription est l'aspect le moins connu de cette période. Les auteurs s'arrêtent surtout sur l'atrocité spectaculaire des exécutions et insistent, avec plus ou moins de considérations morales, sur la cruauté inouïe de Sylla. Déjà les mesures législatives qui réglementèrent la proscription sont moins bien documentées, malgré leur importance fondamentale[155]. Pourtant, quelques épisodes particuliers ne prennent tout leur sens que dans une perspective religieuse, où se distinguent la figure sanglante de Mâ-Bellona et celle d'Apollon. Cet arrière-fond, pour ainsi dire, peut être reconstitué en combinant les divers récits ou allusions que nous livrent les sources, heureusement nombreuses. Il a ainsi été possible de reconnaître, sinon le caractère rituel, du moins le climat religieux de la mise à mort des Samnites à la *Villa Publica* : il prenait — symboliquement — l'aspect d'une exceptionnelle offrande à Mâ-Bellona, par laquelle s'ouvraient les massacres.

Fr. Hinard a bien montré que la proscription syllanienne présentait un caractère solennel dans le mode d'exécution, où une grande importance était accordée au traitement des corps des proscrits. La mise à mort par égorgement et décapitation, qui rappelait les exécutions militaires — et la mise à mort d'une victime sacrificielle —, la mutilation infligée de façon collective à certains personnages éminents, et l'interdiction de sépulture étaient autant de moyens de traduire symboliquement dans la chair des victimes le caractère dégradant de leur trépas et de les priver de tout statut honorable dans le monde des vivants comme dans celui des morts[156]. Ce trait particulier de la proscription syllanienne, qui la distingue de celle des triumvirs en 43, s'accorde bien avec le climat religieux que nous avons mis en évidence dans les pages qui précèdent. Chaque étape de la mise à mort des proscrits devait « faire sens », renvoyer à la conception idéologique de ce massacre. Métaphoriquement, l'automutilation des dévots de Mâ-

[153] En 48, le temple de Bellone sur le Capitole, où les fidèles consacraient à la déesse leurs chairs mutilées, est détruit par « inadvertance » (cf. *supra*, p. 236) : cet épisode trahit l'hostilité que le culte de Mâ-Bellona provoquait encore plus d'une génération après son arrivée à Rome.

[154] Catilina se souviendra peut-être de la dévotion syllanienne envers Mâ-Bellona lorsque, à en croire nos sources, il scellera l'alliance des conjurés de 63 par un rite sanglant : voir L. Havas, *Arrière-plan religieux*, 1978.

[155] Voir Fr. Hinard, *Proscriptions*, 1985, p. 32-37 (sur l'*edictum* affiché avec la liste des noms) et p. 67-100 (sur l'éventuelle *lex Cornelia*).

[156] Cf. Id., *Male mort*, 1984, *passim* et *Proscription*, 1985, p. 40-49.

Bellona pouvait évoquer celle du corps civique, épreuve nécessaire, dans l'esprit de l'inventeur de la proscription, à l'extinction de la guerre civile et au retour de la paix dans l'*Vrbs*. En plaçant d'une part l'exécution des Samnites sous le signe de la *gaudens Bellona cruentis*[157], en donnant d'autre part à celle de Gratidianus l'allure d'un sacrifice expiatoire — un épisode où se profile Apollon, l'autre patron divin de la proscription —, Sylla complétait cette élaboration idéologique et parvenait à donner une signification religieuse — et donc une légitimité — à un geste sans précédent dans la vie politique romaine.

[157] Ainsi que la qualifiera Horace un demi-siècle plus tard (Hor., *Sat.*, II, 3, 223).

CHAPITRE VI

–

L'Aphrodite-Vénus de Sylla : la première Vénus impératoriale

Le caractère exceptionnel de la dévotion de Sylla pour Vénus a été reconnu depuis longtemps[1]. De nombreuses études tentèrent de cerner la nature de la Vénus syllanienne et mirent en évidence les apports de cultures religieuses diverses — romaine, grecque et orientale — qui contribuèrent à façonner cette personnalité divine singulière que l'*imperator* honore durant le séjour dans le monde hellénique, puis en Italie et à Rome. Celle-ci apparaît comme une figure aux multiple facettes, qui ne peut être qualifiée d'exclusivement « romaine » ou « étrangère ». Pour rendre sensible cette ascendance multiple, nous désignerons cette divinité par ses noms grec et latin : Aphrodite-Vénus. Dans ce chapitre, nous nous proposons d'en détailler les différents traits constitutifs, en tentant de discerner pour chacun le ou les contextes dont il est issu. De cette manière, nous espérons mettre en lumière la spécificité ou l'originalité de la dévotion de Sylla pour cette déesse.

Il est unanimement reconnu que c'est à partir de la guerre mithridatique que Sylla fit montre d'une attention particulière envers Aphrodite-Vénus. Rien dans nos sources, en effet, ne suggère qu'il avait spécialement honoré la déesse durant

[1] S'il est exclu de voir en Vénus *la* déesse de Sylla, qui aurait dominé toutes les autres divinités du panthéon — cette conception a trouvé en R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 272-295 son avocat le plus éloquent (cf. aussi H. Volkmann, *Marsch*, 1958, p. 38-42) —, il ne faut pas tomber dans l'excès inverse et nier le fait que Sylla a voué à la déesse une dévotion particulière (les remises en question les plus vigoureuses de la *communis opinio* étant dues à J. P. V. D. Balsdon, *Sulla Felix*, 1951, p. 5-8 ; H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 152-154).

Fig. 41 *As* de P. Sula (*RRC* 205/2)

les années précédant son départ pour la Grèce[2]. Néanmoins, il se peut qu'une tradition familiale ait d'emblée attiré son attention vers cette divinité[3]. L'intérêt des *Cornelii Sullae* pour Vénus est attesté vers le milieu du IIe siècle par les émissions de bronze signées par un P. Sula (oncle ou grand-père du dictateur), où la traditionnelle proue du revers est ornée à son bout d'une tête féminine, en laquelle des parallèles typologiques amènent à reconnaître Vénus (fig. 41)[4]. Cette représentation est tout sauf anecdotique lorsqu'on la replace au sein de l'évolution de la typologie du monnayage républicain[5]. Son importance ne doit donc pas être sous-estimée, même si l'on ne peut déceler les raisons qui ont

2 Il convient de rappeler la présence de deux *Erôtes* tenant un cartouche sur un des célèbres reliefs du Capitole, dont on estime généralement qu'ils devaient orner la base soutenant le groupe statuaire de Bocchus, érigé en 91. À première vue, ces deux *putti* pourraient donc faire penser que la dévotion de Sylla envers Vénus s'était déjà manifestée avant le départ pour la guerre mithridatique. Il est plus que vraisemblable, cependant, que le monument ait été abattu par les marianistes après que Sylla fut déclaré *hostis*, et que les reliefs que nous avons conservés datent de sa restauration ou reconstruction à la fin des années 80 (cf. *supra*, p. 132-133).

3 Cf. A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 60.

4 *RRC* 205/2-6 (émission datée de 151 dans ce catalogue). L'identification du P. Sula mentionné par la légende varie selon que l'on interprète l'expression de Vell. Pat., II, 17, 2 (*sextus a Cornelio Rufino*) comme un décompte inclusif ou non (voir M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 250). La confrontation avec la tête féminine ornant la proue du revers des monnaies de bronze d'un L. Memmius (*RRC* 313, 2-4), dont l'identification est assurée par l'adjonction d'un Cupidon, assure qu'il s'agit bien de Vénus aussi sur la monnaie de P. Sula. Bien qu'elle ait récemment été reconsidérée avec scepticisme (M. Gutgesell, *Venusdarstellungen*, 2004, p. 299-300), cette interprétation s'est à bon droit imposée (cf. not. M. H. Crawford, *ibid.*, p. 250 ; G. G. Belloni, *Moneta*, 1993, p. 74).

5 Au milieu du IIe siècle, le paysage monétaire se caractérise encore par l'emploi de types fixes, tant pour les émissions en argent que pour celles en bronze. Le poids des conventions iconographiques était donc très contraignant, et ce particulièrement pour le monnayage en bronze dont les types n'évolueront pas durant toute la période républicaine (à de rares — et significatives — exceptions près). En outre, c'est la première apparition de Vénus dans le monnayage, qui restera jusqu'à l'époque syllanienne assez peu représentée (voir R. Pera, *Venere*, 1976, p. 241-243). Il est en revanche exclu de supposer que les *Cornelii Sullae* auraient pu entretenir une dévotion familiale envers Hercule du fait de la présence du dieu au droit des *quadrantes* émis par ce même P. Sula (*RRC* 205/5), ainsi que le fait

amené P. Sula à figurer la déesse sur ses monnaies et, plus largement, les *Cornelii Sullae* à vénérer Vénus de façon particulière[6].

C'est certainement la fameuse réponse oraculaire dont Appien nous a conservé le texte qui donne à voir la plus ancienne marque d'intérêt de l'*imperator* pour la déesse. Nous avons vu dans le chapitre précédent que ce *responsum* — qui ne fut sans doute pas réellement prononcé à l'occasion de la consultation d'un oracle — fut vraisemblablement forgé durant la guerre mithridatique, à la suite de la spoliation des sanctuaires par Sylla, qui ne dut pas être étranger à son élaboration (cf. *supra*, p. 221-225). Appien en fait mention dans le cadre d'une digression sur le surnom *Epaphroditos*, qui aurait figuré, selon un écrit (γραφή) qu'il avait consulté, dans le texte du décret qui accompagnait la statue équestre érigée à Rome en l'honneur de Sylla en 82[7]. Cela ne semble pas invraisemblable à l'historien d'Alexandrie, qui avance deux arguments à l'appui du témoignage de cette γραφή, le second étant l'oracle qui nous intéresse ici :

> Ἔστι δ' ὅπου καὶ χρησμὸς αὐτῷ δοθεὶς ἐβεβαίου τάδε σκεπτομένῳ τὰ μέλλοντα·
>
> Πείθεό μοι, Ῥωμαῖε. Κράτος μέγα Κύπρις ἔδωκεν
> Αἰνείου γενεῇ μεμελημένη. Ἀλλὰ σὺ πᾶσιν
> ἀθανάτοις ἐπέτεια τίθει. Μὴ λήθεο τῶνδε·
> Δελφοῖς δῶρα κόμιζε. Καὶ ἔστι τις ἀμβαίνουσι
> Ταύρου ὑπὸ νιφόεντος, ὅπου περιμήκετον ἄστυ
> Καρῶν, οἳ ναίουσιν ἐπώνυμον ἐξ Ἀφροδίτης·
> ᾗ[8] πέλεκυν θέμενος λήψῃ κράτος ἀμφιλαφές σοι.
>
> (...)[9] Ἔπεμψε δὲ καὶ στέφανον χρύσεον καὶ πέλεκυν, ἐπιγράψας τάδε·

A. Keaveney, *Games*, 2005, p. 218 et n. 14. La tête d'Hercule est le type de droit absolument banal et figé de cette dénomination de bronze et sa présence n'est en rien révélatrice d'une dévotion particulière de la part du monétaire.

6 La représentation de Vénus sur les monnaies de P. Sula devait certainement correspondre à une dévotion familiale puisque les innovations typologiques de cette époque ainsi que le choix des types vénusiens avant Sylla sont généralement dictés par le souci d'exaltation gentilice. La présence de Vénus sur les émissions de *Iulii Caesares* (*RRC* 258 ; 320) et de membres de la *gens Memmia* (*RRC* 313 ; 349) s'explique par son rôle de divinité patronne des *familiae Troianae*. Le cas des *Cornelii Sullae* est moins clair : il ne semble pas que cette famille se soit dite issue d'ancêtres troyens (cf. S. Weinstock, *Divus Julius*, 1971, p. 16-17). Un intérêt pour le thème des origines troyennes ne peut pour autant être absolument rejeté ; peut-être le lien avec Vénus s'est-il développé à partir de l'exemple ou en réaction aux dévotions des « familles troyennes ». L'absence de sources autres que l'émission de P. Sula n'autorise cependant que des conjectures.

7 App., *B. C.*, I, 97, 452. L'analyse globalement la plus convaincante de ce passage d'Appien — obscur à certains endroits — est celle d'E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 192-209.

8 Conjecture de Schweighäuser ; les manuscrits donnent la leçon καί.

9 Entre la fin de la réponse de l'oracle et la relation de l'envoi de l'offrande par Sylla, les manuscrits comportent une phrase (§ 454, de ὁπότερα à ἐπιγράψαι) que nous n'avons pas reproduite ici et qui porte à nouveau sur le surnom octroyé à Sylla. Jugeant incongrue la présence de cette proposition entre les

Τόνδε σοι αὐτοκράτωρ Σύλλας ἀνέθηκ', Ἀφροδίτη,
ᾧ σ'[10] εἶδον κατ' ὄνειρον ἀνὰ στρατιὴν διέπουσαν
τεύχεσι τοῖς Ἄρεος μαρναμένην ἔνοπλον[11].

Appien est le seul auteur à nous faire connaître l'épisode — sans doute fictif — de la consultation de l'oracle par Sylla. Les éléments qu'il fournit font supposer que cette tradition historiographique ordonnait comme suit les événements : durant la campagne en Grèce, Aphrodite serait apparue en songe à Sylla, armée et dirigeant ses troupes ; elle était peut-être munie d'une hache à double tranchant et couronnée (dans le cas où l'on accepte la correction du ὡς en ᾧ σ' proposée par Wilamowitz). À la suite de ce rêve, l'*imperator* aurait pris la décision de consulter un oracle, que l'on a pu présenter comme celui de Delphes, afin d'apprendre quels actes de dévotion il convenait de poser envers cette divinité. Outre la hache à envoyer à Aphrodite (plus particulièrement celle

deux paragraphes concernant la prescription de l'oracle et son exécution par Sylla, certains éditeurs, depuis Schweighäuser, l'ont déplacée avant le récit de l'oracle (ainsi P. Goukowsky dans l'édition de la CUF, 2008, où elle devient le § 453, tandis que le récit de l'oracle [ἔστι δ'ὅπου – ἀμφιλαφές σοι] est numéroté § 454). Pour sa part, E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 199-200, ne modifie pas l'ordre des paragraphes et tente de rendre compte du texte transmis par les manuscrits.

[10] Conjecture de Wilamowitz ; les manuscrits donnent la leçon ὡς (cf. E. Marinoni, *ibid.*, p. 198).

[11] App., *B. C.*, I, 97, 453-455 : « Et en outre, cela est confirmé par un oracle qui lui fut rendu alors qu'il s'interrogeait sur l'avenir : 'Fie-toi à moi, Romain. C'est une grande puissance que Cypris donna à la race d'Énée par elle chérie. Mais toi, fais des offrandes annuelles à tous les immortels. N'oublie pas ces injonctions : porte des présents à Delphes. Et lorsque l'on s'enfonce en direction des régions dominées par le Taurus enneigé, il est un endroit où se trouve une ville très vaste habitée par des Cariens, qui tient son nom d'Aphrodite : quand tu auras offert à cette déesse une hache à double tranchant, tu obtiendras une puissance immense pour toi.' [...] Et il envoya une couronne d'or et une hache à double tranchant, sur lesquelles il avait inscrit : 'Moi, Sylla *imperator*, je t'ai dédié cet objet, ô Aphrodite, avec lequel je te vis *(conjecture de Wilamowitz)* / parce que je te vis *(leçon des manuscrits)* en rêve diriger l'armée, combattant revêtue de la panoplie d'Arès.' » Outre la présence étrange d'une phrase entre la prescription de l'oracle et le récit de l'offrande par Sylla (cf. *supra*, p. 255, n. 9), le texte d'Appien pose une autre difficulté aux éditeurs : l'inscription votive telle qu'elle est transmise consiste en deux hexamètres et un pentamètre, une structure inhabituelle qui amène à penser qu'il manque un premier pentamètre entre les deux hexamètres (cf. J. P. V. D. Balsdon, *Sulla Felix*, 1951, p. 9, n. 96). La dédicace originale aurait donc consisté en deux distiques, à l'instar de celle de Flaminius à Delphes (cf. *infra*). Le texte présente aussi plusieurs expressions peu claires. Ainsi, la locution adverbiale ἔστι δ'ὅπου n'est pas aisée à insérer dans le développement logique du raisonnement : son premier sens est « il y a des cas où », « il y a un cas où » (cf. E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 196-197). P. Goukowsky, dans l'édition de la CUF, 2008, traduit par « il arriva d'ailleurs ». Les philologues sont aussi divisés sur la valeur à donner au καὶ ἔστι τις du vers 4 de la réponse oraculaire : E. Marinoni, *ibid.*, p. 197-198, a proposé soit de le rapporter à l'un des ἀθάνατοι du vers 3, soit de le corriger en καὶ ἔστι τοι et de traduire « E invero c'è [...] (un luogo) dove » (cf. Schweighäuser qui sous-entendait τόπος). La première des deux propositions du savant italien a été adoptée par P. Goukowsky, *ibid.* ; notre traduction suit la seconde.

d'Aphrodisias en Carie[12]), il lui fut prescrit de faire des offrandes annuelles à tous les dieux et des dons à Delphes. Par la suite, Sylla exécuta les prescriptions et même davantage : à la hache à double tranchant qu'il lui avait été recommandé d'offrir, il ajouta une couronne en or. Dans la dédicace accompagnant ces deux offrandes, il ne rappelait pas la consultation oraculaire, mais faisait référence au rêve qui l'y avait amené. On retrouve là un trait caractéristique de la sensibilité religieuse de Sylla : la croyance dans les songes, qu'il réaffirmera encore à l'heure de dédier ses *Mémoires* à Lucullus, qu'il exhorte « à ne rien considérer d'aussi sûr que les injonctions faites durant la nuit par la divinité[13] ». Comme Bellone quelques mois auparavant en Italie, c'était alors Aphrodite qui se manifestait à Sylla par ce biais pour l'exhorter au combat.

Telle qu'elle nous est présentée par cette tradition, la réponse de l'oracle fait figure « d'acte de naissance » officiel de la relation privilégiée entre Sylla et la déesse[14]. Lus en complément l'un de l'autre, ainsi que nous y invite le chapitre d'Appien, le *responsum* et la dédicace brossent un portrait remarquable de l'Aphrodite-Vénus syllanienne : la déesse est mère d'Énée et protège la race engendrée par le héros ; elle est porteuse des armes d'Arès et apporte victoire et

[12] Et non Aphrodisias de Cilicie, comme on l'a cru parfois : voir désormais E. Marinoni, *ibid.*, p. 226-232 (avec la bibliographie). Plusieurs savants ont attiré l'attention sur les raisons politiques de ce choix. A. Alföldi, *Gottesgnadentum*, 1976, p. 149, considérant que le culte de cette cité n'attirait normalement pas l'attention de Rome à cette époque, supposait que Sylla avait lui-même suggéré cette prescription à l'oracle pour se gagner la sympathie des cités d'Asie Mineure. *Contra* A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 60, n. 78, qui a souligné que, quelques années à peine après la consultation de l'oracle, le vainqueur de Mithridate avait traité ces cités avec grande rigueur. E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 233-234 exploite le témoignage de deux inscriptions attestant la fidélité de la cité envers Rome (J. Reynolds, *Aphrodisias*, 1982, nº 2-3, p. 11-20) et suppose que « Silla [...] abbia inteso fornire ad Afrodisia, attraverso l'offerta votiva alla sua divinità poliade, un primo, simbolico ma formalmente importante, riconoscimento delle sue benemerenze ». Si le choix du sanctuaire de cette cité a pu être dicté par des raisons d'ordre politique, il ne faut pas oublier pour autant que la dédicace syllanienne est avant tout un acte religieux, qu'il convient d'expliquer aussi de ce point de vue. Le premier constat qui s'impose est que la cité retenue offre, par son nom même, un lien parfaitement explicite avec la divinité que Sylla avait décidé d'honorer publiquement comme sa patronne. Pour les raisons religieuses qui ont pu présider au choix d'Aphrodisias comme lieu de dédicace à Aphrodite, voir R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 289-295 et E. Marinoni, *ibid.*, p. 233.

[13] Plut., *Sulla*, 6, 10 = frg. 8 Peter / Chassignet.

[14] La contradiction n'est qu'apparente entre ce que nous avançons ici et l'affirmation de C. Koch, *Venus-Verehrung*, 1955, p. 82-83, relative à l'oracle : « Wir glauben nicht, dass das Orakel dem Diktator [...] sozusagen in der Geburtsstunde der Victrix-Idee zuteil geworden ist, oder gar, Sulla habe mit seiner Traumerzählung andeuten wollen, er habe, angeregt durch das Orakel, den bravourösen Gedanken selbst konzipiert. » L'auteur parle alors de l'émergence de la conception d'une Aphrodite-Vénus porteuse de victoire et non de la première manifestation de la dévotion de Sylla pour cette divinité.

puissance à son favori[15]. Ces deux textes offrent la synthèse la plus complète sur la dévotion de l'*imperator* envers cette divinité dans le monde grec. Ils constituent ainsi le point de départ obligé de notre enquête, qui examinera dans un premier temps la référence à Énée et à l'origine troyenne des Romains, car c'est elle, avant tout, qui détermina le choix de ce patronage divin par Sylla.

I. LA RÉFÉRENCE AUX ORIGINES TROYENNES ET LE CHOIX D'APHRODITE : SYLLA, *IMPERATOR* LÉGITIME DU PEUPLE ROMAIN

1. *L'*imperator *issu d'Énée, libérateur de cités et restaurateur d'Ilion*

Depuis le III^e^ siècle au moins, les relations de Rome avec le monde grec furent dans une large mesure placées sous le signe de l'origine troyenne des Romains. Les divers épisodes qui indiquent l'utilisation de ce thème à des fins politiques sont bien connus[16]. On en trouve peut-être le premier exemple à l'époque de la guerre contre Pyrrhus, qui a pu donner lieu à une récupération polémique du mythe troyen[17]. Lors de la première guerre punique, en 263, les habitants de Ségeste, qui se disaient descendants d'Énée, massacrèrent la garnison carthaginoise qui occupait la cité et accueillirent les Romains en raison de leur οἰκείωσις avec ceux-ci. Au début du II^e^ siècle, plusieurs cités de Troade, parmi lesquelles

[15] Ces deux orientations majeures de la personnalité de l'Aphrodite-Vénus syllanienne avaient déjà bien été mises en lumière par J. Carcopino, *Sylla*, 1931, p. 108-113 : « La mère et la victorieuse se confondent dans la Vénus Felix » (p. 111). Cf. H. Volkmann, *Marsch*, 1958, p. 42 ; E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 101-102. La dimension guerrière de cette divinité a en revanche été négligée par F. Santangelo, *Sulla*, 2007, spéc. p. 208-209 et 219.

[16] Depuis l'ouvrage de J. Perret, *Légende troyenne*, 1942, à maints égards dépassé, mais qui reste un excellent exposé des sources littéraires, le thème des origines troyennes de Rome a été étudié à de nombreuses reprises. Citons comme études majeures : G. K. Galinsky, *Aeneas*, 1967 ; N. M. Horsfall, *Enea*, 1985 ; Id., *Aeneas Legend*, 1987 ; A. Giardina, *Italia romana*, 1997, p. 62-75 ; F. Battistoni, *Parenti*, 2010. Voir en particulier A. Erskine, *Troy*, 2001, qui a insisté sur le fait que le mythe de Troie et d'Énée n'était pas, avant la période augustéenne, un élément essentiel de la perception que les Romains avaient d'eux-mêmes, mais était activé uniquement dans le cadre des relations avec le monde grec (voir spéc. p. 37-42). On trouvera un résumé commode des données relatives aux « Romains, peuple des Énéades » chez P. M. Martin, *Royauté*, 1994, p. 191-207 ; cf. A. Delcourt, *Denys d'Halicarnasse*, 2005, p. 93-100.

[17] Nos sources suggèrent que le roi d'Épire se présenta comme un nouvel Achille qui allait mener la nouvelle Troie à la ruine. Si elle est avérée, la prétention de Pyrrhus suffit à indiquer que les origines troyennes de Rome devaient être une notion déjà bien répandue, sans quoi l'efficacité de cette propagande ennemie aurait été très réduite. Voir cependant A. Erskine, *Troy*, 2001, p. 157-161, qui y voit le fruit de l'imagination de quelques auteurs postérieurs plutôt qu'une création du roi d'Épire.

Lampsaque et Ilion, mirent aussi l'accent sur leur parenté avec Rome à des fins diplomatiques. On notera que, dans ces différents cas, la référence à la parenté mythique n'était pas le fait des Romains, mais des communautés grecques désireuses de se gagner la faveur de la grande puissance du monde méditerranéen[18].

Le thème des origines troyennes est aussi exploité par les Romains en Grèce. Le plus ancien exemple que nous possédions de cette pratique remonte à la deuxième guerre de Macédoine et est dû à T. Quinctius Flamininus en personne. Le libérateur de la Grèce envoya plusieurs offrandes à Delphes, dans lesquelles il se présentait comme « Titus l'Énéade » ou le « chef des Énéades » (cf. *infra*). Durant le conflit contre Antiochos III, des commandants romains font à nouveau allusion à l'ascendance troyenne de leur peuple. En 190, C. Livius Salinator se rendit à Ilion et offrit un sacrifice à l'Athéna Ilias. Il s'agit de la première visite officielle de Rome à la « cité-mère ». Elle fut aussitôt suivie par celle du consul L. Scipio, qui sacrifia lui aussi à la déesse poliade. Ces deux visites et sacrifices consécutifs ne prennent tout leur sens que si l'on se souvient que deux ans auparavant, Antiochos avait lui-même fait une offrande à Athéna Ilias. En réponse au geste du souverain, les Romains font à leur tour la démonstration de leur *pietas* envers la déesse de l'ancienne Troie. Mais leur ascendance troyenne, qui avait été proclamée à la Grèce par Flamininus quelques années plus tôt, leur donne l'avantage sur le roi séleucide : c'est naturellement aux « nouveaux Troyens » qu'Athéna Ilias accordera sa faveur[19].

Ce bref rappel des occasions auxquelles le thème des origines troyennes fut activé dans les rapports entre Rome et le monde grec met en perspective son utilisation durant la première guerre mithridatique. Il est évident qu'en présentant les Romains comme l'Αἰνείου γενεή, la réponse oraculaire fictive s'inscri-

[18] Sur ces épisodes et les autres cas d'utilisation « diplomatique » du mythe troyen et du thème de la parenté avec Rome (qui ne sont pas sans poser des problèmes d'interprétation), voir dernièrement les analyses d'A. Erskine, *ibid.*, p. 168-185 et de F. Battistoni, *Parenti*, 2010, p. 81-97. À cette époque, l'origine troyenne des Romains était bien connue aussi de l'oracle delphique, qui, à l'instar du *responsum* prétendument délivré à Sylla, s'adressait déjà aux Romains en tant que descendants d'Énée. Ainsi, dans une prédiction relative aux événements des années 202 et 197 — mais clairement composée, elle aussi, *ex euentu* —, ceux-ci sont appelés « la descendance de Troie » (Plut., *Mor.*, 399 C ; n° 357 du catalogue de H. W. Parke, D. Wormell, *Delphic Oracle*, 1956).

[19] Voir A. Erskine, *Troy*, 2001, p. 225-226 et p. 234-237 (avec la discussion des sources et la bibliographie). L'auteur souligne avec raison le fait que les deux sacrifices romains à Ilion ne peuvent avoir été motivés seulement par la référence aux origines troyennes : ils s'inscrivent avant tout dans une tradition d'hommage à la cité et à sa déesse de la part des souverains grecs depuis Alexandre (encore illustrée deux ans auparavant par Antiochos III). Mais l'importance du thème de l'ascendance troyenne des Romains n'en est que plus évidente : en tant qu'Énéades, ceux-ci avaient, bien davantage que tous les rois, le droit d'honorer Athéna Ilias et de réclamer sa faveur (même si Alexandre et, peut-être, les Attalides avaient déjà prétendu à une ascendance troyenne).

vait dans une tradition bien établie. De tous les généraux qui l'avaient précédé dans le monde grec, il en est un, nous semble-t-il, dont Sylla se rapproche singulièrement : T. Quinctius Flamininus, le général philhellène par excellence et proclamateur de la liberté des Grecs[20]. Sur bien des points, l'autoreprésentation syllanienne dans le monde grec rappelle en effet directement celle du premier grand vainqueur des rois hellénistiques. Le premier point commun aux deux *imperatores* — tous deux privilégiaient ce titre dans leur rapports avec le monde hellénistique[21] — est leur insistance particulière sur leur qualité d'Énéade[22]. Chez l'un et l'autre, elle apparaît liée à la volonté d'attribuer leur puissance militaire à certaines divinités, avec lesquelles ils nouent une relation étroite, et de donner une grande visibilité à ces dévotions. Ainsi Flamininus consacra-t-il plusieurs offrandes à Delphes, « nombril du monde ». Aux Dioscures, il offrit des boucliers en argent et le sien propre, accompagnés d'une inscription dont le texte nous a été conservé par Plutarque. Il s'y présentait comme « Titus l'Énéade » (Αἰνεάδας Τίτος) et se targuait d'avoir fait aux fils de Zeus le don le plus beau « en procurant aux enfants des Grecs la liberté[23] ». À Apollon, il offrit une couronne d'or avec l'inscription suivante :

> Τόνδε τοι ἀμβροσίοισιν ἐπὶ πλοκάμοισιν ἔθηκε
> κεῖσθαι, Λατοίδα, χρυσοφαῆ στέφανον,
> ὃν πόρεν Αἰνεαδᾶν ταγὸς μέγας. Ἀλλ', Ἑκάεργε,
> ἀλκᾶς τῷ θείῳ κῦδος ὄπαζε Τίτῳ[24].

« Grand chef des Énéades » et « divin Titus » : c'est en ces termes que Flamininus se présente à Apollon[25]. En retour de son don, il demande au dieu de lui

[20] Sur le philhellénisme de Flamininus et le thème de la liberté des Grecs, pour lequel il reste difficile de faire la part de conviction intime et de propagande, voir J.-L. Ferrary, *Philhellénisme*, 1988, p. 45-132.

[21] Sur l'emploi du titre d'*imperator* par Flamininus dans la déclaration de la liberté des Grecs en 196, voir notre étude *Imperator*, 2012, p. 123.

[22] Même si ce n'est pas à Sylla que s'applique ce qualificatif dans la réponse de l'oracle, celui-ci y est bien présenté comme tel (cf. *infra*, p. 264-265).

[23] Plut., *Flam.*, 12, 11.

[24] *Ibid.*, 12, 12 : « Celui qui fit placer sur tes boucles divines, ô fils de Lètô, cette couronne à l'éclat de l'or qu'il t'a offerte, c'est le grand chef des Énéades. Mais toi, dieu qui frappes au loin, accorde la gloire de la force au divin Titus. »

[25] Sur les dédicaces de T. Quinctius Flamininus, voir dernièrement A. Erskine, *Troy*, 2001, p. 41-42. Cet auteur se refuse à croire que l'*imperator* ait pu se qualifier de θεῖος et estime « possible that the verses were never written by Flamininus at all; Plutarch simply assumed that they were » (p. 42). C'est là mettre en cause bien légèrement le témoignage explicite de Plutarque, qui devait pourtant être particulièrement bien informé puisqu'il était lui-même prêtre de l'Apollon de Delphes ! (J. Sirinelli, *Plutarque*, 2000, p. 212 et *passim* ; cf. R. Pfeilschifter, *Flamininus*, 2005, p. 14, n. 4). Écrivant en grec dans un contexte hellénique, il n'y a rien d'impossible à ce que le Romain ait rappelé la qualité de θεῖος qui lui avait été conférée par les Grecs, qui lui rendaient des honneurs divins encore du temps de Plutarque (Plut., *Flam.*, 16, 6-7).

offrir « la gloire de la force ». On ne peut qu'être frappé par la grande similitude thématique entre cette dédicace à l'Apollon Pythien et la réponse dont Appien nous a transmis le texte, que la tradition attribuait probablement à l'oracle de cette même divinité. Dans les deux cas, l'*imperator* est distingué de l'ensemble des Énéades par sa position de prééminence. Pour les deux commandants, l'enjeu est le don de la puissance par la divinité, qui leur sera accordé après une offrande à celle-ci[26]. Flamininus demande ainsi « la gloire de la force » (ἀλκᾶς κῦδος) à Apollon, tandis que Sylla recevra une « puissance immense » (κράτος ἀμφιλαφές) d'Aphrodite.

Les divinités que Flamininus honore après sa victoire en Grèce sont les Dioscures et l'Apollon ἑκάεργος. Rien d'étonnant dans ce choix, qui peut se lire dans une perspective tant grecque que romaine : les *Castores*, dont l'image orne le revers des deniers depuis une vingtaine d'années à l'époque de cette dédicace, sont depuis la bataille du Lac Régille les protecteurs des armées romaines ; quant à cet Apollon « qui frappe au loin », il est le dieu porteur de victoire dont les Romains avaient reconnu l'efficacité lors de la création des *ludi Apollinares* dans les années difficiles de la deuxième guerre punique (cf. le chapitre I^er^). C'est à Delphes, haut lieu du panhellénisme — à l'instar de Corinthe, dont les jeux isthmiques avaient vu la proclamation de la liberté de la Grèce —, que le vainqueur de Philippe V choisit d'afficher sa dévotion pour ces dieux.

À la référence aux origines troyennes, Sylla va unir un autre thème auquel le même Flamininus avait, plus que quiconque, lié son nom : la libération des cités. Appien nous apprend qu'après la conclusion de la paix de Dardanos, dans le cadre du règlement des affaires d'Asie, Sylla accorda la liberté et le statut d'amis du peuple romain (ἐλευθέρους ἠφίει καὶ Ῥωμαίων ἀνέγραφε φίλους) aux habitants d'Ilion, de Chios, de Lycie, de Rhodes et de Magnésie, entre autres, pour les récompenser de leur fidélité durant la guerre et en dédommagement

[26] Dans le cas de Sylla, le processus de don et contre-don présente une étape de plus que pour Flamininus. Le premier don de puissance d'Aphrodite (κράτος μέγα) était adressé au peuple des Énéades dans son ensemble, tandis que celui qui suivra l'offrande de Sylla (κράτος ἀμφιλαφές) sera destiné à l'*imperator* en particulier. Outre la similitude thématique, on relève même un étroit parallèle entre la formulation de la dédicace de Flamininus et celle de la réponse de l'oracle à Sylla. Dans les deux textes, la conjonction ἀλλά en tête de phrase sert de transition entre le don et la demande du contre-don. Dans le premier cas, l'humain qui a fait une offrande demande à la divinité de lui accorder la force ; dans le second, le don de force de la divinité précède (c'est le κράτος μέγα offert par Cypris à la race d'Énée) et il est temps pour l'humain de s'acquitter du contre-don (cf. E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 221, qui décèle dans l'expression ἀλλά σύ un ton péremptoire).

des graves souffrances endurées[27]. Cette mesure doit être replacée dans la perspective de l'autoreprésentation développée par Mithridate. La guerre contre le roi du Pont s'était ouverte dans un climat de haine sans précédent envers les Romains : l'avancée des armées pontiques en Asie Mineure et en Grèce dès la fin de l'année 89 s'était apparentée à une marche triomphale, et le massacre des communautés italiennes de la province d'Asie et de Délos avait été exécuté avec un zèle effroyable. Dans une grande majorité de cités, le roi ou ses représentants étaient accueillis dans l'enthousiasme — voire dans une véritable euphorie, comme à Athènes —, et la propagande de Mithridate contribuait très efficacement à répandre cette image de souverain philhellène et libérateur des Grecs[28]. Au début de la campagne, à l'heure où il assiégeait la prestigieuse Athènes et « empruntait » de force les fonds des plus grands sanctuaires du monde grec, Sylla était loin d'être en mesure de rivaliser avec l'immense popularité de son adversaire[29]. Celle-ci ira toutefois en s'estompant : après les premières victoires syllaniennes, l'attitude de Mithridate envers les cités grecques auxquelles il avait promis la liberté à peine deux ans plus tôt se durcit sensiblement. En définitive, l'ensemble du pays eut à subir autant — sinon plus — d'exactions et de massacres de la part des troupes pontiques que de la part des armées romaines, et ressortit exsangue de cette guerre. En Asie Mineure, enfin, certaines cités, Éphèse en tête, se soulevèrent contre Mithridate[30]. Replacé dans ce contexte, l'octroi de la liberté à une série — limitée mais judicieusement sélectionnée — de cités d'Asie restées fidèles à Rome apparaît comme une réponse appropriée aux annonces de libération qui avaient accompagné l'avancée du roi du Pont dans ces régions quelques années auparavant. Plusieurs inscriptions hono-

[27] App., *Mithr.*, 61, 250. Cf. *ILS* 31 ; 34 ; 38. Sur la réorganisation de la province d'Asie par Sylla, voir not. J. G. F. Hind, *Mithridates*, 1994, p. 161-163 ; F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 107-133 (cf. A. N. Sherwin-White, *Foreign Policy*, 1984, p. 143-148).

[28] Les événements de 89-88 en Asie Mineure et en Grèce sont remarquablement présentés par É. Will, *Histoire politique*, 1982², p. 474-481 (avec les références aux sources). Sur la propagande de Mithridate, voir E. Salomone Gaggero, *Propaganda antiromana*, 1977, ainsi que les synthèses proposées par P. Green, *D'Alexandre à Actium*, 1997 [1990], p. 620-621 et Cl. Vial, *Grecs*, 1995, p. 139-143. L'action de Mithridate et sa propagande ne sont pas les premières causes d'une haine si forte envers les Romains. Une part importante de la population nourrissait déjà une profonde hostilité envers le pouvoir de Rome, dont les publicains n'étaient pas les derniers responsables : le roi du Pont ne fit que la mener à son paroxysme (cf. J.-L. Ferrary, *Philhellénisme*, 1988, p. 471-483 ; T. Ñaco del Hoyo *et al.*, *Impact*, 2009, p. 38-40, avec une importante bibliographie).

[29] Ni avec le souvenir encore vivace des *imperatores* pieux et généreux qui l'avaient précédé en Grèce : selon Plut., *Sulla*, 12, 9-11, à l'époque de la spoliation des sanctuaires, les amphictyons se seraient remémoré avec nostalgie la conduite exemplaire de Flamininus, Mn. Acilius Glabrio et Paul Émile, qui après avoir libéré les Grecs de la domination des souverains séleucides et macédoniens, non seulement avaient respecté les temples, mais leur avaient même fait des dons.

[30] Voir É. Will, *Histoire politique*, 1982², p. 481-484.

rifiques de Grèce et d'Asie Mineure, qui attestent la réputation d'évergète de Sylla, doivent aussi être lues dans cette perspective[31]. Dans le discours qu'il tint aux représentants des cités à Éphèse, l'*imperator* insista sur la constance de la politique romaine en Asie, qu'il opposa au revirement d'attitude de Mithridate. Il mit à l'amende les cités qui étaient passées dans le camp pontique, une punition qu'il présenta comme un exemple de la magnanimité de Rome et de son respect pour « la nation et le nom des Grecs[32] ».

La présence d'Ilion parmi les cités récompensées par l'*imperator* mérite d'être soulignée. En 85, assiégés par C. Flavius Fimbria, ses habitants avaient demandé l'aide de Sylla, « qui leur avait dit qu'il viendrait et leur avait enjoint, en attendant, de déclarer à Fimbria qu'ils s'en étaient remis de leur sort à Sylla[33] ». Cet appui fut vain, puisque l'*imperator* marianiste prit la ville et la mit à sac, un épisode qui a trouvé un écho important chez les auteurs anciens. À les en croire, la cité aurait été réduite en cendres. Ils ne manquent pas de faire le parallèle avec la chute de la Troie homérique, qui a dû considérablement enflammer leur imagination car la confrontation avec les données archéologiques et épigraphiques révèle qu'ils ont très fortement exagéré l'ampleur des destructions[34]. Cette exagération n'est peut-être pas due seulement à une élaboration littéraire inspirée par l'*Iliou persis* : comme l'a suggéré de façon convaincante A. Erskine, « by representing Fimbria as the destroyer of one of the most historic cities in the Greek world with the added outrage that he was one of its descendants, Sulla could blacken Fimbria's name first in Asia and later, through the *commentarii*, in Rome itself[35] ». Par contraste, la *pietas* de Sylla envers Ilion n'en apparaissait que plus grande[36]. Comme nous l'avons vu, il accorda à la cité la liberté et le statut d'ami du peuple romain[37]. Faut-il voir dans ces privilèges les « nombreuses mesures réparatrices » que, selon Strabon, Sylla aurait prises en faveur

31 Des inscriptions d'Halicarnasse, Athènes, Oropos et Acraiphia célèbrent l'ἀρετή, l'εὐνοία et l'εὐεργεσία de Sylla : voir E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 107-108.

32 App., *Mithr.*, 62, 253-260. C'est également par égard pour le prestigieux passé de leur cité que Sylla avait accepté d'épargner les Athéniens qui avaient survécu au massacre de la nuit du 1er mars 86 (cf. *supra*, p. 186-187, n. 84).

33 *Ibid.*, 53, 211. Orose va jusqu'à affirmer que les habitants d'Ilion avaient fermé leurs portes à Fimbria « en raison de leur zèle pour le parti syllanien » (Oros., VI, 2, 11 : *pro Sullanae partis studio*).

34 Voir notre étude *Destruction*, 2013, p. 403-409.

35 A. Erskine, *Troy*, 2001, p. 242-243. La personnalité et l'action de Fimbria ont été réévaluées et revalorisées par L. de Michele, *Fimbria*, 2005, p. 281-285 et 289.

36 Singulièrement au regard de la tradition relatée par Appien, selon laquelle Fimbria serait entré par traîtrise dans Ilion, en assurant les habitants de son amitié et en évoquant la συγγενεία unissant Romains et Troyens (App., *Mithr.*, 53, 211).

37 En signe de reconnaissance, Ilion (à l'instar de nombreuses autres cités) adopta en 85 une nouvelle ère en l'honneur de Sylla (voir P. Frisch, *I. Ilion*, 1975, inscr. nº 10, l. 2-3, et comm. p. 37-38).

d'Ilion[38] ? Cette expression vague peut suggérer des compensations plus particulières envers la ville mise à sac, comme y invite aussi une phrase d'Orose[39]. La référence au mythe des origines troyennes est en tout cas très prégnante : on avait découvert dans les décombres du temple d'Athéna l'antique statue de la déesse, « miraculeusement » préservée de la destruction. L'identification de cette effigie au Palladion jetait un pont par-delà les siècles et les brumes du mythe vers la Troie d'Énée[40]. Ilion que restaurait Sylla n'était pas simplement une cité parmi d'autres bénéficiant de la gratitude du vainqueur : c'était Troie mère de Rome qui était honorée par l'Énéade.

2. *L'utilisation politique de l'*Aeneadum genetrix *par Sylla et ses antécédents*

Si la référence aux origines troyennes de la nation romaine n'était pas originale, Sylla se distingue néanmoins des généraux qui l'avaient précédé en Grèce et en Asie Mineure. Alors que Flamininus s'était présenté spontanément à Apollon comme le « grand chef des Énéades », l'adversaire de Mithridate se voit accorder ce statut par Aphrodite elle-même : c'est là l'innovation majeure de l'oracle censé avoir été rendu à Sylla. Dans ce texte, que l'on avait sans doute forgé à l'époque de son séjour dans le monde grec, la divine mère d'Énée consacre l'*imperator* comme le premier des Énéades[41]. Bien qu'à la différence de Flamininus, celui-ci ne soit pas appelé directement Αἰνεάδας (mais Ῥωμαῖος[42]), la

[38] Strab., XIII, 1, 27 : τοὺς δ' Ἰλιέας παρεμυθήσατο πολλοῖς ἐπανορθώμασι.

[39] Oros., VI, 2, 110 : *sed eam Sulla continuo reformauit*.

[40] Trois sources relatent la découverte de la statue d'Athéna à Ilion : Liv. *apud* Aug., *Ciu.*, III, 7 ; App., *Mithr.*, 53, 213 (qui fait explicitement le lien avec le Palladion troyen) ; Serv., *Ad Aen.*, II, 166. Contrairement à ce que nous avons proposé dans une précédente étude (P. Assenmaker, *Palladium*, 2007, p. 394-400), nous ne pensons plus aujourd'hui que le Palladium ait eu une place dans l'idéologie du régime syllanien à Rome, après que Fimbria l'eut retrouvé dans les décombres du temple. Dans le passage de Servius que nous citions à la p. 395 (*Ad Aen.*, II, 166), seule la phrase suivante est à mettre en relation avec l'épisode de la première guerre mithridatique : *quod postea bello Mithridatico dicitur Fimbria quidam Romanus inuentum indicasse*. L'auteur l'insère à propos d'une tradition divergente par rapport au mythe qu'il vient d'exposer (*Quamquam alii dicant, simulacrum hoc a Troianis absconditum fuisse intra extructum parietem, postquam agnouerunt Troiam esse perituram*). Par la proposition qui la suit directement (*quod Romam constat aduectum*), Servius ferme cette parenthèse et revient à l'histoire du Palladium, dont il entame un nouveau chapitre : la présence à Rome. Il ne faut donc pas « replacer la suite d'événements auxquels fait allusion la notice de Servius dans le contexte de la propagande syllanienne » (*ibid.*, p. 396).

[41] Cf. J. P. V. D. Balsdon, *Sulla Felix*, 1951, p. 9 ; R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 293-294 (« Énéade par excellence »). À propos du surnom *Epaphroditos*, J. Cabrero, *Cognomina*, 1994, p. 128, a formulé une hypothèse allant dans le même sens : en se désignant comme tel, Sylla se serait d'une certaine façon assimilé à Énée, ce qui, aux yeux des Grecs, le plaçait à un rang supérieur à celui des autres Romains.

[42] Une appellation employée aussi dans d'autres *responsa* délivrés (ou censés l'avoir été) à d'autres généraux romains qui consultèrent l'oracle de Delphes : voir E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 204.

structure du *responsum* oraculaire tel que nous l'a conservé Appien (cf. *supra*, p. 255) exprime cette idée de façon limpide. Les deux premiers vers rappellent la « grande puissance » (κράτος μέγα) que Cypris donna à la race d'Énée. Sont ensuite détaillées les injonctions particulières faites à Sylla par l'oracle, la dernière étant le don de la hache à double tranchant à l'Aphrodite de la cité carienne. Le vers final exprime la promesse de « puissance immense » (κράτος ἀμφιλαφές[43]) qu'accordera Aphrodite non plus à l'ensemble des Énéades, mais au seul Sylla. E. Marinoni a très justement attiré l'attention sur la répétition du terme κράτος aux premier et dernier vers de l'oracle : « L'artificio stilistico racchiude un valore concettuale: il potere di Silla rientra nel più vasto ambito del potere romano, di cui constituisce una manifestazione. Silla riceverà potere da Afrodite non tanto o non soltanto in virtù di un rapporto diretto della dea con la sua persona, quanto perché egli appartiene alla 'stirpe di Enea'. In altre parole: Silla è protetto da Afrodite in quanto parte del popolo romano[44]. » Comme l'a bien vu l'auteur, la réponse de l'oracle a pour message essentiel que la légitimité du pouvoir de Sylla comme *imperator* de Rome est reconnue par Aphrodite elle-même. En revanche, il nous semble qu'E. Marinoni a tort de minimiser l'étroitesse du rapport entre le commandant et la déesse. La position finale du datif σοι souligne on ne peut plus vigoureusement le caractère « personnel » de la faveur de la divinité, qui s'est recentrée sur le seul Sylla[45]. Le glissement des premiers au dernier vers suggère même que, désormais, c'est lui qui sert d'intermédiaire privilégié entre Aphrodite et le peuple des Énéades, à la tête duquel il a été placé par la faveur particulière de la déesse et le κράτος dont elle lui a fait don. Le surnom *Epaphroditos* revêtu par Sylla n'exprime pas une conception différente.

Très clairement, la première caractéristique de l'Aphrodite « présentée » à Sylla par l'oracle est d'être l'aïeule des Énéades, auxquels elle accorde la puissance. En revanche, dans la dédicace que l'*imperator* enverra à Aphrodisias, ce trait ne sera plus mentionné : seule sera mise en évidence la nature guerrière de la déesse. Mais dans le contexte d'une réponse oraculaire — même fictive —, où un dieu grec s'adresse à un général romain, c'est naturellement la référence troyenne qui est exploitée, suivant l'usage qui prévalait depuis le III^e^ siècle dans

[43] L'adjectif ἀμφιλαφής (dont le sens premier est « qui prend [la place] tout alentour », d'où « vaste », « spacieux ») a donné lieu à diverses considérations, parfois extravagantes (ainsi l'idée d'une domination « double », qui serait symbolisée par la πέλεκυς, avancée jadis par C. Lanzani, *Venere*, 1927, p. 43-44) ; voir la sobre interprétation qu'en donne E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 209 (avec bibliographie).

[44] E. Marinoni, *ibid.*, p. 204-205 (cf. déjà C. Lanzani, *Venere*, 1927, p. 44).

[45] Cf. B. Wosnik, *Untersuchungen*, 1963, p. 28.

les relations romano-helléniques. Nous sommes donc en présence d'une *Aeneadum genetrix* avant la lettre.

Il faut à présent se demander si Aphrodite-Vénus avait déjà été honorée dans le cadre de la religion romaine en tant que mère des Énéades à l'époque où Sylla, *imperator populi Romani*, se pose en favori de cette déesse dans le monde grec[46]. Nous avons vu précédemment que la même question se posait à propos de l'association de Mars et de Vénus en tant qu'*auctores gentis Romanae*, et nous n'avions pas exclu qu'elle fût présente pour la première fois dans ce sens dans les dédicaces faites durant la campagne mithridatique.

Il est difficile de donner une réponse parfaitement tranchée. Le seul élément assuré est que l'épiclèse *genetrix* ne sera appliquée officiellement à Vénus qu'en 46, lorsque César dédiera un temple à la déesse en laquelle on honorait à la fois l'aïeule des *Iulii* et de la nation romaine[47]. Avant cette date, donc, la vénération de l'*Aeneadum genetrix* dans le cadre de la religion officielle ne peut être qu'implicite — ce qui ne signifie pas que ce thème soit dénué de poids politique. L'introduction du culte de Vénus à Rome remonte en 295, à l'époque de la troisième guerre samnite : son temple fut édifié par Q. Fabius Maximus Gurges avec l'argent des amendes versées par les matrones qui avaient commis l'adultère[48]. Cette circonstance particulière indique que Vénus est honorée d'emblée comme une divinité responsable de la sphère féminine et des liens matrimoniaux, à l'instar de l'Aphrodite grecque, et que son culte revêtait une connotation de morale sociale[49]. Rien de ce que les sources nous apprennent sur les circonstances de cette fondation et les événements de cette période ne suggère un quelconque lien avec le thème des origines troyennes de Rome. Cependant, ce que nous savons de la popularité de la figure d'Énée et du mythe troyen dans le Latium et en Étrurie depuis l'époque la plus haute[50] suggère que l'élément troyen n'a pas été sans influer sur ces évolutions religieuses. Par ailleurs, l'absence de référence au niveau officiel dans l'introduction du culte ne rend

[46] Constatant que l'oracle grec (censément) rendu à Sylla évoquait à l'évidence l'*Aeneadum genetrix* comme un thème bien connu, C. Koch estime possible que cette conception ait d'abord été formulée et diffusée en Grèce (C. Koch, *Venus-Verehrung*, 1955, p. 83-84 ; suivi par E. Simon, *Götter*, 1990, p. 224-225).

[47] Voir C. Koch, *Venus*, 1955, col. 864-865.

[48] Liv., X, 31, 9 (sur le possible caractère de porteuse de victoire de la Vénus qui reçut ce temple, cf. *infra*, p. 274-276).

[49] Cf. C. Koch, *Venus*, 1955, col. 849 ; E. Simon, *Götter*, 1990, p. 213. Les témoignages archéologiques attestent l'identification de la déesse romaine à l'Aphrodite grecque dès le milieu du IV^e^ siècle : voir E. Simon, *ibid.*, p. 216-217.

[50] Voir notamment, parmi une très abondante bibliographie, les deux synthèses suivantes : N. Horsfall, *Enea*, 1985 ; Id., *Aeneas Legend*, 1987.

pas pour autant inconcevable que le rapport avec les origines troyennes ait été présent dans les interprétations de la sphère privée[51].

L'évolution du culte de Vénus au cours du IIIe siècle semble davantage faire appel à la conception de l'*Aeneadum genetrix*. En 249, les armées romaines prirent le Mont Éryx, lieu stratégique pour les opérations en Sicile durant la première guerre punique, et y résistèrent avec acharnement aux assauts des troupes d'Hamilcar. Éryx, comme Ségeste, se trouvait dans le pays des Élymes, qui se disaient descendants des Troyens. Le héros éponyme était fils d'Aphrodite et avait fondé sur ce sommet un sanctuaire en l'honneur de sa mère[52]. La divinité qui y était honorée était une Aphrodite dont le culte — probablement d'origine indigène — avait profondément subi l'influence de l'Astarté phénico-punique, qui se révélerait notamment dans la pratique de la prostitution sacrée[53]. Plusieurs auteurs de l'époque augustéenne mettent ce sanctuaire en rapport avec Énée, sans que l'on puisse affirmer si cette escale dans les pérégrinations du héros troyen faisait déjà partie de la légende énéenne au IIIe siècle[54]. En 217, à la suite de la défaite du lac de Trasimène, Q. Fabius Maximus demanda la consultation des Livres Sibyllins. Ceux-ci recommandèrent, entre autres prescriptions (dont le lectisterne que nous avons évoqué *supra*, p. 219), la dédicace d'un temple à *Venus Erucina*[55]. Celui-ci fut dédié deux ans plus tard, en 215, par le même Q. Fabius Maximus. Le sanctuaire se trouvait sur le Capitole, juste à côté de celui de Mens, dont l'édification avait également été prescrite par les *libri Sibyllini*[56]. Dans cette *Venus Erucina* installée sur le Capitole en ces heures sombres de l'histoire de Rome, la plupart des savants ont reconnu la mère d'Énée et

[51] Voir l'hypothèse avancée par C. Koch, *Venus*, 1955, col. 849 : le savant allemand rappelle que Fabius Gurges appartenait au « cercle » qui, quelques années plus tôt, avait introduit Esculape à Rome (marquant le début d'une « nouvelle époque » où la religion romaine entrait en contact direct avec les cultes grecs), et qui d'autre part montrait un intérêt envers les origines de Rome (par l'installation du groupe statuaire de Romulus au *Lupercal*). Il se pourrait que ce groupe de personnes ait, dès cette époque, vu en Vénus la divine aïeule des jumeaux fondateurs de l'*Vrbs*.

[52] Voir notamment R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 234-235.

[53] Sur le culte de l'Aphrodite d'Éryx, mêlant éléments puniques et orientaux et influences grecques, voir R. Schilling, *ibid.*, p. 236-239 ; V. Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 1994, p. 257-258 (qui émet des doutes quant la *communis opinio* concernant la prostitution sacrée, attestée par le seul Strab., VI, 2, 6, qui ne parle d'ailleurs que de femmes hiérodules). Sur l'« interaction » entre Aphrodite et Astarté, voir la mise au point de C. Bonnet, V. Pirenne-Delforge, *Astarté et Aphrodite*, 1999.

[54] Diod., IV, 83, 4-6 ; Verg., *Aen.*, V, 759-760 (où Énée lui-même fonde le sanctuaire de la déesse) ; Ov., *Fast.*, IV, 872-876 (qui met erronément l'arrivée de *Venus Erucina* à Rome en rapport avec la capture de Syracuse en 212) ; Strab., XIII, 1, 53. Voir R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 244-245 et K. Galinsky, *Aeneas*, 1969, p. 63-102.

[55] Les prescriptions des Livres Sibyllins en 217 ont été analysées en détail par G. Dumézil, *RRA*, 1974², p. 469-476.

[56] Voir les sources chez C. Koch, *Venus*, 1955, col. 852.

la divine aïeule du peuple romain[57]. Un argument de poids en faveur de cette interprétation est le lieu de l'édification du temple : la déesse est accueillie à l'intérieur du *pomerium* — ce qui signifie, selon l'interprétation traditionnelle, qu'elle n'était pas ressentie comme étrangère[58] —, qui plus est sur le Capitole, le lieu le plus sacré de l'*Vrbs*, où résidait le dieu souverain par excellence : *Iuppiter Optimus Maximus*[59]. La *Venus Erucina* se présente donc comme une divinité « romaine » de la plus haute importance pour le destin de la cité[60] : à quel titre une Vénus importée de Sicile pouvait-elle réunir ces qualités, sinon celui d'aïeule de la nation romaine[61] ?

La rencontre avec la déesse d'Éryx et l'édification d'un temple qui lui était consacré sur le Capitole constituent donc sans doute une étape majeure dans l'évolution de la personnalité de la Vénus romaine, dont la qualité d'*Aeneadum genetrix* se profile pour la première fois de façon très insistante dans le culte officiel[62]. Malgré cette série d'indices convergents, la connexion entre l'introduction de *Venus Erucina* en 215 et le thème des origines troyennes du *peuple* romain a été mise en doute par C. Koch, qui reconnaissait que « l'interprétation généalogique » avait pu être formulée dès l'arrivée de la déesse dans certaines *familles* (en particulier chez les *Iulii*), mais sans être le motif officiel de cette

57 R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 241 ; 244-245 ; 252 (qui met aussi l'accent sur le caractère victorieux de la déesse) ; A. Alföldi, *Urahnen*, 1957, p. 29 ; D. Kienast, *Eryx*, 1965, *passim* ; G. K. Galinsky, *Aeneas*, 1969, p. 169-190 ; G. Dumézil, *RRA*, 1974², p. 470 ; E. S. Gruen, *Culture*, 1992, p. 46-47 ; J. B. Rives, *Venus*, 2002, col. 18-19.

58 La *communis opinio* relative à la signification de la localisation de temples *intra pomerium* a été mise en doute par A. Ziolkowski, *Temples*, 1992, p. 278-279 ; cf. A. Erskine, *Troy*, 2001, p. 203. L'édification du temple de Vénus Érycine sur le Capitole n'en revêt pas moins une très forte valeur symbolique (cf. F. Battistoni, *Parenti*, 2010, p. 127).

59 Plusieurs documents d'époque impériale font mention d'une *Venus Capitolina* (ou *in Capitolio*), en laquelle R. Schilling reconnaissait *Venus Erucina*, considérant que cette appellation était le signe le plus évident de la naturalisation et du prestige « national » de cette déesse (R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 263). Il est plus prudent de suivre C. Koch, qui considérait l'identification du temple comme incertaine (C. Koch, *Venus*, 1955, col. 862 et 869).

60 Cf. not. R. Schilling, *ibid.*, p. 249-250, pour qui le *natalis* du temple, le rite du culte et le choix du site indiquent que « la déesse a acquis d'emblée la qualité nationale » (p. 249). Il est suivi par F. Battistoni, *Parenti*, 2010, p. 127.

61 En 181, un second temple sera consacré à *Venus Erucina*, qui sera cette fois édifié à l'extérieur du *pomerium*, *extra portam Collinam* (voir C. Koch, *Venus*, 1955, col. 855-856 ; F. Coarelli, *Venus Erucina*, 1999). Ce sanctuaire a, davantage que le précédent, hérité du caractère « exotique » du culte d'Aphrodite à Éryx, puisque les *meretrices* s'y rendaient en grand nombre. Cela rend d'autant plus évidente la volonté de « naturaliser » le plus possible la déesse sicilienne en 215, pour rendre « acceptable » sa présence sur le Capitole (cf. l'analyse de R. Schilling, *ibid.*, p. 254-262).

62 Cf. spéc. R. Schilling, *ibid.*, p. 242 et 265.

innovation religieuse[63]. Récemment, A. Erskine a encore fait montre de prudence face à la tradition littéraire. Cet auteur a bien résumé le problème d'interprétation auquel sont confrontés les historiens modernes à propos de l'accueil à Rome de *Venus Erucina* — qui se pose en termes très semblables pour la *Magna Mater* : « Viewed from one angle these cults appear to have no Trojan character at all, but from another angle the Trojan content is all too obvious[64]. » L'historien britannique souligne en particulier que Tite-Live, qui fournit le récit le plus détaillé des circonstances de l'arrivée de ces deux divinités, n'évoque à aucun moment le thème de l'ascendance troyenne. Nous avons vu, cependant, que plusieurs auteurs contemporains du Padouan n'ont pas manqué d'expliquer la grande dévotion des Romains envers l'Aphrodite d'Éryx par le fait que ceux-ci voyaient en la déesse l'aïeule de leur race. Le silence de Tite-Live sur le rapport de *Venus Erucina* avec Énée pourrait s'expliquer par la conception historiographique propre à l'écrivain qui, de manière générale, se refusait à faire la part trop belle à la fable et au mythe dans le récit des événements ou les explications de mesures politiques et religieuses[65].

Il apparaît donc que dans les circonstances exceptionnelles de la deuxième guerre punique, Rome avait accueilli dans l'aire la plus sacrée de son territoire la divinité en laquelle elle reconnaissait — ne fût-ce qu'implicitement — son aïeule divine[66]. Par la suite, l'*Aeneadum genetrix* ne semble plus avoir été honorée

[63] C. Koch, *Venus*, 1955, col. 853-854 et *Venus-Verehrung*, 1955, p. 78-81, qui a notamment souligné, avec raison, que les honneurs exceptionnels que le sanctuaire d'Éryx recevait de la part de l'État romain, mentionnés par Diodore (IV, 83, 6-7), ne remontent pas forcément à la seconde moitié du IIe siècle (comme le tenait pour acquis R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 247). Le savant allemand considérait que la plus ancienne attestation assurée de l'idée « supra-gentilice » de l'*Aeneadum genetrix* était fournie par l'émission monétaire *RRC* 360, pour laquelle il acceptait la datation en 83 et l'attribution à un collège marianiste (C. Koch, *Venus*, col. 860 et *Venus-Verehrung*, p. 81-82). Selon l'auteur, l'effigie de Vénus au droit ne pourrait dans ce cas que s'expliquer en référence à la divine aïeule de la nation romaine.

[64] A. Erskine, *Troy*, 2001, p. 198.

[65] Cf. M. von Albrecht, *GRL*, 1994², p. 675-676 (et *supra*, p. 220, n. 24, pour un exemple particulier).

[66] Nous estimons peu vraisemblable que cette perception de la déesse n'ait pas contribué à son introduction à Rome durant la deuxième guerre punique, mais il semble assuré que l'hommage officiel à cette *Venus Erucina* a été motivé aussi par d'autres raisons, qu'A. Erskine a récapitulées. Celui-ci souligne que la dédicace d'un temple à Vénus par Q. Fabius Maximus devait évoquer celle due à Q. Fabius Gurges, grand-père ou père du *Cunctator*, en une année où les Livres Sibyllins avaient également été consultés. Le parallèle entre la dédicace de 295 et celle de 217 est confirmé par les honneurs rendus à Jupiter en ces deux occasions. Quant à l'épiclèse *Erucina*, elle rappelait la lutte victorieuse au Mont Éryx contre Hamilcar, et l'introduction à Rome de cette Vénus, liée étroitement à l'Afrique et à la religion punique, était peut-être une façon de solliciter la faveur de la déesse envers les Romains dans la lutte contre Hannibal, fils d'Hamilcar. Ainsi, le nouveau culte avait de profondes résonances dans l'histoire militaire de Rome, qui devaient raffermir le courage des Romains en ces heures difficiles (voir A. Erskine, *Troy*, 2001, p. 200-203 ; cf. G. Dumézil, *RRA*, 1974², p. 470-471). Toutefois,

de façon particulière dans le cadre de la religion officielle, ni avoir été utilisée spécifiquement dans la politique romaine, même si elle continuait à étendre sa protection sur sa ville et son peuple. Il faut attendre Sylla, en campagne dans le monde grec, pour la voir resurgir au premier plan.

*
* *

Par rapport aux *imperatores* qui, avant lui, s'étaient réclamés du mythe des origines troyennes, voire explicitement de la figure d'Énée, comme Flamininus, Sylla remonta pour ainsi dire d'une génération dans la généalogie mythique, pour atteindre Aphrodite, mère d'Énée et divine aïeule des Romains. La réponse oraculaire qui circula en Grèce, peut-être dès l'époque de la guerre mithridatique, proclamait que la déesse elle-même reconnaissait en l'*imperator* le premier des Énéades : alors que Flamininus s'était auto-déclaré tel (ou, peut-être, s'était vu attribuer ce titre par les Grecs), Sylla jouissait pratiquement d'un « sacre divin ». Pour la première fois, la faveur de Vénus s'attachait non pas à l'ensemble du peuple romain — comme à l'époque des deux premières guerres puniques —, mais à un personnage en particulier, qu'elle distinguait au sein de ses concitoyens comme son favori. S'amorce ainsi une évolution importante dans l'usage du mythe troyen : César la prolongera en mettant en exergue le rapport familial l'unissant à la mère d'Énée et grand-mère d'Ascagne-Iule. À ce propos, on aimerait en savoir davantage sur la dévotion des *Cornelii Sullae* envers Vénus avant Sylla. Ce dernier aurait-il été, lui aussi, en mesure de légitimer le rapprochement avec la déesse par le recours à une généalogie troyenne (cf. *supra*, p. 254-255) ? Quoi qu'il en soit, il est évident que Sylla ne se réclama pas au premier chef d'un lien familial avec Aphrodite-Vénus, mais créa une relation véritablement personnelle avec cette divinité. De ce point de vue, César apparaîtra comme plus « traditionnaliste », puisqu'il recourra au patronage d'une figure ancestrale divine, procédé courant de l'exaltation gentilice depuis

A. Erskine admet lui-même : « It is plausible [...] to imagine that Troy has a role in the events of 217, even if it is absent from Livy's account » (*ibid.*, p. 200). Mais l'auteur estime que ce n'est pas tant dans la perception romaine que dans la perception grecque des liens entre Rome et la Sicile, renforcés par « l'importation » d'une des plus importantes divinités du nord-ouest de l'île, que le mythe troyen a joué un rôle (*ibid.*, p. 203-205). Cf. la critique de l'interprétation d'A. Erskine formulée par F. Battistoni, *Parenti*, 2010, p. 127. Pour sa part, R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 241-242 et p. 264-265, a vu dans les circonstances de la découverte de *Venus Erucina* le moment où la légende troyenne, qui fondait sur le plan mythologique la faveur de la mère des Énéades, reçut une assise historique, dans la mesure où la conquête de la Sicile durant la première guerre punique confirmait la protection divine.

le IIe siècle, auquel il donna bien sûr une dimension sans précédent, dans la mesure où sa propre position au sein de l'État était elle-même exceptionnelle.

Autre innovation d'importance de la propagande troyenne de Sylla, celle-ci ne s'adressait pas seulement au monde hellénistique, à l'instar de celles développées par les *imperatores* du IIe siècle. En se présentant comme le premier des Énéades, le favori de l'*Aeneadum genetrix*, Sylla répondait aussi à ses ennemis de l'*Vrbs*, qui l'avaient déclaré *hostis* et avaient envoyé une autre armée contre Mithridate. En dépit de toutes les mesures prises par le gouvernement en place, il restait le véritable *imperator* de Rome, jouissant de la légitimité suprême : celle que les dieux, plus précisément Aphrodite-Vénus dans ce cas, reconnaissent à l'homme *pius*[67]. Or, en manifestant ostensiblement sa sollicitude envers Ilion, derrière laquelle se profilait la Troie homérique, Sylla avait démontré sa piété envers la patrie originelle des Romains, que Fimbria avait mise à sac alors qu'il était censé représenter la légalité républicaine ! Dans le cas sans précédent d'un commandant non seulement aux prises avec un adversaire extérieur, mais aussi en butte à une opposition interne radicale, la référence au thème des origines troyennes revêt pour la première fois une signification au niveau de la politique « intérieure »[68] : non seulement aux Grecs, mais aussi à ses concitoyens, Sylla montre qu'il est le digne représentant du peuple et du pouvoir romains, et que la légitimité de son *imperium* a été reconnue par Aphrodite-Vénus elle-même[69].

II. APHRODITE-VÉNUS ARMÉE ET PORTEUSE DE VICTOIRE

Le second trait de la personnalité de l'Aphrodite-Vénus patronne de Sylla en ces années de campagne est son caractère éminemment guerrier. Il apparaît on ne peut plus clairement dans la dédicace que l'*imperator* envoie au sanctuaire d'Aphrodisias, dans laquelle il évoque le songe où il a vu la déesse « diriger l'armée, combattant revêtue de la panoplie d'Arès ». Divinité guerrière, elle est aussi porteuse de victoire. C'est ainsi que dans la dédicace des trophées érigés à Chéronée, elle est honorée aux côtés d'Arès et de Nikè, association qui rend évidents ses liens avec la guerre d'une part et la victoire d'autre part. Sur les deniers et *aurei* émis pour financer la campagne en Italie (*RRC* 359), c'est aussi

[67] Cinna, au contraire, avait fait la preuve de son *impietas* en parjurant le serment qu'il avait prêté au Capitole lors du consulat de Sylla (cf. *supra*, p. 149).

[68] Cf. A. Erskine, *Troy*, 2001, p. 243-245.

[69] Cf. A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 60-62 ; H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 157-159.

le caractère victorieux de Vénus qui est mis en évidence : face à l'effigie de la déesse, un *Cupido* tient la palme de la victoire, tandis que le revers affiche les deux trophées syllaniens.

Nous avons déjà relevé l'union d'Arès-Mars et d'Aphrodite-Vénus dans les dédicaces syllaniennes, qui offrent peut-être la première attestation du « couple » des divins ancêtres de la nation romaine. Mais à l'évidence, ce n'est pas seulement en tant qu'*Aeneadum genetrix*, mais aussi — surtout ? — en tant que divinité guerrière qu'Aphrodite-Vénus est ici associée à Arès-Mars : ne porte-t-elle pas les armes du dieu pour mener les armées au combat et à la victoire ? C. Koch reconnaissait une grande importance à l'association de Mars et Vénus dans l'évolution générale des fonctions de la Vénus romaine. C'est de la réunion des deux divinités, due à leur interprétation « généalogique », que serait née la conception de la *Venus Victrix* : dès le moment où Vénus serait apparue en tant que divine aïeule du peuple romain aux côtés de Mars, elle aurait été interprétée comme une déesse porteuse de victoire — qu'elle portât ou non les armes du dieu de la guerre[70]. Sans préjuger de la validité de cette hypothèse, il est certain en tout cas que la proximité de Mars devait favoriser la perception de Vénus comme porteuse de victoire et a facilité ou entériné l'élargissement de la sphère de compétences de la déesse au domaine militaire.

La *Venus Victrix* de Pompée et de César[71], figure majeure des idéologies religieuses des dernières décennies de la République[72], est la directe héritière de l'Aphrodite-Vénus honorée par Sylla durant ses campagnes. D'où provient cette Vénus guerrière et victorieuse, et quand fait-elle son apparition dans le panthéon de l'*Vrbs* ? Quelle est la part des influences grecques dans cette caractérisation militaire de la déesse ? Au moment où Sylla se réclame de son patronage, avait-elle déjà émergé à Rome ou faut-il en attribuer la création à l'*imperator* ? Ces questions ont trouvé des réponses très contrastées dans la littérature consacrée à Vénus. Selon R. Schilling, l'aspect victorieux de la déesse était une donnée proprement romaine, découlant de la nature propitiatoire de cette divinité, et se serait exprimé surtout à partir de la première guerre punique, à la suite de la rencontre avec la *Venus Erucina* (cf. *supra*, p. 267-268). Sylla n'aurait fait que reprendre à son compte « les lignes essentielles de la religion romaine de Vénus,

[70] C. Koch, *Venus-Verehrung*, 1955, p. 82.

[71] La *Venus Genetrix* de César est autant la garante de ses succès militaires que l'ancêtre de sa famille et du peuple romain : cf. C. Koch, *Venus*, 1955, col. 864-865.

[72] Voir R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 296-324.

telle qu'elle s'était cristallisée autour du culte de l'Érycine à Rome[73] ». C. Koch estimait par contre que la conception de la déesse armée devait avoir été apportée aux Romains par les Grecs dans le courant du IIe siècle[74], même s'il émettait par ailleurs l'hypothèse que Vénus avait pu dès le IIIe siècle patronner les victoires de Rome (cf. *infra*). Ces divergences profondes nous amènent à reprendre l'étude de l'apparition de la fonction guerrière de Vénus à Rome. C'est là une étape essentielle pour appréhender la nature de la dévotion syllanienne et pour en mesurer l'impact.

1. *Les antécédents romains de la* Venus Victrix *impératoriale*

La première attestation assurée de l'épithète *uictrix*[75] appliquée à Vénus se trouve dans deux vers, transmis par Varron, d'une comédie inconnue, qui serait à dater du IIe siècle (ou, moins vraisemblablement, du début du Ier siècle)[76] : *Huic uictrix Venus, / uidesne haec ?* L'érudit les cite à l'appui d'une interprétation de Vénus comme principe d'union, *uis uinctionis*, et explique *uictrix* comme dérivant de *uincire* et non de *uincere*[77]. Le propos du *polyhistor* ne nous apprend rien sur le contexte original du fragment, hormis que *uictrix* ne constituait sans doute pas une épiclèse cultuelle puisqu'il précède le substantif. Il n'en est pas moins intéressant de constater que l'on ressentait dès cette époque un rapport entre Vénus et la notion de victoire, même si celui-ci ne concernait pas encore (forcément) le domaine militaire[78]. Cette relation existait déjà à l'époque où fut fondé le premier temple de Vénus, ainsi qu'en témoigne un miroir en bronze de Préneste, datant du tournant du IVe au IIIe siècle. Y sont représentés CVPIDO,

[73] *Ibid.*, p. 281. Selon l'auteur, c'est la Vénus romaine dans son aspect victorieux que l'*imperator* honore en Grèce et en Asie Mineure, mais c'est « l'Orient hellénistique, plus que l'Occident latin, [qui] a poussé Sylla à revendiquer hardiment le patronage de la déesse » (*ibid.*, p. 280 ; cf. p. 289-290).

[74] C. Koch, *Venus-Verehrung*, 1955, p. 82-83.

[75] La plus ancienne attestation de *uictrix* comme épiclèse de Vénus est peut-être fournie par une inscription de Délos datant du IIe ou du Ier s. av. J.-C. (*CIL* I², 2, 2246) : *Veneri Vi[ctrici ?]* | *L. Bombius M. F. Pro[- - - -]*. Selon M. Speidel, *Venus Victrix*, 1984, p. 2236, c'est une déesse orientale (telle Isis, Atargatis ou Astarté) qui serait honorée sous ce nom latin.

[76] Varr., *L. L.*, V, 62 ; cf. C. Koch, *Venus*, 1955, col. 861 et *Venus-Verehrung*, 1955, p. 83.

[77] Pour une lecture de ce passage dans la perspective de la « théologie physique » de la *Venus Victrix*, voir G. Sauron, *Quis deum ?*, 1994, p. 288-294.

[78] Voir dans ce sens S. Weinstock, *Victor*, 1958, col. 2497 (les vers pourraient faire référence au jugement de Pâris). La suite du passage de Varron nous informe en outre qu'il existait de son temps une théorie à la fois linguistique et mythologique visant à rapprocher Vénus de *Victoria* : *Non quod uincere uelit Venus, sed uincire. Ipsa Victoria ab eo, quod superati uinciuntur. Vtrique testis poesis, quod et Victoria et Venus dicitur caeligena : Tellus enim quod prima uincta Caelo, Victoria ex eo.* L'existence de réflexions de ce type à l'époque de César et d'Auguste, qui tous deux développèrent une idéologie de la victoire liée, entre autres, à la figure de Vénus, ne manque évidemment pas d'intérêt.

VENOS et VITORIA, avec un quatrième personnage, que la comparaison avec d'autres miroirs de la même époque amène à identifier à Pâris[79]. L'association de Vénus et *Victoria*, destinée à prendre une signification militaire, est donc attestée d'abord dans un contexte mythologique : la déesse ailée couronne la divinité de l'amour, à qui Pâris a accordé le prix de la beauté[80].

Peut-être Vénus fut-elle mise en lien pour la première fois avec la sphère de la victoire militaire à l'époque de l'édification *ad circum Maximum* de son premier temple[81]. Un commentaire du *Seruius auctus* passant en revue les épithètes qui avaient été attribuées à la déesse nous apprend que *dicitur etiam Obsequens Venus, quam Fabius Gurges post peractum bellum Samniticum ideo hoc nomine consecrauit, quod sibi fuerit obsecuta*[82]. À en croire l'exégète de l'œuvre virgilienne, Q. Fabius Maximus Gurges aurait donc accordé le qualificatif d'*Obsequens* à la déesse en souvenir de sa réponse favorable à une prière adressée dans le contexte de la guerre contre les Samnites. Selon Tite-Live, en revanche, ce même personnage aurait financé la construction du temple en 295, alors que le conflit battait son plein, avec l'argent des amendes payées par les matrones qui avaient été condamnées pour adultère[83]. Cette circonstance suggère une Vénus d'une nature bien différente de celle de la *Venus Obsequens* accordant la faveur demandée par un *imperator* sur le champ de bataille[84]. Même s'il est permis de mettre en doute l'exactitude du témoignage tardif du *Seruius auctus* et de penser

79 Voir E. Simon, *Götter*, 1990, p. 217 et 242-243.

80 Sur Vénus *uictrix* du jugement de Pâris, voir G. Sauron, *Quis deum ?*, 1994, p. 286-288.

81 Sur lequel voir E. Papi, *Venus Obsequens*, 1999.

82 Serv. auct., *Ad Aen.*, I, 720 : « Est dite aussi la 'Complaisante' la Vénus que Fabius Gurges, après avoir achevé la guerre contre les Samnites, intégra au panthéon avec ce nom parce qu'elle avait accédé à sa demande. » Sur la signification de l'épiclèse, voir R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 28-30.

83 Liv., X, 31, 9. Le texte livien dit que Fabius Gurges s'est chargé de la construction du temple (*faciendam curauit*), ce qui n'implique pas forcément qu'il l'avait lui-même voué (ainsi que le déduit R. Schilling, *ibid.*, p. 27 ; 94 ; 200-201). Pour concilier le témoignage du *Seruius auctus* et celui de Tite-Live, C. Koch, *Venus-Verehrung*, 1955, p. 56-57 a proposé d'attribuer la requête d'assistance dans la guerre contre les Samnites à Q. Fabius Maximus Rullianus, père de Fabius Gurges, qui était consul en 295 et remporta la victoire de Sentinum. Quant à la dédicace du sanctuaire, elle date sans doute de 290, année du triomphe de Fabius Gurges sur les Samnites. L'hypothèse est intéressante, mais Vénus a très certainement été invoquée aussi par Fabius Gurges durant ses propres opérations militaires (c'est à lui que se rapporte le *sibi* de la notice servienne). Rien ne s'oppose à ce que la dévotion envers la déesse ait été familiale : Vénus est de toute évidence une divinité significative pour la *gens Fabia* (c'est encore un Fabius, le *Cunctator*, qui dédiera un temple à *Venus Erucina* quelques décennies plus tard). Sur les liens entre les *Fabii* et Vénus, voir G. K. Galinsky, *Aeneas*, 1969, p. 174-180. A. Ziolkowski, *Temples*, 1992, p. 235-238 a également supposé que le temple avait été voué en 295 et dédié après la victoire.

84 Cf. *supra*, p. 266. Il est difficile d'accepter telle quelle l'opinion de R. Schilling, *ibid.*, p. 27, n. 1 : « En tout état de cause, l'origine de l'amende est un détail secondaire dans l'érection du temple de *Venus Obsequens*. »

que l'épiclèse ne fut pas attribuée à la Vénus du temple du *circus Maximus* dès le début de son histoire[85], il n'en reste pas moins très vraisemblable que Vénus ait été, en ces années, honorée dans l'espoir d'un succès militaire. La troisième guerre samnite vit en effet l'introduction de plusieurs cultes importants liés très étroitement à la victoire : le temple de Bellone, qui avait été invoquée par les mots *Bellona uictrix*, fut voué en 296 (cf. *supra*, p. 235-236), tandis qu'en 295, l'année même de la construction du sanctuaire de Vénus, Q. Fabius Maximus Rullianus, père de Fabius Gurges, promit un temple à *Iuppiter Victor*. Enfin, l'année suivante, en 294, c'est *Victoria* qui reçut sa demeure sur le Palatin[86].

Outre l'aspiration générale à une issue heureuse du conflit, qui orientait les mesures religieuses en ces années, y avait-il une raison particulière pour demander à Vénus la victoire sur les Samnites ? C. Koch a émis à ce propos une hypothèse séduisante : observant une concentration d'anciens lieux de culte de Vénus, indépendants de Rome, le long des frontières du Samnium avec le Latium et la Campanie, il a supposé que Vénus était alors considérée comme l'une des divinités représentatives de la nation samnite et qu'il était naturel pour les Romains de se tourner vers cette déesse durant cette guerre[87]. Cette interprétation peut trouver une confirmation dans un passage des *Parallela Minora* du Pseudo-Plutarque, où l'on peut lire qu'un certain Fabius Fabricianus, « parent du grand Fabius », prit part au sac de Touxion, la métropole des Samnites, et revint à Rome avec la statue de l'Aphrodite Νικηφόρος, objet d'une vénération toute particulière parmi cette nation[88]. Le vœu d'un temple à Vénus aurait donc eu pratiquement le même effet que l'*euocatio* de la divinité protectrice de l'ennemi[89]. Dans ce cas, il ne faudrait pas nécessairement supposer que Vénus fût par essence liée à la victoire militaire pour rendre compte de la dédicace d'un sanctuaire en remerciement du soutien de la déesse dans le contexte de la guerre samnite. C. Koch évoque néanmoins la possibilité que, dès cette époque, *Venus Obsequens* ait entretenu un rapport avec la sphère de la chance et

85 Cf. C. Koch, *Venus*, 1955, col. 849.

86 Sur cette série de vœux et de dédicaces, voir S. Weinstock, *Victor*, 1958, col. 2486-2487 ; T. Hölscher, *Victoria Romana*, 1967, p. 136-137 ; J. R. Fears, *Theology*, 1981, p. 773-774.

87 C. Koch, *Venus-Verehrung*, 1955, p. 57-58.

88 Ps.-Plut., *Par. Min.*, 37 B. Ce Fabius Fabricianus est inconnu par ailleurs ; quant au « grand Fabius » auquel il est fait allusion dans le texte, il pourrait s'agir de Fabius Rullianus, qui fut *princeps senatus* à partir d'une date indéterminée (cf. M. Torelli, *Tota Italia*, 1999, p. 94). Peut-être faut-il mettre l'importation de cette Aphrodite « Porteuse de victoire » en rapport avec le culte de *Venus Victrix* sur le Capitole (voir D. Palombi, *Venus Victrix*, 1999, p. 119-120).

89 Ainsi C. Koch, *Venus-Verehrung*, 1955, p. 58. À l'époque qui nous occupe, l'*euocatio* est encore pratiquée, puisque le dernier temple qui doive clairement son origine à ce rite est celui de Vortumnus, fondé en 264 av. J.-C. (cf. M. Beard, J. North, S. Price, *Religions*, 2006, p. 138-139).

de la victoire, et n'estime pas impossible que la déesse « in ihrem Wesen bereits eine Andeutung dessen, was später als Venus Victrix auf den Altar erhoben wurde [...], besessen hätte[90] ». R. Schilling s'est montré plus affirmatif : voyant dans la Vénus « originelle » une déesse de la propitiation, médiatrice auprès de Jupiter, il considérait les affaires militaires comme l'un des champs d'application, parmi d'autres, de cette vertu propitiatoire de la déesse, dont l'épiclèse *Obsequens* pouvait tant rappeler la faveur accordée aux commandants que la complaisance envers les amants[91]. Pour le savant français, la Vénus romaine est donc, dès cette époque, une déesse de victoire.

Nous retiendrons pour notre part que la fondation du premier temple de Vénus s'inscrit dans un contexte où les préoccupations militaires sont omniprésentes, ce qui créa *de facto* un lien entre la déesse et la sphère guerrière, mais qu'aucun élément n'indique clairement que celle-ci, au début du IIIe siècle, présentait déjà en elle-même le caractère d'une divinité porteuse de victoire. L'introduction du culte de *Venus Erucina* a pareillement lieu durant une guerre difficile, et il est évident que « l'importation » de la déesse sicilienne vise à gagner à Rome une alliée divine supplémentaire face à Carthage (dont l'Aphrodite du Mont Éryx était très proche). Nous avons vu cependant que la caractéristique dominante de cette divinité était son statut d'*Aeneadum genetrix* : le lien avec la victoire est secondaire et ne constitue pas un trait constitutif de cette personnalité divine (cf. *supra*, p. 267-269). Dans le courant du IIe siècle, nous ne possédons plus d'indice des rapports de la déesse avec le domaine de la guerre et de la victoire au niveau cultuel. R. Schilling et C. Koch ont cru en trouver trace dans la documentation numismatique. Les deux auteurs voyaient dans les types monétaires des *Iulii Caesares* et des *Memmii* figurant Vénus en bige couronnée par Cupidon (ou dans un char tiré par deux *Erôtes*) une indication de la valeur victorieuse de la déesse[92]. Un point commun aux quatre émissions est de présenter la déesse dans un bige et non dans un quadrige, comme c'est le cas pour la grande majorité des divinités en char du monnayage. Quant à la présence de Cupidon, elle sert bien sûr avant tout à l'identification de la figure, mais le fait qu'il couronne sa mère souligne indéniablement la valeur « triomphale » originelle de l'iconographie des dieux en chars (parfois rappelée par une Victoire survolant la divinité et la couronnant)[93]. Il se peut donc que les monétaires

[90] C. Koch, *Venus-Verehrung*, 1955, p. 59.

[91] R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 202.

[92] *Ibid.*, p. 271 ; C. Koch, *Venus*, 1955, col. 861. Les émissions monétaires en question (*RRC* 258 ; 313/1 ; 320 ; 349) datent des dernières décennies du IIe siècle et des années 80.

[93] Cf. T. Hölscher, *Victoria Romana*, 1967, p. 74-80.

issus de ces deux familles « troyennes » aient tenu à mettre en évidence aussi la qualité de *uictrix* de l'aïeule divine de leur lignée.

Les éléments que nous avons rassemblés sont autant d'indices d'une connexion plus ou moins étroite entre Vénus et le domaine de la guerre avant le début du Ier siècle. À plusieurs reprises, la déesse avait été invoquée dans l'espoir — non déçu — qu'elle apporterait la victoire aux armées romaines. Mais considérait-on déjà qu'elle était, par essence, une déesse de la victoire militaire ? Rien ne nous paraît le démontrer de façon irréfutable. Sur ce point, il est particulièrement irritant que la mention épigraphique d'une *Venus Victrix in Capitolio* ne puisse donner lieu à une identification certaine du culte (cf. *infra*, p. 288). Malgré ces incertitudes, nous pouvons conclure, en ce qui concerne l'objet de cette étude, que la très nette orientation militaire de l'Aphrodite-Vénus syllanienne n'était pas sans précédent à Rome. Peut-on pour autant prétendre, à la suite de R. Schilling et d'A. Keaveney, que la Vénus honorée par Sylla est une divinité purement romaine[94] ? Nous ne le croyons pas, car une caractéristique essentielle de la divinité patronne de l'*imperator* est absente de ce que nous connaissons du culte de Vénus à Rome avant la guerre mithridatique : si la déesse avait déjà été invoquée pour favoriser l'armée romaine et contribuer, de façon plus ou moins directe, à la victoire, jamais encore elle n'avait été montrée les armes à la main, prenant elle-même part au combat. Nulle trace d'une *Venus armata* dans la littérature et l'iconographie romaines avant l'époque syllanienne. Cette Aphrodite « dirigeant l'armée, combattant revêtue de la panoplie d'Arès » qui lui était apparue en songe, Sylla n'avait pu la découvrir qu'en Grèce[95].

2. *Aphrodite en armes et patronne des hommes de guerre dans les panthéons des cités grecques*

Il existe dans le monde grec des rapports nombreux et étroits entre Aphrodite et le domaine de la guerre. Les historiens de la religion grecque ont désormais bien mis en exergue cette facette de la personnalité d'une déesse dont on ne retenait jadis que l'association avec le domaine de l'amour et de la beauté[96]. Ce n'est pas

[94] R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 281 et 293 ; A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 61-63 (« a purely Roman deity », p. 62).

[95] Cf. déjà H. Volkmann, *Marsch*, 1958, p. 42 : « [der] griechisch-orientalisch[e] Zug, der sie [Aphrodite] in Waffen zeigte. »

[96] Voir not. J. Flemberg, *Venus Armata*, 1991 (qui aborde cette question principalement du point de vue iconographique, mais entame son étude par une discussion fouillée du dossier littéraire de l'Aphrodite armée et guerrière, p. 12-28) ; V. Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 1994, spéc. p. 450-454 ; G. Pironti, *Figures*, 2007, p. 209-277.

ici le lieu pour investiguer en détail la question controversée des origines de l'Aphrodite en armes[97], ni celle de la nature exacte de la relation de cette déesse avec la sphère guerrière et avec Arès[98]. Nous nous contenterons de présenter brièvement les attestations les plus assurées de la fonction guerrière d'Aphrodite dans les panthéons des cités grecques.

Le lieu le plus célèbre du culte de l'Aphrodite en armes était Sparte. Il s'y trouvait — peut-être sur l'agora[99] — un temple ancien contenant le *xoanon* d'une Aphrodite que Pausanias qualifie d'ὡπλισμένη[100], qui est sans doute identique à l'Ἀφροδίτη ἐνόπλιος mentionnée par Plutarque et dans une inscription du III^e^ siècle apr. J.-C.[101]. On peut donc conclure, avec V. Pirenne-Delforge, que « l'Aphrodite armée des Lacédémoniens est plus qu'une image littéraire : la déesse possédait dans la cité de Sparte un caractère militaire indéniable[102] ». Pausanias, encore, nous apprend qu'une Aphrodite armée (ὡπλισμένη) était également honorée sur l'Acrocorinthe[103]. Enfin, la déesse était aussi représentée par un ξόανον ὡπλισμένον dans le sanctuaire que Pausanias considère comme le plus ancien dédié à la déesse dans le monde grec : le temple d'Aphrodite *Ourania* à Cythère[104]. La parure de l'antique statue de culte met bien en évidence les affinités de la divinité avec la sphère guerrière, même dans le cas de l'Ouranienne[105]. À Argos, bien que le récit étiologique transmis par Pausanias à

97 L'origine orientale d'Aphrodite et notamment de l'Aphrodite guerrière, longtemps admise (voir l'état de la question chez J. Flemberg, *ibid.*, p. 12-22), est aujourd'hui sérieusement remise en question : voir dernièrement, à propos de l'Aphrodite en armes, G. Pironti, *ibid.*, p. 250 et n. 223 (à propos de l'Aphrodite armée de l'Acrocorinthe).

98 Sur ce point, nous renvoyons aux réflexions de G. Pironti, *ibid.*, p. 231-241.

99 La localisation n'est pas assurée ; voir dans ce sens P. Marchetti, *Dromos*, 1996, p. 157-160.

100 Paus., III, 15, 10-11 : ναὸς ἀρχαῖος καὶ Ἀφροδίτης ξόανον ὡπλισμένης. Un manuscrit (L) donne la leçon ὡπλισμένον : si on l'accepte, l'adjectif ne constituerait pas une épiclèse de la déesse, mais décrirait l'aspect de sa statue (cf. *infra*, n. 105).

101 Plut., *Mor.*, 239 A : Ἀφροδίτην σέβουσι τὴν ἐνόπλιον (cf. 317 F, où, dans un langage imagé, Plutarque fait allusion à la lance et au bouclier que prend Aphrodite quand elle se rend à Sparte) ; *IG* V, I, 602. Voir V. Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 1994, p. 199 et 204-207.

102 Ead., *ibid.*, p. 210. Sur les rapports d'Aphrodite avec la sphère guerrière à Sparte, voir aussi G. Pironti, *Figures*, 2007, p. 262-268.

103 Paus., II, 5, 1 : ναός ἐστιν Ἀφροδίτης · ἀγάλματα δὲ αὐτή τε ὡπλισμένη… C'est à cette déesse au caractère éminemment guerrier que les femmes de la cité, parmi lesquelles aussi les hétaïres, avaient adressé leurs supplications à la veille de la bataille de Salamine, aux heures les plus sombres de la guerre contre les Perses. Voir V. Pirenne-Delforge, *ibid.*, p. 103-109 ; G. Pironti, *ibid.*, p. 250-256.

104 Paus, III, 23, 1. Voir V. Pirenne-Delforge., *ibid.*, p. 222-224.

105 V. Pirenne-Delforge, *ibid.*, p. 450-451, estime que les épithètes ἐνόπλιος et ὡπλισμένη ne constituaient pas des épiclèses cultuelles de la déesse, mais revêtaient seulement une valeur descriptive : elles indiqueraient que le ξόανον ou l'ἄγαλμα d'Aphrodite était revêtu d'une panoplie de guerrier, « pâle reflet d'une antique signification guerrière ». Voir aussi P. Marchetti, *Dromos*, 1996, p. 158 : « l'Aphrodite ὡπλισμένη […] est avant tout la déesse ouranienne » (cf. *ibid.*, p. 158, n. 14). Même si l'Aphrodite armée ne doit pas être distinguée de la Cythéréenne, il n'en reste pas moins qu'un lien

propos de la Νικηφόρος vénérée dans le temple d'Apollon Lycien renvoie à tout autre chose qu'au succès des armes[106], il semble qu'Aphrodite n'en ait pas moins entretenu des liens étroits avec l'univers de la guerre, puisqu'elle est, dans cette cité comme à Sparte, associée à Arès (cf. *supra*, p. 219, n. 15). On peut clôturer ce bref tour d'horizon en évoquant la célèbre statue de marbre représentant une Aphrodite armée découverte à Épidaure[107].

En vertu de ses liens étroits avec le domaine militaire, la déesse était régulièrement honorée par les hommes de guerre, dans des contextes très divers. Elle est ainsi appelée Ἡγεμόνη dans le sanctuaire qu'elle possède dans la forteresse de Rhamnonte[108] et Στραταγίς à Thyrreion en Acarnanie[109] : cette dernière épiclèse figure dans une dédicace faite par des stratèges. Ces commandants s'adressent encore à Aphrodite à Cassopè en Épire[110] et à Paros, où elle est associée à Zeus *Aphrodisios* (ainsi qu'à Hermès et à Artémis *Eukleia*)[111]. Non seulement les chefs, mais aussi les soldats vénèrent Aphrodite, plus précisément l'Aphrodite Στρατεία, à Mylasa en Carie et à Chios[112]. Ces documents datent de l'époque hellénistique et signalent une évolution vers une Aphrodite patronne

étroit était ressenti entre cette divinité et le domaine de la guerre, singulièrement à l'époque hellénistique et romaine, quand les visiteurs des sanctuaires — Pausanias et d'autres — pouvaient voir les statues de la déesse en armes.

106 Selon Paus., II, 19, 6, Hypermnestre avait dédié un *xoanon* à Aphrodite « porteuse de victoire » dans ce sanctuaire après avoir remporté le procès que lui avait intenté son père Danaos. P. Marchetti, *Hermès et Aphrodite*, 1993, p. 213 a montré que l'appartenance de cet épisode au cycle mythique des Danaïdes amène à considérer que l'Aphrodite qui se profile derrière la Νικηφόρος est l'*Ourania*, la déesse patronne des liens matrimoniaux nécessaires à la perpétuation de la communauté. Sur la place centrale de la symbolique matrimoniale dans le mythe des Danaïdes et le rôle majeur qu'y joue Aphrodite, voir aussi P. Marchetti, K. Kolokotsas, *Nymphée*, 1995, p. 237-242. Cf. V. Pirenne-Delforge, *ibid.*, p. 153-154 et 424-426, pour qui Aphrodite est dite Νικηφόρος parce qu'elle est « censée avoir favorisé la victoire juridique d'Hypermnestre » (p. 425).

107 Il s'agit d'une copie d'un original en bronze qui a généralement été daté des alentours de 380 et attribué à l'école de Polyclète le Jeune. Elle constitue sans doute la plus ancienne représentation connue du type de l'Aphrodite ἐνόπλιος : voir J. Flemberg, *Venus Armata*, 1991, p. 46-56.

108 *SEG* XLI, 1991, n° 90-91. Sur l'Aphrodite Ἡγεμόνη, « conductrice » des jeunes guerriers, voir G. Pironti, *Figures*, 2007, p. 201-205 (spéc. p. 202-203 à propos de son culte à Rhamnonte).

109 *IG* IX, I², 2, 256 (IIe/Ier s. av. J.-C.).

110 *SEG* XV, 1958, n° 383 (IIe s. av. J.-C.).

111 *IG* XII, V, 1, 220 (IIIe/IIe s. av. J.-C.). À propos de l'épiclèse particulière de Zeus, G. Pironti, *Figures*, 2007, p. 271 fait remarquer que « l'épiclèse même du dieu souverain souligne le rapport privilégié des magistrats avec le domaine de la déesse ».

112 *I. Mylasa*, 203, l. 5, et 204, l. 3 ; *IE* suppl. (= F. Graf, *Nordionische Kulte*, 1985, p. 463-465), n° 3, l. 1 (les trois inscriptions datent de l'époque hellénistique ; dans celle de Chios, on a restitué Στ[ρατείαι]). À Mylasa, l'épiclèse Στρατείος est aussi appliquée à Zeus ; le Zeus Λαβρανδεύς de Labranda était également appelé Στρατείος par les Grecs (cf. R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 290-291 et p. 291, n. 1).

de l'armée, et même plus spécifiquement des chefs militaires[113]. Nous sommes là en présence d'une des fonctions de l'Aphrodite grecque qui s'apparente le plus étroitement au rôle que jouera la déesse dans l'idéologie religieuse développée par Sylla à l'époque de la guerre mithridatique.

Il est vraisemblable que, dès les campagnes en Grèce du IIe siècle, les Romains aient eu connaissance de l'Aphrodite en armes honorée dans plusieurs cités grecques — et non des moindres : que l'on songe à Corinthe et Sparte[114]. Le culte de la déesse armée à Sparte était bien connu sous le Haut-Empire, au point que cette singularité était devenue un thème d'exercice fréquent dans l'enseignement de la rhétorique à Rome[115] : *cur armata apud Lacedaemonios Venus ?* Une telle célébrité laisse penser que cette *Venus armata* était déjà connue dans l'*Vrbs* à la fin de la République. Mais cette conception n'y avait encore jamais été valorisée au niveau religieux et politique à l'époque de Sylla. À la faveur de ses longs séjours en Grèce et en Asie Mineure, l'*imperator* fit « plus ample connaissance » avec l'Aphrodite armée des Hellènes[116] et l'adopta comme divinité tutélaire de ses campagnes, en l'associant à une autre Aphrodite-Vénus : la *genetrix* de la race romaine.

[113] Cf. G. Pironti, *Figures*, 2007, p. 271 : « Statut des dédicants et épiclèse de la déesse soulignent ensemble les compétences d'Aphrodite en matière de commandement et ses relations avec la sphère de l'autorité. » On trouvera d'autres exemples de dévotions de combattants ou de commandants envers Aphrodite dans les pages consacrées à « L'Aphrodite militaire et ses épiclèses » (*ibid.*, p. 268-273). L'auteur rapproche le rôle d'Aphrodite en tant que patronne des stratèges de sa fonction de protectrice des magistrats (à propos de laquelle nous renvoyons à V. Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 1994, p. 403-408), mais souligne que « cela n'exclut pas d'autres prérogatives plus spécifiques et liées au contexte cultuel » (G. Pironti, *ibid.*, p. 203 ; cf. p. 271-272). C'est bien en tant que déesse liée au domaine militaire qu'Aphrodite patronne les stratèges et chefs d'armées (*contra* J. Flemberg, *Venus Armata*, 1991, p. 22-23).

[114] Cf. C. Koch, *Venus-Verehrung*, 1955, p. 83.

[115] Quint., II, 4, 26.

[116] Les occasions de « croiser » l'Aphrodite armée furent nombreuses, en effet. Durant la guerre mithridatique, la présence des troupes syllaniennes dans le Péloponnèse, où le culte de cette déesse était largement répandu, est bien attestée : c'est dans cette région que Sylla avait fait installer son atelier monétaire de campagne (cf. *supra*, p. 169). Pour pénétrer dans la péninsule, les troupes romaines sont nécessairement passées par Corinthe, dont l'acropole était occupée par le sanctuaire d'une Aphrodite ὡπλισμένη. Le passage de l'*imperator* non loin de la cité de l'isthme est en outre attesté par la dédicace à Mars de Sicyone (*ILLRP* 224 ; cf. *supra*, p. 217-218). Lors des réquisitions en Étolie effectuées dès l'arrivée de l'armée en Grèce (App., *Mithr.*, 30, 116), peut-être une partie de l'armée marcha-t-elle jusque Thyrreion, où les stratèges avaient coutume d'honorer Aphrodite, comme nous venons de le voir. Il ne serait pas étonnant que cette cité ait attiré l'attention de l'*imperator* puisqu'elle avait conclu un *foedus* avec Rome à peine quelques années auparavant, en 94 (voir E. Meyer, *Thyrreion*, 1975). Un passage par l'Épire serait encore plus vraisemblable si certaines émissions de Leucade avaient bien été produites pour le compte du commandement syllanien (cf. *supra*, p. 176).

III. L'APHRODITE-VÉNUS SYLLANIENNE ENTRE LE MONDE HELLÉNISTIQUE ET ROME

1. *Σύλλας Ἐπαφρόδιτος : l'exceptionnelle concentration sur Aphrodite dans le monde grec*

Nous avons vu que les deux traits saillants de l'Aphrodite-Vénus honorée par Sylla dans le monde grec — le rôle d'*Aeneadum genetrix* et les liens avec la victoire militaire — ont des antécédents aussi bien dans le culte romain que dans les conceptions religieuses helléniques. Toutefois, l'Aphrodite ἔνοπλος[117] — guerrière par nature — à laquelle l'αὐτοκράτωρ Σύλλας dédie une double hache à Aphrodisias n'a pas d'équivalent dans le panthéon de l'*Vrbs* et fait immanquablement référence à l'Aphrodite ἐνόπλιος (ou ὡπλισμένη) honorée dans plusieurs cités du monde grec[118].

Le caractère plus spécifiquement hellénique de l'Aphrodite syllanienne durant la guerre mithridatique n'a rien qui puisse surprendre : l'*imperator* a livré les batailles les plus importantes de la campagne (notamment Chéronée et Orchomène) en pays grec et était en relation constante avec les cités et les sanctuaires, sur lesquels il avait fait peser une part considérable de l'effort de guerre. Pendant ces années, c'est autant aux Grecs qu'aux Romains que s'adresse sa propagande[119] ; il est donc naturel que son idéologie religieuse se développe également à partir des conceptions familières aux communautés de Grèce et d'Asie Mineure. En outre, un personnage aussi attentif au phénomène religieux que Sylla, aussi désireux de voir chacun de ses actes bénéficier d'un patronage divin, n'a pu qu'être séduit par le caractère essentiellement guerrier de l'Aphrodite honorée dans les régions qu'il traversait à la tête de son armée. À la suite des *imperatores* du IIe siècle, son regard était déjà naturellement tourné vers l'aïeule divine des Énéades ; il ne lui restait qu'à revêtir l'*Aeneadum genetrix* des armes

[117] L'épithète est le dernier mot de l'« épigramme » que constituent les trois vers de la dédicace, une position qui mettait immanquablement ce terme en fort relief (cf. *supra*, p. 265, à propos du σοί de la réponse de l'oracle).

[118] Parmi celles-ci figurait en première ligne Sparte, dont l'illustre passé militaire faisait un modèle rêvé pour un commandant en lutte contre un empire « barbare », dont le roi se glorifiait de descendre de Cyrus et de Darius par sa lignée paternelle : cette prétention de Mithridate est exprimée dans un discours que Trogue Pompée place dans la bouche du roi (*apud* Just., 38, 7, 1). Le souverain y déclare aussi descendre de Séleucos par sa mère : il tentait ainsi habilement de récupérer et d'associer les héritages perse et gréco-macédonien (voir P. Green, *D'Alexandre à Actium*, 1997 [1990], p. 620 ; Cl. Vial, *Grecs*, 1995, p. 141).

[119] Cf. déjà H. Volkmann, *Marsch*, 1958, p. 38.

de l'Aphrodite grecque pour en faire la déesse impératoriale par excellence dans le monde hellénistique.

Même si, durant les années passées en Grèce et en Asie Mineure, Sylla n'a pas manqué de rendre hommage ponctuellement à d'autres divinités, telles qu'Arès-Mars ou Nikè, aucune dévotion n'atteint le même degré que celle qu'il voue à « son » Aphrodite-Vénus. R. Schilling a bien montré que sa principale nouveauté résidait dans son caractère essentiellement personnel : « Sylla s'est réservé une place de choix dans la bienveillance de la déesse. Il aurait été plus difficile, sinon impossible, de se faire reconnaître pareil privilège à Rome. Mais, en Orient, Sylla prenait figure d''Énéade par excellence'[120]. » Pour la première fois dans l'histoire romaine, un homme de guerre se présentait de façon durable comme le favori d'*une* divinité. Marius n'avait pour sa part jamais associé son nom à une figure du panthéon en particulier[121], même si ses partisans avaient récupéré le patronage d'Apollon au profit de la cause *popularis*[122].

Cette tendance à l'exclusivité de la dévotion syllanienne en pays grec se révèle singulièrement dans le choix du surnom *Epaphroditos*[123]. D'après Plutarque, Sylla en faisait usage « quand il écrivait aux Grecs ou faisait affaire avec eux[124] ». Ce témoignage est parfaitement corroboré par plusieurs documents épigraphiques (sénatus-consultes et lettres) découverts en Grèce et en Asie Mineure, où Sylla est appelé Λεύκιος Κορνήλιος (Λευκίου υἱὸς) Σύλλας Ἐπαφρόδιτος, une nomenclature à laquelle s'ajoute le plus souvent — mais pas toujours (cf. *infra*) — soit le titre de δικτάτωρ, soit celui d'ὕπατος, lesquels permettent de dater ces inscriptions respectivement de 82–81 et de 80[125]. Le surnom *Epaphroditos* y figure généralement dans les formules d'introduction ou dans les passages qui se rapportent à un moment postérieur à la nomination comme dictateur, tandis que dans les phrases relatives à des décisions prises durant le séjour en Grèce et en Asie, le *cognomen* grec n'apparaît pas et Sylla est désigné

[120] R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 293-294.

[121] Cela se révèle particulièrement dans l'hécatombe vouée par Marius avant la bataille de Verceil, à l'un des moments cruciaux de sa carrière (Plut., *Mar.*, 26, 3) : selon le biographe, l'*imperator* s'adresse « aux dieux » indistinctement (alors qu'en ce même jour, son rival Catulus honore la *Fortuna huiusce diei*).

[122] Quant à la dévotion de l'Africain pour Jupiter Capitolin, il est difficile de cerner la part de vérité historique dans une tradition profondément remaniée et amplifiée *a posteriori*.

[123] Cf. C. Koch, *Venus*, 1955, col. 861.

[124] Plut., *Sulla*, 34, 4 ; cf. *Mor.*, 318 D.

[125] *RDGE* nº 18 (*SC de Stratonicensibus*), l. 1-2, [15], [18], 34-35, [54], 89-90, 103, 125 (δικτάτωρ) ; nº 20 (*SC de Thasiis*), col. II D, l. 7, col. II E, l. [4-5] (ὕπατος) ; nº 23 (*SC aliaque acta de Oropiorum et publicanorum controuersiis*), l. 52-53 (ὕπατος) ; nº 49 A (*epistula L. Cornelii Sullae de collegis artificum Bacchiorum*), l. 2-3 (δικτάτωρ). En Italie, conformément au témoignage de Plutarque, les inscriptions ne font pas mention du surnom *Epaphroditos*, mais du *cognomen Felix* (voir la liste chez J. Cabrero, *Cognomina*, 1994, p. 120).

comme αὐτοκράτωρ. Cette distinction indique qu'aux yeux du Sénat romain, Sylla n'était pas encore appelé officiellement *Epaphroditos* durant son proconsulat[126]. Plusieurs éléments suggèrent cependant que l'*imperator* pourrait avoir déjà employé ce surnom dans le monde grec en 87–84. Dans les deux passages où il évoque le *cognomen* grec de Sylla (cf. *supra*, p. 197, n. 10), Plutarque affirme que sur les trophées de Chéronée, le vainqueur était appelé Λεύκιος Κορνήλιος Σύλλας Ἐπαφρόδιτος — mais ce dernier terme aurait pu être ajouté après 82[127]. Deux inscriptions d'Oropos présentent aussi cette nomenclature sans y ajouter aucun titre, ce qui rend possible une datation antérieure à 82–81[128]. En l'état actuel, la documentation ne garantit donc pas absolument que Sylla avait déjà employé le surnom *Epaphroditos* avant son retour à Rome[129]. C'est assez vraisemblable, toutefois, et la rareté des attestations antérieures à 82/81 peut s'expliquer par le caractère encore informel du surnom[130], sans doute octroyé de façon officielle en 82 par un décret du Sénat[131], qui en sanctionna par la même occasion

[126] Ce qui concorde avec la chronologie indiquée par Diodore de Sicile, qui situe la prise du surnom *Epaphroditos* dans le contexte du début de la dictature : δικτάτωρ γεγονώς, Ἐπαφρόδιτόν τε ὀνομάσας ἑαυτόν (Diod., XXXVIII, 15).

[127] Voir dans ce sens J. P. V. D. Balsdon, *Sulla Felix*, 1951, p. 10 ; H. Behr, *Selbstdarstellung*, 1993, p. 155, n. 758 ; cf. l'hypothèse similaire de C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 177.

[128] Dans la première, les habitants d'Oropos célèbrent Λεύκιος Κορνήλιος Λευκίου υἱὸς Σύλλας Ἐπαφρόδιτος comme leur σωτήρ et εὐεργέτης (*IG* VII, 264) ; la seconde honore Caecilia Metella, épouse de Sylla, morte en 81 (*IG* VII, 372). J. P. V. D. Balsdon, *ibid.*, p. 10, n. 105, considère que ces deux inscriptions, particulièrement la seconde, ont probablement été érigées lorsque Sylla et son épouse étaient en Grèce.

[129] J. P. V. D. Balsdon, *ibid.*, p. 9-10, avançait des arguments tant en faveur de la datation haute que de la datation basse, mais privilégiait la première (sans être catégorique) : « it seems likely that already he [Sulla] had been using 'Epaphroditos' in official communications and inscriptions in Greece. » L'usage du surnom *Epaphroditos* dès l'époque du séjour en Grèce a aussi été admis par B. Wosnik, *Untersuchungen*, 1963, p. 28-29 ; J. Cabrero, *Cognomina*, 1994, p. 127 ; F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 204. D'autres auteurs ont par contre estimé qu'il n'avait pu être inscrit dans aucun document officiel avant son octroi par le Sénat : E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 100 et 107 (qui commet toutefois des confusions chronologiques : il date erronément le triomphe de Sylla de 82 et l'octroi du surnom *Epaphroditos* du début de cette année) ; C. S. Mackay, *Monuments*, 2000, p. 175.

[130] Cf. B. Wosnik, *ibid.*, p. 29 et n. 2, selon qui le caractère encore non officiel du surnom — il ne précise pas quand il le devint (« erst später ») — expliquerait qu'on ait privilégié le titre (officiel) d'*imperator* dans les inscriptions.

[131] L'hypothèse d'un décret officiel octroyant le surnom *Epaphroditos* à Sylla trouve une confirmation indirecte dans le passage d'Appien relatif à l'inscription de la statue équestre (App., *B. C.*, I, 97, 452). L'historiographe affirme avoir connaissance d'une γραφή selon laquelle le *senatus consultum* (ψήφισμα) ordonnant la réalisation de la statue mentionnait *Sulla Epaphroditos*, ce qu'Appien considère comme vraisemblable (la nature du document consulté par Appien a donné lieu à diverses interprétations : voir E. Marinoni, *Interpretazione*, 1987, p. 195-196, qui y voit un ouvrage historiographique en grec). Il est peu probable que la statue des rostres ait mentionné le surnom *Epaphroditos* plutôt que *Felix*, puisqu'aucune inscription découverte en Italie ne présente le surnom grec, mais cette information, même si elle est partiellement erronée, peut indiquer que le surnom grec de Sylla avait été mentionné dans un décret

l'emploi dans les documents déjà rédigés[132].

Un point, en tout cas, ne peut être mis en doute : du point de vue idéologique, la genèse du surnom est à situer dans le contexte des campagnes en Grèce et en Asie Mineure. C'est à l'époque où Sylla séjournait dans le monde grec et se présentait comme le favori d'Aphrodite qu'il dut concevoir le projet — différé ou non — de s'attribuer ce *cognomen* exceptionnel.

En se faisant appeler *Epaphroditos* — un surnom qui, à l'instar du *cognomen* latin *Felix*, était sans précédent dans la tradition romaine[133] — Sylla s'inscrivait dans le sillage des souverains hellénistiques qui avaient revêtu des théonymes. Le dernier en date n'était autre que Mithridate qui, plus de dix ans avant le déclenchement de la guerre contre Rome, avait intégré à sa nomenclature le nom de Dionysos[134]. C'était aussi, pour l'*imperator*, une façon inédite de donner une cohérence et une force accrues à l'idéologie religieuse qui fondait son autorité et celle de Rome dans le monde grec. Désormais, dans chaque cité, dans chaque sanctuaire de la partie hellénophone de l'empire, tout document officiel mentionnant Sylla le présenterait comme *Epaphroditos*, le « Proche d'Aphro-

sénatorial. Il nous semble que la source d'Appien dut confondre confondre le sénatus-consulte concernant les *cognomina* syllaniens et celui prévoyant l'érection de la statue équestre — ou, plus vraisemblablement encore, différentes sections à l'intérieur du même décret.

[132] Voir dans ce sens J. P. V. D. Balsdon, *Sulla Felix*, 1951, p. 109-110, qui supposait de façon convaincante que le Sénat aurait sanctionné l'usage du surnom *Epaphroditos* en novembre 82, au cours de la séance qui vit la ratification des *acta* de Sylla en tant que consul et proconsul, et l'octroi officiel de son *cognomen* latin *Felix*. Ce dernier connut une évolution comparable : quand il fut officiellement reconnu, Sylla était déjà surnommé ainsi par les gens de son entourage (App., *B. C.*, I, 97, 452) depuis plusieurs années (au moins depuis 86, puisqu'il donna à ses jumeaux nés en cette année les prénoms de Faustus et Fausta, révélateurs de son intérêts exceptionnel pour le thème de la *felicitas*). L'octroi officiel du *cognomen Felix* eut lieu après la mort de Marius le Jeune à Préneste selon Vell. Pat., II, 27, 5 et *Vir. ill.*, 25, 9. Une date légèrement postérieure est donnée par Plut., *Sulla*, 34, 3, qui le situe lors d'une *contio* qui se tint à l'issue des cérémonies du triomphe de Sylla (29-30 janvier 81). Il est préférable de retenir la première date, qui est confirmée par l'emploi simultané du titre d'*imperator* et du surnom dans l'inscription de Suessa (*ILLRP* 351 : *L. Cornelio L. [f.] Sullae Feleici imperatori publice*).

[133] Cf. J. P. V. D. Balsdon, *Sulla Felix*, 1955, p. 1 ; E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 101.

[134] Cic., *Pro Flac.*, 60 ; App., *Mithr.*, 10, 113 ; Plut., *Mor.*, 624 A-B ; Athen., V, 212d ; *OGIS* 370. Voir Cl. Vial, *Grecs*, 1995, p. 140-142. Le rapport entre le souverain et le dieu dont il portait le nom apparaît de façon très nette dans les émissions monétaires de Mithridate, dont le type de revers est bordé par une couronne de lierre (voir Fr. de Callataÿ, *Histoire*, 1997, pl. I-XIII). Le précédent fourni par le roi du Pont avait suggéré à H. Volkmann l'hypothèse selon laquelle la dévotion de Sylla envers Aphrodite dans le monde grec aurait été conçue comme une réponse à la propagande dionysiaque de Mithridate : l'*imperator* se serait présenté au monde grec comme le favori d'Aphrodite face au « Nouveau Dionysos » venu de l'Orient (H. Volkmann, *Marsch*, 1958, p. 32-34 et 38-41). L'hypothèse a été acceptée par plusieurs savants : L. Zieske, *Felicitas*, 1972, p. 45 ; B. C. McGing, *Foreign Policy*, 1986, p. 148-150 ; V. Fadinger, *Sulla*, 2002, p. 171-173 et 175 ; J. G. F. Hind, *Mithridates*, 1994, p. 163. Une telle perspective est trop limitée pour pouvoir rendre compte de la complexité de la personnalité divine honorée par Sylla et de l'importance de cette dévotion dans l'idéologie religieuse syllanienne (cf. F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 209, n. 33).

dite »[135]. En ces années qui suivirent les « Vêpres asiatiques » de 88, le pouvoir romain commençait à prendre conscience de la nécessité de bâtir un empire qui ne fût pas seulement un vaste territoire soumis de force à l'impôt : vu l'écho favorable qu'avait reçu le discours violemment anti-romain de Mithridate — et ses terribles conséquences —, il devenait essentiel pour Rome que son hégémonie fît l'objet d'un réel consensus en Orient[136]. Est significatif, à cet égard, le développement d'une idéologie religieuse « globale », à l'échelle du monde hellénique, centrée sur une divinité conçue, dans le double sillage de la tradition grecque et romaine, comme le trait d'union entre la ville des Énéades et l'Orient grec[137]. En outre, la faveur directe de l'Aphrodite armée, ancienne figure de plusieurs panthéons civiques, faisait de Sylla un chef militaire au charisme sans équivalent aux yeux des communautés grecques. Un demi-siècle avant les premières esquisses du culte impérial dans le monde hellénique, le premier personnage de Rome — *imperator*, dictateur puis consul — était singulièrement rapproché de la sphère divine.

2. *La Vénus syllanienne en Italie et à Rome : vers la* Venus Victrix *et* Felix

Nous savons, grâce au témoignage des émissions monétaires, que Vénus avait sa place dans le panthéon impératorial après le retour en Italie : son effigie figure au droit des deniers et *aurei* émis au nom même de Sylla (*RRC* 359) et par un de ses questeurs (*RRC* 375). Les types de ce monnayage, frappé pour financer la campagne des années 83–82 (cf. le chapitre III), étaient adressés prioritairement aux soldats de l'armée syllanienne. La représentation de la déesse sur les mon-

[135] Sur la signification du surnom *Epaphroditos* (généralement rendu par « favori/protégé d'Aphrodite »), qui se distingue de l'acception courante de l'adjectif ἐπαφρόδιτος et pose encore des problèmes de compréhension, voir not. J. P. V. D. Balsdon, *Sulla Felix*, 1951, p. 8, n. 91 ; B. Wosnik, *Untersuchungen*, 1963, p. 29, n. 1 ; E. S. Ramage, *Propaganda*, 1991, p. 101, p. 44 ; F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 210. On se gardera de suivre trop loin les audacieuses conjectures de V. Fadinger, *ibid.*, qui a proposé d'éclairer les surnoms *Felix* et *Epaphroditos* à partir des anciennes idéologies royales orientales.

[136] De façon très séduisante, E. Gabba, *Pubblica opinione*, 1999, p. 78-79 a mis en lien l'impact de la défection d'Athènes, foyer culturel de la Grèce, et la rédaction d'ouvrages historiques en grec par plusieurs représentants de l'aristocratie romaine (P. Rutilius Rufus et L. Licinius Lucullus). Les événements des années 80 entrainèrent aussi des manifestations plus nombreuses et plus concrètes de la puissance romaine en Grèce et en Asie Mineure : voir E. Gruen, *Greek World*, 2004, p. 263.

[137] Sur la nécessité, pour Sylla, de ne pas négliger le facteur religieux dans ses relations avec le monde grec et pour l'analyse de la dévotion envers Aphrodite-Vénus dans la perspective d'un « imperialistic effort » (et non comme une simple stratégie personnelle), voir F. Santangelo, *Sulla*, 2007, p. 199-213.

naies indique donc que la dévotion envers Aphrodite-Vénus n'a pas joué un rôle majeur seulement dans le cadre des relations entre Sylla et le monde grec[138].

Sur l'émission signée par *L. Sulla imperator iterum* (*RRC* 359) est représenté, en face de la tête de Vénus, un Cupidon tenant une palme, symbole de victoire évident. En Italie comme en Grèce, donc, la déesse patronne directement les succès militaires de l'*imperator* — de façon généralisée : à l'instar des deux trophées du revers, « détachés » de leur contexte originel, la palme ne renvoie pas à une bataille en particulier. Sur cette monnaie romaine, il n'est pas besoin de faire appel aux conceptions grecques pour expliquer le lien entre Vénus et la *uictoria*, puisque cette divinité avait déjà été invoquée à Rome dans un contexte guerrier (cf. *supra*, p. 273-277). La continuité avec l'idéologie religieuse développée dans le monde hellénique n'en est pas moins remarquable. Elle était pratiquement nécessaire, puisque les soldats de son armée — principalement des Romains et des Italiens, mais aussi des Grecs — furent des destinataires permanents du discours idéologique élaboré par Sylla, tant en Grèce et en Asie Mineure qu'en Italie. S'agissant d'une idéologie impératoriale, on peut en réalité difficilement concevoir qu'il y ait eu une rupture complète de ton et de contenu lors du passage de l'Adriatique : le but premier de ce discours était de créer et de maintenir une fidélité sans faille de la part des troupes — auxquelles il était demandé, en l'occurrence, de marcher sur Rome ! Ainsi, comme nous l'avons déjà souligné, le thème de « l'élection » de Sylla comme le premier des Énéades par Aphrodite-Vénus ne s'inscrivait pas seulement dans la tradition de l'utilisation du mythe troyen dans les rapports avec les Grecs, mais répondait aussi — à l'intention des soldats qui l'avaient suivi en Grèce — à la déclaration d'*hostis* dont il avait été victime de la part de ses adversaires politiques de Rome (cf. *supra*, p. 271). Sur les émissions monétaires, la Vénus porteuse de victoire a évidemment une allure moins guerrière que l'Aphrodite armée honorée les années précédentes, mais les légionnaires ne pouvaient avoir oublié les marques de dévotion de leur *imperator* envers la déesse grecque. Celle-ci les avait pratiquement suivis en Italie. Et d'une certaine façon, elle les mena au combat — comme dans le rêve de Sylla — jusqu'au bout : c'est à proximité du temple de

[138] Cf. l'opinion un peu différente de F. Santangelo, *ibid.*, p. 207 : « I believe [...] that the claim to Venus' favour played a very prominent role in Sulla's relations with the Greek world, whereas it was less intensively exploited on the Italian front. » L'auteur (*ibid.*, p. 219) admet cependant que la circulation des monnaies *RRC* 359 en Italie a pu y transmettre « l'écho » de l'utilisation que Sylla avait faite en Grèce du patronage de la déesse. Considérant que seules les séries *L. Sulla imperator* (*RRC* 367-368) avaient été frappées durant la guerre civile, il conclut à une disparition de Vénus du monnayage syllanien : la date que nous avons assignée à l'émission du questeur anonyme (*RRC* 375) est déterminante dans cette discussion.

Venus Erucina extra portam Collinam que Sylla établit son camp avant l'ultime bataille[139].

Les monnaies frappées par le questeur anonyme (*RRC* 375), où l'effigie de la déesse est associée à une double corne d'abondance, illustrent une qualité de la Vénus syllanienne dont nous n'avions pas encore trouvé trace : son rôle de porteuse de fertilité et de prospérité. Une émission de deniers portant la légende EX S C (*RRC* 376) et produite sans doute peu après la victoire finale, nous l'avons vu, confirme cette association entre la déesse et le motif de la corne d'abondance (simple, dans ce cas). Les *cornucopiae* des revers de ces monnaies se comprennent sans peine comme une allusion au *cognomen Felix*[140], qui fut octroyé officiellement à Sylla par le Sénat après la prise de Préneste, mais dont ses proches faisaient sans doute déjà usage depuis quelques années (cf. *supra*, p. 284, n. 132). La première signification de l'adjectif *felix* est en effet « qui produit des fruits », « fécond », « fertile ». Il est attesté dans ce sens chez Caton et encore à l'époque impériale, dans la langue populaire. Comme l'ont expliqué A. Ernout et A. Meillet, dans cette acception, il double *fecundus*, ce qui a amené une spécialisation de *felix* au sens de « favorisé des dieux », « heureux », et aussi « favorable », « propice »[141]. À l'évidence, aucune image ne pouvait, mieux que la corne d'abondance, traduire iconographiquement le nouveau nom du vainqueur. La *felicitas* syllanienne, à laquelle renvoie directement le surnom *Felix*, est le résultat de la faveur divine au sens large, et n'émane pas d'une divinité en particulier[142]. Néanmoins, les images monétaires attestent la mise en relation — non exclusive — de Vénus avec la sphère de la *felicitas*.

[139] Comme l'indique App., *B. C.*, I, 93, 428 (ἀμφὶ τὸ τῆς Ἀφροδίτης ἱερόν). Sur ce temple, cf. *supra*, p. 268, n. 61. C. Koch, *Venus*, 1955, col. 855 et 862 s'interrogeait sur la possibilité d'un rapport entre le second *natalis* de ce temple de *Venus Erucina*, fixé le 24 octobre, et la date des *ludi Victoriae Sullanae*, dont la célébration commençait le 26 octobre (cf. F. Coarelli, *Venus Erucina*, 1999, p. 114).

[140] Plus encore qu'à la déesse Fortuna (interprétation proposée par M. H. Crawford, *RRC*, 1974, p. 390). Cf. J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 795, qui y voit le symbole d'une ère nouvelle de paix et de prospérité. G. S. Sumi, *Spectacles*, 2002, p. 415-421 a bien montré que *Sulla Felix* se donnait à voir, lors des cérémonies publiques qu'il dirigeait, comme porteur d'abondance et de prospérité.

[141] A. Ernout, A. Meillet, *Dictionnaire étymologique*, 1979⁴, p. 224, *s. v.* « *fēlix* » ; cf. A. Walde, *Etymologisches Wörterbuch*, 1965⁴, p. 474-475, *s. v.* « *fēlix* ». La signification originelle de l'adjectif serait « qui donne du lait » (cf. aussi M. de Vaan, *Etymological Dictionary*, 2008, p. 209, *s. v.* « *fēlix* », qui dérive l'adjectif du proto-italique **fēl(w)i* « suckling »).

[142] Dans ses *Mémoires*, Sylla avait présenté sa chance continuelle et infaillible comme un don des dieux : εὐτυχίαν τινὰ θείαν, dans les termes de Plutarque (*Sulla*, 6, 9 ; cette tournure doit traduire une expression telle que *diuina felicitas*). On ne peut lier la *felicitas* de Sylla à une dévotion particulière ou exclusive pour une divinité, qu'il s'agisse de Vénus (comme le voulaient R. Schilling, *Vénus*, 1954, p. 278-280 et A. Alföldi, *Gottesgnadentum*, 1976, p. 145), de Fortuna (opinion très largement répandue, combattue à bon droit par J. Champeaux, *Fortuna*, 1987, p. 217-222), ou encore de Felicitas elle-même (ainsi que l'a proposé N. Castagnetti, *Felicitas*, 1996, p. 48-49). Sur la *felicitas* com-

Porteuse de victoire et d'abondance : le monnayage nous révèle de façon limpide les deux orientations majeures de Vénus dans l'idéologie religieuse développée par Sylla en Italie — puis à Rome, durant les années de sa domination. Le témoignage assuré des émissions monétaires plaide en faveur d'une datation à l'époque syllanienne pour l'institution de certains cultes officiels dont l'épigraphie nous a livré des traces isolées. Ainsi, une *Venus Victrix in Capitolio* est mentionnée comme la bénéficiaire d'une offrande, aux côtés du *Genius Publicus* et de *Fausta Felicitas*, dans les Fastes des Frères Arvales et dans ceux d'Amiterne, à la date du 9 octobre[143]. En raison des évidentes affinités de cette triade cultuelle — et singulièrement de la *Fausta Felicitas* — avec l'idéologie syllanienne, il a souvent été proposé d'en attribuer la création à Sylla ou à l'un de ses partisans[144]. Cette hypothèse est particulièrement séduisante[145] : dans quel autre contexte idéologique une *Venus Victrix* et une *Fausta Felicitas* s'insséreraient-elles de façon aussi harmonieuse ? On est pareillement tenté de reconnaître la main du dictateur ou de ses successeurs politiques dans l'instauration du culte de *Venus Felix*, dont l'existence est attestée par deux dédicaces et une inscription funéraire[146]. On rappelera toutefois que dans le traitement de ces dossiers extrêmement lacunaires, il convient de se garder de conclusions hâtives[147]. Une chose est assurée, cependant : la dévotion syllanienne envers

prise comme le résultat d'une faveur divine généralisée, voir J. R. Fears, *Theology of Victory*, 1981, p. 746-747 et 794. Cet auteur, ainsi qu'A. Keaveney, *Gods*, 1983, p. 46-47, a insisté sur la dimension éthique de la *felicitas* : les dieux ne l'accordent qu'à l'homme qui fait montre de *uirtus*, comprise non seulement comme valeur militaire, mais aussi comme qualité morale.

143 *CIL* I², 1, p. 214 (*Fasti Fratrum Arualium*) et 245 (*Fasti Amiternini*) : *Genio Public(o), Faustae Felicitati, Vener(i) Victr(ici) in Capitol(io)*. Voir D. Palombi, *Fausta Felicitas*, 1995 et *Venus Victrix*, 1999.

144 Cf. not. C. Koch, *Venus*, 1955, col. 862 ; S. Weinstock, *Victor*, 1958, col. 2489 et 2497-2498 (qui voyait dans ces inscriptions une référence à un temple de *Venus Victrix* qui pourrait avoir été édifié par la famille de Sylla). Voir D. Palombi, *Fausta Felicitas*, 1995 (avec la bibliographie).

145 Elle l'est plus encore depuis la parution de l'étude de F. Coarelli, *Substructio*, 2010, où est présentée une nouvelle identification du bâtiment traditionnellement désigné comme *Tabularium*. L'auteur propose d'y voir la *substructio* (attestée par une inscription, aujourd'hui perdue, qui indiquait qu'elle fut construite par Q. Lutatius Catulus, consul en 78) sur laquelle auraient été édifiés trois temples dédiés respectivement au *Genius Publicus*, à la *Fausta Felicitas* et à la *Venus Victrix* mentionnés dans les deux calendriers cités. Il s'agirait ainsi d'un « unitary complex to be attributed to Sulla, planned after the triumph of 81 BC and completed by Q. Lutatius Catulus after the death of the dictator in 78 BC » (*ibid.*, p. 127). Les implications d'une telle reconstruction sont considérables, tant au niveau du « paysage urbain » (le *forum Romanum* dominé par un complexe syllanien !) que de l'histoire religieuse : « It generally is thought that the cult of Venus Victrix was introduced by Pompey, and the Capitoline cult derived from that one, but on the basis of the observations above, the relationship should be inverted » (*ibid.*, p. 127).

146 Voir L. Chioffi, *Venus Felix*, 1999.

147 Sur ce point, nous ne pouvons que souscrire aux remarques méthodologiques formulées par C. Koch, *Venus*, 1955, col. 862-863.

Vénus, qui voit le jour dans le monde grec, où la divinité qu'honore l'*imperator* doit autant sinon davantage à l'Aphrodite grecque qu'à son homologue romaine, aura donné lieu, *in fine*, à un développement majeur du culte de la déesse à Rome. Qu'ils aient ou non été institués par Sylla ou des gens de son entourage, les rites officiels honorant la *Venus Victrix* et la *Felix* ne se conçoivent pas sans les innovations introduites par l'idéologie impératoriale syllanienne.

Synthèse

Après le retour au pouvoir des marianistes et des cinnaniens à Rome, Sylla, qui entamait à peine sa campagne contre les armées de Mithridate en Grèce, s'était vu déposséder de son commandement et déclarer *hostis*. Ce dramatique retournement de situation orienta de manière décisive le discours idéologique syllanien : désormais, le général ne cessa de proclamer, par tous les moyens, la légitimité de son *imperium*. Tel était le message implicite de la lettre qu'il envoya en 85 au Sénat, peu après la paix de Dardanos : suivant l'usage ordinaire des commandants qui faisaient rapport au Sénat à l'issue de leur campagne, l'*imperator* y présentait les opérations menées durant son proconsulat, en feignant d'ignorer la mesure dont il avait fait l'objet[1]. Tel était aussi le sens des symboles figurant au revers des deniers et *aurei* émis en son nom pour financer la guerre en Italie. Ceux-ci, encadrés par la légende IMPER ITERVM, renvoient aux fondements de l'*imperium* tels que les concevait Sylla. D'une part, la cruche et le *lituus* font référence à la relation avec les dieux, dont l'approbation est sollicitée par des sacrifices et la volonté consultée par la prise des auspices avant chaque acte d'importance. À travers la représentation de ces deux instruments cultuels, le type monétaire parvient ainsi à exprimer, en une *Bildersprache* plus symbolique que commémorative, la notion abstraite de faveur divine. Alors que le patronage d'une divinité particulière pouvait très naturellement être évoqué en gravant son effigie sur la monnaie, il fallait, pour suggérer l'idée d'une légitimité émanant de l'ensemble de la sphère divine, créer une iconographie nouvelle. Les nombreuses reprises de cette « formule » iconographique dans le monnayage impératorial de la fin de la République prouvent que Sylla était parvenu à composer une image d'une grande efficacité et directement « parlante » pour ses contemporains. D'autre part, les deux trophées, un motif sans doute conçu à la suite des batailles de Chéronée et d'Orchomène, pouvaient être lus non seule-

[1] App., *Mithr.*, 60, 249. Sur cette lettre, voir B. W. Frier, *Propaganda*, 1971, p. 590-591.

ment comme la commémoration de ces deux succès, mais aussi dans une perspective allégorique, comme le symbole du « don » pour la victoire que possédait l'*imperator*. Le message global du type de revers peut donc se décrypter comme suit : Sylla est légitimement *imperator* — et même *imperator iterum* — parce qu'il a toujours honoré les dieux et bénéficié de leur faveur, grâce à laquelle il a vaincu, et vaincra toujours, ses ennemis.

Outre cette prétention à bénéficier de l'assentiment de l'ensemble de la sphère divine, Sylla fit montre aussi d'une dévotion particulière à l'égard de plusieurs dieux qui patronnaient ses actions à des titres divers. S'il se réclama occasionnellement de la faveur de certaines divinités épichoriques, tel Trophonios de Lébadée, qui lui annonça ses deux victoires de Béotie, c'est surtout vers Arès-Mars, Nikè et Aphrodite qu'il se tourne durant la guerre mithridatique. Cette triade, à laquelle il dédie les trophées de Chéronée, est d'une cohérence remarquable dans le contexte d'une campagne où il doit persuader à la fois les Grecs et les Romains de sa suprématie militaire et de sa légitimité comme commandant de la province d'Asie. Arès et Aphrodite, dont l'association était ancienne en Grèce, forment aussi un « couple » significatif aux yeux des Romains, en tant qu'ancêtres de leur cité. Peut-être était-ce d'ailleurs la première fois que les *auctores gentis Romanae* étaient honorés ensemble de façon officielle par un magistrat de l'*Vrbs*. À Sicyone, Mars reçoit à titre individuel une dédicace en latin — ce qui suggère que l'*imperator* avait procédé à cette offrande avant tout dans la perspective de ses relations avec son armée (et éventuellement avec les communautés italiennes). Quant à l'Aphrodite honorée par Sylla dans le monde grec, elle possède indéniablement une nature guerrière, bien mise en évidence dans la dédicace de la double hache à la déesse d'Aphrodisias : le commandant y rappelle que celle-ci lui était apparue en songe à la tête de ses troupes, armée de la panoplie d'Arès. Arès-Mars et Aphrodite-Vénus étant l'un et l'autre liés à la sphère militaire, Nikè trouve naturellement sa place à leurs côtés, en tant qu'incarnation de la victoire amenée par la faveur conjointe des deux divinités.

Aphrodite est à la tête du panthéon impératorial dans le monde grec. La réponse oraculaire qui, selon la tradition, aurait été délivrée à Sylla — et dont nous supposons qu'elle fut forgée à l'époque de la guerre mithridatique — se présentait comme l'acte de naissance de la relation privilégiée entre la déesse et le commandant qu'elle avait distingué parmi tous les Énéades. Le choix du surnom *Epaphroditos* indique à suffisance que la dévotion envers Aphrodite était, dans le chef de Sylla, un élément central de sa « politique de communication » vis-à-vis des cités et sanctuaires de Grèce et d'Asie Mineure. Il n'est donc pas étonnant que la divinité tutélaire du général présente un profil si grec :

la déesse armée à laquelle il dédie la double hache, sans équivalent dans le panthéon romain, était directement inspirée de l'Ἀφροδίτη ὡπλισμένη honorée dans plusieurs cités. Rappelée par la nomenclature même de Sylla dans tous les documents officiels rédigés en grec, la faveur particulière d'Aphrodite pour l'*imperator populi Romani* devait contribuer à la construction d'une identité impériale, dont la *nobilitas* romaine commençait à percevoir la nécessité à la suite des « Vêpres asiatiques ». Sylla exploita aussi le patronage de la déesse dans ses relations avec l'armée, comme l'attestent ses représentations au droit des monnaies émises pour financer la campagne en Italie. La dévotion envers Aphrodite-Vénus constitue ainsi un remarquable facteur de continuité et de cohérence dans le discours religieux développé par l'*imperator* à l'attention des milieux grecs et italo-romains durant les six années du proconsulat. Cette figure divine constituait un trait d'union idéal entre les deux panthéons : Aphrodite en Grèce, Vénus en Italie et à Rome possédaient l'une et l'autre une personnalité riche et complexe, et s'étaient rapprochées, depuis plusieurs siècles, grâce notamment à l'interface offerte par le mythe troyen. L'Aphrodite-Vénus syllanienne, à la fois divinité armée et meneuse de guerriers — ce trait étant emprunté à la déesse grecque —, porteuse de victoire et d'abondance, était sans conteste la patronne idéale d'un chef de guerre qui prétendait œuvrer au retour de la prospérité en restaurant la *Res publica* — et en développant, dans les régions hellénophones, un sentiment d'appartenance à l'empire.

Si, par le choix des types monétaires, Sylla plaçait la marche en Italie sous le signe d'une *Venus Victrix* et *Felix* avant la lettre, il retrouva aussi, sur le chemin du retour à Rome, deux divinités dont il s'était réclamé à des moments importants de sa carrière. La première est Mâ-Bellona, à laquelle il était lié depuis qu'il l'avait « découverte » en Cappadoce lors de sa propréture, dans les années 90. En 83, elle se manifeste à l'*imperator* par la voix d'un esclave possédé et lui prédit la victoire, tout en le mettant en garde contre la destruction du temple de Jupiter Capitolin. Le jour de la bataille finale, devant la Porte Colline, c'est à Apollon, à qui il avait offert de splendides jeux publics quinze ans plus tôt, que Sylla adresse une vibrante prière. Même s'il avait en réalité coutume de prier le dieu avant les combats pour exalter le courage de ses soldats, le récit de Plutarque suggère que le vainqueur, dans ses *Mémoires*, avait accordé une place tout à fait particulière à l'invocation faite à la statuette d'Apollon Pythien à l'heure du dernier combat.

Au lendemain de la victoire, au moment d'apporter un fondement religieux à la proscription, Mâ-Bellona et Apollon joueront encore un rôle essentiel. La première, qui était déjà apparue en 88 comme l'instigatrice de la marche sur Rome et de la vengeance du consul, se profile à nouveau comme la déesse du châtiment

des ennemis de Sylla. L'exécution des prisonniers samnites, qui prélude à celle des proscrits, présente certains traits caractéristiques d'une mise à mort rituelle, dont la proximité avec le temple de Bellone *in circo*, lieu de l'assemblée sénatoriale réunie par le vainqueur, suggère qu'elle pouvait être symboliquement perçue comme une offrande à la sanglante protectrice du chef de guerre. Quant à l'exécution de M. Marius Gratidianus, également hautement symbolique, elle est placée sous le signe d'Apollon : c'est devant son temple que siège Sylla lorsque Catilina lui apporte la tête de la victime. Dieu porteur de victoire, mais également, dans la plus ancienne tradition romaine, dieu *medicus*, Apollon était tout désigné pour patronner la proscription, non pas dans sa dimension de vengeance — incarnée par la terrible Mâ-Bellona —, mais de « purification » du corps civique. À l'issue de ces sanglantes journées, le dictateur pouvait entamer son œuvre de restauration, qui trouverait sa plus parfaite expression, du point de vue religieux, dans le projet de reconstruction du temple du Capitole et l'élargissement du *pomerium*.

CONCLUSION GÉNÉRALE

De la victoire au pouvoir :
vers une histoire de l'idéologie impératoriale au Ier siècle

L. Sulla, cui omnia in uictoria lege belli licuerunt.
Ps.-Sall., *Ad Caes.*, II, 4, 1

I. LA CRISE DE LA RÉPUBLIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'IDÉOLOGIE IMPÉRATORIALE

Dès l'aube de notre parcours de recherche, notre ambition fut d'étudier les facteurs idéologiques et religieux de la crise de la République romaine, sujet qui outrepassait, et de loin, le cadre d'une thèse de doctorat et de la monographie qui devait en résulter[1]. Nous avons donc conçu celle-ci comme le premier volet de notre enquête, qu'il nous parut nécessaire de consacrer à une période charnière dans l'évolution des pratiques et des mentalités politiques des Romains : celle de la montée en puissance de Marius et de Sylla, qui se traduisit par des mesures institutionnelles hors du commun — l'octroi de cinq consulats consécutifs à l'un, la « résurrection » de la dictature en faveur de l'autre. Bien que nous n'ignorions pas la pluralité et la complexité des jeux d'influence et d'opposition à l'œuvre au sein de la *nobilitas* aux IIe et Ier siècles, nous avons résolument centré notre investigation sur les deux figures qui dominèrent successivement la scène politique durant une trentaine d'années, entre 107 et 78. Nous y étions irrésistiblement invité, bien sûr, par l'importance que leur reconnaissent les

[1] L'élaboration de ce projet de recherche dut beaucoup à la stimulante mise en perspective proposée par P. Marchetti, *Construction idéologique*, 2003.

auteurs anciens, et à leur suite la tradition historiographique moderne. La « suggestion » de la documentation littéraire, où il est toujours possible de suspecter des réinterprétations ou déformations anachroniques, notamment induites par l'expérience du régime impérial (chez Appien et Plutarque, surtout), fut parfaitement confirmée par l'étude de documents contemporains des événements : les monnaies et, dans une moindre mesure, les inscriptions. À bien des égards, nous l'avons vu, leur témoignage est révélateur du poids politique — de l'*auctoritas*, pour employer un concept romain[2] — de Sylla, et déjà de Marius, de même qu'il laisse transparaître une évolution significative des modes d'action et de communication des chefs d'armée.

Une telle polarisation de l'*auctoritas*, entraînant de telles « entorses » institutionnelles, est une nouveauté de l'époque étudiée dans ce mémoire. Si l'on ne peut s'exagérer l'influence de la personnalité et de l'action de Sylla sur le cours des événements et l'évolution des mentalités qui précipitèrent la fin du régime républicain, l'importance de Marius dans ce processus doit être relativisée : à l'évidence, le vainqueur de Jugurtha et des Germains ne fut, à aucun moment, guidé par la volonté de mettre en œuvre une véritable réforme politique, qu'elle fût, telle celle projetée par les Gracques, « novatrice » — c'est-à-dire, aux yeux des Romains, révolutionnaire, comme le trahissent des expressions telles que *res nouae* ou *noua moliri* — ou au contraire conservatrice, comme le sera celle du dictateur Sylla. Mais l'*homo nouus* aux sept consulats n'en fut pas moins une figure incontournable de la scène politique (y compris durant les années 90) qui marqua profondément ses contemporains. Son souvenir était encore bien présent une génération plus tard, comme l'attestent maints passages de Cicéron. Il nous est apparu aussi que la carrière de Sylla, surtout jusqu'à l'année 88, ne pouvait être correctement appréhendée, singulièrement en ce qui concerne l'image que se donnait alors l'ambitieux personnage, si on ne la mettait pas en lien avec le « modèle » d'ascension offert par Marius. En bref, il nous fallait, pour comprendre l'œuvre politique de César et d'Auguste, comprendre celle de Sylla, dont le parcours ne pouvait à son tour être expliqué qu'en remontant à son inspirateur direct en matière d'autoreprésentation : Marius.

Du premier consulat de Marius (107) à l'octroi du *cognomen Augustus* à l'héritier de César (27), les *principes* de la scène politique durent leur prééminence avant tout à leurs succès militaires. Dans ses grandes lignes, l'histoire — institutionnelle, militaire, sociale, idéologique et religieuse — des quatre-vingts dernières années de la *Res publica libera* fut donc écrite par des chefs de guerre.

[2] Voir J. Hellegouarc'h, *Vocabulaire*, 1972², p. 295-311.

À la suite de nombreux prédécesseurs, nous avons ainsi considéré cette période comme « l'âge des *imperatores* ». En vérité, si le terme latin se retrouve souvent sous la plume des savants modernes pour caractériser les grandes figures du Ier siècle, l'emploi du titre à cette époque a cependant fait l'objet de peu d'attention durant les dernières décennies. Depuis la remarquable synthèse réalisée par R. Combès il y près d'un demi-siècle, on a généralement admis la coexistence, à partir de la deuxième guerre punique, de deux emplois du titre d'*imperator*, l'un, officiel, attesté par la documentation épigraphique et numismatique, qui s'appliquait aux généraux acclamés par leurs troupes à la suite d'une victoire, l'autre, sans valeur légale — bien que de loin le plus fréquent —, désignant tout chef d'armée[3]. Cette ambiguïté, effectivement attestée pour les dernières décennies de la République, remonte-t-elle bien au IIIe siècle ? Ce « double emploi » était-il déjà ancré dans les usages politiques à l'époque où Sylla inscrit pour la première fois le titre sur une monnaie romaine ? Au moment d'entreprendre l'étude du rôle joué dans la crise du système républicain par ces personnages que, dans l'Antiquité déjà, textes littéraires et inscriptions pouvaient désigner comme des *imperatores*, il nous a paru indispensable de tenter de répondre à ces questions. Comment prétendre, en effet, appréhender l'idéologie impératoriale si la signification même du terme *imperator* et, partant, les fondements institutionnels de ce discours idéologique restent flous ?

D'une étude détaillée des attestations épigraphiques, numismatiques et littéraires du titre d'*imperator* sous la République, dont les résultats ont été publiés séparément[4], nous avons conclu que le titre d'*imperator* pouvait être revêtu officiellement par tout détenteur de l'*imperium* (*militiae*), même si, à partir des années 60, il désigne de plus en plus souvent des commandants victorieux ayant bénéficié de l'*appellatio imperatoria*. Nous avons aussi émis l'hypothèse que cet usage serait apparu à l'époque de la guerre sociale et de la première guerre civile, à la faveur du nouveau lien qui s'établissait alors entre les soldats et leur chef. Par ailleurs, l'examen des textes littéraires et épigraphiques où le titre est appliqué à Sylla n'amène pas forcément à conclure que celui-ci le portait en vertu d'une acclamation (cf. *supra*, p. 160, n. 4). Dès lors, nous avons abordé l'étude de l'autoreprésentation syllanienne, dont un des piliers est précisément l'emploi du titre d'*imperator*, dans une perspective forcément différente de celle adoptée dans beaucoup de travaux antérieurs : ainsi la légende *imperator* (*iterum*) sur les émissions monétaires de Sylla ne nous est-elle pas apparue comme une allusion à une (ou deux) de ses victoires militaires, mais comme le rappel du fonde-

[3] R. Combès, *Imperator*, 1966.

[4] P. Assenmaker, *Imperator*, 2012.

ment institutionnel et religieux de son statut de chef militaire : l'*imperium*. Le message véhiculé ne relève donc pas d'une idéologie de la victoire *stricto sensu*, mais d'une idéologie impératoriale plus complexe, dans laquelle l'exaltation des succès militaires occupe une place certes prépondérante, mais non exclusive. Il faut aussi tenir compte de la déclaration d'*hostis* dont Sylla avait fait l'objet dès le début de la campagne en Grèce. Elle marque un tournant non seulement dans sa carrière, mais aussi dans sa stratégie de légitimation : dès ce moment, avant même de se donner à voir comme un général victorieux — ou du moins parallèlement —, il lui fallait réaffirmer la légitimité contestée de son commandement, en se réclamant de principes supérieurs aux institutions humaines. Dans ce discours, le rappel des victoires n'est plus, comme dans l'exaltation de la figure de Marius par ses partisans ou dans la « première phase » de l'idéologie syllanienne, le thème premier et fondamental ; il n'est développé, pour ainsi dire, que dans un second temps, et les succès militaires peuvent être considérés déjà comme la confirmation de la légitimité de l'*imperium* de Sylla aux yeux des puissances divines — et comme la seule garantie concrète que les soldats pouvaient avoir de cette légitimité. La composition du type de revers des deniers et *aurei* frappés pour financer la campagne en Italie exprime de façon remarquable cette articulation idéologique.

La première idéologie à proprement parler impératoriale fut élaborée dans le sillage de *L. Sulla imperator* : de fait, s'il n'est pas le premier commandant militaire à être désigné comme tel dans l'épigraphie, Sylla fit un usage plus assidu que ses prédécesseurs du *nomen imperatoris*, et innova en l'inscrivant sur des monnaies romaines, ce qui fut rapidement imité[5]. Preuve de la forte impression qu'il faisait sur les contemporains et de son efficacité dans le contexte des guerres civiles, le titre d'*imperator* figurera de plus en plus fréquemment sur les monnayages émis au nom des différents chefs de faction qui s'affrontèrent durant les dernières décennies de la République[6]. C'est dans la perspective de l'usage « révolutionnaire » qu'en fit Sylla qu'il convient d'analyser la façon dont ceux qui lui succédèrent sur le devant de la scène politique utilisèrent à leur tour le *nomen imperatoris*. Il faut tenir compte aussi de la possibilité d'une apparition

[5] Dès la fin des années 80 : C. Valerius Flaccus, durant son proconsulat en Gaule en 82, émit une série de deniers signés C. VAL FLA IMPERAT (*RRC* 365) et Q. Caecilius Metellus Pius frappa des deniers anonymes, portant la seule légende IMPER, dans le nord de l'Italie en 81 (*RRC* 374/2).

[6] Pour la liste des émissions présentant le titre *imperator* jusqu'à la fin de la période républicaine, voir H. Mattingly, *Some New Studies*, 1953, p. 261-271, et M. P. Rivero Gracia, *Imperator*, 2006, p. 293-303 et 409-435. Aux émissions recensées par ces deux auteurs, il faut ajouter les cistophores de Fimbria (cf. *supra*, p. 190, n. 95). Sur le monnayage impératorial, voir aussi M. P. Rivero Gracia, *Moneda*, 2008.

relativement tardive de l'*appellatio imperatoria* — dans les années 90/80 ? —, un nouveau « rituel » militaire qui, assez vite, allait pratiquement institutionnaliser le lien entre la victoire militaire et le titre même d'*imperator*. Enfin, ce dernier connut une ultime évolution avec Octavien, qui — à la suite de César peut-être[7] — prendra officiellement le nom d'Imperator Caesar[8]. Utilisant le terme comme un *praenomen*, sans renoncer à l'employer aussi comme titre dans la tradition de l'*appellatio* tardo-républicaine, l'héritier du *Diuus Iulius* liait définitivement à sa personne la symbolique triomphale dont le mot *imperator* était investi depuis quelques décennies. C'est ainsi que le titre sur lequel Sylla avait attiré l'attention de tout l'empire devint une composante essentielle de l'identité institutionnelle du Principat naissant.

II. DU PAYSAGE MONÉTAIRE À L'HORIZON IDÉOLOGIQUE ET RELIGIEUX

La crise de la *Res publica* fut celle du *mos maiorum* tout entier : autant une crise institutionnelle et politique que morale et culturelle. Écrire l'histoire du passage de la République à l'Empire implique donc de retracer l'évolution idéologique qui accompagna — ou précipita — la déliquescence des structures républicaines et l'émergence d'un régime nouveau. Pour appréhender cette évolution, l'historien dispose d'une documentation littéraire qui devient abondante à partir des années 70 environ : les écrits de Cicéron et les œuvres en prose et en poésie composées durant la période triumvirale reflètent en maints passages la perception que ces auteurs avaient du climat politique et idéologique de leur époque. Pour les périodes précédentes, en revanche, et notamment pour celle étudiée dans le présent mémoire, notre connaissance de la littérature contemporaine est réduite à quelques dizaines de fragments, à partir desquels il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de reconstituer ce climat. Pour combler cette lacune documentaire, les types extrêmement variés qui figurent sur le monnayage romain constituent une source précieuse, car connue dans son intégralité. Si l'on eut de longue date recours aux images monétaires pour l'étude des propagandes des *imperatores* et de leurs partisans, on a moins souvent tenté d'y déceler les échos de courants religieux et idéologiques plus

7 Cf. D. Kienast, *Augustus*, 1999³, p. 5.

8 Sur la date, les circonstances et la signification idéologique de la prise par Octavien du *praenomen imperatoris*, voir R. Syme, *Imperator Caesar*, 1958 ; R. Combès, *Imperator*, 1966, p. 132-150 ; C. J. Simpson, *Imp. Caesar*, 1998.

larges[9]. Il est vrai que l'utilisation du matériel numismatique dans une perspective d'histoire « culturelle » ne va pas de soi, d'abord parce que la monnaie n'eut jamais comme fonction première de véhiculer un message politique ou idéologique — elle est avant tout un moyen d'échange —, ensuite parce que l'iconographie monétaire obéit à des contraintes et des traditions propres qui déterminent dans une large mesure le répertoire des thèmes et les modes de représentation. Il nous fallut donc mettre au point une méthode permettant d'analyser la monnaie comme source pour l'histoire idéologique et politique en tenant compte des spécificités de l'objet monétaire.

Au lieu de nous concentrer d'emblée sur certains types jugés significatifs, nous avons pris le parti de considérer d'abord l'ensemble des émissions de la période investiguée afin de prendre connaissance de ce qu'il nous a paru bon d'appeler le « paysage monétaire » de ces années. Dans la première partie, nous avons ainsi exploité un corpus constitué des monnaies émises de *ca.* 110 à 88/87 ; la seconde s'est ouverte sur un chapitre recensant les monnayages frappés pour le compte du commandement syllanien durant les campagnes en Grèce et la guerre civile en Italie. Si ces derniers sont assez peu nombreux, l'atelier de Rome produisit en revanche une grande quantité d'émissions durant la période qui sépare le premier consulat de Marius de celui de Sylla. Le simple dénombrement des types montre que les thèmes dominants de ce vaste paysage sont les représentations de la Victoire, de Roma et d'Apollon, qui apparaissent sur le plus grand nombre d'émissions (cf. l'appendice). Sans qu'il nous fût nécessaire de mener une étude quantitative approfondie, la présence d'Apollon sur les deux émissions incontestablement les plus abondantes — celles de L. Calpurnius Piso Frugi et de C. Vibius Pansa — a confirmé la grande « visibilité » de l'effigie apollinienne dans le monnayage de cette époque.

La (très) grande fréquence des représentations d'une divinité dans le paysage monétaire n'est pas forcément révélatrice d'une dévotion particulière pour celle-ci de la part de l'autorité émettrice, et moins encore de la part des contemporains. Ainsi, au vu de la tradition iconographique du monnayage dénarial, où la tête casquée de Roma et la Victoire en bige étaient des types banals — il faut se souvenir que les monnaies frappées depuis la création du denier circulaient encore à l'époque[10] —, la présence massive de la divinité poliade et de la déesse ailée dans le monnayage de ces décennies n'a rien que de très naturel, d'autant

[9] Les travaux d'A. Alföldi (dont la série d'études *Redeunt Saturnia Regna*, 1997) constituent une exception notable.

[10] Voir le tableau des dépôts monétaires du début du Ier siècle découverts en Italie chez D. Backendorf, *Münzschätze*, 1998, p. 149-150.

plus que celui-ci fut majoritairement émis en des années de guerres difficiles. En réalité, on ne peut légitimement considérer que le paysage monétaire reflète des inflexions significatives du climat idéologique et religieux que lorsqu'il révèle une concentration d'images qui n'avaient été que rarement choisies auparavant pour orner des monnaies. Tel est le cas des effigies d'Apollon — et de Vénus, laquelle apparaît fréquemment dans le monnayage des années 80, tant celui de Sylla et de ses partisans que de leurs adversaires. La présence récurrente de ces deux divinités sur les monnaies de cette époque ne pouvant être imputée à un « traditionnalisme » monétaire, nous avons cherché dans les conceptions religieuses contemporaines la raison de ces innovations typologiques. De même, la création d'une image monétaire telle que le quadrige de l'*imperator triumphans* nous a paru répondre à un développement majeur de l'idéologie impératoriale, dont Marius et Sylla furent autant les initiateurs que les bénéficiaires.

Le passage que nous opérons du paysage monétaire à l'horizon idéologique et religieux ne doit pas surprendre : depuis la diversification typologique dans les années 130 environ, les monnaies étaient devenues des *monumenta* servant à la propagation de la *memoria* et des *res gestae* des familles dont étaient issus les *triumuiri monetales*[11]. Au tournant du Ier siècle, la thématique monétaire se fait de plus en plus souvent l'écho de la situation politique contemporaine. Dans ce contexte, certains de ces magistrats ont pu choisir de rappeler sur leurs émissions à quelles divinités les Romains devaient leurs succès militaires ou en quels *numina* ils plaçaient leurs espoirs de victoire. Leurs concitoyens, utilisateurs de ces monnaies, y reconnaîtraient ainsi les dieux envers lesquels la communauté civique se sentait alors une dévotion particulière, que ces petits *monumenta* pouvaient peut-être contribuer à entretenir. Le processus est identique, à un autre niveau, en ce qui concerne l'usage de la monnaie dans la propagande des *imperatores* et de leurs partisans, surtout en temps de guerre civile. Au moment de la paie de la solde, les soldats, qui sont toujours les premiers destinataires des types des monnayages impératoriaux, n'empochaient certainement pas les pièces sans y avoir au moins jeté un œil, ne fût-ce que pour en contrôler la bonne qualité. La plupart pouvait alors y reconnaître les divinités que leur commandant invoquait ou honorait devant eux, ou encore les symboles de son autorité, dont il leur rappelait la légitimité à l'occasion de harangues. En cette époque où la monnaie — surtout celle en argent et en or — était essentiellement un petit lingot de métal précieux, il ne faut pas sous-estimer l'attention portée à l'objet monétaire, et partant le potentiel de communication des images et des inscriptions qui y figuraient.

[11] Voir A. Meadows, J. Williams, *Moneta*, 2001, spéc. p. 42-43.

III. LES « PANTHÉONS IMPÉRATORIAUX » : DES SYSTÈMES DYNAMIQUES ET DES ÉQUILIBRES MOUVANTS

Une fois reconstitué l'horizon idéologique et religieux devant lequel évoluent les protagonistes du dernier siècle de la République, l'analyse de leur autoreprésentation ou de leurs dévotions envers certaines divinités peut s'accompagner d'une mise en perspective qui en éclaire la signification. Nous avons pu montrer que, replacée dans le contexte de l'émergence d'Apollon dans le panthéon des années 90, la célébration grandiose par Sylla des jeux consacrés à cette divinité prend un sens nouveau : le préteur de 97 ne ressuscite pas seulement le souvenir de la création des *ludi Apollinares* par un de ses ancêtres, mais profite de cet épisode de son histoire gentilice pour appuyer sa prétention à être le « premier dévot » d'un dieu en lequel on voyait alors à nouveau un porteur de victoire. Mais qu'on aborde l'étude de l'idéologie religieuse des *imperatores* par le biais des images monétaires ou par celui des textes, le même constat s'impose : ni Marius, ni Sylla ne se sont présentés comme les favoris d'une seule divinité, à l'exclusion des autres. Cette évidence avait été quelque peu occultée par la façon d'étudier la religion romaine au siècle dernier : les imposantes monographies consacrées à l'Apollon romain ou à Vénus, pour ne citer que celles présentant le rapport le plus étroit avec le sujet de ce mémoire, ont inévitablement focalisé l'attention sur le rôle joué par la seule divinité étudiée dans les propagandes religieuses des chefs de guerre du I^er^ siècle. Nous nous sommes donc attaché à mettre en lumière la pluralité des dévotions de Marius et Sylla, et l'évolution des groupes de divinités par eux honorés, qu'il nous a paru bon d'appréhender comme des « panthéons impératoriaux ».

Pour mettre en lumière la constitution de ces panthéons personnels et les rapports entre les divinités qui les composent, il était indispensable d'adopter une approche chronologique. En ces années de crise, la contingence historique ne nous a pas paru sans incidence sur l'évolution religieuse. Nous avons donc tenté de suivre pas à pas la constitution d'un système complexe et en permanente évolution. Pour ce faire, nous avons distingué différentes périodes dans l'élaboration de l'idéologie religieuse syllanienne, en tenant compte de la position politique changeante de Sylla et des « milieux culturels » dans lesquels il s'inscrivait et auxquels il s'adressait. À l'époque de sa préture, évoluant sur la scène politique romaine, où il se profilait de plus en plus comme le rival de Marius, son discours idéologique et religieux se construisait principalement en opposition à celui développé par les marianistes, avec lequel il partageait tou-

tefois un thème central : la dévotion envers Apollon, dieu porteur de victoire. L'année du consulat, dans les circonstances extraordinaires de la marche sur Rome, intervient pour la première fois une patronne divine non moins exceptionnelle, découverte durant la propréture en Orient : Mâ-Bellona. Les années de campagne en Grèce et en Asie Mineure voient un enrichissement majeur du panthéon honoré par Sylla : Apollon et Bellone passent à l'arrière-plan — ils sont en tout cas pratiquement absents de nos sources pour cette période — et cèdent la première place à une nouvelle figure divine, Aphrodite-Vénus. Trait d'union entre les panthéons grec et romain, à la fois aïeule des Énéades et déesse armée porteuse de victoire, elle était une divinité tutélaire idéale dans le contexte de la guerre mithridatique et de la réorganisation de la province d'Asie. Durant la guerre civile en Italie, Vénus resta au premier rang du panthéon syllanien — les monnaies frappées pour financer ce conflit l'attestent —, où l'y rejoignirent Apollon et Mâ-Bellona, qui patronnèrent symboliquement les événements cruciaux des premiers jours de novembre 82.

Les idéologies religieuses qui se développent dans le sillage de Sylla et des autres grands *imperatores* du I^er^ siècle mettent ainsi en œuvre des panthéons qui, loin d'être des ensembles statiques, se présentent comme des structures dynamiques dont les centres de gravité se déplacent, où la primauté est accordée tantôt à une divinité, tantôt à une autre. Entre les différents dieux s'instaure un équilibre subtil, qui évolue au gré des circonstances et en fonction des patronages spécifiques que réclame le contexte politique, social ou culturel. C'est pourquoi ces idéologies religieuses requièrent une analyse globale, qui prenne en compte toutes les divinités à l'œuvre et accorde autant d'attention aux interactions entre celles-ci qu'à leurs fonctions propres.

De ce point de vue, nous avons constaté à quel point l'idéologie impératoriale a pu faire évoluer la « personnalité » de certaines divinités, souvent pour en élargir la sphère de compétences. Ainsi la Vénus syllanienne se présentera-t-elle *in fine* tout à la fois comme la mère des Énéades, une déesse armée et porteuse de victoire, et un *numen* dispensateur de prospérité et d'abondance. Aristocrate pétri de culture grecque, Sylla avait longuement observé les rites et les cultes hellénistiques, ainsi que les figures divines auxquelles ils étaient destinés. Il n'hésita pas à aller chercher ses dieux tutélaires hors de Rome ou à enrichir de façon significative les compétences des dieux du panthéon romain. Intégrant de façon subtile des apports grecs au fonds religieux de l'*Vrbs*, l'idéologie religieuse syllanienne se présente comme un édifice bâti autant sur des éléments traditionnels — ainsi les instruments religieux, la cruche et le *lituus*,

qui deviennent les symboles de l'*imperium iustum* — que sur les innovations les plus audacieuses, telles que les deux *cognomina* ou la dévotion pour Mâ-Bellona.

La plupart des manifestations de piété, des traces de dévotion particulière analysées dans ce mémoire ne constituent pas des actes cultuels *stricto sensu* — à la notable exception des *ludi Apollinares* de 97 — et se situent à la marge de la religion officielle. Les spécificités ou innovations théologiques véhiculées par l'idéologie religieuse des *imperatores* n'ont donc pas un statut différent des réflexions sur les dieux que nous pouvons lire sous la plume de certains auteurs anciens. Il est évident, cependant, que le poids politique d'un Sylla, d'un Pompée ou d'un César leur donnait un impact et une diffusion sans commune mesure avec les autres interprétations issues de la sphère privée. Il faut dès lors se demander dans quelle mesure les marques de dévotion ostentatoires de ces grandes figures ont pu contribuer à une recrudescence généralisée de l'intérêt pour ces divinités, telle celle envers Apollon que documentent les monnaies du début du I^er^ siècle. Étant donné le lien de plus en plus étroit qui se noue entre les généraux et les troupes à la fin de la République, il y a tout lieu de croire que la dévotion du chef envers un dieu devait sans peine être adoptée par l'ensemble de ses soldats, qui « l'importaient » ensuite dans la vie civile après leur démobilisation.

Le passage de la dévotion privée à la mesure religieuse officielle est d'ailleurs loin d'être inconcevable dans le cas de nos *imperatores* : depuis plusieurs siècles, les commandants des armées romaines vouaient des temples sur les champs de bataille et, une fois la victoire remportée, s'acquitaient de leur vœu, intégrant ainsi dans le panthéon civique de nouveaux dieux, qui avaient garanti la victoire et le salut de la *Res publica*. À la différence de leurs prédécesseurs, toutefois, les protagonistes des guerres civiles se présentaient comme les premiers favoris de leurs divinités tutélaires, qui œuvraient davantage au destin de leur dévot qu'elles ne veillaient au salut de la communauté — la faveur divine étant pour ainsi dire focalisée sur la personne de l'*imperator*, intermédiaire privilégié entre ses concitoyens et les dieux. Il n'est pas certain que Sylla ait déjà transformé une de ses dévotions en un culte officiel, puisque l'institution des sacrifices du 9 octobre au *Genius Publicus*, à *Fausta Felicitas* et à *Venus Victrix* ne peut être datée avec certitude de l'époque syllanienne, pas davantage que celle du culte de *Venus Felix*. Le pas sera en tout cas franchi par ses successeurs, qui inscriront les divinités majeures de leur panthéon impératorial au nombre des dieux de la cité : Pompée et César dédieront un temple respectivement à *Venus Victrix* et *Genetrix*, tandis qu'Imperator Caesar consacrera un nouveau sanctuaire à Apollon, à côté de sa demeure sur le Palatin.

*
* *

Nous avons suivi le développement de l'idéologie impératoriale durant le quart de siècle qui sépare le premier consulat de Marius de la victoire finale de Sylla à la Porte Colline. Notre parcours s'est arrêté en ces premières journées du mois de novembre 82 qui virent le Sénat et le peuple romains soumis à l'ire du vainqueur. Bientôt, celui-ci allait déposer son *proconsulare imperium*, qui avait fait de lui un *imperator* pendant près de six années, pour être élu *dictator legibus scribendis et Rei publicae constituendae*. Commençait alors un des épisodes les plus célèbres de l'histoire politique et institutionnelle de Rome — un des plus discutés, aussi, tant sont nombreuses les incertitudes sur la dictature syllanienne. Un fait s'impose avec évidence : cette première restauration de la *Res publica* était — déjà — l'œuvre d'un homme « à qui, dans la victoire, les lois de la guerre donnaient tout pouvoir », selon la formule de la seconde *Épître à César* (4, 1). Si l'idéologie impératoriale se mua progressivement en une idéologie de la refondation, qui trouva son point culminant dans l'élargissement du *pomerium* et le projet de reconstruction du temple capitolin, *Sulla Felix* n'oublia pas — et ne laissa pas oublier — quel était le fondement de son extraordinaire *auctoritas* : les *ludi Victoriae* devaient chaque année rappeler aux Romains que Sylla avait été — était — un général vainqueur. De même, l'image qu'il choisit de laisser de lui à la postérité était bien plus celle de l'*imperator felix* que du *dictator*, voire du *conditor* : dans sa très volumineuse autobiographie, le dictateur, fidèle en cela au vieil idéal de la *uirtus* romaine, relatait avec force détails ses campagnes en Orient et en Italie et n'accordait qu'une place très réduite (un livre ou deux à peine sur vingt-deux) à l'œuvre politique et législative de ses dernières années. Cette disproportion narrative, au regard de nos critères historiographiques, illustre de façon remarquable la dynamique idéologique à l'œuvre dans la résolution des conflits civils de la fin de la République, et de tous les temps : le nouvel âge d'or ne peut être atteint que par le primordial succès des armes, son avènement n'a lieu qu'une fois opéré le passage de la victoire au pouvoir.

APPENDICE

–

Le paysage monétaire de *ca.* 110 à 88/87

Nous présentons dans cet appendice un tableau reprenant les émissions frappées de l'année 110 environ[1] à 88/87, soit durant la période traitée dans la première partie de cette étude. Pour faciliter la consultation du tableau, nous avons conservé l'ordre des émissions établi dans le *RRC*, bien que nous ne suivions pas forcément le classement chronologique proposé dans ce catalogue[2].

Dans la première colonne figurent le numéro de l'émission dans le catalogue du *RRC* et le nom du monétaire tel qu'il apparaît dans les légendes. La deuxième colonne donne une description sommaire des types du monnayage en argent (droit et revers) ; les types des émissions de bronze ne sont décrits que dans la mesure où ils présentent une modification notable par rapport à la typologie traditionnelle. Afin de donner au lecteur une idée du volume relatif des différentes émissions, nous avons retranscrit dans la troisième colonne les estimations de nombres de coins (ou les nombres d'exemplaires dans le cas du bronze) fournis par le *RRC*. La dernière indique les dates assignées aux émissions dans le *RRC* et par H. B. Mattingly, *Coinage*, 1998 (= Mattingly 1998), ou par L. Pedroni, *Crisi*, 2006 (= Pedroni 2006).

[1] Si l'on omet les émissions *RRC* 309-310, que nous avons incluses par souci d'exhaustivité (elles sont situées dans la fourchette 118-107 par le *RRC* et datées de 118 par Mattingly 1998), les monnaies les plus anciennes recensées ici sont datées soit de 113/112 (*RRC*), soit de 111 (Mattingly 1998).

[2] Sur les problèmes de chronologie posés par le monnayage des années 90, cf. *supra*, p. 49.

RRC			
292 P. NERVA	> Droit : Roma ? Bellona ? > Revers : scène de vote.	[73] [91]	*RRC* : 113 ou 112 Mattingly 1998 : 110
293 L. PHILIPPVS	> Droit : portrait de Philippe V de Macédoine. > Revers : statue équestre.	[28] [35]	*RRC* : 113 ou 112 Mattingly 1998 : 110
294 T. DEIDI.	> Droit : **Roma**. > Revers : scène de bataille.	[22] [27]	*RRC* : 113 ou 112 Mattingly 1998 : 110
295 L. TORQVA. Q. EX S.C.	> Droit : **Roma**. > Revers : cavalier chargeant.	[40] [50]	*RRC* : 113 ou 112 Mattingly 1998 : 111
296/1 CN. BLASIO CN.F.	> Droit : tête casquée imberbe de Mars ?, Scipion l'Africain ? > Revers : triade capitoline.	[137] [171]	*RRC* : 112 ou 111 Mattingly 1998 : 109
296/2 (*as*)	> Droit : type traditionnel (Janus). > Revers : **Victoire** attachant un casque à un trophée.	12 exemplaires à Paris	
297 TI. Q.	> Droit : Hercule. > Revers : statue (?) de *desultor*.	[87] [109]	*RRC* : 112 ou 111 Mattingly 1998 : 109
298 L. CAESI.	> Droit : buste imberbe d'**Apollon** (?) tenant le foudre ; monogramme : AP ou AR. > Revers : *Lares Praestites* et buste de Vulcain.	[50] [62]	*RRC* : 112 ou 111 Mattingly 1998 : 109
299 AP. CL., T. MAL./MANL. ?, Q. VR.	> Droit : **Roma**. > Revers : **Victoire** en trige.	[320] et [407] [400] et [509]	*RRC* : 111 ou 110 Mattingly 1998 : 105
300 C. PVLCHER	> Droit : **Roma**. > Revers : **Victoire** en bige.	[305] [381]	*RRC* : 110 ou 109 Mattingly 1998 : 106
301 P. LAECA	> Droit : **Roma**. > Revers : scène de *prouocatio*.	[88] [110]	*RRC* : 110 ou 109 Mattingly 1998 : 106
302 L. FLAMINI. CILO	> Droit : **Roma**. > **Victoire** (tenant une couronne) en bige.	[527] [659]	*RRC* : 109 ou 108 Mattingly 1998 : 106
303 MN. AQVIL.	> Droit : Sol. > Revers : Luna en bige dans le ciel étoilé (quatre étoiles).	[42] [52]	*RRC* : 109 ou 108 Mattingly 1998 : 108
304 L. MEMMI.	> Droit : tête imberbe couronnée de chêne. > Revers : Dioscures de face tenant leur cheval.	[162] [202]	*RRC* : 109 ou 108 Mattingly 1998 : 108
305 Q. LVTATI. CERCO Q.	> Droit : Roma (?). > Revers : bateau ; autour : couronne de chêne.	[135] [169]	*RRC* : 109 ou 108 Mattingly 1998 : 107

306 L. VALERI. FLACCI	> Droit : **Victoire**. > Revers : Mars ; *apex* et grain de blé.	[150] [187]	*RRC* : 108 ou 107 Mattingly 1998 : 107
307 MN. FONTEI.	> Droit : têtes jumelées des Dioscures, identifiés aux *Penates Publici* par la légende P P (307/1a). > Revers : bateau.	(11) et (38) 14 et 48	*RRC* : 108 ou 107 Mattingly 1998 : 104
308 M. HERENNI.	> Droit : Pietas. > Revers : Énée portant Anchise.	120 et (126) (150) et 158	*RRC* : 108 ou 107 Mattingly 1998 : 104
309 A. MANLI. Q.F. SER	> Droit : **Roma**. > Revers : Sol en quadrige de face, entre étoile et croissant de lune, émergeant des vagues.	[20] [25]	*RRC* : 118-107 Mattingly 1998 : 118
310 CN. CORNEL. L.F. SISENA	> Droit : **Roma**. > Revers : Jupiter en quadrige piétinant un géant anguipède ; tête de Sol et croissant de lune.	[< 10] [< 12]	*RRC* : 118-107 Mattingly 1998 : 118
311 L. SCIP. ASIAG.	> Droit : Jupiter. > Revers : Jupiter en quadrige.	[143] [179]	*RRC* : 106 Mattingly 1998 : 103
312 C. SVLPICI. C.F.	> Droit : têtes jumelées des *Dei Penates Publici* (légende D.P.P). > Revers : deux personnages masculins tenant une lance et indiquant une truie.	[110] [137]	*RRC* : 106 Mattingly 1998 : 103
313 L. MEMMI. GAL.	> Droit : Saturne. > Revers : Vénus en bige, couronnée par Cupidon.	1 et [131] 1 et [164]	*RRC* : 106 Mattingly 1998 : 103
313/2-4 (*as*, *semis* et *quadrans*)	> Droit : type traditionnel. > Revers : proue traditionnelle, mais le bout est décoré d'une tête de Vénus et couronné par Cupidon.	27 exemplaires à Paris	
314 L. COT.	> Droit : Vulcain ; type bordé d'une couronne de laurier. > Revers : aigle sur un foudre ; type bordé d'une couronne de laurier.	1 + [36] + 4 1 +[45] + 5	*RRC* : 105 Mattingly 1998 : 102
315 L. H. TVB.	> *Ne frappe que du bronze (*unciae *et* semunciae*).*		*RRC* : 105 Mattingly 1998 : 102
316 L. THORIVS BALBVS	> Droit : *Iuno Sospita*. > Revers : taureau chargeant.	[450] [562]	*RRC* : 105 Mattingly 1998 : 102
317/1 L. SATVRN.	> Droit : **Roma**. > Revers : **Roma**.	[< 10] [< 12]	*RRC* : 104 Mattingly 1998 : 101
317/2	> Droit : Saturne en quadrige. > Revers : Saturne en quadrige.	[< 10] [< 12]	
317/3	> Droit : **Roma**. > Revers : Saturne en quadrige.	[370] [462]	

318 C. COIL. CALD.	> Droit : **Roma**. > Revers : **Victoire** en bige.	[72] et [90] [95] et [119]	*RRC* : 104 Mattingly 1998 : 101
319 Q. THERM. M.F.	> Droit : Mars. > Revers : scène de combat.	[253] [316]	*RRC* : 103 Mattingly 1998 : 100
320 L. IVLI. L.F. CAESAR	> Droit : Mars. > Revers : Vénus en bige tiré par deux Cupidons.	[92] [92]	*RRC* : 103 Mattingly 1998 : 100
321 L. CASSI. CAEICIAN.	> Droit : Cérès. > Revers : attelage de bœufs.	[63] [79]	*RRC* : 102 Mattingly 1998 : 100
322 C. FABI. C.F.	> Droit : Cybèle. > Revers : **Victoire** en bige ; oiseau.	58 et (64) (72) et 80	*RRC* : 102 Mattingly 1998 : 99
323 L. IVLI.	> Droit : **Roma** ; épi de blé. > Revers : **Victoire** en bige.	[47] [59]	*RRC* : 101 Mattingly 1998 : 99
324 M. LVCIL. RVF.	> Droit : **Roma** ; type bordé d'une couronne de laurier. > Revers : **Victoire** en bige.	[170] [212]	*RRC* : 101 Mattingly 1998 : 94
325 L. SENTI. C.F.	> Droit : **Roma**. > Revers : Jupiter en quadrige.	[93] [116]	*RRC* : 101 Mattingly 1998 : 97
326/1 C. FVNDAN. Q. 326/2 (*quinarius*)	> Droit : **Roma**. > Revers : triomphateur en quadrige ; un enfant sur un des chevaux. > Droit : Jupiter. > Revers : **Victoire** couronnant un trophée ; captif.	57 (71) 82 (102)	*RRC* : 101 Mattingly 1998 : 97
327 M. SERVEILI. C.F.	> Droit : **Roma**. > Revers : scène de combat.	[68] [85]	*RRC* : 100 Mattingly 1998 : 96
328 P. SERVILI M.F. RVLLI.	> Droit : Minerve. > Revers : **Victoire** en bige, tenant une palme.	[215] [269]	*RRC* : 100 Mattingly 1998 : 95
329 LENT. MAR. F.	> Droit : Hercule. > Revers : **Roma** couronnée par le *Genius Populi Romani* (?) ; type bordé par une couronne de laurier.	85 et 13 85 et 13	*RRC* : 100 Mattingly 1998 : 98
330 PISO, CAEPIO Q.	> Droit : Saturne. > Revers : deux questeurs assis sur un *subsellium*.	[72] [90]	*RRC* : 100 Mattingly 1998 : 100
331 (*quinarius*) P. SABIN. Q.	> Droit : Jupiter. > Revers : **Victoire** couronnant un trophée.	[100] [100]	*RRC* : 99 Mattingly 1998 : 99
332 T. CLOVLI. Q.	> Droit : Jupiter. > Revers : **Victoire** couronnant un trophée ; captif.	[225] [281]	*RRC* : 98 Mattingly 1998 : 98

333 C. EGNATVLEI. C.F. Q.	> Droit : **Apollon**. > Revers : **Victoire** inscrivant le bouclier d'un trophée.	[625] [781]	*RRC* : 97 Mattingly 1998 : 94
334 L. POMPON. MOLO	> Droit : **Apollon**. > Revers : Numa Pompilius effectuant un sacrifice.	[30] [37]	*RRC* : 97 ? Mattingly 1998 : 93
335/1-2 C. MALL., A. ALBINVS S.F., L. METEL.	> Droit : **Apollon**. > Revers : **Roma** assise sur un amas de boucliers, couronnée par une **Victoire**.	[155] et [< 10] [194] et [<12]	*RRC* : fin des années 90 Mattingly 1998 : 91 Pedroni 2006 : 90
335/3	> Droit : Mars. > Revers : statue (?) d'homme nu, tenant une lance et posant le pied sur une proue ; trophée.	[90] [112]	
335/9	> Droit : Diane. > Revers : scène de charge de cavalerie.	[20] [25]	
335/10	> Droit : **Apollon** ; étoile. > Revers : Dioscures abreuvant leur cheval ; croissant de lune.	[68] [85]	
336 C. ALLI. BALA	> Droit : tête féminine diadémée. > Revers : Diane en bige de cerfs ; type bordé d'une couronne de lauriers.	[120] [133]	*RRC* : 92 Mattingly 1998 : 92
337/1 D. SILANVS L.F.	> Droit : masque de Silène ; charrue ; type bordé d'un torque. > Revers : **Victoire** en bige tenant une palme.	 [19] [21]	*RRC* : 91 Mattingly 1998 : 90
337/2	> Droit : Salus ; type bordé d'un torque. > Revers : **Victoire** en bige tenant une palme.	 [61] [68]	
337/3	> Droit : **Roma**. > Revers : **Victoire** en bige.	[597] [663]	
337/3 (*sestertius*)	> Droit : **Roma**. > Revers : **Victoire** en bige au galop.	3 3	
340/1 L. PISO L.F. L.N. FRVGI	> Droit : **Apollon**. > Revers : cavalier tenant une palme, une torche ou un fouet.	[864] [1080]	*RRC* : 90 Mattingly 1998 : 90 Pedroni 2006 : 89
340/2 (*quinarius*)	> Droit : **Apollon**. > Revers : **Victoire** tenant divers attributs (couronne, épée et lance, ou palme).	78 86	

340/3 (*sestertius*)	> Droit : **Apollon**. > Revers : cheval au galop.	6 9	
340/4 (*as*)	> Droit : type traditionnel (Janus). > Revers : proue traditionnelle, mais sur laquelle se tient une **Victoire**.	30 exemplaires à Paris	
340/6 (*quadrans*)	> Droit : **Apollon**. > Revers : proue traditionnelle ou ancre et gouvernail.	5 exemplaires à Paris	
341/1 Q. TITI.	> Droit : tête barbue portant un diadème ailé. > Revers : Pégase.	[252] [280]	*RRC* : 90 Pedroni 2006 : 87
341/2	> Droit : Liber. > Revers : Pégase.	[252] [280]	
341/3 (*quinarius*)	> Droit : **Victoire**. > Revers : Pégase.	[250] [278]	
341/5 (*semis*)	> Droit : **Apollon**. > Revers : Minerve en quadrige.	5 exemplaires à Paris	
341/6 (*triens*)	> Droit : masque de Silène. > Revers : Cérès ; type bordé d'une couronne de laurier.		
341/7 (*quadrans*)	> Droit : masque de Silène. > Revers : masque de Pan.	1 exemplaire à Paris	
342/1 C. VIBIVS C.F. PANSA	> Droit : masque de Silène. > Revers : masque de Pan.	4 4	*RRC* : 90 Pedroni 2006 : 87
342/2	> Droit : masque de Pan. > Revers : masque de Silène.	2 1	
342/3	> Droit : **Apollon**. > Revers : Cérès ; type parfois bordé d'une couronne de laurier.	Estimation globale de 342/3-5 : > droits : [988] > revers : [1097]	
342/4-5	> Droit : **Apollon**. > Revers : Minerve en quadrige, couronnée par une **Victoire** en vol sur certains exemplaires.		
342/6	> Droit : Minerve en quadrige. > Revers : Minerve en quadrige.	[< 10] [< 11]	
342/7 (*as*)	> Droit : type traditionnel (Janus). > Revers : trois proues, parfois surmontée d'une palme ; bonnets des Dioscures.	72 exemplaires à Paris	

342/9 (*quadrans*)	> Droit : **Victoire**. > Revers : proue traditionnelle.	3 exemplaires à Paris	
343/1 M. CATO	> Droit : tête féminine (Roma ? Libera ?). > Revers : **Victoire** assise, tenant une patère et une palme.	[116] [129]	*RRC* : 89 Pedroni 2006 : entre 95 et 93 ou en 90-89
343/2 (*quinarius*)	> Droit : Liber. > Revers : **Victoire** assise, tenant une patère et une palme.	[400] [444]	
344/1 L. TITVRI. L.F. SABINVS	> Droit : Titus Tatius ; palme sur certains exemplaires. > Revers : enlèvement des Sabines.	[294] [327]	*RRC* : 89 Pedroni 2006 : 89
344/2	> Droit : Titus Tatius ; palme sur certains exemplaires. > Revers : exécution de Tarpeia.	[251] [279]	
344/3	> Droit : Titus Tatius. > Revers : **Victoire** en bige, tenant une couronne.	[180] [200]	
344/4 (*as*)	> Droit : type traditionnel (Janus). > Revers : proue traditionnelle, mais accompagnée d'une **Victoire** avec une couronne ou d'une palme sur certains exemplaires.	60 exemplaires à Paris	
344/7 (*quadrans*)	> Droit : **Apollon**. > Revers : proue traditionnelle.	2 1	
345/1 CN. LENTVL.	> Droit : Mars. > Revers : **Victoire** en bige tenant une couronne.	[615] [683]	*RRC* : 88 Pedroni 2006 : 90-88 (plutôt 88)
345/2 (*quinarius*)	> Droit : Jupiter. > Revers : **Victoire** couronnant un trophée.	[400] [444]	
346/1 C. CENSORIN.	> Droit : têtes jumelées de Numa Pompilius et Ancus Marcius. > Revers : *desultor*.	102 113	*RRC* : 88 Pedroni 2006 : 87
346/2	> Droit : **Apollon**. > Revers : cheval galopant.	(90) 100	
346/3 (*as*)	> Droit : têtes jumelées de Numa Pompilius et Ancus Marcius. > Revers : proue émergeant d'une structure architectonique (deux arches, avec une colonne surmontée d'une statue de la **Victoire**.	12 exemplaires à Paris	

Si l'on exclut les monnaies de bronze dont les types ne présentent aucune modification notable par rapport à la typologie traditionnelle de ce monnayage, le nombre total d'associations de types de droit et de revers recensées dans le tableau ci-dessus s'élève à 87. Au total, donc, le paysage monétaire des années 110 environ à 88/87 se compose de 174 types.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons établi, par ordre alphabétique, la liste des divinités représentées dans ces types. Dans la deuxième colonne figure le nombre d'occurrences de chaque divinité pour les années 100, tandis que la troisième colonne indique les occurrences pour la période s'étendant du début des années 90 (à partir du nº *RRC* 322[3]) à l'année du premier consulat de Sylla.

Sur l'ensemble de la période, trois divinités (sur les vingt-trois recensées) sont représentées plus de dix fois : Victoire (31 occurrences, soit 17,81 % de l'ensemble des types), Roma (21 occurrences, soit 12,06 %) et Apollon (14 occurrences, soit 8,04 %).

Si l'on considère uniquement la période 99–88/87 (pour laquelle 106 types sont recensés), ces trois divinités restent les plus représentées, mais dans des proportions sensiblement différentes : Victoire (25 occurrences, soit 23,58 % des types de cette période), Apollon (13 occurrences, soit 12,26 %) et Roma (9 occurrences, soit 8,49 %).

[3] Pour le recensement du monnayage des années 90, nous avons privilégié les datations de Mattingly 1998, qui situe déjà dans cette décennie les émissions *RRC* 322-329 (datées de 102-100 dans le *RRC*). La proportion des représentations d'Apollon dans le paysage monétaire des années 99-88 est donc évaluée au plus bas.

	Env. 110-100	Env. 99-88/87	Env. 110-88/87
Apollon	1	13	14
Cérès	1	2	3
Cybèle		1	1
Diane		2	2
Dioscures	1	2	3
Hercule	1	1	2
Iuno Sospita	1		1
Jupiter	4	5	9
Lares Praestites	1		1
Liber		2	2
Luna	1		1
Mars	3	2	5
Mars ?	1		1
Minerve		5	5
Penates Publici	2		2
Pietas	1		1
Roma	12	9	21
Roma ?	2	1	3
Salus		1	1
Saturne	5		5
Sol	3		3
Triade capitoline	1		1
Vénus	3		3
Victoire	6	25	31
Vulcain	2		2

BIBLIOGRAPHIE

I. ÉDITIONS

Annalistique = *L'Annalistique romaine. Tome III. L'annalistique récente. L'autobiographie politique (fragments)*. Texte établi et traduit par M. Chassignet (CUF), Paris, 2004.

Appien, *Histoire romaine*. Tome VII. Livre XII. *La guerre de Mithridate*. Texte établi et traduit par P. Goukowsky (CUF), Paris, 2001.

—, *Histoire romaine*. Tome VIII. Livre XIII. *Guerres civiles*. Livre I. Texte établi et traduit par P. Goukowsky, annoté par Fr. Hinard (CUF), Paris, 2008.

Augustin : Sancti Aurelii Augustini episcopi *De Ciuitate Dei*. Libri XXII. Recognouerunt B. Dobart et A. Kalb. Vol. I. Lib. I-XIII (Bibliotheca Teubneriana), Stutgardiae, 1981[5].

Aurelius Victor : Sexti Aurelii Victoris *Liber de Caesaribus*. Praecedunt *Origo gentis Romanae* et *Liber de Viris illustribus Vrbis Romae*. Subsequitur *Epitome de Caesaribus*. Recensuit Fr. Pichlmayr (Bibliotheca Teubneriana), Leipzig, 1970[2].

Cicéron, *Discours*. Tome XII. *Pour le poète Archias*. Texte établi et traduit par F. Gaffiot. *Pour L. Flaccus*. Texte établi et traduit par A. Boulanger (CUF), Paris, 1947.

—, *Discours*. Tome XIII, 2. *Sur la réponse des haruspices*. Texte établi et traduit par P. Wuilleumier et A.-M. Tupet (CUF), Paris, 1966.

—, *Discours*. Tome XX. *Philippiques* V à XIV. Texte établi et traduit par P. Wuilleumier (CUF), Paris, 1973[3].

—, *Les Devoirs*. Introduction. Livre I. Texte établi et traduit par M. Testard (CUF), Paris, 1965.

—, *Lucullus* = M. Tulli Ciceronis scripta quae manserunt omnia. Fasc. 42. *Academicorum reliquiae cum Lucullo* recognouit O. Plasberg (Bibliotheca Teubneriana), Stutgardiae, 1922.

—, *Correspondance*. Tome III. Texte établi et traduit par L.-A. Constans (CUF), Paris, 1940.

—, *Correspondance*. Tome IX. Texte établi, traduit et annoté par J. Beaujeu (CUF), Paris, 1988.

—, *Fragments* = J. W. Crawford, *M. Tullius Cicero: The Fragmentary Speeches. An Edition with Commentary* (American Classical Studies, 33), Atlanta, 1994.

Dio's *Roman History*. With an English Translation by E. Cary on the Basis of the Version of H. B. Foster. In Nine Volumes, IV (The Loeb Classical Library), Cambridge-London, 1969 (1916[1]).

Diodorus of Sicily in Twelve Volumes. XII. Fragments of Books XXXIII-XL. With an English Translation by Fr. R. Walton with a General Index to Diodorus by R. M. Geer (The Loeb Classical Library), London-Cambridge, 1967.

Florus, *Œuvres*. Tome I. Texte établi et traduit par P. Jal (CUF), Paris, Les Belles Lettres, 1967.

Frontin : Iuli Frontini *Stratagemata* recensuit R. I. Ireland (Bibliotheca Teubneriana), Leipzig, 1990.

HRR I = *Historicorum Romanorum Reliquiae* edidit H. Peter. Vol. I., Stuttgardiae, 1914[2].

Lactantius, *Diuinarum Institutionum* libri septem. Fasc. 1. Libri I et II. Ediderunt E. Heck et A. Wlosok (Bibliotheca Teubneriana), Monachi et Lipsiae, 2005.

Lucrèce, *De la nature*. Tome premier. Texte établi et traduit par A. Ernout (CUF), Paris, 1935.
Macrobe : Ambrosii Theodosii Macrobii *Saturnalia* apparatu critico instruxit, *In somnium Scipionis Commentarios* selecta uarietate lectionis ornauit I. Willis (Bibliotheca Teubneriana), Stutgardiae et Lipsiae, 1994[2].
Orose, *Histoire (Contre les Païens)*. Tome II. Livres IV-VI. Texte établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet (CUF), Paris, 1991.
Ovide, *Les Fastes*. Tome II. Livres IV-VI. Texte établi, traduit et commenté par R. Schilling (CUF), Paris, 1993.
Pausanias, *Graeciae Descriptio*. Vol. I. Libri I-IV. Edidit M. H. Rocha-Pereira (Bibliotheca Teubneriana), Leipzig, 1973.
—, *Description of Greece*. With an English Translation by W. H. S. Jones. Vol. IV. Books VIII (XXII) — X (The Loeb Classical Library), Cambridge-London, 1965.
Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*. Livre VII. Texte établi, traduit et commenté par R. Schilling (CUF), Paris, 1977.
—, *Histoire naturelle*. Livre XV. Texte établi, traduit et commenté par J. André (CUF), Paris, 1960.
—, *Histoire naturelle*. Livre XXXIII. Texte établi, traduit et commenté par H. Zehnacker (CUF), Paris, 1983.
Plutarque, *Vies*. Tome V. *Aristide-Caton l'Ancien — Philopœmen-Flamininus*. Texte établi et traduit par R. Flacelière et É. Chambry (CUF), Paris, 1969.
—, *Vies*. Tome VI. *Pyrrhos-Marius — Lysandre-Sylla*. Texte établi et traduit par R. Flacelière et É. Chambry (CUF), Paris, 1971.
—, *Vies*. Tome IX. *Alexandre-César*. Texte établi et traduit par R. Flacelière et É. Chambry (CUF), Paris, 1975.
—, *Œuvres morales*. Tome III. *Apophtegmes de rois et de généraux. Apophtegmes laconiens*. Texte établi et traduit par Fr. Fuhrmann (CUF), Paris, 1988.
—, *Œuvres morales*. Tome V — 1re partie. *La fortune des Romains. La fortune ou la vertu d'Alexandre. La gloire des Athéniens*. Texte établi et traduit par Fr. Frazier et Chr. Froidefond (CUF), Paris, 1990.
Polybe, *Histoires*. Tome VI. Livre VI. Texte établi et traduit par R. Weil avec la collaboration de Cl. Nicolet (CUF), Paris, 1977.
Pompeius Festus : Sexti Pompei Festi *De uerborum significatu* quae supersunt cum Pauli epitome Thewrewkianis copiis usus edidit W. M. Lindsay (Bibliotheca Teubneriana), Lipsiae, 1913.
Salluste, *Catilina. Jugurtha. Fragment des Histoires*. Texte établi et traduit par A. Ernout (CUF), Paris, 1958[3].
Pseudo-Salluste, *Lettres à César. Invectives*. Texte établi et traduit par A. Ernout (CUF), Paris, 1962.
Sénèque, *Questions naturelles*. Tome I (livres I-III). Texte établi et traduit par P. Oltramare (CUF), Paris, 1929.
Sénèque, *De la clémence*. Texte établi et traduit par Fr.-R. Chaumartin (CUF), Paris, 2005.
Servii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii. Recensuerunt G. Thilo et H. Hagen. Vol. I. *Aeneidos* librorum I-V commentarii. Recensuit G. Thilo, Lipsiae, 1881. Vol. II. *Aeneidos* librorum VI-XII commentarii. Recensuit G. Thilo, Lipsiae, 1884.
Strabon, *Géographie*. Tome III (Livres V et VI). Texte établi et traduit par Fr. Lasserre (CUF), Paris, 1967.
Suétone, *Vie des douze Césars*. Tome I. *César — Auguste*. Texte établi et traduit par H. Ailloud (CUF), Paris, 1954[2].
Suétone, *Vie des douze Césars*. Tome II. *Tibère — Caligula — Claude — Néron*. Texte établi et traduit par H. Ailloud (CUF), Paris, 1932.
C. Suetoni Tranquilli praeter Caesarum libros reliquiae. Collegit G. Brugnoli. Pars prior. *De grammaticis et rhetoribus* (Bibliotheca Teubneriana), Lipsiae, 1972[3] (1960[1]).
Tite-Live, *Histoire romaine*. Tome I. Livre I. Texte établi par J. Bayet et traduit par G. Baillet (CUF), Paris, 1982[12].

—, *Histoire romaine*. Tome III. Livre III. Texte établi par J. Bayet et traduit par G. Baillet (CUF), Paris, 1942.
—, *Histoire romaine*. Tome VII. Livre VII. Texte établi par J. Bayet et traduit par R. Bloch (CUF), Paris, 1968.
Livy. With an English Translation in Fourteen Volumes. IV. Books VIII-X. Translated by B. O. Foster (The Loeb Classical Library), Cambridge-London, 1975.
Titi Livi *Ab Vrbe condita* Libri XXI-XXV. Recognouit T. A. Dorey (Bibliotheca Teubneriana), Leipzig, 1971.
Tite-Live, *Histoire romaine*. Tome XV. Livre XXV. Texte établi et traduit par F. Nicolet-Croizat (CUF), Paris, 1992.
—, *Histoire romaine*. Tome XVI. Livre XXVI. Texte établi et traduit par P. Jal (CUF), Paris, 1991.
—, *Histoire romaine*. Tome XVII. Livre XXVII. Texte établi et traduit par P. Jal (CUF), Paris, 1998.
—, *Histoire romaine*. Tome XVIII. Livre XXVIII. Texte établi et traduit par P. Jal (CUF), Paris, 1995.
—, *Abrégés des livres de l'Histoire romaine de Tite-Live*. Tome XXXIV — 2e partie. « Periochae » transmises par les manuscrits (Periochae 70-142) et par le papyrus d'Oxyrhinchos. Texte établi et traduit par P. Jal (CUF), Paris, 1984.
Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*. Tome I. Livres I-III. Texte établi et traduit par R. Combès (CUF), Paris, 1995.
—, *Faits et dits mémorables*. Tome II. Livres IV-VI. Texte établi et traduit par R. Combès (CUF), Paris, 1997.
Valeri Maximi *Facta et dicta memorabilia*. Vol. II. Libri VII-IX. Iuli Paridis epitoma. Fragmentum de praenominibus. Ianuari Nepotiani epitoma. Edidit J. Briscoe (Bibliotheca Teubneriana), Stutgardiae et Lipsiae, 1998.
Varro, *On the Latin Language*. With an English Translation by R. G. Kent. In Two Volumes. II. Books V-VII. (The Loeb Classical Library), London-Cambridge, 1938.
Velleius Paterculus, *Histoire romaine*. Tome II. Livre II. Texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h (CUF), Paris, 1982.

II. ÉTUDES

Albrecht, M. von, *GRL = Geschichte der römischen Literatur von Andronicus bis Boëthius mit Berücksichtigung ihrer Bedeutung für die Neuzeit*, München, 1994².
Alföldi, A., *Romulus* = « Die Geburt der kaiserlichen Bildsymbolik. Der neue Romulus », dans *MH*, 8, 1951, p. 190-215.
—, *Doppeltypen* = « Komplementäre Doppeltypen in der Denarprägung der römischen Republik », dans *GNS*, 2, 5, 1951, p. 1-7.
—, *Propaganda* = « The Main Aspects of Political Propaganda on the Coinage of the Roman Republic », dans R. A. G. Carson, C. H. V. Sutherland (éds), *Essays in Roman Coinage Presented to Harold Mattingly*, Oxford, 1956, p. 63-95.
—, *Urahnen* = *Die trojanischen Urahnen der Römer* (Rektoratsprogramm der Universität Basel für das Jahr 1956), Basel, 1957.
—, *Traum* = « Der Machtverheissende Traum des Sulla », dans *JBM*, 41-42, 1961-1962, p. 275-288.
—, *Ostia* = « La più antica rappresentazione del porto di Ostia », dans *Numismatica*, 5, 1964, p. 99-104.
—, *Juppiter-Apollo* = « *Redeunt Saturnia regna*. III: Juppiter-Apollo und Veiovis », dans *Chiron*, 2, 1972, p. 215-230.
—, *Apollo* = « *Redeunt Saturnia regna*. IV: Apollo und die Sibylle in der Epoche der Bürgerkriege », dans *Chiron*, 5, 1975, p. 165-192.
—, *Gottesgnadentum* = « *Redeunt Saturnia regna*. V: Zum Gottesgnadentum des Sulla », dans *Chiron*, 6, 1976, p. 142-158.

—, *Redeunt Saturnia Regna = Redeunt Saturnia Regna*. Translated by E. Alföldi-Rosenbaum. Edited by E. Alföldi-Rosenbaum, S. Campbell, A. Easson, C. Arnold-Biucchi (Antiquitas, Reihe 3, 36), Bonn, 1997.

Allély, A., *Déclaration* = « La déclaration d'*hostis* de 88 et les douze *hostes* », dans *REA*, 109, 1, 2007, p. 175-206.

Amela Valverde, L., *Dos emisiones* = « RRC 476 y 550, dos emisiones en oricalco de C. Julio César », dans *Numisma*, 54, nº 248, 2004, p. 7-21.

Amidani, C., *Assassinio* = « L'assassinio di A. Postumio Albino e l'assegnazione del comando mitridatico a L. Cornelio Silla », dans *Aevum*, 68, 1994, p. 89-94.

Andreae, B., *Jagdsarkophage = Die Sarkophage mit Darstellungen aus dem Menschenleben. Zweiter Teil. Die römischen Jagdsarkophage* (Die antiken Sarkophagereliefs, I, 2), Berlin, 1980.

—, *Löwenjagd = Die Symbolik der Löwenjagd*, Opladen, 1985.

Angeli Bertinelli, M. G., *Nomenclatura* = « Plutarco e la nomenclatura pubblica romana (in margine alla *Vita di Silla*) », dans C. Stella, A. Valvo (éds), *Studi in onore di Albino Garzetti*, Brescia, 1996, p. 1-47.

—, *Diplomazia* = « Agli esordi delle relazioni fra Roma e l'Iran: la diplomazia al tempo di Silla (Plut. *Sull.* 5, 8-11) », dans *MUSJ*, 60, 2007, p. 461-482.

Angeli Bufalini Petrocchi, G., *Iconografia* = « L'iconografia dei Dioscuri sui denari della repubblica romana », dans L. Nista (éd.), Castores. *L'immagine dei Dioscuri a Roma*, Roma, 1994, p. 101-105.

Arnaud, P., *Nouveau document* = « Sylla, Tigrane et les Parthes. Un nouveau document pour la datation de la propréture de Sylla : Sidoine Apollinaire, *Paneg. Aviti*, 79-82 », dans *REA*, 93, 1-2, 1991, p. 55-64.

Assenmaker, P., *Palladium* = « *Pignus salutis atque imperii*. L'enjeu du Palladium dans les luttes politiques de la fin de la République », dans *LEC*, 75, 4, 2007, p. 381-412.

—, *Monnayage et idéologie* : « Monnayage et idéologie dans les années de Nauloque et d'Actium », dans *RBN*, 154, 2008, p. 55-85.

—, *Défunts* : « Les défunts Pompée et César dans les propagandes de leurs héritiers : l'exploitation politique des conceptions philosophiques et religieuses liées à la mort à la fin de la République », dans J. Andreu, D. Espinosa, S. Pastor (éds), Mors omnibus instat. *Aspectos arqueológicos, epigráficos y rituales de la muerte en el Occidente Romano*, Madrid, 2011, p. 95-111.

—, *Imperator* : « Nouvelles perspectives sur le titre d'*imperator* et l'*appellatio imperatoria* sous la République », dans *RBPH*, 90, 1, 2012, p. 111-142.

—, *Destruction* : « Poids symbolique de la destruction et enjeux idéologiques de ses récits. Réflexion sur les sacs d'Athènes et d'Ilion durant la première guerre mithridatique », dans J. Driessen (éd.), *Destruction. Archaeological, Philological and Historical Perspectives*, Louvain-la-Neuve, 2013, p. 391-414.

—, *Chronologie* = « *L. Sulla imperator* et *imperator iterum* : pour une réévaluation de la chronologie des émissions monétaires de Sylla (*RRC* 367-368 et 359) », dans *RN*, 170, 2013, p. 247-277.

—, *Fragment* = « *Vt ipse dixit* : un fragment oublié des *Mémoires* de Sylla chez Florus (I, 40, 10) », dans *Latomus*, 72, 3, 2013, p. 809-812.

—, *Trophées* = « Les trophées syllaniens de Chéronée : une relecture de Plutarque, *Vie de Sylla* 19, 9-10 à la lumière des découvertes archéologiques », dans *Latomus*, 72, 4, 2013, p. 946-955.

—, *Monnaies 'luculliennes'* = « La frappe monétaire syllanienne dans le Péloponnèse durant la première guerre mithridatique. Retour sur les monnaies 'luculliennes' », à paraître dans E. Apostolou, Ch. Doyen (éds), *Το νόμισμα στην Πελοπόννησο. Νομισματοκοπεία, εικονογραφία, κυκλοφορία, ιστορία. Από την Αρχαιότητα έως και τη Νεότερη Εποχή* (BCH supplément), Athènes.

—, *Images romaines* = « Monnaies grecques, images romaines : les références au pouvoir romain dans les monnayages de Grèce aux IIe-Ier siècles av. J.-C. », à paraître dans Fr. de Callataÿ, P. Iossif, R. Veymiers (éds), *Typoi. Greek Coins and Their Images:* Noble *Iussers,* Humble *Users?* (BCH supplément), Athènes.

Avery, H. C., *Marius Felix* = « Marius Felix (Sallust, Jug. 92-94) », dans *Hermes*, 95, 1967, p. 324-330.

Babelon, E., *Description* = *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine vulgairement appelées monnaies consulaires*, Paris-Londres, 1885.
Backendorf, D., *Münzschätze* = *Römische Münzschätze des zweiten und ersten Jahrhunderts v. Chr. vom italienischen Festland* (Studien zu Fundmünzen der Antike, 13), Berlin, 1998.
Badian, E., *Notes* = « Caepio and Norbanus: Notes on the Decade 100-90 B.C. », dans *Historia*, 6, 1957, p. 318-346 (réimpr. dans Id., *Studies in Greek and Roman History*, 1964, p. 34-70).
—, *Clientelae* = *Foreign Clientelae*, Oxford, 1958.
—, *Command* = « Sulla's Cilician Command », dans *Athenaeum*, 37, 1959, p. 279-303 (réimpr. dans Id., *Studies in Greek and Roman History*, 1964, p. 157-178).
—, *Forschungsbericht* = « Forschungsbericht. From the Gracchi to Sulla (1940-1959) », dans *Historia*, 11, 1962, p. 197-245.
—, *Waiting* = « Waiting for Sulla », dans *JRS*, 52, 1962, p. 47-61 (réimpr. dans Id., *Studies in Greek and Roman History*, 1964, p. 206-234).
—, *Testament* = « The Testament of Ptolemy Alexander », dans *RhM*, 110, 1967, p. 178-192.
—, *Augurate* = « Sulla's Augurate », dans *Arethusa*, 1, 1968, p. 26-46.
—, *Reply* = « A Reply », dans *Arethusa*, 2, 1969, p. 199-201.
—, *Sulla* = *Lucius Sulla. The Deadly Reformer*, Sydney, 1970.
—, *Oppius* = « Q.OPPIVS.PR », dans *ANSMN*, 29, 1984, p. 99-102.
Bahrfeldt, M. von, *Goldmünzprägung* = *Die römische Goldmünzprägung während der Republik und unter Augustus. Eine chronologische und metrologische Studie* (Münzstudien, 1), Halle, 1923.
Ballesteros Pastor, L., *Marius' Words* = « Marius' Words to Mithridates Eupator (Plut. *Mar.* 31.3) », dans *Historia*, 48, 1999, p. 506-508.
—, *Présages apocalyptiques* = « L'an 88 av. J.-C. : présages apocalyptiques et propagande idéologique », dans *DHA*, 25, 1999, p. 83-90.
Balsdon, J. P. V. D., *Sulla Felix* = « *Sulla Felix* », dans *JRS*, 41, 1951, p. 1-10.
Barden Dowling, M., *Clemency* = « The Clemency of Sulla », dans *Historia*, 49, 3, 2000, p. 303-340.
Bardon, H., *Littérature latine inconnue* = *La littérature latine inconnue. Tome I. L'époque républicaine*, Paris, 1952.
Bastien, J.-L., *Triomphe* = *Le triomphe romain et son utilisation politique à Rome aux trois derniers siècles de la République* (Collection de l'École française de Rome, 392), Rome, 2007.
Battistoni, F., *Parenti* = *Parenti dei Romani. Mito troiano e diplomazia* (Pragmateiai, 20), Bari, 2010.
Baumeister, P., *Fries* = *Der Fries des Hekateions von Lagina. Neue Untersuchungen zu Monument und Kontext* (Byzas, 6), Istanbul, 2007.
Baumer, L. E., *Jäger* = « Der Jäger als Retter. Zu Ikonographie und Deutung der zweiszenigen Löwenjagdsarkophage », dans *HASB*, 19, 2003, p. 61-73.
Bauslaugh, R. A., *Aesillas* = *Silver Coinage with the Types of Aesillas the Quaestor* (Numismatic Studies, 22), New York, 2000.
Bayet, J., *Religion* = *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*, Paris, 1969[2].
Beard, M., North, J., Price, S., *Religions* = *Religions de Rome*. Traduit par M. et J.-L. Cadoux (Antiquité / Synthèses, 10), Paris, 2006 (éd. anglaise 1998).
Behr, H., *Selbstdarstellung* = *Die Selbstdarstellung Sullas. Ein aristokratischer Politiker zwischen persönlichem Führungsanspruch und Standessolidarität* (Europäische Hochschulschriften. Reihe III: Geschichte und ihre Hilfswissenschaften, 539), Frankfurt am Main, 1993.
Bellandi, F., *Sanguine laeti* = « *Sanguine laeti*. Ipotesi sulla danza 'curetica' di Lucrezio II, 629 sgg. », dans *Athenaeum*, 53, 1975, p. 18-32.
Bellen, H., *Metus* = Metus Gallicus — Metus Punicus. *Zum Furchtmotiv in der römischen Republik*, Mainz, 1985.
Belloni, G. G., *Propaganda* = « Monete romane e propaganda. Impostazione di una problematica complessa », dans M. Sordi (éd.), *I canali della propaganda nel mondo antico*, Milano, 1976, p. 131-159.
—, *Moneta* = *La moneta romana. Società, politica, cultura*, Roma, 1993.

Bernstein, F., Ludi publici = Ludi publici. *Untersuchungen zur Entstehung und Entwicklung der öffentlichen Spiele im republikanischen Rom*, Stuttgart, 1998.
Berthelet, Y., *Gouverner = Gouverner par les signes divins : recherches sur l'autorité divinatoire publique, sous la République romaine et au début du Principat*, thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2012.
—, *La crosse et la cruche* = « La crosse et la cruche. Symboles de la légitimité de l'*imperium* ou symboles de l'augurat ? », dans *Cahiers « Mondes Anciens »*, 4, 2013 [en ligne : http://mondesanciens.revues.org/1037, consulté le 04/08/2013].
Bertrand, J.-M., *Méditerranée orientale* = « Rome et la Méditerranée orientale au I^er^ siècle av. J.-C. », dans Cl. Nicolet (éd.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen. 264-27 avant J.-C. Tome 2. Genèse d'un empire* (Nouvelle Clio), Paris, 2001^6^, p. 789-845.
Blázquez, J. M., *Bellona* = dans *LIMC* III, Zürich-München, 1986, p. 92-93, *s. v.* « Bellona ».
Bleicken, J., *GRR = Geschichte der römischen Republik* (Oldenbourg Grundriss der Geschichte, 2), München, 1992.
Boehringer, Chr., *Chronologie = Zur Chronologie mittelhellenistischer Münzserien 220-160* (Antike Münzen und Geschnittene Steine, 5), Berlin, 1972.
Bömer, F., *Fasten* = P. Ovidius Naso. *Die Fasten*. Herausgegeben, übersetzt und kommentiert von F. Bömer. II. *Kommentar*, Heidelberg, 1958.
Bonanno Aravantinos, M., *Trofei* = « Trofei di età romana della Beozia: una base da Livadeià », dans T. Nogales, I. Rodà (éds), *Roma y las provincias: modelo y difusión*. Vol. 1, Roma, 2011, p. 419-427.
Bonnechère, P., *Sacrifice humain = Le sacrifice humain en Grèce ancienne* (Kernos. Supplément, 3), Athènes-Liège, 1994.
—, *Trophonios = Trophonios de Lébadée. Cultes et mythes d'une cité béotienne au miroir de la mentalité antique* (Religions in the Graeco-Roman World, 150), Leiden-Boston, 2003.
—, *Divination* = « Divination », dans D. Ogden (éd.), *A Companion to Greek Religion* (Blackwell Companions to the Ancient World), Malden-Oxford, 2007, p. 145-159.
—, *Divination et révélation* = « Divination et révélation en Grèce ancienne », dans *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des Sciences religieuses*, 117, 2008-2009 (2010). Disponible à l'adresse suivante : http://asr.revues.org/index885.html?file=1 (consulté le 28/12/2012).
Bonnefond-Coudry, M., *Sénat = Le Sénat de la République romaine de la guerre d'Hannibal à Auguste : pratiques délibératives et prise de décision* (BEFAR, 273), Rome, 1989.
Bonnet, C., Pirenne-Delforge, V., *Astarté et Aphrodite* = « Deux déesses en interaction : Astarté et Aphrodite dans le monde égéen », dans C. Bonnet, A. Motte (éds), *Les syncrétismes religieux dans le monde méditerranéen antique. Actes du Colloque International en l'honneur de Franz Cumont à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort. Rome, Academia Belgica, 25-27 septembre 1997* (Institut Historique Belge de Rome. Études de philologie, d'archéologie et d'histoire anciennes, 36), Bruxelles-Rome, 1999, p. 248-273.
Borzsák, S., *Marius Alexandrodes* = « Marius Alexandrodes: zum Marius-Porträt des Sallustius », dans P. Delfosse (éd.), *Hommages à Carl Deroux. 2, Prose et linguistique, médecine* (Collection Latomus, 267), Bruxelles, 2002, p. 57-63.
Brennan, T. C., *Nineties* = « Sulla's Career in the Nineties: Some Reconsiderations », dans *Chiron*, 22, 1992, p. 103-158.
Briquel, D., *Prise de Rome = La prise de Rome par les Gaulois. Lecture mythique d'un événement historique*, Paris, 2008.
Broughton, T. R. S., *MRR = The Magistrates of the Roman Republic. Vol. II. 99 B. C.-31 B. C.* (Philological Monographs published by the American Philological Association, 15), Atlanta, 1984 (1^st^ ed. 1952).
Brunt, P. A., *Fall = The Fall of the Roman Republic and Related Essays*, Oxford, 1988.
Buonocore, M., *Testimone* = « Un nuovo testimone dell'*elogium* urbano di *C. Marius* », dans *Epigraphica*, 61, 1999, p. 157-160.

Burnett, A., Amandry, M., Ripollès, P. P., *RPC = Roman Provincial Coinage. Volume I. From the Death of Caesar to the Death of Vitellius (44 BC — AD 69). Part I: Introduction and Catalogue*, London-Paris, 1992.

Burnett, A. M., Crawford, M. H. (éds), *CRWLR = The Coinage of the Roman World in the Late Republic. Proceedings of a Colloquium Held at the British Museum in September 1985* (BAR International Series, 326), Oxford, 1987.

Burns, T. S., *Barbarians* = « Imperial Propaganda and the Barbarians: Marius, Caesar, and Augustus », dans P. Barceló, V. Rosenberger, V. Dotterweich (éds), *Humanitas — Beiträge zur antiken Kulturgeschichte. Festschrift für Gunther Gottlieb zum 65. Geburtstag* (Schriften der Philosophischen Fakultäten der Universität Augsburg, 65), München, 2001, p. 63-79.

Cabrero, J., *Cognomina* = « En torno a los cognomina de Lucio Cornelio Sila », dans *Hant*, 18, 1994, p. 119-129.

Cagniart, P. F., *Quarrel* = « L. Cornelius Sulla's Quarrel with C. Marius at the Time of the Germanic Invasions (104-101 B.C.) », dans *Athenaeum*, 67, 1989, p. 139-149.

—, *Nineties* = « L. Cornelius Sulla in the Nineties: a Reassessment », dans *Latomus*, 50, 1991, p. 285-303.

Callataÿ, Fr. de, *Aesillas* = « Les monnaies au nom d'Aesillas », dans *Italiam fato profugi Hesperinaque venerunt litora. Numismatic Studies Dedicated to Vladimir and Elvira Eliza Clain-Stefanelli* (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 70 = Numismatica Lovaniensia, 12), Louvain-la-Neuve, 1996, p. 113-151.

—, *Axes = Les monnaies grecques et l'orientation des axes* (Glaux, 12), Milan, 1996.

—, *Histoire = L'histoire des guerres mithridatiques vue par les monnaies* (Numismatica Lovaniensia, 18), Louvain-la-Neuve, 1997.

—, *Sura* = « The Coins in the Name of Sura », dans A. Burnett, U. Wartenberg, R. Witschonke (éds), *Coins of Macedonia and Rome: Essays in Honour of Charles Hersh*, London, 1998, p. 113-117.

—, *Ainianes* = « Le monnayage d'argent au type d'Athéna Parthénos émis au nom des Ainianes », dans *Coins in the Thessalian Region. Mints, Circulation, Iconography, History. Ancient, Byzantine, Modern. Proceedings of the Third Scientific Meeting* (Obolos, 7), Athens, 2004, p. 125-156.

—, *Oinoanda* = « Le monnayage en argent d'Oinoanda : après Apamée (188 av. J.-C.) ou après Mithridate (85-82 av. J.-C.) ? », dans Gh. Moucharte *et al.* (éds), *Liber amicorum Tony Hackens* (Numismatica Lovaniensia, 20), Louvain-la-Neuve, 2007, p. 203-211.

—, *More Than It Would Seem* = « More Than It Would Seem: The Use of Coinage by the Romans in Late Hellenistic Asia Minor (133-63 BC) », dans *AJN*, 23, 2011, p. 55-86.

Camp, J. *et al.*, *Trophy* = J. Camp, M. Ierardi, J. McInerney, K. Morgan, G. Umholtz, « A Trophy from the Battle of Chaironeia of 86 B.C. », dans *AJA*, 96, 1992, p. 443-455.

Carcopino, J., *Sylla = Sylla ou la monarchie manquée*, Paris, 1931.

Carney, T. F., *Coins* = « Coins Bearing on the Age and Career of Marius », dans *NC*, ser. 6, 19, 1959, p. 79-88.

—, *Marius = A Biography of C. Marius*, Assen, 1962 (Chicago, 1970^2).

Carrara, L., *Ritratto 'paradossale'* = « Silla e la nascita del ritratto 'paradossale' », dans *SCO*, 50, 2004 [2008], p. 267-294.

Castagnetti, N., *Felicitas* = « Silla e il culto di *Felicitas* », dans *RSA*, 26, 1996, p. 47-52.

Castillo Ramírez, E., *Ensayos* = « Sylla: Ensayos de poder absoluto por derecho divino », dans *Romula*, 4, 2005, p. 47-66.

Catalli, F., *Monetazione = La monetazione romana repubblicana*, Roma, 2001.

Cels Saint-Hilaire, J., *République = La République romaine. 133-44 av. J.-C.* (Collection Cursus — Histoire), Paris, 2005.

Cerfaux, L., Tondriau, J., *Culte des souverains = Un concurrent du christianisme : le culte des souverains dans la civilisation gréco-romaine*, Tournai, 1957.

Chamoux, Fr., *Martha* = « La prophétesse Martha », dans *Mélanges d'histoire ancienne offerts à W. Seston*, Paris, 1974, p. 81-85.

Champeaux, J., *Fortuna* = *Fortuna. Recherches sur le culte de la Fortune à Rome et dans le monde romain des origines à la mort de César. II. Les transformations de Fortuna sous la République* (Collection de l'École française de Rome, 64), Rome, 1987.
Chassignet, M., *Naissance* = « La naissance de l'autobiographie à Rome : *laus sui* ou *apologia de uita sua* ? », dans *REL*, 81, 2003 [2004], p. 65-78.
Chioffi, L., *Venus Felix* = dans *LTUR* V, Roma, 1999, p. 116, *s. v.* « *Venus Felix, aedes* ».
—, *Elogium* = « L'*elogium* di *C. Marius*: testi epigrafici e tradizione manoscritta », dans *Epigraphica*, 63, 2001, p. 97-103.
Christ, K., *Krise* = *Krise und Untergang der römischen Republik*, Darmstadt, 2000⁴.
—, *Sulla* = *Sulla. Eine römische Karriere*, München, 2002.
Classen, C. J., *Gottmenschentum* = « Gottmenschentum in der römischen Republik », dans *Gymnasium*, 79, 1963, p. 312-338.
Coarelli, F., *Bellona* = « Il tempio di Bellona », dans *BCAR*, 80 (1965-1967), 1968, p. 37-72.
—, *Cultura artistica* = « La cultura artistica a Roma in età repubblicana. IV - II secolo A.C. », dans Id., Revixit ars. *Arte e ideologia a Roma. Dai modelli ellenistici alla tradizione repubblicana*, Roma, 1996, p. 15-84.
—, *Porta Triumphalis* = dans *LTUR* III, Roma, 1996, p. 333-334, *s. v.* « *Porta Triumphalis* ».
—, *Campo Marzio* = *Il Campo Marzio. Dalle origini alla fine della Repubblica*, Roma, 1997.
—, *Venus Erucina* = dans *LTUR* V, Roma, 1999, p. 114-116, *s. v.* « *Venus Erucina, aedes (ad portam Collinam)* ».
—, *Substructio* = « *Substructio et tabularium* », dans *Papers of the British School at Rome*, 78, 2010, p. 107-132.
Combès, R., *Imperator* = *Imperator. Recherches sur l'emploi et la signification du titre d'imperator dans la Rome républicaine*, Paris, 1966.
Consigliere, L., *Slogans* = « *Slogans* » *monetarii e poesia augustea*, Genova, 1978.
Crawford, M. H., *Age of Sulla* = « The Coinage of the Age of Sulla », dans *NC*, ser. 7, 4, 1964, p. 141-158.
—, *RRCH* = *Roman Republican Coin Hoards*, London, 1969.
—, *RRC* = *Roman Republican Coinage*, Cambridge, 1974.
—, *Coinage and Money* = *Coinage and Money under the Roman Republic. Italy and the Mediterranean Economy*, London, 1985.
—, *Periods* = « The Sullan and Caesarian Periods », dans W. Hollstein (éd.), *Metallanalytische Untersuchungen*, 2000, p. 124-129.
Crook, J. A., Lintott, A., Rawson, E. (éds), *CAH* = *The Cambridge Ancient History. Second Edition. Volume IX. The Last Age of the Roman Republic, 146-43 B.C.*, Cambridge, 1994.
Curtius, E., *Studien* = « Studien zur Geschichte von Korinth », dans *Hermes*, 10, 1876, p. 215-243.
Dahmen, K., *Numismatic Evidence* = « The Numismatic Evidence », dans J. Roisman, I. Worthington (éds), *A Companion to Ancient Macedonia* (Blackwell Companions to the Ancient World), Malden MA - Oxford, 2010, p. 41-62.
Dalla Rosa, A., *Ductu auspicioque* = « *Ductu auspicioque*: per una riflessione sui fondamenti religiosi del potere magistratuale fino all'epoca augustea », dans *SCO*, 49, 2003, p. 148-255.
Daniela D'Alonzo, M., *Tipo di Cerere* = « Il tipo di Cerere nella monetazione romana », dans Fr. Panvini Rosati (éd.), *Ricerche sui materiali e studi tipologici* (Archeologia, 119), Roma, 1996, p. 113-123.
De Angeli, S., *Iuppiter* = dans *LTUR*, III, Roma, 1996, p. 148-153, *s. v.* « *Iuppiter Optimus Maximus Capitolinus, aedes* (fasi tardo-repubblicane e di età imperiale) ».
Delcourt, A., *Denys d'Halicarnasse* = *Lecture des* Antiquités Romaines *de Denys d'Halicarnasse. Un historien entre deux mondes* (Mémoires de la Classe des Lettres. Collection in-8°, 3ᵉ série, 34), Bruxelles, 2005.
de Michele, L., *Fimbria* = « Fimbria e Sertorio : *proditores reipublicae* ? », dans *Athenaeum*, 93, 1, 2005, p. 277-289.

DeRose Evans, J., *Political Propaganda* = *The Art of Persuasion. Political Propaganda from Aeneas to Brutus*, Ann Arbor, 1992.
Desnier, J.-L., *Gaulois* = « Le Gaulois dans l'imaginaire monétaire de la République romaine. Images plurielles d'une réalité singulière », dans *MEFRA*, 103, 1991, p. 605-654.
Di Cesare, R., *Fregio* = « Fregio con armi dalle pendici del Campidoglio, cosidetto Monumento di Bocco », dans E. La Rocca, Cl. Parisi Presicce, A. Lo Monaco (éds), *I giorni di Roma. L'età della conquista*, Roma, 2010, p. 285-287.
Dijkstra, T., Parker, V., *Through Many Glasses Darkly* = « Through Many Glasses Darkly: Sulla and the End of the Jugurthine War », dans *WS*, 120, 2007, p. 137-160.
Di Napoli, V., *Trofeo* = « Ritrovato il trofeo di Silla », dans *Archeo*, 21, 4, 2005, p. 10.
Dmitriev, S., *Rearrangements* = « Cappadocian Dynastic Rearrangements on the Eve of the First Mithridatic War », dans *Historia*, 55, 2006, p. 285-297.
Döbler, C., *Agitation* = *Politische Agitation und Öffentlichkeit in der späten Republik* (Europäische Hochschulschriften. Reihe III. Geschichte und ihre Hilfswissenschaften, 839), Frankfurt am Main, 1999.
Doblhofer, G., *Popularen* = *Die Popularen der Jahre 111-99 vor Christus. Eine Studie zur Geschichte der späten römischen Republik*, Wien-Köln, 1990.
Dohnicht, M., Heil, M., *Legat* = « Ein Legat Sullas in Messenien », dans *ZPE*, 147, 2004, p. 235-242.
Doyen, Ch., *EMG II* = *Études de métrologie grecque. Volume II. Étalons de l'argent et du bronze en Grèce hellénistique* (Études numismatiques, 4), Louvain-la-Neuve, 2012.
—, *De la drachme au denier* = « De la drachme au denier : retour sur l'ὀκτώβολος εἰσφορά de Messène », à paraître dans E. Apostolou, Ch. Doyen (éds), *Το νόμισμα στην Πελοπόννησο. Νομισματοκοπεία, εικονογραφία, κυκλοφορία, ιστορία. Από την Αρχαιότητα έως και τη Νεότερη Εποχή* (BCH supplément), Athènes.
Drummond, A., *Ban* = « The Ban on Gentiles Holding the Same Priesthood and Sulla's Augurate », dans *Historia*, 57, 4, 2008, p. 367-407.
Dubuisson, M., *Polybe* = *Le latin de Polybe. Les implications historiques d'un cas de bilinguisme* (Études et commentaires, 96), Paris, 1985.
Dumézil, G., *RRA* = *La religion romaine archaïque. Avec un appendice sur la religion des Étrusques*, Paris, 1974[2].
—, *Apollon sonore* = *Apollon sonore et autres essais. Vingt-cinq esquisses de mythologie*, Paris, 1982.
Durrbach, F., *Choix* = *Choix d'inscriptions de Délos avec traduction et commentaire*, Paris, 1921.
Ehlers, W., *Triumphus* = dans *RE*, Zweite Reihe, VII, Stuttgart, 1939, col. 493-511, *s. v.* « *Triumphus* ».
Eisenhut, W., *Bellona* = dans *DKP*, I, München, 1975, col. 858-859, *s. v.* « Bellona ».
Elster, M., *Gesetze* = *Die Gesetze der mittleren römischen Republik. Text und Kommentar*, Darmstadt, 2003.
Empereur, J.-Y., *Collection Canellopoulos* = « Collection Paul Canellopoulos (XVII). Petits objets inscrits », dans *BCH*, 105, 1, 1981, p. 537-568.
Engels, D., *Vorzeichenwesen* = *Das römische Vorzeichenwesen (753-27 v. Chr.). Quellen, Terminologie, Kommentar, historische Entwicklung* (Postdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge, 22), Stuttgart, 2007.
Ernout, A., Meillet, A., *Dictionnaire étymologique* = *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, 1979[4].
Erskine, A., *Troy* = *Troy between Greece and Rome. Local Tradition and Imperial Power*, Oxford, 2001.
Evans, R. J., *Marius* = *Gaius Marius. A Political Biography*, Pretoria, 1994.
—, *Reputations* = *Questioning Reputations. Essays on Nine Roman Republican Politicians*, Pretoria, 2003.
Fadinger, V., *Sulla* = « Sulla als *Imperator Felix* und *'Epaphroditos' (= 'Liebling der Aphrodite')* », dans N. Ehrhardt, L.-M. Günther (éds), *Widerstand — Anpassung — Integration. Die griechische Staatenwelt und Rom. Festschrift für Jürgen Deininger zum 65. Geburtstag*, Stuttgart, 2002, p. 155-188.
Fears, J. R., *Coinage* = « The Coinage of Q. Cornificius and Augural Symbolism on Late Republican Denarii », dans *Historia*, 24, 1975, p. 592-602.

—, *Sulla or Endymion* = « Sulla or Endymion. A Reconsideration of a Denarius of L. Aemilius Buca », dans *ANSMN*, 20, 1975, p. 29-37.
—, *Theology of Victory* = « The Theology of Victory at Rome: Approaches and Problems », dans *ANRW*, II, 17, 2, Berlin-New York, 1981, p. 736-826.
Ferrary, J.-L., *Philhellénisme* = *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate* (BEFAR, 271), Rome, 1988.
—, *Claros* = « Les inscriptions du sanctuaire de Claros en l'honneur des Romains », dans *BCH*, 124, 1, 2000, p. 331-376.
—, *Gouverneurs* = « Les gouverneurs des provinces romaines d'Asie Mineure (Asie et Cilicie), depuis l'organisation de la province d'Asie jusqu'à la première guerre de Mithridate (126-88 av. J.-C.) », dans *Chiron*, 30, 2000, p. 161-193.
Flament, Chr., *Monnayage* = *Le monnayage en argent d'Athènes de l'époque archaïque à l'époque hellénistique (c. 550 — c. 40 av. J.-C.)* (Études numismatiques, 1), Louvain-la-Neuve, 2007.
Flemberg, J., *Venus Armata* = Venus Armata. *Studien zur bewaffneten Aphrodite in der griechisch-römischen Kunst* (Acta Instituti Atheniensis Regni Sueciae, Series in 8°, 10), Stockholm, 1991.
Fontenrose, J., *Delphic Oracle* = *The Delphic Oracle. Its Responses and Operations*, Berkeley - Los Angeles - London, 1978.
Frier, B. W., *Symbolism* = « Augural Symbolism in Sulla's Invasion of 83 », dans *ANSMN*, 13, 1967, p. 111-118.
—, *Priesthood* = « Sulla's Priesthood », dans *Arethusa*, 2, 1969, p. 187-199.
—, *Propaganda* = « Sulla's Propaganda: The Collapse of the Cinnan Republic », dans *AJPh*, 92, 4, 1971, p. 585-604.
Frisch, P., *I. Ilion* = *Die Inschriften von Ilion* (Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien, 3), Bonn, 1975.
Fuchs, G., *Architekturdarstellungen* = *Architekturdarstellungen auf römischen Münzen der Republik und der frühen Kaiserzeit*, München, 1969.
Fündling, J., *Sulla* = *Sulla*, Darmstadt, 2010.
Gabba, E., *Mario e Silla* = « Mario e Silla », dans *ANRW* I, 1, Berlin-New York, 1972, p. 764-805.
—, *Esercito e società* = *Esercito e società nella tarda Repubblica romana*, Firenze, 1973.
—, *Scipione Africano* = « P. Cornelio Scipione Africano e la leggenda », dans *Athenaeum*, 53, 1975, p. 3-17.
—, *Social War* = « Rome and Italy: The Social War », dans J. A. Crook, A. Lintott, E. Rawson (éds), *CAH*, 1994, p. 104-128.
—, *Pubblica opinione* = « Roma e la pubblica opinione greca fra II e I secolo a.C. », dans M. Sordi (éd.), *Fazioni e congiure nel mondo antico* (Contributi dell'Istituto di storia antica, 25), Milano, 1999, p. 73-80.
—, *Generale* = « Il generale dell'esercito romano nel I secolo a.C. », dans M. Sordi (éd.), *Guerra e diritto nel mondo greco e romano* (Contributi dell'Istituto di storia antica, 28), Milano, 2002, p. 155-162.
Gabel, J., *Idéologie* = dans *Encyclopaedia Universalis*. Corpus 11, Paris, 1996, p. 901-905, *s. v.* « Idéologie ».
Gagé, J., *Apollon* = *Apollon romain. Essai sur le culte d'Apollon et le développement du « ritus Graecus » à Rome des origines à Auguste* (BEFAR, 182), Paris, 1955.
Gais, R. M., *Enyo* = dans *LIMC*, III, Zürich-München, 1986, p. 746-747, *s. v.* « Enyo I ».
Galinsky, G. K., *Aeneas* = *Aeneas, Sicily and Rome*, Princeton, 1969.
Giardina, A., *Italia romana* = *L'Italia romana. Storie di un'identità incompiuta*, Roma-Bari, 1997.
Gilbert, C. D., *Marius and* Fortuna = « Marius and *Fortuna* », dans *CQ*, N. S., 23, 1, 1973, p. 104-107.
Goldberg, S. M., *Epic* = *Epic in Republican Rome*, New York-Oxford, 1995.
Gómez-Pantoja, J., *Bibliografía* = « L. Cornelius Sulla, 25 años de investigación (1960-1985): I. Bibliografía », dans *Polis*, 2, 1990, p. 67-83.
—, *Estado de la cuestión* = « L. Cornelius Sulla, 25 años de investigación (1960-1985): II. Estado de la cuestión », dans *Polis*, 3, 1991, p. 63-110.
Gordon, R. L., *Ma* = dans *DNP*, VII, Stuttgart-Weimar, 1999, col. 615-617, *s. v.* « Ma ».

Gradel, I., *Emperor Worship* = *Emperor Worship and Roman Religion*, Oxford, 2002.
Graf, F., *Nordionische Kulte* = *Nordionische Kulte. Religionsgeschichtliche und epigraphische Untersuchungen zu den Kulten von Chios, Erythrai, Klazomenai und Phokaia* (Bibliotheca Helvetica Romana, 21), Rom, 1985.
—, *Bellona* = dans *DNP*, II, Stuttgart-Weimar, 1997, col. 556, *s. v.* « Bellona ».
Green, P., *D'Alexandre à Actium* = *D'Alexandre à Actium. Du partage de l'Empire au triomphe de Rome*. Traduit de l'anglais par O. Demange, Paris, 1997 (Berkeley-Los Angeles, 1990).
Gros, P., *Fortuna huiusce diei* = dans *LTUR* II, Roma, 1995, p. 269-270, *s. v.* « Fortuna huiusce diei, aedes ».
Grueber, H. A., *CRRBM* = *Coins of the Roman Republic in the British Museum*, London, 1910.
Gruen, E. S., *Last Generation* = *The Last Generation of the Roman Republic*, Berkeley - Los Angeles, 1974.
—, *Culture* = *Culture and National Identity in Republican Rome*, Ithaca, 1992.
—, *Greek World* = « Rome and the Greek World » dans H. I. Flower (éd.), *The Cambridge Companion to the Roman Republic*, Cambridge, 2004, p. 242-267.
Gury, Fr., *Dioskouroi / Castores* = dans *LIMC* III, Zürich-München, 1986, p. 608-635, *s. v.* « Dioskouroi / Castores ».
Gutgesell, M., *Venusdarstellungen* = « Venusdarstellungen auf Münzen der römischen Republik », dans M. Mehl (éd.) dans *Delectat et docet: Festschrift zum 100 Jährigen Bestehen des Vereins der Münzenfreunde in Hamburg* (Museum für Hamburgische Geschichte, Abt. Münzkabinett, 16), Hamburg, 2004, p. 299-308.
Haack, M.-L., *Haruspices* = *Les haruspices dans le monde romain* (Ausonius — Publications. Scripta Antiqua, 6), Bordeaux, 2003.
Habel, E., *Ludi Publici* = dans *RE*, Supplementband V, Stuttgart, 1931, col. 608-630, *s. v.* « *Ludi Publici* ».
Hafner, G., *Waffenreliefs* = « Zu den vermeintlich sullanischen Waffenreliefs von S. Omobono », dans *RdA*, 13, 1989, p. 46-54.
Halkin, L., *Supplication* = *La supplication d'action de grâces chez les Romains* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et lettres de l'Université de Liège, 128), Paris, 1953.
Harl, K. W., *Coinage* = *Coinage in the Roman Economy, 300 B.C. to A.D. 700*, Baltimore, 1996.
Hatscher, C. R., *Ansätze* = « Sullas Karriere in den neunziger Jahren — Ansätze der Forschung (1830-1992) », dans *Hermes*, 129, 2001, p. 208-224.
Havas, L., *Arrière-plan religieux* = « Arrière-plan religieux de la conjuration de Catilina », dans *Oikuménè*, 2, 1978, p. 191-199.
Heftner, H., *Beginn* = « Der Beginn von Sullas Proskriptionen », dans *Tyche*, 21, 2006, p. 33-52.
—, *Gracchen* = *Von den Gracchen bis Sulla. Die römische Republik am Scheideweg 133-78 v. Chr.*, Regensburg, 2006.
Hellegouarc'h, J., *Vocabulaire* = *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris, 1972.
Hermary, A., *Dioskouroi* = dans *LIMC* III, Zürich-München, 1986, p. 567-593, *s. v.* « Dioskouroi ».
Hijmans, S., *Sol and Luna* = « Sol and Luna in the *Carmen Saeculare*: An Iconographic Perspective », dans M. Zimmerman, R. van der Paardt (éds), *Metamorphic Reflections. Essays presented to Ben Hijmans at his 75th Birthday*, Leuven, 2004, p. 201-224.
Hillard, T. W., *Fortunes* = « Sulla's Early Fortunes and his Reputation », dans *Antichthon* 25, 1991, p. 63-71.
Hinard, Fr., *Male mort* = « La male mort. Exécutions et statut du corps au moment de la première proscription », dans *Du châtiment dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique. Table ronde organisée par l'École française de Rome avec le concours du Centre national de la recherche scientifique (Rome 9-11 novembre 1982)* (Collection de l'École française de Rome, 79), Rome, 1984, p. 295-311. Réédité dans Id., *Recueil*, 2011, p. 85-98.
—, *Déposition* = « La déposition du consul de 88, Q. Pompeius Rufus, et la première prise de Rome par les armes », dans *Kentron*, 1, 1985, p. 3-5. Réédité dans Id., *Recueil*, 2011, p.175-177.

—, *Proscriptions* = *Les proscriptions de la Rome républicaine* (Collection de l'École française de Rome, 83), Rome, 1985.
—, *Sylla* = *Sylla*, Paris, 1985.
—, *Gratidianus* = « Mais qui donc a tué Gratidianus ? », dans *Kentron*, 2, 1986, p. 118-122. Réédité dans Id., *Recueil*, 2011, p. 143-146.
—, *Réflexions* = « De la dictature à la tyrannie. Réflexions sur la dictature de Sylla », dans *Dictatures. Actes de la table ronde réunie à Paris les 27 et 28 février 1984*, Paris, 1988, p. 87-96. Réédité dans Id., *Recueil*, 2011, p. 39-48 [références à la pagination de cette édition].
—, *Terreur* = « La terreur comme mode de gouvernement (au cours des guerres civiles du Ier siècle av. J.-C.) », dans G. Urso (éd.), *Terror et pavor. Violenza, intimidazione, clandestinità nel mondo antico. Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, 22-24 settembre 2005*, Pisa, 2006, p. 247-264. Réédité dans Id., *Recueil*, 2011, p. 293-307.
—, *Sullana varia* = Sullana varia. *Aux sources de la première guerre civile romaine* (De l'archéologie à l'histoire), Paris, 2008.
—, *Recueil* = *Rome, la dernière République. Recueil d'articles de François Hinard*. Textes réunis et présentés par E. Bertrand (Scripta Antiqua, 32), Bordeaux, 2011.
Hind, J. G. F., *Mithridates* = « Mithridates », dans J. A. Crook, A. Lintott, E. Rawson (éds), *CAH*, 1994, p. 129-164.
Hofmann-Löbl, I., *Calpurnii* = *Die Calpurnii. Politisches Wirken und familiäre Kontinuität* (Europäische Hochschulschriften. Reihe III. Geschichte und ihre Hilfswissenschaften, 705), Frankfurt am Main, 1996.
Hölkeskamp, K.-J., *Sulla* = « Lucius Cornelius Sulla — Revolutionär und restaurativer Reformer », dans Id., E. Stein-Hölkeskamp (éds), *Von Romulus zu Augustus. Große Gestalten der römischen Republik*, München, 2000, p. 199-218.
Hollander, D. B., *Money* = *Money in the Late Roman Republic* (Columbia Studies in the Classical Tradition, 29), Leiden-Boston, 2007.
Hollstein, W., *Münzprägung* = *Die stadtrömische Münzprägung der Jahre 78-50 v. Chr. Zwischen politischer Aktualität und Familienthematik: Kommentar und Bibliographie* (Quellen und Forschungen zur Antiken Welt, 14), München, 1993.
— (éd.), *Metallanalytische Untersuchungen* = *Metallanalytische Untersuchungen an Münzen der Römischen Republik* (Berliner Numismatische Forschungen, Neue Folge, 6), Berlin, 2000.
—, *Exkurs* = « Exkurs : die Bedeutung der Stempelstellung für die Münzprägung der Römischen Republik », dans Id. (éd.), *Metallanalytische Untersuchungen*, 2000, p. 133-136.
—, *Stempelstellung* = « Die Stempelstellung : ein ungenutztes Interpretationskriterium für die Münzprägung der römischen Republik », dans B. Kluge, B. Weisser, (éds), *XII. Internationaler Numismatischer Kongress Berlin 1997*, Berlin, 2000, p. 487-491.
Hölscher, T., *Victoria Romana* = *Victoria Romana. Archäologische Untersuchungen zur Geschichte und Wesenart der römischen Siegesgöttin von den Anfängen bis zum Ende des 3. Jhs. n. Chr.*, Mainz am Rhein, 1967.
—, *Historienbilder* = *Griechische Historienbilder des 5. und 4. Jahrhunderts v. Chr.* (Beiträge zur Archäologie, 6), Würzburg, 1973.
—, *Repräsentationskunst* = « Die Anfänge römischer Repräsentationskunst », dans *MDAIR*, 85, 1978, p. 315-357.
—, *Siegesdenkmäler* = « Römische Siegesdenkmäler der späten Republik », dans H. A. Cahn, E. Simon (éds), *Tainia. Roland Hampe zum 70. Geburtstag am 2. Dezember 1978 dargebracht von Mitarbeitern, Schülern, und Freunden*, Mainz am Rhein, 1980, p. 351-371.
—, *Transformation* = « The Transformation of Victory into Power: From Event to Structure », dans S. Dillon, K. E. Welch (éds), *Representations of War in Ancient Rome*, Cambridge, 2006, p. 27-48.
Horsfall, N. M., *Enea* = dans *Enciclopedia Virgiliana*, II, Roma 1985, p. 221-229, *s. v.* « Enea — La leggenda di Enea ».

—, *Aeneas Legend* = « The Aeneas Legend from Homer to Virgil », dans J. N. Bremmer, N. M. Horsfall (éds), *Roman Myth and Mythography* (Bulletin Supplement 52), London, 1987, p. 12-24.
Huby, C., *Trophées aux captifs* = « Réalité et représentation dans l'art romain. L'exemple des trophées aux captifs », dans *MethIS*, 1, 2008, p. 69-87.
Hurlet, Fr., *Dictature* = *La dictature de Sylla : monarchie ou magistrature républicaine ? Essai d'histoire constitutionnelle* (Institut Historique Belge de Rome. Études de philologie, d'archéologie et d'histoire anciennes, 30), Bruxelles-Rome, 1993.
Itgenshorst, T., *Triumph* = Tota illa pompa. *Der Triumph in der römischen Republik* (Hypomnemata, 161), Göttingen, 2005.
Keaveney, A., *Sulla and Italy* = « Sulla and Italy », dans *CS*, 19, 1982, p. 499-544.
—, *Sulla Augur* = « Sulla Augur: Coins and Curiate Law », dans *AJAH*, 7, 1982, p. 150-171
—, *Sulla* = *Sulla: The Last Republican*, London-New York, 2005[2] (Croom Helm, 1982[1]).
—, *Gods* = « Sulla and the Gods », dans C. Deroux, (éd.), *Studies in Latin Literature and Roman History*, III (Collection Latomus, 180), Bruxelles, 1983, p. 44-79.
—, *Lucullus* = *Lucullus: A Life*, London-New York, 1992.
—, *Games* = « Sulla and the Games of Hercules », dans *AC*, 74, 2005, p. 217-223.
Kienast, D., *Eryx* = « Rom und die Venus vom Eryx », dans *Hermes*, 93, 1965, p. 478-489.
—, *Augustus* = *Augustus. Prinzeps und Monarch*, Darmstadt, 1999[3].
King, C. E., *Quinarii* = *Roman Quinarii from the Republic to Diocletian and the Tetrarchy*, Oxford, 2007.
Koch, C., *Venus* = dans *RE*. Zweite Reihe, 15. Halbband, Stuttgart, 1955, col. 828-887, *s. v.* « Venus ».
—, *Venus-Verehrung* = « Untersuchungen zur Geschichte der römischen Venus-Verehrung », dans *Hermes*, 83, 1955, p. 1-51. Réédité dans Id., *Studien zu Kult und Glauben der Römer*. Herausgegeben von O. Seel (Erlanger Beiträge zur Sprach- und Kunstwissenschaft, 7), Nürnberg, 1960, p. 39-93 [références à la pagination de cette édition].
Konrad, C. F., *Gracchi* = « From the Gracchi to the First Civil War (133-70) », dans N. Rosenstein, R. Morstein-Marx (éds), *Companion*, 2006, p. 167-189.
Krauskopf, I., *Kultstäbe* = « Kultinstrumente — Attribute von Kultteilnehmern — Kultstäbe und ähnliches », dans *ThesCRA*, V, Los Angeles, 2005, p. 385-396.
Kremer, B., *Bild der Kelten* = *Das Bild der Kelten bis in augusteische Zeit. Studien zur Instrumentalisierung eines antiken Feinbildes bei griechischen und römischen Autoren* (Historia Einzelschriften, 88), Stuttgart, 1994.
Kroll, J. H., *Index of Romanization* = « Coinage as an Index of Romanization », dans M. Hoff, S. Rotroff (éds), *The Romanization of Athens* (Oxbow Monograph, 94), Oxford, 1997, p. 135-150.
Lahusen, G., *Ehrenstatue* = *Untersuchungen zur Ehrenstatue in Rom. Literarische und epigraphische Zeugnisse* (Archaeologica, 35), Roma, 1983.
Lakakis-Marchetti, M., *Trésors* = « À propos du monnayage achéen et des trésors qui le font connaître », dans *Χαρακτηρ. Αφιέρωμα στη Μάντω Οικονομίδου*, Αθήνα, 1996, p. 147-156.
Lamberton, R., *Plutarch* = *Plutarch*, New Haven-London, 2001.
Lanzani, C., *Venere* = « La Venere sillana », dans *Historia*, 1, 3, 1927, p. 31-55.
Latte, K., *RRG* = *Römische Religionsgeschichte* (Handbuch der Altertums-wissenschaft), München, 1960.
Le Bonniec, H., *Cérès* = *Le culte de Cérès à Rome des origines à la fin de la République*, Paris, 1958.
Le Glay, M., Voisin, J.-L., Le Bohec, Y., *Histoire romaine* = *Histoire romaine* (Collection Premier Cycle), Paris, 1991.
Le Rider, G., *Monnaies crétoises* = « Un groupe de monnaies crétoises à types athéniens », dans *Humanisme actif. Mélanges d'art et de littérature à Julien Cain*, Paris, 1968, p. 313-335. Réimprimé dans Id., *Études d'histoire monétaire et financière du monde grec. Écrits 1958-1998*, Tome I. Édité par E. Papaefthymiou, Fr. de Callataÿ, Fr. Queyrel, Athènes, 1999, p. 297-323.
Letzner, W., *Sulla* = *Lucius Cornelius Sulla. Versuch einer Biographie* (Schriften zur Geschichte des Altertums, 1), Münster, 2000.

Lewis, R. G., *Sulla's Autobiography* = « Sulla's Autobiography: Scope and Economy », dans *Athenaeum*, 49, 1991, p. 509-519.
Linderski, J., *Scipio* = « Q. Scipio imperator », dans Id. (éd.), Imperium Sine Fine*: T. Robert S. Broughton and the Roman Republic* (Historia Einzelschriften, 105), Stuttgart, 1996, p. 145-185.
Lintott, A., *Political History* = « Political History, 146-95 B.C. », dans J. A. Crook, A. Lintott, E. Rawson (éds), *CAH*, 1994, p. 40-103.
Luce, T. J., *Propaganda* = « Political Propaganda on Roman Republican Coins: circa 92-82 B.C. », dans *AJA*, 72, 1, 1968, p. 25-39.
—, *Marius* = « Marius and the Mithridatic Command », dans *Historia*, 19, 2, 1970, p. 161-194.
Mackay, C. S., *Monuments* = « Sulla and the Monuments: Studies in his Public Persona », dans *Historia*, 49, 2, 2000, pp. 161-210.
Mann, Chr., *Götter des Orients* = « Sulla und die Götter des Orients », dans *Mediterraneo Antico*, 11, 1-2, 2008, p. 541-551.
Marastoni, S., *Fulminare* = « Fulminare i nemici: Silla, Postumio e l'*ars fulguratoria* », dans *Klio*, 90, 2, 2008, p. 323-333.
—, *Servio Tullio* = *Servio Tullio e l'ideologia sillana*, Roma, 2009.
Marchetti, P., *Calendrier* = « La marche du calendrier romain et la chronologie à l'époque de la bataille de Pydna », dans *BCH*, 100, 1976, p. 401-426.
—, *Hermès et Aphrodite* = « Recherches sur les mythes et la topographie d'Argos I. Hermès et Aphrodite », dans *BCH*, 117, 1993, p. 211-223.
—, *Dromos* = « Le 'Dromos' au cœur de l'agora de Sparte. Les dieux protecteurs de l'éducation en pays dorien. Points de vue nouveaux », dans *Kernos*, 9, 1996, p. 155-170.
—, *Apollon Palatin* = « Le substrat dorien de l'Apollon Palatin. De Rome à la Grèce et *vice versa* », dans J.-Y. Marc, J.-Ch. Moretti (éds), *Constructions publiques et programmes édilitaires en Grèce entre le II^e^ siècle av. J.-C. et le I^er^ siècle ap. J.-C. Actes du Colloque organisé par l'École Française d'Athènes et le CNRS. Athènes, 14-17 mai 1995* (BCH Supplément, 39), Athènes-Paris, 2001, p. 455-471.
—, *Construction idéologique* = « Dans le sillage d'Actium : quelques réflexions sur la construction idéologique du Principat », dans L. van Ypersele (éd.), *Imaginaires de guerre. L'histoire entre mythe et réalité. Actes du colloque, Louvain-la-Neuve, 3-5 mai 2001* (Collection Transversalités, 3), Louvain-la-Neuve, 2003, p. 393-409.
—, *Épigraphie* = « L'épigraphie argienne et l'oligarchie locale du Haut-Empire », dans A. D. Rizakis, Cl. E. Lepenioti (éds), *Roman Peloponnese III. Society, Economy and Culture under the Roman Empire: Continuity and Innovation* (Μελετήματα, 63), Athens, 2010, p. 43-57.
Marchetti, P., Kolokotsas, K., *Nymphée* = *Le nymphée de l'agora d'Argos. Fouille, étude architecturale et historique*. Avec une contribution de C. Abadie-Reynal (Études péloponnésiennes, 11), Athènes, 1995.
Marinoni, E., *Interpretazione* = « Silla, Delfi e l'Afrodite di Afrodisia. Per una interpretazione di Appiano, *B.c.* I 97, 451-55 », dans *Studi di Antichità in memoria di Clementina Gatti* (Università degli studi di Milano. Facoltà di lettere e filosofia. Quaderni di Acme, 9), Milano, 1987, p. 193-235.
Marroni, E., *Culti* = *I culti dell'Esquilino* (Archaeologica, 158 — Archaeologica Perusina, 17), Roma, 2010.
Marshall, B., *Catilina* = « Catilina and the Execution of M. Marius Gratidianus », dans *CQ*, 35, 1, 1985, p. 124-133.
Martin, P. M., *Royauté* = *L'idée de royauté à Rome. II. Haine de la royauté et séductions monarchiques (du IV^e^ siècle av. J.-C. au Principat augustéen)* (Miroir des civilisations antiques), Paris, 1994.
Martin, T. R., *Sulla* Imperator Iterum = « Sulla *Imperator Iterum*, the Samnites and Roman Republican Coin Propaganda », dans *SNR*, 68, 1989, p. 19-45.
Martini, R., *Emissioni bronzee* = « Le emissioni bronzee di Iulius Caesar a nome dei prefetti C. Clovius e Q. Oppius. Note introduttive », dans R. Martini, N. Vismara, (éds), *Ermanno A. Arslan Studia Dicata. Parte 2: Monetazione romana repubblicana ed imperiale*, Milano, 1991, p. 369-378.

—, *Oppius* = « L'emissione del prefetto di Caesar Q. Oppius (CRA 550/3a-c) », dans *Annotazioni Numismatiche*, 1, 2, 1991, p. 25-27.
Mastrocinque, A., *Studi* = *Studi sulle guerre Mitridatiche* (Historia. Einzelschriften, 129), Stuttgart, 1999.
Mattingly, H., *Some New Studies* = « Some New Studies of the Roman Republican Coinage », dans *Proceedings of the British Academy*, 39, 1953, p. 239-285.
—, *Miscellaneous Notes* = « Roman Numimatics: Miscellaneous Notes », dans *Proceedings of the British Academy*, 43, 1957, p. 179-210.
Mattingly, H. B., *State* = « Coinage and the Roman State », dans *NC*, 17, 1977, p. 199-215. Réédité dans Id., *From Coins to History*, 2004, p. 260-279.
—, *Management* = « The Management of the Roman Republican Mint », dans *AIIN*, 29, 1982, p. 9-46. Réédité dans Id., *From Coins to History*, 2004, p. 227-259.
—, *Coinage* = « Roman Republican Coinage C. 150-90 BC », dans A. Burnett, U. Wartenberg, R. Witschonke (éds), *Coins of Macedonia and Rome: Essays in Honour of Charles Hersh*, London, 1998, p. 151-164. Réédité dans Id., *From Coins to History*, 2004, p. 199-226.
—, *From Coins to History* = *From Coins to History. Selected Numismatic Studies*, Ann Arbor, 2004.
McGing, B. C., *Foreign Policy* = *The Foreign Policy of Mithridates VI Eupator, King of Pontus* (Mnemosyne Suppl., 89), Leiden, 1986.
Meadows, A., Williams, J., *Moneta* = « Moneta and the Monuments: Coinage and Politics in Republican Rome », dans *JRS*, 91, 2001, p. 27-49.
Meier, Chr., *Res publica amissa* = Res publica amissa. *Eine Studie zu Verfassung und Geschichte der späten römischen Republik*, Wiesbaden, 1980² (1re éd. 1966).
Meyer, E., *Thyrreion* = dans *DKP*, 5, München, 1975, col. 809, *s. v.* « Thyrreion ».
Mineo, B., *Tite-Live* = *Tite-Live et l'histoire de Rome* (Études et commentaires, 107), Paris, 2006.
Mommsen, Th., *Münzwesen* = *Geschichte des römischen Münzwesens*, Berlin, 1860.
—, *RG* = *Römische Geschichte* (Band II, 1903⁹). Sonderausgabe in zwei Bänden. Mit einer Einleitung von St. Rebenich, Darmstadt, 2010.
Monaca, M., *Sibilla* = *La Sibilla a Roma. I Libri Sibillini fra religione e politica* (*Hierá*. Collana di studi storico-religiosi, 8), Cosenza, 2005.
Morawiecki, L., *Insignia* = « *Pontificalia atque auguralia insignia* and the Political Propaganda in the Coinage of the Roman Republic », dans *Notae Numismaticae*, 1, 1996, p. 37-57.
Mørkholm, O., *Chronology* = « The Chronology of the New Style Coinage of Athens », dans *ANSMN*, 29, 1984, p. 29-42.
Morstein-Marx, R., Rosenstein, N., *Transformation* = « The Transformation of the Republic », dans N. Rosenstein, R. Morstein-Marx (éds), *Companion*, 2006, p. 625-637.
Muccioli, F., *Terzo fondatore* = « Dopo la vittoria dei *Campi Raudii* : Mario terzo fondatore di Roma? (su Plut., *Mar.* 27, 8-10) », dans *A&R*, 39, 1994, p. 192-205.
Ñaco del Hoyo, T. *et al.*, *Impact* = T. Ñaco del Hoyo, B. Antela-Bernárdez, I. Arrayás-Morales, S. Busquets-Artigas, « The Impact of the Roman Intervention in Greece and Asia Minor upon Civilians (88-63 B.C.) », dans B. Antela-Bernárdez, T. Ñaco del Hoyo (éds), *Transforming Historical Landscapes in the Ancient Empires* (BAR International Series, 1986), Oxford, 2009, p. 33-51.
North, J. A., *Family Strategy* = « Family Strategy and Priesthood in the Late Republic », dans J. Andreau, H. Bruhns (éds), *Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine. Actes de la table ronde des 2-4 octobre 1986 (Paris, Maison des sciences de l'homme)* (Collection de l'École française de Rome, 129), Rome, 1990, p. 527-543.
Palmer, R. E. A., *Sullan Bellona* = « The Neighborhood of Sullan Bellona at the Colline Gate », dans *MEFRA*, 87, 2, 1975, p. 653-665.
Palombi, D., *Fausta Felicitas* = dans *LTUR* II, Roma, 1995, p. 242-243, *s. v.* « *Fausta Felicitas* ».
—, *Honos et Virtus* = dans *LTUR* III, Roma, 1996, p. 33-35, *s. v.* « *Honos et Virtus, aedes Mariana* ».
—, *Venus Victrix* = dans *LTUR* V, Roma, 1999, p. 119-120, *s. v.* « *Venus Victrix (Capitolium)* ».

Papi, E., *Venus Obsequens* = dans *LTUR* V, Roma, 1999, p. 118, *s. v.* « *Venus Obsequens, aedes ad Circum Maximum* ».
Parke, H. W., Wormell, D., *Delphic Oracle* = *The Delphic Oracle*, Oxford, 1956.
Passerini, A., *Mario* = « Caio Mario come uomo politico », dans *Athenaeum*, 12, 1934, p. 348-380.
Pedroni, L., *Silla e Bellona* = « Silla e Bellona », dans *Samnium*, 67, 1994, p. 36-54.
—, *Saecula* = « 'Saecula' e 'Ludi Saeculares' sulle monete repubblicane: nuovi elementi per un'ipotesi dimenticata », dans *RIN*, 100, 1999, p. 93-112.
—, *Crisi* = *Crisi finanziaria e monetazione durante la Guerra Sociale* (Collection Latomus, 297), Bruxelles, 2006.
Pelling, Chr., *Caesar* = *Plutarch* Caesar. *Translated with Introduction and Commentary* (Clarendon Ancient History Series), Oxford, 2011.
Pera, R., *Venere* = « Venere sulle monete da Silla ad Augusto : aspetti storico-politici », dans *Contributi di storia antica in onore di Albino Garzetti* (Pubblicazioni dell'Istituto di storia antica e scienze ausiliare dell'Università di Genova, 14), Genova, 1976, p. 241-268.
—, *Salus* = « Origine e sviluppo dell'iconografia di *Salus* dall'età repubblicana a Galba », dans Ead. (éd.), *L'immaginario del potere. Studi di iconografia monetale*, Roma, 2005, p. 95-109.
Perret, J., *Légende troyenne* = *Les origines de la légende troyenne de Rome (281-31)*, Paris, 1942.
Pfeilschifter, R., *Flamininus* = *Titus Quinctius Flamininus. Untersuchungen zur römischen Griechenlandpolitik* (Hypomnemata, 162), Göttingen, 2005.
Picard, G. Ch., *Trophées* = *Les trophées romains. Contribution à l'histoire de la Religion et de l'Art triomphal de Rome* (BEFAR, 187), Paris, 1957.
—, *Composition* = « Recherches sur la composition héraldique dans l'art du Ier siècle av. J.-C. », dans *MEFRA*, 85, 1973, p. 163-195.
Picard, O., *Monnaies et impérialisme* = « Rome et la Grèce à la basse période hellénistique : monnaies et impérialisme », dans *Journal des Savants*, 2010, p. 161-192.
Pirenne-Delforge, V., *Aphrodite* = *L'Aphrodite grecque. Contribution à l'étude de ses cultes et de sa personnalité dans le panthéon archaïque et classique* (Kernos Suppléments, 4), Athènes-Liège, 1994.
Pironti, G., *Figures* = *Entre ciel et guerre. Figures d'Aphrodite en Grèce ancienne* (Kernos Supplément,18), Liège, 2007.
Pollini, J., *Man or God* = « Man or God. Divine Assimilation and Imitation in the Late Republic and Empire », dans K. A. Raaflaub, M. Toher (éds), *Interpretations of Augustus and his Principate*, Berkeley-Los Angeles, 1990, p. 334-363.
Pöschl, V., *Würde* = *Der Begriff der Würde im antiken Rom und später* (Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse, Bericht 3), Heidelberg, 1989.
Poulsen, B., *Ideologia* = « Ideologia, mito e culto dei Castori a Roma: dall'età repubblicana al tardoantico », dans L. Nista (éd.), Castores. *L'immagine dei Dioscuri a Roma*, Roma, 1994, p. 91-100.
Price, M. J. = *Southern Greece* = « Southern Greece », dans A. M. Burnett, M. H. Crawford (éds), *CRWLR*, 1987, p. 95-103.
Quilici Gigli, S. (éd.), *Carta archeologica* = *Carta archeologica e ricerche in Campania. Fascicolo 6. Ricerche intorno al santuario di Diana Tifatina*, Roma, 2012.
Rabe, B., *Tropaia* = *Tropaia: τροπή und σκῦλα — Entstehung, Funktion und Bedeutung des griechischen Tropaions* (Tübinger Archäologische Forschungen, 5), Rahden/Westf., 2008.
Radke, G., *Götter* = *Die Götter Altitaliens* (Fontes et commentationes. Schriftenreihe des Instituts für Epigraphik an der Universität Münster, 3), Münster, 1965.
Ramage, E. S., *Propaganda* = « Sulla's Propaganda », dans *Klio*, 73, 1991, p. 93-121.
Raven, E. J. P., *Note* = « Note on the 'Lucullan' Coinage of 87 B.C. », dans *NC*, 5 (18), 1938, p. 155-158.
Reams, L. E., *Censorinus* = « Censorinus, Sulla, and Marius », dans *RhM* N. F., 136, 3-4, 1993, p. 281-288.
Reynolds, J., *Aphrodisias* = *Aphrodisias and Rome*, London, 1982.
Rich, J. W., Williams, J. H. C., *New Aureus* = « Leges et Ivra P. R. Restitvit : *A New Aureus of Octavian and the Settlement of 28-27 BC* », dans *NC*, 159, 1999, p. 169-213.
Richard, J.-Cl., *Victoire* = « La victoire de Marius », dans *MEFR*, 77, 1965, p. 69-86.

—, *Kalendis Ianuariis* = « *Kalendis Ianuariis*. Sur deux épisodes de la carrière de C. Marius », dans *MusHelv*, 51, 2, 1994, p. 73-87.
Richardson, L. Jr., *Honoris et Virtutis* = « *Honoris et Virtutis* and the *Sacra Via* », dans *AJA*, 82, 1978, p. 240-246.
—, *Topographical Dictionary* = *A New Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Baltimore-London, 1992.
Rivero Gracia, M. P., *Imperator* = Imperator populi Romani*: una aproximación al poder republicano*, Zaragoza, 2006 [libro electrónico en formato PDF editado por Institución Fernando el Católico]. Disponible à l'adresse suivante: http://ifc.dpz.es/recursos/publicaciones/26/30/_ebook.pdf (consultée le 12/04/2013).
—, *Moneda* = « La moneda romana con mención imperatoria hasta la muerte de César », dans P. P. A. Funari, G. J. Da Silva, D. Pérez-Sánchez (éds), *Arqueología e Historia del mundo antiguo: contribuciones brasileñas y españolas* (BAR International Series, 1791), Oxford, 2008, p. 61-68.
Rives, J. B., *Venus* = dans *DNP*, 12/2, Stuttgart-Weimar, 2002, col. 17-20, *s. v.* « Venus ».
Roman, D., Roman, Y., *Hellénisme* = *Rome et l'hellénisme. III^e^-I^er^ siècle av. J.-C.* Avec la collaboration de F. Delrieux (Le monde : une histoire — Mondes anciens), Paris, 2005.
Rosenberger, V., *Prodigienwesen* = *Gezähmte Götter. Das Prodigienwesen der römischen Republik* (Heidelberger althistorische Beiträge und epigraphische Studien, 27), Stuttgart, 1998.
Rosenstein, N., Morstein-Marx, R. (éds), *Companion* = *A Companion to the Roman Republic* (Blackwell Companions to the Ancient World), Malden-Oxford, 2006.
Ross-Taylor, L., *Divinity* = *The Divinity of the Roman Emperor*, Middletown, 1931.
Rowland, R. J., *Propaganda* = « Numismatic Propaganda under Cinna », dans *TAPhA*, 97, 1966, p. 407-419.
Ruebel, J. S., *Caesar's Dignitas* = « Caesar's Dignitas and the Outbreak of Civil War », dans *SyllCl*, 7, 1996, p. 133-141.
Ruggeri, Cl., *Conquista di Atene* = « Silla e la conquista di Atene nell'86 a.C. », dans P. Amann, M. Pedrazzi, H. Taeuber (éds), *Italo-Tusco-Romana. Festschrift für Luciana Aigner-Foresti zum 70. Geburtstag am 30. Juli 2006*, Wien, 2006, p. 315-324
Rüpke, J., *Domi militiae* = *Domi militiae. Die religiöse Konstruktion des Krieges in Rom*, Stuttgart, 1990.
—, *Fasti sacerdotum* = Fasti sacerdotum. *Die Mitglieder der Priesterschaften und das sakrale Funktionspersonal römischer, griechischer, orientalischer und jüdisch-christlicher Kulte in der Stadt Rom von 300 v. Chr. bis 499 n. Chr.* (Postdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge, 12), Stuttgart, 3 t., 2005.
Russo, F., *Carmina Marciana* = « I *carmina Marciana* e le tradizioni sui Marcii », dans *PP*, 60, 2005, p. 5-32.
—, *Commentarii* = « I *Commentarii* sillani come fonte della *Vita* plutarchea di Silla », dans *SCO*, 48, 2002 [2007], p. 281-305.
Ryan, F. X., *Campaign* = « The Second Praetorian Campaign of Sulla (Plut. *Sull.* 5. 1-4) », dans *Maia*, 47, 3, 1995, p. 399-403.
—, *Apollinarspiele* = « Die Apollinarspiele zur Zeit der Republik », dans *Aevum*, 80, 1, 2006, p. 67-104.
Saladino, V., *Purificazione, Rom.* = « Purificazione — Mondo Romano », dans *ThesCRA*, II, Los Angeles, 2004, p. 63-87.
Salomone Gaggero, E., *Propaganda antiromana* = « La propaganda antiromana di Mithridate VI Eupatore in Asia Minore e in Grecia », dans *Contributi di storia antica in onore di Albino Garzetti*, Genua, 1977, p. 89-123.
Santangelo, F., *Égypte* = « Sylla et l'Égypte », dans *RPh*, 79, 2, 2005, p. 325-328.
—, *Sulla* = *Sulla, the Elites and the Empire. A Study of Roman Policies in Italy and in the Greek East* (Impact of Empire, 8), Leiden-Boston, 2007.
—, *Cicero and Marius* = « Cicero and Marius », dans *Athenaeum*, 96, 2008, p. 597-607.
Sauron, G., *Quis deum ?* = Quis deum ? *L'expression plastique des idéologies politiques et religieuses à Rome à la fin de la République et au début du Principat* (BEFAR, 285), Rome, 1994.

Sayar, M. H. *et al.*, *Asylie-Erklärungen* = M. H. Sayar, P. Siewert, H. Taeuber, « Asylie-Erklärungen des Sulla und des Lucullus für das Isis- und Sarapisheiligtum von Mopsuhestia (Ostkilikien) », dans *Tyche*, 9, 1994, p. 113-130.
Scheid, J., *Religion et piété = Religion et piété à Rome* (Textes à l'appui), Paris, 1985.
—, *Flamine* = « Le flamine de Jupiter, les Vestales et le général triomphant. Variations romaines sur le thème de la figuration des dieux », dans Ch. Malamoud, J.-P. Vernant (éds), *Corps des dieux* (Le temps de la réflexion, 7), Mayenne, 1986, p. 213-230.
—, *Religion = La religion des Romains* (Collection Cursus), Paris, 1998.
—, *Quand faire, c'est croire = Quand faire, c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains* (Collection historique), Paris, 2005.
Schettino, M. T., *Lutte politique* = « Lutte politique et factions à Rome après Sylla : quelques réflexions », dans *Mediterraneo Antico*, 11, 1-2, 2008, p. 59-77.
Schilling, R., *Vénus = La religion romaine de Vénus depuis les origines jusqu'au temps d'Auguste* (BEFAR, 178), Paris, 1954.
Schneider, H.-C., *Veteranenversorgung = Das Problem der Veteranenversorgung in der späteren römischen Republik*, Bonn, 1977.
Scholz, P., *Commentarii* = « Sullas *commentarii* — eine literarische Rechtfertigung. Zu wesen und Funktion der autobiographischen Schriften in der späten Römischen Republik », dans U. Eigler, U. Gotter, N. Luraghi, U. Walter (éds), *Formen römischer Geschichtsschreibung von den Anfängen bis Livius. Gattungen — Autoren — Kontexte*, Darmstadt, 2003, p. 172-195.
Schultz, C. E., *Juno Sospita* = « Juno Sospita and Roman Insecurity in the Social War », dans Ead., P. B. Harvey, Jr. (éds), *Religion in Republican Italy* (Yale Classical Studies, 33), Cambridge University Press, 2006, p. 207-227.
Scullard, H. H., *Festivals = Festivals and Ceremonies of the Roman Republic*, London, 1981.
Seager, R., *Sulla* = « Sulla », dans J. A. Crook, A. Lintott, E. Rawson (éds), *CAH*, 1994, p. 165-207.
Sherwin-White, A. N., *Foreign Policy = Roman Foreign Policy in the East. 168 B.C. to A.D. 1*, Norman, 1984.
Simon, E., *Apollo* = « Apollo in Rom », dans *JDAI*, 93, 1978, p. 202-227.
—, *Apollon / Apollo* = dans *LIMC* II, 1984, p. 363-446, *s. v.* « Apollon / Apollo ».
—, *Götter = Die Götter der Römer*, München, 1990.
Simpson, C. J., *Imp. Caesar* = « IMP. CAESAR DIVI FILIUS. His Second Imperatorial Acclamation and the Evolution of an Allegedly 'Exorbitant' Name », dans *Athenaeum*, 86/2, 1998, p. 419-437.
Sirinelli, J., *Plutarque = Plutarque de Chéronée. Un philosophe dans le siècle*, Paris, 2000.
Sordi, M., *Apollo* = « L'Apollo del promontorio Pachino e i *Ludi Apollinares* », dans *Klearchos*, 27, 1985, p. 75-81.
Spaeth, B. S., *Ceres = The Roman Goddess Ceres*, Austin, 1996.
Spannagel, M., *Tropaea* = « Die Tropaea des Marius und ihre Rolle in den inneren Auseinandersetzungen der späten römischen Republik », dans A. Haltenhoff, A. Heil, F.-H. Mutschler (éds), O tempora, o mores! *Römische Werte und römische Literatur in den letzten Jahrzehnten der Republik* (Beiträge zur Altertumskunde, 171), München-Leipzig, 2003, p. 323-354.
Speidel, M., *Venus Victrix* = « Venus Victrix — Roman and Oriental », dans *ANRW*, II, 17, 4, Berlin-New York, 1984, p. 2225-2238.
Stein-Hölkeskamp, E., *Macht* = « Macht, Memoria und Monumente: Marius, Sulla und der Kampf um den öffentlichen Raum », dans *Klio*, 95, 2, 2013, p. 429-446.
Stewart, R., *Jug and Lituus* = « The Jug and Lituus on Roman Republican Coin Types: Ritual Symbols and Political Power », dans *Phoenix*, 51, 2, 1997, p. 170-189.
Suerbaum, W. (éd.), *Archaische Literatur = Die archaische Literatur von den Anfängen bis Sullas Tod. Die vorliterarische Periode und die Zeit von 240 bis 78 v. Chr.*, München, 2002.
Sumi, G. S., *Spectacles* = « Spectacles and Sulla's Public Image », dans *Historia*, 51, 2002, p. 414-432.
Sumner, G. V., *Nineties* = « Sulla's Career in the Nineties », dans *Athenaeum*, 56, 1978, p. 395-396.

Sydenham, E. A., *CRR* = *The Coinage of the Roman Republic*. Revised with Indexes by G. C. Haines, Edited by L. Forrer, C. A. Hersh, London, 1952.
Syme, R., *Imperator Caesar* = « Imperator Caesar: A Study in Nomenclature », dans *Historia*, 7, 1958, p. 172-188.
Szemler, *Dual Priests* = « The Dual Priests of the Republic », dans *RhM*, 117, 1974, p. 72-86.
Taeger, F., *Charisma. Studien zur Geschichte des antiken Herrscherkultes. Zweiter Band*, Stuttgart, 1960.
Tansey, P., *Death* = « The Death of M. Aemilius Scaurus (cos. 115 B.C.) », dans *Historia*, 52, 2003, p. 378-385.
Tatum, W. J., *Final Crisis* = « The Final Crisis (69-44) », dans N. Rosenstein, R. Morstein-Marx (éds), *Companion*, 2006, p. 190-211.
Texier, R., *Aphrodite Ainéias* = « Aphrodite Ainéias à Leucade », dans *RPh*, ser. 3, 8, 1934, p. 159-164.
Thompson, M., *New Style* = *The New Style Silver Coinage of Athens* (Numismatic Studies, 10), New York, 1961.
Thonemann, P. J., *Date* = « The Date of Lucullus' Quaestorship », dans *ZPE*, 149, 2004, p. 80-82.
Tondriau, J. L., *Assimilés* = « Romains de la République assimilés à des divinités », dans *SO*, 27, 1949, p. 128-140.
Torelli, M., *Tota Italia* = Tota Italia. *Essays in the Cultural Formation of Roman Italy*, Oxford, 1999.
Touratsoglou, I, *Macedonia* = « Macedonia », dans A. M. Burnett, M. H. Crawford (éds), *CRWLR*, 1987, p. 53-78.
—, *Coin Production* = « Coin Production and Coin Circulation in the Roman Peloponnese », dans A. D. Rizakis, Cl. E. Lepenioti (éds), *Roman Peloponnese III. Society, Economy and Culture under the Roman Empire: Continuity and Innovation* (Μελετήματα, 63), Athens, 2010, p. 235-251.
Toynbee, J. M. C., *Animals* = *Animals in Roman Life and Art* (Aspects of Greek and Roman Life), London, 1973.
Tröster, M., *Themes* = *Themes, Character, and Politics in Plutarch's* Life of Lucullus. *The Construction of a Roman Aristocrat*, Stuttgart, 2008.
Turcan, R., *Culte métroaque* = *Numismatique romaine du culte métroaque* (Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain), Leiden, 1983.
Ungern-Sternberg, J. von, *Crisis* = « The Crisis of the Republic », dans H. I. Flower (éd.), *The Cambridge Companion to the Roman Republic*, Cambridge, 2004, p. 89-109.
—, *Gefahr* = « Die Gefahr aus dem Norden — die traumatischen Folge der Gallierkatastrophe », dans Id., *Römische Studien. Geschichtsbewusstsein — Zeitalter der Gracchen — Krise der Republik* (Beiträge zur Altertumskunde, 232), München-Leipzig, 2006, p. 132-146.
Urso, G., *Origine* = « L'origine delle proscrizioni sillane nei frammenti di Cassio Dione », dans *REA*, 112, 1, 2010, p. 153-167.
Vaan, M. de, *Etymological Dictionary* = *Etymological Dictionary of Latin and the Other Italic Languages* (Leiden Indo-European Etymological Dictionary Series, 7), Leiden-Boston, 2008.
Valgiglio, E., *Silla* = *Silla e la crisi repubblicana*, Firenze, 1956.
Van Haeperen, Fr., *Mises à mort* = « Mises à mort rituelles et violences politiques à Rome sous la République et sous l'Empire », dans *RANT*, 2, 2005, p. 327-346.
—, *Rites* = « Les rites d'accession au pouvoir des consuls romains : une part intégrante de leur entrée en charge », dans J.-M. Cauchie, Fr. Van Haeperen (éds), *Le pouvoir et ses rites d'accession et de confirmation. Actes de la table ronde organisée par le CRHIDI le 9 décembre 2005* (Cahiers du Centre de recherches en histoire du droit et des institutions), Bruxelles, 2007, p. 31-45.
—, *Auspices d'investiture* = « Auspices d'investiture, loi curiate et légitimité des magistrats romains », dans *CCG*, 23, 2012, p. 71-112.
Van Ooteghem, J., *Pompée* = *Pompée le Grand bâtisseur d'empire*, Bruxelles, 1954.
—, *Lucullus* = *Lucius Licinius Lucullus*, Bruxelles, 1959.
—, *Marius* = *Caius Marius*, Bruxelles, 1964.
—, *Metelli* = *Les Caecilii Metelli de la République*, Bruxelles, 1967.

Verboven, K., *Monetary Enactments* = « The Monetary Enactments of M. Marius Gratidianus », dans C. Deroux (éd.), *Studies in Latin Literature and Roman History VII* (Collection Latomus, 227), Bruxelles, 1994, p. 117-131.
Ver Eecke, M., *Romulus* = *La République et le roi. Le mythe de Romulus à la fin de la République romaine* (De l'archéologie à l'histoire), Paris, 2008.
Vervaet, F. J., *Lex Valeria* = « The *lex Valeria* and Sulla's Empowerment as Dictator (82-79 BCE) », dans *CCGG*, 15, 2004, p. 37-84.
Veyne, P., *Le pain et le cirque* = *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, 1976.
—, *Propagande* = « Propagande expression roi, image idole oracle », dans *L'Homme*, 30, 114, 1999, p. 7-26.
Vial, Cl., *Grecs* = *Les Grecs de la paix d'Apamée à la bataille d'Actium. 188-31* (Nouvelle histoire de l'Antiquité, 5), Paris, 1995.
Viscogliosi, A., *Apollo* = dans *LTUR*, I, Roma, 1993, p. 49-54, *s. v.* « *Apollo, aedes in Circo* ».
—, *Bellona* = dans *LTUR*, I, Roma, 1993, p. 190-192, *s. v.* « *Bellona, aedes in Circo* ».
—, *Bellona Puluiniensis* = dans *LTUR*, I, Roma, 1993, p. 193-194, *s. v.* « *Bellona Puluinensis, aedes* ».
—, *Bellona Rufilia* = dans *LTUR*, I, Roma, 1993, p. 194, *s. v.* « *Bellona Rufilia, aedes* ».
Voisin, J.-L., *Chasseurs de têtes* = « Les Romains, chasseurs de têtes », dans *Du châtiment dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique. Table ronde organisée par l'École française de Rome avec le concours du Centre national de la recherche scientifique (Rome 9-11 novembre 1982)* (Collection de l'École française de Rome, 79), Rome, 1984, p. 241-293.
Volkmann, H., *Marsch* = *Sullas Marsch auf Rom. Der Verfall der römischen Republik*, München, 1958.
Vollenweider, M.-L., *Traum* = « Der Traum des Sulla Felix », dans *SNR*, 39, 1958-1959, p. 22-34.
—, *Catalogue* = *Musée d'Art et d'Histoire de Genève. Catalogue raisonné des sceaux, cylindres, intailles et camées*. Volume II. *Les portraits, les masques de théâtre, les symboles politiques. Une contribution à l'histoire des civilisations hellénistique et romaine*, Mainz am Rhein, 1979.
Walde, A., *Etymologisches Wörterbuch* = *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*. I, Heidelberg, 1965⁴.
Warren, J. A. W., *Achaian League* = « The Achaian League, Sparta, Lucullus: Some Late Hellenistic Coinages », dans *Χαρακτηρ. Αφιέρωμα στη Μάντω Οικονομίδου*, Αθήνα, 1996, p. 297-308.
Weber, G., Zimmermann, M., *Propaganda* = « Propaganda, Selbstdarstellung und Repräsentation. Die Leitbegriffe des Kolloquiums in der Forschung zur frühen Kaiserzeit », dans Iid. (éds), *Propaganda — Selbstdarstellung — Repräsentation im römischen Kaiserreich des 1. Jhs. n. Chr.* (Historia Einzelschriften, 164), Stuttgart, 2003, p. 11-40.
Weinstock, S., *Victor* = dans *RE*, Zweite Reihe, XVI, Stuttgart, 1958, col. 2485-2500, *s. v.* « Victor ».
—, dans *JRS*, 49, 1959, p. 170-171 (recension de A. Alföldi, *Urahnen*, 1957).
—, *Divus Julius* = *Divus Julius*, Oxford, 1971.
Weiser, W., *Imago* = « *Imago* und *Emblema*. Wort und Bild in der römischen Reichkunst am Beispiel der Münzen », dans H. von Hersberg, W. Thiel (éds), *Medien in der Antike. Kommunikative Qualität und normative Wirkung* (Schriften des Lehr- und Forschungszentrums für die antiken Kulturen des Mittelmeerraumes [ZAKMIRA], 1), Köln, 2003, p. 219-246.
Werner, V., *Mariusbild* = Quantum bello optimus, tantum pace pessimus. *Studien zum Mariusbild in der antiken Geschichtsschreibung* (Habelts Dissertationsdrucke. Reihe Alte Geschichte, 39), Bonn, 1995.
Weynand, *Marius* = dans *RE*, Suppl. VI, Stuttgart, 1935, col. 1363-1425, *s. v.* « Marius ».
Whitley, J., *Archaeology 2004-2005* = « Archaeology in Greece 2004-2005 », dans *Archaeological Reports*, 51, 2005, p. 1-118.
Whitley, J. *et al.*, *Archaeology 2005-2006* = « Archaeology in Greece 2005-2006 », dans *Archaeological Reports*, 52, 2006, p. 1-112.
Will, É., *Histoire politique* = *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.). Tome II. Des avènements d'Antiochos III et de Philippe V à la fin des Lagides*, Nancy, 1982².
Williams, J., *Religion* = « Religion and Roman Coins », dans, J. Rüpke (éd.), *A Companion to Roman Religion* (Blackwell Companions to the Ancient World), Malden-Oxford, 2007, p. 143-163.

Winkler, L., *Salus* = *Salus. Vom Staatskult zur politischen Idee. Eine archäologische Untersuchung* (Archäologie und Geschichte, 4), Heidelberg, 1995.
Wissowa, G., *RuK* = *Religion und Kultus der Römer,* München, 1912².
Witschonke, R. B., Amandry, M., *Fimbria* = « Another Fimbria Cistophorus », dans *AJN,* S. 2, 16-17, 2004-2005, p. 87-92.
Wosnik, B., *Untersuchungen* = *Untersuchungen zur Geschichte Sullas,* Würzburg, 1963.
Woytek, B., *Arma et Nummi* = Arma et Nummi. *Forschungen zur römischen Finanzgeschichte und Münzprägung der Jahre 49 bis 42 v. Chr.,* Wien, 2003.
Zanker, P., *Macht der Bilder* = *Augustus und die Macht der Bilder,* München, 1987.
Zecchini, G., *Sylla* = « Sylla selon Salluste », dans *CCGG,* 13, 2002, p. 45-55.
Zehnacker, H., *Moneta* = Moneta. *Recherches sur l'organisation et l'art des émissions monétaires de la République romaine (289-31 av. J.-C.)* (BEFAR, 222), Rome, 1973.
Zieske, L., *Felicitas* = Felicitas. *Eine Wortuntersuchung,* Hamburg, 1972.
Ziolkowski, A., *Temples* = *The Temples of Mid-Republican Rome and their Historical and Topographical Context,* Roma, 1992.

Index nominum et rerum notabilium

Aemilius Paullus, M. (Paul-Émile) 102, 103, 104, 105, 107, 161, 262
Aesillas 185, 187, 189
Ainianes (*koinon* de Thessalie) 170, 175, 176, 186, 200
Aix (*Aquae Sextae*), événements liés à la bataille d'— 100, 115, 118, 119, 151
Ancus Marcius 53, 91, 92, 93, 313
Aphrodite 176, 194, 195, 200, 221, 225, 226, 230, 231, 261, 266, 267, 268, 269, 275, 276, 279, 280, 284, 289. *Voir* Vénus
  Aphrodite armée 277-280, 281, 285, 286. *Voir Venus armata*
  Aphrodite d'Aphrodisias 160, 217, 218, 221, 222, 223, 257, 281
  Aphrodite-Vénus syllanienne 163, 177, 192, 216, 217, 221, 225, 228, 254, 258, 266, 271, 272, 277, 282, 285, 289, 293, 303
Apollon 24, 25, 46, 227, 228, 229, 233, 250, 251, 252, 264, 279, 282, 293, 302, 303
  Apollon et Octavien-Auguste 71, 76, 112, 229, 230, 304
  Apollon Palatin 65, 304
  Apollon Pythien / de Delphes 63, 68, 70, 71, 81, 169, 222, 223, 224, 230, 231, 260, 261, 293
  dieu de victoire 78, 86, 87, 90, 94, 233, 261, 303
  dieu guérisseur (*medicus*) 65, 68, 69, 70, 72, 77, 93, 233, 294
  dieu oraculaire 66, 69, 78
  ludi Apollinares 47, 51, 52, 53, 54, 59, 67, 69, 73, 84, 93, 94, 95, 133, 151, 153, 156, 215, 261, 302, 304
  représentations monétaires 24, 59, 60, 64, 67, 78, 86, 88, 94, 104, 128, 153, 233, 300, 301, 308, 311, 312, 313, 314, 315
  temple d'Apollon in circo 47, 76, 77, 94, 232, 233, 235, 243, 247, 249, 294
Appuleius Saturninus, L. 30, 32, 121, 124, 139
Archias (poète) 106, 107, 154
Arès 194, 195, 200, 216, 221, 223, 231, 242, 256, 257, 272, 278, 279, 282, 292. Voir Mars
Athéna 173, 186, 219, 231, 242, 259, 264. Voir Minerve
Athénée
  V, 212d 284
Athènes 178, 186, 219, 262, 263, 285
  monnaies stéphanéphores d'Athènes 167, 172, 175, 176, 178, 188, 189
  siège par Sylla 169, 171, 187, 195, 215, 222, 262
Augurat
  augurat de Sylla 207
  élection de Marius à l'augurat 34, 43
  symbolisé par la cruche et le lituus sur les monnaies de Sylla ? 203
Auspices
  auspices (*auspicia*) détenus par l'*imperator* 99, 104, 208, 211, 212
  auspices d'entrée en charge des magistrats 99, 208, 210
  prise des auspices 208, 209, 211, 212, 291
Bacchus. *Voir Liber*
Batacès (prêtre de la Magna Mater) 115
Bellone 229, 232, 234, 237
  assimilée à Mâ (Mâ-Bellona) 25, 234, 236, 240, 303, 304
  Bellona uictrix 236, 237, 244, 275
  exécution des Samnites comme offrande syllanienne à Mâ-Bellona 248, 251, 252, 294
  manifestations de Mâ-Bellona en faveur de Sylla 44, 215, 235, 243, 250, 257, 293
  patronne de la proscription syllanienne 243, 250, 294, 303
  représentations monétaires 238, 240
  réunions du Sénat dans le temple de Bellone in *circo* 75, 234, 241, 244
  Virtus Bellona 237, 240
Bocchus 35, 79, 82, 83, 151, 156
  monument de Bocchus 37, 39, 133, 142, 150, 152, 201, 254
Caducée 140, 142, 143, 211
Caecilia (épouse de Sylla) 145, 156, 283
Caecilia Metella (songe de —) 42
Caecilius Metellus Caprarius, C. 139
Caecilius Metellus Delmaticus, L. 104, 145
Caecilius Metellus, L. (vainqueur d'Hasdrubal) 83, 138
Caecilius Metellus Numidicus, Q. 32, 106, 156, 210
Caecilius Metellus Pius, Q. 210, 213, 244, 298
Calpurnius Piso, C. (*praetor urbanus* en 211) 51, 52, 59, 88, 89
Calpurnius Piso Frugi, C. (monétaire) 51, 81
Calpurnius Piso Frugi, L. (annaliste) 89
Calpurnius Piso L. f. L. n. Frugi, L. (monétaire) 50, 51, 58, 59, 67, 81, 88, 90, 91, 94, 143, 300
Carnyx 49, 55, 84, 85, 118, 121, 122, 123, 127, 128, 152
Cérès 50, 56, 57, 64, 65, 66, 126, 127, 310, 315

Chéronée
acclamation impératoriale de Sylla à Chéronée ? 160
événements liés à la bataille de Chéronée 44, 215, 222, 223, 225, 226, 227, 230
trophées syllaniens de Chéronée 197, 200, 201, 202, 216, 217, 220, 271, 283, 292
victoires syllaniennes de Chéronée et d'Orchomène 175, 201, 203, 281, 291
Corne d'abondance (*cornucopia*) 117, 127, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 233, 287
Cornelius Cinna, L. 85, 149, 271
partisans de Cinna 37, 91, 93, 120, 291
régime de Cinna 48, 115, 143, 184, 228, 233, 234, 249
Cornelius Rufinus, P. (consul en 290) 208, 244
Cornelius Scipio Aemilianus, P. (Scipion Émilien) 98, 104
Cornelius Scipio Africanus, P. (Scipion l'Africain) 20, 35, 41, 132
Cornelius Scipio Asiagenus, L. (consul en 83) 205
Cornelius Sula, P. (monétaire) 255
Cornelius Sulla, P. (*praetor urbanus* en 212) 52, 54, 72, 73, 81
Couronne
corona graminea (ou *obsidionalis*) 38, 191
couronne de chêne 308
couronne de laurier. Voir Laurier
couronne de lierre 284
couronne d'épis 124, 127
couronne tourelée 115
offrandes de couronnes à des divinités 68, 223, 256, 257, 260
Cruche (représentations monétaires) 63, 162, 163, 172, 193, 203, 213, 291, 303
Cupidon (représentations figurées) 254, 272, 276, 286, 309, 310
Cybèle. *Voir Magna Mater* (Grande Mère, Cybèle)
Delphes 54, 169, 171, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 229, 230, 231, 256, 257, 259, 260, 261
Apollon de Delphes. *Voir* Apollon
Diane 55, 56, 62, 229, 311, 315
Diane du mont Tifata 229, 230, 234
Dionysos 77, 111, 112, 153, 284. Voir Liber
Dioscures (*Castores*) 61, 104, 232, 260, 261
épiphanie des Dioscures annonciateurs de victoire 102, 104, 154
représentations monétaires 50, 56, 61, 104, 261, 308, 309, 311, 312, 315
Elogium de Marius 106
Énée 176, 219, 221, 256, 257, 258, 264, 266, 267, 268, 269, 270, 309
descendants d'Énée (Énéades) 177, 220, 258, 259, 261, 266, 270, 271, 282, 285, 292, 303. *Voir* Vénus
Enyô 219, 234, 235, 242
Enyeion 236, 239
Epaphroditos 25, 161, 180, 197, 200, 221, 225, 264, 265, 285, 292
Fabius Fabricianus 275
Fabius Hadrianus, C. (préteur en 84) 114
Fabius Maximus Cunctator, Q. 267, 269, 274
Fabius Maximus Gurges, Q. (consul en 292) 266, 267, 269, 275
Fabius Maximus Rullianus, Q. (consul en 295) 274, 275
Fabius Pictor, Q. 68, 70
Felicitas 20, 44, 143, 153, 211, 284, 287
divinité 287, 288, 304
Felix
cognomen de Sylla 20, 45, 84, 87, 132, 143, 153, 186, 282, 283, 284, 285, 287, 305
épiclèse de Vénus. *Voir* Vénus
Flavius Fimbria, C. 190, 263, 264, 271, 298
Fortuna 43, 44, 153, 287
Fortuna huiusce diei 44, 282
Genius 110
Genius populi Romani 117, 310
Genius Publicus 288, 304
Granius Licinianus
35, 1-2 149
Hercule 111
dévotion de Sylla et des *Cornelii Sullae* envers Hercule ? 218, 231, 254
représentations monétaires 117, 127, 255, 308, 310, 315
Honos (divinité). *Voir Virtus* (divinité)
Ilion 259, 261, 271
Imperator Caesar Augustus (Octavien-Auguste) 17, 19, 31, 35, 46, 71, 76, 105, 110, 112, 140, 154, 213, 230, 235, 247, 248, 273, 296, 299, 304
Iulius Caesar, C. (Jules César) 17, 55, 61, 63, 124, 132, 143, 146, 147, 177, 213, 266, 270, 272, 273, 296, 299, 304
Julius Obsequens 115 42
Junon Sospita 42
Jupiter 77, 138, 212, 227, 234, 235, 269, 276
Iuppiter Victor 275
Jupiter Capitolin (*Iuppiter Optimus Maximus*) 65, 66, 99, 131, 133, 149, 152, 233, 234, 268, 282, 293
représentations monétaires 84, 85, 127, 137, 139, 309, 310, 313, 315
Laurier
couronne de laurier 63, 68, 117, 127, 184, 202, 204, 213, 233, 256, 276, 309, 310, 311, 312
couronne de laurier tenue par une Victoire 50, 55, 66, 127, 138, 140, 142, 152, 274, 276, 308, 310, 311, 312, 313
port de la couronne de laurier durant des cérémonies 76, 77, 100, 137, 152
rameau de laurier 135
têtes laurées 49, 50, 88, 127, 128
Liber (Bacchus) 65, 112, 153. *Voir* Dionysos
représentations monétaires 312, 313, 315
Liberté, libération (thème idéologique) 60, 68, 147, 154, 156, 186, 187, 189, 259, 260, 262, 263
Licinius Lucullus, L. 172, 176, 181, 185, 186, 257, 285
Licinius Lucullus, M. 172, 173, 180, 186
Lituus 49, 162, 163, 172, 193, 203, 204, 213, 233, 291, 303
Luculliennes (monnaies) 169, 171, 173, 186
Ludi Apollinares. *Voir* Apollon
Ludi Victoriae Sullanae. *Voir* Victoire / *Victoria*
Lune
croissant de lune 50, 56, 62, 188, 204, 229, 238, 242, 309, 311
divinité lunaire 62, 63, 229, 238, 242, 308, 315
Lutatius Catulus, Q. (consul en 102) 36, 37, 44, 99, 100,

101, 104, 106, 109, 113, 137, 249, 250, 282
Magna Mater (Grande Mère, Cybèle) 32, 43, 71, 116, 127, 237, 240, 310, 315
Marcius Censorinus, C. (marianiste, monétaire) 37, 50, 51, 53, 58, 81, 90, 93, 94
Marcius (devin) 52, 70, 88, 91, 92
carmina Marciana 52, 66, 70, 72
Marius Gratidianus, M. (préteur en 82) 120, 232, 243, 247, 250, 252, 294
Marius le Jeune 138, 246, 284
Mars 164, 216, 221, 228, 232, 236, 266, 272, 280, 282, 292. Voir Arès
représentations monétaires 55, 62, 77, 310, 311, 313, 315
Martha (prophétesse syrienne) 43, 100
Mémoires de Sylla (*Res gestae, Commentarii*) 22, 31, 34, 37, 38, 39, 45, 79, 82, 84, 144, 186, 191, 224, 228, 232, 234, 242, 245, 257, 263, 287, 293, 305
Minerve 50, 58, 66, 216, 310, 312, 315. *Voir* Athéna
Monumenta Marii. *Voir* Trophée
Nikè 194, 195, 200, 217, 218, 220, 221, 228, 231, 271, 282, 292. *Voir* Victoire / Victoria
Numa Pompilius 54, 91, 92, 93, 168, 311, 313
Orchomène 195, 227
trophées érigés par Sylla à Orchomène 164, 200, 202
victoire syllanienne d'Orchomène. *Voir* Chéronée
Palme 50, 76, 122, 272, 286, 310, 311, 313
Pompeius Magnus, Cn. (Pompée) 17, 136, 138, 140, 191, 202, 203, 213, 237, 272, 304
Pompeius Rufus, Q. (consul en 88) 38, 145, 146
Porte Colline (*Porta Collina*) 229, 239, 268, 287
bataille de la Porte Colline 24, 84, 85, 86, 178, 184, 202, 203, 208, 229, 230, 231, 232, 234, 239, 241, 243, 250, 293, 305
Pydna (victoire de —) 104, 105, 108, 154
Quinctius Flamininus, T. 189, 191, 224, 262, 264, 270
Roma (représentations monétaires) 48, 50, 55, 66, 116, 117, 123, 124, 127, 135, 139, 140, 141, 143, 147, 155, 179, 188, 189, 192, 233, 238, 240, 300, 308, 309, 310, 311, 314
Romulus 109, 219, 221, 267
Salus (divinité) 123, 315
Samnites 38, 184, 202, 228, 234
guerres samnites 38, 122, 235, 236, 244, 275
massacre des prisonniers samnites par Sylla 234, 241, 248, 250, 251, 252, 294
Sibylle 64
Livres Sibyllins 60, 63, 66, 69, 72, 88, 267, 269
Soleil
astre 62, 90
divinité (Sol, Hélios) 56, 62, 63, 308, 309
Triomphe 77, 83, 86, 94, 105, 108, 111, 132, 152, 181, 203, 244, 274
habit ou insignes du triomphe 99, 106, 107, 138, 151, 152
représentations de la cérémonie ou images à caractère triomphal 55, 56, 67, 98, 117, 124, 127, 143, 147, 152, 155, 179, 191, 211, 276, 310
triomphe de Sylla 141, 147, 204, 283, 284
triomphes de Marius 101, 104, 106, 107, 136, 138, 140, 142, 151
Troie (homérique) 250, 259, 263, 264, 271
origines troyennes de Rome 255, 261, 264, 271, 277, 286, 293
Trophée. Voir Chéronée ; Laurier ; Orchomène ; Victoire / *Victoria*
représentations monétaires 49, 50, 55, 56, 66, 84, 119, 127, 128, 134, 137, 152, 156, 162, 173, 189, 193, 194, 203, 208, 212, 308, 310, 311, 313
symbole syllanien 189, 203, 272, 286, 291
trophées de Marius (*monumenta* ou *tropaea Marii*) 132, 133, 134, 142, 152
Trophonios (et Trophonion) 44, 200, 227, 230, 292
Vénus 218, 219, 220, 267, 270, 277, 302
représentations monétaires 86, 177, 180, 184, 185, 192, 203, 228, 255, 269, 272, 288, 301, 303, 309, 310, 315
Venus armata 277, 280. *Voir* Aphrodite armée
Venus Capitolina ou *in Capitolio* 268, 275, 277, 288
Venus Erucina / Vénus Érycine 229, 268, 269, 272, 274, 276, 287
Venus Felix 23, 289, 293, 304
Venus Genetrix ou *Aeneadum genetrix* 221, 266, 267, 269, 271, 272, 280, 281, 304. *Voir* Énée
Venus Obsequens 276
Vénus syllanienne. *Voir* Aphrodite-Vénus syllanienne
Venus Victrix 23, 257, 272, 273, 275, 276, 277, 289, 293, 304
Verceil (*Campi Raudii*), événements liés à la bataille de — 99, 103, 104, 105, 108, 109, 111, 113, 153, 282
Victoire / *Victoria* (divinité ou symbole) 114, 217, 275. *Voir* Laurier ; Nikè
ludi Victoriae Sullanae 142, 184, 217, 228, 244, 287, 305
représentations monétaires 24, 49, 50, 51, 54, 55, 59, 67, 88, 90, 92, 93, 94, 115, 116, 117, 118, 121, 123, 124, 127, 128, 134, 137, 138, 140, 142, 152, 156, 177, 188, 276, 301, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315
représentations non monétaires 134, 200, 201, 202, 226, 274
Victoires porteuses de trophées 130, 132, 134, 152
Virtus (divinité) 235, 240. *Voir* Bellone
temple d'Honos et de Virtus 44, 105, 107, 129, 130, 131
Zeus 223, 228, 260, 279

Index nummorum

RRC 60 142
RRC 108 142
RRC 205, nº 5 254
RRC 236 48
RRC 242-243 210, 211
RRC 254 48
RRC 256 139
RRC 257 139
RRC 263, nº 1 139
RRC 264, nº 1 211
RRC 265, nº 1 233
RRC 269, nº 1 139
RRC 281 139
RRC 285
nº 2 211
nº 6 142
RRC 290 139
RRC 292 114, 308
nº 1 238
RRC 293 308
RRC 294 113, 308
RRC 295 308
RRC 296 308
nº 1 142
RRC 297 308
RRC 298 48, 308
RRC 299 308
RRC 300 308
RRC 301 113, 114, 308
RRC 302 308
RRC 303 308
nº 1 62
RRC 304 308
RRC 305 308
RRC 306 309
RRC 307 309
RRC 308 309
nº 4 182
RRC 309 309
RRC 309-310 307
RRC 310 309
RRC 311 309
RRC 312 113, 309
RRC 313 309
nº 2-4 254
RRC 314 309
RRC 315 309
RRC 316 113, 309
RRC 317 139, 309
RRC 318 51, 310
RRC 319 310
RRC 320 116, 255, 310
RRC 321 113, 126, 127, 310
RRC 322 310, 314
nº 1 113, 116, 127
RRC 323 116, 124, 127, 139, 182, 310, 314
RRC 324 115, 139, 310, 314
RRC 325 310, 314
RRC 326 114, 310, 314
nº 1 121, 124, 127, 128, 138, 140, 141, 179
nº 2 121, 127, 138
RRC 327 310, 314
RRC 328 310, 314
RRC 329 310, 314
nº 1 113, 114, 120, 127
RRC 330 49, 182, 310
RRC 331 49, 55, 84, 121, 127, 310
RRC 332 49, 55, 84, 114, 121, 127, 310
RRC 333 49, 55, 84, 85, 86, 114, 121, 128, 311
RRC 334 49, 311
nº 1 49, 54, 211
RRC 335 49, 62, 85, 311
nº 1 61
nº 1-2 50, 56, 57
nº 3 62, 142
nº 9 57, 62
nº 10 50, 57, 60, 62
RRC 336 49, 311
RRC 337 311
nº 1 128
nº 1-2 123
nº 3 123
nº 4 122
RRC 340 59, 67, 81, 88, 91, 94, 311
nº 1 50, 51, 91
nº 2 50, 59, 90
nº 3 50
nº 4 59, 144
nº 6 50
RRC 341 67, 312
nº 5 50, 59
RRC 342 67, 85, 312
nº 3 50
nº 4-5 50
nº 7 58
RRC 343 313
RRC 344 313
RRC 345 313
nº 2 120
RRC 346 37, 81, 85, 93, 94, 313
nº 1 53, 91
nº 2 50, 51, 58, 91, 92
nº 3 93
RRC 349 192, 255, 276
RRC 353 181
RRC 357 143
RRC 359 164, 172, 178, 183, 192, 194, 200, 201, 204, 209, 212, 233, 271, 285, 286
nº 2 183
RRC 360 269
nº 1 192
RRC 360-363 86
RRC 361 60
RRC 362, nº 1 143
RRC 365 298
RRC 367 137, 143, 164, 178, 179, 185, 192, 286
RRC 368 164, 178, 179, 192, 286
RRC 369-371 233
RRC 373 84
RRC 374, nº 2 213, 298
RRC 375 185, 192, 286, 287
nº 2 179, 183
RRC 376 287

RRC 381 185, 240
RRC 385, nº 4 240
RRC 393 117
RRC 397 117
RRC 401 240
RRC 402 138
RRC 403 240
RRC 405
nº 3-4 63
nº 3 et 5 143
RRC 408 52, 81
RRC 410 54
RRC 411 63
RRC 421 142
RRC 426
nº 1 132, 204, 229, 242
nº 2 204, 218, 229, 242
nº 3 203
RRC 434, nº 1-2 204
RRC 442 122, 123
RRC 444 60
RRC 449 57
RRC 459 139
RRC 460, nº 3-4 143
RRC 464, nº 1 63
RRC 465, nº 8 182
RRC 474
nº 1-3 60
nº 3 63
nº 5 63
RRC 474, nº 7 182
RRC 476 177
RRC 480
nº 1 242
nº 5 61
RRC 529, nº 2-4 143
RRC 548 189, 191
RRC 550 177

Index locorum

I. TEXTES LITTÉRAIRES

Ammien Marcellin
XVI, 12, 41 160
Ampleius
Lib. mem., 31, 2 160
Appien
B. C., I, 55-56 146
B. C., I, 55, 241 38
B. C., I, 57-58 146
B. C., I, 57, 251 147
B. C., I, 57, 253 169
B. C., I, 57, 255 146
B. C., I, 58, 259 146
B. C., I, 59, 266-268 148
B. C., I, 60, 269-270 146
B. C., I, 60, 271 148
B. C., I, 63, 282 149
B. C., I, 79, 362 147, 204
B. C., I, 79, 363 177
B. C., I, 87 250
B. C., I, 93 250
B. C., I, 93, 428 287
B. C., I, 93, 432 241, 246
B. C., I, 95, 441-443 248
B. C., I, 97, 452 255, 283, 284
B. C., I, 97, 453-454 221
B. C., I, 97, 453-455 255
B. C., I, 97, 455 160
B. C., I, 102, 476-477 181
Mithr., 10, 113 284
Mithr., 22, 84 168
Mithr., 30, 116 169, 174, 280
Mithr., 43, 169 195
Mithr., 49-50 200
Mithr., 53, 211 263
Mithr., 53, 213 264
Mithr., 54, 217 169
Mithr., 60, 249 291
Mithr., 61, 250 262
Mithr., 62, 253-260 263
Arnobe
Adu. Nat., II, 73, 2 53
Asconius
In Scaur., p. 21 C 205
Augustin
Ciu., II, 24 227, 234
Ciu., III, 7 264
Ciu., III, 28 241, 248, 250
Aulu-Gelle
Noct. Att., X, 27, 3 143
Cicéron
Ad Att., IV, 15, 6 80
Ad Att., XVI, 4, 1 80
Arch., 11 170
Arch., 19 106
Arch., 20 106
Diu., I, 4 42
Diu., I, 33, 72 44
Diu., I, 40, 89 52
Diu., II, 55, 113 52
Harusp., 28 116
In toga cand., fgr. 15 Crawford 232
Leg. agr., I, 41-42 181
Luc., 1, 1 170
Luc., 1, 2 170
Luc., 2, 4 170
Luc., 4, 11 170
Nat. deor., II, 6 102
Nat. deor., III, 11 102
Off., I, 38 40
Off., III, 79 43
Off., III, 80 249
Phil., VIII, 2, 7 148
Pro Flac., 60 284
Prou. cons., 11, 26 108
Sest., 102 19
Sex. Rosc., 153 245
Verr., I, 10, 31 142
Verr., II, 5, 187 125
Claudien
XXVI, 126-127 103
De Viris illustribus
16, 2 56
25, 9 284
73, 1 124
74, 1 170
75, 3 79
75, 10 241
Diodore de Sicile
IV, 83, 4 267
IV, 83, 6-7 269
XXXVI, 13 115
XXXVIII, 7 169, 227
XXXVIII, 15 283
Dion Cassius
XXVII, frg. 94, 1 108
XXXVII, 37 207
XXXIX, 17, 1-2 205
XXXIX, 17, 2 204
XLII, 18, 3 202, 203
XLII, 26, 2 236
XLV, 17, 1 57
XLVIII, 14, 4 247
XLVIII, 33, 4 80
LI, 19, 7 110
frg. 102, 2-3 149
frg. 109, 4-5 241
frg. 109, 21 232
Eutrope
V, 7, 4 177
Festus
p. 14-15 L. 210
p. 436-438 L. 88
p. 436 L. 54
Firmicus Maternus
Math., I, 7, 27 241
Math., I, 7, 28 37
Florus
I, 5 (I, 11), 2-3 56
I, 38, 19-21 101
II, 9, 19 250
II, 9, 24 241
Frontin
Strat., I, 11, 11 222, 231
Strat., I, 11, 12 43
Strat., II, 8, 12 160
Homère
Od., VIII, 266-366 219
Horace

Carm., I, 2, 32 68
Sat., II, 3, 223 236, 252
Justin
38, 7, 1 281
Juvénal
IV, 123-125 236
VI, 512 237
Lactance
Diu. Inst., I, 21, 16 236
Diu. Inst., I, 21, 16-17 240
Lucain
I, 565 237
Lucrèce
II, 621 et 629-639 237
Macrobe
Sat., I, 17, 2 88
Sat., I, 17, 25 71, 72
Sat., V, 21, 14 et 16 111
Martial
IX, 43 231
XII, 57, 9-11 240
Orose
V, 16, 7 40
V, 19, 4 249
V, 21, 1 241
V, 21, 3 206
V, 21, 7 249
Ovide
Fast., IV, 872-876 267
Fast., V, 720 61
Fast., VI, 205-206 235
Pausanias
I, 8, 4 219
II, 5, 1 278
II, 10, 4-6 217
II, 19, 6 279
II, 25, 1 219
III, 23, 1 278
IX, 7, 5 169
IX, 33, 6 231
IX, 34, 6 - 38, 10 197
IX, 40, 7 194
Pline l'Ancien
Nat. Hist., IV, 12, 57 125
Nat. Hist., VII, 86 102
Nat. Hist., VIII, 53 79
Nat. Hist., XI, 73 43
Nat. Hist., XV, 134 76
Nat. Hist., XXII, 12 38
Nat. Hist., XXXIII, 46 120
Nat. Hist., XXXIII, 150 111
Nat. Hist., XXXIV, 2, 4 120
Nat. Hist., XXXVI, 26 219
Pline le Jeune
Epist., IV, 8, 1-2 207
Epist., V, 6, 16 239
Plutarque
Aemil. Paul., 22, 3-8 104
Aemil. Paul., 24, 4-6 103
Aemil. Paul., 25 103
Alex., 40, 4-5 83
Apopht., 202 E 186
Brut., 21, 3-5 80
Caes., 6 129
Caes., 6, 2 130
Caes., 6, 3 134
Flam., 12, 11 260
Flam., 12, 12 260
Flam., 16, 6-7 260
Luc., 2 175
Luc., 2, 1-2 169
Luc., 2, 2 186
Luc., 2, 3-4 171
Luc., 4, 1 170, 171
Luc., 27, 8-9 41
Luc., 37, 1 171
Mar., 2, 2-4 106, 107
Mar., 3, 2 - 4, 1 104
Mar., 3, 4 131
Mar., 8, 8 43
Mar., 10, 7-9 37
Mar., 10, 8-9 132
Mar., 12, 1-2 98
Mar., 12, 2 41
Mar., 12, 3 98
Mar., 12, 7 99
Mar., 17, 2-5 43
Mar., 17, 9-11 115
Mar., 20, 5 118
Mar., 21, 2 118
Mar., 22, 1-5 100
Mar., 24, 1 101, 118
Mar., 26, 3 282
Mar., 27, 6 99
Mar., 27, 9 40
Mar., 30, 5-6 32
Mar., 31, 2 115
Mar., 31, 2-5 33
Mar., 31, 5 33
Mar., 32, 4 131
Mar., 32, 4-5 37, 133
Mar., 33 34
Mar., 35, 1-6 146
Mor., 239 A 278
Mor., 287 D-E 207
Mor., 317 F 278
Mor., 318 D 197
Mor., 399 C 259
Mor., 461 E 111
Mor., 624 A-B 284
Numa, 3, 6 53
Numa, 21, 3 53
Sulla, 3, 1 35
Sulla, 3, 7 - 4, 1 37
Sulla, 4, 3 37
Sulla, 5, 1 36, 79
Sulla, 5, 1-4 84
Sulla, 5, 1-5 79
Sulla, 5, 2-3 79
Sulla, 5, 8-10 37
Sulla, 5, 11 37
Sulla, 5, 12 37
Sulla, 6, 1 131
Sulla, 6, 1-2 37, 133
Sulla, 6, 4 45
Sulla, 6, 7-9 45
Sulla, 6, 7-13 44
Sulla, 6, 9 287
Sulla, 6, 10 257
Sulla, 6, 16-17 39
Sulla, 8 - 9, 1 146
Sulla, 9 146
Sulla, 9, 7 238
Sulla, 9, 7-8 242
Sulla, 9, 8 146
Sulla, 10, 6 147
Sulla, 10, 7 149
Sulla, 11, 8 174
Sulla, 12, 4-9 169
Sulla, 12, 6-8 224
Sulla, 12, 8 230
Sulla, 12, 9-11 262
Sulla, 12, 11-14 39
Sulla, 14, 12 215
Sulla, 16, 8 226
Sulla, 17, 1 226
Sulla, 17, 1-4 200, 227
Sulla, 17, 2-4 44
Sulla, 17, 6 215
Sulla, 17, 7-8 230
Sulla, 19, 9 216
Sulla, 19, 9-10 194
Sulla, 19, 11-12 217
Sulla, 19, 12 223
Sulla, 21 197, 200
Sulla, 21, 2 160
Sulla, 21, 8 195
Sulla, 27, 1 177
Sulla, 27, 6-11 215
Sulla, 27, 7 171
Sulla, 27, 12 44, 234
Sulla, 29, 11-12 231
Sulla, 30, 3 241
Sulla, 30, 4 245
Sulla, 31, 1 248
Sulla, 31, 1-6 248
Sulla, 32, 4 232
Sulla, 33, 5-6 232
Sulla, 34, 3 284
Sulla, 34, 4 197
Sulla, 35, 1 218

Sulla, 37, 2-3 44
Polybe
VI, 12, 5 162
Properce
III, 11, 46 129
Pseudo-Plutarque
Par. Min., 37 B 275
Pseudo-Salluste
Ad Caes., II, 4, 1 295, 305
Quinte-Curce
VIII, 1, 14-19 83
Quintilien
II, 4, 26 280
Salluste
Cat., 11, 5-7 39
Iug., 63, 1 43
Iug., 63, 3 108
Iug., 85, 32 106
Iug., 92, 2 44, 45
Iug., 95, 1 35
Iug., 96, 2-4 39
Iug., 102-113 35
Iug., 114 55
Iug., 114, 2 40
Iug., 114, 3 98
Scholia Gronoviana
Cic. Cat. p. 286 St. 149
Sénèque le Jeune
Breu. uit., 13, 6 79
Clem., I, 11, 1 247
Clem., I, 12, 2 241
Ira, 18 249
Nat., I, 1, 13 61
Servius
Ad Aen., II, 166 264
Ad Aen., VI, 70 52, 82
Servius auctus
Ad Aen., I, 720 274
Stace
Silu., IV, 6, 85-86 231
Strabon
V, 4, 11 245, 250
X, 1, 20 187
XII, 2, 3 237, 242
XIII, 1, 27 264
XIII, 1, 53 267
Suétone
Aug., 15 247
Aug., 70 112
Diu. Iul., 11, 2 129, 134
Gram., 12 204
Nero, 1, 1 102
Nero, 2, 1 205
Sylla
Res gestae, frg. 7 Peter / Chassignet 79
Res gestae, frg. 8 Peter / Chassignet 44, 257
Res gestae, frg. 9 Peter / Chassignet 44
Res gestae, frg. 10 Peter / Chassignet 38
Res gestae, frg. 16 Peter / 17 Chassignet 44
Res gestae, frg. 18 Peter / 20 Chassignet 44, 234
Res gestae, frg. 21 Peter / 23 Chassignet 44
Tibulle
I, 6, 43-50 236
I, 6, 47 246
Tite-Live
I, 4, 2 220
III, 63, 7 74
IV, 25, 3-4 65
V, 41, 2 83
VII, 42, 2 98
VIII, 9, 6 235
X, 7, 9-10 209
X, 8, 2 64
X, 19, 17 et 21 236
X, 29, 18 100
X, 31, 9 266, 274
X, 47, 3 76
XXII, 10, 9 219
XXII, 57, 4 68
XXIII, 11, 1-6 68
XXIII, 11, 2-3 70
XXV, 12, 3-15 70
XXV, 12, 9-10 52, 70
XXV, 12, 14 81
XXV, 12, 15 71
XXVI, 23, 3 51, 88, 90
XXVII, 23, 7 51
XXVIII, 45, 12 54, 68
XXIX, 10, 5 71
XXX, 38, 10-11 81
XXXVII, 4, 4 90
XXXVII, 58, 3 73
XXXIX, 4, 2 73
XLI, 17, 3-4 73
Per., LVI 98
Per., LXVII, 4 99
Per., LXVII, 5 40
Per., LXVIII, 5 101
Per., LXVIII, 8 108
Per., LXX 37
Per., LXXIX 149
Per., LXXXV, 1 177
Per., LXXXVIII 241, 248
Valère Maxime
I, 1, 1c 116
I, 2, 3 222, 231
I, 3, 4 43
I, 5, 5 43
I, 8, 1 102
II, 2, 3 130
II, 5, 6 130
III, 6, 6 111
IV, 4, 8 130
VI, 9, 14 130
VIII, 15, 7 110
IX, 2, 1 241, 246, 248, 249
IX, 12, 4 99
Valerius Flaccus
VII, 636 237
Varron
L. L., V, 62 273
L. L., X, 41 118
Rust., III, 15, 5 125
Velleius Paterculus
II, 12, 1 98
II, 12, 5 108
II, 15, 3 36
II, 16, 4 39
II, 17, 2 254
II, 24, 3 37
II, 25, 4 228
II, 27, 5 284
II, 27, 6 142, 244
II, 43, 4 129
Virgile
Aen., I, 42 242
Aen., V, 759-760 267
Xénophon
Anab., III, 1, 4-7 225

II. INSCRIPTIONS

AE
1971, 448 164
1974, 630 161
2000, 1338 164
BCH
10, 1886, p. 399 170
Camp, J. *et al., Trophy*, 1992
p. 445-447 195
CIL
I², 1, p. 195 107
I², 1, p. 214 288
I², 1, p. 245 288
I², 2, 441 235
I², 2, 614 161
I², 2, 2246 273
VI, 490 239
VI, 2232 239
VI, 2233 244
VI, 2234 244
VI, 2235 239
VI, 3085 = 3674 237, 239

X, 5782 105
XI, 1831 105
FD
III, 282 169
I. Délos
1620 170
1850 160, 164
1851 165
1852 160, 164
1853 164
I. Ephesos
2941 170
IE suppl.
3 279
IG
V, I, 602 278
V, I, 1454 161
VII, 264 283
VII, 372 283
XII, I², 2, 256 279
XII, V, 1, 220 279
IGR
IV 701 170
I. Ilion
10 263
ILLRP
224 164, 218, 280
349 160, 164
350 160, 164
351 164, 284
ILS
31 ; 34 ; 38 262
870 164
3240 229
4181a 244
4182 244
8771 164
8772 160, 161, 164, 170
9338 205
I. Mylasa
203-204 279
OGIS
370 284
RDGE
17 164
18 165, 282
20 164, 282
23 164, 217, 282
49 A 282
Reynolds, J., *Aphrodisias*, 1982
2-3 177, 257
SEG
XV, 383 279
XLI, 90-91 279
XLIV, 1227 161, 170
XLVIII, 496 164
*SIG*³
743 170
745 160, 161, 164, 170

Table des figures

Pour faciliter l'observation des types, les monnaies ne sont pas reproduites à la taille réelle, mais agrandies à env. 125 %.

Fig. 1. Denier de L. Pomponius Molo (*RRC* 334/1)
© Gerhard Hirsch Nachfolger. Vente 298, nº 496 52

Fig. 2. Quinaire de C. Egnatuleius (*RRC* 333)
© Numismatica Ars Classica. Vente 46, nº 353 54

Fig. 3. Denier de C. Publicius Malleolus, A. Postumius Albinus et L. Metellus (*RRC* 335/1b)
© Numismatica Ars Classica. Vente 61, nº 1196 56

Fig. 4. Denier d'A. Postumius Albinus (*RRC* 335/10a)
© Fritz Rudolf Künker GmbH & Co. KG. Vente 248, nº 7386 57

Fig. 5. Denier d'A. Postumius Albinus (*RRC* 335/9)
© Numismatica Ars Classica. Vente 46, nº 335 57

Fig. 6. Denier de C. Vibius Pansa (*RRC* 342/3b)
© Numismatica Ars Classica. Vente 40, nº 446 58

Fig. 7. Denier de C. Vibius Pansa (*RRC* 342/5b)
© Áureo & Calicó. Vente 256, nº 1063 58

Fig. 8. *Semis* de Q. Titius (*RRC* 341/5)
© Numismatica Ars Classica. Vente 29, nº 330 59

Fig. 9. Denier de L. Calpurnius Piso Frugi (*RRC* 340/1)
© Numismatik Lanz München. Vente 141, nº 267 91

Fig. 10. Quinaire de L. Calpurnius Piso Frugi (*RRC* 340/2g)
© Auktionshaus H. D. Rauch GmbH. Vente 92, nº 1163 91

Fig. 11. *As* de L. Calpurnius Piso Frugi (*RRC* 340/4)
© Numismatica Ars Classica. Vente 63, nº 46 91

Fig. 12. Denier de C. Marcius Censorinus (*RRC* 346/2b)
© Numismatica Ars Classica. Vente 63, nº 94 92

Fig. 13. Denier de C. Marcius Censorinus (*RRC* 346/1f)
© Numismatica Ars Classica. Vente 51, nº 19 92

Fig. 14. *As* de C. Marcius Censorinus (*RRC* 346/3)
© Numismatica Ars Classica. Vente 63, nº 96 92

Fig. 15. Denier de C. Fabius (*RRC* 322/1b)
© ArtCoins Roma s.r.l. Vente 6, nº 196 115

Fig. 16. Denier de L. Iulius (*RRC* 323)
© Gerhard Hirsch Nachfolger. Vente 289, nº 576 116

Fig. 17. Denier de P. Cornelius Lentulus Marcellinus (*RRC* 329/1b)
© Numismatica Ars Classica. Vente 29, nº 327 118

Fig. 18. Quinaire de P. Sabinus (*RRC* 331)
© H.D. Rauch GmbH. Vente 85, nº 278 119

Fig. 19. Quinaire de C. Fundanius (*RRC* 326/2)
© UBS Gold & Numismatics. Vente 67, nº 5539 119

Fig. 20. Quinaire de T. Cloulius (*RRC* 332/1c)
© Numismatica Ars Classica. Vente 46, nº 352 119

Fig. 21. Quinaire de C. Egnatuleius (*RRC* 333)
© Numismatica Ars Classica. Vente 43, nº 353 119

Fig. 22. Denier de D. Silanus (*RRC* 337/1a)
© Numismatica Ars Classica. Vente 54, nº 198 122

Fig. 23. Denier de D. Silanus (*RRC* 337/2f)
© Ira & Larry Goldberg Coins & Collectibles, Inc. Vente 69, nº 3278 122

Fig. 24. Denier de L. Cassius Caeicianus (*RRC* 321)
© Numismatik Lanz München. Vente 153, nº 354 126

Fig. 25. Denier de Faustus Sylla (*RRC* 426/1)
© Numismatica Ars Classica. Vente 63, nº 301 132

Fig. 26. Denier de C. Fundanius (*RRC* 326/1)
© Heritage Auctions, Inc. Vente avril 2013, nº 24803 136

Fig. 27. Denier de C. Caecilius Metellus Caprarius (*RRC* 269/1)
© Numismatica Ars Classica. Vente 73, nº 72 139

Fig. 28. Denier de Sylla (*L. Sulla imperator*) et de L. Manlius *pro quaestore* (*RRC* 367/5)
© Art Coins Roma s.r.l. Vente 4, nº 827 141

Fig. 29. *As* de Sylla (*L. Sulla imperator*) (*RRC* 368)
© Numismatica Ars Classica. Vente 63, nº 164 144

Fig. 30. Tétradrachme stéphanéphore aux monogrammes MAP et TAM
© Numismatica Ars Classica. Vente 48, nº 79 173

Fig. 31. Tétradrachme stéphanéphore aux deux trophées
© M. Thompson, *New Style*, 1961, p. 149, nº 1344 173

Fig. 32. Monnaie du *koinon* des Ainianes
© Nomos. Vente 4, nº 1019 174

Fig. 33. Tétradrachme de Gortyne reprenant les types du monnayage stéphanéphore athénien
© The New York Sale. Vente 27, nº 404 175

Fig. 34. Didrachme de Leucade
© Münzen & Medaillen GmbH. Vente 23, nº 307 176

Fig. 35. Denier anonyme, frappé par un questeur (*RRC* 375/2)
© Numismatica Ars Classica. Vente 63, nº 174 181

Fig. 36. Denier anonyme, frappé *ex senatus consulto* (*RRC* 376/2)
© Gemini LLC. Vente 6, nº 403 184

Fig. 37. Denier de Sylla (*L. Sulla imperator iterum*) (*RRC* 359/2)
© Spink. Vente 7030, nº 5 193

Fig. 38. Base découverte sur la colline d'Isoma, près de Chéronée
© J. Camp *et al.*, *Trophy*, 1992, p. 445, fig. 2 196

Fig. 39. Face inscrite de la base
© J. Camp *et al.*, *Trophy*, 1992, p. 446, fig. 5 196

Fig. 40. Trophée du monastère de Skripou à Orchomène
© Cl. de l'auteur 198

Fig. 41. *As* de P. Sula (*RRC* 205/2)
© Classical Numismatic Group. Vente 191, nº 196 254

Table des matières

Avant-propos 11

Liste des abréviations 15

INTRODUCTION 17

I. Les objectifs et la méthode 20

II. Les jalons de l'enquête 23

PREMIÈRE PARTIE

La rivalité entre Marius et Sylla et les débuts de la domination des* imperatores *sur la scène politique 27

CHAPITRE LIMINAIRE — Les protagonistes et le climat idéologique de la montée en puissance des *imperatores* 29

I. Aperçu de la tradition et établissement des jalons chronologiques 30

1. *L'influence et le poids politique de Marius durant les années 90* 32

2. *La chronologie des débuts de la carrière de Sylla* 35

II. *Quo metu Italia omnis contremuerat* : un climat propice à la domination d'un *imperator felix* 39

CHAPITRE PREMIER — L'émergence d'Apollon dans le panthéon des années 90 et son exploitation par Marius et Sylla 47

I. Apollon, figure dominante du paysage monétaire 48

II. Un Apollon oraculaire dans le panthéon romain au début du Ier siècle ? 60

1. *Apollon annonciateur d'un nouvel âge d'or dans le monnayage des années 90-80 ? Retour sur l'hypothèse d'A. Alföldi* 60

2. *Apollon et la Sibylle : une association récente* 63

III. L'Apollon des années 90 et 80 : un dieu de victoire 66
1. *Les liens entre Apollon et la victoire à Rome* 68
2. *La fondation des* ludi Apollinares *en 212 : un moment charnière dans l'évolution vers un Apollon dieu de victoire à Rome* 70
3. *La survivance de l'Apollon de victoire au II^e siècle* 73

IV. L'exploitation de la figure d'Apollon dans les propagandes marianiste et syllanienne 78
1. *La préture de Sylla et la célébration des* ludi Apollinares *: un début de carrière placé sous le signe d'Apollon* 78
2. *Le patronage d'Apollon et la rivalité entre Marius et Sylla* 84
3. *L'impact de la propagande syllanienne : la compétition gentilice autour des* ludi Apollinares 87

CHAPITRE II — L'*imperator* et la *Res publica*. L'apparition d'une figure nouvelle dans le paysage politique et idéologique de la fin de la République 97

I. Marius *uir triumphalis* : les premiers développements de l'idéologie impératoriale 98
1. *Victoire, triomphe et consulat : un audacieux amalgame* 98
2. *La mise en scène « aristocratique » de la victoire sur les Cimbres* 101
3. *Marius vainqueur des Germains : esquisse d'un rapprochement avec la sphère divine* 108
4. *La propagande de Marius et le monnayage : vers un catalogue des émissions « marianistes » des années 100 et 90* 112
5. *Les images de la propagande marianiste durant les années 90 : Victoires et trophées* 128

II. L'image de l'*imperator triumphans* chez Marius et Sylla : premières apparitions d'un thème promis à un bel avenir 135
1. *Le triomphe de l'*imperator *et de Rome : une nouvelle image monétaire* 135
2. *« Où l'élève dépasse le maître » : les innovations de la propagande impératoriale de Sylla* 140

III. Un premier point culminant de la politique impératoriale : la « marche sur Rome » de 88 145

Synthèse et premières conclusions 151

I. Les thèmes idéologiques 151

II. L'émergence d'une propagande de « parti » 155

DEUXIÈME PARTIE

La propagande de* Sulla imperator *: vers un paradigme de la légitimation religieuse du chef de guerre 157

Préliminaires : Sylla et le *nomen imperatoris* 159

CHAPITRE III — Les monnayages syllaniens des années de campagne : les débuts de la monnaie comme *monumentum* impératorial 167

I. Les monnayages de la guerre mithridatique 168
1. *Les modalités et les acteurs de la production monétaire* 168
2. *Les stéphanéphores syllaniens et les monnayages civiques émis pour le compte du commandement romain* 172

II. Les monnayages de la campagne en Italie 177
1. *L'émission à la légende* L. Sulla imperator iterum *(*RRC *359)* 177
2. *L'émission du questeur anonyme (*RRC *375)* 179

III. La communication monétaire syllanienne en Grèce et en Italie 185

CHAPITRE IV — Les nouveaux symboles de légitimation et d'exaltation du pouvoir de l'*imperator* 193

I. Des monuments au symbole : les trophées de Sylla 194
1. *Les trophées de Chéronée et d'Orchomène* 194
2. *L'image des trophées comme « emblème » syllanien* 200

II. La cruche et le *lituus*, symboles de la légitimité religieuse de *Sulla imperator* 203
1. *La* communis opinio *: la cruche et le* lituus *symboles de l'augurat* 203
2. *Les sacrifices et les auspices, fondements religieux de l'*imperium 209

CHAPITRE V — Aphrodite-Vénus et les autres… Les dieux adjuvants de la cause syllanienne 215

I. Les dieux des victoires syllaniennes en Grèce et en Asie Mineure 216
1. *Arès-Mars, Aphrodite et Nikè* 216
2. *Arès-Mars et Aphrodite-Vénus : la première référence officielle au « couple » des ancêtres divins de la nation romaine ?* 218
3. *Les divinités oraculaires et les présages de puissance et de victoire* 221

II. La marche en Italie et le retour à Rome : où Sylla retrouve Apollon et Bellone 228

III. La vengeance de Sylla : sous le signe sanglant de Mâ-Bellona 235
1. *Sylla et l'introduction du culte de Mâ-Bellona à Rome* 235

2. Gaudens Bellona cruentis *: la dimension religieuse de la mise à mort des prisonniers samnites et des proscriptions* 240

CHAPITRE VI — L'Aphrodite-Vénus de Sylla : la première Vénus impératoriale 253

I. La référence aux origines troyennes et le choix d'Aphrodite : Sylla, *imperator* légitime du peuple romain 258
1. *L'*imperator *issu d'Énée, libérateur de cités et restaurateur d'Ilion* 258
2. *L'utilisation politique de l'*Aeneadum genetrix *par Sylla et ses antécédents* 264

II. Aphrodite-Vénus armée et porteuse de victoire 271
1. *Les antécédents romains de la* Venus Victrix *impératoriale* 273
2. *Aphrodite en armes et patronne des hommes de guerre dans les panthéons des cités grecques* 277

III. L'Aphrodite-Vénus syllanienne entre le monde hellénistique et Rome 281
1. *Σύλλας Ἐπαφρόδιτος : l'exceptionnelle concentration sur Aphrodite dans le monde grec* 281
2. *La Vénus syllanienne en Italie et à Rome : vers la* Venus Victrix *et* Felix 285

Synthèse 291

CONCLUSION GÉNÉRALE

De la victoire au pouvoir : vers une histoire de l'idéologie impératoriale au I^er^ siècle 295

I. La crise de la République et le développement de l'idéologie impératoriale 295

II. Du paysage monétaire à l'horizon idéologique et religieux 299

III. Les « panthéons impératoriaux » : des systèmes dynamiques et des équilibres mouvants 302

APPENDICE : Le paysage monétaire de *ca.* 110 à 88/87 307

Bibliographie 317

Index nominum et rerum notabilium 339

Index nummorum 343

Index locorum 345

Table des figures 349

COLLECTION « MÉMOIRES »

Les Minorités, un défi pour les États. Actes de colloque (2012)

L'idéologie du progrès dans la tourmente du postmodernisme. Actes de colloque (2012)

Denis Diagre, *Le Jardin botanique de Bruxelles (1826–1912). Reflet de la Belgique, enfant de l'Afrique* (2012)

Musique et sciences de l'esprit. Actes de colloque (2012)

Catherine Jacques, *Les féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique (1914-1968)* (2013)

Athéisme voilé/dévoilé aux temps modernes. Actes de colloque (2013)

Stéphanie Claisse, *Du Soldat Inconnu aux monuments commémoratifs belges de la Guerre 14-18* (2013)

Georges Bernier, *Darwin, un pionnier de la physiologie végétale. L'apport de son fils Francis* (2013)

Jacques Reisse, *Alfred Russel Wallace, plus darwiniste que Darwin mais politiquement moins correct* (2013)

La démocratie, enrayée ? Actes de colloque (2013)

Catherine Thomas, *Le visage humain de l'administration. Les grands commis du gouvernement central des Pays-Bas espagnols (1598-1700)* (2014)

Francis Robaszynski, Francis Amédro, Christian Devalque et Bertrand Matrion, *Le Turonien des massifs d'Uchaux et de la Cèze* (2014)

Pierre Verhas, *L'histoire de l'Observatoire royal de Belgique* (2014)

L'Homme, un animal comme un autre ?
Actes de colloque édités par Jacques Reisse et Marc Richelle (2014)

La bataille de Charleroi, 100 après. Actes de colloque (2014)

Pierre Assenmaker, *De la victoire au pouvoir. Développement et manifestations de l'idéologie impératoriale à l'époque de Marius et Sylla* (2014)

De Mons vers le Nouveau Monde : lettres de Jean-Charles Houzeau en Jamaïque, Hossam Elkhadem et Marie-Thérèse Isaac (eds) (à paraître)

COLLECTION « L'ACADÉMIE EN POCHE »

1. Véronique Dehant, *Habiter sur Mars ?* (2012)
2. Xavier Luffin, *Religion et littérature arabe contemporaine* (2012)
3. François De Smet, *Vers une laïcité dynamique. Réflexion sur la nature de la pensée religieuse* (2012)
4. Richard Miller, *Liberté et libéralisme ? Introduction philosophique à l'humanisme libéral* (2012)
5. Ivan P. Kamenarovic, *Agir selon le non-agir. L'action dans la représentation idéale du Sage chinois* (2012)
6. Jean Mawhin, *Les histoires belges d'Henri Poincaré* (2012)
7. Jacques Siroul, *La musique du son, ce précieux présent* (2012)
8. Baudouin Decharneux, *La religion existe-t-elle ?* (2012)
9. Jean-Marie Rens, *'Messagesquisse' de Pierre Boulez* (2012)
10. Jean de Codt, *Faut-il s'inspirer de la justice américaine ?* (2013)
11. Bruno Colmant, *Voyage au bout d'une nuit monétaire* (2012)
12. Philippe Manigart et Delphine Resteigne, *Sortir du rang.*
La gestion de la diversité à l'Armée belge (2013)
13. Hervé Hasquin, *Les pays d'islam et la Franc-maçonnerie* (2013)
14. Monique Weis, *Marie Stuart, l'immortalité d'un mythe* (2013)
15. Xavier Luffin, *Printemps arabe et littérature. De la réalité à la fiction, de la fiction à la réalité* (2013)
16. Myriam Remmelink, *Éthique et biobanque. Mettre en banque le vivant* (2013)
17. Marie-Aude Baronian, *Cinéma et mémoire. Sur Atom Egoyan* (2013)
18. Frédéric Boulvain et Jacqueline Vander Auwera, *Voyage au centre de la Terre* (2013)
19. Daniel Salvatore Schiffer, *Métaphysique du dandysme* (2013)
20. Philippe de Woot, *Repenser l'entreprise. Compétitivité, technologie et société* (2013)
21. Jacques Scheuer, *L'Inde, entre hindouisme et bouddhisme. Quinze siècle d'échanges* (2013)
22. John F. May, *Agir sur les évolutions démographiques* (2013)
23. Yaël Nazé, *À la recherche d'autres mondes. Les exoplanètes* (2013)
24. Jean Winand, *Les hiéroglyphes égyptiens. Aux origines d'une écriture* (2013)
25. Frans C. Lemaire, *Dimitri Chostakovitch. Les rébellions d'un compositeur soviétique* (2013)
26. Baudouin Decharneux, *Lire la Bible et le Coran* (2013)
27. Bruno Colmant, *Capitalisme européen : l'ombre de Jean Calvin* (2013)
28. Françoise Meunier, *Quel avenir pour la recherche clinique en cancérologie ?* (2014)
29. Jean Winand, *Décoder les hiéroglyphes. De l'Antiquité tardive*
à l'Expédition d'Égypte (2014)
30. Jacques Joset, *Louis-Ferdinand Céline : mort et vif... !* (2014)
31. Jean-Baptiste Baronian, *La littérature fantastique belge. Une affaire d'insurgés* (2014)
32. Valérie André, *La rousseur infamante. Histoire littéraire d'un préjugé* (2014)
33. Jean-Pierre Contzen, *Les menaces venant de l'espace* (2014)
34. François Mairesse, *Le culte des Musées* (2014)
35. Guy Haarscher, *La Cour suprême des États-Unis. Les droits de l'Homme en question* (2014)
36. Catherine de Montlibert, *L'émancipation des serfs de Russie. L'année 1861 dans la Russie impériale* (2014)
37. Jean-Pol Poncelet, *Une énergie dérangeante. Nucléaire : une controverse durable ?* (2014)
38. Philippe Samyn, *La ville verticale* (2014)
En anglais : Philippe Samyn, *The Vertical City* (2014)
39. François De Smet, *Une nation nommée Narcisse* (2014)
40. Jean-Pol Schroeder, *Le jazz comme modèle de société.* Livre-disque, avec la participation du Steve Houben trio (2014)
41. Jean-Pierre Hansen, *Une quête de Graal* (2014)
42. Hervé Hasquin, *Déconstruire la Belgique ? Pour lui assurer un avenir ?* (2014)
43. Philippe de Woot, *L'innovation, moteur de l'économie* (2014)
44. Bruno Colmant, *Crises économiques et dette publique* (2014)
45. Samuele Furfari, *L'énergie, de la guerre vers la paix et la stabilité* (2014)
46. Samuel Wajc, *Que faire de la mer Morte ?* (2014)
47. Gilbert Hottois, *Le transhumanisme est-il un humanisme ?* (2014)
48. Benoit Frydman, *Petit manuel pratique du droit global* (2014)
49. Alain Eraly, *Quand les mots construisent la réalité* (2014)
50. Xavier Dieux, *Le marché bien tempéré* (2014)